


Digitized by Google

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Ph. Beaune; Prosper Blanchemain; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, bibliothécaire de Chaumont; E. Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse; Émile Deschamps; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, de Blois; Jules Janin, de l'Académie française; Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; P. Margry; Fr. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles français; Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale; Rouard, bibliothécaire d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie française; Sainte-Beuve, de l'Académie française; Éd. Tricotel; Vallet de Viriville; Francis Wey; etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE,

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.

1875.

1875

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Ph. Beaune; Prosper Blanchemain; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, biblioth. de Chaumont; E. Castaigne, bibliothéc. à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse; Émile Deschamps; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, de Blois; Jules Janin, de l'Académie française; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; P. Margry; Fr. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles français; Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale; Rouard, biblioth. d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie française; Sainte-Beuve, de l'Académie française; Éd. Tricotel; Vallet de Viriville; Francis Wey, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE,

JANVIER.

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE,
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.
1875.

LIVRAISON DE JANVIER.

LES AMATEURS D'AUTREFOIS :

XV. CLAUDE MAUGIS, ABBÉ DE SAINT-AMBROISE (1758), par le comte Clément de Ris.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ :

VIII. *LES AVENTURES DE PIERRE PIGNATA.*

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES MÉTAMORPHOSES DU JOUR, par Grandville; par E. Meaume.

CORRESPONDANCE : A M. LÉON TECHENER, directeur du *Bulletin du Bibliophile*, SUR GRANVILLE, par Prosper Blanchemain.

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Léopold Robert d'après sa correspondance inédite, publiée par Charles Clément.*

NÉCROLOGIE. — Jean-Nicolas RAULIN. — Jean-Eugène-Édouard LELOGEAIS. — Louis-Émile BÉGHIN.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS : Nomination de M. le comte de LA BÉRAUDIÈRE commememembre de la Société des bibliophiles. — BIBLIOGRAPHIE ALSACIENNE. — LA RENAISSANCE DE L'HELLÉNISME ET ALDE MANUCE.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

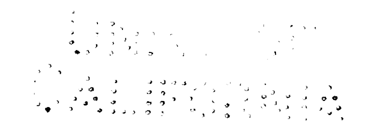
LA SECONDE PUBLICATION-SÉRIE PAR LÉON TECHENER SE COMPOSE DE :

1865. — 32e année, un volume.
1866. — 33e année, —
1867. — 34e année, —
1868. — 35e année, —
1869. — 36e année, —
1870. — 37e année, } un volume.
1871. — 38e année, }
1872. — 39e année, —
1873. — 40e année, —
1874. — 41e année, —
1875. — 42e année (*en souscription*).

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les départements et 16 fr. pour l'étranger.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

Les ouvrages dont il sera envoyé DEUX EXEMPLAIRES seront annoncés d'abord; plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu.



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE.

LES AMATEURS D'AUTREFOIS

XV

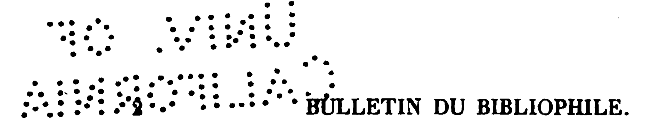
CLAUDE MAUGIS

Abbé de Saint-Ambroise

(....-1658)

L'abbé de Saint-Ambroise est un personnage de reflet. Le peu de notoriété qui entoure son nom ne vient pas de lui : il l'emprunte à Rubens. J'ai tenté de pénétrer dans le demi-jour de cette vie; et, bien que le résultat de mes recherches ne soit pas considérable, j'espère qu'elles aideront à ramener l'attention sur l'homme à qui la France doit une des gloires du Louvre : je veux dire les vingt-quatre tableaux de Rubens connus sous le nom de *la Galerie de Médicis*.

Les chroniqueurs et les épistoliers du temps : Tallemant des Réaux, Guy Patin, Conrart, Malherbe; les historiens de Marie de Médicis et de Louis XIII, Mme d'Arconville et M. Bazin; les grands recueils biographiques de Moreri, de Michaud, de Didot, sont muets sur Maugis. Deux phrases et un quatrain de l'abbé de Marolles, quelques lignes distraites de Félibien et de de Piles, sont les seuls documents contemporains que j'aie rencontrés. C'est encore à



Fabri de Peiresc, qui était lié et correspondait avec tout le monde, que l'on doit le plus de renseignements sur Maugis. Sa notice biographique sera sobre de faits.

Sa famille était originaire de Bourges(1). Son grand-père, Étienne Maugis, mort en 1606, avait été élu maire de sa ville natale en 1593. Son père, Pierre Maugis, seigneur des Granges, mort en 1653, épousa Catherine Chauvelin qui lui donna huit enfants, dont l'aîné fut notre amateur (2). Quelle est la date de sa naissance? comment se passa sa jeunesse? quelles influences agirent sur lui? dans quel milieu se développa-t-il? quand fut-il nommé trésorier de Marie de Médicis? quand abbé commendataire de Saint-Ambroise de Bourges(3)? Autant de questions insolubles.

Le premier document où il apparaisse avec ses titres de trésorier (*Elemosynarius*) de la reine mère et d'abbé, est une lettre à Peiresc du 1er août 1622 (4); mais avant de la citer il est nécessaire de raconter dans quelles circonstances elle fut écrite.

En 1620, le traité d'Angoulême venait de terminer la guerre civile dont Marie de Médicis, en s'évadant de Blois, avait fourni le prétexte et donné le signal. Le rapprochement entre le roi et sa mère paraissait durable, la paix assurée. On pouvait espérer quelques années de loisir. La

(1) Bibl. nat. Cabinet des manuscrits, section généalogique, liasse Maugis.

(2) Une de ses sœurs, Marguerite, épousa Ebaudy ou Des Raudy, maréchal des camps et armées du roi. Elle eut deux filles : 1° Élisabeth, mariée au comte de la Marche; 2° Jeanne-Isabelle, mariée en premières noces à Pierre d'Albertas, et en secondes noces à Carré de Montgeron, le père du fameux visionnaire janséniste.

(3) Le patron de l'abbaye de Saint-Ambroise de Bourges n'était pas l'archevêque de Milan, mais un religieux de Cahors.

(4) Pour la correspondance qui va suivre, j'ai consulté les *Lettres inédites de P. P. Rubens*, publiées par M. Émile Gachet (Bruxelles, 1840), et la *Correspondance de Peiresc*, volumineux manuscrit déposé à la Bibliothèque de Carpentras, et dont le bibliothécaire, M. Barrès, a bien voulu m'envoyer des extraits. Qu'il me permette de lui exprimer ici toute ma gratitude de son obligeance.

reine songea à décorer son palais du Luxembourg. Le baron de Vicq, ministre des Pays-Bas espagnols auprès de Louis XIII, consulté, indiqua Rubens comme le seul artiste capable de mener à bonne fin un travail de cette importance.

Mais Rubens n'avait pas été désigné de prime abord. On ne s'adressa à lui qu'à défaut d'un peintre français, et ici nous devons laver Maugis du reproche qu'on lui adresse quelquefois d'avoir préféré un étranger. Dès la fin de 1617 ou les premiers mois de 1618, il avait cherché parmi ses compatriotes quelqu'un capable de répondre aux projets de la reine. A qui s'adresser alors? La France, il faut bien le dire, était pauvre en grands talents. Les habiles et élégants décorateurs de la seconde école de Fontainebleau : Ambroise Dubois, Jacques Bunel, Martin Freminet, Toussaint Dubreuil, étaient morts ; les Beaubrun et les Dumoustier ne peignaient que des portraits, Errard avait seize ans, Jean Mosnier vingt, Lesueur venait au monde; Poussin, complétement inconnu, courait le Poitou et le Blaisois, Simon Vouet décorait à Gênes le palais Doria ; enfin, ce qui reste de Claude Vignon démontre que l'on a sagement agi en ne s'adressant pas à ce déplorable et fécond maniériste. Le hasard aida Maugis. Je laisse parler Simon dans le *Supplément à l'Histoire du Beauvoisis* (1). « Quintin Varin, « sous Louis XIII, commença à travailler à Beauvais.... « puis il alla à Paris loger dans un grenier, rue de la Ver- « rerie, chez un marguillier de la chapelle de Saint-Charles « Borromée de l'église de Saint-Jacques la Boucherie, qui lui « fit faire un grand tableau où il représentait ce saint car- « dinal en extase, avec un saint Michel debout. Cet ou- « vrage avait été vu par hasard et admiré par l'intendant « de Marie de Médicis, qui s'informa du peintre, l'alla « chercher dans son galetas, lui donna de quoi payer son « loyer et l'amena à la reine, après lui avoir fait tracer un « dessin sur l'idée qu'il lui en avait donnée, que l'on trouva

(1) *Guillaume Cavelier.* Paris, 1704.

« si juste et de tant d'imagination, qu'ils furent ravis « d'avoir trouvé ce que l'on faisait chercher dans les pays « étrangers depuis longtemps : *on l'arrêta pour travailler « à la galerie du nouveau palais du Luxembourg.* Mais « s'étant trouvé associé avec le nommé Durant, poëte, « qui travaillait aux inscriptions, et ce dernier, qui aimait « la satire, ayant écrit contre le gouvernement, fut arrêté, « prisonnier et depuis pendu, Varin s'alarma si fort, crai- « gnant le même sort, qu'il se cacha si bien qu'il ne put pas « savoir qu'on le cherchait pour le faire travailler, et qu'on « ne put le déterrer; ce qui fut cause qu'on se servit de « Rubens d'Anvers. »

Le tableau qui valut à Varin une fortune si inespérée existe encore. Il représente, non pas saint Charles en extase, comme le dit par erreur Simon, qui ne l'avait probablement pas vu, mais *saint Charles distribuant des aumônes.* De Saint-Jacques la Boucherie il a été transporté, en 1816, à Saint-Étienne du Mont, cinquième chapelle à droite. Je l'ai étudié avec soin, et j'ai le regret de dire que c'est une œuvre médiocre. Si les dessins de Varin étaient faits dans ce goût, notre école peut se féliciter du hasard qui n'a pas permis à Varin d'exécuter son projet.

Quant à Durant, c'était un poëte pensionné par le roi. Naturellement il composa contre son bienfaiteur un pamphlet que l'on trouva abominable, et qui ne devait être que ridicule : cela se nommait *la Ripozographie.* La loi à cette époque ne plaisantait pas avec les pamphlétaires. Condamné pour crime de lèse-majesté, il fut exécuté en place de Grève le 16 août 1618. C'est donc au plus tard des premiers mois de cette année que date la commande faite à Quintin Varin. Maugis en attendit trois ans l'exécution. A bout de patience, ne voyant rien venir, pressé probablement par la reine mère, il s'adressa à Rubens.

De tout ceci il reste bien démontré que si un artiste étranger fut choisi, Maugis n'en est pas responsable. Mais le choix fait, il faut reconnaître qu'on ne pouvait en

faire un meilleur. Les hommages de deux siècles et demi l'ont ratifié.

Cette longue parenthèse était nécessaire pour bien faire comprendre dans quelles circonstances furent écrites les lettres suivantes.

Les premières négociations relatives à Rubens datent de 1621. La galerie qu'il s'agissait d'orner de peintures — elle occupait l'emplacement de l'escalier actuel de l'ancien Sénat — était éclairée par dix-huit fenêtres, neuf sur le jardin, neuf sur la cour. Les peintures devaient occuper les entre-deux des fenêtres, le mur du fond, le dessus de la cheminée et l'entre-deux des portes conduisant aux appartements particuliers (1). Rubens se rendit à Paris, fut présenté à la reine, étudia les galeries et commença sans désemparer les esquisses. Ces esquisses restèrent la propriété de Maugis chez qui de Piles les vit en 1650. Elles figurent aujourd'hui à la Pinacothèque de Munich qui les a recueillies du musée de Düsseldorf. Comment étaient-elles arrivées à Düsseldorf? je l'ignore.

Les esquisses terminées et agréées, les dimensions débattues et convenues, les conditions arrêtées, Rubens retourna à Anvers y préparer, de concert avec sa légion d'élèves, les toiles définitives. Il y travaillait avec l'ardeur et la facilité qu'on lui connaît, lorsque le bruit de sa mort se répandit tout à coup et vint apporter de nouvelles préoccupations à la reine et à ses familiers. Lui disparu, à qui s'adresser pour continuer son œuvre? Les aventures de Quintin Varin allaient-elles recommencer? Maugis interroge tout le monde, et avant tout le monde son ami Peiresc qui échangeait des lettres avec Rubens. Une lettre de Peiresc du 21 juillet 1622, deux lettres de l'abbé de Saint-Ambroise du 25 et du 27 juillet, constatent l'émotion causée par cette nouvelle. Elle était fausse, Dieu merci! mais, informations prises, il fallut

(1) Voir pour la disposition des tableaux dans la galerie, la *Notice des tableaux du Musée du Louvre*, *École flamande*, par F. Villot, nº 434. Édit. de 1869.

bien reconnaître qu'elle avait été mise en circulation par les confrères de Rubens, jaloux de sa faveur. C'était une plaisanterie de bon goût. « Je dis à la reine que je ne pou-« vois y croire, et que l'on trouveroit que ce seroit les « painctres qui par hayne faisoient courir ce bruit : ce qui « s'est trouvé véritable(1). » « Il (Rubens) écrit à M. de « Luçon (Richelieu) à qui j'envoye sa lettre, qu'il a sou-« vent éprouvé de pareils traicts d'envie de ceux qui sont « jaloux de sa fortune, qui le publient souvent ou mort ou « malade (2). » Triste trait à ajouter à l'histoire des bons procédés des artistes les uns envers les autres.

Cet accident, du reste, ne paraît pas avoir préoccupé Rubens ; son travail n'en souffrit pas. Quelques jours avant cette alerte, il s'était adressé à Maugis « pour savoir le signe « qui dominoit à la naissance de la Royne et si elle étoit née « de jour ou de nuit(3). » L'émotion passée, ses travaux avançant, il continua à demander des renseignements qui devenaient de plus en plus urgents. Voici la réponse de Maugis à une lettre de Rubens dont le texte ne s'est pas retrouvé. Elle est datée du 4 novembre 1622. « Jay receu « celle quil vous a pleu mescrire du 3 de ce mois ci. Jay « été bien content de ce que vous avez eu pour agréable les « mesures que l'on vous a envoyées des trois grandes places « pour mettre des tableaux à la galerie de la Royne. Pour « l'ouverture que desirez audessus la porte de la terrasse, « la Royne n'a eu agreable que l'on la fist. Tout ce que vous « pouvez desirer en ce rencontre, c'est que l'on brise la « porte par en haut et que l'on y mettra un vitrine. Je crois « que si l'on faisoit la fenestre que desirez, qu'elle appor-« teroit un faux iour au tableau qui seroit à l'opposite. La « Royne ne voulant pas l'ouverture, ie vous conseille ny pen-« ser plus et arrester aux mesures que lon vous a envoyées.

(1) Lettre de Maugis à Peiresc, 1er août 1622.
(2) Lettre de Peiresc à Maugis, 12 août 1622.
(3) Lettre de Rubens à Maugis 1er août 1622.

« Je ne manqueray de vous envoyer la teste du Roy des-« funt en plâtre bien faicte qui aura été moulée sur le natu-« rel. Pour la teste de la Royne mère l'on n'en n'a point « faicte en ronde bosse de bien. M. de Loménie a une petite « tête en bronze de la Royne mère. Si vous l'avez agréable « on vous envoyera une en plastre de même. Elle est faicte « par maistre Barthelemy Prieur qui estoit bon sculpteur(1) « Vous devez croire que je tiendray touiours à extrême fa-« veur vous pouvoir servir et que chercheray tous les moiens « qui me seront possibles pour ce faire à toute occasion, sa-« chant qu'il est deu à vostre merite, ne pouvant avoir un « plus grand contentement que d'estre employé pour vostre « service. Conservez moi touiours vos bonnes grâces et me « recevez à vous baiser les mains en qualité, Monsieur, de « vostre très humble et très affectionné serviteur. — Signé « Maugis, abbé de Saint Ambroise. »

En 1623, Rubens était assez avancé dans son travail pour désirer juger de l'effet de ses premiers tableaux. Il fit part de son désir au trésorier de la reine.

Le 30 mars, Maugis écrivait à Peiresc : « J'ai demandé « ce matin à la Royne ce qui plaisoit à Sa Majesté me « commander pour escrire à M. Rubens, qui n'attendoit « que ses commandemens pour venir en cette ville faire « amener les tableaux qu'il avoit fait pour la galerie de son « palais. La Royne m'a dit qu'elle partoit mardy prochain « pour aller à Fontainebleau, qu'elle ne scavoit quel séjour « elle y pourroit faire. » Ce séjour dura un mois, car, le 9 mai, Maugis écrivait directement à Rubens : « J'ai receu « response de Monseigneur le cardinal de Richelieu qui me « mande que la Royne a agréable et trouve bon que vous « veniez en cette ville pour y tendre vos tableaux sur les « châssis et les faire mettre dans une chambre où personne

(1) Un buste portant le nº C. 55 de la *Notice des objets de bronze, cuivre, fer, etc.* Paris, 1874, Musée du Louvre, pourrait bien être celui qu'indique ici Maugis.

« n'entre de laquelle j'auray la clef, ne desirant que l'on les « mette en la gallerie que lorsque vous aurez achevé de faire « tout les accès. Je vous attendray en bonne dévotion, avec « la volonté de vous servir de cœur et d'affection en qua- « lité, Monsieur, de votre très-humble et très-affectionné « serviteur. — Maugis, abbé de Saint Ambroise. »

Rubens mit-il son projet à exécution? La correspondance de Peiresc n'en dit rien. Mais cela est fort probable. Un artiste chargé d'une pareille responsabilité tient avant tout à réussir; et, avant de terminer son œuvre, a besoin de se rendre compte de l'effet qu'elle produira.

Quoi qu'il en soit, le 12 décembre 1624, les tableaux n'étaient pas encore placés, puisque ce jour-là Rubens écrivait à Fabri de Valavès, frère de Peiresc : « Quant à moi, j'es- « père être tout prêt en dedans six semaines moyennant la « grâce divine pour venir à tout mon voyage à Paris (1). »

Enfin, le 10 janvier 1625, Maugis mande à Rubens « qu'il « faut qu'il se trouve à Paris entre le 2 et le 4 février. » Les tableaux étaient terminés. Ils devaient être placés avant le mois de mai de cette année, époque fixée pour le mariage de Henriette de France avec Charles Ier d'Angleterre. La cour de France se préparait à célébrer cette union par des fêtes somptueuses; et la reine mère désirait montrer son palais dans tout son éclat. Les tableaux une fois fixés, l'artiste ne paraît pas avoir perdu de temps à réclamer le prix de son travail. Dans une lettre à M. de Valavès, datée du 13 mai, il se plaint assez aigrement du retard qu'éprouve le solde de ses honoraires. Je ne blâme pas Rubens; je le trouve un peu pressé.

Tout le monde peut voir au Louvre, où ils ont été transportés en 1802, lors de l'installation du Sénat, les tableaux de la galerie de Médicis et juger si l'abbé de Saint-Ambroise a été bien inspiré. Je ne prétends pas dire qu'il ait exercé une

(1) *Lettres inédites de P. P. Rubens*, publiées par M. Émile Gachet. Bruxelles, 1840, p. 12.

action directe sur le génie de Rubens, mais je suis en droit d'affirmer que les encouragements qu'il lui prodigua, la bienveillance de ses rapports contribuèrent à le soutenir et à le pousser en avant. Si la France possède l'œuvre la plus complète, celle qui donne l'idée la plus élevée du talent jeune et souriant de Rubens, n'oublions pas que c'est au modeste trésorier de Marie de Médicis qu'elle le doit.

Satisfaite de la façon dont Rubens s'était tiré de son premier travail, la reine songea à lui en demander un second et chargea encore Maugis d'en surveiller l'exécution. Elle faisait construire une galerie parallèle à celle dont il vient d'être question. La décoration en fut de nouveau confiée à Rubens (1). On lui donna pour sujet l'*Histoire de Henri IV*, de façon à faire pendant à l'*Histoire de Marie de Médicis*, de la première galerie. Les lettres publiées par M. Émile Gachet, notamment celles des 20 et 26 février, 29 octobre 1626, 12 août 1627, constatent et l'intérêt de l'abbé de Saint-Ambroise à suivre ce nouveau travail, et l'ardeur avec laquelle il défendit le choix de la reine contre de bien puissantes influences. En tête de ces influences il faut compter celle de Richelieu, déjà souverain maître de la France. Voici ce qu'écrivait Richelieu, de Suze, à la reine, le 29 avril 1629 : « Madame, j'ay creu que Votre Majesté n'auroit pas « désagréable que je luy dise que j'estime qu'il seroit à pro- « pos qu'elle fît peindre la galerie de son palais par Josepin, « qui ne désire que d'avoir l'honneur de la servir et d'en- « treprendre et parachever cet ouvrage pour le prix que « Rubens a eu de l'autre galerie qu'il a peinte (2). » Maugis affermit la reine dans sa première détermination, et Richelieu eut le bon goût de faire céder son opinion devant celle d'un homme plus compétent que lui sur les questions de goût, et le bon esprit de ne pas en garder rancune à son

(1) Cette galerie existe encore en partie. C'est celle consacrée aux tableaux des artistes contemporains. La voûte contient douze caissons décorés de peintures de Jordaens représentant les signes du zodiaque.

(2) Cab. des manusc. à la Bibl. nat. Fonds Béthune.

contradicteur. Rubens continua son travail. Remercions-en de nouveau Maugis. Entre Rubens et le Josepin, l'opinion publique a prononcé.

Ce ne fut pas toutefois sans rencontrer certaines difficultés inhérentes aux rapports qui existent entre artistes et ordonnateurs et résultant des points de vue spéciaux où chaque partie est forcée de se placer par la nature même de ses devoirs. Chacun tient à sauvegarder l'intégrité de son œuvre et aucun n'a tort. De nos jours, les plaintes des artistes contre les architectes, et réciproquement, n'ont pas d'autre cause. Quiconque a eu à supporter la responsabilité de grands travaux décoratifs comprendra les regrets de Rubens dans la lettre suivante, d'octobre 1630, et approuveront Maugis de ne pas en avoir tenu compte.

« Quant à mons. de Sainct Ambroyse, je vous asseure « que je suis son humble serviteur, et que j'estime autant « son amitié et faveur que, me manquant ses bonnes grâces, « je feroys mon comte (*sic*) d'avoir perdu ma fortune en « France, sans plus penser à l'ouvrage de la Royne, mère du « Roy, ou chose quelconque de ce costé là ; *aussy je con-* « *fesse luy estre débiteur de tous les bons succès passés*. Et « pour le présent, je ne scai pas s'il y at aucune différent « entre nous, sinon quelque malentendu touchant les me- « sures et symétries de ceste galerie de Henry le Grand. Je « vous supplie d'entendre s'il y a quelque rayson en mon « endroict, me remettant entierement à vostre jugement. On « m'at envoyer les mesures de tous les tableaux dès le com- « mencement, les accompagnant monsieur l'abbé de ses « lettres fort exactement, selon sa coustume, et, m'ayant « gouverné selon ses orrdes, et fort avancé quelques pièces « des plus grandes et importantes, comme le *Triumphe du* « *Roy*, au fond de la galerie. Depuis, le même mons. l'abbé « de Sainct Ambroyse me retranche deux pieds de la haul- « teur des tableaux, et aussi il hausse tant les fronstispices « sur les huys et portes, qui percent en quelques endroicts « les tableaux, que sans remede je suis contrainct d'estro-

« pier, gaster et changer quasi tout ce que j'ay faict. Je « confesse que je l'ay senti fort, et plainct à mons. l'abbé « mesme (nul aultre), le priant, pour ne couper la teste au « Roy assis sur son chariot triumphal, me faire la grâce « d'un demi-pied.

« .... Ce non obstrant, je suis tout prest pour faire tout « ce que me sera possible pour complaire et servir mons. « l'abbé, et vous prye me favoriser de vostre moyen » (1).

Au moment même où Rubens écrivait cette lettre, la journée des Dupes et l'emprisonnement de la reine mère à Compiègne (1630-1631) suspendaient ses travaux. Ils ne furent jamais repris. Il ne reste aujourd'hui de ce second projet que l'ébauche du *Roy assis sur son charriot triumphal* et celle de *la Bataille d'Ivry*, maintenant au palais Pitti, à Florence; une esquisse représentant *le Mariage du Roi*, en Angleterre; enfin, une figure de *la France, sous les traits de Marie de Médicis*, qui, après avoir figuré dans les collections Galitzin et Henri, a été donnée au Louvre par M. Lacaze (nº 100 du cat. Reiset).

Maugis devait encore donner à la France les œuvres d'un autre artiste étranger et en faire presque un compatriote. Voici comment :

En 1621, Philippe de Champagne, âgé de dix-neuf ans, était forcé par la misère de quitter Bruxelles, sa patrie. Il vint chercher fortune à Paris. Logé au collége de Laon, place Maubert, le hasard lui avait donné pour compagnon de galetas Poussin, un peu moins jeune, mais aussi pauvre que lui. Tous deux furent embrigadés comme compagnons peintres par Du Chesne, premier peintre de la Reine, pour travailler aux décorations accessoires des appartements du Luxembourg. Fatigué de cette tâche ingrate, se sentant appelé à de plus hautes destinées, Poussin l'abandonna promptement et tenta une troisième fois le voyage de Rome. Champagne persévéra, et mal lui en prit d'abord. Aigri, raconte

(1) *Lettres inédites de Rubens*, par Émile Gachet, p. 257.

la chronique, par les mauvais procédés de Du Chesne, qui jalousait son habileté, après quatre ans de ténacité il imita son ami Poussin, planta là Du Chesne et le Luxembourg et retourna au pays natal. La fortune l'y attendait. Maugis avait remarqué ses travaux. Il était à peine débarqué qu'une lettre le rappelait à Paris. « A peine arrivé, dit Félibien, « que l'abbé de Saint-Ambroise lui fit savoir la mort de Du « Chesne (1627), et le pressa si fort de retourner en France « qu'il fut de retour à Paris le 10 janvier 1628. » Il avait vingt-cinq ans. Son avenir était fixé, et la France comptait un grand artiste de plus.

En 1630 Philippe de Champagne fit le portrait de son protecteur. C'est grâce à lui que les traits de Maugis nous ont été conservés. Qu'est devenu le tableau original? Je ne sais, mais tous les iconographes connaissent la gravure qu'en a faite Lucas Vostermann. L'abbé est représenté dans un cadre ovale, à mi-corps, de face, la tête nue, les cheveux demi-longs. Il porte, suivant la mode du temps, la moustache et la barbiche. Un grand col plat, uni, retombe sur le pourpoint entr'ouvert qui laisse voir une croix pectorale. Maugis paraît âgé de trente-cinq à quarante ans, ce qui le ferait naître entre 1590 et 1600. Il a une figure longue, un peu maigre, à charpente osseuse saillante, coupée par un nez droit se relevant brusquement à l'extrémité et éclairée par deux petits yeux noirs fins et tristes. Physionomie honnête, ferme, un peu mélancolique, qui fait songer à ces grands bourgeois des Provinces-Unies dont à cette époque Hals, Ravesteijn, Nason immortalisaient les traits. Ce devait être un rude travailleur, quelque chose comme un Colbert des petits appartements.

Dans la bordure du cadre on lit l'inscription suivante, bonne à rapporter à cause de la date : *R. Clavdivs Mavgis Regis consiliarivs et elemosynarivs ordinarivs. Abbas Sancti Ambrosii. Anno MDCXXX*. Par conséquent, dès 1630 Maugis joignit à son titre de trésorier de la Reine

mère celui de conseiller et de trésorier du Roi, qu'il conserva toute sa vie.

A partir de 1631 l'exil définitif de Marie de Médicis interrompt les travaux du Luxembourg, rejette Maugis dans l'ombre, et fait passer à d'autres ce rôle de Mécène qu'il avait joué pendant dix ans. A en juger par sa physionomie, ce devait être un homme modeste, ne recherchant pas le bruit, satisfait de peu, faisant simplement son devoir et ne demandant pas à ce bas monde un intérêt supérieur à son mérite; l'obscurité ne devait pas l'effrayer, au contraire. En 1632, le 31 décembre, nous trouvons sa signature sur un reçu de 300 livres pour un trimestre de ses gages comme trésorier de la Reine (1). En 1638, le 21 janvier, il est reçu conseiller à la cinquième chambre des enquêtes du Parlement de Paris (2). C'est tout; on le perd de vue pendant vingt ans, et on ne le retrouve que le jour de sa mort, le 12 juillet 1658. Il fut enterré le lendemain, aux Carmes de la place Maubert, dans la chapelle de famille des Chauvelin, auxquels il appartenait par sa mère (3).

Cette indication d'inhumation prouve que Maugis n'habitait pas loin du couvent des Carmes. Faute de renseignements il est permis de supposer qu'il demeurait à ce collége de Laon, situé à côté des Carmes, où trente ans auparavant il avait trouvé Philippe de Champagne. Enfin au coin de cette même place Maubert était située la boutique d'épicerie de Jean Goussé, dont la fille, Geneviève, épousa, le 31 juillet 1644, le grand peintre Eustache Lesueur. L'imagination se plaît à voir Eustache, alors âgé de vingt-sept à vingt-huit ans, lorsqu'il faisait la cour à la jeune fille, dérobant

(1) Cab. des manusc. à la Bibl. nat. Liasse Maugis.

(2) Cab. des manusc. à la Bibl. nat. Liasse Maugis.

(3) Voici la note que lui consacre le *Gallia Christiana* (t. II), *Jacobus Maugis canonicus sacræ capellæ et S. Ursini Bituricencis, in Parisiensi senatu consiliarus et comes Brivatencis. Anno* 1630. *Ambroisii abbatiam jam obtinebat eam que tenebat adhuc anno* 1657. *Obiit anno sequenti die* 12 *julii.*

quelques heures à ses rendez-vous pour aller chez son voisin déjà vieillissant, feuilleter ses cartons de gravures ou étudier ses esquisses de Rubens et de Philippe de Champagne. Son génie tendre et austère l'éloignait certainement du premier, je ne répondrais pas qu'il ne se soit pas assimilé quelque chose du second. Il y aurait tout un gracieux roman d'amour et d'art à échafauder sur ce rapprochement.

Tout ne se mourait pas avec Maugis. Il laissait, comme collectionneur, de quoi lui survivre. Comment était composée cette collection? Les documents qui sont parvenus jusqu'à nous ne permettent de s'en rendre compte que bien vaguement, et sa restitution est impossible. Nous avons vu qu'il possédait des esquisses de Rubens pour la galerie de Médicis, aujourd'hui une des curiosités du musée de Munich. C'est un premier fonds dont se contenteraient beaucoup d'amateurs. Ce n'était pas le seul. La première édition de l'*Histoire de France* de Mezeray (1642-1651) contient plusieurs portraits gravés des Rois de France portant pour suscription : *Tiré du cabinet de M. l'abbé de Saint-Ambroise*. Maugis avait donc réuni un certain nombre de ces portraits. J'ai peur seulement que comme art et comme authenticité cette collection fût sujette à caution et ne ressemblât à celle que les lecteurs qui fréquentaient la bibliothèque Sainte-Geneviève vers 1838 peuvent se rappeler avoir vue dans la grande salle de cette bibliothèque. En 1643 la critique se satisfaisait à bon compte, et les Gaignères n'étaient pas nés. Enfin l'abbé de Marolles nous fournit le titre le plus authentique que l'on puisse invoquer en faveur de Maugis comme collectionneur. « L'œuvre « d'Albert Dürer qui est dans mon recueil, dit-il dans la pré« face de son catalogue de 1666, fut faite en partie par « feu M. l'abbé de Saint-Ambroise. Elle est incomparable; « aussi fut-il quarante ans à la faire. » En admettant qu'il ait rassemblé les pièces d'après Albert Dürer jusqu'à sa mort, il aurait donc commencé à s'en occuper dès 1620.

Sa liaison avec Rubens et Ph. de Champagne dut lui faciliter la satisfaction de son goût. On sait, par le journal d'Albert Dürer, combien il avait laissé de gravures en Belgique pendant son voyage en 1520. Ce devait être un bon moment, et Maugis n'a pas dû payer bien cher les premiers états du *Chevalier de la Mort*, de la *Mélançolie* ou de *l'Enlèvement d'Amymone*. J'ai raconté dans la biographie de Marolles comment sa collection de gravures forma le premier fondsdu cabinet actuel des estampes. Les pièces d'Albert Dürer doivent donc y figurer encore. Je les ai examinées attentivement, et sur aucune je n'ai trouvé une marque, un sigle, une indication quelconque permettant de constater son passage dans le cabinet de l'abbé de Saint-Ambroise. Enfin, dans le *Livre des peintres et des graveurs*, le même abbé de Marolles consacre le quatrain suivant à son ami l'abbé de Saint-Ambroise :

« Ce qu'avoit possédé l'abbé de Saint-Ambroise
« En ce genre, Maugis, nostre sincère ami,
« Par Kerver curieux ne vint point à demi
« Chez de l'Orme si cher à d'Emeri d'Amboise. »

Si l'on peut comprendre quelque chose à ce style prétentieux et entortillé, cela voudrait dire, ce me semble, que la collection de Maugis passa d'abord à Kerver, puis à de l'Orme d'où elle arriva à l'abbé de Marolles. Un dessinateur de beaucoup de goût, M. Rossigneux, possède un recueil d'emblèmes attribué à Albert Dürer, qui porte l'*ex libris* de Maugis écrit à la main.

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir sur l'homme qui a doté la France de la galerie de Médicis. Il méritait mieux.

Cte L. Clément de Ris.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ.

VIII. Les Aventures de Pierre Pignata, échappé des prisons de l'Inquisition de Rome. *Imprimé à Cologne, chez Pierre Marteau* (*Holl.*), 1725; petit in-8 (263 pages).

Au mois de juin de l'année 1694, les *Gazettes* qui paraissaient en Hollande annoncèrent l'arrivée à Amsterdam d'un sieur Pignata, merveilleusement échappé des prisons du Saint-Office de Rome.

L'on conçoit que la curiosité publique dut être vivement éveillée par cet avis. Cependant, entre cette date et l'apparition des *Aventures de Joseph Pignata*, etc., il devait s'écouler une trentaine d'années; quelle fut la cause de cet ajournement? Pour notre part, nous serions disposé à croire que Pignata aura imposé ce délai au rédacteur de ses mémoires, pour éviter de compromettre les personnes mêlées aux événements de sa vie. Peut-être avait-il stipulé que le livre ne paraîtrait qu'après sa mort?

Telle qu'elle est, cette relation, qui est l'œuvre d'un anonyme, n'en paraît pas moins avoir été écrite sous l'impression toute récente des récits de Pignata lui-même. Par une heureuse inspiration, l'auteur a cédé pendant tout le cours du volume la parole à celui qui en est le héros, sauf à l'interrompre de loin en loin par quelques demandes d'explications auxquelles Pignata satisfait sur-le-champ, de manière à aplanir toutes les difficultés que pourrait rencontrer le lecteur. La modération de ce récit nous persuade que l'auteur s'est réellement borné, comme il l'annonce au début du livre, à reproduire purement et simplement les révélations de son héros; il y avait matière de pamphlet, et de pamphlet protestant : or, ce qui éclate à toutes les pages de ce

livre, c'est un esprit de simplicité et de bonne foi qui dénote chez celui qui l'a dicté, sinon écrit, un dessein bien arrêté de se tenir en dehors de toute polémique. C'est uniquement, comme son titre l'indique, un récit d'*aventures*, et ces aventures nous ont paru assez curieuses pour mériter d'être présentées, sous forme d'analyse et d'extraits, aux lecteurs du *Bulletin*. Nous ajouterons enfin que ce petit volume est *rare*, et nous savons parler à un public pour qui ce détail n'est pas sans quelque valeur.

I

Avant d'entamer le récit des *aventures* de Pignata, il convient de le présenter au lecteur. Pignata était (nous parlons d'après les documents que fournit son livre) ce qu'on appelait en ce temps-là un « homme à talents ». Bon musicien, quelque peu peintre et poëte à ses heures, il avait été successivement attaché, en qualité de secrétaire, à plusieurs cardinaux. Il était en dernier lieu de la *famille* du cardinal Gabrielli, lorsque commencèrent ses démêlés avec le Saint-Office. Quelle fut l'origine de ses démêlés? Pignata parle bien d'une accusation d'hérésie portée contre lui et quelques autres familiers du palais Gabrielli, mais il s'est refusé à de plus amples détails. « Je priai fort M. Pignata, dit le narrateur, de me faire connaître les causes de son emprisonnement et de quels crimes on l'avait accusé lui et ses amis, mais il s'en défendit fortement, ne voulant m'entretenir que de son évasion. » L'on serait porté à voir, dans ce parti pris de silence, une reconnaissance implicite du bien fondé de sa condamnation, surtout si l'on veut bien se rappeler la mansuétude connue de l'inquisition romaine, mansuétude attestée quelques années plus tard dans une lettre que le président de Brosses adressait à son ami, l'abbé de Quincey : « La liberté de penser en matière de religion, et quelquefois même de parler, écrivait le sceptique magistrat, est au moins aussi grande à Rome, mon cher abbé, qu'en

aucune ville que je connaisse. Il ne faut pas croire que le Saint-Office est aussi diable qu'il est noir : je n'ai oui parler d'aucune aventure de gens mis à l'Inquisition, ou par elle traités avec rigueur (1). » Il se peut donc que l'accusation portée contre Pignata et sa condamnation aient été des mieux justifiées, mais c'est de quoi nous n'avons pas à nous occuper ; nous ne reviserons pas son procès, pressé que nous sommes d'entrer dans le récit de ses aventures.

Nous avons vu que Pignata habitait le palais Gabrielli lorsque commencèrent ses malheurs. Soit que l'on voulût éviter le scandale d'une arrestation à domicile, soit (chose plus probable) que l'accès du logis d'un cardinal fût interdit aux gens de police, le Saint-Office jugea à propos de dépêcher un beau matin à Pignata un affidé qui, sous prétexte d'une affaire quelconque, l'amena du côté de la place Navone où tout était préparé pour le recevoir. « Dès que je fus arrivé à la première rue Saint-Agnès, dit Pignata, j'entendis derrière moi courir deux hommes qui, me jetant sur le corps un grand manteau noir, m'arrêtèrent et me traînèrent ainsi couvert dans la maison d'un libraire, où ils me retinrent jusqu'à ce que le Barigel fût venu avec quarante archers. Il me fit mettre tout enveloppé dans son carrosse et me conduisit à son logis, où il me demanda mon nom. » De là Pignata fut mené dans les prisons du Saint-Office, au palais qui existe encore à côté de Saint-Pierre, et mis au secret, après avoir été dépouillé de l'argent et des papiers qu'il portait sur lui. « Ils ne me laissèrent, dit-il, qu'une tabatière, les heures de la sainte Vierge et mon chapelet. »

Les premiers temps de la détention de Pignata furent marqués par un événement assez heureux. Bien que d'un âge peu avancé, puisqu'il dit un peu plus loin que d'eux tous (il parle de lui et de ses coaccusés) « le plus vieux n'avait pas trente-deux ans, » Pignata souffrait de douleurs qui dis-

(1) *Lettres familières*, etc., édition Poulet-Malassis (1858), t. II, p. 99.

parurent quand il eut forcément cessé de suivre un traitement. Cette circonstance et l'espoir de se tirer bientôt d'affaire l'aidèrent à passer, tant bien que mal, les huit premiers mois de sa nouvelle existence. Il se trouvait d'ailleurs dans des conditions de logement et de régime parfaitement acceptables et n'ayant rien de commun avec celles que la légende prête aux cachots du Saint-Office. Pignata employa donc ces huit mois à composer (air et paroles) des chants religieux. N'ayant pu obtenir la permission de faire venir un clavecin, il en était réduit à frapper avec ses doigts sur le bord d'une table et à prendre dans son imagination, pour les noter, les sons qu'il eût tirés d'un instrument à cordes. Nous laissons aux gens du métier à décider s'il est possible de composer de la musique dans de pareilles conditions. Ce fut seulement au bout de ces huit mois que Pignata conçut la pensée d'une évasion; mais que faire pour s'en procurer les moyens? Il apprit que plusieurs prisonniers s'occupaient à faire de petits ouvrages en paille, et il s'avisa qu'en obtenant la permission de se livrer à ce genre de travail, il pourrait disposer de quelques objets nécessaires pour la confection de « ces petites galanteries », tels que ciseaux, canif, fil, etc., qui le serviraient dans l'exécution de son projet. Il sollicita donc cette permission et l'obtint au bout de six autres mois. Il se vit donc enfin à la tête du petit matériel qu'il avait rêvé, à l'exception du canif qu'il n'obtint qu'un peu plus tard des bonnes grâces d'un geôlier dont il rédigeait les lettres d'amour. Encore ne fut-ce qu'après avoir fait le portrait de la maîtresse de ce geôlier; notez qu'il ne l'avait jamais vue, mais le donataire n'en jura pas moins « qu'on ne pouvait rien imaginer ni voir de plus ressemblant. »

Sur ces entrefaites (1691), le pape Alexandre VIII mourut et quelques mois après Innocent XII lui succéda. Ce double événement, dont Pignata avait beaucoup espéré pour sa délivrance, n'eut d'autre effet que de hâter la conclusion de son procès. Le tribunal du Saint-Office rendit enfin sa sentence qui ne fut rien moins que favorable, puisque, tout en

déchargeant Pignata de l'excommunication, elle le condamnait à une prison perpétuelle. Cette sentence eut pourtant le bon effet de donner au prisonnier, devenu l'hôte définitif de la maison, quelques facilités précieuses. C'est ainsi qu'il put obtenir d'être réuni à un de ses amis nommé Alfonsi, détenu comme lui et pour les mêmes motifs; comme lui aussi disposé à tout faire pour se procurer la liberté. Il bénéficia également de l'obligation où l'on fut de réparer le corps de bâtiment qu'ils habitaient tous deux, et se trouva pendant quelque temps dans un logement qui lui permit de converser, par la fenêtre, avec d'autres prisonniers. L'un d'eux, un prêtre français nommé François Paget, « homme qui passait pour très-savant et qui parlait parfaitement bien six langues, » voulut bien tirer son horoscope et lui prédit qu'il serait bientôt hors de prison, mais qu'Alfonsi s'exposait, dans le cas où il le tenterait, « à se casser une jambe. » Le célèbre Molinos, prisonnier aussi, qu'il eut occasion d'entretenir à la dérobée, en allant à la messe ou en revenant, lui pronostiqua également sa liberté dans un avenir rapproché. Molinos, emprisonné à Rome en 1685, se trouvait en effet, au moment dont parle Pignata, l'hôte forcé du Saint-Office, n'étant mort qu'en 1696. Quant au prêtre français, François Paget, nous avons cherché vainement son nom dans quelques écrits contemporains.

Les projets d'évasion de Pignata furent à ce moment servis par une circonstance des plus heureuses. Lorsque le bâtiment qu'il avait habité eut été réparé, l'on procéda à une nouvelle répartition des logis et il leur échut, à Alfonsi et à lui, une chambre qu'ils avaient ardemment convoitée. Elle était en effet dans une partie du palais qui se trouvait, par exception avec le reste de l'édifice, n'être pas entourée d'une muraille et d'un fossé et, sauf l'élévation, communiquait directement ainsi avec la rue. La rue ! comprend-on la magie de ce mot pour un prisonnier ? En outre cette chambre était divisée en deux parties dont l'une, fort obscure, pouvait permettre de dérober au geôlier les travaux que devait né-

cessiter le percement du mur. Pignata se mit donc à espérer de toutes les forces de son âme et il ne fallait pas moins que cette confiance pour adoucir l'amertume d'une entrevue qu'il eut, dans ce temps-là, avec son frère et sa vieille mère. Ce frère, qui habitait Gratz, en Styrie, où il était au service du prince d'Eckenberg, comme maître de chapelle, était venu à Rome pour arranger les affaires de la famille qui étaient en fort mauvais ordre. Il en repartit emmenant avec lui leur mère, âgée alors de quatre-vingt-dix ans. Tous deux obtinrent, avant leur départ, la permission de voir le prisonnier, et combien de larmes furent versées au moment de la séparation que Pignata était le seul à ne pas croire éternelle !

Que de difficultés à vaincre pourtant ! N'avoir pour percer un mur de plusieurs pieds d'épaisseur qu'un canif, une paire de petits ciseaux et un clou trouvé, de fortune, sur le chemin de la chapelle et précieusement, comme on le pense bien, ramassé. En quête d'un morceau de fer plus sérieux, Pignata en vint à un expédient héroïque. Il allégua, mieux que cela, il fit preuve de la nécessité où il s'était mis (que ne ferait-on pas pour la liberté !) de porter un bandage ; mais le cercle de fer sur lequel il comptait tant se trouva à peu près inutile, par suite de sa flexibilité, et notre héros eût conçu quelque découragement s'il n'eût découvert dans le même temps, attaché à la muraille, un gond que l'on y avait oublié dans un endroit où il y avait eu autrefois une porte. S'emparer de ce morceau de fer, le remplacer par un gond de carton peint de manière à défier l'œil des geôliers (heureusement qu'il se trouvait placé un peu haut !), tout cela fut l'affaire de quelques jours. Et savez-vous comment Pignata s'y prit pour avancer son travail d'extraction ? Ce fut, dit-il, en soufflant sur la pierre qu'il grattait avec le clou, son ustensile de résistance, force vinaigre qu'il avait mis dans sa bouche. Tradition, comme on le voit, d'Annibal :

..... Et montes rupit aceto.

A cet endroit du récit, l'auteur dit avoir interrompu « M. Pignata » pour lui demander non pas des explications

sur ce procédé punique, mais bien comment il pouvait disposer d'une certaine quantité de vinaigre. A quoi Pignata lui répond qu'il avait soin de mettre de côté, chaque jour, celui qu'on leur donnait pour accommoder leur salade ; et le récit continue.

Entre temps Pignata ne négligeait pas d'invoquer la Providence. Il avait fait vœu d'envoyer à l'église des religieuses du *Campo marzo*, en cas de délivrance, un tableau fait par lui, et dès le mois d'octobre 1693, il s'acquittait, par avance, de cette dette. En même temps, et dans l'éventualité d'une tentative d'évasion manquée, il sondait adroitement, par manière de conversation, le père commissaire chargé de le visiter, sur la pénalité qu'un prisonnier pouvait encourir dans ce cas. Il fut agréablement surpris par le *distinguo* de ce bon père. Le prisonnier non relevé de l'excommunication devenait, il est vrai, lui dit-il, passible des peines les plus graves en cas de tentative d'évasion, tandis que celui condamné simplement, comme lui, à la détention n'était jugé coupable que de simple fracture de prison ; « car il est naturel de tâcher de se mettre à couvert des peines que l'on souffre. » Tout n'était pas mauvais dans la doctrine des casuistes.

Il ne restait donc plus qu'à pratiquer dans la muraille l'ouverture qui devait donner passage aux deux prisonniers, lorsqu'une réflexion surgit dans l'esprit de Pignata, réflexion qu'il n'hésita pas à attribuer à l'inspiration divine : « Et de sens rassis il me vint en pensée comme si on me disoit : « Pourquoi songes-tu à rompre une muraille si épaisse et « non pas plutôt le haut de la voûte ? » Il faut savoir que la chambre placée au-dessus de celle des prisonniers était habitée, pendant l'été, par un commissaire du Saint-Office, et que cette chambre était éclairée (il le savait) par une fenêtre *sans barreaux* donnant sur un balcon. Elle était naturellement, il est vrai, un peu plus élevée au-dessus du sol de la rue ; mais, comme le remarque Pignata, « celui qui descend de cinquante pieds en peut bien descendre de soixante. » Il fallait donc attendre le commencement de l'hiver, qui arriva

bientôt. Pendant ce temps les deux prisonniers se taillèrent dans des couvertures de laine qu'ils tenaient cachées depuis longtemps dans leur paillasse, des robes d'ermites telles qu'en portaient ceux de la porte *Angelica*. Ils confectionnèrent également des besaces et des cordes avec des morceaux de leurs draps, puis, quand le délogement de leur voisin fut chose faite, ils commencèrent, de nuit, l'attaque de la voûte.

La chambre des prisonniers mesurant dix-sept pieds de hauteur, ils durent échafauder les uns sur les autres leurs lits, leurs deux tables et leurs siéges. Cela n'alla pas sans tâtonnements. Après quelques essais de sondage, ils se décidèrent à pratiquer l'ouverture dans l'endroit où la voûte rejoignait le mur qui séparait les deux parties de la chambre. C'est alors que le vinaigre fut plus que jamais employé. En une nuit, ils menèrent assez vivement leur besogne pour arriver à la couche de briques qui formait le sol de la chambre supérieure; mais ce ne fut pas sans avoir soulevé des nuages de poussière qui auraient pu les déceler. Pour détourner les soupçons, il feignirent, le matin venu, de balayer leur chambre avec animation, et tout se borna à un : « Quelle diable de poussière vous faites! » dit par le geôlier qui vint leur apporter leur déjeuner.

Enfin le jour « fatal » arriva. « Ce fut le 9e de novembre 1693, dédié à Rome à la basilique du Saint-Sauveur. » Pendant cette journée, les deux prisonniers achevèrent leurs préparatifs de costume; puis, la nuit venue, ils entamèrent la couche de briques qui restait à l'ouverture déjà faite, ouverture qu'ils avaient eu soin de dissimuler dans la journée par une feuille de papier peint dans le ton de la pierre. Une résistance sur laquelle ils n'avaient pas compté faillit un moment les déconcerter. Un siége à bras fort pesant avait été laissé juste au-dessus du point de la voûte qu'ils avaient choisi. Ils furent quelque temps à se rendre compte de cet obstacle; enfin Pignata ayant pratiqué une ouverture suffisante pour passer le bras, put atteindre un des pieds de ce siége et l'écarter. Il agrandit ensuite cette ouverture de ma-

nière à donner passage à un corps humain; puis tous deux, après avoir jeté leurs habits dans « le lieu secret », afin qu'on ignorât comment ils étaient vêtus au moment de leur fuite, firent un paquet de leurs robes d'ermites et, prenant leurs draps cousus en manière de cordes, se disposèrent à passer dans la chambre supérieure. Cela fut facile à Pignata; mais l'ouverture avait été mal calculée pour Alfonsi, qui, plus gros que son compagnon, faillit rester en arrière. Et notez que la nuit s'avançait, qu'il n'en restait plus que tout juste ce qu'il fallait pour effectuer la descente et gagner la porte de la ville la plus rapprochée.

Beaucoup de choses se ressemblent dans les récits de ce genre. En racontant, il y a quelques années (1), aux lecteurs du *Bulletin* l'évasion du Père Quesnel des prisons de l'archevêque de Malines, nous avons montré ce vieil athlète du jansénisme se dépouillant de tous ses vêtements afin de pouvoir passer par l'ouverture de salut que lui avaient ménagée ses libérateurs. Alfonsi dut faire de même. A force de bras son compagnon parvint à le faire émerger de l'étroit passage, mais non sans de nombreuses écorchures. Une fois habillé, et la corde solidement attachée à la balustrade du balcon, Alfonsi obtint de descendre le premier; mais mal remis sans doute de l'émotion qu'il venait d'avoir, il ne fut pas plutôt aux deux tiers de son voyage aérien, que Pignata entendit le bruit d'une chute sur le sol et un grand cri de : « Ah! Jésus! » Enjamber rapidement le balcon et se laisser glisser jusqu'au bas fut pour Pignata l'affaire d'un instant. Une fois arrivé à terre, il constata que son malheureux compagnon s'était fracturé la jambe en plusieurs endroits. Ainsi se trouvait accomplie la prédiction de François Paget!

Quel parti prendre? Si Alfonsi avait pu faire quelques mouvements et se traîner sur les marches de Saint-Pierre, dont il n'était éloigné que de quelques pas, il eût échappé au Saint-Office (c'est Pignata qui nous l'apprend), en vertu

(1) Année 1867, p. 181.

de cette institution trop méconnue du droit d'asile ; mais il n'y pouvait songer. Un moment auparavant les deux amis venaient de se jurer aide et assistance mutuelle, et voilà que l'un des deux se trouvait contraint raisonnablement d'abandonner l'autre à son malheureux sort. C'est ce que Pignata essaya de faire comprendre à l'infortuné qui réclamait uniquement un chirurgien. Alfonsi se rendit enfin à l'évidence de la situation. Il déchargea Pignata de son serment, et celui-ci, qui avait déjà revêtu sa robe d'ermite, s'éloigna rapidement du côté de la porte *Cavallegieri;* mais il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il entendit les cris déchirants que la douleur, plus forte que l'amitié, arrachait au malheureux Alfonsi. Pignata ne pensa guère à retourner en arrière. Au gardien de la porte qui s'enquit auprès de lui de la cause de ce bruit, il répondit « qu'il n'en savait rien, » et il s'élança hors de la ville poursuivi par les cris de son infortuné compagnon.

II

Le chemin dans lequel Pignata s'était engagé était celui d'un cabaret célèbre, dit-il, en ce temps-là et qui portait l'enseigne du *Pidocchio* (pou). Parmi les *osterie* de Rome encore existantes et dont les noms réunis forment une ménagerie respectable, le *Falcone*, la *Lepre* (devenue *Lepri*), l'*Orso*, qui reçut Montaigne, et l'*Ermellino* (hermine), très-achalandée du temps de Stendhal, nous ignorons si le *Pidocchio* a conservé son rang. Nous remarquerons seulement que Coulange, dont le recueil de *chansons* a été publié pour la première fois en 1696, c'est-à-dire deux ans après l'évasion de Pignata, n'a pas compris le *Pidocchio* dans les quatre cabarets de Rome auxquels il a consacré quelques couplets, et dont le plus fameux, celui du *Monte Testaccio*, lui a inspiré ces deux vers :

J'aime mieux le mont Tétache
Que le quartier Saint-Eustache.

Au reste, quelles qu'aient été les diverses fortunes de ce cabaret, Pignata eut bientôt abandonné le chemin qui y conduisait pour se jeter à droite dans la campagne. Toujours contournant à quelque distance les murs de Rome, il se trouva, au bout de quelque temps, derrière l'église Saint-Pierre, dans un sentier bordé de haies où il jugea dangereux de s'attarder. Le jour n'était pas loin : des bandes d'archers allaient sans doute être lancées dans toutes les directions ; il fallait un refuge momentané. Ce refuge, Pignata espérait le trouver dans les vignes qu'il supposait être derrière ces haies ; mais ces haies elles-mêmes étaient plus impénétrables encore, si cela est possible, que les murailles du Saint-Office. Enfin Pignata avisa un arbre dont les branches passaient au-dessus de la haie ; il réussit à s'y suspendre et à se jeter de l'autre côté « en faisant une culbute à l'envers, » pour éviter de s'ensanglanter aux épines. Mais arrivé là, nouvelle déception ! Au lieu des vignes qu'il avait espérées, il se trouvait dans un enclos rempli de choux. Un seul arbre s'élevait dans cet enclos, arbre heureusement entouré d'un manteau de lierre sous lequel se glissa le fugitif. Là, épuisé de fatigue et d'émotion, il s'endormit. « Je m'éveillai, dit-il, à la pointe du jour, mais ce fut avec une terrible frayeur, entendant marcher près de moi, de l'autre côté de la haie, cinq ou six hommes qui parlaient bas entre eux, disant : « Il n'y a personne qui puisse passer ici. » Et ils continuèrent heureusement leur chemin. »

Nous avons omis de dire que, pendant cette terrible nuit, une pluie abondante n'avait cessé de tomber. La robe d'ermite que portait Pignata était imbibée d'eau au point de paralyser presque entièrement ses mouvements. Pour cette raison et aussi dans la crainte qu'Alfonsi, pressé de questions, n'eût livré le secret de son travestissement, Pignata qui avait conservé heureusement sur lui des aiguilles, du fil et des ciseaux, prit le parti de transformer entièrement son costume. Sous ses doigts que la nécessité avait rendus industrieux, la robe d'ermite devint un justaucorps et le

manteau se changea en un collet comme en portaient les pèlerins. Ainsi accoutré, après être resté tout le jour tapi dans sa grotte de lierre que l'auteur des *Aventures*, etc., compare au nuage que Vénus répandit sur Énée, il se décida vers le soir à sortir de sa retraite. La faim qui fait comme dit Villon

.... saillir le loup du boys

y était bien pour quelque chose, Pignata ayant jeté, pour s'alléger, dans le chemin du *Pidocchio*, sa besace qui contenait quelques vivres. Il entreprit donc d'aller trouver, à travers champs, une maison de vigneron où il voyait de la lumière. Arrivé là, « affectant un méchant italien, mêlé de quelques mots français, » il se donna pour un pèlerin normand qui venait *gagner les pardons*, et les braves gens auxquels il eut affaire lui apportèrent un pot de piquette et la moitié d'un gros pain. « Alors, dit-il, je compris par l'expérience qu'il n'y a point de ragoût si délicieux qu'un morceau de pain reçu pour l'amour de Dieu, dans l'extrême nécessité. »

En sortant de cette hospitalière demeure, notre fugitif feignit de se diriger vers la porte *Angelica*, dont on lui avait indiqué le chemin; mais une fois hors de vue, il reprit sa course à travers champs, alla passer à côté de la *Villa-Madama* et prit le chemin du *Ponte-Molle*. Il en était à quelque distance lorsque la pluie qui était de nouveau revenue l'obligea de se réfugier dans les champs de roseaux. Bien lui en prit. Il y était depuis quelques minutes, lorsqu'il entendit sur la voie Flaminienne le bruit d'une cavalcade. Les rayons de la lune qui donnaient sur les canons des mousquets lui permirent de compter jusqu'à trente archers qui, arrivés à l'hôtellerie de *Ponte-Molle*, se divisèrent en deux bandes, dont l'une prit le chemin de *Baccano* et l'autre celui de *Prima-Porta*. Pignata suivit la seconde de ces deux bandes, passa le Tibre en bateau au-dessous de *Prima-Porta*, et s'arrêta enfin, brisé de fatigue, sur le chemin de

Civita-Castellana, dans un bois, qui lui promettait au moins quelques heures de sécurité.

Jusqu'ici, nous avons vu le héros de cette histoire cheminer au hasard, sans but apparent, plus occupé de se dérober aux poursuites du Saint-Office, que de suivre un itinéraire tracé d'avance. C'est qu'en effet Pignata n'avait pas encore pris de parti à cet égard. Sa première pensée avait été d'aller au sanctuaire de Lorette, remercier Dieu de sa délivrance, puis, de là, gagner la frontière de Toscane. La réflexion lui avait fait abandonner ce dessein sans lui en suggérer d'autre. L'excès de fatigue, le manque de nourriture et de sommeil, les angoisses physiques et morales de ces derniers jours, l'avaient mis dans un état de prostration qui le rendait incapable de s'arrêter à aucune résolution. Il sentit qu'il lui fallait absolument mettre un temps d'arrêt dans cette partie de chasse où il était le gibier. Il se souvint qu'il avait dans la Sabine un ami, auquel il avait donné de telles preuves de dévouement qu'il lui devait être permis de compter sur son assistance. Il partit donc pour l'aller trouver. Comment fit-il ce voyage? Nous supposons que ce fut machinalement et comme un homme endormi. Lui, qui raconte avec tant de complaisance les moindres détails de ses aventures, paraît avoir complétement oublié les incidents de ce trajet qui dut lui prendre quelques jours. Il se contente de dire : « Je me cachais dans les bois pendant le jour, et la nuit je marchais, prenant ma route vers le lieu où était mon ami. »

Pignata ne s'était pas trompé sur l'accueil qu'il avait espéré. Son ami le reçut avec toute la cordialité désirable. Après avoir écarté les gens de service, il l'enferma dans sa chambre où il lui apporta à manger et le fit coucher dans son lit. Pignata débuta par dormir douze heures, « tout d'une pièce. » Pendant trois jours, son ami resta enfermé avec lui, écoutant sans se lasser le récit de ses aventures. Cette reclusion ne laissa pas que d'être remarquée. Cet ami avait trois frères « qui s'imaginèrent qu'il y avait quelque

maîtresse enfermée, et ils en murmurèrent entre eux. » Au bout de ces trois jours, l'hôte de Pignata alla aux nouvelles, celles qu'il rapporta n'étaient rien moins que rassurantes. Le signalement du fugitif, complété par des indications qui ne pouvaient venir que d'Alfonsi, avait été envoyé, lui dit-il, sur toutes les routes; les passages de l'État ecclésiastique étaient gardés; on avait mis en quête plus de cinq cents personnes, « tant en soldats, qu'archers ou espions. » D'un autre côté, impossibilité de rester plus longtemps en Sabine, les relations connues de Pignata avec son hôte exposant, un jour ou l'autre, ce dernier à des recherches qui eussent été fatales à tous deux. Il fallait donc gagner au plus vite la frontière napolitaine, non pas que la sécurité du fugitif dût être pleinement assurée après l'avoir franchie, mais au moins, une fois sur les terres du roi d'Espagne, il ne pouvait plus être arrêté qu'en vertu d'une autorisation du vice-roi, ce qui lui donnait, comme l'on dit, le temps de se retourner. Conclusion, que l'hôte de Pignata se mit en devoir d'organiser son départ immédiat. Il lui fit endosser un costume de berger, le munit d'un peu de provisions et de quelques pistoles, et surtout il lui fit un don précieux, celui d'un sien serviteur, nommé Francesco, dévoué à toute épreuve, qui connaissait les moindres passages des montagnes et avait ordre de ne quitter Pignata qu'une fois rendu au delà de la frontière.

Il y a de beaux endroits dans ces vieilles mœurs. Nous avons vu les frères de l'ami de Pignata murmurer contre lui, pour s'être enfermé mystérieusement pendant trois jours. Le soir du départ arrivé, cet homme va trouver ses frères. Il leur ordonne de s'armer et de venir avec lui. Ni objections, ni questions. Le chef de la famille a parlé. Ils escortent donc en silence, jusqu'à quelque distance de la ville, l'inconnu confié à leur garde. Ce n'est qu'au moment de la séparation que Pignata se découvre à eux et les embrasse, puis, quittant le chemin frayé, il entre avec son guide dans la montagne. Heureusement que ce repos de quatre jours lui a

rendu les forces nécessaires pour subir de nouvelles aventures — et pour les raconter.

Cette seconde *hégire* ne va pas être moins fertile en péripéties, croyez-le, que la première. Parti de chez son hôte à dix heures du soir, Pignata se sépare de lui à minuit. Toute la nuit, il marche : il marche encore le lendemain, il marche la nuit suivante. Au bout de ce temps, lui et son guide ont fort ébréché leurs provisions et complétement épuisé le flacon de vin qu'ils avaient emporté. La soif les tourmente, et, contre-temps plus pénible encore, Francesco déclare avoir *perdu son chemin*. Au moins l'avoue-t-il. Ils n'en continuent pas moins à marcher devant eux jusqu'au troisième jour, qu'en descendant « une très-haute montagne, » ils font rencontre d'un bouvier « qui avait un chapeau en pain de sucre avec un ruban blanc, une hache sur les épaules et une physionomie de diable. » A peine l'avaient-ils quitté, après avoir échangé quelques paroles avec lui, que Pignata, en détournant la tête, le voit abandonner ses bœufs et prendre sa course à travers la montagne. Le doute n'était pas possible : ce bouvier allait évidemment avertir des archers qui étaient dans le voisinage, et nos fugitifs de se blottir dans les broussailles pour n'en sortir qu'à la nuit.

Ibant obscuri. Ce bouvier leur avait dit qu'un petit château, que l'on apercevait sur la montagne voisine, s'appelait *Licenza*, et comme ce lieu leur était connu pour être placé très-près de la frontière napolitaine, Pignata et son guide s'étaient lancés dans cette direction : mais voilà qu'en descendant de la montagne boisée où ils s'étaient cachés pendant le jour, ils se voient arrêter par un précipice, « le plus horrible qu'on se puisse imaginer. » Force leur est de remonter la côte qu'ils venaient de descendre pour chercher une autre route ; mais à ce moment, Francesco, épuisé de fatigue et tourmenté par la soif, tombe évanoui dans les bras de Pignata. Cette défaillance ne dura heureusement que quelques minutes, et Pignata ayant trouvé, par fortune, dans les poches de son haut-de-chausses quelques clous de

girofle, les fit mâcher à son compagnon qui déclara en éprouver beaucoup de soulagement. La rencontre d'un ruisseau où ils purent enfin apaiser leur soif acheva de le remettre sur pied.

Ils continuèrent donc à marcher du côté de *Licenza*, lorsque, dans le chemin qu'ils suivaient, Pignata vit tout à coup briller au clair de la lune quelques mousquetons appuyés contre une haie. Que faire? Pignata agit d'inspiration. Faisant signe à son compagnon de le suivre et marchant tous deux sur la pointe du pied, ils poussèrent en avant, et après avoir laissé à leur droite une maison, où l'on entendait les aboiements d'un chien, ils passèrent à côté de quatre archers profondément endormis qui étaient couchés au milieu du chemin. Cinquante pas plus loin, à un endroit où le chemin se divisait en croix, ils rencontrèrent quatre autres archers également endormis, puis encore, auprès d'une petite chapelle, pareil nombre qui dormaient aussi. Un peu plus loin, ils passèrent devant une hôtellerie, à la porte de laquelle étaient attachés quinze chevaux sellés. La dernière rencontre qu'ils firent dans ce chemin fut celle du bouvier au chapeau pointu qui, lui aussi, était couché en pleine route, et comme les archers dormait profondément.

Les fugitifs jugèrent à propos d'abandonner au plus tôt cette contrée inhospitalière pavée d'archers, et gagnèrent la montagne voisine après avoir traversé un fossé plein d'eau. Tous ces mauvais pas, si heureusement franchis, avaient pénétré Pignata de reconnaissance pour l'assistance divine, et il allait se répétant à lui-même les paroles du psaume : *Misericordias Domini in æternum cantabo.*

Ils ne furent pas plutôt au sommet de cette nouvelle montagne, qu'ils entendirent sur celle qu'ils venaient de quitter, « les archers réveillés, s'entre-demander l'un à l'autre s'ils n'avaient vu passer personne, et tous disaient que non. » Pignata et son compagnon n'en furent que plus empressés à continuer leur route et, toujours marchant, ils

eurent bientôt atteint le haut de la montagne. Au soleil levant, ils abordèrent le versant opposé à celui dont ils venaient. Là, un homme qui gardait des chevaux leur cria dans un jargon napolitain : « Bonjour ! bonjour ! où allez-vous par ces rochers, broussailles et détours ? » Il faut savoir, ajoute l'auteur, que « les Napolitains mettent toujours trois ou quatre paroles où il n'en faut qu'une. » Les fugitifs se donnèrent pour des bergers de Marino qui allaient au royaume de Naples, et apprenant que le chemin le plus court pour y arriver était par la montagne de *Riofreddo* qui se dressait devant eux, ils promirent une récompense à ce berger s'il consentait à les y mener sur les chevaux qu'il gardait. Après s'être quelque temps débattu, l'on convint d'un prix, mais le berger mit pour condition qu'il ne partirait qu'après être allé entendre la messe. Bien que mis en défiance, Pignata y consentit, mais il restait sur ses gardes, et, au bout d'une heure, ne voyant pas revenir ce berger, « et ne voulant pas, dit-il, qu'au lieu de me mener à cheval à *Riofreddo*, il me menât en triomphe à Rome, » il jugea à propos de s'enfoncer, avec son compagnon, dans un bois qui se trouvait sur un coteau voisin. Ils y étaient depuis quelques minutes, lorsque, de leur cachette, ils virent apparaître, à l'endroit où ils l'avaient quitté, leur berger, mais cette fois accompagné de trois archers « en manteau noir, à la manière de Rome. » Ils entrèrent plus avant dans le bois et n'en bougèrent de la journée. Le soir venu, ils reprirent le chemin frayé où ils firent rencontre d'un paysan accompagné d'un homme en *manteau noir* qui les regarda attentivement en passant. Ils arrivèrent enfin au bord d'une rivière qui coulait au bas de cette montagne.

Ici se place l'incident le plus dramatique peut-être de cette longue série de marches et de contre-marches. La nuit était devenue noire. Pignata et son compagnon (nous n'osons plus dire son guide) hésitaient à traverser cette rivière, dans le doute de la savoir guéable, lorsque d'une petite maison placée à quelque distance d'eux, sur le bord

qu'ils se disposaient à quitter, ils entendirent crier : « Ohé! ohé! a-t-on vu quelqu'un? » Une voix venue du haut de la montagne, et qui appartenait, à n'en pas douter, à l'un des deux hommes qu'ils avaient rencontrés, répondit : « Ohé! ohé! oui, ils sont entrés dans le bois. » Alors la voix d'en bas cria : « Laissez aller les chiens. » Il n'y avait plus un instant à perdre : au risque d'être emportés par le courant, les deux fugitifs traversèrent la rivière ayant de l'eau jusqu'aux épaules et gravirent à perte d'haleine le coteau opposé, poursuivis par les aboiements des chiens qui, pendant quatre mortelles heures, donnèrent de la voix sur les traces de nos voyageurs, mais s'arrêtèrent heureusement devant la rivière qui les séparait d'eux.

Ainsi cheminant, ils étaient arrivés à cette montagne de *Riofreddo* qui devait leur donner l'entrée de la terre promise. A ce moment, une dernière rencontre vint les dédommager de leurs récentes angoisses. Ce fut celle d'une famille de paysans à laquelle Pignata et son compagnon, qui depuis trois jours n'avaient vécu que de quelques glands ramassés en courant, demandèrent du pain *pour l'amour de Dieu*. Sur la réponse de ces paysans qu'ils n'en avaient pas, Pignata les allait quitter en murmurant ce mot plein de noblesse du mendiant romain que l'on éconduit : *Patienza !* lorsqu'une jeune femme, qui faisait partie de cette famille, tira de sa poche un morceau de pain qu'elle lui fit remettre par un de ses enfants. Pénétré de reconnaissance et touché du refus qu'avait fait le chef de la famille d'une pièce de monnaie en échange de ce pain, Pignata s'enhardit à lier conversation avec ce paysan qui était un homme d'une trentaine d'années. Il lui dit qu'il était un malheureux poursuivi par d'implacables ennemis et le supplia de lui donner les moyens d'entrer le plus tôt possible dans le royaume de Naples. Il lui demanda en même temps s'il n'était pas venu, depuis quelques jours, des archers à *Riofreddo* « pour attendre quelqu'un au passage, » et il fut agréablement surpris d'entendre ce paysan lui répondre que les gens de *Riofreddo* ne reconnais-

saient pour maître que le marquis Del Drago, « et qu'ils culbuteraient, au besoin, cette canaille de la montagne, à bons coups d'arquebuse. » C'est tout ce que demandait Pignata qui regardait dans ses larmes (larmes de joie !) le bienfaiteur que la Providence lui envoyait. Toutefois ce paysan lui avoua un soupçon que lui avait donné leur rencontre, et qui, dans tout autre moment, eût excité la gaieté de celui qui en était l'objet. « Il me dit (c'est Pignata qui parle) que nous voyant avec de longues barbes, il nous avait pris pour des magiciens ou des sorciers, parce que de certains Français (que le diable les emporte, dit-il) étaient venus chercher des trésors dans ces montagnes, sans avoir rien trouvé ni fait autre chose que d'exciter de terribles orages et fait tomber de la grêle qui avait ruiné les fruits des terres d'alentour. »

Après avoir dépassé un moulin qui servait de poste ordinaire à des archers et qui se trouva heureusement vide, bien que le protectenr de Pignata lui eût assuré qu'il se faisait fort, le cas échéant, de le tirer de leurs mains, les fugitifs arrivèrent à un fossé qui marquait la frontière des deux États. Ils mirent une poutre en travers, et avant de se séparer, Pignata supplia ce généreux paysan d'accepter quatre *paoli*. « Je l'en priai si instamment qu'enfin il les accepta, et me donnant un baiser au front, à la manière du pays, il me souhaita toutes sortes de bénédictions et l'assistance du ciel. » Ici, un trait bien romain, de ce noble peuple qui vivant sur les vestiges de l'antiquité, mêle volontiers au temps présent ses immortels souvenirs : « Je lui demandai son nom : il me répondit qu'il s'appelait *Scipion* et se sépara de nous. A ce nom de Scipion, je me souvins de Scipion l'Africain qui a tant fait pour Rome, et je me dis à moi-même : cet heureux nom encore aujourd'hui sauve un Romain. »

Puis Pignata et son compagnon s'engagèrent sur l'étroite passerelle, et arrivés de l'autre côté du fossé, ces hommes d'un âge de foi s'agenouillèrent et baisèrent la terre de délivrance. Le cri qui s'échappa de leurs poitrines fut une action

de grâces : *Te Deum laudamus, te Dominum confitemur, te æternum patrem....*

III

Voilà donc notre fugitif momentanément à l'abri des poursuites du Saint-Office. La période aiguë de ses tribulations vient de finir, mais tout, dans l'œuvre de son salut définitif, est loin d'être terminé. Après l'action directe, l'action diplomatique. Comme nous l'avons dit lors de la courte halte de Pignata en Sabine, son arrestation ne pouvait plus avoir lieu maintenant que du consentement des magistrats du pays qu'il avait choisi pour refuge, mais il était à craindre que les officialités, informées de son passage, ne sollicitassent et n'obtinssent cette autorisation. De là, la nécessité pour lui de ne pas s'endormir dans une sécurité trompeuse et de gagner au plus vite un pays où la différence de langue et de religion le mît complétement à l'abri des revendications ecclésiastiques. Nous allons donc assister à une nouvelle fuite qui, bien que moins accidentée que celles qui l'ont précédée, contient plus d'un détail qui complète la physionomie de notre héros et de son époque.

La première rencontre que firent Pignata et son compagnon sur les terres du roi d'Espagne fut celle d'une hôtellerie où se trouvait, comme les en avait prévenus Scipion, un poste d'archers placés là, non pas pour examiner les passeports, chose inconnue en ce temps-là, mais par mesure générale de police, et principalement pour s'opposer à la sortie du blé. Ces archers firent subir à Pignata une sorte d'interrogatoire. Il se donna comme étant « sujet de M. le connétable [Colonna]» et leur dit qu'il venait de Marino et allait à Tagliacozzo, chargé d'une mission verbale pour le vicecomte. Après un repas qui leur parut délicieux bien que composé uniquement de champignons, les deux voyageurs passèrent la nuit sur la paille et repartirent le lendemain pour Tagliacozzo avec un ânier qui, moyennant un *demi-*

paolo, consentit à les transporter un peu plus loin, jusqu'à Avezzano, sur le lac de Fucino. Arrivé là, Pignata songea à se séparer de son compagnon. Après avoir changé d'habits avec lui, dans le but, sans doute, d'achever de dépister les recherches dont il aurait pu être l'objet, il chargea Francesco d'une lettre dans laquelle il informait son hôte de la Sabine de son arrivée en terre napolitaine. Dans cette lettre, Pignata priait son ami, entre les mains de qui il avait laissé quelques bagues qu'il portait au moment de son passage, de les vendre et, sur le prix, de faire don à Francesco d'un manteau neuf. Cette largesse fit oublier à celui qui en était l'objet les émotions qu'il venait de traverser, ainsi que les dangers qu'il avait courus, et la séparation eut lieu dans un embrassement fraternel.

Resté seul à Avezzano, Pignata comptait prendre quelques jours de repos, mais, pour s'être départi un moment des mesures de prudence auxquelles le condamnait sa position, il se vit presque immédiatement obligé de se remettre en route. Son premier soin, en arrivant à l'hôtellerie, avait été de demander que l'on fît chauffer du vin pour laver ses pieds écorchés. Il s'était fait également frotter le corps avec de l'huile, et ce détail, assez insignifiant en lui-même, joint à la demande qu'il avait faite d'un lit *à part*, tranchait cependant assez avec son costume de paysan, pour ne pas passer sans être remarqué. L'on en parla dans l'hôtellerie : l'on en parla au dehors, si bien que, le lendemain matin, au sortir de la messe, Pignata se vit aborder par un gentilhomme qui avait ordre de son maître, « un grand seigneur du royaume de Naples », de faire une sorte d'enquête au sujet du voyageur mystérieux qui défrayait déjà les conversations des bonnes gens d'Avezzano. Mis en présence de ce « grand seigneur » Pignata ne peut moins faire que trahir son *incognito* et raconter ses aventures. Tout en lui manifestant une assez vive sympathie, ce personnage déclara ne pas vouloir « se brouiller » avec le Saint-Office. Il conseilla donc à Pignata d'aller chercher le port le plus voisin pour gagner de

là Venise, où il avait l'espoir de rencontrer son frère, et poussa même la condescendance jusqu'à écrire de sa main l'itinéraire que devait suivre Pignata. Puis il le congédia sans s'être enquis (c'est une remarque du narrateur) si sa bourse était suffisamment garnie pour ce nouveau voyage.

Notre fugitif repartit donc et marcha toute la journée dans la direction qui lui avait été indiquée. La nuit venue, et ayant perdu sa route, il trouva asile dans une cabane où trois petits bergers, dont l'aîné pouvait avoir dix-sept ans, consentirent à le recevoir. L'on mit en commun les provisions qui consistaient en des fèves apportées par ces bergers et des champignons ramassés par Pignata, que l'on accommoda « avec de l'huile, du vin, de l'ail, du sel et de la petite menthe. » Pignata avait repris son rôle de pèlerin de Lorette. « Pendant que notre souper cuisait, dit-il, je racontai à ces enfants plusieurs histoires de la vie des saints, y ajoutant quelques exhortations qui étaient *de* leur portée. Je leur fis réciter à tous trois leur *Pater noster*, et le peu de prières qu'ils savaient. Les pauvres pasteurs qui n'avaient jamais ouï de tels discours croyaient que c'était des merveilles. Ils me prièrent de repasser par là, afin de leur dire encore de si bonnes choses. Nous soupâmes gaiement et nous nous couchâmes sur la paille. »

Le lendemain matin, Pignata, remis dans son chemin, put contempler du haut d'une montagne la mer Adriatique. Après avoir mis en fuite une bande de loups, il arriva à Goriano où il trouva dans l'hôtellerie un voyageur qui lui parut être « un homme d'importance, » et que l'on appelait « monsieur le capitaine. » Après avoir lié conversation avec lui, Pignata apprit qu'il avait affaire au bourreau d'Aquila qui se rendait dans plusieurs villages pour y exposer les *quartiers* de quelques malfaiteurs récemment mis à mort. Le transport de ce personnage et de sa funèbre cargaison étant à la charge des villages qu'il traversait, dont les habitants étaient obligés de mettre à sa disposition soit leurs chevaux et charrettes, soit une somme d'argent indétermi-

née, Pignata assista au spectacle des paysans venant débattre, avec cette ténacité qui leur est propre, les conditions de leur contribution. Par son éloquence, il put obtenir quelque adoucissement pour une famille qui, dans sa reconnaissance, lui offrit pour quelques jours le vivre et le couvert, mais il n'en continua pas moins sa route vers la côte. Il avait dans un petit port appelé Civita di Penna des parents qu'il n'avait pas vus depuis son enfance, et chez lesquels il espérait trouver quelques secours d'argent pour payer son passage à Venise. Son attente ne fut pas trompée. Reçu à bras ouverts par ces parents, après s'être glissé un beau soir dans leur maison avec les précautions dont il était devenu coutumier, il put renouveler sa garde-robe et se munir d'une petite somme qui lui permit d'aller attendre dans un port voisin, dont il ne nous dit pas le nom, la mise à la voile d'une felouque en partance pour Venise.

Pignata avait compté sur un départ prochain, sinon immédiat; mais au bout de deux ou trois jours, voyant que le bon vent se faisait attendre, la vision des hommes *à manteau noir* vint de nouveau hanter son cerveau, et discrètement, sans prévenir qui que ce soit, il partit un beau matin, tirant du côté de la Sicile et voyageant soit à pied, soit avec le secours des âniers que le hasard lui faisait rencontrer. Il arriva ainsi, après avoir passé le détroit, à Messine; mais ayant aperçu, se promenant sur le port, deux musiciens romains, « de ceux qu'on fait à la main, » qu'il avait connus autrefois, il prit peur et repassa immédiatement sur le continent où il lui arriva, dans les environs d'Otrante, une déplorable aventure qui faillit marquer le terme de ses pérégrinations. Ce fut la rencontre de deux bandits qui l'assaillirent un soir, à coups de bâton, pendant qu'il cheminait, et le laissèrent pour mort sur la place après l'avoir dépouillé de son argent et de ses vêtements, haut-de-chausses compris. Par bonheur, il se trouva qu'aucun de ces coups de bâton n'avait déterminé de lésion grave, et qu'après une heure d'évanouissement Pignata put se relever et gagner une hutte

de bergers où on le pansa tant bien que mal. Il en repartit vêtu d'une peau de brebis que lui avaient donnée ces bergers, et la Providence, qui place le remède à côté du mal, lui envoya à ce moment la rencontre d'un prêtre auquel il avait fait obtenir autrefois un canonicat par le ministère du cardinal Basadonna, son patron en ce temps-là. Il se fit reconnaître de ce prêtre et obtint de lui, outre le don d'un vieil habit, un secours de deux pistoles qui, joint à pareille somme restée cousue dans la ceinture de son caleçon, lui permit de prendre passage à bord d'un navire qui allait d'Otrante à Zara et sur lequel il s'embarqua avec quelques provisions que lui avait données ce prêtre généreux : « entre autres deux grands coqs d'Inde, du pain et du vin. »

Nous glisserons sur les incidents de cette traversée qui fut des plus pénibles, et nous laisserons de côté les remarques faites par Pignata pendant son court séjour en Dalmatie, pour le reprendre au moment où il s'embarqua à Zara pour Malamocco, sous le nom de *Gasparo Fidele*. Cette nouvelle traversée, également marquée par une tempête dont le narrateur n'omet aucun détail, se termina pourtant heureusement, et le 21 janvier 1694, Pignata se vit enfin à Venise, où il eut bientôt retrouvé son frère. L'on était en carnaval, et, grâce à la liberté du masque (car il y avait encore des précautions à prendre), Pignata, amplement reposé, put se divertir à loisir. Nous n'avons pas besoin de dire que l'accueil de son frère avait été des plus tendres, et qu'un des premiers soins du fugitif avait été de se rééquiper et de quitter le costume calabrais qu'il portait depuis son départ d'Otrante et qui le faisait, dit-il, ressembler au personnage bouffon du théâtre Italien connu sous le nom de *Giangurgolo Calabrese*.

Le carême arrivé, Pignata partit pour Gratz avec son frère, qui y était rappelé par ses fonctions de maître de chapelle du prince d'Eckenberg. Il reçut de ce prince l'accueil le plus bienveillant et revit, non sans une douce émotion, sa vieille mère ; mais l'heure du repos définitif n'était

pas encore venue pour lui. Les chancelleries n'étaient pas restées oisives : la trace du fugitif avait été suivie et un ordre d'arrestation avait été obtenu de l'Empereur. Un beau soir, donc, la maison qu'habitait Pignata se trouva entourée de soldats de police. Il n'attendit pas la visite domiciliaire dont il allait être l'objet avant d'en devenir la victime. Il se souvint du bonheur avec lequel, sur le chemin de Riofreddo, il avait traversé les archers endormis, et simulant l'indifférence d'un homme qui n'a rien à craindre, il sortit d'un pas tranquille de la maison et franchit un cordon de sentinelles qui, trompées par le calme de son attitude, ne songèrent pas à l'arrêter au passage. Il se rendit immédiatement au palais du prince d'Eckenberg, et dès le lendemain sortit de la ville dans un costume d'étudiant.

De Gratz il alla à Goritz où il reçut du comte de Rabatta, auquel il avait été recommandé, l'hospitalité la plus généreuse ; mais sur l'avis que lui donna ce seigneur, qu'il ne pouvait pas lui garantir une absolue sécurité, il jugea à propos de se réfugier dans une des villes libres de l'Allemagne. Il partit donc, évitant la grande route, et arriva enfin, sans autres incidents, à Augsbourg ; mais là, ne se croyant pas encore en sûreté, il reprit sa course et ne s'arrêta plus qu'à Amsterdam, où il pouvait se sentir définitivement à l'abri des poursuites du Saint-Office et où il arriva, comme nous l'avons dit au début de ce récit, dans le mois de juin 1694.

Ici finissent les *Aventures* de Pignata. Que devint-il depuis ? C'est ce qu'a négligé de nous dire l'éditeur de ces *Aventures* dans l'avertissement de son volume, publié seulement en 1725. Nous nous plaisons à supposer que la nouvelle existence de Pignata aura été moins tourmentée et qu'il aura pu cultiver en paix les divers talents dont nous l'avons vu doué. Cette hypothèse soulève une autre question. Comme peintre, comme compositeur de musique et comme poëte, est-il resté quelque chose de son *œuvre ?* A cet égard nos recherches ont été vaines, et nous serions heureux si quelque lecteur du *Bulletin* voulait bien nous aider à compléter sous ce rapport

la notice, trop longue peut-être, que nous venons de consacrer à Joseph Pignata. W. O.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LES

MÉTAMORPHOSES DU JOUR

par

GRANDVILLE.

Les pièces des *Métamorphoses du jour* ont d'abord paru séparément, numérotées de 1 à 71, non compris le titre. On doit y joindre trois pièces sans numéros dont la publication a été interdite en France et qui portent la rubrique de Bruxelles, ce qui élève à 74 le nombre des sujets dont la suite se compose.

Les premières pièces ont été publiées en 1828, mais les dernières et le titre général (très-rare), lithographié par Grandville lui-même, après l'achèvement de l'ouvrage, n'ont paru qu'en 1829.

Cette publication, dont les deux premiers tirages sont aujourd'hui recherchés, est très-intéressante. Non-seulement elle offre une représentation fidèle et curieuse des costumes de la fin de la Restauration (c'est son moindre mérite), mais elle fut la première révélation de l'esprit satirique de Grandville dont elle fonda la réputation. Elle eut un succès prodigieux, et le nom de l'auteur, peu connu jusqu'alors, devint populaire. Elle le mit en évidence bien mieux qu'une autre suite plus remarquable encore et, à notre avis, l'un des chefs-d'œuvre de Grandville. C'est une

suite de dix pièces intitulée *le Voyage pour l'éternité*, et qu'on pourrait appeler la danse macabre du dix-neuvième siècle. Quant aux *Métamorphoses du jour*, la seule des suites de Grandville dont nous nous occupons, elle est appréciée ainsi qu'il suit par M. Ch. Blanc dans sa biographie de l'artiste : « L'idée était neuve par une face et piquante : elle fit fureur dès le début; aussi l'artiste n'eut-il pas besoin d'aller chercher les éditeurs, il les fit venir. Sans doute l'apologue qui prêtait notre langage aux animaux était aussi ancien que le monde, et Aristote, qui a remué toute chose, avait dit, il y a quelque deux mille ans, les rapports de la physionomie humaine avec celle des animaux; mais la nouveauté consistait à leur faire endosser nos habits, à les introduire en escarpins dans nos salons, à les transformer en personnages vraisemblables, 'en leur assignant un rôle à chacun dans l'éternel vaudeville du monde. Grandville a rendu l'homme inséparable de l'animal; il les a soudés l'un à l'autre, comme la fable avait fait des deux êtres qui composaient Chiron; mais, à l'inverse du centaure, ses acteurs ont des têtes de bêtes sur des épaules humaines.

« Les *Métamorphoses du jour* eurent un succès prodigieux. Parmi ces satires toutes morales, il s'était glissé un trait politique et ce fut la fortune de l'auteur.... je me trompe, de l'éditeur ».... Ici l'auteur place une anecdote de coulisses dont le héros est un prince de la branche cadette et l'héroïne une ingénue du boulevard qui amusait les bourgeois par son talent et ennuyait les beaux fils (on dirait aujourd'hui les gommeux) de sa vertu. Le tout Paris de l'époque s'occupa de cette historiette que l'auteur termine par un racontar dont nous lui laissons la responsabilité : « L'on raconte, dit-il, que la duchesse de Berry, c'était en 1829, se fit un malin plaisir d'oublier sur sa table, un jour de réception, quelques épreuves de cette *Métamorphose* (1) trouvée charmante par les censeurs de la branche aînée. Ce fut,

(1) N° 42 de la suite originale.

on le pense bien, à qui rirait le plus haut des malheurs de l'amant heureux. A partir de ce jour, les *Métamorphoses* de Grandville devinrent l'objet de toutes les conversations. On les trouvait sur tous les guéridons, dans toutes les mains. Deux auteurs, MM. Paul Lacroix et Ozanneaux, improvisèrent pour l'Odéon une pièce dont l'ouvrage de Grandville leur fournit la pensée et le titre : les personnages devaient changer de tête, et l'on se demandait qui peindrait ces physionomies de carton. Naturellement Grandville. Mais où est cet homme depuis hier si célèbre? On le cherche partout et on le découvre en son cinquième étage de la rue des Petits-Augustins, au 10, dans une petite chambre sans meubles. Vous êtes sans doute un habitué du Jardin des Plantes, dit le bibliophile à l'artiste. — Monsieur, reprit modestement Grandville, je n'ai vu les animaux que dans Buffon. C'est là que je les étudie (et il montrait une petite édition anglaise de l'Histoire naturelle : *Extracts from Buffon*, in-12); voilà le livre d'où je suis sorti. »

Les *Métamorphoses du jour* ne sont devenues un livre qu'en 1854 (1), après la mort de l'auteur. A cette époque, les planches ou plutôt les pierres lithographiques originales n'existaient plus, et l'on chercha à suppléer par un texte, dû aux célébrités contemporaines, à l'infériorité des dessins qui sont une faible reproduction des originaux. Ce texte fut demandé par le libraire Gustave Havard à MM. Albéric Second, Louis Lurine, Clément Caraguel, Taxile Delord, H. de Beaulieu (Hipp. Belloc), Louis Huart, Charles Monselet et Julien Lemer. On y joignit une excellente biographie de Grandville, par M. Ch. Blanc, et le tout fut publié, dans le format grand in-8°, sous la date de 1854, mais en réalité à la fin de 1853.

Malgré l'infériorité des reproductions, l'esprit qui y restait encore fit vendre cette édition. Elle fut épuisée en quel-

(1) Et non en 1334, comme l'indique, par erreur, l'imprimeur du *Trésor de la curiosité* de M. Ch. Blanc, t. II, p. 410.

ques années, et MM. Garnier frères, acquéreurs des planches, en ont publié une nouvelle édition en 1869, toujours dans le format grand in-8°. Le titre de cette nonvelle et dernière édition indique que les auteurs du texte sont les mêmes que les collaborateurs de l'édition de G. Havard, mais que ce texte a été revu et complété par J. Janin. Cette édition est, en outre, enrichie d'un grand nombre de têtes de pages et de culs-de-lampe copiés ou imités d'après Grandville. Dans ces deux éditions avec texte, l'ordre primitif des sujets a été bouleversé et leur nombre se trouve réduit à 70.

Revenons aux originaux des *Métamorphoses*. Ils sont sans aucun texte autre que les légendes du bas. Cependant quand la collection est complète pour les planches publiées en France, c'est-à-dire quand les numéros se suivent de 1 à 71 (ce qui est très-rare), cette collection forme un volume in-4° oblong. On doit y trouver une préface imprimée au recto d'une page dont le verso est blanc. Cette préface est d'Achille Comte. L'auteur y flagelle, dans le style de l'époque, les imitateurs de Grandville (Garnerey et autres), qu'il compare à des *mouches impures souillant les mets de la table des Dieux*. Cette préface est rare ; sa brièveté nous engage à la reproduire :

Quid rides?... de te fabula.
Horat., Sat.

« N'en déplaise aux plus habiles interprètes de la nature, il y a toujours quelque chose à surprendre dans l'étude de l'homme, soit qu'on le considère seul, sans communication avec les intelligences, vivant sans idées ou sans notions ; soit qu'on l'observe dans ses liens de famille ou d'amour, attaché à ses semblables par des rapports d'intérêt ou de pouvoir, par les mêmes pensées ou les mêmes besoins, par les mêmes souvenirs ou par les mêmes espérances.

« Ces réflexions m'ont été suggérées par les *Métamorphoses du jour*, apologues aimables qui sont à la fois la pein-

ture vivante de nos mœurs sociales et la satire des institutions ou des préjugés de toute espèce qui, chaque jour, offusquent notre esprit et fatiguent nos regards.

« Convaincu que la vérité peut circuler impunément sous les yeux mêmes des hommes qu'elle attaque, l'auteur des *Métamorphoses* a frondé les ridicules de ses contemporains, tout en conservant aux auteurs qu'il a mis en scène les mœurs qui leur ont été données par la nature ou tout au moins par l'opinion.

« Nous devrions parler ici de la forme burlesque dont il a revêtu ses tableaux; nous devrions admirer avec quel art ce peintre délicat et mordant sait allier la grosse plaisanterie grivoise à la malice fine et de bon goût; mais il nous faudrait analyser chaque scène et l'espace nous manquerait. Nous nous bornerons à signaler l'accueil flatteur qu'ont reçu du public les *Métamorphoses* de M. Grandville; c'est peut-être dans ce succès immense que l'on peut trouver une excuse pour les imitateurs serviles qui se sont mis à sa remorque; semblables à ces mouches impures qui vont jusque sur la table des Dieux souiller les mets les plus délicats, les compilateurs ne mettent du prix aux productions du talent que lorsqu'ils peuvent en extraire quelque chose d'analogue à leur essence : Malheureux! qui ne comprennent pas que, comme le poëte, le peintre doit être soi et ne pas être autrui, et que même ce qu'il prend d'un temps qui ne fut pas le sien, il doit le revêtir de sa propre nouveauté et le dégager des traces de son origine. »

ACHILLE COMTE.

Les dessins originaux ont été exécutés par Grandville lui-même sur des pierres lithographiques. L'artiste, qui n'était pas encore en renom, fut, comme précédemment, son propre lithographe. C'est ce qui distingue cette suite, et plusieurs autres, de celles qui ont été traduites sur la pierre, par des interprètes plus ou moins fidèles, et dans lesquelles l'esprit a souvent disparu en grande partie. On peut s'en

convaincre en comparant les dessins originaux de Grandville, presque tous conservés et disséminés dans diverses collections, avec les épreuves lithographiques des suites dont nous parlons. Si Grandville, moins surchargé de travail, avait pu continuer à reproduire lui-même ses propres dessins, il serait encore certainement plus apprécié qu'il ne l'est de nos jours. Mais ses productions furent bientôt tellement recherchées, qu'il dut se borner à exécuter ses dessins, auxquels il apporta toujours un soin extrême, en abandonnant à d'autres mains le soin de les traduire sur la pierre.

On rencontre quelquefois des épreuves non coloriées de la suite des *Métamorphoses du jour;* elles sont peu terminées, presque au simple trait, avec de légères hachures destinées à guider l'enlumineur. Ces épreuves sont très-spirituelles; cependant, comme elles étaient destinées à être coloriées, elles sont nécessairement sèches et dépourvues d'effet; en conséquence, on préfère celles qui ont été enluminées avec un certain soin, ce qui se rencontre assez souvent.

Les éditeurs de cette suite étaient Bulla et le célèbre Martinet, dont les relations étaient très-étendues en France et à l'étranger. Ayant eu l'heureuse idée de conserver les pierres, ils purent en faire successivement plusieurs tirages. Quelques épreuves du premier tirage ayant pénétré en Angleterre, elles y furent appréciées, et leur succès décida les éditeurs français à faire un nouveau tirage avec des légendes en français et en anglais. Ce tirage bilingue eut lieu pour les quarante-trois premières pièces (au moins). Puis le débit ne paraissant plus assuré de l'autre côté du détroit, on renonça aux légendes anglaises et le reste de la suite a paru avec le texte français seul. C'est du moins la remarque que nous avons pu faire sur plusieurs exemplaires. Il ne nous a pas été donné de lire le texte anglais sur des sujets portant des numéros postérieurs au quarante-troisième.

Grandville s'est souvent plaint avec vivacité des imita-

teurs de son ouvrage. Le numéro 33 des *Métamorphoses* est une critique de ses plagiaires. On y voit des geais se parant des plumes du paon, c'est-à-dire, copiant ou imitant les *Métamorphoses*. L'un d'eux travaille sur une table d'où pend « le Voleur, journal. » Au-dessous, se trouve un portefeuille sur lequel on lit : « La petite Ménagerie, par G. » Ceci est dirigé contre Garnerey ou Garneray, qui publiait à Paris, sous ce titre, un recueil destiné à faire concurrence à celui de Grandville. Plus en arrière, on voit un autre portefeuille intitulé : la Métempsycose réalisée par G. (Garnerey). C'est le titre d'une publication faite à Bruxelles. Au bas, on lit sous le personnage principal ces jolis vers tirés de la fable IX, livre IV, de La Fontaine :

Il est assez de gens à deux pieds comme lui,
Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui,
Et que l'on nomme plagiaires.
(*La Fontaine.*)

Nous allons faire connaître les caractères distinctifs des tirages successifs des originaux, en faisant observer que l'ordre primitif des pièces n'a été maintenu que dans le second.

Ier tirage.

Les pièces sont numérotées de 1 à 71, non compris le titre servant de couverture, qui n'est pas chiffré. En cet état, la suite entière se présente avec le texte français des légendes seul, et avec la double adresse de Bulla et de Martinet. Le titre ne porte que l'adresse de Bulla.

On joint à ce tirage, ainsi qu'au suivant, deux pièces publiées à Paris, sous la rubrique de Bruxelles, chez Borella (peut-être un nom supposé), et qui ne sont pas chiffrées :

1° Famille des scarabées;

2° Une bête féroce ou l'ami de la Gazette.

3° La chasse et la pêche.

Ces pièces se rencontrent toujours sans numéros. Celles qui portent l'adresse de Borella sont très-rares. Un nouveau tirage en a été fait en France, après 1830; en cet état l'adresse de Borella est effacée. L'adresse de Borella ne se trouve jamais sur la troisième pièce publiée sans numéro. Elle ne paraît pas avoir été interdite, car elle porte l'adresse de Martinet.

IIe tirage.

Les légendes en français qui se lisaient au bas des sujets portant les numéros de 1 à 43 ont été effacées, puis reproduites, d'une autre écriture, avec la traduction en anglais. L'ordre des planches a été conservé. Les adresses de Bulla et de Martinet, effacées en même temps que les légendes, ont été rétablies; mais elles sont d'un caractère moins net que celui du premier tirage. Le mot *Paris* qui se lit presque toujours dans le premier tirage, avant l'adresse de Bulla, a été supprimé, excepté sur le numéro 25 où l'on aperçoit encore, sur certaines épreuves, les traces de l'ancienne adresse. Ajoutons qu'on rencontre quelques pièces, destinées à l'Angleterre, et dans lesquelles la double adresse de Bulla et de Martinet a été effacée, puis remplacée par : *London* 1st *January* 1829, *Published by M. Loan*, 26, *Hay-Market*. Il est possible que cette adresse existe sur les 43 premières pièces, mais nous ne l'avons rencontrée que sur une dizaine de morceaux.

Nota. — Ces deux tirages sont également bons. Ils ont été coloriés avec soin et d'une manière assez spirituelle.

IIIe tirage.

Les pierres ont été lourdement retouchées, afin de résister à un tirage considérable et peu soigné. Les numéros qui se voyaient sur les deux premiers tirages ont été sup-

primés, ainsi que le texte des légendes en anglais sur la plupart des pièces où il se trouvait. Ces légendes anglaises ont été conservées seulement sur quelques pièces retouchées comme toutes les autres. Le nom de l'imprimeur Langlumé a été conservé sur certaines pièces; le plus souvent il a été effacé.

En cet état, la suite, ou seulement une partie, a paru, non coloriée, dans le *Charivari* en 1834 et 1835. La famille de Scarabées s'y trouve.

IVe tirage.

En cet état, la suite a été numérotée à nouveau dans un ordre différent de celui des deux premiers tirages. Chaque pièce est entourée d'un double filet. Le nom et l'adresse d'*Aubert*, *place de la Bourse*, se lisent sur plusieurs pièces, ainsi que sur un titre spécial fait pour ce tirage, mais qui n'est pas de Grandville. Chaque sujet est lourdement colorié.

Il résulte de ce qui précède que les deux premiers tirages sont les seuls qui soient recommandables. Quant aux copies qui accompagnent le texte imprimé, et qui sont seules dans le commerce, elles ne reproduisent que 67 planches de la suite originale qui en comprend 74.

Les pièces non reproduites sont :

N° 58. *La walse.*

N° 60. *En avant quatre,*

N° 67. *La ménagerie.*

N° 68. *Grande réjouissance publique.*

N° 71. *Omnibus royal des Pays-Bas.*

Sans numéro. *Une bête féroce, ou l'Ami de la Gazette.*

Idem. *La chasse et la pêche.*

Pour atteindre le nombre de 70 planches qui se trouvent dans les éditions avec texte, on a pris dans différents ouvrages de Grandville trois sujets ayant quelque ana-

4

logie avec les métamorphoses, mais qui n'en font pas partie, savoir :

N° 2. La mère. — *Attends! attends! petit matou....*
Le fils. — *Oh! j'aurai ben l'temps d'licher la crème.*

N° 19. *L'As de cœur m'annonce qu'il y a du trèfle dans votre affaire.*

N° 66. *Ah! j't'y prends, mon lapin... à manger les choux du voisin....*

Malgré ces défectuosités, malgré l'infériorité des reproductions, les deux éditions avec texte ont obtenu un succès dû, en partie, à la difficulté de réunir la collection complète des originaux. Après quarante-cinq ans, les premiers ouvrages de Grandville sont devenus rares, comme ceux des anciens maîtres, et l'esprit qu'il a semé à pleines mains, dans ces productions, est tel qu'on en retrouve encore quelques traces dans les copies anonymes, quoiqu'elles soient faussement signées du nom du maître.

Et cependant combien n'y aurait-il pas de bévues à signaler dans ces reproductions! Nous n'en citerons qu'une seule. Dans la planche XXI des éditions avec texte, représentant le duel de l'écrevisse et du lion, duel où il n'y aura d'autre sang versé que celui des volailles du restaurateur, l'enlumineur n'a pas compris Grandville. Il a cru faire merveille en coloriant de rouge l'écrevisse transformée en duelliste peureux, comme si l'écrevisse était naturellement écarlate! Le duelliste qui recule ne doit pas être représenté en écrevisse cuite; il est vivant et tient trop à sa peau pour la compromettre. Les premiers éditeurs ne s'y sont pas trompés. Il n'y avait qu'à les imiter.

Quant au texte, il est généralement inférieur à ce qu'on pouvait attendre des hommes d'esprit dont les noms figurent sur le titre. On a évidemment tiré à la page, là où quelques lignes auraient suffi pour l'exposition du sujet, le plus ordinairement très-transparent, et qui pouvait se passer de commentaire. Mais il fallait faire un gros volume. De

là ces miévreries littéraires si éloignées du sel parfois un peu gaulois de Grandville. Dans les originaux, l'auteur des dessins, en une ou deux lignes de légendes, dit ce qu'il doit dire. Le plus souvent, les nouveaux éditeurs ont reproduit ces légendes, et c'était ce qu'il y avait de mieux à faire. Quelquefois cependant ils ont ajouté, supprimé, changé, mais jamais heureusement. Ce qu'il y a de mieux dans ce volume, pour le fond et pour la forme, c'est une excellente biographie de Grandville, écrite de main de maître, par M. Ch. Blanc. On la vendait autrefois au prix modeste de cinquante centimes. On ne la trouve plus facilement aujourd'hui. Serait-elle déjà devenue rare sous ce format in-32 où elle a paru il y a vingt ans?

E. Meaume.

CORRESPONDANCE

A M. Léon Techener, directeur du *Bulletin du Bibliophile*.

Monsieur,

Je viens de lire, dans le numéro d'octobre-novembre 1874 du *Bulletin*, les pages intéressantes que M. W. O. a consacrées au poëme en prose de Grainville : *le Dernier Homme*. Mais je me permettrai d'exprimer un regret, c'est que l'auteur de l'article n'ait pas eu la pensée de comparer entre elles les deux prétendues éditions du livre dont il fait à juste titre l'éloge. Il eût constaté, au premier aspect, que la mauvaise chance de l'infortuné Grainville l'avait poursuivi au delà du trépas. Malgré le mérite réel de l'œuvre, tous ou presque tous les exemplaires de 1805 sont restés dans le magasin de Déterville.

En 1811, les titres furent tout simplement changés. C'était un moyen employé, pour ainsi dire, de temps immémorial, et dont

on use encore largement aujourd'hui. Nodier réhabilita le condamné par sa charmante préface, et, dans l'intérêt même du libraire et du livre auquel il donnait ainsi un regain d'existence, il dut écrire cette phrase de commande qu'*une première édition s'en était obscurément écoulée*. Pieux subterfuge, hélas! car la comparaison du papier, du caractère, de la mise en pages, de quelques coquilles identiques dans les deux éditions prétendues, m'a tout révélé, et je me suis contenté de conserver l'exemplaire à la date de 1805, qui me sembla devoir être beaucoup plus rare que ceux de seconde date, en y joignant une note, que je regrette de n'avoir pas sous les yeux, et la préface de Nodier, empruntée à l'exemplaire de 1811, lequel était d'ailleurs incomplet et en assez mauvais état.

Faut-il ajouter que *le Dernier Homme* a été imité en vers, sous le même titre, par Creuzé de Lesser, et que le poëme d'*Omégare* en doit être aussi une imitation, qu'il soit de M. Gagne, l'archirimeur, ou de Mme Gagne, née Élise Moreau, poëte beaucoup moins excentrique que son mari.

Agréez, monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Prosper BLANCHEMAIN.

Château de Longefont, 2 janvier 1875.

REVUE CRITIQUE

DES

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Léopold Robert d'après sa correspondance inédite, par Charles Clément. ***Paris, Didier et Cie,*** **1875; un vol. in-8° (prix : 7 francs).**

Le volume que M. Charles Clément vient de consacrer à Léopold Robert fait suite à des études très-remarquées et très-remarquables sur Géricault et Prud'hon. Quiconque s'est occupé du peintre des *Moissonneurs* et des *Pêcheurs de l'Adriatique*, connaissait les biographies de MM. Delecluze et Feuillet (de Conches). On pouvait croire la matière épuisée par ces deux panégyristes. La lecture du livre de M Ch. Clément prouve le contraire. Il est le complément et comme le lien de ses aînés. Une volumineuse correspondance — les artistes écrivent beaucoup — communiquée à l'auteur par MM. Aurèle Robert frère de Léopold et Albert de Meuron, correspondance augmentée d'aperçus les plus judicieux et les plus élevés, jette sur certaines périodes de la vie de Léopold Robert un jour plein d'intérêt. M. Ch. Clément a raison de faire remarquer combien « la nature droite, sérieuse, patiente, scrupuleuse du peintre, se montre à chaque ligne; et il semble que le spectacle de ces luttes intérieures, de ces efforts obstinés, soit propre à captiver l'observateur du cœur humain, le philosophe, le moraliste aussi bien que l'artiste de profession. »

Je vais plus loin : Ce sont les artistes que le spectacle intéressera le moins, M. Ch. Clément s'étant occupé moins de l'artiste que de l'homme privé. Il restera toujours à classer Léopold Robert à son véritable rang parmi les peintres français, à se rendre compte des influences qui ont agi sur son talent, de la tournure qu'elles lui ont donnée, de l'action qu'il a exercée sur ses contem-

porains; à faire la part de la violence des enthousiasmes ou de l'injustice des détracteurs, à mettre en un mot Léopold Robert à sa véritable place. Mieux que qui que ce soit, M. Ch. Clément pouvait se charger de cette mission. Il a évidemment voulu autre chose. La lumière dont il a éclairé l'homme privé a mis en relief bien des ressorts de l'artiste. Si quelqu'un se laisse tenter par ce rôle de juge sans appel, ses arrêts n'auront chance d'être équitables qu'autant que les éléments d'information auront été empruntés au livre de M. Ch. Clément.

Léopold Robert placé définitivement, il y aura encore à pénétrer le mystère de son suicide. Les causes de cet événement pourront-elles jamais être connues? J'en doute fort. Elles appartiennent, selon moi, au fond même de l'homme, à la tournure de son imagination et de son esprit; elles constituent l'essence de son caractère dont elles ont été le charme et le malheur, et ce n'est pas même dans les épanchements d'une correspondance intime que l'on parviendra à les découvrir. Est-ce l'excès des douleurs physiques, sont-ce les déboires de la renommée, sont-ce les souffrances d'un amour malheureux qui ont conduit une intelligence de valeur à cette épouvantable détermination? La mort a emporté la victime et son secret. Le voile qui le couvre ne sera jamais soulevé.

En dehors du sujet et pour ne parler que de la forme : ce livre m'a fait un grand plaisir qui sera partagé, j'en suis certain, par tout esprit lettré. Il est écrit dans une langue pure, correcte, un peu grave; mais la légèreté commence à me porter sur les nerfs, et je rends grâce à tout ce qui me repose et me relève du marivaudage contemporain. On sent chez l'écrivain un homme convaincu, ne parlant pas pour parler, réfléchissant avant d'écrire, et, quand il rencontre un sujet sérieux, voulant le traiter sérieusement. Mais sans vouloir faire ici l'éloge du critique du *Journal des Débats*, j'avoue que si j'avais l'honneur d'être artiste, son jugement serait un des seuls dont je ferais état. Il avait dit le dernier mot sur Géricault et Prud'hon. Il vient d'en faire autant pour Léopold Robert, et a rendu la tâche impossible à ceux qui viendront après lui.

C. R.

NÉCROLOGIE

— Nous avons à enregistrer la mort de M. Jean-Nicolas Raulin, ancien libraire, mort à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 23 décembre. C'était dans son temps un des habitués de la salle Silvestre, il suivait toutes les ventes, y achetait souvent et était généralement estimé et aimé de ses confrères. C'était un parfait honnête homme.

— Jean-Eugène-Édouard Lelogeais, libraire-bouquiniste à Paris, est décédé le 26 novembre dernier, à l'âge de trente-neuf ans, laissant une veuve et un fils, auxquels les témoignages des regrets de ses confrères n'ont pas manqué.

— Louis-Émile Béghin, libraire à Lille, chevalier de la Légion d'honneur, est mort le 7 janvier, à l'âge de soixante-quatre ans. C'est une perte pour la librairie et pour les amateurs de livres de sa ville, il laissera aussi de vifs regrets auprès de tous ceux avec lesquels il était en relation.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Société des Bibliophiles. — M. le comte de La Béraudière, bibliophile bien connu des amateurs de livres, vient d'être élu membre de la *Société des Bibliophiles*, en remplacement de M. le vicomte de Beauchesne, décédé.

Bibliographie alsacienne. — M. Engel-Dollfus vient de nous adresser la *Liste préparatoire d'un dictionnaire biographique*

d'Alsace, qu'il avait mis au concours en 1869, et auquel plusieurs de ses amis travaillent avec persévérance. La *liste préparatoire* de 111 pages, grand in-4°, a été imprimée à Mulhouse en 1869. Quelque incomplète qu'elle soit, d'après l'auteur, elle contient cependant 2500 noms, et l'indication de plusieurs séries de magistrats et de seigneurs, qui fourniront encore un grand nombre d'articles. Ses derniers feuillets renferment sept notices biographiques, *à titre de spécimen*, rédigées par MM. Aug. Stœber, X. Mossmann, Rodolphe Reuss, N. Wilhelm et G. Stoffel. Cet ouvrage est un monument historique que les enfants de l'Alsace élèvent à leur patrie, si française par le cœur, et toute la France l'accueillera avec le plus vif intérêt.

M. Engel-Dollfus nous a également envoyé une *Étude sur les monnaies alsaciennes du cabinet de France*, par M. Arthur Engel (son fils); *Mulhouse*, 1874, in-8, de 37 pages. Cette étude, extraite de la *Revue d'Alsace*, qui continue à être publiée à Belfort, est accompagnée d'une planche de douze monnaies ou médailles, et contient la description de 235 monnaies alsaciennes. C'est une partie fort intéressante de l'histoire d'Alsace, traitée avec soin, à l'aide d'intelligentes recherches.

— La Renaissance de l'hellénisme et Alde Manuce. M. Ambroise-Firmin Didot, helléniste très-distingué, comme on sait, va publier un grand et savant ouvrage où il aura consigné les principaux résultats de ses recherches littéraires et philologiques : « Les deux grands moteurs de la culture intellectuelle en Occident, dans les temps modernes, dit M. Didot, furent, on le sait, la Renaissance des lettres et des arts avec l'invention de l'imprimerie, dont le concours inespéré vint sauver et propager les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Dans cette brillante renaissance, la meilleure part revient peut-être à l'influence de trésors littéraires de la Hollade et à leur propagateur enthousiaste, Alde Manuce. » C'est une étude qui fait, à nos yeux, le plus grand honneur au bibliophile.

De l'Éducation des filles, par Fénelon, suivi de ses Dialogues sur l'éloquence et de sa Lettre à l'Académie française; avec une Introduction par M. Silvestre de Sacy, de l'Académie française; 1 vol. in-12. 6 fr.

Grand papier de Hollande. 15 fr.

Pensées sur divers sujets de religion et de morale, par Bourdaloue, précédées d'une Introduction par M. Silvestre de Sacy, de l'Académie française; 2 vol. in-12, br. Prix. 12 fr.

Grand papier de Hollande (15 fr. le volume). 30 fr.

Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, jurisconsulte et poëte national du Beauvaisis (1246-1296), par H.-L. Bordier, 1869 et 1874; 2 part. formant 1 vol. gr. in-8° de 422 pages, HUIT pl. et 1 carte. Prix. 12 fr.

Tiré à deux cents exemplaires. Voir la notice du *Bulletin du Bibliophile*, janvier 1874.

Vie d'une religieuse du Sacré-Cœur (1795-1843), par le prince Augustin Galitzin; in-12, br. 3 fr.

Les Romans de la Table ronde, mis en nouveau langage et accompagnés de recherches sur l'origine et le caractère de ces grandes compositions, par Paulin Paris, de l'Institut. *Paris*, 1868; 3 vol. in-12, ornés de quatre planches, br. Prix. 18 fr.

Papier vergé, tiré à cent exemplaires, 15 fr. le vol. 45 fr.

Souvenirs de Charles-Henri, baron de Gleichen, précédés d'une Notice par Paul Grimblot. *Paris*, 1868; 1 vol. in-12, broché. Prix. 4 fr.

Le baron de Gleichen, né en 1735, est mort en 1807.

Mémoires de Philippe Boudon, sieur de la Salle (1626-1652), publiés sur le manuscrit inédit, avec notes et introduction, par le comte de Baillon; petit in-8°, papier vergé. 8 fr.

Papier de Hollande. 16 fr.

Jolie publication de bibliophile; mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France et très-intéressants.

Vie de madame de la Fayette, par Mme de Lasteyrie, sa fille, et précédée d'une notice sur la duchesse d'Ayen (mère de Mme de la Fayette), (1737-1807); 1 vol. in-12. 5 fr.

Une Fabrique de faux autographes, ou récit de l'affaire Vrain-Lucas, par MM. Henri Bordier et Émile Mabille; in-4°, accompagné de 14 fac-simile des principaux documents mis en cause. Prix. 10 fr.

Répertoire universel de bibliographie, par Léon Techener, ou Catalogue général, méthodique et raisonné de livres rares et curieux; 1 vol. gr. in-8° de 753 pages. Prix. 10 fr.

État actuel de la Maison de France; lignée des princes et princesses, dates de leur naissance, leurs qualités, leurs alliances, etc ; br. in-12. Prix. 0 fr. 50

Le Propriétaire-Gérant : LÉON TECHENER.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

1875

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Ph. Beaune; Prosper Blanchemain; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, biblioth. de Chaumont; E. Castaigne, bibliothéc. à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la Bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse; Émile Deschamps; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, de Blois; Jules Janin, de l'Académie française; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; P. Margry; Fr. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles français; Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale, Rouard, biblioth. d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie française; Sainte-Beuve, de l'Académie française; Éd. Tricotel; Vallet de Viriville; Francis Wey, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.

FÉVRIER.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE,

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.

1875.

LIVRAISON DE FÉVRIER.

UN PAMPHLET LATIN, CONTRE RONSARD (1563); annoté par Éd. Tricotel.

COMPLÉMENT DE LA NOTICE SUR TITE STROZZI ET SUR HERCULE, SON FILS; par M. Jos. Lavallée.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ :

IX. *LA MORT DE NADIR OU DE THOMAS KOULIKAN.*

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise, par Ambroise-Firmin Didot.*

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE :

— LA NOUVELLE ÉDITION D'ANDRÉ CHÉNIER ET SON EXAMEN CRITIQUE.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE : la première représentation de *la Fille de Rolland, de M. Henri de Bornier*, par Jules Bonnassies.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS : Une histoire de savant, — Les mystères de la collaboration.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

LA SECONDE PUBLICATION-SÉRIE PAR LÉON TECHENER SE COMPOSE DE :

1865. — 32e année, un volume.
1866. — 33e année, —
1867. — 34e année, —
1868. — 35e année, —
1869. — 36e année, —
1870. — 37e année, } un volume.
1871. — 38e année, }
1872. — 39e année, —
1873. — 40e année, —
1874. — 41e année, —
1875. — 42e année (*en souscription*).

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les départements et 16 fr. pour l'étranger.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

Les ouvrages dont il sera envoyé DEUX EXEMPLAIRES seront annoncés d'abord; plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu.

UN PAMPHLET LATIN

CONTRE RONSARD.

1563.

La querelle des protestants avec Ronsard, querelle à la fois politique et religieuse, est assurément un des épisodes les plus curieux de la vie du grand poëte du seizième siècle. Deux causes amenèrent cette querelle : l'une fut la publication par Ronsard de son *Discours des misères de ce temps;* la seconde, la part effective qu'il prit comme chef de bandes dans la première guerre civile qui éclata en 1562. Ronsard était alors curé d'Évaille. Irrité du pillage des églises et des dévastations sans nombre que commettaient les calvinistes dans le Vendômois, il sentit se réveiller son ancienne ardeur pour les armes. Il se mit aussitôt à la tête de la noblesse du pays, et fondit l'épée au poing sur les rebelles, dont il fit un grand carnage. De Thou a raconté le fait au livre XXX de son *Histoire*, et ses paroles méritent d'être reproduites textuellement. Nous suivons le texte de l'édition latine de Londres, 1733, 7 vol. in-f° (Voy. le t. II, p. 189-190). « .... Nec in « Vindocino agro melius erat; ubi irritata plebs ob dejectas passim insolenter a protestantibus imagines et in ipsa urbe comitum « ac ducum sepulchra immani feritate violata, tantum odium « conceperat, ut non mitius cum iis quam canibus rabidis sibi « agendum existimaret. Et vero protestantes tanto furore bacchabantur, ut qui inter eos plus sapiebant coacti fuerint ex Cenomanis militem ad eos reprimendos evocare. Quâ ex re commota « nobilitas arma sumit, duce sibi delecto Petro Ronsardo, qui « curionatum Evalliæ tenebat, loci amœnitate aut commoditate « captus. Neque enim is erat qui libertatem suam atque adeo « licentiam poeticam sacerdotalis muneris necessitate, tanquam « compede, ad gravitatem eâ functione dignam vellet astringere, « sed homo generosus et à teneris annis inter nobiles pueros Caroli Aureliani ducis, Francisci I filii in aula, et postea milita-

« ribus studiis in Angliâ et Scotiâ innutritus, antequam literis sub « Joanne Aurato operam daret, et divinum ingenium ad poeticam « appelleret, inter pacatæ vitæ oblectamenta, etiam armorum cu- « ram et amorem retinuerat. Is igitur insolentiam cuncta per « templa impune grassantium non ferens, collectâ nobilitatis ju- « nioris manu, multos ex iis male mulctavit; dein ingruente ex « Cenomanis militum globo se domum recepit. » Varillas rapporte les mêmes circonstances dans son *Histoire de Charles IX* (voy. l'édition de Paris, Claude Barbin, 1686, 2 vol. in-4, t. II, p. 209-210). « On inventa (dit-il) de nouveaux supplices pour punir les « calvinistes de Vendôme, à cause que les plus emportés d'entre « eux avoient fouillé dans les sépulchres des ancestres du Roy de « Navarre; et le fameux poëte Ronsard, gentilhomme du païs, « qui, lassé de la cour et de vivre peu accommodé dans sa mai- « son, avoit accepté la cure d'Évailles, reprit les armes qu'il « avoit autrefois portées en Écosse et en Angleterre. Il s'en ex- « cusa depuis, en disant agréablement que n'ayant pu défendre « ses paroissiens avec la clef de saint Pierre, que les calvinistes « ne respectoient ny ne craignoient, il avoit pris l'épée de saint « Paul, et, se mettant à la tête de la noblesse voisine, avoit « garanty du pillage son église et sa paroisse. De là vinrent « l'effroyable satire que Florent Chrestien, alors passionné calvi- « niste et précepteur du prince de Navarre, écrivit sous le nom « du ministre de La Baronie (1) contre le même Ronsard, et la ré- « ponse de celuy-cy, où il montra que l'indignation estoit capable « de luy faire composer de plus beaux vers encore que la nature, « quoyque son génie fust incomparable pour la poésie. » Voy. encore à ce sujet les *Annales* de Henri de Sponde, année 1562, n° 16 (Paris, 1641, 3 vol. in-f°, t. III, p. 398); Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique des églises réformées*, Lille, 1841-1842, 3 vol. in-8, t. II, p. 328 (liv. VII), et le *Dictionnaire* de Bayle, article *Ronsard*, remarque D.

Ce fut alors une véritable guerre de plume : de part et d'autre les pamphlets les plus violents et les plus énergiques furent échangés. Disons bien vite que sous le rapport poétique la victoire

(1) Ce nom de La Baronie n'est pas un nom de ministre, comme le suppose Varillas, mais tout simplement un pseudonyme pris par Florent Chrestien.

demeura à Ronsard. Il est utile de donner les titres de ces différents écrits, aujourd'hui fort rares, ceux des protestants surtout. Et ici qu'on nous permette d'ouvrir une parenthèse et de formuler un vœu. Il appartiendrait à l'intelligent éditeur de Ronsard (nous avons nommé M. Prosper Blanchemain) de réunir et d'assembler en un seul corps d'ouvrage les divers pamphlets calvinistes; ce volume, qui formerait un appendice tout naturel à sa belle édition du poëte vendômois, serait, nous n'en doutons pas, bien accueilli des bibliophiles. Quoi qu'il en soit, voici la liste de ces pièces de vers que, pour plus de clarté, nous groupons sous deux divisions distinctes : 1° Écrits de Ronsard, et 2° Écrits des protestants contre Ronsard. Nous ne citons, selon notre habitude, que les éditions que nous avons pu voir.

1° Écrits de Ronsard.

Élégie de P. de Ronsard vandomois sur les troubles d'Amboise, 1560. *A G. des Autels, gentilhomme charrolois.* A Paris, chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'enseigne S. Claude, 1562, avec privilége du Roy, in-4 de 6 feuillets non chiffrés, sous la signature A-B.

Discours des misères de ce temps à la Royne mère du Roy, par P. de Ronsard vandomois. A Paris, chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'enseigne S. Claude, 1562, avec privilége du Roy, in-4 de 6 feuillets non chiffrés, sig. A-Bij.

Autre édition : A Lyon, MDLXIII (1563), in-8 de 6 feuillets non chiffrés, sig. A-Bij.

Continuation du Discours des misères de ce temps à la Royne, par P. de Ronsard vandomois. A Paris, chez Gabriel Buon, etc..., 1562, avec privilége du Roy, in-4 de 10 feuillets non chiffrés, sig. A-Cij.

Il existe une édition de cette pièce à la date de 1564, in-4 de 8 feuillets non chiffrés. Elle est anonyme et sans nom de lieu.

Responce de P. de Ronsard, gentilhomme vandomois, aux injures et calomnies de je ne sçay quels predicans et ministres de Genève sur son Discours et continuation des misères de ce temps. A Paris, chez Gabriel Buon..., 1563, avec privilége du Roy, in-4 de 26 feuillets chiffrés, sig. A-Gij (imprimé en italiques).

Autres éditions : A Lyon, MDLXIII (1563), in-4 de 24 feuillets non chiffrés, sig. A-Fiij; — Imprimé en Avignon par Pierre Roux, 1563, avec privilége, in-8 de 26 feuillets non chiffrés, sig. A-G.

Remonstrance au peuple de France, par P. de Ronsard. « Je vous prie, frères, de prendre garde à ceux qui font dissensions et scandales contre la doctrine que vous avez apprinse et vous retirez d'eux. » (S. Paul, Rom., 16.) A Paris, chez Gabriel Buon, etc..., 1572, avec privilége du Roy, in-4 de 16 feuillets chiffrés, sig. A-Diij (imp. italiq.).

Autre édition : A Lyon, par Michel Jove, 1572, avec permission, in-8 de 15 feuillets (lett. rondes).

M. Blanchemain et le *Manuel du libraire* citent des éditions de Buon, de 1563 et 1564, format in-4.

2° Écrits des protestants contre Ronsard.

Response aux calomnies contenues au Discours et suyte du Discours sur les misères de ce temps faits par messire Pierre Ronsard, jadis poëte et maintenant prebstre, la première par A. Zamariel, les deux aultres par B. de Mont-Dieu, où est aussi contenue la Métamorphose dudict Ronsard en prebstre, MDLXIII (1563), in-8 de 28 feuillets non chiffrés, sig. A-Giij.

Autre édition : A Lyon, 1563, in-8 de 24 feuillets non chiffrés, sig. A-F 3. (impr. en italiques).

Zamariel n'est autre que le ministre Antoine de Chandieu, nommé aussi quelquefois La Roche Chandieu ; quant à B. de Mont-Dieu, les avis sont partagés : les uns pensent que c'est le même Chandieu ; d'autres en font un auteur différent et supposent que ce masque cache le poëte B. de Montmeja.

Seconde Response de F. de La Baronie à messire Pierre de Ronsard, prestre-gentilhomme vandomois, evesque futur, plus le Temple de Ronsard où la légende de sa vie est briefvement descrite. MDLXIII (1563), in-4 de 36 feuillets non chiffrés, sig. A-Iiij (impr. en caract. italiq.).

Cette seconde réponse a pour auteur Florent Chrestien ; le *Temple de Ronsard* est de Grevin.

Le *Temple de Ronsard* figure dans cette pièce, feuillets Hj verso-Ij. Il a été reproduit par M. Blanchemain dans son édition de

Ronsard, t. VII, p. 88-94, et imprimé à part d'après l'édition de Genève, sous ce titre : *le Temple de Ronsard, où la légende de sa vie est briefvement descrite.* Nouvellement imprimé, 1563, in-8 de 16 pages (réimpression faite en 1865, selon le Catalogue Turquety, nº 106, et tirée à 15 exemplaires seulement).

Replique sur la Response faite par messire Pierre Ronsard, jadis poete et maintenant prebstre, à ce qui luy avoit esté respondu sur les calomnies de ses discours, touchant les miseres de ce temps, par D. M. Lescaldin. MDLXIII (1563), in-4 de 55 pages (1).

Si le nom de Lescaldin est un pseudonyme, ce qui est fort possible, les initiales peuvent vouloir désigner le poëte calviniste Montmeja. Mais ce n'est là de notre part qu'une simple conjecture. Peut-être est-ce un nouveau masque du ministre Chandieu ou de Florent Chrestien. Quant à la pièce, elle est écrite d'un style sévère et grave, et renferme de très-beaux vers.

Remonstrance à la Roine mère du Roy sur le Discours de Pierre de Ronsard des misères de ce temps, nouvellement mis en lumière. A Lyon, par Françoys Le Clerc, 1563, petit in-8 de 30 feuillets non chiffrés, plus 2 feuillets blancs, sous la signature A-Diiij (impr. en italiques).

Écrit très-peu connu et des plus curieux. La rareté de ce petit livre nous engage à en donner quelques fragments. L'auteur s'adresse à Ronsard dans le passage suivant :

. . . .
Ne te contrefais point l'âme religieuse,
Ne la nous vante point de Christ estre amoureuse :
Les voiages d'Hercueil, le bouc sacrifié,
Et d'un crime éternel ton triste chef lié,
Tes plaisirs, voluptés, tes ébas, tes délices,
Ces poetes fuiars, compagnons de tes vices,
Nous sont connus, Ronsard, et le laid Bacchanal
Qu'avez tant exercé en l'antre cardinal,
Toy et ces gens de bien que tu as aimé suivre,
Et dont les noms encor paroissent en ton livre,
Combien que les arrests des graves parlemens,
Les témoignages seurs et les saints jugemens
Ayent de leurs tourmens les plus roides tempestes
De la roue ou du feu lancé dessus leurs testes.

(1) Voir le *Bulletin du Bibliophile*, année 1855, page 510.

Ronsard, quand otieux je passe sur tes vers,
Quand je reli le nom de ces hommes pervers,
Leurs crimes tout soudain me viennent en mémoire,
Qui amoindrissent bien ta renommée et gloire.
Il me desplaist lisant, de te voir compagnon
De ceux dont deshonneste et infame est le nom,
Et les corps confisqués, car tu es gentilhomme,
Et me deult que ton livre en tant de lieux les nomme
Amis et familiers, et est clair à chascun
Que tu as eu beaucoup avec eux de commun.
Fui, fui ces hommes là dont reste fort tachée
Ta réputation et ta maison faschée,
Tes parens, tes amis à qui bien mal il fait
Te voir comme complice en un lasche forfait.

Et plus loin :

Tu accuses à tort nostre visage feint,
Nostre morne couleur et nostre pasle teint,
Voulant par là blasmer tel qui mourant au monde
Avecques Jesus Christ, sur cela seul se fonde
Pour revivre avec luy et qui s'est retiré
De ce plaisir mondain, des autres désiré,
Des dissolutions, des débauches, des jeux,
Des dances, des festins, apas pernicieux,
Pratiques de l'amour, brigues, affeteries,
Devis, attouchemens, et de vos confrairies,
Des pompes, de l'orgueil, des lubriqs passetemps,
Que nous voians quitter, vous n'estes pas contens,
Qu'on permet entre vous et dont souvent vos prestres
Se sont fait renommer premiers auteurs et maistres :
Car ces mondanités sont grandes entre vous,
Plus qu'entre les païens et parmi les lais (1) tous.
Si je vouloi conter les infames incestes
Et les actes communs avec les ordres bestes
D'Alexandre sixiesme ou bien d'un Sixte tiers,
Et d'autres, il faudroit des volumes entiers.
J'en croirai l'un de vous, un evesque d'Auguste,
Le bon evesque Huldrie (2) incorrompu et juste :

(1) Laïques.

(2) S. Udalric, évêque d'Augsbourg. Il vivait dans le x[e] siècle Voyez le *Dictionnaire* de Bayle, article *Grégoire I[er]*, remarque Q.

Son epistre est au jour au pape Nicolas,
Où il descrit au vif la vie des prélats.
Qui a causé cela, fors la mortelle offense
D'oster le mariage, execrable ordonnance
De Syrice romain, dont infinis malheurs
Se fourrans par le monde, ont corrompu les mœurs?
Les couvens debordés, les sales monasteres,
Caverne des horreurs sous ombre de prieres,
De jeusne et d'oraison, ont blessé les honneurs
Des familles, de l'âge et cent mille bons cœurs.
Vraiment il fait beau voir qu'un pape, qu'un Saint Père
Aux crimes plus petits ait couché l'adultere,
Ait des bourdeaux permis le truage receu
Qu'au païen Theodose est tant de gloire deu
Pour l'avoir aboli. . . . . .
. . . .

Palinodies de Pierre de Ronsard, gentilhomme vandomoys, sur ses Discours des misères de ce temps. Nouvellement imprimé, 1563, in-8 de 11 feuillets non chiffrés, sig. A-C 3.

Au verso du titre on lit :

A l'honneur de Pierre de Ronsard, épigramme :

Ronsard qui fut naguere un poete menteur
Fait ores rechanter sa lire bien sonante,
Plus ne veult estre veu un avare flatteur,
Contrechantant ses vers de voix bien accordante.
Ce qu'il avoit chanté fut d'une ambition
D'atheisme poussé et raison caphardée,
Mais son esprit gentil, de droitte affection,
Commence à renoncer sa prestrise fardée.

Cet opuscule satirique renferme deux pièces : la première, en l'honneur de Théodore de Bèze, est presque entièrement écrite sur les mêmes rimes que la pièce de Ronsard adressée à Guillaume des Autels (*Élégie sur les troubles d'Amboise*); la seconde est une parodie du *Discours des miseres de ce temps.*

Apologie ou deffense d'un homme chrestien pour imposer silence aus sotties reprehensions de M. Pierre Ronsard, soy disant non-seulement poete, mais aussi maistre des poetastres, par laquelle l'aucteur respond à une epistre secrettement mise au devant du recueil

de ses nouvelles poesies, MDLXIIII (1564), in-4 de 16 feuillets non chiffrés, dont le dernier est blanc, sig. A-Diij.

Pamphlet en prose de Florent Chrestien.

En dehors de ces pièces imprimées, il existe au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale un grand nombre de vers satiriques contre Ronsard. Le volume de M. Achille de Rochambeau : *La famille de Ronsart*, Paris, 1868, in-16, en renferme une bonne partie ; nous-même en avons publié quelques-uns dans l'*Amateur d'autographes* (nos des 1er et 16 janvier 1872).

Arrivons maintenant au pamphlet latin qui fait le sujet de cette notice. Il porte pour titre : *Prosa magistri nostri Nicolai Mallarii Gomorrhæi Sorbonici ad M. Petrum Ronsardum presbiterum, poetam papalem Sorbonicum*, et est daté du mois de novembre 1563. Ce pamphlet est écrit en latin rimé comme les proses de l'Église, et se compose de 30 strophes de 6 vers de 7 syllabes. Il est anonyme (car on ne peut prendre au sérieux le nom de Nicolas Maillard qui figure au titre), mais nous avons tout lieu de croire qu'il est l'œuvre de Théodore de Bèze. Ce célèbre calviniste aimait, comme on sait, le style macaronique, et l'on connaît sa fameuse lettre de *Passavant*, dirigée contre le président Lizet. Ajoutons un détail qui a bien son importance et qui vient à l'appui de notre opinion. Nous connaissons un opuscule intitulé : *Discursus consolatorius super concilio Tridentino factus inter S. matrem Sorbonam et magistrum nostrum Nicolaum Maillardum sacræ theologiæ parisiensis venerandum decanum*, etc.... 1564, 2 parties in-8 de 31 et 16 pages. L'auteur, qui ne se nomme pas, mais qui n'est autre que Bèze lui-même, annonce une 3e partie (voy. le verso du titre de la 1re partie) qui traitera de l'hypocrisie du concile de Trente, relativement à la réforme des mœurs, et contiendra à la fin la description d'un magnifique banquet de théologastres, dans lequel Ronsard, l'archipoëte papistique, fera entendre, nouvel Orphée, de beaux hymnes sur sa lyre. Mais citons ici le latin du réformateur :... *In fine describitur sumptuosum Dypnotheologastricum, in quo M. Petrus Ronsardus, archipoeta papisticus, pulsat excellenter hymnos, veluti alter Orpheus.* Cet acharnement de Théodore de Bèze contre Nicolas Maillard et Ronsard a, ce nous semble, quelque chose de caractéristique. Nous croyons donc que le pamphlet dont il s'agit peut être attribué sans trop de témérité au célèbre protestant.

La *Prose* contre Ronsard n'est pas tout à fait inconnue : M. Leber, en effet, en a cité quelques strophes il y a déjà longtemps, dans son intéressant ouvrage : *De l'état réel de la presse et des pamphlets depuis François Ier iusqu'à Louis XIV*, Paris, Techener, 1834, in-8 (voy. les pages 89-90). Pour nous, nous donnons cette pièce en entier, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque nationale (n° 22 560, vol. A, p. 33-35, et Recueil de Maurepas, t. Ier, p. 133-141). Nous avons ajouté au texte de nombreuses notes explicatives : peut-être les trouvera-t-on trop longues. A ceci notre réponse sera simple : l'importance et la valeur historique de ce pamphlet nous faisaient un devoir d'agir de la sorte ; là est notre excuse.

Il nous reste, pour terminer ce travail, à dire quelques mots de Nicolas Maillard, sous le nom duquel Théodore de Bèze a si plaisamment et si malicieusement fustigé le poëte Ronsard. Nicolas Maillard (1) était docteur de Sorbonne et fougueux catholique. A la fin de l'année 1562, il suivit au concile de Trente le cardinal de Lorraine, et mourut vers 1567. C'est à peu près tout ce qu'on sait sur son compte. Les protestants, on le pense bien, ne l'ont pas épargné ; ils ont lancé contre lui une multitude d'épigrammes, toutes plus piquantes et plus sanglantes les unes que les autres ; elles sont pour la plupart inédites. La *Comédie du pape malade*, l'*Apologie pour Hérodote*, de Henri Estienne (1re partie, chap. 13), l'*Histoire ecclésiastique des Églises réformées* de Théodore de Bèze (édition citée, t. Ier, p. 80), contiennent aussi les mêmes invectives, et dévoilent sans pitié les scandales, vrais ou faux, de la vie privée de Maillard (2). A ce torrent d'injures opposons comme antidote ce que rapporte de lui le P. Hilarion de

(1) Le Duchat, dans une note de l'*Apologie pour Hérodote*, édition de 1735, t. Ier, p. 158, et dans le *Ducatiana*, 1738, in-8, première partie, p. 82, lui donne à tort le prénom de *Jean*.

(2) Théodore de Bèze parle en ces termes de Nicolas Maillard dans la préface mise en tête de ses *Poemata*, édition de Henri Estienne, Paris, 1569, 2 parties in-8 : « ....Mallarium quem vulgo ipsi papistæ non « infaceti Gomorrhæum doctorem vocabant, duobus abhinc plus minus « annis mortuum, Sorbonicæ caulæ Decanum, quis tandem Lutetiæ « nescivit Sodomiæ reum factum, nobili accusatore vix tandem preci- « bus multis delinito, non sine manifesta eorum infamia qui theologicæ, « quam vocant, facultatis honori sese hoc tribuisse aperte fatebantur, « publico judicio exemptum?... »

Coste à la page 342 de son livre : *Le parfait ecclésiastique, ou l'histoire de la vie et de la mort de François Le Picart*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1658, in-8 : « Nicolas Maillard, chanoine de « Nostre-Dame de Paris, succéda à Monsieur d'Avranches [Robert « Cœnalis] au doyenné de la sacrée Faculté, et en cette qualité il « assista au saint concile de Trente. Il prononça dans l'église des « Blancs-Manteaux l'oraison funèbre aux obsèques de Monsieur « Le Picart, comme j'ay rapporté dans la Xe partie. Jean Crespin, « calviniste, vomit quantité d'injures atroces contre ce bon doc- « teur dans son livre de son *Histoire des martyrs*. Dans le IVe, « il appelle les docteurs Picart et Maillard *les fleaux des pauvres « affligez*. Ainsi cet historiographe des religionnaires blasme ces « hommes illustres qu'Estienne Pasquier, conseiller du Roy et son « advocat général en la chambre des comptes, loue en ces termes « (dans le chap. XXXVI de son livre III des *Recherches sur la « France*) : *Ces deux grands arcboutans de nostre religion catho- « lique, nostre maistre Picart et nostre maistre Maillard* (1). »

ÉDOUARD TRICOTEL.

Février 1872.

PROSA MAGISTRI NOSTRI NICOLAI MALLARII GOMORRHÆI SORBONICI, AD M. PETRUM RONSARDUM PRESBITERUM POETAM PAPALEM SORBONICUM.

1563.

La prose contre Ronsard peut estre chantée sur le ton de la prose de l'Épiphanie, au jour des Roys :

Ad Jesum accurrite,
Corda vestra subdite
Regi novo gentium.

(1) Voyez, dans les *Œuvres* de Pasquier (Amsterdam, 1723, 2 volumes in-folio), les *Recherches*, liv. III, chap. 43 (t. 1er, col. 323), et le *Catéchisme des Jésuites*, édition de Villefranche, 1677, in-12, liv. III, ch. 18.

Ou sur celuy de la prose du jour et octave de la Pentecoste :

Veni, Sancte Spiritus,
Et emitte cœlitus
Lucis tuæ radium.

Ou sur le ton de : *Ave Virgo virginum* (prose pour les grandes festes de la Vierge).

1

Postquam huc rediimus (1)
Et de te audivimus
Quod feceras miranda,
Ronsarde, nostrum decus,
Qui Sorbonicum pecus
Servas contra nefanda,

2

Valde sum admiratus
Quod cito esses factus
De poeta presbiter;
O presbiter nobilis,
Poeta rasibilis,
Vivas immortaliter!

3

Sed quis dæmon te movit,
Quis te ita armavit
Furore poetico
Ad illis resistendum,
Ad illos oppugnandum
Poemate gallico (2)?

(1) Allusion au retour en France des députés envoyés au Concile de Trente. Ce Concile avait duré dix-huit ans, de 1545 à 1563.

(2) Le poëte veut parler des deux pièces de Ronsard intitulées *Discours des misères de ce temps* et *Continuation du Discours des misères de ce temps*, dans lesquelles le grand poëte attaquait avec la plus violente énergie le parti protestant. Voy. ces deux pièces dans l'édition des *OEuvres de Ronsard*, 1617, in-12, t. IX, p. 3-10 et 11-24.

4

O clara Lutetia,
Quam multa negotia
Habuisses misera,
Si dominus Ronsardus,
Si poeta Arturus (1)
Non fecissent opera !

(1) Artus Desiré, poëte catholique et prêtre, était originaire de Normandie. Il a écrit un grand nombre de pamphlets en prose et en vers contre les huguenots. On ignore la date de sa naissance et de sa mort; tout ce qu'on sait, c'est qu'il vivait encore en 1578, car il publia en cette année l'ouvrage suivant dont voici le titre exact : *Le Ravage et déluge des chevaux de louage contenant la fin et consummation de leur misérable vie avec le retour de Guillot le Porcher sur les misères et calamitez de ce règne présent, par M. Artus Desiré.* A Paris, par Guillaume Jullien, à l'enseigne de l'Amitié, près le collége de Cambray, 1578, avec privilége, in-8 de 55 feuillets, plus un feuillet non chiffré (le privilége est du 30 août 1578). Dans cette œuvre singulière, mêlée de prose et de vers, l'auteur, qui se cache sous le nom de *Guillot le Porcher*, se dit *ancien et âgé* et déclare avoir le *poil tout blanc*. En voici quelques vers :

Or suis je revenu (par la grace de Dieu)
Des estranges païs sain et sauve en ce lieu
Où j'ay vu tant et tant de diables deschainés
Que tous les plats païs en estoient estonnés,
Et moy encor plus qu'eux, pour une singerie
Que j'ay faict imprimer contre leur diablerie,
Et pour la cause aussi d'une contrepoison
Des chansons de Marot en rime et sans raison,
Dont ils m'ont poursuivi plus de vingt ans y a,
Mais la grace à mon Dieu, encore me voilà !
Me voilà revenu ancien et agé,
Non sans avoir beaucoup par les champs voyagé,
Mais tant veu de païs et respandre de sang,
Que mon poil grisonné est devenu tout blanc.

En 1561, Artus Desiré se rendait en Espagne auprès du roi Philippe II, porteur d'une requête adressée à ce prince. Dans cette requête il suppliait le roi d'Espagne de venir au secours de la religion catholique qui, disait-il, était sur le point de succomber en France. L'autorité eut vent de ce voyage, et donna des ordres pour s'opposer à la tentative du poëte. Arrêté au commencement de mars par le prévôt des maréchaux d'Orléans, il fut presque aussitôt transféré à Paris et jeté dans un cachot de la Conciergerie du Palais. Le malheureux se crut perdu, et, pour éviter le supplice qu'il redoutait, il écrivit deux suppliques, l'une au roi, l'autre à la reine mère, dans lesquelles il demandait

5

O domine Ronsarde,
O poeta bragarde,
Tibi debet Gallia

comme une grâce de n'être condamné qu'à une prison perpétuelle ou aux galères pour le reste de ses jours, afin qu'il pût faire pénitence. Toutes ces pièces sont insérées dans l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze, liv. V. Le Parlement, saisi de l'affaire, se montra moins sévère que ne l'avait craint Desiré, et, par arrêt du 14 juillet 1561, le condamna à faire amende honorable au parquet de la Cour. Cet arrêt est ainsi conçu : « Veu par la Cour le procès criminel, etc.... Dict a esté « que ladite Cour a condamné et condamne ledit Desiré, pour raison « des cas mentionnés audit procès, à faire amende honorable au par- « quet de ladite Cour à jour de plaidoyrie, et pour ce faire, y estre « mené, tenant en ses mains une torche de cire ardante du poix de « deux livres, et illec estant à genoux, dire et déclarer que temeraire- « ment, malicieusement et comme maladvisé il a escrit et dressé la re- « queste maintenue au procès et essayé la porter où bon luy auroit « semblé, dont il se repent et en requiert mercy et pardon à Dieu, au « roy et à justice. Et sera ladite requeste lacerée en sa presence, « et ce faict, estre mené et conduict au monastere et religion des Char- « treux lez ceste ville de Paris pour y faire penitence le temps et espace « de cinq ans.

« Prononcé et executé quant à ladite amende honorable et laceration « de ladite requeste, le lundi 14 jour de juillet, l'an 1561. Ainsi signé « Malon. Nota qu'il avoit esté ordonné que ledit Desiré feroit pareille « amende honorable sur la table de marbre et sur le perron des grands « degrés du Palais, et que ladite peine pour aucunes considerations « fut mitigée. »

Ce châtiment, quelque doux qu'il fût, ne corrigea sans doute pas Artus Desiré, car, trois ans après, le roi envoya au premier président du Parlement de Paris un ordre daté du 29 janvier 1563 (1564 nouveau style), qui contenait la disposition suivante à l'égard du pauvre rimeur : « Sa « Majesté entend que Artus Desiré soit banny du royaume, et s'il y « retourne, qu'il soit bien et vivement chastié. » (Voy. les *Mémoires de Condé*, édition in-4, t. V, p. 44-45.) L'ordre du roi fut sans doute rigoureusement exécuté, car, dans les quelques vers que nous avons cités plus haut, Artus Desiré parle de ses voyages *en estranges païs*.

Il revint toutefois à Paris, mais nous ne savons au juste en quelle année, et, là, il continua de rimer de nouveaux pamphlets et de nouvelles injures contre les réformés.

Tels sont à peu près les seuls renseignements que nous possédions sur ce poëte fécond et trop peu connu. Quant à ses œuvres, elles sont nombreuses et presque toutes écrites en vers. Elles ont paru de 1546 à

Multo plus quam Marotto (1)
Et quam Bezæ indocto (2),
Quando scribis talia!

1578, selon Brunet (Goujet dit depuis 1545), et ne méritent point le dédain injuste que leur ont témoigné l'auteur de la *Bibliothèque françoise* et l'abbé d'Artigny. Elles sont pour la plupart rares et curieuses, et abondent en intéressants détails sur les mœurs et les modes du temps. On peut en voir la liste dans la *Bibliothèque françoise* de Goujet, tom. XIV, p. 423-428, et dans la dernière édition du *Manuel du libraire* de M. Brunet, t. II, colonnes 627-631. Ce rimeur, qui a insulté les protestants avec une grande violence, n'a pas été ménagé par ces derniers. Théodore de Bèze, dans son *Passavant*, se moque de ses *rimes normandes*: l'auteur de la *Comédie du pape malade* (qui est sans doute de Bèze lui-même) ne l'a pas oublié non plus dans ses vers satiriques et l'a dépeint sous le nom de l'*Affamé*.

Consultez sur Artus Desiré : La Croix du Maine, édition Rigoley de Juvigny, t. Ier, p. 60; Du Verdier, t. Ier, p. 167-169; Colletet, *Vies des poëtes françois*, mss. de la bibliothèque du Louvre; Niceron, *Mémoires*, t. XXXV; Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. XIII, p. 129-141; d'Artigny, *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, t. II, p. 41-49; Sallengre, *Mémoires de littérature*, 1715-1717, t. II, 1re partie, p. 110-112 (note de Le Duchat); Viollet-le-Duc, *Bibliothèque poétique*, 1843, in-8, p. 262-264; Lenient, *la Satire en France au* XVIe *siècle*, Paris, Hachette, 1866, in-8, p. 221-224 et 592, 594; Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique des Églises réformées*, 1841-1842, 3 vol. in-8, t. Ier, liv. V, p. 460-464; de Thou, liv. XXVIII, année 1561; *Arrests et procès verbaulx d'execution d'iceux contre maistres Jean Tanquerel, Artus Desiré, François de Rosieres et autres*, sans date (vers 1583), in-8 de 32 pages (numéroté à tort 36).

(1) Clément Marot, né à Cahors en 1495, mort à Turin en 1544. Voy. sur lui La Croix du Maine, édition citée, t. Ier, p. 156-157; Du Verdier, t. Ier, p. 397-409; Scévole de Sainte-Marthe, *Elogia;* Colletet, mss.; Bayle, *Dictionnaire historique;* Niceron, *Mémoires*, t. XVI et XX; Goujet, t. XI, p. 37-86; Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*, 1848, in-12, p. 19-33; Viollet-le-Duc, p. 178-179 et 336; Haag, *la France protestante*, 1846-1859, 10 vol. in-8, t. VII, p. 266-282; Lenient, *la Satire en France au* XVIe *siècle*, p. 25-39, 156-158 et 520.

(2) Théodore de Bèze, poëte latin et français, né à Vezelay en Bourgogne en 1519, mort en 1605. Voy. La Croix du Maine, t. II, p. 424-427; Du Verdier, t. III, p. 520-523; idem, *Prosopographie ou description des hommes illustres*, Lyon, 1603, 3 vol. in-fol., t. III, p. 2355; Colletet, mss.; Bayle, *Dictionnaire* (article fort curieux); Goujet, t. XIII, p. 141-143; XIV, p. 29-34; Viollet-le-Duc, p. 236; Haag, *la France protestante*, t. II, p. 259-284; Lenient, ouvrage cité, p. 177-187, 303-304, 337-339, 584-586 et 586-594.

6

Per te Rex institutus (1),
Per te populus motus,
Ad capienda arma
Contra istos ministros,
Qui seducebant nostros
A sancta sede Roma.

7

O quam tui discursus
Ubi pingis abusus
Horum Huguenottorum,
Sunt doctissime scripti,
Et versus bene facti
In vitia illorum!

8

Et quia Huguenotti
Sunt ibi bene loti,
Omnes Sorbonicolæ
Tibi bene precantur,
Et magis venerantur
Te quam alios mille.

9

O pulchra Elegia (2)
Quam tu de Ambasia

(1) *Institution pour l'adolescence du roy tres chrestien Charles IX* (*OEuvres de Ronsard*, 1617, in-12, t. IX, p. 25-31).

(2) *Elegie de P. de Ronsard vandomois sur les troubles d'Amboise. A G. des Autels, gentilhomme charolois.* Elle est reproduite sous le titre de *Discours à G. des Autels, poete et jurisconsulte excellent*, dans l'édition de Ronsard ci-dessus indiquée, t. IX, p, 31-38.

Scribis ad Altarium (1) !
Tibi movetur bilis
Ad nutum cardinalis (2),
Et ejus imperium.

10

Quam mirifice dicis
In versibus quos facis
Ad populum Franciæ (3),
Omnes illos (4) monendo
De cito revertendo
Ad sinum Ecclesiæ !

11

Huguenotti attamen
Dicunt quod tuum carmen
Factum sit prophetia,
Et quod vere scripsisti,
Et mortem prædixisti
Domini de Guysia (5).

(1) Guillaume des Autels, né à Charolles en Bourgogne, vers 1529, vivait encore en 1576. On a peu de détails sur sa vie. Il était cousin de Pontus de Tyard et avait pris pour devise : *Travail en repos.* Guy Le Fèvre de la Boderie fait de ce poëte un éloge exagéré dans sa *Galliade* (Paris, Guillaume Chaudière, 1578, in-4, feuillet 125) :

Aux deux Jamins donnez du sainct amour les ailes
Pour porter leurs doux vers au sein des damoiselles.
Sur un autel marbrin y luyse Des Autels,
Et soient avecques eux les chantres immortels....

Voyez sur Guillaume des Autels : La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise*, t. Ier, p. 307-308; Du Verdier, *Bibliothèque françoise*, t. II, p. 64-66; Colletet, mss.; Niceron, t. XXX; Goujet, t. XII, p. 343-353, 473-474; Viollet-le-Duc, *Bibliothèque poétique*, p. 261-262; Lenient (ouvrage cité), p. 115 et 539.

(2) Le cardinal Charles de Lorraine, frère de François duc de Guise. Il naquit en 1525 et mourut en décembre 1574. Voy. le *Dictionnaire* de Bayle au mot *Lorraine.*

(3) *Remonstrance au peuple de France* (*OEuvres de Ronsard*, in-12, t. IX, p. 44-70).

(4) *Illos* désigne les protestants.

(5) François duc de Guise, assassiné devant Orléans par Poltrot de

12

Dicunt quod eras stultus
Cum presbiter es factus,
Quia tu expectabas
A rege vel regina (1)
Habere multa bona,
Ad minus esse abbas (2).

13

Sed jam te deceperunt,
Neque adhuc dederunt
Ullum beneficium :
(Certe qui versus facit,
Ipse tacitus poscit
Aliquod salarium).

Meré, en février 1563. Ronsard, en effet, dans sa *Remonstrance au peuple de France* (édition citée, t. IX, p. 69), avait écrit les vers suivants que les protestants, après l'attentat de Poltrot, appliquèrent malignement au défunt duc de Guise :

Dieu tout grand et tout bon, qui habites les nues
Et qui cognois l'autheur des guerres advenues,
Dieu qui regardes tout, qui vois tout et entends,
Donne, je te supply, que l'herbe du printemps
Si tost parmi les champs nouvelle ne fleurisse,
Que l'autheur de ces maux au combat ne perisse,
Ayant le corselet d'outre en outre enfoncé
D'une pique ou d'un plomb fatalement poussé.

(1) Le roi Charles IX et la reine mère Catherine de Médicis.

(2) Les protestants dans leurs écrits contre Ronsard faisaient courir le bruit qu'il était prêtre. Ronsard les dément faiblement dans la *Response à quelque ministre* (t. IX, p. 80) :

Or sus, mon frère en Christ, tu dis que je suis prestre :
J'atteste l'Eternel que je le voudrois estre,
Et avoir tout le chef et le dos empesché
Dessous la pesanteur d'une bonne Evesché :
Lors j'auroy la couronne à bon droict sur la teste,
Qu'un rasoir blanchiroit le soir d'une grand'feste,
Ouverte, large, longue, allant jusques au front,
En forme d'un croissant qui tout se courbe en rond.

On a beaucoup discuté dans ces derniers temps sur la question de savoir si Ronsard avait été réellement prêtre. L'affirmative n'est plus

14

Verum bene faceret
Papa (1), si tibi daret
Unum episcopatum,
Nam pro ejus culina
Facis bona carmina,
Et tu laboras multum.

15

Huguenotti amplius
Dicunt quod tu melius
Tractares ludibria,
Spurca (2), sales et jocos
Oscula vel clegos,
Quam sacra vel seria.

16

Et dicunt quod Ronsardus
Incœpit nimis tardus
Loqui theologice,
Et quod Evangelium
Sit illi ludibrium
Vivens Epicurice.

17

Plus dicunt quod Ronsardus
Certo sit factus surdus (3)

maintenant douteuse : il a bien certainement été curé d'Évaille. Voyez à ce sujet l'intéressant ouvrage de M. Achille de Rochambeau : *la Famille de Ronsart*, Paris, librairie A. Franck, 1868, in-16, p. 321-322.

(1) Le pape était alors Pie IV.

(2) Voyez le *Dictionnaire* de Bayle au mot *Ronsard*, remarque N.

(3) Ronsard était effectivement sourd, mais ses ennemis prétendaient que cette infirmité provenait de ses débauches. Voici ce qu'il dit à ce sujet dans sa *Response à quelque ministre* (édition in-12, t. IX, p. 85) :

Les poetes premiers dont la gloire cogneue
A défié les ans avoient mauvaise veue :
Thamire, Tiresie, Homère et cestuy là
Qui au prix de ses yeux contre Helene parla,

A lue hispanica,
Et quamvis sudaverit,
Non tamen receperit
Auditum et reliqua.

18

Sed dato quod sit ita :
Non est verus poeta
Qui lupanar negligit ;
At poeta perfectus
Est lenonibus notus
Et tabernas diligit.

19

Ego sic excusabam
Te illis, et volebam
Facta tua tegere ;
Unus tamen illorum
Nequam hæreticorum
Venit mihi dicere :

20

Quare dicis Ronsardum
Scortis bene placidum ?

Et ceux de nostre temps à qui la muse insigne
Aspire vont portant la sourdesse pour signe ;
Tesmoin est Du Bellay, comme moy demy sourd,
Dont l'honneur mérité par tout le monde court.

Joachim du Bellay était également atteint de surdité (comme du reste une bonne moitié de la pléiade), et, chose singulière ! il ose se vanter de cette incommodité. Lisez le passage suivant de son *Hymne de la surdité à P. de Ronsard vandomois* (*OEuvres françoises*, Paris, Fédéric Morel, 1573, in-8, f. 476-480) : nous nous reprocherions de ne pas le citer dans ces notes :

Tout ce que j'ay de bon, tout ce qu'en moy je prise,
C'est d'estre comme toy, sans fraude et sans feintise,
D'estre bon compagnon, d'estre à la bonne foy,
Et d'estre, mon Ronsard, demy sourd comme toy :
Demy sourd, ô quel heur ! pleust aux bons Dieux que j'eusse
Ce bon heur si entier que du tout je le feusse !

Est summus pæderastes (1);
Ob hoc vobis est natus,
Ob hoc vos est tutatus,
Pandite illi nates.

21

Tunc desii mirari,
Et cœpi meditari
Quod esses Sorbonicus,
At hoc est sodomita;
Sed præstat esse ita
Quam esse hæreticus.

22

Multa de te dicebant
Quæ me multum lædebant,
Quod tu eras atheus,
Mendax, leno, perjurus,
Adulter et impius
[Et scortorum amicus] (2).

23

Ad hæc ego tacebam,
Et nihil respondebam.
Credidi esse verum :
Tua vita testatur,
Tua facta loquuntur (3),
Sed hoc est valde parum.

24

Ne timeas, Ronsarde,
Audacter semper aude

(1) Le reproche qu'on fait ici à Ronsard, reproche très-probablement calomnieux, se trouve reproduit dans le *Temple de Ronsard*, de Grevin. Voy. nos *Variétés bibliographiques*, Paris, 1863, in-12, p. 41-43.

(2) Vers refait : il manque dans les deux manuscrits que nous avons vus de cette pièce.

(3) Ce mot ne doit compter que pour trois syllabes pour la mesure du vers.

In hos Evangelistas:
Sorbona dabit manum,
Non pugnabis in vanum,
Tandem cadet veritas.

25

He ! ego omittebam
Dicere quod volebam,
De quo valde gaudeo.
Versus relegi vestros
Adversus hos ministros (1)
Quos tractas cum gaudio.

26

Sed eorum responsum (2)
Dat tibi super dorsum,
Fortiter et moneo
Ne amplius rescribas,
Sed læteris et vivas,
Nihil curans de Deo.

27

Vide Villegagnonem (3)
Nunc mutum ganeonem,

(1) Les huguenots, mécontents du *Discours des miseres de ce temps* de Ronsard, firent paraître l'ouvrage suivant : *Response aux calomnies contenues au discours et suyte du discours sur les miseres de ce temps, faits par messire Pierre Ronsard, jadis poete et maintenant prebstre, la premiere par A. Zamariel, les deux autres par B. de Mont-Dieu, où est aussi contenue la métamorphose dudict Ronsard en prebstre*, MDLXIII (1563), in-4 de 28 feuillets non chiffrés, sous la signature A-Giij. Ronsard répliqua par un nouveau poëme : *Response de P. de Ronsard, gentilhomme vandomois, aux injures et calomnies de je ne sçay quels predicans et ministres de Genève sur son discours et continuation des misères de ce temps.* A Paris, chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'enseigne S. Claude, 1563, avec privilége du Roy, in-4 de 26 feuillets.

(2) Cette réponse est intitulée : *Seconde response de F. de la Baronie à messire Pierre de Ronsard, prebstre, gentilhomme vandomois, evesque futur, plus le Temple de Ronsard, où la legende de sa vie est briefvement descrite*, MDLXIII (1563), in-4 de 36 feuillets non chiffrés.

(3) Nicolas Durand (ou Durant) de Villegaignon, plus connu sous le nom de chevalier de Villegaignon. Il était chevalier de Malte et ne-

(Qui solum farcit ventrem
Falerno et dapibus,
Fruens partis opibus)
Derelictum, inermem.

veu de Villiers de l'Isle-Adam, grand maître de l'ordre. Né à Provins en Brie vers 1510, il mourut en décembre 1571 suivant Bayle, ou, selon d'autres biographes, le 9 janvier de la même année. Ce personnage singulier était d'humeur inquiète et versatile : tour à tour il fut avocat, soldat, marin, voyageur, fondateur de colonie (dans le Brésil, 1555-1558), historien, homme de lettres et théologien. Après avoir adopté les principes de la réforme, il changea de religion et rentra dans le giron de l'Église catholique. Cette apostasie, les rigueurs que, disait-on, il avait exercées au Brésil contre quelques ministres protestants, ses écrits de polémique contre Calvin, excitèrent la colère et l'indignation des huguenots. Assailli par une nuée de libelles et de pamphlets, outragé en prose et en vers, il tint bravement tête à l'orage. De ces pamphlets, l'un des plus curieux est assurément celui qui porte pour titre : *Comédie du pape malade;* comme il est rare et peu connu, malgré la réimpression faite à Genève en 1859, on nous permettra d'en donner quelques extraits. Disons ici que le chevalier de Villegaignon est mis en scène sous le nom de l'*Outrecuidé*. Interrogé par Satan, il répond en ces termes :

L'OUTRECUIDÉ.

. . . .
Je suis advocat, orateur,
Courtisan et grand affronteur,
Chevalier, gendarme, pyrate,
Qui, moyennant une fregate,
Escumeray toute une rive,
Voire aussi bien qu'homme qui vive.
Et quoy? ne sçais tu pas mon nom?
On m'appelle Villegaignon.
Vray est qu'on me nomme au village
Colas Durand, Colas peu sage,
Mais par mes actes de prouesse
J'ay acquis titres de noblesse.

O roy François, tu m'anoblis,
Tesmoin la rouge fleur de lis
Que j'ay encore sur l'espaule,
Comme vray enfant de la Gaule.

Il parle ensuite de son titre de gentilhomme, de ses belles manières et de sa vaillance. « Toi, vaillant? lui dit Satan, allons donc! tu ne dois l'être que dans les cuisines. »

28

Tracta amatoria,
Et relinque seria,
Tuum est officium :
Cupido arridebit,
Venus te commendabit,
Sed caveto præmium.

29

Sorbonica facultas
Gratias agit multas,

SATAN.

. . . . , ... ,
Tu es un grand et maistre veau,
Et semble bien à voir ta mine
Que tu es vaillant en cuisine.

L'OUTRECUIDÉ.

Mon ami, quand je suis dedans,
Je vay tant des mains que des dents
Fort vaillamment, et je t'asseure
Que rien devant moy ne demeure.
Quoy que ce soit, je veux bien vivre.

Plus loin il ajoute :

De moy j'aime à farcir ma panse....

Est-il besoin d'avertir que ces railleries, que ces sarcasmes protestants, ne doivent pas être pris au pied de la lettre?

Voyez sur Villegaignon : La Croix du Maine, édition in-4, liv. II, p. 156-157; Du Verdier, t. III, p. 117-118; Niceron, *Mémoires*, t. XXII; Bayle, *Dictionnaire*, lettre V; Haag, *la France protestante*, t. IV, p. 488-490 (lettre D); Brunet, *Manuel du libraire*, t. V, col. 1235-1237; Lenient, *la Satire en France au XVIe siècle*, p. 225-227, 591-592; Pierre de la Place, *Commentaires de l'estat de la religion et de la république sous Henry II, François II et Charles IX*, liv. Ier, p. 25 (édition du Panthéon littéraire); Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique*, 1841-1842, t. Ier, liv. II, p. 100-102; Maimbourg, *Histoire du calvinisme*, Paris, 1682, 2 vol. in-12, t. Ier, p. 151-159; Jean de Lery, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, etc., 1594, in-8 de 22 feuillets liminaires et 382 pages, plus table (figures dans le texte et une hors texte); de Thou, *Histoire universelle*, liv. XVI, année 1555; Vertot, *Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, etc., 5e édition, 1742, 5 vol. in-12, t. IV, p. 128, 191-196, 209-214, 261-262, et 270-279.

Quod eam deffenderis,
Oratque Papam Deum
Ut tibi det pileum,
Vel mitram pro meritis.

30

Cum brevi te videbo,
Summarie narrabo
Quæ fecimus Tridenti,
Interim vale dico
Tibi meo amico,
Animo prælibenti.

—

Ejusdem ad eumdem
Carmen porcinum.

Presbitero Petro poetæ poemata pango :
Pro poesi prosa porcis parantur preciosa.

Nicolaus MALLARIUS Sodomo-Gomorrhæus Sorbonicus, redux a conciliabulo Tridentino, faciebat mense novembri 1563.

COMPLÉMENT

DE LA NOTICE SUR TITE STROZZI ET SUR HERCULE SON FILS.

Voir le numéro du *Bulletin du Bibliophile*. (Octobre-novembre 1874.)

Cette Notice serait incomplète, si l'on ne consignait ici quelques renseignements sur la princesse à laquelle est dédié le poëme *Venatio* et sur l'authenticité de la mèche de ses cheveux conservée à la bibliothèque Ambrosienne.

Lucrèce Borgia, fille du pape Alexandre VI et d'une dame romaine nommée Vanossa, est née en 1480.

Le 26 février 1491, elle a été fiancée à un gentilhomme valencien, seigneur du Val d'Ayora, frère du comte d'Oliva. Mais ses fiançailles restèrent comme non avenues et l'on en conclut d'autres avec Gasparo de Procida. Elles furent suivies d'un mariage canonique qui fut immédiatement annulé par le pape, et Gasparo ne put jamais obtenir que sa femme lui fût remise. Cependant le pape, qui, pour étendre sa puissance, avait besoin d'alliances politiques, la maria, le 2 février 1493, à Sforça de Pesaro. Mais quatre ans plus tard, le 20 décembre 1497, le pape annula ce mariage, qui ne fut pas consommé. C'est à cette époque que vient se placer le temps le plus décrié de la vie de Lucrèce. Elle fut, dit-on, la maîtresse de ses deux frères et de son propre père. Le pape avait déjà marié un de ses bâtards, nommé Joffré, à dona Mencia, fille naturelle d'Alphonse, prince royal de Naples; il obtint pour Lucrèce la main du fils du prince royal. Ce jeune seigneur portait, comme son père, le nom d'Alphonse d'Aragon. Il était prince de Sinigaglia et possédait aussi la principauté de Salerne, confisquée par le roi sur la famille des Sanseverini.

Le mariage eut lieu en juillet 1498. Quand les Français firent la conquête du royaume de Naples, ce jeune prince se trouva proscrit. Il n'avait que dix-sept ans. Il vint se réfugier à Rome. Lucrèce était accouchée d'un enfant le 1er novembre 1499. Elle logeait au Vatican; le 15 juillet de l'année suivante, à onze heures du soir, comme le jeune Alphonse montait les marches de l'escalier de Saint-Pierre pour aller rendre visite à sa femme, il fut assailli par des gens masqués qui le blessèrent dangereusement au bras, à la cuisse et à la tête. Cet attentat était commandé par César Borgia, qui voulait pour sa sœur une autre alliance, et, comme il existait un enfant de son mariage, il n'était possible de rompre cette union qu'en faisant disparaître le mari. Cependant les soins de Lucrèce et de dona Mencia, sœur naturelle du jeune prince, l'avaient rappelé à la vie, et sa guérison était prochaine lorsque, le 18 d'août, César Borgia le fit étrangler par Micheletto, son capitaine.

Après de courtes négociations, le mariage de Lucrèce avec Alphonse d'Este, fils d'Hercule, duc de Ferrare, fut célébré au Vatican, le 30 décembre 1501. Elle arriva à Ferrare vers la fin de janvier 1502. Sa beauté, sa grâce, dissipèrent bientôt la répu-

gnance qu'avaient inspirée à sa nouvelle famille les débauches dont on l'accusait. On dit que depuis cette époque sa vie fut à peu près irréprochable, bien qu'elle fût dans la cour la plus brillante de l'Italie et entourée des adulations des poëtes et des plus galants cavaliers. Il est un fait cependant qui pourrait, à ce sujet, inspirer beaucoup de doutes. Quand, après l'assassinat d'Hercule Strozzi, Bembo et plusieurs amis du jeune poëte s'enfuirent précipitamment de Ferrare, Bembo adressa à Lucrèce une pièce de vers qui respire l'amour platonique le plus pur. La réponse de Lucrèce fut beaucoup moins pudique; elle l'envoya à son adorateur avec une mèche de ses beaux cheveux blonds. Cette correspondance et cette mèche de cheveux sont encore conservés à Milan, dans la bibliothèque Ambrosienne.

Plus tard, en songeant à la mort effrayante de son père, à l'assassinat de Strozzi, aux malheurs de César, elle fit sur elle-même un profond retour et s'adonna sans ostentation aux pratiques d'une vie religieuse. Elle mourut des suites d'une couche le 24 juin 1519, à l'âge de trente-neuf ans. Elle avait, deux jours avant sa mort, adressé à Léon X une lettre touchante pour réclamer sa bénédiction papale.

Il y a peu de mois, la Société anglaise du Philobiblon a élevé des doutes sur l'Authenticité, de la mèche de cheveux qu'on garde à la bibliothèque Ambrosienne, en disant : « Il existe à Rome un portrait de Lucrèce Borgia, où cette princesse est représentée avec des cheveux noirs. La mèche de cheveux blonds, conservée à la bibliothèque Ambrosienne, ne peut donc pas avoir été coupée sur la tête de Lucrèce, puisqu'elle était brune. » On aurait pu se contenter de retourner ce raisonnement et dire : Ce portrait de femme à cheveux noirs ne peut pas être celui de Lucrèce, puisque la boucle de ses cheveux qui subsiste encore est blonde. Mais cette argumentation laisserait la question dans le doute, et c'est dans l'examen du tableau lui-même qu'il est tout naturel de chercher la solution de la difficulté. Cette tête de femme est exposée dans la galerie du palais Doria, sous le n° 29. Les cheveux sont noirs, ramenés du front en arrière, très-plats sur la tête et laissant une légère teinte bleuâtre aux racines des cheveux. La peau du reste de la figure est fine, transparente, très-blanche et animée de ce vif incarnat, apanage gracieux de la jeunesse et de la santé. Elle porte une

simple dentelle blanche sur une étoffe noire, laissant voir un peu, mais pas trop, le sein. Elle est parée d'un collier de perles. La main est d'une blancheur et d'une finesse extraordinaires.

Le tableau est de Paolo Cagliari dit le Véronèse. Lucrèce Borgia est morte le 24 juin 1519. Le Véronèse est né en 1530, onze ans après la mort de Lucrèce. Il faut bien admettre aussi que le beau talent de ce maître n'a pu se développer avant sa quinzième année, ce qui porterait la date de ses premiers tableaux à 1545. Il y avait alors vingt-six ans que Lucrèce Borgia était morte. Il est donc impossible que le Véronèse ait pu peindre d'après nature le portrait de la seconde femme d'Alphonse d'Este, duc de Ferrare. Il n'offre, par conséquent, aucun caractère d'authenticité, cela est évident.

Quant à Alphonse d'Este, avant d'épouser Lucrèce Borgia, il avait eu en premières noces Blanche Sforça, dont la sœur Isabelle fut mariée à l'empereur Maximilien, après que celui-ci eut perdu sa première femme, Marie de Bourgogne, morte en1482, à l'âge de vingt et un ans. Huit années après la mort de Lucrèce Borgia, le duc de Ferrare reçut pour femme, de François Ier, Renée, seconde fille de Louis XII, née le 25 octobre 1510. Le mariage eut lieu le 30 juillet 1527. Cette princesse avait donc seize ans neuf mois et cinq jours. Malgré la différence d'âge qui existait entre elle et son mari, elle lui donna de nombreux enfants: d'abord deux garçons, l'un, Alphonse d'Este, qui, à la mort de son père, arrivée en 1559, lui succéda dans le duché de Ferrare, puis le cardinal d'Este, qui fut à Rome le protecteur et le défenseur des Français. A la mort de son mari, Renée se retira en France dans son château de Montargis, où elle donna asile à un grand nombre de seigneurs calvinistes, car elle était de la religion réformée. Elle y mourut trois ans plus tard, en 1562. Elle avait aussi laissé trois filles. La première épousa le duc de Guise; elle était appelée Anne en souvenir de son aïeule maternelle. La seconde fut mariée au duc d'Urbin, *son père voulut qu'on la nommât* LUCRÈCE BORGIA. Elle continua à être ainsi désignée, quoiqu'on ne pût lui faire aucun reproche du côté des mœurs. Mais on respecta le sentiment d'Alphonse, qui lui avait donné ce nom en souvenir de son amour pour sa deuxième femme (1). La troisième, qui ne se maria pas,

(1) Brantôme, édition du *Panthéon littéraire*, tome deuxième, p. 181, col. 2, lig. 27.

fut appelée Léonor, en mémoire de la princesse Léonor d'Aragon, qui avait été femme du duc Hercule d'Este.

Le portrait de la galerie Doria ne représente donc pas la seconde femme d'Alphonse d'Este, mais bien la SECONDE FILLE qu'il eut de Renée de France. La similitude des noms explique l'erreur où est tombée la Société anglaise du Philobiblon, dont l'argumentation se trouve ainsi privée de toute espèce de fondement.

J. LA VALLÉE.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ.

IX. La Mort de Nadir ou de Thamas Koulikan, usurpateur de l'empire de Perse, tragédie par P. F. D. Clavel, volontaire au régiment des mineurs, au service de L. H. P. *A Maestricht, chés Jaques Lekens; aux dépends de l'autheur*, 1752. « Le prix est de cinq escalins l'exemplaire, suivant qu'il est porté par les souscriptions, et tous les exemplaires doivent être signés ici dessous par l'autheur, pour eviter qu'on *ne* puisse les contrefaire. » Petit in-8 (8 feuillets non paginés, 64 pages).

S'il faut en croire le catalogue Soleinne, cette pièce est rare, *rarior*, pour nous servir de l'élégant comparatif latin. De fait, Quérard ne l'a point citée, et le nom de son auteur n'a pas, à notre connaissance du moins, obtenu d'autre mention dans l'histoire littéraire du dix-huitième siècle. Cette rareté plus ou moins avérée nous a déterminé à lui donner une petite place dans nos *Vindiciæ*. Il est à présu-

mer que, sur le vu de quelques extraits faits avec discrétion, les amateurs de curiosités dramatiques qui ne possèdent pas cette pièce dans leur collection en prendront plus aisément leur parti.

L'auteur, Clavel, volontaire dans les troupes hollandaises, ou, pour parler le langage des protocoles du temps, au service de L. H. P., *id est : Leurs Hautes Puissances, Messieurs les États Généraux*, appartient à la nombreuse catégorie des amateurs de théâtre qui ont, à un moment donné, enjambé de la salle sur la scène, et se sont mis à courtiser Melpomène (style de l'époque) pour leur propre compte. Jusque-là, il n'y a rien de bien extraordinaire et qui ne puisse invoquer de nombreux précédents, mais, quand il se trouve, comme dans le cas particulier, un certain nombre de souscripteurs pour encourager de leur bourse cette innocente manie, l'étonnement commence ; il redouble quand il s'agit d'une pièce aussi maussade et aussi dénuée d'invention et de style que la *Mort de Nadir*.

Nous avons parlé de souscripteurs : leur liste occupe, en effet, un des feuillets préliminaires, où ils sont divisés en *Garnison de Maestricht*, *Magistrature* et *Garnison de Namur*. Cette liste vient à la suite d'une *dédicace* au baron d'Aylva, gouverneur de Maestricht, et précède une *préface* dans laquelle l'auteur croit devoir donner quelques explications sur le sujet qu'il a choisi et sur les caractères de ses personnages. Il prévoit, entre autres objections, que l'on trouvera trop sombres les couleurs sous lesquelles il a présenté un des rôles de femme, mais il a réponse à tout : « Le caractère de Céphise, fille du premier ministre et rivale d'Aldire, dit-il, sera peut-être regardé comme trop cruel et trop lâche, et en même temps trop emporté. Mais il est si ordinaire aux femmes de ces climats que, dans une bonne partie de l'Orient, pour les empêcher d'empoisonner leurs maris, il n'a pas moins fallu que d'établir la coutume de les brûler avec eux lorsqu'elles leur survivent. » L'on prendra pour ce qu'elle vaut cette explication. La fin de cette préface s'a-

dresse exclusivement aux acheteurs. L'auteur s'excuse du prix élevé de son ouvrage et en donne les raisons suivantes : « C'est qu'il s'agit ici de quelque chose d'absolument nouveau, et qui n'a jamais paru d'aucune autre façon. Les autres tragédies et comédies ont déjà été rendues publiques et payées à l'autheur par les représentations, de façon que le libraire qui les vend n'en retire que les frais de l'impression, au lieu que, dans cette occasion, il a fallu que le débit payât la peine de la composition de l'ouvrage, qui est plus grande pour une pièce comme celle-ci que pour un gros volume en prose ou même en vers, d'une autre espèce. »

Vient ensuite une courte notice historique (5 pages) qui sert d'introduction à la tragédie et qui raconte comment Nadir, devenu de chef de brigands général du Schah Thamas, usurpa le trône de Perse en faisant périr ce prince ainsi que son fils Abbas, et régna, non sans éclat, jusqu'au jour où un redoutable soulèvement vint le renverser du pouvoir et lui arracher la vie. La tragédie commence au moment où Nadir, chassé d'Ispahan par ce soulèvement, vient se réfugier dans son camp, au milieu de son armée restée fidèle.

Un mot d'abord sur la liste des personnages, dont les principaux sont, après Nadir, le prince Ali, héritier légitime du trône; Aldire, « fille de Thamas déthrôné par Nadir *et* le dernier des Sophis, *et* sœur d'Abbas, couronné à la place de Thamas par Nadir, mais qu'il fit aussi périr encore enfant; » Cassum, premier ministre; Céphise, sa fille, et Mouhamet, une manière d'Abner, dont la volte-face fait, au dernier moment, triompher le bon droit. Nadir est épris d'Aldire, qui est aimée également d'Ali, mais avec retour. L'intérêt de la pièce (s'il y en a un) est dans cette rivalité qui côtoie pendant les cinq actes l'action historique. La passion mutuelle d'Ali et d'Aldire est traversée par Céphise, qui aime Ali avec cet emportement caractérisé par l'auteur dans la préface. Enfin n'oublions pas à la queue de

la liste des acteurs « une suivante d'Aldire muette ». L'auteur a sans doute voulu dire : « personnage muet ».

Donc Nadir est arrivé au milieu de son camp. Il raconte qu'il s'est vu dans l'alternative, ou d'être fait prisonnier par les rebelles,

« Ou d'arracher sa vie à leur vive poursuite
Par tout ce qu'a de bas la plus honteuse fuite. »

C'est ce dernier parti qu'il a pris, mais il ne respire que la vengeance et veut punir Ispahan :

« De tous ses habitants allons percer le *flanc !* »

Cela ne l'empêche pas d'adorer Aldire, qu'il a pu ramener au camp, et de la poursuivre de sa flamme : mais il ne l'a pas plus tôt quittée qu'elle trouve le moyen de se concerter avec Ali, dont le père a été aussi une des victimes de Nadir, ce qui fait dire à la princesse :

« Celui qui de mon père a répandu le sang
De l'autheur de vos jours a donc percé le *flanc ?* »

Ce duo d'amour et de politique est naturellement interrompu par Nadir, qui, pénétré de douleur de voir sa passion si mal récompensée, croit ou fait semblant de croire à de sinistres projets de la part des deux amants, et s'écrie :

« Au milieu de ma cour, la perfide princesse
M'allait percer le *flanc* pour prix de ma tendresse ! »

Il assemble son conseil; Mouhamet, fidèle à son rôle d'Abner, conseille la clémence, tandis que Cassum ne doute pas des mauvais desseins d'Ali et d'Aldire et formule ainsi sa pensée :

« Plus leur roi les a mis dans un sublime rang,
Moins ils auront de peine à lui percer le *flanc*. »

Cependant Nadir, préoccupé de la révolte d'Ispahan, ajourne sa vengeance. Il faut d'ailleurs qu'il ait pris le temps

de passer par le songe obligé de toutes les tragédies. Ce songe n'a de remarquable que l'exclamation du confident, obligé par bienséance dramatique à dire quelque chose, et qui ne trouve que ceci :

« Seigneur, on ne peut faire un songe plus affreux! »

Pendant tout ce temps, la sédition grossit à la cantonade. Aldire, de nouveau pourchassée par le tyran amoureux, s'encourage à la résistance en invoquant le souvenir de sa famille massacrée par Nadir :

« Et vous, mânes d'Abbas . . . .
. . . .
Aurez-vous une sœur indigne de son rang,
Qui reçoive la main qui vous perça le *flanc?* »

Avec tout cela, l'on a gagné le cinquième acte. Nadir, se sentant près de la catastrophe, veut venger sa passion dédaignée. Il a fait venir Ali et ordonne que l'on amène Aldire :

« On la conduit ici : de son coupable sang
Devant tes yeux mourans j'épuiserai son *flanc.* »

Il n'a pas, comme on le pense bien, le temps d'accomplir ses noirs desseins. Il lui faut aller faire tête au soulèvement, et l'on apprend bientôt que sa situation est des plus critiques. Déjà Cassum, son premier ministre, le conseiller cruel de tantôt, et sa fille, la perfide Céphise, ont été massacrés par le peuple en furie, sans doute pour déblayer le dénoûment. Seul, Nadir résiste encore, grâce au courage de ses fils (c'est la première fois que l'on nous en parle!) :

« Ce père malheureux, dont ils couvroient le *flanc,*
Vient de les voir pour lui repandre tout leur sang. »

Mais, à la scène suivante (dernière du cinquième acte), Mouhamet vient définitivement annoncer la mort du tyran

et comme le grand prêtre d'*Athalie*, offrir la couronne à Ali-Joas :

« Vous, Seigneur, aux Persans donnez un souverain
Plus juste, non moins grand, et surtout plus humain.
Comblez votre bonheur par le doux hyménée
De l'illustre princesse à vos vœux destinée,
Et que de ce tyran la fin pleine d'horreurs
Épouvante à jamais tous les usurpateurs. »

Exeunt. Ainsi finit la tragédie de la *Mort de Nadir.* Si détestable qu'elle soit au point de vue littéraire et même grammatical, nous ne pouvons nous empêcher, en terminant, de faire un pénible retour sur le terrain que notre langue, même tant soit peu estropiée, a perdu depuis le dix-huitième siècle. Trouverait-on aujourd'hui, dans une garnison de Hollande, un dramaturge français? Trouverait-on surtout, pour son œuvre, un public, et, ce qui est plus grave, des souscripteurs ? Cela est douteux. L'on nous dira peut-être que la Muse n'y perd rien et que ses fidèles parlent aujourd'hui leur langue natale. Nous le voulons croire, et nous ne tenterons pas, pour cause, d'approfondir la question. Nous n'avons parlé qu'au point de vue français. Et que de tristesses !...

W. O.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise, par Ambroise-Firmin Didot, membre de l'Institut. *Paris*, *Firmin Didot*, **1875; un vol. in-8° de LXVIII et 647 pages.**

J'ignore si nous sommes en progrès, mais je suis certain que le livre dont je viens de donner le titre aurait eu beaucoup de succès il y a trois cent cinquante ans. Je doute qu'il en rencontre aujourd'hui ailleurs qu'auprès des spécialistes. Qui s'occupe des études helléniques et de ceux qui s'y livrent? Qui étudie Homère, Hésiode, Pindare, Thucydide, Pausanias, Aristote, Platon dans leur langue? En 1510 il n'y avait pas en Italie un homme du monde qui n'en fît sa lecture favorite; les *cols-cassés* du temps les savaient par cœur, et les *cocodettes* y consacraient leurs loisirs : ce qui ne les empêchait pas d'être des femmes très-gracieuses, très-séduisantes, et, quand il le fallait, du plus grand caractère; bien au contraire. Les romans feuilletons et les opérettes ont remplacé tout cela. Si c'est là du progrès, il ne s'agit que de s'entendre; mais qu'est-ce alors que la décadence?

Je ne crois pas que mon excellent collègue à la *Société des Bibliophiles françois* se soit jamais occupé de romans à quatre sous et de vaudevilles. Il ne s'inquiète pas de pareilles choses; mais fidèle aux sympathies de sa jeunesse et au culte de la littérature classique, il traduit Anacréon à livre ouvert, et vous parle de son premier voyage en Grèce en 1817, je crois, avec autant de présence d'esprit et d'enthousiasme que si c'était hier. Il a dû parcourir la Grèce avec un Alde dans sa poche; et, après soixante ans, son amour pour le vieux typographe vénitien ne s'est pas ralenti. Il vient de consacrer à son ancêtre dans la typographie et le philhellénisme un livre qui lui ouvrirait à deux

battants les portes de l'Académie des Inscriptions s'il ne les avait franchies il y a deux ans.

Rien n'est plus ignorant que les Parisiens. Parmi tant de choses qu'ils ignorent, ce qu'ils ignorent le plus, ce sont les noms et les œuvres des lettrés. Les provinciaux du boulevard ne se doutent pas des questions qui s'agitent au-dessus d'eux, de l'intérêt de ces questions, de l'ardeur avec laquelle on les débat et on les résout. Il n'y a pas à leur en vouloir. Ce n'est pas pour eux que l'on travaille; et M. Firmin Didot serait, je suppose, médiocrement flatté de leur devoir l'ombre d'un succès. Il n'en est pas moins vrai que si ce *profanum vulgus* avait vécu en 1510 à Ferrare, à Mantoue, à Urbino ou à Venise, il se serait passionné pour ce livre. Autre temps, autres mœurs. Nous sommes peut-être en progrès.

Un libraire bien connu comme savant et comme bibliophile, M. Antoine-Augustin Renouard, avait déjà consacré vers 1820, je crois, deux volumes aux Alde père, fils et petit-fils; il l'avait fait au point de vue du bibliophile et du collectionneur d'éditions aldines, et son livre est resté le guide le plus sûr et le plus complet pour ceux qui se livrent à cette recherche. M. Didot s'est placé au point de vue du linguiste et de l'érudit. Il suit pas à pas le grand Alde, celui qui se nommait lui-même le Romain (1449-1514), dans ses travaux de scholiaste et d'imprimeur. Il nous le montre pendant vingt-deux ans, de 1491 à 1515, consacrant toutes ses journées et une partie de ses nuits à réunir les manuscrits, à compulser les textes, à les éclairer par une critique à peu près infaillible, à imprimer des éditions qui font encore aujourd'hui l'admiration des savants et la joie des bibliophiles. Et quand on songe que ces travaux qui exigent tant de loisir et de tranquillité d'esprit s'exécutaient au milieu d'une des époques les plus troublées qu'ait traversées l'Italie, entre l'expédition de Charles VIII à Naples, les guerres de César Borgia pour l'unité de la Péninsule, les révolutions de Milan et de Florence, la ligue de Cambrai qui mettait Venise à deux doigts de sa perte, les invasions de Louis XII; quand on y ajoute les préoccupations de l'industriel, les soucis de l'époux, les inquiétudes du père de famille, on est confondu de l'énergie morale et de la force physique qu'il a fallu à cet humble artisan pour mener à fin une aussi écrasante besogne; l'on cherche avec inquiétude où il a pu en trouver le

temps. Aussi pour ménager cette trame de la vie et la défendre contre les importuns, avait-il fait tracer sur la porte de son *studio*, près Sant'Agostino, cette touchante et fière inscription : « Qui que tu sois, Alde te supplie, si tu as affaire à lui, d'être « bref et de t'en aller rapidement; à moins que comme Hercule « pour Atlas fatigué, tu ne viennes lui prêter tes épaules. Car tu « trouveras toujours ici du travail, quoi que tu fasses et d'où « que tu viennes (1). » Mais Alde atteignit son but. Grâce à lui les chefs-d'œuvre de la littérature grecque circulèrent de main en main; il donna à son pays le signal de ce réveil du goût littéraire que l'on appelle la Renaissance; son nom occupe une des meilleures places dans cette phalange d'esprits hors ligne qui fait des premières années du seizième siècle en Italie, une des plus belles, des plus attrayantes époques dont l'esprit humain ait gardé le souvenir.

Connaissant toutes les âpretés de l'étude, rompu à tous les secrets de typographie, M. Didot est passionné pour Alde. Cette fidélité à ses premières amours constitue l'originalité de M. Didot et lui a porté bonheur. Peu de gens eussent tenu la gageure de faire un livre amusant en ne s'occupant que de grec : je ne vois que M. Didot qui pût la gagner. C. R.

(1) Quisquis es, rogat te Aldus etiam atque etiam : ut si quid est quod a se velis, perpaucis agas, deinde actutum abeas : nisi tanquam Hercules defesso Atlante, veneris suppositurus humeros. Semper enim erit, quod et tu agas, et quotquot huc attulerint pedes.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE.

La nouvelle édition d'André Chénier et son examen critique. — Les patenôtres de MM. Dumas fils, d'Haussonville et du connétable de Montmorency. — Paul Foucher; dialogue inédit d'un classique et d'un romantique (1831).

Nous avons l'heureuse chance de rencontrer au début de la série d'entretiens que nous commençons aujourd'hui avec nos vieux amis du *Bulletin*, un sujet qui doit leur plaire à plus d'un titre. Nous allons donc procéder, en leur honneur, à l'examen de l'édition soi-disant définitive d'André Chénier, en 3 volumes in-18, qui a paru en novembre dernier chez Lemerre, et de la critique de cette édition qui vient de paraître chez Charpentier, critique dont l'auteur est M. Becq de Fouquières.

Homme de goût et de savoir, M. Becq est déjà connu par d'importants travaux. Il a composé une savante et curieuse histoire *des Jeux chez les Anciens*, l'ouvrage le plus complet qui existe sur la matière, et une histoire également curieuse d'Aspasie, la veuve inconsolable de Périclès. Ce dernier travail mériterait une de ces bonnes fortunes posthumes dont il est question dans quelques nouvelles fantastiques de Théophile Gautier. On sait que, suivant l'auteur de *Spirite*, d'*Arria Marcella*, de *la Morte amoureuse*, « une femme n'est jamais morte quand quelqu'un s'intéresse vivement à elle. » Or, M. Becq s'est constitué le champion d'Aspasie. Il croit et s'est efforcé de démontrer qu'elle n'a jamais failli; il se porte fort de sa vertu, et a dépensé bien de l'esprit et de l'érudition pour soutenir cette thèse. Si le bruit en est venu à travers « le monde voilé », jusqu'à la célèbre Milésienne, elle doit être bien tendrement reconnaissante pour son défenseur. Elle-même ne se savait peut-être pas si vertueuse!

M. Becq a publié aussi de bonnes éditions d'œuvres choisies de Malherbe, Ronsard et Baïf, mais il a été surtout l'éditeur le plus

intelligent, le plus consciencieux qu'ait rencontré jusqu'ici l'auteur de *la Jeune captive*. Son édition in-8 d'André Chénier (1862), depuis longtemps épuisée (200 exemplaires de cette belle et savante édition, genre *variorum*, avaient été tirés sur papier de Hollande), et celle in-12 (1872) étaient et restent jusqu'ici les meilleures : seulement il est indispensable aujourd'hui d'y joindre le volume d'*Examen critique* de 1875, qui tient encore plus qu'il ne promet. Il contient en effet, non-seulement la critique des trois volumes in-18 de 1874, et plusieurs documents inédits, mais le texte de toutes les pièces et fragments nouveaux qui se trouvaient éparpillés au hasard, et souvent pis qu'au hasard, dans ces trois volumes, dont l'éditeur est pourtant M. Gabriel de Chénier, le propre neveu d'André.

Les éditions, comme les femmes, peuvent être à la fois mauvaises et fort jolies. Tel est le cas du Virgile de 1636, si recherché malgré son extrême incorrection. Tel est le cas aussi du Chénier in-18 de 1874, déjà épuisé, et destiné à prendre place parmi les curiosités de la bibliographie, à cause de son élégance typographique, et de la polémique qu'il soulève aujourd'hui. Au point de vue littéraire, qui seul doit nous occuper ici, le libraire qui a publié cette édition reste hors du débat. Ce libraire, sympathique aux littérateurs comme aux bibliophiles, est un de ceux qui font les meilleurs efforts pour relever l'art typographique, et ramener le goût des beaux livres, « la plus délicieuse chose du monde, disait Nodier, après les femmes, les fleurs et les papillons. » On comprend que l'idée d'adjoindre à sa gentille collection des classiques français un Chénier complet, définitif, ait dû sourire à M. Lemerre. Il a donné tous ses soins à l'exécution matérielle de cette édition, s'en remettant, pour qu'elle fût aussi bonne que jolie, aux soins du neveu du poëte. Il a pu croire que personne ne saurait mieux s'acquitter d'une tâche semblable que ce proche parent, dépositaire des traditions de la famille, et gardien jaloux des œuvres inédites. Il n'en a pas été ainsi, et ce qui s'est passé dans cette circonstance rappelle la situation décrite dans la fameuse épigramme de Piron contre Desfontaines, l'attitude du personnage « planté comme un épouvantail entre les neuf pucelles.... »

Il n'y fait rien, et nuit à qui veut faire.

A l'époque où M. Becq préparait son édition *variorum*, il avait

tenté de pénétrer dans ce jardin des Hespérides, mais n'avait pu même en voir reluire les pommes d'or. Aussi il a bien compris qu'il était obligé, plus que personne, pour échapper à tout soupçon de rancune personnelle, de justifier pleinement les sévérités de son examen critique. Il s'est acquitté à son honneur de cette tâche délicate. On est forcé de reconnaître avec lui que bien des méprises fâcheuses ont été commises dans le classement et le déchiffrement des matériaux précieux dont disposait le nouvel éditeur. Celui-ci n'a fait souvent qu'ajouter au désordre originel de ces papiers, un nouveau désordre qui lui est particulier. Jamais le mot d'Horace : *disjecti membra poetæ!* ne rencontra d'application plus saisissante. Il semble que la fatalité ne puisse se lasser de poursuivre André Chénier; elle lui réservait, dans sa propre famille, ce supplément de supplice, pareil à celui qu'infligèrent les Ménades à Orphée!

Nous devons nous borner ici, en recommandant l'examen critique tout entier, à relever quelques-unes des remarques de M. Becq, de celles qui offrent le plus d'intérêt, et permettent de citer quelques beaux vers inédits. L'une des plus curieuses se rapporte au dissentiment qui, dès le commencement de 1792, se manifesta entre André Chénier et son frère Marie-Joseph. M. Gabriel de Chénier, en bon neveu, proteste contre ce dissentiment, dont il fournit pourtant lui-même un témoignage non équivoque, en donnant la fin inédite d'une pièce dont les deux premières strophes, seules connues jusqu'ici, semblaient en effet applaudir à la fortune politique et littéraire de l'auteur de *Timoléon*. Mais après avoir exprimé le vœu que « jamais la tristesse importune ne trouble les prospérités de ce frère, qu'il remplisse à la fois la scène et la tribune, etc., » il se trouve qu'André poursuivait ainsi :

Mais....

Infortune, honnêtes douleurs,
Souffrance des vertus, chaste et superbe fille,
Salut! Mes frères, ma famille
Sont tous les opprimés, ceux qui versent des pleurs.
Ceux que livre à la hache un féroce caprice;
Ceux qui brûlent un noble encens
Aux pieds de la vertu que l'on traîne au supplice,
Et bravent le sceptre du vice,
Ses caresses, ses dons, ses regards menaçants;
Ceux qui devant le crime, idole ensanglantée,
N'ont jamais fléchi les genoux....

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le nouvel éditeur veut absolument voir là une apostrophe aimable à Marie-Joseph! On ne saurait interpréter cette pièce autrement que comme « une âpre et amère ironie »; tellement âpre et amère, qu'on se demande si la politique suffit à l'expliquer; si André, ayant alors presque seul le sentiment de sa supériorité, n'était pas secrètement irrité de se voir si fort éclipsé par son frère.... *Genus irritabile vatum !*

M. Becq défend avec raison le premier éditeur d'André Chénier, de Latouche, contre des récriminations aussi injustes que violentes. Il prouve que de Latouche ne fit rien qu'il n'eût le droit de faire, étant d'accord avec Daunon, exécuteur testamentaire de Marie-Joseph, et avec les autres membres de la famille Chénier, parmi lesquels figurait le père du nouvel éditeur. L'accusation d'avoir escamoté et retenu indûment les manuscrits originaux des pièces imprimées pour la première fois en 1819, ne soutient pas l'examen. Si le dessaisissement de ces manuscrits n'avait pas été régulièrement opéré à cette époque, la famille eût réclamé publiquement, et M. Gabriel de Chénier lui-même, qui se plaint si vivement aujourd'hui, n'eût pas concouru, comme il l'a fait, à la deuxième et plus ample édition publiée par de Latouche (1833), en lui fournissant des copies d'une partie des originaux conservés par la famille. Que celle-ci, en présence de la réussite inespérée de la première publication, ait regretté de ne pas avoir tiré un meilleur parti des manuscrits remis en 1819, que ce regret n'ait cessé de grandir en proportion du succès, que même des démarches amicales aient été tentées pour ravoir ces pièces, rien de plus naturel : mais on ne saurait admettre rien de plus. Aucune réclamation n'a été produite du vivant de Latouche ; il n'est mort qu'en 1852, et c'est plus de vingt ans après qu'on vient charger sa mémoire d'une accusation de vol! Cette imputation est bien peu vraisemblable, pour ne rien dire de plus.

M. Becq prouve aussi fort bien que de Latouche avait agi pour le mieux dans l'intérêt de la réputation d'André, en procédant par voie d'initiation graduelle, en ne présentant au public de 1819 qu'un choix des œuvres les plus finies, de celles qui s'écartaient le moins du goût alors général, et en y corrigeant avec intelligence quelques vers restés imparfaits.

Parmi les œuvres tout à fait inédites, publiées dans l'in-18, les

canevas et fragments dramatiques sont peut-être la partie où l'éditeur a fait les plus bizarres confusions. Ainsi il a pris pour un poëme la *Bataille d'Arminius*, indiquée par André lui-même comme un projet de tragédie lyrique. Telle qu'elle est, cette esquisse fournirait un beau sujet de cantate avec chœurs, pour un librettiste et un musicien allemands. Il y est trop question des lauriers germaniques, pour qu'un compositeur français puisse s'en inspirer aujourd'hui.

Le nouvel éditeur s'est également fourvoyé plus d'une fois, dans les projets et fragments de poëmes. Par exemple, nonobstant l'indication formelle d'une note qu'il a rejetée ailleurs et ensuite oubliée, il transforme en une pièce séparée sur l'*Astronomie* un des plus beaux morceaux inédits, qui se rapporte à une grande composition projetée sur la découverte de l'Amérique. C'était don Alonzo d'Ercilla, l'auteur de l'*Araucana*, à la fois guerrier et poëte, qui, dans un banquet d'indigènes, chantait au dessert les merveilles du ciel.

Salut, ô belle nuit, étincelante et sombre,
Consacrée au repos ! O silence de l'ombre,
Qui n'entends que la voix de mes vers, et les cris
De la rive aréneuse où se brise Téthys !
Muse, muse nocturne, *apporte-moi ma lyre;*
Comme un fier météore, en ton brûlant délire,
Lance-toi dans l'espace; et, pour franchir les airs,
Prends les ailes des vents, les ailes des éclairs,
Les bonds de la comète aux longs cheveux de flamme !
Mes vers impatients, élancés de mon âme,
Veulent parler aux Dieux, et volent où reluit
L'enthousiasme errant, fils de la belle nuit.

Sauf l'hémistiche *apporte-moi ma lyre*, remplissage qui aurait disparu dans le travail définitif, ces vers comptent parmi les plus beaux d'André Chénier, et tout le reste de ce morceau se soutient à la même hauteur.

Dans les dernières poésies écrites à Saint-Lazare, on remarque un fragment satirique qui n'a rien perdu de son actualité. C'est une scène de réception au club des Jacobins. Le président, assisté du chœur des frères et amis, interroge le néophyte.

Qu'est-ce qu'un sans-culotte? en deux mots. — C'est celui
Qui n'a rien, mais qui veut avoir le bien d'autrui.
— C'est ça, pardieu !

(LE CHOEUR.)

Le drôle est au fait du mystère.
Mais ce n'est pas là tout. Un bon initié
Ne doit rien savoir à moitié.
Tourne un peu la médaille au récipiendaire.
— L'aristocrate.... — Ah ! fi ! — Quel est-il ? — Celui-là
A quelque chose, et veut conserver ce qu'il a.
C'est un abus criant qu'il faut que l'on réprime....

On sait que les dernières poésies sont pour la plupart des *iambes*, c'est-à-dire qu'elles sont composées d'une succession alternative de vers de douze syllabes et de huit, à rimes croisées. C'est aussi le rhythme de *la Curée* de Barbier, dont le début surtout ne l cède guère aux meilleures pièces d'André dans ce genre. Ces dernières pièces sont écrites en caractères microscopiques, sur d'étroites bandes de papier : plusieurs figurent en *fac-simile* dans l'édition de 1874. Par surcroît de précaution, André a fait usage parfois d'abréviations, de lettres et de termes grecs et même orientaux, énigmes propres à mettre en défaut la sagacité des limiers terroristes.... et, de nos jours, celle de son neveu. Ainsi, c'est M. Becq qui a eu le mérite de trouver le sens véritable des deux termes *Heft*, *sad*, accolés aux mots *plats belîtres* dans un de ces ïambes inédits. *Heft* veut dire *sept*, et *sad*, *cent*, en langue persane. Les *sept cents plats belîtres*, ce sont donc les conventionnels, ceux qu'il nomme aussi, dans une autre pièce depuis longtemps célèbre, « bourreau, barbouilleurs des lois ». Si le pauvre André vivait de nos jours, il ne trouverait plus de bourreaux dans les assemblées; mais les barbouilleurs de lois ne lui feraient pas encore défaut!

Dans ces jours de *wallonat* forcé, la dernière solennité académique ne pouvait produire qu'une impression passagère. Ces réceptions, en général, sont de véritables luttes à armes courtoises, dans lesquelles l'avantage est rarement balancé. Cette fois, la réponse a été généralement préférée. Le discours du récipiendaire avait semblé diffus, confus, péniblement élaboré. On y avait retrouvé l'emploi constant d'un procédé d'assemblage trop familier à l'auteur dans son théâtre; d'une façon de mosaïque intellectuelle; de pensées du monde, du demi-monde, de tout le monde et de l'autre monde péniblement ajustées et rapportées,

enfin une préoccupation par trop visible de sa personnalité. Le langage de M. d'Haussonville a été fin, spirituel, même un peu caustique à l'encontre du nouveau collègue, sans toutefois dépasser les bornes de la courtoisie académique. On a beaucoup remarqué le tableau tragi-comique de l'alternative dans laquelle se trouve placée la femme entre l'Antony de Dumas père, prêt à l'assassiner si elle résiste, et celle du Claude de Dumas fils, non moins prêt à l'expédier si elle ne résiste pas. On a souri de la description du demi-monde, de cette contrée si familière au récipiendaire, « île flottante dont les bords ne sont nullement escarpés ». L'académicien aurait pu ajouter que néanmoins on ne peut y pénétrer, ni en sortir qu'en payant de fortes rançons.... M. d'Haussonville a réfuté avec beaucoup d'esprit et de sens l'hypothèse ingénieuse, mais radicalement fausse, par laquelle M. Dumas fils prétendait expliquer les sévérités de Richelieu à l'égard du *Cid* de Corneille. Suivant lui, le grand cardinal craignait que le succès du *Cid* ne déterminât chez nous une recrudescence d'engouement espagnol, et que l'œuvre de l'unité française ne s'en trouvât compromise. C'est là un anachronisme des plus réjouissants, pour quiconque connaît bien l'état de la société française à cette époque, et le caractère de Richelieu.

Bien que nos sentiments politiques diffèrent sur quelques points de ceux de M. d'Haussonville, nous avons applaudi au succès de ce « sexagénaire d'allure juvénile », si éveillé d'esprit, malgré l'influence proverbiale du fauteuil académique. Nous y avons applaudi d'autant plus volontiers, que les indiscrétions du célèbre *Passe-partout* du *Figaro* nous ont révélé que l'historien de Pie VII était aussi bibliophile. Il conserve avec un respect religieux les Heures du connétable Anne de Montmorency, datées de 1529, avec leur reliure du temps, en velours nacarat rehaussé de broderies d'argent, et leurs miniatures que M. Ambroise-Firmin Didot, bon juge en ces matières, ne craint pas d'attribuer à Jean Cousin. Le connétable a tenu sûrement bien des fois ces Heures dans ses mains, alors qu'il marmottait, à l'issue d'un combat, les charitables patenôtres que vous savez. Mais on ne s'attendait guère à trouver une pareille relique chez un des partisans les plus zélés du gouvernement constitutionnel, dont les pratiques ne ressemblent guère à celles de M. le connétable.

La mort imprévue, presque foudroyante de Paul Foucher, a été

un deuil de famille pour le monde littéraire. Moins de huit jours avant cette catastrophe, nous avions encore passé avec cet excellent homme, et grâce à lui, une agréable soirée au théâtre Ventadour, causant littérature et politique dans les entr'actes et en même temps dans les actes, car la représentation de *Crispino a la Comare* n'avait rien de très-captivant. Hélas! la *Comare*, la Mort, cette commère inévitable de tout homme et de toutes choses, guettait à la fois le théâtre et le feuilletonniste. Quelques jours plus tard, on lisait sur les murs de la salle cette épitaphe : *Relâche pour refus de service de l'orchestre*, et le pauvre Foucher, laborieux jusque dans l'agonie, corrigeait d'une main défaillante les épreuves de son dernier courrier de l'*Indépendance belge*. Quelques heures après, il n'était plus!

Cet écrivain inoffensif et pourtant spirituel, qui comptait des amis dévoués dans les rangs les plus opposés (on l'a bien vu à ses obsèques), était doué d'un tact littéraire très-fin et très-sûr, du moins quand la politique ne se mettait pas de la partie, car alors il ne se connaissait plus. *Rabagas* surtout lui donnait de véritables accès de fureur, heureusement aussi courts que violents. Il gardait à la République un attachement assez méritoire, après ce qui avait failli lui arriver sous la Commune, à lui Foucher. Décrété d'arrestation pour avoir osé critiquer certaines gentillesses révolutionnaires, il n'avait eu que le temps de se sauver Quelques heures après son départ, son logement de la rue Geoffroy-Marie, bien connu de nous tous, était envahi par une bande de forcenés qui bousculait tout chez lui, et emmenait en otage sa vieille domestique....

Tout le monde connaissait la myopie exceptionnelle de Paul Foucher. Elle a fait mettre sur son compte, pendant bien des années, une foule d'anecdotes facétieuses, plus ou moins authentiques. L'une des plus amusantes, que nous avons scrupule de reproduire en présence d'une tombe si récemment fermée, se trouve indiquée dans un livre très-spirituel et devenu très-rare, *les Petits mystères de l'Opéra* d'Albéric Second (1844).

Paul Foucher, que la génération actuelle connaissait seulement comme critique, avait eu ses jours de triomphe comme écrivain dramatique. Il y avait de très-beaux vers dans sa tragédie de *Don Sébastien de Portugal*, représentée en 1837 à la Porte-Saint-Martin. Dans plusieurs de ses drames, comme *le Pacte de famine*, *les*

Chevaux du Carrousel, *l'Officier bleu*, *Guillaume Colmann*, on trouve des situations originales et émouvantes, des accents sincèrement patriotiques, de nobles sentiments, exprimés avec bonheur. *Guillaume Colmann* surtout contient une des plus belles scènes de mélodrame qui existent, celle où Guillaume, vieux guide en retraite, mais galvanisé, rajeuni par le sentiment de l'honneur professionnel, s'en va réparer au péril de sa vie le crime de son fils. Il part rechercher le voyageur, rival heureux de ce fils, et que celui-ci, devenu traître par jalousie, a égaré volontairement et abandonné dans la montagne en pleine avalanche. Ce rôle de Guillaume a été l'un des plus beaux de Mélingue dans sa jeunesse. Je crois l'entendre encore reprocher à son fils d'avoir « osé commettre un tel forfait si près de Dieu » ; le repousser quand il veut aller lui-même réparer son crime : car, comment se fier à la durée, à la sincérité d'un tel repentir ? Toute la salle croulait sous les bravos à cette apostrophe finale du vieux Colmann : « Passage, misérable, passage ! je vais rechercher l'étranger dans la montagne, je ne reviendrai qu'avec lui. » Du public qui s'enthousiasme pour de tels sentiments, à celui qui se pâme aujourd'hui aux opérettes grivoises, y a-t-il progrès ou décadence ?

Beau-frère de M. Hugo, Foucher avait naturellement été l'un des plus fervents adeptes du romantisme. Il affectionnait particulièrement les souvenirs qui se rapportaient à cette époque de lutte, d'aspirations et d'illusions généreuses. Je me souviens de lui avoir fait passer quelques bons moments l'hiver dernier, en lui rappelant les stances facétieuses suivantes, improvisées au fort de la grande polémique entre les classiques et les romantiques, par un homme de beaucoup d'esprit, spectateur impartial du combat, aujourd'hui inspecteur général honoraire de l'Université. C'est une controverse dialoguée entre classique et romantique, qui n'a jamais été imprimée, que je sache :

1. R.

O classiques, race insipide,
Froids admirateurs d'Euripide,
Quand donc viendra l'heureux temps *où*
Vous aurez tous la corde au cou !

2. C.

O sotte engeance romantique,
Plats admirateurs du gothique,
Jusque par-dessus la tête, *ó*
Que je voudrais vous voir dans l'eau!

3. R.

Eh quoi! misérables perruques,
Grimpés sur vos règles caduques,
Vous croyez nous arrêter, *quand*
Nous marchons à pas de géant!

4. C.

Pauvres insensés dont l'audace
Croyait effondrer le Parnasse!
Le Parnasse est solide, *plus*
Que vous ne pensez, boucs barbus!

5. R.

Pâque-Dieu! des routes crottées,
Neuf vieilles Muses édentées,
Voilà votre Parnasse, *qui*
Ne nous tente pas, Dieu merci!

6. C.

Il vaut pourtant bien vos sorcières,
Vos bourreaux, vos crânes, vos bières.
Nous croyez-vous bien tentés, *en*
Lisant l'histoire du grand Han?

7. R.

O Han! beau, sublime, excentrique!
Devant Han, à genoux, classique!!
Non, rien n'est beau comme Han, *ni*
Poétique comme Hernani.

8. C.

Han ! Hernani ! tais-toi, vampire !
Foin d'Hernani ! Vive Zaïre,
Tragédie en cinq actes ; *c'est*
Ce qu'on a vu de plus parfait !

9....

Vive Han ! — Non ! — Tais-toi, canaille !
Vive Zaïre ! — Point ! ! — Racaille ! !
Truand ! — Buse ! — Orang-outang ! — *Chien*
Caniche ! — Ane ! — Fripon ! — Vaurien !

B. E.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

ET

DRAMATIQUE.

La Fille de Roland, drame en quatre actes et en vers, par M. Henri de Bornier.

Le 15, la Comédie-Française a représenté *la Fille de Roland*, drame en quatre actes en vers, de M. Henri de Bornier. Depuis longtemps, il n'avait pas été donné aux *honnêtes gens* d'éprouver une aussi vive jouissance littéraire. Par une singulière coïncidence, cette fête en a suivi de très-près une autre, moins édifiante. Nous voulons parler de cette séance de l'Académie où l'on a entendu le coryphée de la littérature dramatique contemporaine émettre les théories les plus étranges sur le théâtre, sur son but, sur ses moyens, et souffleter presque officiellement un art dont il y a rarement une aussi solennelle occasion de célébrer la grandeur. L'art dramatique ne s'occupe que des individus! Voilà ce qu'a osé dire, en face des bustes de Corneille, de Racine et de Molière, l'écrivain qui, en 1875, passe pour le représentant du drame français auprès des lettrés des deux mondes.

Eh bien, c'est absolument le contraire qui est exact. Non que le théâtre, à notre avis, doive être assujetti à ne se mouvoir que dans le domaine de l'abstraction, tout supérieur qu'est ce domaine. Il s'y meut à certaines époques de la vie des peuples, lorsqu'ils ont atteint l'apogée de leur civilisation et de leur gloire. A ce moment, il naît ou plutôt il se révèle autant d'hommes de génie qu'il y a de notes à faire entendre dans le concert des facultés humaines. Cet instant est court, plus court, en général, que la vie de ceux qui y marquent, et qui, voulant le prolonger, ne parviennent qu'à s'altérer eux-mêmes en se répétant, car ce sont les hommes qui se produisent pour les circonstances et non les circonstances pour les hommes. Au théâtre, le rôle de Corneille a duré quatre ans, celui de Racine et de Molière dix années. En 1640, en 1673, en 1677, ces grands esprits n'avaient plus à parler à leur pays. L'un, après *Polyeucte*, ne pouvait plus rien pour son nom, si ce n'est, aux yeux de ses contemporains, de le diminuer ; le second, après *Phèdre*, ne devait qu'élever un ma-

gnifique monument à la langue française; le dernier — je suis peut-être bien téméraire, — après avoir écrit la *Comédie humaine*, versait dans la *Caricature humaine;* il se fourvoyait dans la comédie-opéra, dans la pièce à recettes. En 1680, la grande époque du théâtre était bien terminée, et Louis XIV, en fondant la Comédie-Française, n'entendit créer qu'un théâtre de répertoire. Avait-il raison d'arranger les choses de telle sorte qu'un autre courant ne pût s'établir ? Nous ne le discuterons pas aujourd'hui.

Toujours est-il que, plus l'art s'éloigne de l'abstraction, moindre il devient. A restreindre son champ d'observations, à particulariser ses types, à ne prendre, dans les grandes divisions, que des petites, et, dans celles-ci, que des subdivisions, le poëte dramatique arrive à ne plus intéresser que des fractions du public. Il ne fait plus de théâtre national. Bien plus, il fait du théâtre antinational, car, en cessant de contempler la réalité tout entière, il la perd entièrement de vue ; à ne créer que des individualités, il finit par les prendre pour des types ; à force de s'intéresser aux faits particuliers, il ne sait plus voir les faits généraux. Il s'acoquine aux espèces, aux individus, pour lesquels il déclare ensuite, afin de justifier ses œuvres, que l'art est inventé. Et, parmi ces individus, lesquels choisit-il fatalement ? Les plus amusants, car l'individu n'offre d'intérêt qu'à titre d'être pensant ou d'être agissant : l'esprit relégué, reste l'action, qui défraye ce que nos pères appelaient la comédie d'intrigue et ce dont on prétend faire aujourd'hui le principal élément du théâtre. Obligé d'amuser son spectateur, le dramaturge se complaît à lui faire voir le pittoresque du vice, en s'écriant, — car il faut bien sauvegarder sa position dans le monde : — c'est pour mieux lui apprendre à le fuir ! Il fait de la pornographie sous prétexte de psychologie. S'il est de bonne foi, il montre qu'il est un piètre connaisseur du cœur humain, car il prouve qu'il en ignore la faiblesse. L'homme étant donné, le meilleur moyen de le moraliser, au théâtre (puisque c'est là le but qu'on se propose), est de généraliser son objectif, de le mettre en présence de l'idéal : idéal de la vertu, qu'il ne peut atteindre, mais à laquelle il peut tendre : idéal du crime ou du vice, auquel il ne peut atteindre non plus, mais auquel il ne désire pas tendre, s'il voit le mal dépeint avec l'intensité qui le met hors de portée et débarrassé des fleurs qui lui prêtent du charme. C'est là, je pense, le système apte à produire cette émotion *purgée* dont parlent

Aristote et Lessing; c'est ainsi que le spectateur peut sortir du théâtre dans des dispositions d'esprit meilleures, ainsi que le veut M. d'Haussonville en sa fine et acerbe réponse à M. Dumas.

A la vérité, c'est le public qui est le premier auteur des pièces où ces lois sont méconnues, car c'est lui qui les réclame, qui les commande, qui les applaudit. Néanmoins, il y a parfois des écrivains qui luttent contre le courant, au lieu de s'y abandonner. L'auteur de *la Fille de Roland* est de ceux-là. M. de Bornier n'est pas du monde moderne tel que l'a fait notre époque. C'est un travailleur modeste qui mène une existence calme et retirée à la bibliothèque de l'Arsenal et dans sa famille, dont il ne sort guère que pour voir quelques amis. Il n'est point lancé dans cette vie d'intrigues où l'écrivain du dix-neuvième siècle se dénature et perd son caractère et son talent. C'est un des rares purs écrivains que je connaisse; c'est pour cela qu'il est resté un homme. Ceux qui l'entrevoient s'y méprennent tout d'abord. Son physique peu vigoureux, la douceur de sa figure et l'aménité de son entretien ne font point supposer en lui la force d'un tragique. Mais des convictions très-fermes et une vie profondément honorable suppléent, paraît-il, à bien des choses et révèlent à l'esprit ce qui reste caché à de fameux anatomistes sociaux. Lorsque ces lignes paraîtront, la presse quotidienne aura analysé *la Fille de Roland* et cité les passages remarquables de cette pièce. Nous nous contenterons donc d'en apprécier le caractère général. L'œuvre de M. de Bornier est taillée sur le patron des tragédies; c'est une tragédie. Le plan en est simple, habilement tracé, d'ailleurs, en ce sens que l'intérêt va toujours croissant et que ni l'action, ni les caractères n'offrent d'invraisemblances, qualité bien plus rare qu'on ne croit, au théâtre, et qui manque presque toujours aux plus forts machinistes littéraires. Ce serait également une niaiserie de chicaner l'auteur sur quelques vers faibles, sur une fin de troisième acte un peu traînante et sur des anachronismes. L'exactitude historique, indispensable dans la littérature qui s'occupe des individus, perd de son importance à mesure que se généralisent le sens et la portée de l'œuvre et que l'auteur veut y substituer la vérité morale et poétique. La donnée que fournit *la Chanson de Roland* est déjà très-hypothétique ; ce que M. de Bornier y a ajouté l'est encore plus. Mais qu'importe? Shakespeare en a fait bien d'autres, même en sa suite de drames historiques.

La Fille de Roland n'est pas une œuvre complète comme *le Cid*, ce n'est pas un chef-d'œuvre. Mais, par l'élévation des sentiments, par leur délicatesse, par la beauté du vers en maint endroit, c'est une œuvre qui accuse un fils de Corneille. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de nos paroles. Nous ne disons pas que cela soit du Corneille; M. de Bornier n'a ni la profonde originalité, ni la large envergure, ni la griffe d'airain du vieux Pierre. Mais, les grands noms mis à part, nous déclarons que sa pièce est une œuvre de premier ordre et qu'elle est constamment traversée par un souffle cornélien.

Ce qui y domine et éclate dans chaque parole des personnages, dans chacune de leurs pensées, et ce qui peut faire assimiler cet ouvrage à ceux de l'auteur du *Cid* et des *Horaces*, c'est l'affirmation de la supériorité du devoir sur la passion, et c'est surtout la spontanéité et le naturel de tous les personnages dans cette affirmation. Ganelon, régénéré par l'aspect de son fils et par trente-cinq ans de remords, ne dément plus un seul instant son nouveau caractère, et, purifié, semble plus grand que pur. La terreur qu'il a, non pour lui, mais pour Gérald, que celui-ci n'apprenne le véritable nom de son père; son pèlerinage à Roncevaux et cette hallucination qui lui fait entendre la voix de Roland ; la joie qu'il éprouve de pouvoir risquer sa vie pour Berthe ; cette pudeur qui motive son opposition à l'amour de son fils pour la fille de sa victime ; la détermination qu'il prend de fuir avant le mariage même de Gérald : autant de traits qui montrent, au point de vue du théâtre, un caractère conséquent avec sa donnée, et, au point de vue moral — ceci est à noter spécialement chez M. de Bornier, — une délicatesse d'esprit qui, unie à la noblesse de la pensée, rend ses personnages humains et vrais, presque plus vrais que certains héros de Corneille, chez qui l'ostentation des vertus leur ôte le naturel. Cette remarque doit être faite à propos de tous les autres rôles, même de celui de ce prince saxon qui, sauvé par Berthe, la sauve à son tour, puis, par haine légitime de race, lui arrache son fiancé. Dans tous les incidents de l'action, les personnages se montrent inspirés à la fois par l'honneur et par la logique; c'est dire qu'ils sont poétiques sans être romanesques. Mais, hélas! combien de réflexions ne suggère pas cette œuvre toute parsemée d'allusions aux derniers événements et à la situation actuelle de notre pays! Quel trouble cette première

représentation accusait dans les esprits ! Ce même public, qui avait applaudi, quelques jours auparavant, une poétique dégradante, s'enthousiasmait hypocritement pour les nobles accents qui venaient à propos comme pour en être la contre-partie. La moitié de la salle, en rencontrant Ganelon dans la réalité, s'était peut-être inclinée devant lui, car aujourd'hui Ganelon ne se repent plus : il porte la tête haut, il se justifie, il accuse, il trouve des apologistes, et qui sait si demain il ne reviendra pas lier Charlemagne à la queue du cheval ? Ce jour-là, le public applaudira encore.

Charlemagne aussi est grand, et exempt de fausse grandeur. Il abhorre le traître, mais il pardonne à son repentir. Le vieil empereur subit l'affront du Sarrasin pour épargner le sang de ses chevaliers, mais il ira se faire tuer :

Quand ils n'ont plus la gloire, il reste aux rois la mort !

vers applaudi pendant cinq minutes, sans que certains journaux s'en soient aperçus.

Ainsi de Berthe. La noble fille avoue, sans rougir, son amour à Gérald ; elle l'avoue à Amaury, qui résiste aux prières de son fils ; elle l'avoue encore devant toute la cour de Charlemagne : répétition dans laquelle les grands dramaturges aphrodisiaques verront une faute de métier et une impudeur, et qui n'en est pas moins la consécration d'une haute vérité psychologique sur le cœur de la femme, non celle de Claude, mais celle de tous les temps et de toutes les contrées, chez qui l'excès de pudeur n'est que le souvenir du mal commis ou rêvé. Nuance merveilleusement délicate dans cette pièce : en amour, c'est la femme qui ose, et c'est l'homme qui hésite !

Voyez enfin Gérald, cette franchise, cette candeur de la parole, cette soudaineté des mouvements. Lui, élevé pour se battre, il est ému la première fois qu'il verse le sang, et il le dit. Son amour, il se tuerait plutôt que de l'avouer à Berthe, parce qu'il l'a sauvée et parce qu'il est son gardien. Il essaye, un moment, de le cacher à son père, — mouvement instinctif des âmes fières, à qui leurs amours semblent avoir quelque chose de plus religieux, si nul regard ne les profane, — mais le naturel l'emporte bientôt, surexcité par la crainte d'une séparation, et l'aveu est ardent, s'il a été tardif. A son père, qui lui révèle son vrai nom,

son premier mot est une parole de pitié, son dernier est une parole d'affection. Enfin le dénoûment fournit le trait le plus saillant de son caractère. Gérald est le fils de Ganelon, tous le savent. Tous néanmoins l'assurent de leur estime, de leur amitié, de leur admiration, ceux mêmes qui ont eu le plus à souffrir de la trahison de son père. La fille de Roland elle-même lui prend la main. Il la refuse. Lui et sa fiancée garderont le célibat. C'est le dénoûment vicieux du *Cid* redressé. Il a été indiqué, en 1843, par M. de Walras, dans un ouvrage devenu rare. Nous ignorons si M. de Bornier en a eu connaissance. En tout cas, c'est le seul possible, le seul également conforme aux exigences du devoir et de la passion. Quoi qu'en dise l'écrivain que nous venons de citer, Corneille ne l'a pas indiqué, dominé qu'il était, ainsi que Guillem de Castro, et avec moins de raison, par la vérité historique : c'était un tort, dès qu'il se plaçait au point de vue de la vérité morale. M. de Bornier, qui s'y plaçait aussi, a bien fait d'adopter ce dénoûment. Il est ainsi resté dans les régions de la morale la plus pure, de l'art le plus élevé, et, en même temps, il a trouvé — ou apporté au théâtre — une des péripéties les plus dramatiques que nous connaissions.

Les œuvres fortes soutiennent leurs interprètes, comme la mer porte l'homme et aide à sa nage. *La Fille de Roland* a été bien interprétée. Le rôle le plus chargé était celui de M. Dupont-Vernon. Cet artiste, qui est doué d'une remarquable intelligence, s'est tiré à son grand honneur d'un rôle d'autant plus difficile à tenir qu'il est uniforme. C'était donc pour lui une question de nuances à apporter dans le développement de situations analogues. Impossible de montrer plus de chaleur et d'être plus déchirant dans le récit du pèlerinage ; d'être plus anéanti dans la scène de l'aveu à Charlemagne ; de composer d'une façon plus poignante le personnage anxieux et torturé du misérable Amaury. M. Dupont-Vernon a même été servi par le timbre de sa voix, qui n'a pas toute l'ampleur désirable, mais dont il sait contenir les éclats avec un art qui ne sacrifie rien de l'émotion nécessaire. C'est un comédien d'un grand avenir. Il n'est pas encore fixé sur le choix de son emploi définitif ; nous l'engageons à songer à Monvel qui, sans tous les moyens physiques de beaucoup d'acteurs illustres, les a surpassés presque tous par la force de son intelligence et la passion qui animait son jeu. M. Mounet-Sully s'abandonne toujours à la

lame de l'océan de poésie, il continue à trop accentuer les pénultièmes des vers, comme si les derniers mots en étaient écrits en italien : son débit *déferle;* mais il a parfaitement compris toutes les nuances du caractère de Gérald ; il a été tour à tour violent, passionné, naïf, simple, ému. M. Maubant avait, comme souvent, un de ces rôles de tenue magistrale où sa prestance seule est digne du pinceau des maîtres du seizième siècle. L'entrée du vieux Charlemagne, à la longue barbe blanche, a été saluée, fait rare à la Comédie-Française. M. Maubant a, d'ailleurs, philosophé sur les décadences royales avec l'accent grave et noble qu'on lui connaît. Mlle Sarah Bernhardt, dont le rôle a peu d'importance, l'a rendu avec le charme et la chasteté ordinaires de son jeu. Elle venait d'être nommée sociétaire le jour même ; cette création prouve une fois de plus qu'elle est digne de cet honneur. M. Laroche, également sociétaire depuis quelques heures, a interprété d'une façon originale le prince saxon ; sa voix âpre et son maintien raide étaient de mise ici.

Jules Bonnassies.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Une histoire de savant. — M***, bibliothécaire de la petite ville de X..., s'est donné corps et âme à l'étymologie locale. Il n'est pas, dans son département, de hameau qui ait échappé, sous ce rapport, à ses investigations. Il sait toutes les transformations successives de leurs noms. Pour plusieurs d'entre eux il a même proposé des modifications orthographiques qui, bien que fondées historiquement, n'ont pas eu le moindre succès. Cela devait être.

Il y a quelque temps, il tombe entre les mains de M*** une lettre toute moderne d'un notaire de Nogent-le-Rotrou, lettre dont l'entête lithographié portait : Nogent-le-*Retrou*. Voilà M*** aux champs! Pourquoi cette orthographe? Son bagage étymologique ne lui fournit aucune explication valable de ce changement. Enfin, n'y tenant plus, il prend le parti d'écrire à ce notaire pour lui demander les raisons de cette substitution de voyelle. Il le presse de lui produire les chartes et autres documents qui l'ont sans doute induit à déroger ainsi à l'usage local.

Pas de réponse!

M*** attend : il attend longtemps, il attendrait encore s'il n'eût trouvé, dans la ville qu'il habite, un notaire de ses amis qui voulut bien consentir à adresser, à son confrère de Nogent, ce qu'on appelle, en style bureaucratique, une *lettre de rappel*.

La réponse arrive enfin et elle porte, en substance, que le changement de *Rotrou* en *Retrou* provient uniquement d'une maladresse du lithographe. Quant à la lettre de M***, s'il n'y a pas été répondu plus tôt, c'est qu'*elle n'a pas paru sérieuse!*

Ingrat métier que celui de savant! Voilà l'incident clos; mais savez-vous ce que disent les railleurs de la petite ville de X...? C'est que, tout en attendant la réponse qui n'arrivait pas, M*** avait essayé de pénétrer les raisons étymologiques de ce changement d'*o* en *e*, et qu'il y était presque parvenu.

Nous avons pensé que cette historiette toute récente, absolument authentique et inédite, croyons-nous, délasserait un moment

les lecteurs du *Bulletin*, et nous avons d'autant moins hésité à leur en faire part qu'on n'en saurait, à bien prendre, tirer de conclusions fâcheuses, soit contre le savant qui en est le héros, soit contre la science étymologique. Il n'y a d'autre coupable que le notaire de Nogent-le-Rotrou.... ou le-*Retrou*.

Z.

Les Mystères de la collaboration. — M. Ristelhuber a découvert dans un ouvrage allemand du dramaturge Putlitz, une conversation que celui-ci avait eue, à Paris, avec Scribe et qu'il avait consignée sur ses tablettes.

L'illustre auteur de la *Camaraderie* racontait ainsi sa manière de travailler avec ses nombreux collaborateurs :

« Pour les vaudevilles, disait-il, on m'apporte l'idée, puis la charpente est établie en commun ; mais mon travail est presque toujours le plus considérable. Nous nous partageons les scènes d'après les personnages qui nous plaisent le plus ; souvent un seul exécute la pièce sur le plan arrêté et le collaborateur ajoute une péripétie ; il concentre ou il étend comme bon lui semble. Les couplets sont parfois le fait d'un troisième collaborateur, qui n'a pas autrement part à la pièce.

« Avec les grandes comédies il n'en va pas aussi aisément. Il y faut une entente rigoureuse pour établir le plan dans ses moindres détails. L'exécution est la moindre chose, bien qu'il apparaisse ensuite des lacunes qui peuvent modifier le plan primitif. Ainsi nous est-il arrivé avec les *Contes de la reine de Navarre*. J'avais imaginé une gracieuse comédie, et, en effet, qui connaît la vie de Marguerite, ne se la figure pas mêlée à des événements tragiques. Dès le deuxième acte, Legouvé adopta un ton sérieux ; au cinquième il mit un dénoûment tragique, malgré nos conventions. Je protestai et nous ne pûmes nous entendre. Alors nous résolûmes de faire chacun un cinquième acte, de le lire aux acteurs et de leur laisser le choix. On accepta le mien presque à l'unanimité ; il y eut encore beaucoup de remaniements nécessaires, mais mon ami Legouvé s'y prêta de la meilleure grâce. »

PUBLICATIONS NOUVELLES

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE LA COMTESSE DE SABRAN

ET DU CHEVALIER DE BOUFFLERS

1778—1788

Recueillie et publiée par E. DE MAGNIEU et Henri PRAT

Beau volume in-8, enrichi d'un portrait de Sabran, gravé à l'eau-forte par Rajon, d'après une peinture de Mme Vigée-Lebrun. — Prix. . . . 8 fr.

Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau (née Rohan-Chabot), suivis des **Mémoires du maréchal prince de Beauvau**, recueillis et publiés par Mme Standish (née Noailles); 1 vol. grand in-8°, avec 2 portraits gravés à l'eau-forte. 10 fr.
— Tirage à 200 exempl. sur papier vergé des Vosges. 16 fr.
— Sur grand papier jésus (dit de Hollande), portraits avant la lettre. Tiré à 50 exemplaires. 30 fr.

Vie de Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé (1628-1694), par Charles Asselineau; 1 vol. in-12, de 125 pages. 3 fr.

Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance, avec un choix de ses poésies par MM. Rathery et Boutron; 1 vol. grand in-8° de VIII et 540 pages. Prix. 8 fr.
— Grand papier de Hollande, tiré à 50 exemplaires. Prix. 25 fr.

La disette de 1789 à 1792, jusqu'à la loi du maximum, par M. E. Dramard, juge au tribunal civil de Béthune; brochure in-8° de 108 pages. Prix. 3 fr. 50

Les De Ferry et les d'Escrivan, verriers provençaux, par Robert Reboul; brochure in-8 de 36 pages. Prix. 3 fr. 50

Journal d'un ministre, œuvre posthume du comte de Guernon-Ranville, publié, au nom de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, par son secrétaire M. Julien Travers; Caen, 1 vol. in-8 de XIV et 416 pages. Prix. 7 fr. 50

Un fils de Colbert, étude suivie de la correspondance du marquis d'Ormoy avec son père concernant les bâtiments du palais de Versailles et les travaux faits dans les environs (1663-1704), par Pierre Margry. *Paris*, *Imprimerie nationale;* brochure gr. in-8 de 70 pages. Prix. 8 fr.
Tiré à QUARANTE EXEMPLAIRES, tous sur papier vélin de choix.

Bossuet. *Élévations à Dieu sur tous les mystères de la Religion chrétienne.* Edition revue et publiée par Silvestre de Sacy, de l'Académie française. 2 vol. in-12, brochés. 12 fr.

Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France; collection petit in-8, papier vergé (*en souscription*) :

1° Le siége de Péronne (*ne se vend plus séparément*);

2° La prise de Thérouanne et de Heddin, en 1553 (réimpression de la pièce latine et de la réimpression française); 2 parties en 1 vol. Prix. 12 fr.

Il vient de paraître :

3° Funérailles célébrées a Paris pour l'enterrement du corps du Roy Charles VIII, en 1448 (réimpression annotée par M. Francklin sur le seul exemplaire connu de la bibliothèque Mazarine). Prix. 6 fr.

Isographie des hommes célèbres, ou Collection de *fac-simile* de lettres autographes et de signatures, dont les originaux se trouvent à la bibliothèque du Roi. *Paris*, 1843; 4 vol. in-4, d.-rel. mar. 125 fr.

A cette édition on a joint une *Table alphabétique* indiquant les *prix* auxquels ont été portés, dans les ventes publiques, depuis 1820, les autographes ou signatures des personnages célèbres dont le nom figure dans l'Isographie.

Zayde, histoire espagnole par Mme de Lafayette. *Paris*, *Didot*, 1814; 2 part. en 1 vol. in-18, cart. en toile anglaise, non rogné. 12 fr.

Édition précédée d'une notice par M. Auger, de l'Académie française, très-joliment imprimée sous le patronage de Mme la duchesse d'Angoulême et qui restera comme un des plus gracieux spécimens de Pierre Didot, le plus célèbre imprimeur de notre époque. Exemplaire en papier vélin, lavé et encollé.

La princesse de Clèves, suivie de la Princesse de Montpensier, par Mme de Lafayette. *Paris*, *imprimerie Pierre Didot*, 1815; 2 tom. en 1 vol. in-16, cart. en toile, non rogné. 12 fr.

Très-jolie impression; exempl. en papier vélin.

Histoire anecdotique de la jeunesse de Mazarin, trad. de l'italien par M. Célestin Moreau. *Paris*, 1863; 1 vol. in-12, br. 3 fr. 50

Détails intimes et curieux qui ne se trouvent pas ailleurs.

La France au temps des croisades, ou Recherches sur les mœurs et coutumes des Français aux xie et xiie siècles; par le vicomte de Vaublanc. *Paris*, 1848; 4 vol. in-8, pap. vél., avec 80 vig. sur bois, d.-rel. mar. rouge, dorés en tête, non rognés. 56 fr.

Ouvrage rempli de faits curieux, de recherches intéressantes, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs ainsi réunis.

Le Propriétaire-Gérant : Léon TECHENER.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

1875

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Ph. Beaune; Prosper Blanchemain; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, biblioth. de Chaumont; E. Castaigne, bibliothéc. à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse; Émile Deschamps; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Éd. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, de Blois; Jules Janin, de l'Académie française; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; P. Margry; Fr. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles français; Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale, Rouard, biblioth. d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie française; Sainte-Beuve, de l'Académie française; Éd. Tricotel; Vallet de Viriville; Francis Wey, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.

MARS.

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE,
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.
1875.

LIVRAISON DE MARS.

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. LE COMTE DE LURDE (*Suite*).

PUBLICATION NOUVELLE DE M. SILVESTRE DE SACY, de l'Académie française (*Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne*).

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES : — *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère. — La Macette du sieur de l'Espine. — Publication de la Commission historique municipale de Bordeaux. — Le bailliage du Palais-Royal de Paris.*

BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

LA SECONDE PUBLICATION-SÉRIE PAR LÉON TECHENER SE COMPOSE DE :

1865. — 32e année, un volume.
1866. — 33e année, —
1867. — 34e année, —
1868. — 35e année, —
1869. — 36e année, —
1870. — 37e année, } un volume.
1871. — 38e année, }
1872. — 39e année, —
1873. — 40e année, —
1874. — 41e année, —
1875. — 42e année (*en souscription*).

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les départements et 16 fr. pour l'étranger.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

Les ouvrages dont il sera envoyé DEUX EXEMPLAIRES seront annoncés d'abord; plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu.

CATALOGUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE

M. LE COMTE DE LURDE.

(*Suite.*)

---

155. Les œuvres de Théophile, divisées en trois parties.... *Paris, chez Nicolas Pepingué;* 1662, 2 part. en un vol. in-12, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

156. Les œuvres du sieur de Saint-Amant, reveuës, corrigées et de beaucoup augmentées en ceste dernière édition. *Imprimées à Orléans et se vendent à Paris chez Gvillaume de Lvyne, libraire;* 1661, avec privilége, in-12, mar. bleu, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

157. Les amours de feu M. Tristan et autres pièces très-curieuses. *Paris, chez Gabriel Quinet;* 1662, in-12, front. gravé, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1864.)

158. Poésies et lettres de M. Dassoucy, contenant diverses pièces héroïques, satyriques et burlesques. *Paris, chez J. B. Loyson;* 1653, avec privilége, in-12, front. gravé, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1866.)

159. Les rimes redoublées de monsieur Dassoucy. *Paris, de l'imprimerie de Claude Nego sur la terre de Cambray;* 1671, avec privilége, in-12, front. gravé, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1865.)

160. Œuvres galantes de M. Cotin tant en vers qu'en prose. *Paris, chez Estienne Loyson*, 1665, avec privilége; 2 vol. in-

12, front. gravé, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1868.)

Dans la seconde partie des œuvres de l'abbé Cotin (p. 512), se trouve le *Sonnet à la princesse Uranie*, ridiculisé par Molière dans la scène II de l'acte III *des Femmes savantes :*

Vostre prudence est endormie
De traiter magnifiquement
Et de loger superbement
Vostre plus cruelle ennemie.

Ce sonnet est dédié à Mlle de Longueville, depuis duchesse de Nemours.

161. Diverses poésies de Jean Regnaut de Segrais, gentilhomme normand. *Paris, chez Antoine de Sommaville ;* 1659, avec privilége du roy, in-12 de 8 ff. préliminaires et 169 pages ; mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

Édition originale ; exemplaire relié sur brochure.

162. Les œuvres de poésie de M. Perrin, contenant les jeux de poésie, diverses poésies galantes, des paroles de musique, airs de cours, airs à boire, chansons, noëls et motets, une comédie en musique, l'entrée de la reyne, et la Chartreuse ou la sainte solitude. *Paris, chez Estienne Loyson*, 1661, avec privilége ; petit in-8, front. gravé, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

163. Les lettres et poésies de Mme la comtesse de B. (Charlotte Saumaise de Chasan, comtesse de Brégy). *Leyde, chez Antoine du Val* (*Bruxelles, Fr. Foppens*) ; 1666, petit in-12 de 119 p., mar. citron, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

Édition originale. Exemplaire de la vente Baudelocque, relié depuis. Ce volume se compose de prose et de vers. Le caractère d'impression change au commencement des poésies, à la page 93, et devient plus fin.

B. — Poëmes, fables et contes.

164. La Pucelle ou la France délivrée, poëme héroïque, par M. Chapelain. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Hollande*),

1656, in-12, front. gravé, mar. rouge, fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1859.)

Édition qui se joint à la collection des Elzevier. Exemplaire non rogné, acheté en Suisse, relié depuis.

165. La Pucelle d'Orléans, poëme divisé en quinze livres, par M. de V.... (Voltaire); *Louvain*, 1755; pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné. (*Derome*.)

Édition originale; exemplaire acheté à la vente Saint-Albin.

166. Poëme du quinquina et autres ouvrages en vers de M. de la Fontaine. *A Paris, chez Denis Thierry.... et Claude Barbin;* 1682, avec privilége du roy; petit in-8, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale; exemplaire de la vente Monmerqué, relié depuis.

167. Fables choisies mises en vers par M. de la Fontaine. *A Paris, chez Denis Thierry, rue Saint-Jacques, et Claude Barbin, au Palais*, 1678-1694, avec privilege du roy; 5 vol. pet. in-8, fig. sur bois en tête de chaque fable; mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Seule édition complète, publiée par la Fontaine. Les fables contenues dans les tomes III, IV et V parurent ici pour la première fois. Cet exemplaire possède tous les cartons énumérés par Brunet. Les tomes I, II et III sont datés de 1678, le IVe de 1679, le Ve de 1694. Exemplaire de la vente Walkenaer; hauteur, 155 millimètres; largeur, 85.

168. Fables nouvelles et autres poésies de M. de la Fontaine. *A Paris, chez Denis Thierry*, 1671, avec privilege du roy; petit in-8 de 184 pages, fig. sur bois en tête de chaque fable; mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1861.)

Édition originale.

169. Fables choisies mises en vers par M. de la Fontaine et par luy reveües, corrigées et augmentées de nouveau. *Suivant la copie de Paris; à la Haye, chez Henry Van Bulderen*, 1688; cinq parties reliées en un volume pet. in-8, fig. gravées

par Cause; mar. citron, fil., tr. dor., dos orné, dent. int., titre rouge. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

170. Fables de la Fontaine; imprimé par ordre du roi pour l'éducation de Mgr le Dauphin. *A Paris*, *de l'imprimerie de Didot l'aîné*, 1789: 2 vol. in-8, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., chiffres sur le dos, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire relié sur brochure.

171. Contes et nouvelles en vers de M. de la Fontaine. *A Paris*, *chez Claude Barbin*, 1665, avec privilége du roy; pet. in-8 de 94 pages; mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Édition originale de la première partie des *Contes*. Exemplaire de la vente Walkenaer, relié depuis.

172. Contes et nouvelles en vers de M. de la Fontaine. *A Paris*, *chez Claude Barbin*, 1667; 6 feuillets préliminaires et 92 pages. — La seconde partie des contes et nouvelles en vers de M. de la Fontaine. *A Paris*, *chez Louis Billaine*, 1646 (pour 1666); 6 feuillets préliminaires et 160 pages. Le privilége (2 ff.) est à la fin de la première partie; mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Seconde édition de la première partie des *Contes* et édition originale de la deuxième partie.

173. Contes et nouvelles en vers de M. de la Fontaine. *A Paris*, *chez Claude Barbin*, 1667; deux parties en un vol. pet. in-8, mar. bleu, r. dor., fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Réimpression de l'édition originale de la première et de la seconde partie des *Contes*.

174. Contes et nouvelles en vers de M. de la Fontaine, troisième partie. *A Paris*, *chez Claude Barbin*, 1671, avec privilege du roy; petit in-8 de 211 pages, plus un feuillet pour le titre et une page pour le privilége; mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1869.)

Édition originale de la troisième partie des *Contes*.

175. Nouveaux contes de M. de la Fontaine. *A Mons*, *chez Gas-*

pard Migeon, imprimeur, 1674 ; petit in-8 de 168 pages y compris le titre ; mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1870.)

Édition originale de la quatrième partie des *Contes*. La Fontaine n'avait pu obtenir de privilége pour cette quatrième partie. Il la fit paraître furtivement à l'étranger ou sous la rubrique d'une ville étrangère. C'est contre ce recueil que fut rendue, en avril 1675, la sentence prohibitive du lieutenant de police la Reynie.

176. Contes et nouvelles en vers de M. de la Fontaine ; nouvelle édition enrichie de tailles-douces. *A Amsterdam, chez Henry Desbordes*, 1685 ; 2 t. pet. in-8 reliés en un vol. ; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Exemplaire du premier tirage.

177. Contes et nouvelles en vers par M. de la Fontaine; nouvelle édition, corrigée et enrichie de l'éloge de l'auteur et d'un dictionnaire des mots vieux et peu usités. *Hambourg, de l'imprimerie d'A. Vandenhoeck, libraire à Londres*, 1731 ; 2 t. in-12 reliés en un vol. ; mar. vert, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz*.)

Exemplaire relié sur brochure.

178. Contes et nouvelles en vers par M. de la Fontaine, avec une notice (par Diderot). *Amsterdam* (*Paris, imprimerie Barbou*); 1762 ; 2 vol. in-8, mar. rouge, fil. à la Du Seuil, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz*, 1846.)

Édition dite des *Fermiers généraux*. Exemplaire de la vente Galiot, relié depuis.

179. Les œuvres posthumes de M. de la Fontaine (publiées par mad. Ulrich). *A Paris, chez Guillaume de Luyne*, 1696, avec privilége ; petit in-8, de 12 ff. préliminaires et 276 pages; mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale; exemplaire de la vente Monmerqué, relié depuis.

Cette édition se reconnaît très-difficilement de sa contrefaçon; les deux éditions se suivent page pour page, ligne pour ligne; elles sont aussi bien imprimées l'une que l'autre; le caractère est presque le

même; les fleurons seuls diffèrent. Cependant voici deux signes qui permettront de les distinguer : dans la bonne édition la préface porte en tête de la page un entablement gravé sur bois et la première page n'a que onze lignes; dans la contrefaçon la préface n'a pas cet ornement et la première page contient quinze lignes.

180. Recueil d'autographes de la Fontaine; in-4, mar. bleu, tr. dor., fil., dos orné, dent. int., chiffres sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1846.)

Ce recueil contient les pièces suivantes :

La Clochette : Oh! combien l'homme est inconstant, divers....

Conte tiré de l'Athénée : Ariocul avec Alcibiades....

Autre conte tirée de l'Athénée : A son souper un glouton....

Historiette : Sœur Claude ayant fait un poupon....

Conte du juge de Mesle : Deux avocats qui ne s'accordoient point....

La Montagne qui accouche : Une montagne en mal d'enfant....

La Poule aux œufs d'or : L'avarice perd tout en voulant trop gagner....

L'Asne portant des reliques : Un baudet chargé de reliques....

C. — Satyres, épigrammes, madrigaux, poésies gaillardes et burlesques, chansons.

181. L'Espadon satyrique, par le sieur d'Esternod, reveu et augmenté de nouveau. *Cologne, chez Jean d'Escrimerie, à l'Académie de France*, 1680; in-12 de 174 pages, front. gravé, mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Acheté en Hollande, relié depuis.

182. Le changement de la cour. *S. l.*, 1623; in-8 de 32 pages, caract. ital., mar. citron, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

Exemplaire réputé unique. (Note de M. de Lurde.) Il est à remarquer que les seize dernières pages de ce volume sont imprimées en caractère plus gros que les seize premières. Le volume contient deux pièces, l'une en vers alexandrins, *le Satyrique de la court*, l'autre en vers de huit pieds, *Pasquil de la court pour apprendre à discourir.*

183. Le Pasquil du rencontre des cocus à Fontainebleau. *S. l.*,

1623; petit in-8 carré de 16 pages, gros caract. ital., mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Exemplaire de la vente Taylor, relié depuis.

184. Le passe-partout des ponts bretons, corrigé et augmenté de toutes les plus belles pièces. *S. l.*, 1624; in-12 de 14 pages, mar. vert, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Exemplaire relié sur brochure, originaire de la vente Libri, relié depuis. Satire violente en vers de cinq pieds contre plusieurs personnages de la cour de Louis XIII.

185. L'esventail satyrique. *S. l.*, 1625; in-12 de 16 pages, caract. ital., mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Tripier.

Voici la description de cette pièce peu connue; le titre ci-dessus; le texte commence à la page 3; le volume contient quatre pièces différentes; *L'esventail satyrique*, *A la plus sotte et dédaigneuse beauté du monde*, *Epigramme d'un pescheur*, *Epigramme pour un Bacchus sur une fontaine;* il ne porte ni nom d'auteur, ni achevé d'imprimer, ni privilége, ni adresse d'imprimeur.

186. Les satyres du sieur du Lorens divisées en deux livres. *Paris*, *chez Jacques Villery*, 1624, avec privilége du roy; in-8 de 2 ff. non paginés, 202 pages et un feuillet pour le privilége; mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1859.)

Édition originale.

187. Les satyres de M. du Lorens, président de Chasteauneuf. *Paris*, *chez Antoine de Sommaville*, 1646; in-4, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Exemplaire de Charles Nodier avec son *ex-libris* et des annotations de sa main. (Note de M. de L.)

188. Satyres du sieur D.... (Despreaux dit *Boileau*). *Paris*, *chez Louis Billaine*, 1666, avec privilége du roi; in-12 de 4 ff. préliminaires et 71 pages; front. gravé, mar. rouge, tr. dor.,

dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1857.)

Édition originale des six premières satires et du *Discours au Roy*. Exemplaire réglé, acheté broché en Suisse, relié sur brochure.

189. Satyres nouvelles (par Senecé). *Paris, chez Pierre Aubouyn*, 1695, avec privilége du roi, in-12 de 2 ff. prélim., 66 pag., sans compter le privilége; mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale.

190. Nouveau recueil de divers rondeaux (publié par l'abbé Cotin). *Paris, chez Augustin Courbé*, 1650, avec privilége du roi; 2 t. in-12 en un vol., front. gravé en tête de chaque tome; mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1866.)

191. Épigrammes du Sr Colletet, avec un discours de l'épigramme.... *Paris, chez Louis Chamhoudry*, 1653; in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1868.)

Exemplaire de la vente Turquety, relié depuis.

192. Diverses petites poésies du chevalier d'Aceilly (Jacques de Cailly). Premier volume. *Paris, imprimées chez André Cramoisy.... Et se donnent au Palais*, 1667, avec privilége du roi; in-12, mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Édition originale, seul volume paru. Plusieurs amateurs ayant pris au sérieux cette mention *Se donnent au Palais*, l'imprimeur Cramoisy se hâta de refaire un nouveau titre et de l'appliquer à tous les exemplaires non vendus. Ceux qui l'ont conservé sont rares. — Exemplaire de la vente Parison, relié depuis.

193. Madrigaux de M. D. L. S. (Antoine Rambouillet de la Sablière). *Paris, chez Claude Barbin*, 1680; in-12, mar. citron, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1859.)

Édition originale; exemplaire avec les doubles feuillets des pages 7 et 8. Exemplaire relié sur brochure.

194. Le Parnasse satyrique du sieur Théophile (attribué à Théo-

phile Viau). *S. l.* (*Hollande*, *Elzevir*), 1660; in-12, mar. rouge, fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire non rogné, acheté en Suisse, relié depuis.

195. Le parfait macquereau suivant la cour, contenant une histoire nouvellement passée à la foire de Saint-Germain entre un grand et l'une des plus notables et renommées courtisanes de Paris. *S. l.*, 1622; in-8° de 16 pages, mar. orange, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de Charles Nodier avec son *ex-libris*, non rogné, acheté à la vente Taylor.

196. Recueil des œuvres burlesques de M. Scarron. *Paris*, *chez Toussaint Quinet* (*Bruxelles*, *chez Foppens*), 1655; trois parties en un vol. petit in-12, front. gravé, mar. orange, fil., tr. dor., dent. int., dos orné, titre rouge et bleu. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire avec témoins.

197. Leschole de Salerne en vers burlesques (par Martin), et duo poemata macaronica de bello Huguenotico (auctore R. Belleau), et de gestis magnanimi et prudentissimi Baldi. *Suivant la copie imprimée à Paris*, *à la Sphère* (*Leyde*, *chez les Elzevier*), 1651; in-12 de 139 pages; mar. orange, fil., tr. dor., dent. int. (*Trautz-Bauzonnet*, 1861.)

Exemplaire réglé. Hauteur, 130 millimètres; largeur, 72. Acheté en Angleterre, relié depuis.

198. La ville de Paris en vers burlesques, contenant les galanteries du palais, etc..., par le sieur Berthaud, augmentées de nouveau de la Foire Saint-Germain par le sieur Scaron. *Paris*, *chez Antoine Raflé*, 1665; in-12 de 84 pages; mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1869.)

Acheté à la Haye, vente Germeau, relié depuis.

199. Le tracas de Paris ou la seconde partie de la Ville de Paris, en vers burlesques, contenant la Foire Saint-Laurent, etc.... (par François Colletet). *Paris*, *chez Antoine Raflé*, 1666; in-12 de 84 pages, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1869.)

Acheté à la Haye, vente Germeau, relié depuis.

200. Avis nouveaux de la cour, escrits par N. Jarry. In-8°, reliure mosaïque à fonds de mar. citron, avec compart. en mar. bleu, vert et rouge, ornés de dessins dorés à petits fers, doublé de mar. rouge à compart., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1854.)

Manuscrit sur vélin, écrit, paroles et musique, par N. Jarry. Toutes les pages sont entourées d'un filet d'or, et les lettres initiales sont peintes en or et en couleur. Sur la première page on voit les armes de Painel Marcy. Volume acheté à la vente de de Bure, qui l'avait payé 14 livres 19 sols à la vente du baron d'H.... (d'Heiss), à Paris, en 1785. (Note de M. de L.)

L'ancienne reliure était en trop mauvais état pour pouvoir être conservée, mais la doublure la représente exactement telle qu'elle avait été faite par Le Gascon.

On lit sur une feuille ajoutée au volume : « Les airs de la cour, « manuscrit Jarry, appartenant à M. le comte de Lurde, est la reliure « qui m'a donné le plus de satisfaction et je la regarde comme une de « mes meilleures productions. G. Trautz. »

201. Le joli recueil ou histoire de la querelle littéraire où les auteurs s'amusent en amusant le public. *A Genève, chez les libraires associés des œuvres du grand Voltaire*, 1760; in-8°, mar. rouge, tr. dor., fil., dos orné. (*Reliure molle ancienne.*)

Édition originale d'un recueil de pièces de Voltaire. Il contient : Lettre à MM. les Parisiens; le plaidoyer de Ramponeau; le Russe à Paris; la Vanité; le Pauvre diable; les Quand, les Si et les Pourquoi; Réponse aux Quand, aux Si et aux Pourquoi.

3° Poëtes italiens, espagnols et portugais.

202. Sonetti e canzoni di diversi antichi autori Toscani in dieci libri raccolte, di Dante Alaghieri, di M. Cino da Pistoia, di Guido Cavalcanti, di Dante da Maiano, di Fra Guittone d'Arezzo, di diversi canzoni.... (à la fin) *Firenza, per li heredi di Philippo di Giunta*, a di VI del mese di Luglio, 1527; in-8° de 148 ff., mar. vert d'eau, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale.

203. Le terze rime di Dante. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1502; petit in-8° de 244 ff. non chiffrés, y compris le titre et un feuillet

blanc placé entre l'Enfer et le Purgatoire; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

L'ancre des Alde est ici employée pour la première fois; elle manque à beaucoup d'exemplaires. (Brunet.)

204. Le rime del Petrarcha. *In Venegia, nella bottega d'Erasmo di Vincenzo Valgrisi*, 1549; petit in-12 de 352 pages, mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., dos orné, titre rouge et bleu. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Acheté à Venise, dans son état actuel.

205. Tutti i Trionfi, Carri, Mascheaate o canti carnascialeschi andati per Firenze del tempo del magnifico Lorenzo vecchio de Medici. *In Fiorenza*, 1559; in-8° de 10 ff. prél. et de 465 p., et de 7 p. pour la table; mar. bleu foncé, fil. à froid, tr. dor., chiffres sur le dos, doublé de mar. rouge, large dent. int. dite *aux oiseaux*. (*Bauzonnet-Trautz.*)

On lit cette note manuscrite sur la garde du volume :

Questa è la famosa edizione del Lasca citata dalla Crusca. Prezioso poi è questo perfetto ed intatto esemplare, per non esser stato soggetto, come quasi tutti gli altri, al taglio delle carte comprese tra la pagina 298, e la pagina 398, contenenti li Canti di G. Batista dell'-Ottonajo Araldo della Signoria; e per avere a suo luogo il Canto dei Diavoli di Nicolò Macchiavelli.

Chi possede per avventura alcuna copia di questi Canti senza alterazione, ne tenga strettissimo conto; perchè essendo pochissimi i volumi scampati da questo infortunio, rarà quasi impossibile il poterne ritrovar alcun altra.

206. Orlando furioso di M. Lodovico Ariosto, ornato di nuove figure et allegorie in ciascun canto. *Venetia, per Gio Andrea Valnassori detto Guadagnino*, 1554; in-4° sur 2 col., front. gravé, fig. sur bois, 274 ff. chiffrés, sans compter l'*espositione*, qui a un titre particulier, et 20 ff. non chiffrés; mar. citron, tr. dor., fil., dent. int., titre rouge, chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1858.)

Ce précieux volume vient de la bibliothèque des comtes de Lignado d'Udine. On ne connait de cette édition qu'un exemplaire imparfait d'après lequel elle a été décrite par Melzi. (Note de M. de Lurde.) Acheté à Milan, vente Ribia, relié depuis.

207. Romancero general, en que se contienen todos los romances que andan impressos, aora nuevamente añadido y enmendado. *En Madrid, por Juan de la Cuesta*, 1604; in-4°, mar. rouge, fil. à la Du Seuil, dent. intérieure.

Exemplaire de Charles Nodier, portant sur les plats, d'un côté, dans un cartouche : *Ex museo Caroli Nodier;* de l'autre côté : *Ex opificina Jos. Thouvenin*. Sur les gardes on lit cette note manuscrite : « La meilleure « et la plus rare des rares éditions du *Romancero;* elle est estimée 500 « à 600 fr. en Espagne ; et un exemplaire s'est vendu 1575 fr. à Lon- « dres, chez M. Stanley. — Ch. Nodier. »

Exemplaire de la vente de Bure, transporté en Angleterre et rapporté de Londres par M. de Lurde.

208. Romãce de don Gayferos y trata de como faco a su esposa q̃ estava captiva en tierra de Moros. *S. l. n. d.*; in-4° de 4 ff. sur deux colonnes; mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire non rogné.

209. Rimas de Luis de Camoens, principe dos poetas de seu tempo. *Em Lisboa impressas*, 1663; petit in-12, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. intérieure. (*Duru.*)

Exemplaire de Ch. Nodier avec son *ex-libris*.

210. Los siete libros de la Diana de George de Montemayor. *Valencia, por Pedro Patricio Mey*, 1692; in-12 étroit, mar. vert, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

IV. — THÉATRE.

A. — Théâtre français.

A. — Depuis le premier âge jusqu'à Corneille.

211. Maistre Pierre Pathelin. *S. l. n. d.* (à la fin du volume): *Imprimé à Paris par Jehan Trepperel, demeurant en la rue neufve Nostre Dame, à l'enseigne de l'Escu de France;* petit in-8° non paginé, caract. goth.; mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné, doublé de mar. rouge, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Voici la description de cette édition : Le titre *Maistre Pierre Pathelin*

au-dessus d'une gravure sur bois; au verso du titre une seconde gravure sur bois; le texte débute au feuillet 2 par cet en-tête *Maistre Pierre commence;* suivent 42 feuillets non chiffrés, divisés par cahiers de 8 feuillets à 26 lignes par page; à la fin de la dernière feuille le mot *finis* et l'adresse du libraire; le 44e feuillet est occupé au recto et au verso par deux gravures sur bois.

212. Maistre Pierre Pathelin restitué à son naturel. — Le grant blason de faulses amours. — Le loyer de folles amours. — *Imprimé à Paris par Antoine Bonnemere*, 1533; petit in-8° de 124 ff. non pag., lettres rondes; mar. orange, fil. cintrés, tr. dor., dos orné, doublé de mar. rouge, compart. et dessins à l'int. dorés, chiffres. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Acheté à la vente Monmerqué.
L'admirable reliure de ce volume est un présent de M. Trautz.

213. Les œuvres et mélanges poétiques d'Estienne Jodelle, sieur du Lymodin. *Paris*, *Robert le Fizelier*, 1583, avec privilége; in-12 de 12 ff. préliminaires et 295 ff. chiffrés; mar. citron, fil. cintrés, tr. dor., chiffres sur le dos et sur les plats, doublé de mar. rouge, large dent. int. avec chiffres. (*Trautz-Bauzonnet*, 1858.)

Exemplaire réglé, contenant toutes les pièces ajoutées énumérées par Brunet. Hauteur, 140 millimètres; largeur, 78.

214. Les tragédies de Robert Garnier, conseiller du roy, lieutenant général criminel au siége présidial et séneschaussée du Maine. *Rouen*, *de l'imprimerie de Raphaël du Petitval*, 1599; dédié au roy de France et de Polongne, in-12, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Le *Tombeau de Ronsard* se trouve dans cette édition, quoi qu'en dise Brunet. Il suit immédiatement la tragi-comédie de Bradamante et occupe les pages 639 à 646 du volume.

215. Le théâtre de Jacques Grevin de Clermont en Beauvoisis. A très illustre et très haulte princesse Madame Claude de France, duchesse de Lorraine. Ensemble la seconde partie de l'Olympe et de la Gelodacrye. *A Paris*, *chez Vincent Sertenas.... et pour Guillaume Barbé*, 1562; avec privilége, petit in-8°, mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné à la *Du Seuil*. (*Bauzonnet-Trautz.*)

216. Poésie de l'alliance perpétuelle entre deux nobles et chrestiennes villes franches, Berne et Genève, faite l'an 1558. Item une comédie du monde malade et mal pensé, récitée au renouvellement des dites alliances, à Genève, le 2 jour de may 1568. (Attribué à Jacques Bienvenu.) *S. l.* (*Genève?*), 1568, in-8 de 31 feuillets, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Soleinne, relié depuis. Exemplaire presque non rogné.

217. Les comédies facécieuses de Pierre de Larivey, Champenois, à l'imitation des anciens Grecs, Latins et modernes Italiens. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1597. — Trois comédies des six dernières de Pierre de Larivey, Champenois. *Troyes, Pierre Chevillot*, 1611. Ensemble 2 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Le tome second n'ayant été imprimé qu'une fois est beaucoup plus rare que le premier.

218. Recueil des plus excellents ballets de ce temps. *Paris, chez Toussaint du Bray*, 1612, in-8 de 4 ff. prél., 201 pages et 3 ff. non chiffrés; mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire réglé de Soleinne et de Armand Bertin, relié depuis.

219. Wenceslas, tragi-comédie de M. de Rotrou. *Paris, chez Antoine de Sommaville*, 1648; in-12, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale dans le format in-12. Exemplaire de la vente Bertin, relié depuis.

B. — Corneille.

220. Le théâtre françois divisé en trois livres où il est traité : 1° de l'usage de la comédie, — 2° des auteurs qui soutiennent le théâtre, — 3° de la conduite des comédiens (par Samuel Chapuzeau). *Lyon, chez Michel Mayer, rue Mercière, à la Vérité,*

1674; in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

Exemplaire de la vente Beuchot, relié depuis.

221. La comédie des Tuileries (par Boisrobert, Corneille, Rotrou, Colletet et Lestoile). *S. l. n. d.*, petit in-12, front. gravé, mar. rouge; fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz*, 1846.)

Le troisième acte est de Corneille.

222. Œuvres de Corneille, première partie. *Imprimé à Rouen et se vend à Paris chez Antoine de Sommaville*, 1644; in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Exemplaire acheté à Genève, relié depuis.

Premier recueil des œuvres de Corneille. Il contient : *Mélite*, *Clitandre*, *la Veuve*, *la Galerie du Palais*, *la Suivante*, *la Place Royale*, *Médée et l'Illusion comique*. Il n'a paru que cette première partie.

223. Le théâtre de P. Corneille, reveu et corrigé par l'autheur. *Imprimé à Rouen et se vend à Paris chez Augustin Courbé*, 1660, avec privilége; 3 parties en 3 vol. in-8 carré, front. gravé, fig. à chaque pièce; mar. rouge, tr. dor., dent., int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1860.)

Exemplaire acheté à Lausanne, relié depuis.

224. Le Cid, tragi-comédie (par Pierre Corneille). *Paris, A. Courbé et Pierre le Petit*, sans date (l'achevé d'imprimer est du 23 mars 1637); pet. in-12 de 4 ff. préliminaires et 88 pages; front. gravé, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

Édition originale dans le format in-12.

225. Les sentiments de l'Académie françoise sur la tragi-comédie du Cid. *Paris, chez Jean Camusat*, 1638, avec privilége; petit in-8, front. gravé avec cette exergue : Tegit et quos tangit inaurat; mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Édition originale. Exemplaire des ventes Pellisson et Villenave, relié depuis.

226. Horace, tragédie (par P. Corneille). *Paris, chez Augustin*

Courbé, 1641, avec privilége; petit in-12, front. gravé; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

Édition originale dans le format in-12.

Ce volume occupe 6 feuillets préliminaires, sans compter le privilége, et 106 pages de texte. Cependant, par suite de nombreuses erreurs de pagination, la dernière page ne porte que le chiffre 88. Le texte est imprimé en caractères italiques.

227. Cinna ou la clémence d'Auguste, tragédie (par Pierre Corneille). *Paris, chez Toussaint Quinet*, 1643, avec privilége; petit in-12 de 10 ff. prélim. et 76 pages, front. gravé, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

Édition originale dans le format in-12.

228. Le Menteur, comédie (par P. Corneille). *Imprimé à Rouen, et se vend à Paris chez Antoine de Sommaville*, 1644, avec privilége; in-12 de 4 ff. préliminaires et 91 pages; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale dans le format in-12. Exemplaire acheté à Francfort, relié depuis.

229. Pierre Corneille. Le Cid, tragédie par M. Corneille. *Suivant la copie imprimée à Paris, à la Sphère* (*Leyde, Elzevir*), 1644; in-12. — Horace, *ibid.*, 1647. — Cinna, *ibid.*, 1648. — Polyeucte, *ibid.*, 1644. — La Mort de Pompée, *ibid.*, 1644. — Rodogune, *ibid.*, 1647. — Héraclius, *ibid.*, 1647. — Don Sanche d'Aragon, *ibid.*, 1650. — Nicomède, *ibid.*, 1652. — Le Menteur, *ibid.*, 1647. — La Suite du Menteur, *ibid.*, 1647. — Onze pièces en un vol., pet. in-12, mar. bleu, dos et plats ornés de dessins au pointillé, chiffres dans un médaillon doré, tr. dor., doublé de mar. rouge, large dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Volume acheté à la Haye, relié depuis.

Les exemplaires de *Polyeucte*, *la Mort de Pompée*, *Rodogune*, *Héraclius*, *Don Sanche d'Aragon* et *Nicomède* appartiennent à la première édition elzévirienne.

Les onze pièces contenues dans ce volume sont, avec *Sertorius*, les

seules pièces de Corneille qui aient été imprimées par les Elzevier. Voyez l'article suivant.

230. Sertorius, tragédie par M. Corneille. *Suivant la copie imprimée à Paris, à la Sphère* (*Leyde, Elzevir*), 1662; pet. in-12, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1859.)

Volume acheté broché à la Haye, relié sur brochure.
Hauteur 136 millimètres, non rogné sur le côté.

231. Remercîment au Roy (par Pierre Corneille). *Paris*, 1663; in-4 de quatre ff., mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1859.)

Édition originale. Exemplaire réputé unique de cette édition du Remercîment composé par Corneille en 1663, pour rendre grâces au roi de l'avoir compris dans le nombre des soixante-deux savants de l'Europe auxquels il avait accordé des gratifications en 1662. Corneille obtint pour sa part une pension de 2000 livres. Cette pièce a été réimprimée en 1666, 1667 et 1669 à la suite du poëme sur les victoires du roi, mais il faut descendre jusqu'aux éditions contemporaines pour la trouver comprise dans les œuvres complètes de Corneille.

Le *Remercîment au Roy* est imprimé d'après le présent exemplaire, dans la nouvelle édition des œuvres de Corneille, publiée par la maison Hachette, t. X, p. 175.

232. Thomas Corneille. — Don César d'Avalos. *Suivant la copie imprimée à Paris, au Quærendo* (*Amsterdam, Abraham Wolfgant*), 1676; front. gravé. — La mort d'Achille, *ibid.*, 1676; front. gravé. — Le comte d'Essex, *ibid.*, 1678, front. gravé. — Trois pièces en 1 vol. in-12, mar. rouge, fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire non rogné.

C. — Molière.

233. Les œuvres de M. de Molière, reveues, corrigées et augmentées, enrichies de figures en taille-douce (publ. par Vinot et Lagrange). *Paris, chez Denys Thierry*, 1682; 8 vol. pet. in-8, mar. rouge, tr. dor., doublé de mar. olive, dent. int., aux in-

signes de Longepierre sur le dos du volume, les plats et à l'intérieur.

Exemplaire de Longepierre, réglé et en grand papier fin, cédé par M. le comte de Serailhier. (Note de M. de L.)

Hauteur, 167 millimètres; largeur, 93.

234. Sganarelle ou le cocu imaginaire, comédie avec les arguments de chaque scène (par Molière). *Paris, chez Jean Ribou*, 1660, avec privilége; in-12 de 6 ff. prél. et de 59 pages, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Édition originale.

Les arguments de chaque scène, sorte de commentaires littéraires de la comédie, sont dus à la plume de Neuf-Villenaine, concessionnaire du privilége. Molière, dont le nom ne paraît que dans les pièces préliminaires, est nommé *M. de Molier, chef de la troupe des comédiens de Monsieur, frère unique du roy*. L'éditeur, dans une lettre qui sert de préface, s'excuse presque vis-à-vis de Molière d'avoir fait imprimer sa pièce, ce qui prouve que l'auteur n'était pour rien dans la publication.

L'achevé d'imprimer est du 12 août 1660.

235. L'École des maris, comédie de J. B. P. Molière, représentée sur le théâtre du Palais-Royal; *Paris, chez Claude Barbin*, 1661, avec privilége; in-12, front. gravé, 5 ff. prél., 65 p. de texte et 3 p. pour le privilége; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

Édition originale.

La pièce est dédiée au duc d'Orléans. Dans le privilége l'auteur est nommé *Jean Baptiste Pocquelin de Moliers*. Le privilége nous apprend encore que « quelques autres » pièces de l'auteur « auroient esté prises et transcrites par des particuliers qui les auroient faict imprimer, vendre et débiter.... pour raison de quoy il y auroit eu instance en nostre conseil (au conseil du roi) jugée à l'encontre d'un nommé Ribou, libraire, imprimeur, en faveur de l'exposant.... » Ce passage s'applique évidemment à *Sganarelle* et aux *Précieuses ridicules*.

L'achevé d'imprimer est du 21 août 1661.

236. Les Fâcheux, comédie de J. B. P. Molière, représentée sur le théâtre du Palais-Royal. *Paris, chez Guillaume de Luyne*, 1662, avec privilége; in-12, 11 ff. prél., texte, p. 9 à 76; un

f. pour le privilége; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale. Il faut remarquer que dans cette édition la pagination saute du chiffre 10 au chiffre 13. L'achevé d'imprimer est du 13 février 1662.

237. L'Escole des femmes, comédie de J. B. P. Molière. *Paris, chez Claude Barbin*, 1663, avec privilége; in-12, front. gravé, 5 ff. prél., 95 pages de texte; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale. Exemplaire de la vente Monmerqué, relié depuis.

Il existe un tirage de l'édition originale qui n'a que 93 pages. Il a cela de particulier qu'on a oublié dans la scène II du cinquième acte un long passage dont la place doit être entre les pages 74 et 75. Pour combler cette lacune on imprima un carton qui porta les numéros 73 et 74.

Un exemplaire de l'édition originale ainsi corrigé existe à la Bibliothèque nationale. (Potier, *Catalogue de* 1872.)

L'achevé d'imprimer est du 17 mars 1663.

238. La Critique de l'École des femmes, comédie par J. B. P. Molière; *Paris, Guillaume de Luyne*, 1663, avec privilége; in-12, 3 ff. prél., 117 pages de texte, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Édition originale. Exemplaire de la vente Walkenaer, relié depuis. — L'achevé d'imprimer est du 7 août 1663.

239. Les Plaisirs de l'isle enchantée, course de bague, collation ornée de machines, comédie de Molière de la princesse d'Élide, mêlée de danse et de musique, ballet du palais d'Alcine, feu d'artifice et autres fêtes galantes et magnifiques, faites par le Roy à Versailles, le 7 mai 1664, et continuées plusieurs autres jours. *Paris, chez Robert Ballard*, etc., 1665, avec privilége; petit in-8 de 132 pages et 2 ff. pour le privilége; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1855.)

Édition originale de la *Princesse d'Élide*. — L'achevé d'imprimer est du 31 janvier 1665.

240. Le Mariage forcé, comédie par J. B. P. de Molière. *Paris*,

chez Jean Ribou, 1668, avec privilége; in-12 de 2 ff. prél. et 91 pages de texte; mar. rouge, tr. dor., fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale.

Cette pièce est la première où l'auteur se soit fait appeler *de Molière*. La particule lui avait déjà été donnée dans la lettre de Neuf-Villenaine et dans les priviléges des *Fâcheux*, de *l'École des femmes* et de *la Critique de l'École des femmes*.

L'achevé d'imprimer est du 9 mars 1668.

241. Le Festin de pierre, comédie par J. B. P. de Molière, édition nouvelle et toute différente de celle qui a paru jusqu'à présent. *Amsterdam*, 1683, petit in-12, front. gravé, 2 ff. prél. et 72 pages de texte, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

Hauteur de cet exemplaire, 132 millimètres et demi. — Première édition détachée de cette pièce, qui parut pour la première fois dans l'édition de 1682; elle contient en entier la scène du pauvre et celle qui la précède (scènes I et II de l'acte III). Ces deux scènes renferment dans cette édition des passages qui ne se trouvent même pas dans les deux ou trois exemplaires non cartonnés que l'on connaît de l'édition de 1682. La plupart des exemplaires eux-mêmes de cette édition d'Amsterdam, 1683, ont été aussi cartonnés. (Potier, *Catal. la Villestreux*, n° 256.) Le présent exemplaire ne contient aucun carton ni aucune suppression.

242. Le Misanthrope, comédie par J. B. P. de Molière. *Paris, chez Jean Ribou*, 1667, avec privilége; in-12, front. grav., 11 ff. prél. et 84 pages; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale. L'achevé d'imprimer est du 24 décembre 1666.

243. Le Médecin malgré lui, comédie par J. B. P. de Molière. *Paris*, *chez Jean Ribou*, 1667, avec privilége; in-12 de 3 ff. préliminaires dont un blanc, front. gravé et 152 pages; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Édition originale. — Le caractère change à la page 145 et devient plus fin. — L'achevé d'imprimer est du 24 décembre 1666.

44. Le Sicilien ou l'Amour peintre, comédie par J. B. P. de Molière. *Paris*, *chez Jean Ribou*, 1668, avec privilége; in-12,

2 ff. prél., 81 pages, 5 p. pour le privilége et un feuillet blanc; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale. Exemplaire de la vente Beuchot, relié depuis. — L'achevé d'imprimer est du 9 novembre 1667.

245. Le Tartuffe ou l'imposteur, comédie par J. B. P. de Molière. *Imprimé aux dépens de l'auteur et se vend à Paris chez Jean Ribou*, 1669, avec privilége; in-12, 11 ff. prél. et 96 pages; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale, portant *Achevé d'imprimer le* 23 *mars* 1669. Exemplaire de la vente Vignon, relié depuis.

246. Lettre sur la comédie de l'Imposteur. *S. l.*, 1667; in-12 de 4 ff. prél., 124 pages de texte et une page d'errata; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire de la vente Pont de Vesle, relié depuis.

247. Amphitryon, comédie par J. B. P. de Molière. *Paris, chez Jean Ribou*, 1668, avec privilége; in-12 de 4 ff. prél. et 88 pages; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale. Exemplaire de la vente Veinant, relié depuis. — L'achevé d'imprimer est du 5 mars 1668.

248. L'Avare, comédie par J. B. P. Molière. *Paris, chez Jean Ribou*, 1669, avec privilége; in-12 de 2 ff. prél. et 150 pages de texte; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Édition originale. Exemplaire de la vente Veinant, relié depuis.

Le caractère d'impression change à la page 128, au commencement du cinquième acte, et devient plus menu. Le nouveau caractère se continue jusqu'à la fin du volume.

L'achevé d'imprimer est du 18 février 1669.

249. Georges Dandin ou le Mary confondu, comédie par J. B. P. de Molière. *Paris, chez Jean Ribou*, 1669, avec privilége; in-12

de 2 ff. prél. et 152 pages; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale. Exemplaire de la vente Veinant, relié depuis.

La dernière page est marquée 155 par suite de plusieurs erreurs de pagination contenues dans le dernier cahier. Le caractère d'impression change au commencement du cahier N et devient plus menu. Le nouveau caractère se continue jusqu'à la fin du volume.

Il n'y a pas d'achevé d'imprimer à la fin du privilége.

250. Monsieur de Pourceaugnac, comédie faite à Chambord pour le divertissement du Roy, par J. B. P. Molière. *Paris*, *chez Jean Ribou*, 1670, avec privilége; in-12 de 4 ff. prél. et 136 pages de texte; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale. Exemplaire de la vente Veinant, relié depuis. — L'achevé d'imprimer est du 3 mars 1670.

251. Le Bourgeois gentilhomme, comédie-ballet, faite à Chambord pour le divertissement du Roy, par J. B. P. Molière. *Et se vend pour l'auteur à Paris*, *chez Pierre le Monnier*, 1671, avec privilége; in-12 de 2 ff. prél. et 164 pages; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Édition originale.

Le caractère de l'impression change à la fin du quatrième acte, au commencement de l'intermède turc, p. 140. Le nouveau caractère est plus menu et se continue jusqu'à la fin du volume. — Exemplaire acheté en Angleterre, relié depuis.

L'achevé d'imprimer est du 18 mars 1671.

252. Les Fourberies de Scapin, comédie par J. B. P. de Molière. *Et se vend pour l'autheur à Paris*, *chez Pierre le Monnier*, 1671, avec privilége; in-12 de 2 ff. prél., 123 pages de texte et 4 pages pour le privilége; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale. Cette pièce était la seule qui manquât à la collection Soleinne. — Exemplaire acheté en Italie, relié depuis.

L'achevé d'imprimer est du 18 août 1671.

253. Les Femmes scavantes, comédie par J. B. P. Molière. *Et se vend pour l'auteur*, *à Paris*, *au Palais et chez Pierre Promé*,

1673, avec privilége; in-12 de 2 ff. prél. et 92 pages de texte; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1854.)

Édition originale.
L'achevé d'imprimer est du 10 décembre 1672.

254. Remercîment au Roy par Molière. *Paris, chez Guillaume de Luyne et Gabriel Quinet*, 1663; in-4 de 4 ff., mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1858.)

Édition originale du remercîment adressé au roi, par Molière, après avoir obtenu une pension (voyez ci-dessus le nº 231); elle est inconnue à tous les bibliographes, et M. Paul Lacroix lui-même ne parle d'elle que pour révoquer son existence en doute. Le *Remercîment au Roy* est imprimé dans l'édition de 1682, t. II, p. 129.

D. — Racine.

255. Œuvres de Racine. *Paris, chez Claude Barbin*, 1687, avec privilége; 2 vol. in-12, front. gravé en tête de chaque vol., grav. à chaque pièce. -- Esther, tragédie (par Racine). *Paris*, 1689, avec privilége; fig. — Athalie, tragédie (par le même). *Paris*, 1692, avec privilége; fig., 2 pièces en 1 vol. — Ensemble 3 vol. in-12; mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Exemplaire de M. Giraud.
L'édition de Racine de 1687 est la première qui renferme *Phèdre*, *Esther* et *Athalie*, placées à la suite, appartiennent à l'édition originale dans le format in-12.

256. Œuvres de Jean Racine. Imprimé par ordre du Roy pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin. *Paris, de l'imprimerie de Didot aîné*, 1784; 3 vol. in-8; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor. dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire relié sur brochure.

257. La Thébayde ou les Frères ennemis, tragédie (par Racine). *Paris, Gabriel Quinet*, 1664, avec privilége; in-12 de 4 ff. prél., 70 pages de texte et un feuillet pour le privilége; mar.

rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale.

L'auteur n'est nommé ni sur le titre ni dans le privilége; son nom ne figure qu'au bas de l'épître de dédicace au duc de Saint-Aignan. Le privilége d'impression est accordé au libraire Claude Barbin, qui le partage avec Thomas Jolly et Gabriel Quinet.

L'achevé d'imprimer est du 30 octobre 1664.

258. Alexandre le Grand, tragédie (par Racine). *Paris, chez P. Trabouillet*, 1666, avec privilége; in-12 de 12 ff. prél. et de 84 pages; front. gravé avec cet exergue *Virtus invidiam superat;* mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

Édition originale.

L'achevé d'imprimer est du 13 janvier 1666.

259. Andromaque, tragédie (par Racine). *Paris, chez Claude Barbin*, 1668, avec privilége; in-12 de 6 ff. prél., 93 pages de texte et 2 pages pour le privilége; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Édition originale mal décrite par Brunet, qui indique 91 pages de texte au lieu de 93. Il y a plusieurs erreurs de pagination, et, par suite, le dernier feuillet porte le chiffre 95. Nous avons comparé notre exemplaire avec celui de la Bibliothèque nationale et plusieurs autres; tous attestent l'erreur du *Manuel du libraire.*

Il est à remarquer que dans le privilége d'*Andromaque*, Racine est nommé Jean Racine, prieur de l'Épinay.

Il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

260. Les Plaideurs, comédie (par Racine). *Paris, chez Claude Barbin*, 1669, avec privilége; in-12 de 4 ff. prél. et 88 pages de texte; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale.

L'auteur n'est nommé ni sur le titre, ni à la fin de la préface, ni dans le privilége. Le privilége est accordé à Claude Barbin qui le partagea avec Gabriel Quinet.

Il n'y a point d'achevé d'imprimer.

261. Britannicus, tragédie (par Racine). *Paris, chez Claude Bar-*

bin, 1670, avec privilége; in-12 de 8 ff. prél. et 80 pages de texte; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1866.)

Édition originale.
Il n'y a point d'achevé d'imprimer.

262. Bérénice, tragédie par M. Racine. *Paris*, *chez Claude Barbin*, 1671, avec privilége; in-12 de 10 ff. prél. et 88 pages; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Édition originale. Il est à remarquer que cette tragédie est le premier ouvrage de Racine dont le titre porte son nom.
L'achevé d'imprimer est du 24 janvier 1671.

263. Bajazet, tragédie par M. Racine. *Et se vend pour l'autheur*, *à Paris*, *chez Pierre le Monnier*, 1672, avec privilége; in-12 de 4 ff. prél. et 99 pages de texte; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1854.)

Édition originale. Exemplaire de la vente Bertin, relié depuis.
L'achevé d'imprimer est du 20 février 1672.

264. Mithridate, tragédie par M. Racine. *Paris*, *chez Claude Barbin*, 1673, avec privilége; in-12 de 6 ff. prél. et de 81 pages de texte; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale mal décrite par le *Manuel du libraire*, qui indique 72 pages de texte, tandis qu'il en faut 81. Les 6 feuillets préliminaires se composent d'un feuillet blanc en tête et de 5 feuillets imprimés non chiffrés. Sans le feuillet blanc le volume est incomplet, puisque le feuillet placé après le titre est coté A III. Tous les exemplaires que nous avons pu consulter, notamment celui de la Bibliothèque nationale, sont conformes au nôtre et attestent l'erreur de M. Brunet.
L'achevé d'imprimer est du 16 mars 1673.

265. Iphigénie, tragédie par M. Racine. *Paris*, *chez Claude Barbin*, 1675, avec privilége; in-12 de 6 ff. prél. et 72 pages de texte; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1854.)

Édition originale. Exemplaire de la vente Bertin, relié depuis.
Il n'y a point d'achevé d'imprimer.
Il existe une contrefaçon d'*Iphigénie*, absolument semblable à l'édi-

tion originale pour le nombre des pages et la disposition typographique, mais un peu plus petite de format. Voici quelques différences de texte qui permettront de les distinguer.

Préface, f. 5. Les guillemets sont en dehors de la ligne dans l'édition originale; ils sont en dedans dans la contrefaçon.

Pag. 1. Le premier mot du premier vers est imprimé OUY dans l'édition originale, OVY dans la contrefaçon.

Pag. 14. Le dernier mot du dernier vers est *retournées* dans l'édition originale, *retournée* dans la contrefaçon.

266. Phèdre et Hippolyte, tragédie par M. Racine. *Paris, chez Claude Barbin*, 1677, avec privilége; in-12 de 5 ff. prél. et 74 pages de texte; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Édition originale. Dans le privilége Racine est décoré du titre de trésorier de France en la généralité de Moulins. Exemplaire de la vente Walkenaer, presque non rogné, relié depuis.

L'achevé d'imprimer est du 15 mars 1677.

267. Esther, tragédie tirée de l'Écriture sainte (par Racine). *Paris, Denys Thierry*, 1689, avec privilége; in-12, grav. avant la lettre, 7 ff. prél., 86 pages de texte, 2 ff. pour le privilége; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Édition originale dans le format in-12.

268. Athalie, tragédie tirée de l'Écriture sainte (par Racine). *Paris, chez Denis Thierry*, 1692, avec privilége; in-12, grav. avant la lettre, 7 ff. prél. et 114 pages de texte; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Édition originale dans le format in-12.

E. — Depuis Racine jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

269. Théâtre des boulevards ou recueil de parades. *Mahon, de l'imprimerie de Gilles Langlois* (*Paris*), 1756; 3 t. in-12, réliés en un vol.; mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., dos orné, chiffres sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1858.)

Recueil de pièces de Sallé, de Fagan, de Moncrif, de Piron et de Collé. Exemplaire relié sur brochure.

270. La Métromanie ou le Poëte, comédie en vers et en cinq actes, par M. Piron, représentée pour la première fois sur le Théâtre-François, le 10 janvier 1738. *Paris, chez le Breton*, 1738, avec privilége; petit in-4°; mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

Édition originale.

271. Turcaret, comédie, par Monsieur Lesage. *Paris, chez Pierre Ribou*, 1709; petit in-8° de 4 ff. prél., 166 pages de texte et 5 ff. non chiffrés pour le privilége et la critique de Turcaret par le Diable boiteux; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

Édition originale.

272. Les Œuvres de M. Regnard, nouvelle édition. *A la Haye, chez Adrian Moetjens*, 1728; 2 t. in-12 reliés en un vol., mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Édition imprimée en caractères elzéviriens. Il est à remarquer que le premier volume est daté de 1728, le second de 1729; c'est cependant la même édition. Le *Manuel du libraire*, en décrivant cette édition (t. II, col. 1186), ne donne à ces deux volumes que la date de 1729.

B. — Théâtre étranger.

273. Les Abusez, comédie faite à la mode des anciens comiques, premièrement composée en langue tuscane par les professeurs de l'Académie senoise et nommée *Intronati*, depuis traduite en françois par Charles Estienne. *Paris, par Estienne Groulleau*, 1556; in-16 de 106 ff.; mar. olive, fil. à froid, tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz*.)

Exemplaire de la vente Soleinne, relié depuis.

274. Candelaio, comedia del Bruno Nolano, achademico di nulla achademia, detto il fastidito. *Pariggi, appresso Guglelmo Giuliano*, 1582; in-12 de 16 ff. prél. et de 146 ff. de texte; mar.

bleu, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Tilliard, relié depuis.

275. Tragicomedia de Calisto y Melibea, en laqual se contienen (demas de ser agradable, y dulce estilo) muchas sentencias filosofales.... *con licencia en Madrid*, *por Juan de la Cuesta.* Año 1619; in-12 étroit; mar. bleu, filets et large dentelle sur les plats, tr. dor., dos orné. (*Bauzonnet.*)

Exemplaire presque non rogné.

276. La Hyia de Celestina por Alonso Geronimo de Salas Barnadillo. *Con licencia en Çaragoça*, *por la Biuda de Lucas Sanchez.* Año de 1612; in-12 étroit de 91 ff.; mar. bleu, filets et large dentelle sur les plats, tr. dor., dos orné. (*Bauzonnet.*)

Exemplaire de Charles Nodier avec son *ex-libris*.

277. The plays and poems of William Shakespeare in eleven volumes. *London*, *William Pickering*, 1825; 11 vol. in-8°; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

V. — ROMANS ET CONTES.

A. — Romans grecs.

278. Les amours pastorales de Daphnis et de Chloé, escriptes premièrement en grec par Longus, et puis traduictes en françois. *Paris*, *pour Vincent Sertenas*, 1559, avec privilége; in-8° de 83 ff. chiffrés, plus un ff. pour la marque du libraire; mar. bleu, tr. dor., chiffres sur le dos, doublé de mar. rouge, dent. int. dite *roulette Chamillard.* (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale de la traduction d'Amyot. Exemplaire acheté à la Haye, relié depuis.

279. Les amours pastorales de Daphnis et Chloé (traduction d'Amyot). *S. l.* (*Paris*), 1718; petit in-8°, front. gravé, figures du Régent y compris celle des petits pieds; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Tilliard, relié depuis. Hauteur, 134 millimètres; largeur, 99.

B. — Romans français.

A. — Romans du seizième siècle.

280. Lhystoire et plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré, de la jeune dame des belles cousines sans autre nom nommer, avecqnes deux autres petites histoires de messire Floridan et la belle Ellinde et l'extraict des cronicques de Flandres. *Paris, par Philippe le Noir.* (A la fin) *Et fu achevé d'imprimer le XXe jour de juing* 1523. In-4°; mar. vert, fil. à la Du Seuil, angles dorés, tr. dor., chiffres sur le dos, doublé de mar. rouge, semis à l'intérieur de dessins en forme de 8, dorés en plein. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition imprimée à 2 colonnes en caractères gothiques, nombreuses figures sur bois; 132 feuillets non chiffrés.

281. La vie très honorificque du Grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis cõposée par M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence. Livre plein de pantagruélisme. *On les vend à Lyon chez François Juste,* 1542. (A la fin) *Imprimé à Lyon par François Juste.* In-16 de 155 ff. chiffrés. — Pantagruel, roy des Dipsodes, restitué à son naturel avec ses faicts et prouesses espoventables, cõposez par feu M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence. *On les vend à Lyon chez François Juste,* 1542. In-16 de 145 ff. chiffrés et de 2 ff. non chiffrés. — Deux parties reliées en un vol. in-16; caract. goth., mar. citron, fil. cintrés, chiffres sur le dos et sur les plats, tr. dor., doublé de mar. rouge, dent. et médaillon dorés à l'intérieur. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire réglé.

282. La vie très-honorificque du Grãd Gargãtua, père de Pantagruel, iadis composée par M. Alcofribas, abstracteur de quinte essence, livre plein de pantagruélisme. *A Lyon, par P. de Tours,* s. d.; 2 vol. in-16 carré (le second porte pour titre *Le second livre de Pantagruel restitué à son naturel. A Lyon par P. de Tours*); titre encadré, grav. sur bois à mi-page; mar. rouge, fil. à la Du Seuil, angles dorés, tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Cette édition occupe 464 pages sans compter la table; elle contient

les deux premiers livres de Gargantua et la pantagruéline prognostication. La pagination se continue d'un volume à l'autre. Le titre du deuxième livre (*Pantagruel*) se trouve à la page 233.

283. Le tiers livre des faicts et dictz héroïques du noble Pantagruel, cõposez par M[e] François Rabelais, docteur en médecine et calloier des isles Hieres. Reveu et corrigé diligement depuis les autres impressions avec privilége du Roy pour six ans. *A Lyon*, l'an 1547; in-16; mar. bleu, fil. à la Du Seuil, angles dorés, tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition de 297 pages et 3 feuillets pour la table; lettres rondes; le privilége est daté du 29 septembre 1545.

284. La plaisante et joyeuse histoyre du grand géant Gargantua, prochainement reveue et de beaucoup augmentée par l'autheur mesme. *A Valence, chés Claude La Ville*, 1547. — Second livre de Pantagruel.... *Valence, Claude La Ville*, 1547. — Tiers livre des faictz et dictz héroïques du noble Pantagruel, composés par M. François Rabelais.... nouvellement imprimé, reveu et corrigé et de nouveau istorié. *Valence, Claude La Ville*, 1547. — 3 t. en 1 vol. in-16, fig. sur bois; mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Volume acheté à Berlin, relié depuis.

Cet exemplaire et celui de la Bibliothèque nationale ont longtemps passé pour être uniques; mais en 1874, M. Tross en a trouvé un troisième.

Voici la description de cette édition : t. I, 245 pages numérotées, y compris le titre; t. II, 305 pages; t. III, 272 pages. L'édition portant la même adresse et la même date, que l'on trouve communément, est une contrefaçon de la fin du seizième siècle. Les deux éditions contiennent les mêmes figures en bois, mais elles sont très-faciles à distinguer l'une de l'autre à l'usure des gravures, au caractère d'impression, aux fleurons et au nombre des pages. En outre, à la septième ligne du titre de la contrefaçon le mot *autheur* est écrit *auheur*.

285. Le quart livre des faictz et dictz héroïques du bon Pantagruel, composé par M. François Rabelais, docteur en médicine. *Paris, de l'imprimerie de Michel Fézandat*, avec privi-

lége du roy, 1552; in-8; mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Édition originale; elle se compose de 19 ff. non chiffrés pour le prologue, 144 ff. chiffrés pour le texte, 4 ff. non chiffrés pour la table. Le privilége du roi est daté du 6 août 1550; la dédicace au cardinal Odet de Chatillon, du 28 janvier 1552, et l'achevé d'imprimer du même jour. — Exemplaire réglé.

286. Les Œuvres de M. François Rabelais, docteur en médicine, contenant la vie, faictz et dictz héroïques de Gargantua et de son fils Panurge, avec la prognostication pantagruéline. *S. l.* (*Paris*), 1553; in-16; mar. citron, fil., tr. dor., chiffres sur le dos et sur les plats, dos orné, doublé de mar. vert, large dent. intérieure. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Édition originale collective des quatre premiers livres des œuvres de Rabelais; elle occupe 932 pages et 10 ff. pour la table.

Cet exemplaire appartenait au comte Camerata, mort à Paris, en 1853.

287. Les Œuvres de M. François Rabelais, docteur en médecine, contenant la vie, faictz et dictz héroïques de Gargantua et de son fils Pantagruel, avec la prognostication pantagruéline. *S. l.*, 1556; in-16, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1849.)

Seconde édition collective des œuvres de Rabelais; elle contient 740 pages. La *Brieve declaration* est à la fin du volume; elle occupe 13 pages non numérotées.

288. Les Œuvres de M. François Rabelais, dont le contenu se voit à la page suivante, augmentées de la Vie de l'auteur et de quelques remarques sur sa vie et sur son histoire, avec l'explication de tous les mots difficiles. *S. l.* (à la Sphère, *Amsterdam*, *L. et D. Elzevir*), 1663, 2 vol. pet. in-12, mar. olive, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

Hauteur, 133 millimètres; largeur, 73.

La pagination des deux volumes se suit : t. I, 12 ff. non paginés pour le titre et la vie de Rabelais, 488 pages de texte, 6 ff. non chiffrés pour la table. — T. II, 1 feuillet pour le titre; texte, de la page 489 à 946, 4 ff. non chiffrés pour la table.

289. Œuvres de maistre François Rabelais..., avec des remarques historiques et critiques (de J. le Duchat et B. de la Monnoye). *Amsterdam*, *chez Henry Bordesius*, 1711 ; 6 t. en 5 vol. pet. in-8, fig., mar. olive, chiffres sur le dos et sur les plats, tr. dor., doublé de mar. rouge, large dent. int. avec chiffres. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

Exemplaire en grand papier réglé, acheté à la Haye, relié depuis.

290. Œuvres de Me François Rabelais; édition augmentée de quantité de nouvelles remarques de Le Duchat, de celles de l'édition anglaise des Œuvres de Rabelais (par le Motteux, traduites en françois par César de Missy), de ses lettres et de plusieurs autres pièces (avec un avertissement de Jean-Frédéric Bernard). *Amsterdam*, *Jean-Frédéric Bernard*, 1741 ; 3 vol. in-4, front. gravé, fig. de B. Picart, mar. rouge, dent. int. et extér., tr. dorée. (*Reliure ancienne.*)

Exemplaire aux armes de Mme de Pompadour sur les plats.

291. Les Œuvres de ma dame Helisenne de Crenne, à sçavoir : les Angoisses douloureuses qui procèdent d'amour; les Epistres familieres et invectives; le Songe de la dite dame. *Paris*, *par Estienne Grouleau*, 1553; un fort vol. in-16, non paginé; mar. citron, fil. à la Du Seuil, angles dorés, dos orné, doublé de mar. vert, dent. int. dite *roulette Chamillard*. (*Bauzonnet-Trautz.*)

On lit sur le feuillet de garde : « La premiere édition est de 1544. » Et au-dessous : « Cette note est de la main de La Monnoye. Charles Nodier. »

B. — Romans du dix-septième et du dix-huitième siècle.

292. Le romant satyrique de Jean Lannel, escuyer, seigneur du Chaintreau et du Chambort. *Paris*, *Toussaint du Bray*, 1624, avec privilége; 1 fort vol. in-8 de 1115 pages, mar. orange, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

Édition originale.

293. Le roman bourgeois, ouvrage comique (par Furetière). *Paris, Guill. de Luyne*, 1666, avec privilége; 1 vol. in-8, front. gr., mar. orange, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

Édition originale.

294. Les aventures de monsieur Dassoucy. *A Paris, chez Claude Audinet*, 1677, avec privilége du Roy; 2 t. en 1 vol. in-12, portrait gravé sur bois; mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1864.)

Édition originale. Exemplaire de la vente Bignon, relié depuis.

295. La princesse de Montpensier (par Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, comtesse de la Fayette). *Paris, chez Louis Billaine*, 1662, avec privilége; in-12 de 4 ff. préliminaires et 142 pages, mar. orange, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1854.)

Édition originale.

296. Zayde, histoire espagnole par M. de Segrais (Mme de la Fayette), avec un traité de l'origine des romans, par M. Huet. *Paris, Cl. Barbin*, 1670, avec privilége; 2 vol. petit in-8, mar. orange, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1862.)

Édition originale. Le second volume porte la date de 1671.

297. Zayde, histoire espagnole par M. de Segrais (Mme de la Fayette), avec un traité de l'origine des romans, par M. Huet. *Suivant la copie imprimée à Paris, au Quœrendo* (*Amsterdam, Abr. Wolfgank*), 1671 ; in-12, mar. orange, tr. dor., dent. nt., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

298. La princesse de Cleves (par Mme de la Fayette). *A Paris, Cl. Barbin*, 1678; 4 t. en 2 vol. in-12, mar. orange, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1862.)

Édition originale.

299. Histoire amoureuse des Gaules (par Roger de Rabutin, comte de Bussy). *A Liége* (*Hollande, Elzevier*), s. d.; in-12, mar. rouge, dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1855.)

Exemplaire non rogné, de la vente Renouard, relié depuis. Édition de 259 pages, plus un feuillet pour le titre et un autre pour la clef des noms propres

---

PUBLICATION NOUVELLE

DE

M. SILVESTRE DE SACY

de l'Académie française.

On lit dans le *Journal des Débats* :

La librairie Techener, rue de l'Arbre-Sec, met en vente deux nouveaux volumes de la Bibliothèque spirituelle de M. Silvestre de Sacy. Nos lecteurs connaissent cette belle collection où sont réunis, avec un goût si sûr et si délicat, les chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne et les meilleurs livres de piété dont s'honore la littérature religieuse. C'est à Bossuet que M. de Sacy emprunte encore un ouvrage. Les *Élévations à Dieu sur les mystères* viendront naturellement se placer à côté des *Sermons choisis*, des *Lettres à la Sœur Cornuau*, du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* et du *Traité de la concupiscence* qui ont fait l'objet de précédentes publications. Ce dernier traité se rapproche beaucoup des *Élévations* par la forme du style, d'une incomparable magnificence, et par la grandeur de l'inspiration; il les prépare, il semble en quelque sorte les annoncer. M. de Sacy explique, dans une préface qui est elle-même un modèle d'éloquence et de critique religieuses, quels motifs l'ont engagé à publier une

édition nouvelle des *Élévations*. Dans la pensée de Bossuet, ce livre était un de ces ouvrages de pratique et d'usage quotidien où les âmes chrétiennes cherchent un aliment pour leurs prières et leurs méditations; aussi le grand évêque avait-il eu soin de le diviser en vingt-cinq semaines; chaque semaine contenait un certain nombre d'Élévations qui se terminaient sur chaque mystère par de courtes réflexions morales dont le développement était laissé à l'intelligence et à la piété du lecteur. Par malheur, Bossuet n'eut pas le temps d'achever et de publier lui-même son ouvrage, et lorsque le livre parut, vingt ans après la mort de l'auteur, il tomba en pleine querelle sur la bulle *Unigenitus*. A la foi simple et profonde des beaux jours du dix-septième siècle avait déjà succédé l'esprit de controverse, précurseur de l'esprit de révolte qui n'allait pas tarder à éclater. La passion est sujette aux plus inconcevables écarts : elle emporta les journalistes de Trévoux jusqu'à leur faire contester non pas l'authenticité de l'ouvrage tout entier, — l'absurdité eût été trop évidente, — mais celle d'un grand nombre de passages que l'on supposait avoir été intercalés dans le texte par une main étrangère, afin de mettre sous la protection de Bossuet des propositions suspectes et entachées de jansénisme. M. de Sacy raconte en détail cette curieuse polémique qui se termina par un arrêt du Parlement de Paris, déclarant, après examen des manuscrits, que l'ouvrage tout entier était bien de Bossuet; il analyse ensuite le livre lui-même dans une page éloquente que nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux.

« Et qui donc, si ce n'est Bossuet, aurait pu écrire cet admirable livre des *Élévations à Dieu?* N'y a-t-il pas apposé la plus irrécusable des signatures, celle de son génie, et les arrêts de tous les Parlements du monde auraient-ils autant de force pour en établir l'authenticité qu'une page, une seule page, prise au hasard et lue devant le tribunal du public? Qu'importent quelques rudesses, quelques crudités de langage, quelques phrases inachevées? La statue n'a pas reçu partout son dernier fini, mais partout on y reconnaît le ciseau de Phidias. Entre les *Élévations à Dieu* et la seconde partie du *Discours sur l'Histoire universelle*, notamment, la parenté est sensible. Ce sont deux sœurs qui se ressemblent sans se confondre. Les *Élévations à Dieu* ont leur physionomie distincte. Nulle part peut-être, plus que dans ce dernier fruit de son génie, Bossuet n'a varié le ton et la forme de son éloquence : sublime au début de l'ouvrage, lorsque, s'élevant jusque dans le sein de

Dieu, il essaie, avec le flambeau de la foi, non pas d'en expliquer, mais d'en décrire la nature, triple dans les personnes, une et parfaitement simple dans son essence, magnifique dans le tableau des six jours de la création, et aussi riche, pour ainsi dire, que la création elle-même à cette première heure de son épanouissement. Non, le soleil ne brilla pas de plus de feux lorsque, ramassant en lui la lumière, il resplendit tout à coup sur le monde, à la parole de Dieu!

« Après la création du monde, celle de l'homme. Bossuet redouble d'attention. Aucune circonstance ne lui échappe, soit lorsque le divin artiste, ayant formé de ses doigts le corps de l'homme avec la boue de la terre, lui souffle de sa bouche un esprit de vie et d'intelligence, soit lorsque, voulant lui donner une compagne, il la tire du cœur même qu'il vient de créer. Un jardin de délices reçoit le couple alors heureux, et qui le sera toujours s'il obéit au seul commandement que son créateur lui ait fait pour qu'il sente sa liberté et mérite son bonheur. Milton n'a pas peint de plus fraîches couleurs ce paradis que nous chercherons toujours ici-bas, et que nous ne retrouverons jamais; n'a pas déploré en termes plus pathétiques la faiblesse et la chute de nos premiers parents!

« Avant l'homme, Dieu avait créé les anges, purs esprits que la sublimité de leur intelligence n'a pas tous mis à l'abri d'une chute plus honteuse et plus profonde encore que la nôtre. En racontant cette première création, il semble que le style de Bossuet se dépouille de tout ce que le langage ordinaire a de matériel et de sensible, et n'emprunte plus sa couleur qu'à une pure et subtile lumière! Oh! pourquoi Platon n'a-t-il pas pu lire ces pages, qui l'auraient à la fois étonné et ravi, et s'élever, sur les ailes de Bossuet jusqu'à des hauteurs que sa philosophie, toute sublime qu'elle est, n'a pas connues!

« Mais le tableau change. Le ciel, si longtemps inaccessible aux hommes, s'abaisse pour ainsi dire et s'ouvre pour eux sur la terre. Un enfant est né à Bethléem. Les bergers, avertis par les anges, les mages, conduits par une étoile miraculeuse, viennent l'adorer dans la crèche où sa mère, dénuée de tout, l'a couché. L'éloquence de Bossuet se détend, se fait petite en quelque sorte, et descend avec une grâce infinie jusqu'aux plus simples et aux plus touchants détails. Il pleure, comme les nôtres, le divin Enfant! S'étant chargé volontairement de nos péchés, il a pris volontairement aussi, et dès le premier jour, toutes nos misères, non les morales, mais les physiques; il souffre, il gémit, il appelle sa mère de ses cris; il presse de ses mains innocentes le sein qui l'allaite, et ne s'endort que bercé sur ce sein virginal dans un doux repos.

« L'enfant grandit. La sagesse éternelle qui est en lui se proportionne à chacun des âges qu'il parcourt, et suit, en l'éclairant d'une lumière

supérieure, les progrès naturels de sa raison. A douze ans, il étonne les docteurs de Jérusalem par la profondeur naïve et sublime de ses réponses. Qui ne voudrait pas les avoir entendues de sa bouche ou les lire au moins dans l'Évangile? Au lieu de satisfaire notre curiosité, l'Évangile ne nous offre qu'un exemple plus admirable que les réponses mêmes qu'admiraient les docteurs : celui de l'obéissance dans une puissance sans bornes, et du silence dans une sagesse infinie. Le voyez-vous, cet enfant, qui sait de quel père il a reçu sa mission, et pour quelle œuvre il est venu au monde, se laisser emmener par la main avec de doux reproches, et suivre ses parents à Nazareth pour s'ensevelir jusqu'à trente ans dans la boutique d'un charpentier? Ces mains, faites pour bénir, se durcissent dans de grossiers ouvrages; cette bouche, qui a les paroles de la vie éternelle, se prête aux discours et aux chants peut-être d'un ouvrier galiléen. Apprenti auprès de Joseph, le réformateur et le rédempteur du monde obéit et travaille comme s'il n'était né que pour manier la scie et le rabot. Bossuet, qui parlait tout à l'heure la langue des prophètes, la langue de Moïse, d'Isaïe et de David, comme sa langue naturelle, se fait maintenant apprenti lui-même dans une nouvelle langue, celle du manœuvre en qui est caché un Dieu. On dirait qu'il cherche comme à plaisir les mots les plus simples, les plus rudes, et qu'il humilie, qu'il abaisse son style à dessein, sachant bien que s'abaisser ainsi c'est s'élever, et que Jésus est plus grand dans la boutique où il reste parce qu'il le veut, que David sur le trône ou Moïse sur le mont Sinaï.

« Le Dieu de la vieille Bible, en effet, est un Dieu terrible; il n'apparaît qu'au milieu des nues enflammées; il ne parle que par son tonnerre; quiconque l'a vu, même sous une forme humaine, se croit condamné à mourir. Le Dieu du Nouveau Testament est un Dieu doux et humble de cœur; il est revêtu d'une chair comme la nôtre; il compatit à nos souffrances et les ressent; il aime la société des hommes, surtout celle des pauvres et des misérables, et converse familièrement avec eux. Il ne change pas de ton, il n'enfle pas sa voix pour enseigner une doctrine plus divine que celle des prophètes, plus haute que les cieux des cieux; il parle de Dieu comme un ami de l'ami qu'il vient de quitter. Ce caractère de douceur et de simplicité est propre au Christ. Saint Jean-Baptiste est le plus grand des saints, mais c'est un homme. Sa pénitence a quelque chose d'extraordinaire et de violent; son langage, quelque chose d'âpre dont l'écho se fait sentir dans le style de Bossuet et dans son admiration même pour le précurseur. Avec l'évangéliste saint Jean, et au début du quatrième Évangile : *Au commencement était le Verbe*, Bossuet prend son essor et s'envole jusqu'au ciel. S'il se fait enfant, s'il bégaie si gracieusement à Nazareth, n'est-il pas visible que c'est par un nouveau trait de génie et pour re-

présenter en lui-même l'obéissance et la divine simplicité du fils de Marie ? »

Tel est ce livre des *Élévations*, un des plus éloquents qui soient sortis de la plume de Bossuet. Avouons-le cependant : c'est aussi celui qui nous étonne le plus. « Nous sommes bien loin, hélas ! de la foi de Bossuet, dit M. de Sacy, plus loin peut-être encore de sa foi que de son éloquence. » Les meilleurs, aujourd'hui, sont chrétiens par les sentiments et philosophes par les idées ; mais ce christianisme du cœur a quelque peine à s'accommoder de la rigidité des mystères et surtout de la manière dont Bossuet semble prendre à tâche, en les exposant, de blesser la raison humaine, de la désespérer et de la confondre sous ses affirmations écrasantes. « Je suis par moments, dit encore M. de Sacy, de ceux que l'inflexibilité de Bossuet étonne, épouvante, j'allais dire révolte ! » On voit que M. de Sacy ne se dissimule point l'impression que les *Élévations* risquent de produire sur un public que l'incrédulité enveloppe, et qui respire en quelque sorte un air de scepticisme. Mais, toute mystérieuse que soit la religion, n'émane-t-il pas de ses dogmes les plus incompréhensibles une lumière qui éclaire l'âme humaine, qui en pénètre tous les replis, qui rend raison de toutes ses erreurs, de toutes ses faiblesses ; une lumière sans laquelle nous serions bientôt plongés dans la nuit la plus profonde ?

« Voyons, en attendant, si les mystères du christianisme ne se distingueraient pas de ceux de toutes les autres religions par un caractère propre : leur moralité ; par leur harmonie avec tous les besoins légitimes du cœur, leur secret accord avec l'ordre et la paix des familles, avec la liberté, la tranquillité publique, avec tout ce qui élève et ennoblit la nature humaine ? C'est ici que Bossuet triomphe, et que, perçant l'ombre mystérieuse du dogme, il y aperçoit et nous y montre ce qu'il nous importe le plus d'y trouver : la règle de notre vie, la raison de nos devoirs, la seule digue que le vice et tous les sophismes du cœur et de la passion ne surmonteront jamais. Soyez donc vains et orgueilleux auprès de la crèche ! Refusez de souffrir et de vous immoler, s'il le faut, pour vos semblables auprès de la croix ! Plaignez-vous au charpentier de Nazareth de l'humilité de votre condition ! Bouleversez la société dans l'espoir d'un chimérique bonheur que vous interdit la chute originelle, au lieu de travailler à vous améliorer vous-mêmes et à vous ouvrir la porte de ce royaume de Dieu, qui n'est pas de ce monde ! Bossuet aurait pu intituler son livre, et peut-être l'aurait-il in-

titulé de notre temps : *Les mystères de la religion chrétienne justifiés par leurs conséquences morales, ou le dogme ramené à la pratique.* Après l'avoir lu, il resterait beaucoup à apprendre, tout si l'on veut, sur ces terribles mystères, à qui voudrait en pénétrer le fond, rien pour en tirer la pratique et l'amour de toutes les vertus.

« Allons plus loin encore. Supposons qu'il n'y ait rien de réel dans les mystères de la foi chrétienne. Le tableau qu'en a tracé Bossuet d'une main si vigoureuse en serait-il moins magnifique, moins digne d'attirer les regards et l'admiration de tous les esprits sérieux ? Je laisse même de côté le style et l'éloquence ; je ne prends que les choses. Eh bien ! soit. Ce Dieu qui a créé le monde et qui le gouverne par sa Providence ; ce fils, ce Verbe de Dieu, qui a aimé les hommes et honoré leur nature jusqu'à se l'associer en prenant une chair semblable à la leur, jusqu'à leur prêcher la sagesse de sa bouche, jusqu'à les appeler ses frères et à souffrir, à mourir pour eux ; cet Esprit saint, cet esprit d'amour et de vérité, l'oracle des prophètes, l'âme des apôtres, le soutien des martyrs ; ces anges, nos protecteurs, dont le trône de Dieu est environné et qui portent jusqu'à lui notre encens et nos prières ; ces Saints de tous les ordres et de toutes les classes qui peuplent le paradis, Marie à leur tête, et du haut de leur gloire compatissent à nos misères ; le jugement dernier, la vie future, nos sacrements, et ce commerce perpétuel du ciel avec la terre pour pardonner ou pour punir, tout cela pure invention de notre esprit ! Monde idéal créé par notre imagination ! Simple miroir où se reflètent nos désirs, nos aspirations, nos craintes et nos espérances ! L'homme seul est là, je le veux, je l'accorde. Et quelle science nous importe-t-il donc plus d'étudier et de connaître, si ce n'est la science de l'homme ? A quelle histoire nous intéresserons-nous si ce n'est à celle de notre intelligence et de tout ce qu'elle enfante ? Quel soleil et quelles étoiles brillent d'un éclat pareil à ce monde tout spirituel, tout moral, tout intelligible ? Étudions-y au moins notre âme, puisqu'il en est la plus belle et la plus pure production ! Nous reviendrons à ce triste monde extérieur quand nous aurons du temps de reste.

« Sans compter qu'il n'est pas bien sûr que ces choses qu'il nous plaît d'appeler seules réelles, parce qu'elles frappent nos sens, ou évidentes, parce qu'elles forcent notre conviction, aient une existence ailleurs que dans nos sensations et dans notre raison elles-mêmes, et ne soient pas aussi un monde de fantômes créé par notre fantaisie. Nous aurons beau faire : notre raison, nos sens, notre jugement et nos yeux seront toujours le moule par lequel les choses passeront nécessairement avant d'arriver à notre connaissance, et qui sait si ce n'est pas le moule qui leur donne la forme sous laquelle elles nous apparaissent ? »

Nous regrettons de n'avoir pu citer que deux passages bien courts de cette belle préface. Ceux qui la liront d'un bout à l'autre y retrouveront les qualités ordinaires de M. de Sacy : un style d'une pureté toute classique qui revêt la pensée des formes les plus naturelles, les plus aisées et les plus justes; une sincérité parfaite qui ne recule jamais devant l'aveu des difficultés et des doutes; une foi éclairée et tempérée par la raison; une âme de chrétien unie à un des esprits les plus sincères et les plus libres de ce temps-ci. Convenons-en, il faut un certain courage pour éditer et pour commenter Bossuet dans les jours incertains que nous traversons. La Bibliothèque spirituelle, commencée il y a quinze ans, à une époque de calme absolu et de recueillement forcé, n'a pas été interrompue par les plus profondes révolutions. M. de Sacy est resté fidèle à l'œuvre qu'il avait entreprise, il l'a poursuivie avec courage, il la continue avec une persévérance remarquable. Remercions-le de nous ramener, au milieu des préoccupations actuelles, vers ces études qu'on n'oublie jamais complétement, car c'est à elles qu'aboutissent tous les autres problèmes que notre esprit se pose. Toutes les questions que l'humanité agite ne viennent-elles pas se résoudre, en fin de compte, dans le mystère de notre origine et de nos destinées ?

FRANCIS CHARMES

REVUE CRITIQUE

DES

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère, recueillies et publiées par M. A. Chéruel. Tome Ier. (Collection des documents inédits sur l'histoire de France.)

Les trois plus grands ministres qu'ait eus la France, Richelieu, Mazarin et Colbert (je les cite dans l'ordre chronologique), étaient doués d'une prodigieuse puissance de travail. La publication de leur correspondance a confirmé pleinement sur ce point les données de l'histoire. Aujourd'hui qu'il est permis de les suivre jour par jour dans ces pages où se révèlent, non-seulement leurs actes, mais leurs préoccupations et leurs pensées, on ne peut se lasser d'admirer l'infatigable activité que la Providence avait mise au service de leur génie.

La correspondance, encore très-incomplète, de Richelieu remplit sept énormes volumes; M. Pierre Clément a donné un choix de lettres de Colbert en sept volumes in-quarto; M. Chéruel, qui entreprend de publier celles de Mazarin, a soin de nous prévenir qu'il en laissera de côté un grand nombre et que, pour beaucoup d'autres, il se bornera à une analyse succincte. On ne peut s'empêcher de le regretter, tout en reconnaissant qu'il était difficile de faire autrement. En effet, les papiers de Mazarin, mis en ordre par ses secrétaires, forment quatre cent soixante-deux volumes, qui sont aujourd'hui dispersés dans différents dépôts, les archives des affaires étrangères et la bibliothèque Mazarine entre autres. On trouve encore des lettres de Mazarin à la Bibliothèque et aux Archives nationales, à l'Institut, à Sainte-Geneviève, en Russie, en Italie, etc. A côté de cette correspondance officielle, il faut mentionner encore les *carnets* si curieuse-

ment étudiés par M. V. Cousin; ces carnets se composent de quinze petits volumes, où Mazarin écrivait de sa main et parfois au crayon ses pensées les plus intimes, ordinairement en italien, quelquefois en espagnol, enfin en français dans les dernières années.

Les extraits que nous donne M. Chéruel sont donc, il en convient, bien peu de chose comparés aux volumineux manuscrits qu'a laissés Mazarin; et, pourtant, le volume in-quarto de mille pages que nous avons sous les yeux commence au mois de décembre 1644; il embrasse donc un laps de temps de dix-huit mois seulement.

Ce n'est pas là, il s'en faut, l'époque la plus intéressante de la vie de Mazarin. Sous prétexte « qu'il s'agit ici de documents historiques et non d'une biographie », M. Chéruel n'a compris dans son édition que les lettres écrites pendant le ministère de Mazarin. J'ignore si ce plan lui a été imposé par le ministère de l'instruction publique, sous les auspices et aux frais duquel est faite la publication; mais ses avantages, je l'avoue, me frappent beaucoup moins que ses inconvénients.

D'abord, la vie de Mazarin appartient à l'histoire bien avant le jour où il fut nommé premier ministre; il n'est point indifférent de savoir comment il négocia la paix à Casal et comment il acquit à la France Pignerol et Sedan. Ensuite, je ne crois pas que l'on puisse regarder comme une curiosité superflue le désir de connaître les débuts du plus fin politique qui ait jamais gouverné notre pays. Par suite de quelles circonstances le fils de Pietro Mazzarini, l'humble homme d'affaires des Colona, se trouve-t-il à vingt ans capitaine d'infanterie, et à trente ans le bras droit de Richelieu, c'est certainement là de l'histoire. On trouve ces détails, je le sais bien, dans un fort beau livre de M. Cousin; mais M. Cousin n'a guère fait qu'analyser des pièces dont on voudrait précisément trouver le texte en tête de ce volume. N'oublions pas que, si les éditeurs de la correspondance de Napoléon Ier, par exemple, avaient adopté le principe qui a prévalu ici, ils eussent commencé leur travail en 1804 et supprimé tous les documents antérieurs à la proclamation de l'Empire.

La comparaison est exacte; car des hommes tels que Mazarin sont rares, et une nation peut, hélas! les appeler longtemps

de ses vœux sans les voir surgir. Dans les volumes suivants, sa correspondance nous le montrera conduisant en maître les plus difficiles négociations diplomatiques. Elle nous le montrera aux prises avec une insurrection qui resta longtemps maîtresse de Paris, insurrection la plus unanime qui ait jamais poursuivi de sa colère souverain ou ministre; nous le verrons fuir, en jetant à ses ennemis cette belle parole : « Il ne me reste pas un asile dans ce royaume dont j'ai reculé toutes les frontières; » puis triompher à force d'habileté et accueilli avec enthousiasme dans cette même capitale où, six mois auparavant, on offrait cent cinquante mille livres à celui qui livrerait « mort ou vif » le Mazarin abhorré. Pour aujourd'hui, il nous faut revenir au volume de M. Chéruel et retourner, par conséquent, dix années en arrière.

A cette époque, la France était relativement tranquille au dedans, quoique Gabriel Naudé osât dire alors au cardinal, dans un *Mémoire* que M. Chéruel semble n'avoir pas connu : « L'extrême pauvreté des sujets causera quelque jour en France une rébellion.... La force gît dans le peuple, et partout où il se trouve en nombre suffisant, il peut venir à bout de tout ce qu'il entreprendra. » Mazarin voyait bien venir l'orage, mais il redoutait surtout la noblesse et les protestants. On lit en effet dans ses carnets : « Si Sa Majesté n'y porte remède, le Parlement et les grands prendront trop d'autorité; » et plus loin : « Le Parlement, les princes, les gouverneurs de province et le parti des protestants s'efforcent de défaire, sous de spécieux prétextes, ce qui a été fait sous le dernier règne pour affermir l'autorité royale et la rendre absolue; ils voudraient ramener les choses comme au temps où la France, gouvernée en apparence par un roi, était, en réalité, une république. »

Aussi Mazarin cherchait-il déjà à opposer les unes aux autres les prétentions hautaines des grandes maisons, et, heureux de susciter un rival au duc d'Enghien, donnait à Gaston d'Orléans le commandement des troupes chargées d'assiéger Gravelines. Vis-à-vis des protestants, parti nombreux, riche, fier, qui comptait des hommes influents dans l'armée, dans la magistrature et dans la diplomatie, Mazarin resta fidèle à la politique d'Henri IV et de Richelieu; il fit respecter le libre exercice du culte réformé, respecta les Chambres de justice dites *Chambres de l'Édit*,

qui étaient composées de protestants chargés de rendre la justice à leurs corêligionnaires, et créa maréchaux de France deux protestants : Gassion et Turenne. Il avait donc bien le droit d'écrire ces lignes : « Sa Majesté ne fait aucune distinction entre ses sujets, qui lui sont tous fort fidèles et répandent tous les jours également leur sang pour son service. »

Cette conduite d'ailleurs était dictée au cardinal par l'attitude qu'il avait prise à l'extérieur dans la grande querelle qui divisait l'Europe. La dernière période de la guerre de Trente ans était, en effet, commencée, et toutes les préoccupations de Mazarin étaient absorbées par la politique étrangère.

La prépondérance européenne appartenait depuis longtemps à la maison d'Autriche, qui, suivant l'expression d'un écrivain du dix-septième siècle, ne voyait jamais le soleil se coucher sur ses domaines. La branche allemande possédait tout l'empire austro-hongrois actuel, avec la Bohême et la Silésie.

La branche espagnole avait des États plus vastes encore; elle étendait sa domination sur l'Espagne et le Portugal, sur la moitié de l'Italie, les Pays-Bas, l'Artois, la Franche-Comté et presque toutes les contrées connues de l'Amérique. Malgré bien des symptômes de décadence, cette immense monarchie pesait lourdement sur l'Europe. Mais la maison d'Autriche se proclamait partout, et non sans droit, le champion du catholicisme; en Allemagne comme en Espagne, en Espagne, en Italie et dans les Pays-Bas, elle avait lutté énergiquement contre la Réforme, de sorte que la France, adversaire de l'Autriche sur le terrain politique, se trouvait en communauté d'idées avec elle sur le terrain religieux. Cette considération n'avait arrêté ni François Ier, ni Henri II, ni Henri IV; les deux cardinaux qui leur succédèrent n'hésitèrent pas davantage. Ils s'allièrent aux protestants suédois, hollandais et allemands, et Mazarin eut la gloire de signer le traité de Westphalie, qui mettait fin à la suprématie de la maison d'Autriche et préparait celle de la maison de Bourbon. La France y gagnait, en outre, deux belles provinces, la Lorraine et l'Alsace.

Alfred Franklin,
de la bibliothèque Mazarine.

La Macette du sieur de l'Espine, poëme satirique publié d'après le *Nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps* (Paris, 1609), avec une introduction par E. Courbet. *Paris*, *A. Lemerre*, 1875 ; gr. in-18.

Sans vouloir donner à cette publication une importance démesurée, nous croyons pouvoir affirmer que le petit poëme de l'Espine, dont M. Courbet vient de procurer une élégante réimpression, sera bien venu des amateurs de la littérature du seizième siècle. Les lecteurs de Regnier, dont le nombre est grand, à en juger par le succès des dernières éditions de ce poëte, voudront réunir à ses *Satires* l'essai d'un rimeur qui le précède de quelques années seulement dans la carrière, et n'est pas trop indigne de figurer à ses côtés. Pour notre part, nous avons assisté, depuis quelques années, à des exhumations littéraires qui ne valaient certes pas celle-là.

Nous reviendrons tout à l'heure sur le mérite de ce poëme, celui du moins que nous sommes disposé à lui reconnaître, mais, avant tout, nous tenons à dire un mot de la notice dont l'éditeur l'a fait précéder.

Les Origines de Macette, tel devrait être le titre de cette notice-dissertation. Éditeur de Regnier et éditeur heureux, ce qui vaut autant à dire qu'habile, M. Courbet, non content de mettre en regard de la satire du poëte chartrain l'essai de l'Espine, s'est évertué, dans le meilleur sens du mot, à débrouiller l'histoire littéraire de ce type de « la vieille corruptrice » et à en noter les transformations successives. Appelée *Acanthis* dans les *Élégies* de Properce et *Dipsas* dans les *Amours* d'Ovide, nous voyons Macette devenir plus tard la *Vetula* de Richard de Fournival et l'*Auberée* des *Fabliaux*. Elle atteint à un moment, dans la *Vieille* du *Roman de la Rose*, à sa formule presque complète, et, après avoir côtoyé la *Célestine* de Rojas et la *Vieille Courtisane romaine* de Joachim du Bellay, elle emprunte encore quelques traits, qui ne sont pas les moins caractéristiques, au Dieppois Jean Doublet. Puis, arrive Regnier, qui fixe le type et en dit le dernier mot. Ainsi du *Tartuffe* de Molière (c'est l'éditeur qui en fait la remarque) et généralement de toutes les créations littéraires qui symbolisent les besoins vrais ou faux, les aspirations légitimes ou non, en un mot les vertus et les vices de l'humanité.

Le dernier mot sur Macette appartient, avons-nous dit, à Regnier : d'où l'on se demande si la publication du poëme de l'Espine était suffisamment justifiée. La question ne saurait faire doute pour les amateurs de la langue poétique du seizième siècle, habitués à ne pas se laisser rebuter par une forme un peu fruste. Nous n'en voulons d'autre preuve que ces quelques vers qui donneront au lecteur une idée de la manière et du style de notre auteur. Écoutons Macette parler d'un poëte qui courtise la jeune fille à laquelle elle adresse ses pernicieux conseils :

« Je ne m'étonne plus de ce qu'il nous disoit
Qu'une nimphe jadis Apollon mesprisoit,
Le fuyoit comme on voit la génice peureuse
Éviter du Lyon la griffe vénimeuse.
Luy pressé vivement du désir qui le point :
Arreste, disoit-il, Nimphe ne t'enfuy point;
Belle, je suis le Dieu qui chante sur la lire,
Permets que devant toy ma peine je souspire :
Mais la Nimphe à ces mots fuyant comme le vent,
Lui mist la poudre aux yeux plus viste que devant;
Enfin, toute lassée, elle eut plus cher de prendre
La forme d'un laurier qu'à son vouloir se rendre. »

Si nous avons choisi ces vers, c'est qu'ils nous ont tenté par un rapprochement que nous n'eussions pas soupçonné. A les lire, nous sentions s'éveiller confusément en nous un souvenir qui a mis quelque lenteur à se dégager. Il y a si loin, littérairement parlant, du seizième siècle aux deux suivants et de l'Espine à Fontenelle qu'il nous a fallu du temps pour nous rappeler le sonnet de ce dernier :

« Je suis, crioit jadis Apollon à Daphné
. . . .
Je suis le Dieu des vers, je suis bel esprit né :
Mais les vers n'étoient point le charme de la belle;
Je sais jouer du luth, arrestez ! bagatelle ;
Le luth ne pouvoit rien sur ce cœur obstiné;

Je connois les vertus de la moindre racine. »
Etc. . . . .

Qui nous dira s'il y a rencontre ou réminiscence ? Nous pencherions pour cette dernière opinion, attendu que dans le poëme de l'Espine, Macette a soin de dire, et cela en termes assez gros-

siers, que la nymphe fuyait Apollon, prévoyant « qu'elle n'en auroit rien », et que telles sont précisément, avec quelques développements, les conclusions de Fontenelle :

> « Mais s'il eût dit : voyez quelle est votre conquête ;
> Je suis un jeune Dieu, beau, galant, *libéral;*
> Daphné, sur ma parole, auroit tourné la tête. »

W. O.

Publications de la Commission historique municipale de Bordeaux. *Bordeaux*, *Gounouilhou*, 1874-1875; 3 vol. in-4°.

La municipalité bordelaise donne un exemple que toutes les villes devraient imiter : elle fait publier les documents les plus importants de ses archives. Or, dans un temps où les accidents sont si fréquents, où les révolutions se traduisent par de si terribles excès, ces publications devraient être la première préoccupation des villes intéressées, ce nous semble, par-dessus tout à sauver leurs titres de noblesse. Déjà, avant la guerre, la municipalité de Bordeaux avait fait imprimer le *Livre des Bouillons*, l'un des plus importants recueils de documents de ses archives. Depuis quelques mois, elle a repris ces publications, et nous donne à la fois « le registre de la jurande » pour les années 1406 à 1409 et tout un volume de M. Léo Drouyn sur la topographie de Bordeaux au milieu du quinzieme siècle.

La jurande était le nom de l'antique municipalité bordelaise, composée des maires et des jurats. Ils tenaient exactement registre de leurs délibérations, et le volume que nous avons sous les yeux comprend les trois seuls registres anciens qui aient survécu à la rivalité de 1548. Cet important document nous fait connaître l'organisation municipale de Bordeaux à cette époque, son rôle politique pendant trois années et l'activité vraiment extraordinaire déployée par les administrateurs électifs. C'est un chapitre de notre histoire municipale en France d'une haute valeur.

M. Léo Drouyn s'est livré à un travail considérable en cherchant à reconstituer le vieux Bordeaux vers 1450. Tout en s'aidant beaucoup des recherches de l'abbé Beaurein dont la ville possède le manuscrit, il a surtout mis du sien dans ce beau volume qui comprend la description de l'état primitif de Bordeaux ; puis, la première enceinte, la seconde, la troisième, après les accroisse-

ments successifs ; de nombreuses pièces justificatives forment les neuf dixièmes du livre, divisés en autant de sous-chapitres qu'il y a de matières à traiter : portes, tours, rues, ports, places, chemins, puits, églises, clochers, maisons, etc. C'est un tableau complet, enrichi d'une trentaine de dessins et de plans, outre un très-beau et très-grand plan de restitution.

Nous le répéterons en finissant, ces publications font honneur à la municipalité bordelaise, et il serait à souhaiter que le ministère de l'instruction publique engageât par des primes et par des récompenses les villes où des travaux analogues seraient exécutés. L'étude de nos origines municipales y gagneraient singulièrement, et de précieux documents seraient pour toujours à l'abri de fâcheux hasards. E. DE BARTHÉLEMY.

Le bailliage du Palais-Royal de Paris, par Ch. Desmazes.— La fleur des antiquités de la noble et triomphante ville et cité de Paris, par Gille Corrozet (1532), publiée par le bibliophile Janet. 2 vol. de la collectiou des documents relatifs à l'histoire de Paris, *Paris*, *Willem*, 1875; in-12.

Voici deux curieux volumes d'une curieuse collection qui renferme bien des détails intéressants non-seulement pour l'histoire de Paris, mais bien aussi pour l'histoire générale.

Gilles Corrozet, libraire lettré et érudit du seizième siècle, a consacré deux ouvrages aux annales de Paris : le second, publié en 1550, « Les antiquitez, histoire et singularitez de Paris », est très-connu, tandis que le premier, antérieur de dix-huit ans, est à peu près ignoré. C'est cependant le premier travail qui ait été écrit ou du moins publié sur l'ancien Paris, et à ce titre seul il aurait mérité d'être tiré de l'oubli, s'il n'avait en outre une réelle valeur. C'est à la fois un résumé historique — dans lequel il faut avouer que l'auteur montre une critique peu sévère — et un guide pour les étrangers du temps. M. Paul Lacroix y a ajouté une très-bonne notice.

M. Desmazes nous donne l'histoire du bailliage du Palais-Royal, travail très-complet, très-nouveau et qui éclaircit nombre de points obscurs ou même inconnus. Il n'y a pas à faire l'éloge des travaux de l'honorable magistrat qui sait si bien employer ses loisirs, mais nous devons le remercier et le prier de continuer des recherches pour lesquelles il est si expert. E. B.

Mémoires du marquis de Chouppes, lieutenant général des armées du roi, suivis des Mémoires du duc de Navailles et de la Vallette, pair et maréchal de France (1630-1682), revus, annotés et accompagnés de pièces justificatives par C. Moreau. 1 vol. in-8, br. 7 fr. 50

Grand papier vergé, 12 fr.
Grand papier de Hollande, 20 fr.

Ces mémoires contiennent beaucoup de détails sur l'affaire de Chalais, sur les campagnes du grand Condé, sur la journée de Fribourg, sur la campagne de Guienne, sur l'incapacité et l'insubordination de Marchin, la confiance aveugle du prince de Condé en lui, sur la ruine des affaires du prince, etc., et beaucoup d'éclaircissements aux Mémoires de La Rochefoucauld. Ce volume doit s'ajouter à toutes les collections de Mémoires sur l'histoire de France.

Les Grandes Chroniques de Saint-Denis, publiées avec notes et commentaires, par Paulin Paris, membre de l'Institut. *Paris*, *Jos Techener*, 1836-38; in-fol. mar. fil. comp. tr. dor. (*Élég. rel., dorure à la Dusseuil par Niedrée.*) 130 fr.

Cette édition, publiée sur plus de vingt manuscrits lus et comparés entre eux, donne le texte définitif le plus exact et le plus complet de ce récit original des gestes de nos premiers rois. Elle contient aussi, de plus que les éditions anciennes, de nombreuses notes et des éclaircissements historiques. Ce format in-fol. n'a été tiré qu'à petit nombre pour figurer dans les bibliothèques à la place des éditions anciennes, imprimées en caractères gothiques et devenues fort rares.

Manuel du Bibliophile, ou Traité du choix des livres, par Gabr. Peignot. *Dijon*, 1823; 2 vol. in-8, d.-rel. 24 fr.

Contenant des développements sur la nature des ouvrages les plus propres à former une collection précieuse; la liste raisonnée des éditions les plus belles des principaux auteurs; la manière de disposer une bibliothèque, de préserver les livres de toute avarie, avec des détails sur les formats, sur les différents genres de reliure, etc.

Annales de l'imprimerie des Elzevier, par Ch. Pieters; 2e édit. corrigée et augmentée. *Gand*, 1858; 1 vol. gr. in-8 à 2 col., br. 15 fr.

L'auteur a recueilli des faits tout à fait nouveaux pour l'histoire des Elzevier, prouvés par des documents authentiques. On y trouve le catalogue de tous les livres imprimés par les membres de cette famille, pendant 129 ans, avec la liste de ceux qu'on leur attribue et de ceux qu'on annexe à leur collection.

Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent, et autres tissus précieux, en Occident, principalement en France, pendant le moyen âge (dédié à M. Yéméniz), par Francisque Michel. *Paris*, 1852; 2 beaux vol. petit in-4, papier vergé de Hollande, brochés. 50 fr.

Publication faite avec soin et supérieurement exécutée dans l'imprimerie Crapelet.

Le Propriétaire-Gérant : Léon TECHENER.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

1875

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Ph. Beaune; Prosper Blanchemain; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, biblioth. de Chaumont; E. Castaigne, bibliothéc. à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse; Émile Deschamps; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, de Blois; Jules Janin, de l'Académie française; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; P. Margry; Fr. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles français; Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale; Rouard, biblioth. d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie française; Sainte-Beuve, de l'Académie française; Éd. Tricotel; Vallet de Viriville; Francis Wey, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.

AVRIL.

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE,
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.
1875.

LIVRAISON D'AVRIL.

NOTES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES SUR UN RECUEIL D'OPUSCULES TRÈS-RARES, imprimés par Alde l'Ancien en 1497, et, incidemment, sur le manuscrit n° 6508 du fonds latin de la Bibliothèque Nationale, par M. Jules Dukas.

DE L'INFLUENCE DU DIABLE SUR LES MODES, d'après Éloi d'Amerval, par M. E. Dramard.

LA LOTERIE DE Mlle LA THORILLIÈRE, par Jules Bonnassies.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS : Procès de M. Bachelin-Deflorenne. — Publications de M. Gay.

NOTES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

SUR UN

RECUEIL D'OPUSCULES TRÈS-RARES

IMPRIMÉS PAR ALDE L'ANCIEN

EN 1497

ET, INCIDEMMENT, SUR LE MANUSCRIT N° 6508 DU FONDS LATIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

LAURENT MAIOLI. — ELIE DEL MEDIGO. — PIC DE LA MIRANDOLE.

En matière de bibliographie, il n'y a point de rectification sans importance. Je crois que cette opinion est partagée par le plus grand nombre des lecteurs du *Bulletin*. Les *aldophiles* surtout me sauront probablement gré de ce que je vais dire sur un volume dont la description, tant par Renouard que par Brunet, laisse assez notablement à désirer; il m'a fourni l'occasion et inspiré l'idée première du travail que je présente ici et auquel la force des choses m'a fait donner une extension inattendue.

Le livre en question qui a échappé, c'est fort concevable, à la nomenclature si consciencieuse et si bien faite de M. Alf. Franklin (1), est une des richesses de notre Bibliothèque Mazarine. Il y est classé sous le n° 14 248. C'est un petit in-4° dans sa reliure d'origine en vélin, à grande marge et admirablement conservé, imprimé en lettres rondes avec quantité d'abréviations (2). J'ai été conduit à en demander

(1) *Histoire de la Bibliothèque Mazarine*. Paris, 1860, petit in-8.

(2) Au moment de terminer, j'ai voulu revoir ce livre, et bien m'en a pris : cela a amené la découverte d'un *double* que possède sous le même numéro la Bibliothèque Mazarine. Ce second exemplaire a été relié vers 1830. Des notes du seizième siècle se rencontrent sur les marges; il est fâcheux qu'elles aient été mutilées par le relieur.

communication par des études, tout à fait en dehors des sujets qu'on traite habituellement à cette place, que je poursuis en ce moment sur certains commentateurs d'Aristote et d'Averroès, et qui motiveront ou feront excuser les détails que je donne en décrivant un à un les quatre opuscules qui composent le recueil.

PREMIER OPUSCULE.

Le premier feuillet ne porte pas autre chose que le titre, au tiers supérieur de la page et en minuscules :

epiphyllides in dialecticis,

comme qui dirait : *grappillons de dialectique*.

Le nom seul de l'auteur lui donne droit de réclamer une place dans le *Bulletin*, car c'est Laurent Maioli qu'il se nomme, et tous les bibliophiles connaissent les reliures si peu communes portant lè même nom et signalées pour la première fois sans doute à leur attention, par A.-A. Renouard qui les juge moins riches que celles de Grolier et plutôt dans le goût de celles de Laurinus (Marc Lauwereyns) de Bruges (1).

Dans son *Dictionnaire général des érudits*, Ch. Gottl. Joecher (2) citant comme sources Oldoini, *Athenæum ligusticum*, et Van der Linden, *de Scriptoribus medicis*, nous apprend que Majolus (Laurentius), philosophe et médecin né à Gênes, enseigna la philosophie à Padoue, à Ferrare et à Pavie, fut le précepteur du comte Jean Pic de la Mirandole et d'Albert de Carpi (neveu du précédent), qu'il s'était fructueusement occupé de la langue grecque, écrivit *Epiphyllis in dialecticis* ainsi que *Dė gradibus medicinarum* (3), et qu'enfin il mourut dans sa patrie en 1501 (4).

(1) *Annales de l'imprimerie des Alde*, 3e édition, 1834, p. 14.

(2) *Allgemeines Gelehrten Lexicon*. Leipzig, 1750-1751, 4 vol. gr. in-4.

(3) Jöcher n'a pas connu le *De conversione propositionum*, le plus important des trois écrits qui nous sont restés de Maioli et que nous allons voir tout à l'heure.

(4) Nos deux *Biographies* répètent à peu près les mêmes renseigne-

Et personne n'a dit un mot de cette splendide bibliothèque dont les articles sont aujourd'hui si recherchés.

Voilà un assez maigre total d'informations. J'ai eu un instant l'espoir de l'enrichir notablement au moyen d'un ouvrage moderne signalé par le *Catalogue des sciences médicales* de la Bibliothèque comme biographie particulière des médecins de la Ligurie : *Biografia medica ligure*, du docteur G. B. Pescetto, médecin sédentaire de la marine royale et de l'hôpital civil de Pammatone, *Gênes, de l'imprimerie de l'Institut royal des sourds-muets*, 1846, 8°, *volume primo* (le seul qui ait paru) renfermant environ 260 biographies disposées suivant l'ordre chronologique, depuis le médecin Ursicino, canonisé plus tard comme ayant subi le martyre à Ravenne et né en l'an 44, jusqu'à Filippo Casoni (1662-1723). Mais, bien que l'auteur se soit livré à d'immenses recherches, tant dans les imprimés que dans les manuscrits de collections publiques ou privées, j'ai été très-vite désappointé en voyant surtout qu'après lui il n'y a plus à espérer de rien trouver sur Lorenzo Maggiolo, comme il l'appelle, et ce qu'il nous apprend de nouveau sur son compte se réduisant d'ailleurs à bien peu de chose.

ments, mais les empruntent à d'autres sources, à savoir : Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, et Giustiniani, *Annali di Genova*. La nouvelle *Biographie Michaud*, qui fait naître Maioli à Asti en 1440, donne le passage original des *Annali* (Gênes, 1537, in-folio), et en cela elle fait bien, car c'est dans Augustin Giustiniani, contemporain de Maioli, que tous les autres paraissent avoir puisé. Seulement elle fait une première erreur en indiquant 1597 comme l'année où parurent les *Épiflides* (*sic*); une autre en disant que le *De gradibus medicinarum* parut chez Octavien Scot, — la même année que chez Alde, chose sinon impossible, au moins fort invraisemblable,— et une troisième en répétant, d'après l'édition de 1803 des *Annales* de Renouard (qui, nous le verrons, s'est corrigé plus tard), que le *De gradibus* fut imprimé à la suite de l'*Averrois quæstio* aux frais d'André d'Asola. Les articles des deux *Biographies* sont signés Z ; ils ont sur Jöcher l'avantage de ne pas omettre le *De conversione propositionum;* l'un d'eux laisse croire que Maioli dut composer encore d'autres ouvrages.

Toutefois, il fait remarquer fort justement que les éloges donnés à Maioli par toutes les *Bibliothèques médicales* de l'Italie ou de l'étranger démontrent qu'on doit le considérer comme un des savants les plus profondément versés de son époque dans la médecine, la philosophie et la littérature ; mais il va certainement trop loin en le donnant comme écrivain érudit sur la matière médicale « et sur la botanique », car nous le verrons bientôt déclarer lui-même qu'il n'entend point traiter des médicaments simples. Le passage où il est question de lui dans les *Annali di Genova* (voir p. 162, note 4) est cité textuellement et avec son orthographe archaïque : il atteste que Pic de la Mirandole et Albert de Carpi avaient pour Maioli une grande estime, « l'hanno avuto in precio, » ce qui doit être vrai, quoique pas un mot sur le maître ne se rencontre, autant que j'ai pu voir, dans les publications ni dans les lettres de Pic son élève. Un extrait, donné sans doute en latin, par Tiraboschi, d'une épître liminaire d'Alde — qui indique comme ses meilleurs correcteurs pour le grec, à Ferrare, Nicolo Leoniceno (le premier des médecins qui ait écrit *de morbo gallico*) et Lorenzo Maggiolo, — est reproduit par Pescetto en italien et qualifie notre Lorenzo de « uomo di grande ingegno e di « vastissima erudizione nell' esaminare e confrontare codici « delle opere di Aristotile ». Deux médecins, Malacarne et Bonini, ont indiqué, contrairement à tous les autres biographes, que Maioli est né à Asti : Pescetto établit que c'est inexact et que le lieu de sa naissance est bien Gênes; il s'appuie sur deux documents contemporains qui ne permettent guère de réplique : l'un est le règlement de l'ancien collége de médecins de la ville, *gli Statuti dell' antico collegio medico di Genova*, portant au nombre des membres de cette corporation « Magister Laurentius Majolus »; l'autre est l'épitaphe placée sous son buste et qu'on voyait encore avant la Révolution française dans l'église Santa Maria di Castello : elle lui donne le titre de PATRIÆ DECVS. Cette épitaphe, tirée d'un manuscrit de la Biblio-

thèque municipale de Gênes intitulé : *Monumenta genuensia*, de Piaggio, est la suivante :

LAVRENTIVS. MAIOLVS. MAGNVS. MEDICVS.
EXIMIVS. PHILOSOPHVS.
PATRIÆ. DECVS. HIC. JACET.
IDEO. PHILOSOPHIA. LVGET.
MDI. DIE. XXIII. SEPTEMBRIS.

Sous le rapport de la bibliographie, la *Biografia medica*, cet ouvrage de nos jours, reste plutôt au-dessous de ses devanciers. Il nous indique :

1° *De gradibus medicinarum liber*. Venetiis, apud Octav. Scotum. 1497. 4°.

2° *Epiphilides in dialecticis cum ejus epistola in fine ad studiosos adolescentes*. Venetiis, 1497, apud Aldum.

3° « Ed un trattato di logica. »

Hâtons-nous de dire à la décharge de Pescetto qu'il déclare ne connaître ces productions que par leurs titres :

Per ciò che riguarda alle scientifiche produzione di lui, noi non conosciamo che i titoli delle opere.

Ainsi, il y a vingt-huit ans, aucune des bibliothèques de Gênes ne possédait d'exemplaire des écrits de Maioli, un des illustres enfants de la ville. Où trouver une preuve plus frappante de l'extrême rareté de notre recueil?

Le recto du second feuillet porte un remarquable avertissement d'Alde aux jeunes étudiants que Pescetto, sans dire sur quoi il se fonde, attribue à Maioli et place à la fin (1) de l'ouvrage :

Aldus Manutius adolescentibus studiosis. S. P. D.

(1) Je sais maintenant à qui il faut vraiment attribuer cette inexactitude : c'est Orlandi qui, dans son *Origine e progressi della stampa*, Bolo-

Alde rappelle, en commençant cette allocution, le vers connu de Virgile :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

« Si le poëte a exprimé la vérité, vous êtes heureux, » leur dit-il, « de cette profusion de bons livres plus grande qu'à « aucune époque. »

« Si quod ait poeta verum est, fœlix qui potuit rerum cognoscere causas, fœlices nimirum, ob tantam bonorum librorum copiam, quanta nullo tempore unquam fuit, eritis studiosi. »

Et en énumérant les instruments que possèdent les étudiants pour acquérir la connaissance des arts libéraux,

« Ad liberales disciplinas comparandas, »

il n'oublie pas de citer ses propres éditions grecques, déjà en assez grand nombre, sur la dialectique et la métaphysique ; de telle sorte qu'à moins de manquer à leurs premiers devoirs, il leur est facile d'aller chercher l'appui des esprits les plus savants pour connaître les causes de tout ce qui existe.

« .... Habetis jam 'a nobis plurima græca volumina, tam in dialectica quam in philosophia, ut, nisi vobis ipsi defueritis, facile in viros doctissimos possitis euadere causasque rerum cognoscere. »

Ils ont des maîtres, pareils pour l'excellence à ceux des temps anciens, qui mettent à leur service et leurs leçons et leurs écrits. Parmi eux est Laurent Maioli, homme d'une science profonde et d'un remarquable génie, qui est venu à Ferrare professer la philosophie aux frais de l'État; et le charme de ses manières est tel qu'il est cher à tous ceux de

gne, 1722, in-4, p. 362, l'a commise, le premier sans doute. C'est également lui qui attribue l'impression du *De gradibus medicinarum* à Octavien Scot.

la ville et principalement au divin Hercule d'Este, si admirablement disposé en faveur des beaux esprits.

« .... Laurentius Maiolus Genuensis (1) vir apprime doctus ac miro ingenio.... Is. n. (enim) Ferrariæ publico conductus stipendio philosophiam profitetur : itaque est ornatus moribus ut omnibus ea in urbe sit carus, præcipueque divo Herculi Estensi qui mirum in modum favet ingeniis. »

Or, Maioli, qui a toujours soin de mettre par écrit ses vues sur quelques points des arts libéraux et sur la médecine, tant comme exercice d'esprit que comme matière de ses leçons, a envoyé à Alde, pour être imprimé, son ouvrage très-digne sans doute d'être répandu, mais dont le style n'a pas toute la correction voulue.

.... Hæc mihi misit imprimenda scitu quidem perdigna sed, ut oportebat, elegantia minime exornata. »

Le grand imprimeur sent s'éveiller ses scrupules de puriste. Il ne veut pas se souvenir que les formules consacrées de l'école averroïste, empruntant jusqu'aux tournures de phrases hébraïco-arabes, sont forcément barbares. Son premier mouvement est de renvoyer l'écrit à son auteur en lui disant : « Vous êtes un helléniste et un latiniste de première « force ; au moins, mettez-moi cela en bon latin et rappor- « tez-le-moi ensuite : je ne l'imprimerai qu'à cette condi- « tion. »

« .... Quamobrem recusavi ipse primum rogavique ut expoliret cum id quam optime præstare posset (Est enim et græce et latine sanequam doctus) hinc ad me mitteret. »

Il faut l'insistance personnelle et amicale de Maioli, des lettres où il représente que ses élèves et ses amis lui forcent la main et veulent une publication immédiate, pour

(1) Cette dénomination, que Maioli répète lui-même dans la lettre qui va suivre et dans toutes ses épîtres dédicatoires, tranche définitivement la question du lieu de sa naissance. Ceux qui l'ont fait naître à Asti ont décidément tort.

vaincre la résistance d'Alde Manuce; et c'est la conviction que la publication est utile qui finit par le décider.

« Sed cum instaret amice nunc coram nunc litteris ut vel sic imprimerentur quod ea edere, ut discipulis et amicis efflagitantibus morem gereret, cogeretur, recepi tandem facturum me quod petebat; eoque studiosius quod ea vobis magnopere profutura non dubitabam. »

Mais, tout en se rendant, il semble protester encore et tient à dégager sa responsabilité en laissant au public le soin d'apprécier la valeur des raisons de Maioli. C'est pour cela qu'il publie la lettre de ce dernier.

« Litteras vero ejus quibus me rogavit infra idcirco apposui ut ex ipsis cur minus eleganter hæc vobis edere properaverit cognoscatis. »

Cette lettre de Maioli commence au verso du deuxième feuillet et elle se termine au recto du troisième. La suscription est :

Laurentius Majolus Genuensis Aldo suo. S. P. D.

Maioli vient attester, au besoin par serment, les grands travaux, les grandes dépenses d'Alde en vue d'acquérir les moyens matériels d'imprimer ce qui est relatif aux arts utiles : il a fait tout cela non par avarice et espoir de gain, mais par extrême bienveillance ou plutôt par piété envers ceux qui veulent étudier. Ses machines sont si artistement fabriquées que, seul, il peut laisser à imiter à la postérité les types des plus beaux caractères, et il l'emporte de beaucoup sur tous ses confrères par ses formes des lettres aussi bien grecques que romaines (1). Par ses ingénieux efforts, la

(1) Cet éloge est exagéré. En fait d'impression en lettres rondes, Alde a eu au moins un prédécesseur qu'il n'a point dépassé. J'en trouve la preuve dans une édition du curieux traité d'Ange Politien : *Prælectio in priora Aristotelis analytica*, avec le sous-titre *Lamia*. — *In fine :* « Impressit Florentiæ Antonius Miscominus Decimo octavo. Kal. decembris

Grèce, cette aimable nourricière de tous les arts, va revivre et reconquerra sur les autres nations son ancien empire, qui avait péri sous les amplifications bavardes des sophistes.

« .... Et alteris quidem græcia bonarum artium dulcissima nutrix quæ sophistica garrulitate pene interierat, tua cura et diligentia pristinum imperium obtinebit. »

Chacun doit donc de la reconnaissance à Alde, et tous doivent l'avouer s'ils ne veulent être ingrats. Pour lui, il le proclame hautement : Alde lui a été d'un puissant secours et il serait bien ingrat s'il ne l'en remerciait. Mais il lui devra encore davantage, s'il veut s'occuper de faire publier aussi vite que possible, par les admirables moyens qu'il possède, ces quelques ouvrages sur la dialectique et la philosophie.

« Ego vero me tibi debere ingenue palam fatebor. Sum enim abste maxime adiutus. Essem itaque nisi gratias agerem ingratissimus. Sed tibi in posterum magis debebo si dederis operam ut quamprimum tuo admirabili artificio quædam nostra in dialectica et philosophia publicentur. »

M CCCC LXXXXII. » Le caractère, beaucoup plus gros que chez Alde, y est d'une netteté extraordinaire et infiniment plus agréable à l'œil et plus lisible; l'encre est plus noire et plus brillante, et la qualité également bien meilleure du papier justifie l'appréciation du grand et enthousiaste connaisseur A. A. Monteil (t. I, p. 194 de son *Traité de matériaux manuscrits*, Paris, 1836, 2 vol. in-8) sur la supériorité des anciens papiers italiens. Ce superbe incunable fait partie du recueil de « Logica », nº 14136 de la Bibliothèque Mazarine. Je recommande aussi aux amateurs la belle marque typographique qu'il porte à la fin et qui fait regretter l'absence, pour les marques étrangères, d'un travail aussi complet que celui de L.-C. Silvestre sur celles des imprimeurs qui ont travaillé en France. L'ouvrage de Frédéric Rothscholz : *Thesaurus Symbolorum*, etc., Nuremberg, 1730, in-folio, ne contient qu'un choix plus ou moins heureux de ces *Symboles* exprimés par un graveur qui est loin d'être de premier ordre. A la vérité, nous avons Dibdin; mais lui aussi ne nous donne que ce qu'il juge le plus beau, et ses livres, fatigants d'ailleurs par leur lyrisme outré, ne sont pas à la portée de tout le monde.

Et c'est là que Maioli s'excuse si ces ouvrages paraissent trop peu ornés pour être dignes des presses aldines :

« Quam ut digna sint typis tuis excudi. »

Il n'y a pas de honte à propager la sagesse sans la couvrir du vêtement de l'éloquence, et le peu de satisfaction donné à Alde sous ce rapport n'est pas une raison suffisante pour qu'il refuse à celui qui lui est le plus attaché de tous sa coopération. Tous deux se justifieront par les mêmes moyens contre la médisance : Aristote n'a-t-il pas dit dans sa *Rhétorique* qu'il n'y a point à reprendre le manque d'art ou d'abondance dans l'expression lorsque le but qu'on se propose est la recherche de l'incorruptible vérité?

« Ea enim in quibus præcipue veritas inquiritur minus sunt reprehendenda (ut in rhetoricis Aristoteles scribit) si minore arte fuerint pronunciata. Cum non tam luculentæ orationis lepos inspiciendus quam incorrupta veritas attendenda sit. »

Ce n'est pas qu'il soit bien d'entacher la science en l'exposant d'une manière grossière; il faut suivre, en ceci, l'avis du divin Platon disant : « qu'il n'est pas permis de souiller ce qui est pur par un impur contact. »

« Quod non sit fas purum impuro attingere. »

Seulement, dans la circonstance, il est impossible à Maioli de refuser ses écrits à des amis qui insistent pour connaître les opinions qu'il y expose, en donnant pour prétexte qu'elles ne sont pas exposées assez éloquemment; il avait cependant dessein de les mettre sous une forme plus châtiée : le temps ne le lui a pas permis. C'est pour n'être pas regardé comme un homme sans parole et qui abuse ses amis par des promesses toujours différées, — il eût voulu de grand cœur leur donner beaucoup mieux, — qu'il a pris le parti de mettre au jour, dans un style simple et presque vulgaire, ces ouvrages depuis longtemps composés, où ceux qui les parcourront devront reconnaître qu'on a cherché plutôt des raisons que des mots.

C'est pourquoi il écrit à Alde, le priant et le suppliant de donner dès à présent au public le fruit de ses travaux et d'excuser son manque de correction auprès des latinistes, en leur promettant par lettre que, désormais, aucun écrit de lui ne verra la lumière si la vraie langue des Romains n'y est parlée. Alde sait qu'il peut hardiment lui servir en cela de répondant auprès de ceux qui aiment l'étude.

« Quapropter scripsi ad te has litteras rogans obsecransque ut ex nostris lucubrationibus has tantum nunc communes faceres, et me apud Romanos viros quod non eleganter scripserim excusares illisque pollicereris tuis litteris posthac me nihil in lucem daturum nisi prius Romana lingua loqueretur. Scis quo iure potes in hoc mihi apud studiosos patrocinari. — Vale. »

Voilà une lettre incontestablement fort habile. Alde fut un infatigable travailleur et mourut pauvre; ce sont deux raisons de le croire modeste comme nous le dépeignent ses biographes. Cependant il ne lui déplaisait pas d'entendre proclamer ses mérites et, en portant la parole sur le seuil des monuments littéraires qu'il élevait, de se rendre justice à lui-même, quelquefois de façon à toucher presque à la réclame moderne : nous venons de le voir, en effet, à propos de ses éditions grecques, employer le terme « plurima », alors que « nonnulla » eût peut-être mieux convenu à leur nombre, puisque en 1497 il n'avait édité que quatre à cinq recueils peu importants et le seul *Organon* d'Aristote. Comme Maioli sait bien le prendre par son faible en lui demandant une apologie et en commençant et en finissant par des louanges! Comme il se sent certain que sa lettre sera publiée et son ouvrage en même temps! Enfin la dernière phrase avec son amphibologique « quo jure », — qui fait qu'on se demande si, pour la pureté du latin, c'est la compétence du correspondant ou la sienne propre que l'auteur entend donner comme la plus sûre caution, — me

semble un joli échantillon de la finesse, j'allais dire de la duplicité génoise (1).

Le verso du feuillet 3 est occupé par une épître dédicatoire de Maioli à Hippolyte d'Este, cardinal-diacre au titre de Sainte-Lucie in Silice (2) — qu'il ne faut pas confondre avec son neveu du même nom, né en 1509 et mort en 1572, connu sous le nom de Cardinal de Ferrare et qui appartient à l'histoire de France puisqu'il vint se mettre au service de François Ier, fut comblé par lui de faveurs et de dignités et mourut archevêque de Lyon.

L'auteur s'adressant donc

« ad Illustrissimum et Reverendissimum D. Dominum Hippolytum Estensem diaconum Cardinalem Sanctæ Luciæ in Silice, »

parle du retour récent du cardinal qui lui avait écrit de Hongrie « ex Pannonia » pour le recevoir au nombre de ses familiers.

Dans le corps de la lettre, il ne fait pas autre chose que broder sur ce thème banal : « Les philosophes sont méprisés par la plupart des princes et des grands et, quelquefois, se rendent eux-mêmes méprisables. Le Cardinal fait exception parmi les grands et lui parmi les philosophes. »

Il donne, en terminant, la raison du titre bizarre qu'il a choisi en dédiant à son Mécène ses *Epiphyllides*. Il lui plaît de les appeler ainsi par analogie avec les menues grappes qui se dérobent à la vue du vendangeur. Elles con sistent en points douteux restés jusque-là soustraits à l'examen, mais convenablement discutés par ses soins.

« Epiphyllidas igitur nostras (ita nam libet dicere) quasi sub-

(1) Un écrivain dont l'opinion pèse de quelque poids a dit : « Il « n'est pas, que je sache, dans toute l'histoire un seul peuple qui mon- « tre tant de mépris pour l'humanité, et tant de perfidie, d'ironie et de « cruauté que le Génois du moyen âge. » H. Léo, *Histoire d'Italie*, traduction Dochez. Paris, 1837, 3 vol. gr. in-8, t. I, p. 729 b., note.

(2) Il est question de lui dans un intéressant article sur les Strozzi, publié dans le numéro de novembre 1874 du *Bulletin du Bibliophile*.

latitantes ambiguitates, nostra cura.... bene discussas.... tibi dicavi. »

A la suite se trouve une table des quatorze chapitres et des trois traités dont se compose l'ouvrage. Je ne l'ai pas regardé de plus près : la définition qu'en donne l'auteur m'a suffi; ces subtilités de la scolastique expirante n'ont rien de bien attrayant, et si, plus loin, je m'étends sur la matière d'autres traités, c'est simplement pour rendre raison de leurs titres ou pour faire mieux connaître la vie de l'écrivain.

On lit à la fin du texte :

Registrum hujus operis

a b c d e f g h.

ultimus est quinternus (*sic*) cœteri vero quaterni

ce qui fait voir que le nombre des feuillets est réellement de 58 et non de 54, comme l'indique Renouard, et comme Brunet le répète après lui.

DEUXIÈME OPUSCULE.

Feuillet de titre.

Recto :

en minuscules :

de conversione propositionum cujuscumque generis secundum peripateticos.

Verso :

Épître dédicatoire de Maioli au très-noble grand dignitaire et seigneur Hyblet de Flisco.

Laurentius Majolus Amplissimo præsuli domino Hybleto de Flisco Salutem Dicit.

Arrêtons-nous quelques instants sur cet Hyblet dont l'existence mouvementée et romanesque pourrait, à elle

seule, fournir la matière d'un volume. Moréri donne à son sujet une simple indication, fort précise et ayant un caractère de grande vraisemblance, mais que je n'ai vue répétée par aucun auteur (1).

Fliscus est le nom latin des Fieschi de Gênes. Cette famille, dont l'influence s'explique par la vaste étendue de ses domaines (2), compte une sainte, deux papes et un maréchal de France sous saint Louis parmi ses innombrables illustrations ; elle est surtout célèbre par la conjuration de Jean-Louis Fiesco, comte de Lavagna, en 1547, conjuration dont le cardinal de Retz, à l'âge de dix-sept ans, — frappant indice de la précocité de ses goûts, — écrivit l'histoire, empruntée en grande partie (3) à l'italien d'Agostino Mascardi (4); sans nul doute, le plus grand service qu'ait rendu

(1) « François Sforza, s'étant rendu maître de Gênes en 1464, en « donna le gouvernement à Obbietto de Fiesque. Ce fut le seizième jour « d'avril. » Moréri, *Dictionnaire historique*, t. V, p. 152 b., édition de 1759. Nos deux *Biographies* ne disent presque rien sur Hyblet Fiesco.

(2) Federici, dont nous allons bientôt parler, a deux pages remplies par l'énumération des terres et châteaux appartenant par investiture aux Fieschi. On y compte environ 120 noms suivis de ces mots : *Et altre molte terre in Liguria occupate in varij tempj da Fieschi, le quali come non possidute con investitura si tralasciano*. Plus loin il dit qu'Hyblet seul, qui n'était que le troisième de quatre frères, résista au général milanais Robert de San Severino à la tête de cinq mille de ses vassaux les plus dévoués, *seguito da* 5000 *sudditi suoi amantissimi*.

(3) Voir Des Essarts, *les Siècles littéraires de la France*. Paris, 1800-1803, 7 vol. in-8.

(4) Il y a dans *Bayle* un article sur Mascardi. Il naquit à Sarzane en 1571 et mourut à Rome en 1640 de la phthisie. Joecher aussi nous apprend qu'il fut élève des Jésuites et devint camérier du pape Urbain VIII en même temps que professeur de rhétorique au collége de la Sapience. Il était président de l'Académie des humoristes et passait pour le plus habile écrivain de son temps. *Soll die vortreflichste Feder seiner Zeit geführet haben*. Mais il ne savait se modérer ni dans l'étude ni dans les plaisirs, et n'avait ni feu ni lieu tant il était criblé de dettes. En nous le dépeignant comme très-adonné aux vices et comme un débauché, Joecher se sert d'une bizarre expression qui, heureusement pour les Allemands, ne s'est pas conservée dans leur langue, mais qui nous montre jusqu'où allait, vers le milieu du dix-huitième siècle, la fureur de germanisation des mots français : Mascardi, nous dit-il, *soll sonst aber den Laster sehr ergeben, und ein DEBAUCHANT gewesen seyn*.

ce livre du futur Coadjuteur, c'est que Schiller l'a utilisé quand il composa son drame de *Fiesque*, une de ses œuvres de jeunesse, bien au-dessous de *Don Carlos* et des pièces qui ont suivi, mais offrant cette particularité qu'il prélude, dès 1786, à ce qu'il y a de plus échevelé dans nos mélodrames de l'ancien Boulevard du crime.

Les Fieschi ont eu leur historiographe : le *Trattato della famiglia Fiesca, dall' Ecc^mo Signore Federico Federici*, a été édité à Gênes, par les soins d'Ugo Fiesco (1). Celui-ci, qu'un portrait de la collection du Cabinet des Estampes nous représente avec un costume analogue à celui de Cromwell et avec le titre de sénateur et général de l'armée de la sérénissime République, fait connaître, dans sa *Lettera dedicatoria* à sa parenté, que Federici était membre du Sénat, et avait pris beaucoup de peine à réunir tout ce qui mettait en lumière l'antiquité de la famille. Disons tout de suite que ce ne fut pas par servilité : Federici, en se donnant ces « fatiche », visait certainement un but beaucoup plus élevé que celui de se rendre agréable à de puissants amis. Les documents originaux qui forment plus de la moitié de son livre, tout en s'intitulant *Scritture importante per la famiglia Fiesca*, sont des plus précieux, tant pour l'histoire civile de Gênes que comme peinture de mœurs. J'en citerai pour seul exemple, pages 170-171, une convention de paix

« Inter Dominum Petrum de Campo Fregoso ducem Genuæ ab una parte et Dominum Io. Philippum Fliscum (2) comitem Lavaniæ ab altera parte. »

intervenue sur sentence arbitrale du duc de Milan, François Sforze. Cet ancien condottiere, que Louis XI s'attachait

(1) *Presso Gio. M$_a$ Faroni*, s. d., in-folio.

(2) Le père de notre Hyblet ou peut-être son frère aîné. Les changements de prénom des héritiers directs, lors de leur prise de possession, empêchent qu'on ait à cet égard une certitude sans faire de minutieuses recherches.

à prendre pour modèle, s'occupait, comme on voit, de pacifier la république de Gênes avant de se l'annexer.

Le *Trattato* a pour nous un intérêt de plus : il contribue peut-être à éclaircir un point resté obscur de l'histoire de l'Art français. Un de nos graveurs, dont les productions, au témoignage de Nagler (*Künstler Lexicon*), sont rares et estimées, Sébastien Vouillemont, a fait pour le titre un très-beau frontispice, décrit dans son OEuvre, au tome IX du *Peintre graveur français* de Robert Dumesnil, dans la partie supplémentaire qu'a publiée M. Georges Duplessis, et qu'il a enrichie de beaucoup de ses propres observations. Sébastien Vouillemont — dont on place la naissance vers 1610, et qui fit en 1651 un remarquable portrait de Gaston d'Orléans orné de vers qu'on croit aussi de sa façon — séjourna longtemps en Italie. Par la date de certaines de ses pièces, on sait qu'il se trouvait à Florence en 1637, à Rome en 1641 et probablement encore en 1645. Mais n'est-il pas venu à Gênes en 1644? Il y a quelque lieu de supposer que si, car, bien que le *Trattato* ne porte pas de date d'impression, il existe un autre livre du même genre, avec une suite d'une dizaine de portraits et deux superbes sujets allégoriques de Vouillemont, consacré à la famille du doge J.-B. Lercaro (1). Ce livre, intitulé *Orazione del Signor Domenico Grimaldi fatta per l'Incoronazione del Serenissimo Giov. Batt. Lercaro*, et, plus loin, sous la même pagination, *Il Sole ligure nella Casa Lercara*, etc., fut publié par Pier Giovanni Caluzani, in Genoua, 1644. Dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, l'*Orazione* est réunie au *Trattato* par une reliure du temps; les pièces signées de Vouillemont

(1) On se demande pourquoi Michel de Marolles, dans le quatrain donné par M. G. Duplessis, *loc. cit.*, fait de ces Lercari des Lascaris en ces termes :

Vouillemont chez Rabel fit son apprentissage,
Il fit après le Guide, Albane, Raphaël;
Ses portraits d'Italie ont un goût de pastel,
Neuf princes Lascaris honorent son ouvrage.

dans l'un et l'autre ouvrage sont du dessinateur Domenico Fiasella, de Sarzane. La conclusion que Sébastien Vouillemont se trouvait à Gênes en 1644 est donc tout proche. A moins, m'a objecté avec infiniment de raison M. G. Duplessis, auquel je soumettais mon hypothèse, que les dessins de Fiasella n'aient été portés à Rome pour y être gravés. La question sera peut-être résolue quelque jour; il n'est pas mauvais, en attendant, de la poser; tout comme il ne m'a pas semblé inutile de dire quelques mots du *Trattato della famiglia Fiesca*, que peu de bibliographes semblent avoir connu, et qui mérite de l'être à aussi juste titre que bien des sujets d'articles du *Manuel du Libraire*.

Federici consacre une assez longue notice à Hyblet, qu'il appelle Obietto (1). Si intéressante qu'elle soit, il n'y a pas

(1) Il n'y a point de saint du nom d'Hybletus dans le *Catalogue* de Pierre de Natalis, qui, très-certainement, résumait toute l'hagiographie connue en Italie au quinzième siècle. Pour tâcher de découvrir qui a bien pu être le patron d'Hyblet Fiesco, j'ai compulsé — je ne m'en plains pas — les soixante volumes in-folio de la collection des *Acta Sanctorum*, sans rien trouver dans les tables aux mots Hibletus, Ibletus, Obiectus ou Ybletus. J'en suis donc réduit à conjecturer :

1° Ou que saint Hyblet, s'il existe un saint de ce nom, figure au *Catalogue*, dressé par les nouveaux Bollandistes et qu'ils n'ont pas rendu public, des bienheureux dont la fête tombe des derniers jours d'octobre au 31 décembre, mais dont les *Actes* ne verront le jour qu'en bien faible partie du vivant de nos enfants ;

2° Ou qu'Hybleto, latinisé par Hybletus ou Ibletus, est une corruption de Obietto, nom qui serait lui-même identique à Obizio ou Obicio. S'il en est bien ainsi, nous aurions le pied sur un terrain solide, car il a existé des personnages historiques ayant pour prénom Obizio et le tome III des *Acta Sanctorum* nous donne, à la date du 4 février, un *Commentarius historicus*, extrait en grande partie de Sigonius, *de Sancto Obitio*. Ce saint était un chevalier brescian qui, en 1192, dans un combat contre les Bergamasques, fut laissé pour mort et qui, retrouvé après un temps assez long et rendu à la vie, raconta sa descente aux enfers. A dater de ce moment, il quitta la vie mondaine pour les œuvres de la plus grande piété. Quand il mourut, on vint en foule prier sur son tombeau et il s'y opéra des miracles. Ce saint ne figurait cependant pas du temps de Bolland au *Catalogue* de l'église de Brescia.

Le nom d'Hyblet se trouve encore sous une autre forme dans Ph. de Commines (p. 198, éd. Buchon) : il l'appelle Messire Breto de Flisco; et enfin H. Léo, t. I, p. 598, orthographie ce nom Ubizzo.

lieu d'en donner, ici, même un court résumé. Je me borne à reproduire l'inscription qui la termine et qui était placée sur un cénotaphe, dans une chapelle de marbre d'excellent travail de la cathédrale de Gênes; la voici avec ses abréviations et ses sigles, dont l'interprétation n'est pas partout commode pour celui qui n'est pas épigraphiste.

IN. EO. STATV. VIXIT. IN. QVO. MORI. JVVAT.
HIBLETO. FLISCO. AP. P. PAC. ZELAT. MILIT.
GNARO. LIBERALIT. PIET. ABSTIN. ET. SEVER.
INSIGNI. ARMIS. AC. RELIG. INCLITO. Q. PON. TRES.
DVC. PAT. Q. EXERC. DVXIT. ROM. GENV. TVDER. TER. D.
Q. VRB. REGIM. ALIISQ: PVB. AC. PRIVAT. MVNER. FVNCT.
PATRIÆ. LIBERTATIS. VINDEX. VARIA. RERVM. MVTATIONE.
AGITAT. FORIS. DECESSIT. ANNO. MXDVII. XXV. AVG. AET.
S. ANNO. LXII. LAVREN. FL. BRV. EP. RELATO.
P. P. P.

C'est le cas où jamais de dire : « menteur comme une épitaphe ». Celle-ci a pour excuse qu'on la doit à la piété ou à la jactance (1) filiale de Lau-

(1) Je dis « la jactance » parce que les sentiments de famille eurent bien peu d'empire sur les Fieschi. Hyblet, notamment, donna les premières marques de son humeur batailleuse — Federici le rapporte et on a là une des preuves de sa véracité — par les querelles qu'il eut avec ses frères pour le partage de la succession de leur père Jean-Louis. Bien mieux, en 1494, au combat livré près du bourg de Rapallo, quand Louis XII, alors duc d'Orléans, sorti de Gênes, avec deux mille Suisses, mit en déroute les partisans de la maison d'Aragon conduits par le cardinal Paul Frégose, son bâtard Frégosino et Hyblet, abandonnés d'ailleurs par la flotte napolitaine, nous voyons Gotardo Fiesco, qui avait pris le nom de Jean-Louis comme chef de la famille, dans les rangs des Français et se déclarant animé du désir de combattre son frère s'il venait à le joindre dans les rangs opposés. (Voir Émile Vincens, *Histoire de la République de Gênes*. Paris, 1842, 3 vol. in-8, t. II, p. 326; voir également Pauli Jovij, *Hist.* éd. Ant. Gryphius, Lyon 1561, 3 vol. in-12, t. I, p. 80 et 91, où l'on trouve curieusement détaillée la façon de se retrancher des montagnards vassaux d'Hyblet, façon toute primitive, *nunc maxime ridenda*, dit Jove, et qui, en effet, n'était guère de nature à faire que ces gens tinssent bon contre l'artillerie française et les attaques de l'infanterie suisse.)

Puisque nous en sommes sur Jean-Louis (Gothard) Fiesque, il y a de

rent (1) Fiesco, désigné dans le tableau généalogique de la famille comme évêque de Montereale et, ici, comme évêque de Bru(ndusium ?). Notons que Laurent, tout en appartenant au clergé aussi bien que son père (2),

bien remarquables rapprochements, tout à fait caractéristiques de cette époque bouleversée et qui bouleverse aussi toutes nos idées, à faire à son sujet. Nous venons de le voir notre auxiliaire à Rapallo en 1494. L'année d'après, il commande les troupes qui nous infligent au même endroit une défaite sérieuse. Puis, il sait se remettre si bien avec la France que Louis XII lui sert une pension de 6000 écus d'or et le fait chevalier de Saint-Michel. S'imagine-t-on le comte de Moltke, je ne dis pas décoré (ce qui n'engage à rien et pourrait bien arriver quelque jour) mais pensionné par le gouvernement français?

(1) Le doge Bartolommeo Senarega qui était contemporain et a écrit une histoire *de rebus Genuensibus*, de 1448 à 1514, qu'on trouve dans le recueil *Scriptores rerum Italicarum* de Muratori, donne au fils d'Hyblet le nom de Rolandino. Avec la tendance, dont nous avons plus d'une preuve ici même, qu'avaient les Italiens à faire varier chacun à sa fantaisie l'énonciation et l'orthographe des noms propres, il est à peu près certain que c'est de Laurent qu'il s'agit : il y a, en effet, trop de connexité entre Orlandinus, Rolandinus et Laurentinus pour qu'on en doute. Néanmoins, ces deux noms Roland et Laurent sont vraisemblablement cause qu'il a été dit par quelque auteur et répété par E. Vincens qu'après Rapallo, Hyblet et SES enfants se réfugièrent dans les montagnes pour échapper à la soldatesque suisse, qui commettait alors des atrocités. Senarega raconte, au sujet de cette fuite, une frappante anecdote, reproduite au tome VIII de l'*Histoire des républiques italiennes* de Simonde de Sismondi, Paris, 1844, 10 vol. in-8, et qui montre toute l'énergie et le ressort du caractère d'Hyblet dans la mauvaise fortune ; en voici le texte original, colonne 542 du tome XXIV de Muratori.

« Hybletus per asperrimos montes vallesque profundissimas et devia saxa fugiens, ter ad ipsam nuditatem spoliatus est, ter a montanis veste villica donatus ; quarto iterum denudatus, conversus ad Rolandinum filium : « Eundum » inqui « est, fili, nobis more primi parentis, ne sit qui nos spe predæ amplius insequa- « tur. » Et in tanta calamitate risu correptum (ut erat ad omnes fortunæ casus æquissimi ingenii) ferunt.

(2) La qualification de « Præsul » donnée par Maioli à Hyblet n'est pas tout à fait suffisante pour prouver qu'il était homme d'église, ce dont l'épitaphe qui nous occupe ne dit pas un mot. Federici rapporte bien qu'il était protonotaire apostolique, mais en laissant supposer qu'il renonça de bonne heure à toute fonction de ce genre. Cependant, il est constant qu'Hyblet, à l'âge de quarante-six ans, était encore ecclésiastique et protonotaire. Voici ce que j'ai rencontré à ce sujet dans la continuation, par Oderic Raynaldi, des *Annales ecclesiastici* de Baronius, tome XXX de la collection, page 9 où est reproduite la bulle d'anathème de

a eu également une descendance que l'on voit figurer au même tableau. Le fait n'a rien qui doive

Sixte IV contre Hyblet, en date du 4 juillet 1481. Ce curieux document, que je voudrais pouvoir donner en entier, fait connaître les faits suivants :

Les Turcs viennent de s'emparer d'Otrante. Sixte IV a conjuré les princes de l'Europe, surtout ceux d'Italie, de faire trêve à leurs querelles et de se réunir contre l'ennemi commun. A Gênes, en particulier, où les dissensions civiles sont furieuses, il a envoyé comme légat *a latere*, Jean-Baptiste Sabelli, cardinal diacre de San Viti in Macello, pour y préparer l'armement d'une flotte qui, sous le commandement de Paul Fregose, devra opérer contre les Turcs, et il lui a donné la mission spéciale d'exhorter les partis à la paix en menaçant les perturbateurs des peines les plus redoutables que l'Église a pouvoir d'édicter. Tout cela est en voie de s'accomplir et le légat a déjà obtenu que les Gênois fourniront — moyennant finance — vingt-et-une galères, pendant que trois autres s'arment à Ancône, quand « ce fils de l'iniquité, Iblet de Flisco, « membre du clergé de Gênes et, à ce moment-là, notre notaire et celui « du Siége Apostolique, qui possède un certain nombre de châteaux-forts « dans le voisinage de la ville, rendu orgueilleux par l'Esprit Tentateur, « et méprisant toutes censures et punitions, s'est efforcé d'apporter du « trouble dans une œuvre aussi sainte ».

« Quibus diligenter.... peractis, Ibletus de Flisco, CLERICVS JANUENSIS et tunc noster et apostolicæ Sedis notarius, qui nonnulla castra in locis Januæ circumvicinis detinet..., spiritu tentationis elatus..., censuris et pœnis.... spretis, tam sanctum opus perturbare conatus.... »

Et le Pape énumère ses griefs contre cet Hyblet qui, une dizaine d'années plus tôt, avait été accueilli par lui avec tant de faveur, quand il était venu se réfugier à Rome, après s'être échappé de Milan, et qui, du reste, se réconcilia fort bien avec la cour de Rome, puisqu'en 1485, il fut sur le point d'être fait cardinal.

Mais Hyblet est venu une nuit, à la tête de cinq cents hommes, surprendre Gênes par escalade, mettant en question la sécurité du Légat et l'achèvement des préparatifs de la flotte.

Hyblet garde auprès de sa personne un nommé Montenegro, publiquement connu comme pirate, — profession qui ne déshonorait pas trop alors, puisqu'elle avait été exercée par le commandant même de la flotte papale, Paul Fregose, avant qu'il ne devînt cardinal et doge pour la seconde fois. — Ce Montenegro, non content de piller les autres, a osé s'attaquer au Pontife en personne, et l'attaque devait lui être particulièrement sensible, si nous nous en rapportons à ce que dit le *Journal* d'Infessura, dont je reparle plus bas, des spéculations éhontées de Sixte IV sur les blés. Le pape avait envoyé une cargaison de grains à Gênes; il avait eu soin de joindre aux papiers de bord un sauf-conduit d'Hyblet; mais celui-ci, perfidement oublieux de ses engagements, a fait ou laissé capturer le navire par Montenegro, s'en est approprié le chargement et,

surprendre dans un siècle où la question de l'établissement des bâtards (1) des papes et des princes in-

bien que requis à plusieurs reprises et ayant promis d'en rendre la valeur, il finit par s'y refuser et s'obstine dans son refus, méprisant et vilipendant par là le Saint-Siége.

In contemptum et vilipendum Sedis.

Hyblet a opposé de nombreux empêchements au départ des gens placés sous sa juridiction qui allaient se rendre à bord des vaisseaux du Pape.

Hyblet a fait attaquer deux caravelles portugaises qui venaient se joindre à la flotte, par son parent Montenegro. Heureusement, ce pirate a été blessé dans le combat et une de ses galères a été prise.

Hyblet s'est ri de la sentence d'excommunication publiée contre lui par le Légat, en vertu d'un Bref spécial ; il n'a tenu aucun compte de la défense d'accomplir le service divin et il a forcé ses sujets et vassaux à y assister.

Sixte termine par ces paroles :

« En conséquence, attendu que ledit Iblet a empêché autant qu'il a été en son « pouvoir le bien commun de la Chrétienté et qu'il a continué à agir pour l'avan« tage des Turcs comme s'il eût été à leur solde;

« Qu'on nous jugerait plutôt coupable que clément si nous restions témoin com« plaisant d'excès si graves et de si énormes forfaits en les laissant sans répres« sion;

« Par les motifs qui précèdent et par certaines causes à nous connues et que nous « voulons qu'on considère comme exprimées ici;

« En vertu de la sentence soussignée, nous privons le susdit Iblet, comme re« belle aux injonctions apostoliques et contempteur des clefs de saint Pierre, du « privilége clérical et de la charge du protonotariat, d'honneurs, insignes et préro« gatives quelconques et de toute dignité ecclésiastique et mondaine, ainsi que des « fiefs et biens qu'il possède tant du chef de Rome que de celui des autres Églises « et Monastères;

« Et nous le séparons de l'Église comme un membre gangrené.

« Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, l'an 1481 de l'Incarnation du Sei« gneur et de notre Pontificat le X°. »

« Nos igitur attendentes quod præfatus Ibletus.... commune bonum Christianitatis quantum in eo fuit impedivit et, prosequens, quasi stipendiatus ab eis favorem Turcorum.... procuravit; quodque nobis ad culpam potius quam ad clementiam ascribi posset si tam graves excessus et enormia facinora conniventibus oculis transiremus : ex præmissis et ex certis aliis causis nobis notis quas hic pro expressas haberi volumus.... præfatum Ibletum tanquam rebellem mandatorum apostolicorum et contemptorem clavium.... privilegio clericali ac protonotariatus officio, honore, insignis necnon prærogativis quibuscumque, ac omni ecclesiastica et mundana dignitate, nec non feudis et bonis quæ tam a Romanis quam aliis Ecclesiis et monasteriis obtinet, et infra sententialiter privamus et tanquam membrum putridum ab ecclesia separamus, etc.

« Datum Romæ, apud S. Petrum anno Incarnationis Dominicæ MCDLXXXI, IV non. Julij Pontificatus nostri X. »

(1) Ph. de Commines, avec sa connaissance intime du pays où il avait

fluait d'une façon si marquée sur les destinées de l'Italie.

Au fond, il n'y a d'exact dans cette inscription que les faits matériels : les appréciations morales sont absolument contraires à la vérité historique. Celui qu'on veut représenter comme « Religione inclytus » ne connut jamais le frein des sentiments religieux. L'anathème pontifical ne nous en convaincrait pas à lui seul, car il émane d'un odieux tyran de la mort duquel on se félicita comme d'une délivrance, et celui qui prononçait la malédiction valait encore moins que le maudit (1). Mais que penser de la religion, surtout en prenant le mot au sens latin, d'un homme qui

été deux fois ambassadeur, fait, page 192, édition Buchon, cette réflexion : « Robert de Saint-Séverin.... estoit.... sailly d'une fille bas-« tarde; mais ils ne font point grande différence au pays d'Italie, d'un « enfant bastard à un légitime. »

(1) Étienne Infessura, dont le *Diarium Romanum* se trouve dans cette mine précieuse, si souvent exploitée et qui le sera longtemps encore avec fruit, des *Scriptores rerum Italicarum* de Muratori, tome III, 2e partie, raconte les événements principaux de la vie de Sixte IV comme témoin oculaire; car, en parlant de la mort ignomineuse que subit, après d'incroyables tortures, le protonotaire Colonna, victime de ce qu'il nomme avec une sanglante ironie « la innata e solita clemenza, misericordia et « justitia la quale ha sempre mostrata e mostra tuttavia lo santissimo in « Christo Padre e signore nostro erga li figliuoli è fedeli della sancta « Ecclesia », en décrivant le misérable appareil funèbre du supplicié et les lambeaux sordides dont ses restes étaient couverts, il s'écrie :

« E lo Stefano, scrittore di questa Istoria, co' miei occhii lo vidi e con le mie « mane lo sepelij. »

Or, voici ce qu'il dit dans son journal, à la date du 12 août 1481 :

« In quo felicissimo die, Deus ipse Omnipotens ostendit potentiam super terram liberavitque populum suum christianum de manu talis impiissimi et nequissimi Regis. »

Et il ajoute l'épigramme latine suivante, qui, à la vérité, ne se trouve que dans l'édition d'Eccard :

« Luo vorax, Pathicus, meretrix, delator, adulter,
Si Romam venit, illico cretus erit.
Pædico insignis, prædo furiosus, adulter,
Exitiumque urbis, perniciesque Dei.
Gaude prisce Nero, superat te crimine Sixtus;
Hic scelus omne clauditur et vitium. »

trahit deux fois Frégose, son ami et son complice, et qui, sans le moindre scrupule et pour peu qu'on y mette le prix, manque dix fois aux serments qu'il prodigue tour à tour aux Milanais, aux Aragonais et aux Français?

Quant aux mœurs, voyons ce qui se passait à Gênes en 1463 :

« Les brigandages se commettaient de nuit, les violences « en plein jour.... Nobles comme plébéiens, les hommes « corrompus se donnaient carrière.... Le premier des cour- « tisans du doge-archevêque (Paul Frégose), son conseil « intime, et surtout son compagnon de débauches et de « méfaits, était Hiblet Fieschi, homme sans foi, bien fait « pour servir et pour trahir un tel maître (1). »

Voilà l'homme

« Pietate, abstinentia et severitate insignis! »

Dira-t-on que ce sont là péchés de jeunesse? — Soit. Mais ce qu'on ne pourra méconnaître, c'est l'audace de l'assertion :

« Patriæ libertatis vindex. »

On se lasse à vouloir compter combien de fois Hiblet porta les armes contre Gênes, qu'il finit par contribuer, de la façon la plus active, à faire tomber sous la domination de Ludovic Sforze. Et, Federici nous dit qu'en 1495, à la tête de 8000 Français, il vint assiéger sa ville natale qu'il mit dans un grand péril.

« Liquali (Francesi) sotto Carlo VIII vittoriosi nel regno di Napoli, mandarono Obietto con otto milia fanti..... con liquali circondando la Citta fu da lui posta in gran periglio. »

En dédiant à Hyblet Fiesco, un mois environ avant que celui-ci ne mourût à Verceil — par le poison à ce qu'on soupçonne — son *De Conversione propositionum*, Maioli nous le montre sous un aspect nouveau. Ce n'est plus l'homme politique, le redoutable partisan qui est mis en

(1) E. Vincens, *loc. cit.*, t. II, p. 277-278.

scène, c'est le lettré, l'ancien étudiant de l'université de Sienne, favorisant des réunions de grands savants et faisant au milieu d'eux une belle place à son protégé.

Ce dernier lui dit :

« Tantum pro tua humanitate.... debere existimo ut vix unquam.... sperem referre posse gratiam. Novi enim quanti semper me feceris, quantum mihi in magnorum virorum Hemicyclis tua auctoritate tribueris. »

Il a été l'objet des libéralités d'Hyblet — malheureusement nous savons comment celui-ci acquérait de quoi les exercer ; — il le considère plus spécialement que tout autre comme son patron, au sens de l'ancienne Rome, et dès lors il ne saurait, sans être taxé d'une inqualifiable paresse, remettre continuellement au lendemain la justification de la bonne opinion qu'a conçue de lui son protecteur.

« Sim ergo homo plane desidiosus et prorsus ignavus si te mihi præcipuum dominum turpiter demerear et semper ex crastino pendeam, negligens tuæ de me opinioni respondere. »

Il a donc écrit à son intention et lui envoie un traité dont le mérite consiste plutôt dans les recherches scientifiques que dans le style, et il le prie de le recevoir avec faveur, sans prétendre acquitter, par là, même la plus légère portion de sa dette de reconnaissance ; il veut seulement faire savoir à Hyblet combien il est heureux de contribuer au service et à l'agrément d'un seigneur excellent, rempli de justice et à qui il doit tant.

« Habe igitur tibi quæ majori certe inquisitione quam stilo scripsimus..... Ea eo libentius dicamus, quod jucunde te accepturum confidimus, quod non ea ratione facimus quia his scriptis vel minimum nostri debiti pondus credamus auferre.... sed tantum ut cognoscas nihil mihi jucundius quam ut Hybleto præsuli integerrimo optimoque ac de me optime merito placeam gratificerque. Vale. »

Le sujet de l'ouvrage est la conversion des propositions, c'est-à-dire le remplacement du sujet par l'attribut, et *vice*

versâ, opération d'analyse pour laquelle je renvoie les curieux à la *Logique de Port-Royal*, pages 183 à 192 de l'édition de 1730, sans leur dissimuler qu'Arnauld (Nicole ou Descartes) a placé en tête de ces pages l'avertissement que voici :

« Les chapitres suivans sont un peu difficiles à comprendre et ne sont nécessaires que pour la spéculation. C'est pourquoi ceux qui ne voudront pas se fatiguer l'esprit à des choses peu utiles pour la pratique, les peuvent passer. »

Au verso du dernier feuillet se trouve, à peu près dans les termes indiqués par Renouard et Brunet, la date avec mention du nom de l'imprimeur :

Venetiis in domo Aldi Romani

mense Julio MIIID

ĩpetratum est ab Ill. (*ustrissimo*) *S.* (*enatu*).

V. (*eneto*) *ne cui liceat ĩprimere et caetera* (1).

Registrum hujus operis

a b c d e f g h i

omnes sunt quaterni

Finis.

Ainsi la désignation de 72 ff. est bien correcte.

TROISIÈME OPUSCULE.

Il n'a pas de titre formant page séparée. Le texte com-

(1) L'édition de 1834 du *Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes* d'Ed. de Manne porte que le premier privilége connu fut accordé à Alde Manuce, en 1499, pour l'*Hypnerotomachia Poliphili*. Cette indication n'est pas exacte comme on voit. Le privilége qu'on lit ici n'est même pas le premier obtenu, puisque Renouard (*Annales*, 3ᵉ édit. p. 380) indique que la première partie de l'*Organon* d'Aristote, publiée en 1495, porte la mention finale « concessum est eidem Aldo inventori ne quis « queat imprimere, etc. »

mence immédiatement au premier feuillet au-dessous de la suscription :

Questio Auerrois in librum priorum
traducta per Heliam hebræum.

Qui est ce juif Élie? Quelle est cette question? ou plutôt quelles sont ces questions? car il y en a trois.

La première porte sur la définition de la proposition inceptive (1) et absolue, et l'opinion qu'Averroès croit pouvoir attribuer à Aristote qui a parlé de cette espèce de proposition dans ses *Premiers Analytiques* (2), appelés simplement, on le voit, *Liber priorum*, dans le langage de l'École.

ntentio in hoc sermone est inuestigare
i de propositione quæ vocatur inuen-
ta in actu (3) et absoluta quæ pro
positio sit illa et quid opinio Aristotelis
de hoc.

(1) *Logique de Port-Royal*, p. 148. — Le mot ne se trouve pas dans le *Dictionnaire* de Littré. Il exprime un commencement d'action.

(2) Barthélemy Saint-Hilaire. *De la logique d'Aristote*, t. I, p, 26.

(3) C'est le κατ' ἐνεργείαν ὄν d'Aristote. Voir Barthélemy Saint-Hilaire, *loc. cit.*, p. 203. « Inventa » est cependant employé ailleurs par Helias hebraeus comme l'opposé de « necessaria » et, d'après cela, signifierait « contingent ». Sans prétendre rechercher ici d'après quel original hébraïque Helias a traduit en latin, j'indiquerai seulement que le véritable équivalent hébreu d' « inventa » est *nimtsaâh*, participe passif du verbe « trouver ». Et, bien que *hannimtsâ'im* soit un terme réservé par les philosophes Juifs pour tous les objets perceptibles, physiques ou intellectuels, *res existentes*, on doit convenir que *nimtsaâh*, rendrait bien mieux l'idée de contingence que *Sôbhel*, expression traduite par « contingens » dans la *Logica Rabbi Simeonis*, Bâle, chez Jean Froben, 1527, in-8, et dont le sens n'est pas autre que celui de « porter » (éventuellement). Cette *Logica* que je possède, dont l'auteur est Moïse Maïmonides, écrite originairement en arabe et mise en hébreu vers l'an 1200 par Samuel Aben Tybbon, porte, par une inexplicable aberration de Sébastien Münster, qui en a donné le texte hébraïque avec sa propre version latine, le nom d'un Rabbi Siméon, tiré on ne sait d'où. Le texte, incomplet au dire de Jul. Fürst (*Bibliotheca judaica*, Leipzig, 1849-1863, 3 vol. in-8); est plein de fautes et je puis assurer que la version n'est pas moins défectueuse et que Richard Simon, accusé sur ce point d'excès de sévé-

Un peu plus loin, on trouve Averroès combattant, sur le point à élucider, les opinions d'Avicenne et citant de lui le livre *Alfasa* (1) où est présenté un résumé de toutes les sciences, moins abrégé que son autre livre *Alnaga*.

« Et est abbrevatio ejus de omnibus scientiis in qua magis prolongavit quam in suo libro Alnaga. »

La seconde question est relative à la conversion des propositions. L'en-tête, au verso du 4e feuillet, est :

« Quæstio Auerrois de conversione propositionum. »

Elle a de particulier qu'après avoir fait parler Averroès rapportant une réponse d'Alpharabi (Abou Nafra mort en 1030, auteur d'un *Compendium logices* en arabe), à une objection relative au « mode possible (2) », le traducteur prend lui-même la parole sans distinguer autrement sa glose du texte que de la manière suivante :

« Quoique, dit Hélias, cette réponse soit bonne et fort « subtile, je crois cependant que la véritable réponse con- « siste en ceci.... » :

« Inquit Helias quamuis hæc responsio bona sit et valde subtilis, tamen credo quod responsio vera in hoc sit (3)....

rité envers Münster, n'a rien dit de trop contre celui qu'on a surnommé — en le surfaisant beaucoup — « l'Esdras et le Strabon de l'Allemagne ». Dans son *Esquisse d'une histoire de la Logique*, Paris, Hachette, 1838, in-8, M. Ad. Franck parle de l'ouvrage de Maïmonides sous le nom qu'il a réellement en hébreu, *Miloth ha Higdyon* : il dit que c'est un abrégé de l'*Organon* d'une clarté et d'une précision remarquables. Je crois avoir vu dans Fürst que l'original arabe a péri.

(1) L'*Alfasa* est cet ouvrage dont S. Munk (*Mélanges de philosophie juive et arabe*, Paris, 1857-1859, 2 part. en 1 vol. in-8, p. 261) parle en ces termes : « Ibn Sina (Avicenne) publiait sa vaste Encyclopédie des sciences philosophiques, quand parut la *Source de vie* » (d'Ibn Djebirol ou Avicebron vers 1070) — cf. Renan, *Averroès et l'Averroïsme*, Paris, Michel Lévy, 2e édit. 1861, in-8.

(2) On sait que les dialecticiens établissent quatre « modes » d'après lesquels l'affirmation ou la négation se modifient dans les propositions : le « possible », le « contingent », l' « impossible » et le « nécessaire ». *Logique de Port-Royal*, p. 132.

(3) Je parle plus loin d'un manuscrit, no 6508, du fonds latin de la

La troisième question porte sur les moyens fondamentaux de distinction entre l'argument concluant et celui qui ne l'est pas, sujet sur lequel les commentateurs sont très-partagés.

La discussion commence ainsi, sous la forme consacrée par les traducteurs hébreux d'Averroès.

« Intentio in hoc sermone est inuestigare quod est dici de omne quod definivit Aristoteles in principio sui libri priorum et posuit ipsum fundamentum per quod cognoscitur sermo concludens a non concludente nam expositores multum diversificati sunt in hoc. »

Le traducteur se remet tout à fait en évidence au dernier alinéa du livre en disant :

« Moi, le juif Élie le Crétois, j'ai traduit ces questions « très-élevées du divin Averroès sur le livre des *Premiers* « *Analytiques*, de l'hébreu en latin, pour le très-digne « comte et seigneur Jean Pic de la Mirandole, et, bien « qu'une telle besogne n'ait rien que de désagréable, comme « je l'ai dit ailleurs, cependant, comme ces questions sont, « parmi toutes les autres de ce genre, les plus considé- « rables et les plus difficiles, et accessibles à un nombre « vraisemblablement restreint d'intelligences ; comme, d'un « autre côté, les préceptes les plus relevés conviennent na- « turellement au plus noble des caractères, je lui ai, à « cause de cela, fait présent de ces traductions. Et, véri- « tablement, — car je ne viens pas flatter comme un poëte « par des fictions et en suivant ce qui est peut-être l'habi- « tude de la plupart des hommes, mais je dis ici ce que je « pense en le déclarant noble à tous égards, — c'est bien « à un tel esprit qu'on doit communiquer le résultat de « ses travaux. Si, toutefois, il apparaît dans ceux-ci quelque « chose qui ne satisfasse pas complétement, ce n'est pas à « moi qu'il faut l'attribuer, mais au livre d'après lequel j'ai

Bibliothèque Nationale. J'y ai retrouvé cette même phrase, répétée comme citation dans une lettre d'Helias à Pic de la Mirandole.

« traduit; car, en vérité, ce livre était tellement fautif que « j'ai eu la plus grande difficulté à y démêler le sens. Je « crois, cependant, que si on trouve quelque erreur, elle « est d'assez peu d'importance pour être facilement corri- « gée, surtout par celui qui a bien étudié le livre des *Pre-* « *miers Analytiques* d'après l'explication du commentateur « (Averroès); quoique, assurément, dans beaucoup de ces « questions, il affirme l'opposé de ce qu'il a dit à un autre « endroit du même livre, — comme cela se voit de reste, « et comme il l'avoue lui-même en expliquant pourquoi, « dans la dernière question à propos de la démonstration « circulaire (1), — il ne laisse pas cependant de remplir son « but.

« FIN. »

« Has nobilissimas quæstiones diuini Auerois in librum priorum ego Helias Cretensis hebræus de hebraico in latinum transtuli domino Joanni Pico Mirandulano, dignissimo Comiti et quamuis tale opus sit nisi molestum, ut alias dixi, tamen, quia hæ quæstiones inter omnes hujus generis nobilissimæ sunt et difficillimæ et a paucis forte intelligendæ, nobilissimæ autem dispositiones nobilissimo debentur subjecto, ideo has ei dedi. Vere enim non fingo ut poeta, velut mos forte majoris partis hominum est, sed id dico quod sentio. Ipsum enim judico nobilem plurimum. Tali ergo sunt studia tradenda. Si aliquid tamen non omnino recte apparet, non mihi attribuendum est, sed libro a quo traduxi; vere, enim, liber iste ita fuit corruptus ut sententiam difficillime colligere potuerim. Credo tamen quod si sit aliquis error ita paruus est ut facile corrigibilis sit et maxime ab eo qui bene consideravit librum priorum secundum expositionem commentatoris, quamuis enim in multis quæstionibus oppositum quod illic dixit asserat, ut expresse apparet et ipsemet dicit et hic causam assignavit in questione ultima de mistione, tamen id adjuuat. »

Ce juif Élie, connu chez ses coréligionaires sous le nom de Rabbi Elijahou Mikkandia, maître Élie de Candie, et

(1) Barthélemy Saint-Hilaire, *loc. cit.*, p. 259.

que nous voyons ici, longtemps avant Montaigne, affirmer sa prétention à la « bonne foy (1) », est une des plus curieuses figures de cette fin du xv[e] siècle si fertile en hommes remarquables et en grands événements; sa biographie, si on pouvait la donner complète, présenterait un intérêt très-vif en nous transportant dans un milieu littéraire spécial, peu connu, et sur lequel je ne crois pas qu'on ait rien écrit. Il était fils du Candiote Moïse Abba del Medigo, dont la famille était venue d'Allemagne s'établir en Crète avec beaucoup d'autres juifs vers l'an 1400. La date probable de sa naissance est 1450. Sans nous dire d'après quelles sources, on nous le donne comme médecin (2), mais il se rendit surtout célèbre comme philosophe, et tous les auteurs (3) admettent qu'il professa publiquement la philosophie — ou plutôt l'*Ars logica* — d'abord à Padoue vers 1480, puis à Florence où il se trouvait incontestablement en 1485, car la post-face de ses *Annotationes* au Commentaire de Jean

(1) Dans le manuscrit déjà cité, il se fait également un devoir de rendre à chacun ce qui lui appartient, vertu assez rare pour l'époque. Au folio 43, verso, à la mention du texte : « Postea declarabo « illud quod videtur occultum in commento (Auerois) », il ajoute de sa main sur la marge de droite l'annotation : « Dicta enim aliorum nolo « mihi attribuere, hoc enim non est boni uiri. »

(2) Trois passages autographes du même manuscrit montrent que, tout au moins, il dut étudier la médecine. Dans l'un, folio 13, verso, il cite le *Colliget*, ouvrage très-connu d'Averroès sur l'art de guérir : « Ut « dicit commentator in coliget et in alliis. » Dans le second, folio 16, recto, il dit « Raro tamen vel nunquam invenitur quod aliquis medicus « agit in rebus præter praticam. » Dans le troisième enfin, folio 59, recto, sur le sujet *de generatione*, il ajoute en marge : « Et nos vidimus « quod ex sanguine menstruo, seu sibi proportionali, asinæ, seu alterius « animalis, non generatur homo nec equus etiam si esset illic projectum « sperma viri, et quamvis forte membra æqualiter assimilari possint, « non tamen illic potest esse forma humana, ut bene declarant physicus « (Aristoteles) et Commentator in libro de animalibus. Et à fortiori ex « materia putrefacta ubi non est materia ita propinqua, nec agens pro- « prium particulare ut in talibus requiritur. »

(3) Voir entre autres Carmoly, *Histoire des médecins Juifs*, t. I (le seul publié), Bruxelles, 1844, in-8; Sal. Munk, article « Philosophie chez les Juifs » dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, Paris, 1846, sqq. 6 vol. in-8; E. Renan, *Averroès*, déjà cité.

de Janduno sur le traité de *Physico auditu*, porte cette date et le nom de la ville (1). Ce fait, qui s'est reproduit une vingtaine d'années plus tard pour un autre médecin philosophe de la même nation, Abraham de Balmes, d'un juif enseignant les chrétiens dans une université comme celle de Padoue est assez extraordinaire (2) pour qu'on désire en avoir des témoignages irrécusables; on en trouve, à la vérité, chez les auteurs juifs, et il n'y a aucune raison de les révoquer en doute, mais il est à observer que les auteurs chrétiens d'ouvrages où l'on penserait rencontrer au moins une indication sont absolument muets sur ce point, notamment Facciolati, *Fasti Gymnasii Patavini*, Padoue, 1757, in-4°; et F. M. Colle, *Storia scientifico-litteraria dello studio di Padova*, Padoue, 1824, in-4°. On peut se l'expliquer en considérant que, selon Facciolati, les anciennes archives de l'Université de Padoue ne se sont plus retrouvées après le sac de la ville en 1509, et qu'ainsi les premières listes de professeurs qu'il donne sont sans doute incomplètes. D'un autre côté, il y a eu de tout temps à Padoue, — où le Gymnase comptait à une certaine époque plus de 18000 étudiants de toutes les parties de l'Europe, et plus de cinquante chaires avec deux professeurs, l'un indigène, l'autre étranger, élus par les élèves pour chacune d'elles (3), — des suppléants (4), et aussi des répétiteurs,

(1) Wolff. *Bibliotheca hebræa*. t. IV, p. 783.

(2) M. Renan dit cependant, *loc. cit*,, p. 316 : « Le Moyen-âge trouvait tout naturel de demander des leçons de philosophie à ceux que sa foi l'obligeait de damner. »

(3) P. Daru. *Histoire de la République de Venise*, Paris, 1853, 9 vol. in-8, t. 6, p. 194-195.

(4) La Bibliothèque Nationale possède un magnifique exemplaire sur vélin en 5 volumes folio, provenant du roi Vladislas V de Bohême et décrit par Van Praet, t. III, p. 8-9, de l'édition latine d'Aristote, avec commentaires d'Averroès, imprimée à Venise en 1483-1484, chez les associés André d'Asola et Bernardin d'Alexandrie. Cette édition est révisée par un certain Nicolettus (probablement sur le manuscrit d'un sien oncle ou grand-oncle, Paulus Nicolettus d'Udine, élève de l'Université d'Oxford, qui professa à Paris et en Italie, composa ou traduisit de nom-

pareils aux « Privat-Docenten » de l'Allemagne actuelle, appelés par Facciolati « promotores ad artium examina ; » ils constituaient un enseignement libre parallèle à l'enseignement officiel. Elie del Medigo a fort bien pu, sans être professeur en titre, acquérir soit comme « pro-lector », soit comme « promotor », le renom qui lui est resté (1).

Nous venons de voir Élie s'adresser à un glouton de livres « librorum helluo » sans pareil, qui, nous dit son neveu, lequel fut aussi son biographe, dépensa pour sa bibliothèque environ sept mille écus d'or, et la somme représenterait aujourd'hui quelque chose de considérable; nous apprendrons bientôt jusqu'à quel point Élie fut l'un des familiers de Pic de la Mirandole. Au premier abord, on pourrait penser que c'est vers 1480 qu'il parle de lui dans les termes cités plus haut et d'après lesquels Pic, à ce moment-là, n'aurait donné que des espérances; en effet, c'est en 1486 seulement qu'il se rendit célèbre par la publication des fameuses « Neuf cents Propositions (2), » qualifiées par d'autres que par lui « de omni re scibili » — la plaisanterie

breux commentaires sur Aristote, devint Général de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin et mourut, nous dit Jöcher, en 1428). La souscription du volume des *Logica* que j'ai copiée en partie, parce qu'elle est encore moins complète dans Van Praet, s'exprime ainsi sur le compte de Nicoletus le jeune : « Explicit registrum voluminis quod continet.... libros « peroptime castigatos per eximium virum Dominum Nicoletum artium « liberalium ac medicinæ professorem in almo Gymnasio Patavino pro « nunc legentem. » « Professor prolegens » ne peut pas signifier autre chose que « suppléant ».

(1) C'est cette dernière supposition qui se justifie le mieux. Elle ressort de ce qu'on lira plus loin, et quant au fait même de l'enseignement donné par Élie, on verra aussi qu'il n'y a pas à le contester.

(2) On se demande d'où Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. CIX, et la 3e édition de *l'Art de vérifier les dates* — qui, pour sûr, ne se sont pas copiés, mais auront puisé à une même source qu'ils n'indiquent pas — ont pu tirer le chiffre de 1400 propositions. Il y a à s'en étonner d'autant plus pour *l'Art de vérifier les dates* de 1783, que dans l'édition de 1750, p. 397 b, il est dit que Pic avait *SOUTENU* (sans doute dans le sens : publié) « 900 positions extraites des auteurs grecs, latins, hé« breux et Caldéens sur toutes les sciences. »

« et quibusdam aliis » a été attribuée à tort à Voltaire — propositions qu'il fit afficher à Rome en offrant de les soutenir contre tous les savants de l'Italie, et de se charger des frais de voyage de ceux qui viendraient de loin. Mais nous acquerrons bientôt la certitude que la *Questio Averrois* n'a pu être écrite avant 1486.

Comme Candiote, Élie del Medigo était sujet de Venise, et la République l'entourait d'une considération telle, qu'elle le choisit, dit un des biographes de sa famille (1), comme arbitre « dans une de ces discussions philosophi-« ques que les Grands de l'époque mêlaient aux affaires « mêmes de l'État. »

Mais il y a plus encore.

J'ai vu dans Léopold Ranke — *Fürsten und Päbste* (Princes et Papes du moyen âge), Leipzig, 1836, 4 v. 8°, Pièces justificatives. — l'extrait d'une lettre comprise parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Altieri et qu'adresse le pape Sixte IV, en 1478, à ses légats près de l'empereur d'Allemagne, à l'effet de les tenir en garde contre l'influence que pourrait obtenir sur ce souverain l'envoyé de Venise,

(1) Abraham Geiger, *Melô Hophnaïm* (deux poignées pleines; allusion à ce que l'ouvrage n'est pas très-volumineux et en même temps à une expression du Pentateuque). Berlin, 1840, in-8. Ce livre contient diverses pièces en hébreu, tirées de manuscrits inédits jusque-là ou de rares imprimés; la principale émane de Joseph Salomon del Medigo, un des descendants, par les femmes, de notre Élie; Geiger la traduit en allemand et la fait précéder d'une dissertation dans la même langue sur les del Medigo, où les renseignements biographiques, épars, comme c'est l'habitude, dans les nombreux écrits du dernier d'entre eux, sont savamment coordonnés. Il y a en tête du volume un portrait gravé de Joseph Salomon, âgé de trente-sept ans en 1628. Par une inadvertance qui ne lui est pas habituelle, et que le lecteur peut aisément corriger lui-même, J. C. Wolff, dans sa *Bibliotheca hebraïca*, tout en donnant les dates exactes des ouvrages d'Élie et de Joseph Salomon, a fait de celui-ci le fils du premier. Le tableau généalogique de la famille, donné par Geiger dans son Introduction, fait voir que Joseph Salomon était, du côté paternel, le descendant à la septième génération seulement d'un grand-oncle d'Élie, et du côté maternel, le fils de son arrière-petite-fille. — Geiger est devenu, par la suite, grand rabbin à Berlin; il est mort tout récemment, le 23 octobre 1874.

Jacob de Medio. J'ai été frappé des paroles du Pontife à ses légats : « Soyez attentifs, ce Crétois est astucieux ! »

« Cretensis ille astutus est. »

Et comme Sixte IV, peu soucieux de la vie des hommes (1), devait regarder encore bien moins à défigurer un nom (2), jusqu'à démonstration du contraire, je croirai que cet ambassadeur de Venise près de Frédéric III n'est autre qu'Élie del Medigo. Voir un Juif employé à une mission diplomatique n'avait rien d'insolite à une époque où Abrabanel, d'abord ministre d'Alphonse de Portugal, avait obtenu le même titre, qu'il garda de 1484 à 1492, à la cour de Ferdinand le Catholique, et devait aller, plus tard, intercéder au nom d'Alphonse d'Aragon auprès de Char-

(1) « Aucun spectacle ne lui était plus agréable que de voir les spadassins s'écharper ; il les faisait venir devant son palais et leur ordonnait de ne pas commencer le combat avant qu'il eût ouvert sa fenêtre : il élevait alors le bras pour leur donner la bénédiction. » A. G. Rudelbach, *Hieronymus Savonarola und seine Zeit.* Hambourg, 1835, in-8, p. 12, citant Steph. Infessura, *Diarium curiæ Romanæ* dans J. G. Eccard, *Corpus historicorum medii aevi.* Leipzig, 1723, in-fol. Nous avons déjà vu que le *Journal* d'Infessura, entremêlé d'italien et de latin, se trouve aussi — et bien plus correct — dans les *Rerum Italicarum scriptores* de Muratori. Ce dernier, après avoir, dans la préface, averti qu'Infessura est assez porté à la médisance ; que principalement, lorsqu'il s'agit de la vie privée de Sixte IV, il a laissé sa plume prendre de trop grandes licences, dit avoir fait certaines suppressions « pauca mihi placuit expungere quæ fœdiora mihi visa sunt atque indigna quæ honestis auribus atque oculis offerantur. » Il renvoie ceux qui ont du goût pour de pareilles ordures à l'édition d'Eccard « qui ejus modi sordibus delectatur editionem Eccardi adeat. » Néanmoins les amateurs de passages scabreux trouvent dans Muratori même amplement de quoi se satisfaire. J'ai comparé les deux textes et n'ai rien vu dans Eccard de plus fort que l'endroit où il est question chez Muratori d'un tableau représentant un combat livré dans les possessions de la famille Cacci. Ce tableau avait fort courroucé le Pape et entraîné le sévère châtiment du peintre, non pour le violent outrage aux mœurs qu'il y avait commis, mais parce qu'il avait montré les amis de Sixte IV ayant le dessous dans la lutte.

(2) Ne l'avons-nous pas vu plus haut transformer en Ibletus le nom d'Obbietto de Fiesque dont l'orthographe exacte est bien plutôt Objectus, telle que nous la donne le *Diarium Parmense* dans Muratori ?

les VIII, lors de la conquête de Naples par la France en 1495 (1).

Élie del Medigo vint terminer ses jours dans sa patrie. On n'est pas d'accord sur les motifs qui lui firent quitter l'Italie. Selon Geiger, ce fut en 1490, à la suite des persécutions de ceux qu'avait condamnés sa sentence d'arbitre, et parce que la mort de Pic de la Mirandole le priva de son plus puissant protecteur. Cette dernière assertion est erronée, car le fait de la mort du prince de la Mirandole à Florence, le 17 novembre 1494 (2), le jour même de l'entrée de Charles VIII et de l'armée française dans la ville, est une singularité historique assez connue. M. Carmoly hésite entre deux versions sur la cause du retour d'Élie en Crète. Selon l'une, il aurait eu, au sujet d'un Israélite bigame de Corfou, une controverse de jurisprudence talmudique avec Iehuda Minz, rabbin de Padoue; et un docteur renommé, Élie Mizrahi ou l'Oriental, appelé à décider entre eux deux, ayant donné tort à del Medigo, celui-ci se serait senti blessé au point de se résoudre à quitter la ville, puis bientôt le continent italien. Selon l'autre version, il se serait agi d'une simple querelle littéraire, on ne dit pas avec qui. Je pencherais plutôt pour cette énonciation, Geiger mettant Iuda del Medigo, le propre fils d'Élie, au nombre des disciples de son prétendu adversaire Iehuda Minz.

D'après Carmoly et Geiger, Helias Cretensis mourut à Candie (je crois que le premier de ces auteurs dit à Corfou, mais ce serait alors un « lapsus calami ») en 1493, avant la maturité de l'âge, à la suite de l'opération d'un

(1) Voy. Bayle, *Dict. hist.*, et M. Schwab, *Abravanel, son époque, etc.* Paris, 1865, broch. in-8, 100 pp.

(2) L'*Art de vérifier les dates*, Paris, 1787, in-folio, t. III, p. 205, a fait une évidente confusion en disant : « Il mourut à l'âge de trente-trois ans, le 24 février 1495, le même jour que le roi Charles VIII fit son entrée dans Naples. » La date du 17 novembre 1494 est des plus authentiques. Voy. Godefroy, *Histoire de Charles VIII*. Paris, Imp. royale, 1684, in-folio, p. 119-120 et 204.

cancer facial, et les dignitaires de la ville assistèrent à ses funérailles.

Les écrits d'Élie semblent avoir été assez nombreux, mais il serait assez difficile d'en donner l'énumération bien exacte (1). Il suffira de savoir que ce sont ou d'assez courtes dissertations sur des matières déjà traitées par Ibn-Roschd (Averroès), ou de simples traductions de l'hébreu en latin de commentaires de ce dernier; le seul ouvrage hébreu d'Élie qui ait été imprimé, n'a également que quel-

(1) Voy. Wolff, t. III et IV, nº 261, et Jul. Fürst, *Bibliotheca judaica*. Leipzig, 1853-1861, 3 vol. in-8. Il existe sous le nom d'Élias Cretensis deux traductions latines, celle de l'*Interprétation* d'Averroès sur la *Métaphysique* d'Aristote, et celle d'un traité du même Averroès, *de Spermate*, dans l'édition d'Aristote avec tous les commentaires connus d'Averroès, Venise, apud Cominum de Tridino, 1560, 9 vol. pet. in-4. Dans l'épître dédicatoire de l'éditeur Zacarias Zenari, à l'archevêque de Candie, Petro Landi, on voit que cette interprétation de la *Métaphysique* — qui a été donnée tout à fait complète et sous les trois formes employées par Averroès, tantôt simultanément, tantôt isolément pour chaque traité du Maître, de « grand commentaire (summa) », « commentaire moyen (expositio media) » et « analyse (paraphrasis) » — était demandée depuis longtemps par les philosophes, et que, lui Zacarias, en mettait au jour pour la première fois la traduction sur le texte arabe « faite par Élias « Cretensis, homme d'un esprit et d'une science remarquables, par la « diligence duquel a été aussi traduit pour la première fois le *de Sper-* « *mate*. » Il est palpable que ce n'est pas de notre Élie, dont la mort remontait à plus de soixante-dix ans, qu'on peut parler en ces termes. D'ailleurs, s'il eût su l'arabe (et il l'ignorait totalement, je vais le prouver), il n'eût probablement pas possédé le texte original d'Averroès, non que les copies en fussent comme aujourd'hui introuvables, mais parce qu'elles ne sortaient pas de l'Espagne, comme l'a démontré M. Renan. Au surplus, notre Élie répète plusieurs fois qu'il a fait ses traductions « de ebraico ». Alors, il ne peut être question ici que d'un autre Élie, fils d'Éliézer del Medigo, et qui, en épousant Casta Kamtiano, arrière-petite-fille d'Élie l'Ancien, devint père en 1591 de Ioseph Salomon, dont nous avons deja parlé.

Ab. Geiger, à qui j'emprunte tous ces détails, ne s'est pas trompé en indiquant 1590 comme l'époque où vivait Élie le Jeune; seulement le fait que ce dernier avait déjà de la réputation trente ans auparavant n'est pas venu à sa connaissance. Il y a à observer que l'édition d'Aristote et Averroès de Junte, 1552, contient le *de Spermate*. La version est-elle celle d'Élias Cretensis le Jeune? Je n'ai pas été à même de m'en assurer.

ques pages. La publication en est due à Joseph Salomon del Medigo, sous le titre : *Behinath Haddâth* (Examen de la prescription divine). L'auteur cherche à y démontrer que la religion et la philosophie suivent deux voies différentes sans être pour cela incompatibles.

Des manuscrits de ses diverses productions se rencontrent dans quelques dépôts publics; Munk en cite deux, réunis sous le n° 328 de l'ancien fonds (968 du nouveau Catalogue) des manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale, datés de Bassano, 1482 et 1485; l'un, *Traité sur l'Intellect;* l'autre, *De substantia orbis*, composés à la demande de Pic de la Mirandole. J'ai déjà dit un mot d'un autre manuscrit du fonds latin également indiqué par Munk, mais qu'il n'a certainement pas vu (1). J'y reviens maintenant et je compte n'être pas trop mal venu à m'étendre un peu sur ce document dont nous devons la possession à Colbert. Il présentait pour quelqu'un qui est loin de se donner comme paléographe, de fort grandes difficultés de lecture, en raison, surtout, de ce système d'abréviations devenu, vers la fin du xve siècle, chose presque tout arbitraire et personnelle; et un auteur d'une compétence incontestable vient nous dire que « souvent, en pareil cas, il n'y « a rien de mieux à faire que chercher à deviner (2). » Aussi, je ne me flatte pas d'avoir résolu toutes ces difficultés, bien que je me sois aidé de l'excellent *Lexicon Diplomaticum* de Walther (3), et je demande qu'on m'excuse

(1) On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, ce qu'il en dit, p. 509 de ses *Mélanges*. Il est clair qu'il s'en est tenu à la mention du Catalogue. L'illustre orientaliste aura jugé son temps trop précieux pour le perdre à aller recourir aux pièces mêmes, besogne d'amateur qui n'exige pas grand mérite.

(2) « Aus diesen wenigen Proben.... wird man leicht einsehen dasz « bei den Abbreviaturen des 14ten und 15ten Iahrhunderts oft blos Ra« then gilt. » C. T. G. Schönemann, professor zu Göttingen. *Versuch eines vollständigen Systems der allgemeinen, besonders älteren Diplomatik.* (Essai d'un système complet de diplomatique générale, de l'ancienne en particulier.) Leipzig, 1818, 2 vol. in-8, 16 pl. gravées. T. I, p. 588.

(3) *Lexicon diplomaticum, abbreviationes syllabarum et vocum in diplo-*

des fautes plus ou moins lourdes que j'ai pu commettre et des lacunes qu'on trouvera dans ce que je vais exposer.

Jules DUKAS.

(*La suite au prochain numéro.*)

DE L'INFLUENCE DU DIABLE

SUR LES MODES

D'APRÈS ÉLOI D'AMERVAL

Ce n'est pas d'hier que les modes féminines causent le désespoir des maris et fournissent aux prédicateurs le thème des plus piquantes homélies. Il suffit d'émettre cette proposition pour remettre en mémoire à tous les bibliophiles certaines mercuriales que des prédicateurs un peu trop techniques du XVI[e] siècle fulminaient avec une crudité bravant tout à fait l'honnêteté, contre les indécences des modes de nos arrière-grand'mères; voire même quelques-uns se rappelleront que naguère encore la tribune politique retentissait d'un réquisitoire très-humoristique contre les fantaisies du beau sexe en ce genre. Ce sujet inépuisable a de tout temps aussi servi de texte aux poëtes. En voici un échantillon aussi curieux que rare, que l'on ne voit que de loin en loin paraître sur la table des ventes où la passion des amateurs lui fait atteindre des prix fort élevés. C'est un poëme qui rappelle souvent le fabliau; il a pour titre :

« S'ensuyt la grãt Diablerie qui traicte comment Sathan faict démõnstrance à Lucifer de tous les maulx que les mondains font selon leurs estatz, vacations, mestiers et marchandises, et comment il les tire à dampnation par infinies cautelles, conte-

matibus et codicibus a sæculo VIII ad XVI usque occurentes exponens.... Studio Ioan. Ludolf. Waltheri S. R. Majestat. M. Britaniæ in Archivo Electorali a Secretis. Ulm, 1756, in-folio, avec 225 et XXVIII tableaux remarquablement gravés.

nant plusieurs chapitres, comme il appert par la table séquente, imprimée à Paris nouvellement (par la veufve feu *Jehan Trepperel*, cõme il est marqué à la fin de la table des chapitres), in-4, sans date, gothique. »

De Bure, dans sa *Bibliographie instructive*, vol. des *sciences et arts*, n° 1414, annonce une autre édition de cet ouvrage sous le titre suivant : Le *Livre de la Diablerie*, par maître Éloy d'Amerval. Paris, Lenoir, 1508, in-fol. Got. — Il ajoute que cet ouvrage est rare, qu'il est écrit en rimes françaises et que les exemplaires en sont assez recherchés par les amateurs, ce qui est toujours vrai.

Brunet donne également quelques détails intéressants sur cet ouvrage dans son *Manuel*, et indique plusieurs variantes du titre.

On ne sait rien concernant cet auteur, si ce n'est qu'il était Artésien ; les biographes du pays ne nous fournissent aucun renseignement sur son compte. Son ouvrage prouve qu'il vivait vers la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième. Les biographies Michaud et Didot l'appellent, on ne sait trop pourquoi, d'Amerlan : son nom est bien d'Amerval ; il lui vient du village d'Amerval ou Aumerval en Artois, arrondissement de Saint-Pol, soit que ce fût un nom patronymique, soit que ce fût le lieu de sa naissance, quoique cependant on le tienne généralement pour né à Béthune ; lui-même, du reste, au commencement du prologue de son livre, nous apprend qu'il était de cette ville :

Éloy, des enfans de Béthune
Subject à Dieu et à fortune
Vivotant le moins mal qu'il peut
Selon que Dieu disposer veut
Des humains à son appétit ;
Disciple voire bien petit
Des chantres et musiciens
Et clerc de rhétorisiens
Prêtre indigne et poure pécheur
Des loix divines transgresseur, etc.

L'ouvrage contient 216 chapitres ; c'est un dialogue entre Satan et Lucifer. Il nous apprend, chap. II, comment il l'a entrepris :

Moy couché en mon lit jadis
Il y a des ans plus de dix

Ennuyé (1) (tout) seul en ma chambrette
Assés solitaire et secrette
Après que j'eus bien reposé
Comme sain et bien disposé
Dieu mercy que j'estoye alors,
Venu ce soir là du dehors,
Pourquoy j'avoye mieulx couleur
De trouver le repos meilleur,
Car j'avoye fort travaillé;
Ainsi que demi esveillé
Bâtissant maisons et champaigne
Et mille chasteaux en Espaigne,
Me prins à penser en ce lieu
Aux beaulx faits et œuvres de Dieu,
Comment tant excellentement
Il lui pleut au commencement
De créer le ciel et la terre
Et comment après la grant guerre
Qu'avoit faicte làssus au ciel
Le victorieux saint Michel.
Quant en chassa hors Lucifer
Et le fit cheoir au fons d'enfer, etc.

Il continue ainsi durant plusieurs chapitres la description de la chute des anges, et au chapitre IV, il reprend le dessein de son ouvrage et entre enfin en matière :

Moy donc telz maulx considérant
Entray en un penser moult grant
Et tant furent mes sens ravys
Qu'en ung moment me fut advis
Que (je) me trouvay à leur grant porte
Et affin que mieulx j'en rapporte

(1) Peut-être faudrait-il éliminer *tout* pour la mesure du vers, comme plus loin *je* que nous avons mis entre ( ); ou bien *ennuyé* ne comptait-il que pour deux syllabes? On constatera du reste dans les fragments plusieurs traces de l'ancien français du moyen âge, qui depuis deux siècles était en voie de transformation pour produire la langue de Rabelais et de Montaigne et notre français moderne. C'est ainsi que l'on remarquera une confusion apparente entre certaines formes à la fois masculines et féminines, comme *ils* employés pour les deux genres, *illi* et *illæ*.

La pure et vraye vérité :
J'ouy là une infinité
De maulx que Satan racomptoit
A Lucifer, desquels temptoit,
Ce disoit-il, et soirs et mains,
Sans cesser, les poures humains ;
Et se vantoit par grand orgueil
Qu'il feroit d'eux tout son vueil
Et les auroit en ses lyens
C'est à sçavoir les chrétiens ;
Car, comme j'entendis bien là
Il ne lui chault que de ceux-là,
Tous aultres mauldítz infidelles
Ne sont que trop en ses cordelles
Pourquoi ne s'en soucie point.
Là donc en un coing me cachay
Et ne toussé ni ne crachay
Mais escoutay de mots terribles
Espouvantables et horribles
Plus ce croy je d'un million.

Le prologue, car nous ne sommes encore qu'au prologue, dure huit chapitres où l'auteur rapporte tout ce que Satan raconte à Lucifer des ruses au moyen desquelles il fait tomber les hommes dans ses piéges, et il finit ainsi :

Mais en faict bon ouyr parler
Pour tous jours quelqu'un bien apprendre
Et mieulx se garder de méprendre.
Ici donc en l'honneur de Dieu
Pour mieulx publier en tout lieu
Leur doctrine et grant tricherie
Commence Éloy sa diablerie.

Lucifer appelle Satan, lui donne ses ordres pour tenter et tromper les hommes ; tout le reste de l'ouvrage n'est qu'un long dialogue entre ces deux démons, qui, en racontant tout ce que les hommes font pour tomber dans leurs griffes, se disent en même temps beaucoup d'injures. Le style infernal a sans doute des bienséances oratoires qui ne conviennent qu'à lui ; ce sont aménités de gens en belle humeur et qui ne tirent pas à conséquence. Le ton est du reste souvent goguenard, et les interlocuteurs vont jusqu'à risquer la calembredaine : c'est le cachet du genre.

Voici des citations de cet intéressant ouvrage qu'à raison de sa rareté nous offrons à la curiosité ou à l'indulgence du lecteur. Aussi bien nous y trouvons une preuve de plus qu'il n'y a rien de nouvoau surtout en mal dans notre monde sublunaire. Voici par exemple au chapitre XLIX du second livre, un passage qui témoigne que nos mères n'auraient rien à reprocher aujourd'hui à nos femmes et à nos filles. C'est toujours Satan qui parle :

Je regarde une savetière
Porter ung estat maintenant
Aussi pompeux et advenant
Que une notable bourgeoise,
Aussi je n'y metz point grant noise ;
Il me plait bien qu'il soit ainsi.
Une simple bourgeoise aussi
Est atournée au temps qui court
Comme une bien grant damoyselle
Et veut être semblable à elle.
Une damoyselle en après
Comme nous voyons loing et près
A trois pseaumes et trois leçons
Est huy parée en telz façons
Qu'il semble à veoir si grant richesse
Qu'elle soit comtesse ou duchesse :
C'est ung petit monté trop hault,
Combien pourtant qu'il ne m'en chault.

. . . .

Depuis qu'entre elles je converse
Et de mainte façon diverse,
Jady les vy bien atournées
J'entens si très-bien encornées
Qu'ils surmontoient les licornes,
Car ils portoient deux grandes cornes
Et les licornes n'en ont qu'une,
Et n'y sçu rendre cause aucune
Pourquoy estoyent si cornues
Fors quant estoyent du corps nues,
Qu'ils vouloyent pour toutes sommes
Ce me semble lutter aux hommes.
N'y avoit si poure tripière
Autant que je dy ne fripière,
Tant fut de poure lieu venue,
Qui ne voulsist estre cornue

. . . .
Mais aujourdhuy mes demoyselles,
Affin de faire ou (*avec*) moy leur paix,
Sont plus honnestes que jamais.
Ilz ne portent huy sur leurs têtes,
Au lieu de cornes deshonnebtes,
Chaperons qu'il faict si beau veoyr;
Tant sont gens, si doip tu sçavoir,
Fais à façon de damoyselle,
S'en treuve la mode tant belle;
Car il semble, à veoir la cornette,
Qu'elle soyt faicte par sa sornette,
Tant est gentement affublée,
Et troys ou quatre fois doublée
Sur le chief qui est tant mignon.
Il n'est si gentil compagnon,
Quant il en a repeu ses yeux
Qui n'en soyt ravi jusqu'aux cieulx.
. . . .
Les autres en ont d'autre sorte
Ainsi que bien je les assorte
Qui sont fort beaulx chemblablement
Et me plaisent terriblement,
Plains de plumes, enten moy bien,
De quoy j'espère ung très-grand bien;
Car je te dis sans rigoller
Qu'ils pourront bien en bas voler :
Par ainsi les attraperons.

Nos dames ignorent sans doute le goût de Satan pour les plumes et qu'il espère, en leur inspirant cette mode, les faire voler en enfer. Elles feront bien d'y songer à l'avenir; en prévenant le danger dont les menace le prince des démons, elles enlèveront par surcroît aux médisants un spécieux prétexte à les taxer de légèreté.

Après les coiffures viennent les habits; les femmes du temps où Satan parlait d'elles avec tant de malignité, c'est-à-dire les dames de la cour de Charles VIII et de Louis XII, aussi bien que celles d'aujourd'hui, ont trop de goût pour ressembler au portrait qu'en fait notre auteur. Jugez-en : elles étaient d'après lui :

. . . . tant descouvertes
Qu'on les veoit toutes ouvertes

Jusqu'au dessoubz de la poitrine.
C'estoit pourtant belle pasture
Pour poures galans affamés.
Mais telz habits tant diffammés
Ne sont pas aujourd'hui en règne;
Ung aultre bien plus mignon règne,
Et a le bruyt, au temps qui court,
Par espécial en la court.
On leur a présenté en place
Cet habit ci : puis un espace
Fait en manière de croissant
Qui va fort ma joye accroissant,
Car il est faict trop à l'amy,
Et descouvre ainsi qu'à demy
Les gracieuses tetinettes
Tant tendrettes et satinettes,
Soubz corcelettes deslyées
Que j'avoye aussi oubliées,
Et comme ils avoient été
Par avant yver et esté
Beaucoup fendues par devant,
Tout en ce point j'en suis sçavant,
Sont-ilz aujourd'hui par derrière
Et dos de ma gente gorrière (1)
Est si bien lassé à treillette
Qu'il me souvient d'une échelette

(1) Il y a peut-être là un jeu de mots dont voici quelle serait l'explication. *Gore* signifiait femme ou fille légère et pis encore; *gorrière* serait un adjectif ou dérivant, et qualifiant *gente :* la *gente gorrière*, comme nous dirions aujourd'hui; *gente* pourrait aussi être pris pour adjectif, gentille, et *gorrière* un autre adjectif pris substantivement. Mais ce n'est pas tout : il pourrait bien y avoir encore une allusion. En effet, on appela *gourgandine* le corset que nous décrit ici notre auteur :

Enfin la gourgandine est un riche corset,
Entr'ouvert par devant, à l'aide d'un lacet.
(BOURSAULT, *les Mots à la mode*, sc. XVe.)

On a proposé pour étymologie à ce mot *gourgandine*, qui aujourd'hui, comme chacun sait, signifie autre chose qu'un corset, précisément le mot *gore* dont il est maintenant synonyme. Nous goûtons peu cette étymologie qui nous semble un peu tirée de loin, — on a cherché plus loin encore, car d'autres le font venir en droite ligne de la Perse, — mais le rapprochement nous a paru bon à présenter.

Dont je lui seay un très-bon gré,
Car c'est de degré en degré
Le chemin, au moins si je puis,
Pour descendre en notre puis,
Et non pas pour lassus monter;
Car tu doibs croire sans doubter
Pour monter en gloire éternelle
Qu'il y faut bien une autre eschelle.

Que les femmes sont donc imprudentes de porter ainsi sur elles une foule d'engins qui ne sont propres qu'à leur faciliter la descente de l'infernal séjour. Mais ce n'est là qu'un des dangers du corset, et un critique du dernier siècle, un prêtre comme Éloy d'Amerval, si je ne me trompe, fait à propos de ce passage du poëme, la judicieuse réflexion que voici : « Il semble que la mode des corps à lacet soit du commencement du seizième siècle, et il est étonnant qu'on la conserve encore, puisqu'elle tue bien plus les femmes qu'elle ne les embellit. » Satan n'a pas aperçu cet avantage, à son point de vue, des corsets, et c'est fâcheux, car nous aurions aimé à savoir ce qu'il en pense.

Du reste, il finit lui-même par s'y perdre au milieu de tous les changements de modes qu'il a vues passer sous ses yeux depuis le commencement des siècles :

.... Vrayment je ne sçauroye,
Et quant en compte je l'auroye
Ce que j'en voy pour le jour d'huy
Dedans deux jours, bien seur en suy,
Ce seroit à recommencer;
Car pour tout vray tu peulx penser
Là, grand dyable d'enfer,
Que leur estat se renouvelle
Et prent une mode nouvelle
D'heure en heure, je te promets
Si n'en viendray à fin jamais,
Toujours y auroit à redire.

Lucifer demande alors à Satan si les maris sont contents de la *pompe* de leurs femmes. Voici sa réponse :

Je te dy qu'ils en sont encorre
Dix fois plus contens que leurs femmes;
Ils se tiendroient pour infâmes

S'ils ne les veoyent polyes,
Gentes, mignones et jolyes :
C'est tout leur désir et leur bien.
Les plusieurs dont je me ry bien,
Que je ne veuil pas corriger,
Sont huy contens de manger
Leur beau pain tout sec et boire eau,
Et porter robes de bureau
Ou d'autre drap meschant et mesgre,
Voire fourrées de vinaigre,
Tu m'entens bien, robes volantes,
Pour faire leurs femmes fringantes;
Ils ont leur plaisance remise
Du tout au vent de la chemise.
Si leur faut obéir à elles.
Tout cela que mes demoyselles
Vouldront avoir, ilz leur donront,
Ou point finer ilz n'en pourront.
Plus voyent qu'ils sont bien vestues
Plus sont cretés comme laitues.
Je ne te dis pas tout pourtant....

En voilà certes bien assez! Qu'en dites-vous ô maris du dix-neuvième siècle, est-il si noble race qui ne le cède à la grande et pérenne famille des Dandins? Le critique que nous avons cité plus haut a la bonhomie d'ajouter comme conclusion : « Qu'il y a peu aujourd'hui de cette ancienne race de maris aussi bons et aussi complaisants! Ce n'est pas qu'aujourd'hui, comme alors, ils n'obéissent à leurs femmes; c'est.... mais ne faisons pas comme Satan, ne révélons pas ce que nous voyons, afin que nos descendants ne fassent pas de comparaison de leur siècle avec le nôtre. »

E. Dramard.

LA

LOTERIE DE Mlle LA THORILLIÈRE

On sait que Louis XIV, qui autorisa les loteries officielles, poursuivit avec persistance les loteries privées, dans lesquelles s'engloutit, à toutes les époques, la fortune du noble et du vilain, du pauvre et du riche. Les ordonnances qu'il rendit à ce sujet sont nombreuses. Les loteries ne s'en faisaient pas moins et s'affichaient audacieusement, peut-être même à côté des ordonnances. Notre ami M. Émile Campardon a retrouvé, aux Archives nationales, deux de ces affiches, qui concernent en même temps des gens de théâtre, avec la pièce de procédure qui y est relative. Nous devons à son obligeance de pouvoir les reproduire.

Mlle (pour madame) La Thorillière était Catherine Biancolelli, deuxième fille du célèbre Dominique et femme de La Thorillière II, un des plus grands comiques de la Comédie-Française. Elle était née le 26 octobre 1665. Elle débuta elle-même, le 11 novembre 1683, à la Comédie-Italienne, où s'était illustré son père, et y tint l'emploi de *Colombine*. Lors de la suppression de ce théâtre, en 1697, elle refusa de passer à la scène de la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, on ignore pourquoi. C'était une comédienne parfaite. Elle était, disent les frères Parfaict, « un peu brune de peau, mais d'une figure aimable au théâtre; la physionomie fine, le geste aisé et naturel, et la voix extrêmement gracieuse. » Elle mourut le 21 février 1716. On ne possède aucun détail sur ses mœurs. Ceux qui voudront tirer quelque induction morale du fait de tenir une loterie au dix-septième siècle, en sont libres. Au verso d'une des affiches en question, nous trouvons le quatrain qui suit, d'une écriture du temps :

Belle Et Charmante Thorilliere
pour Rendre mon Bonheur Parfait
Donne moy pour Lot ton œillet
ou si tu veux ta Boutonniere.

Outre les liens de parenté qui l'unissaient aux Biancolelli, aux La Thorillière, aux Dancourt, à La Roque, à Baron, etc., elle descendait, paraît-il, de Fernand Cortez par sa mère.

Mlle Dancourt était la femme du Comédien-Français — auteur dramatique et sœur de La Thorillière, par conséquent belle-sœur de la précédente. Elle était filleule de Molière et de Mlle Duparc. Thérèse-Marie-Anne de La Thorillière était née le 15 juillet 1663, au Palais-Royal même. Elle avait, elle, une réputation de galanterie bien établie. Tout d'abord, elle se fit enlever par Dancourt, qu'elle épousa, à la vérité. Mais, à ce qu'on rapporte, elle commit souvent des légèretés analogues à la première, sans pouvoir, bien entendu, les réparer de même. Elle était à la Comédie-Française depuis Pâques 1685, y resta jusqu'à la clôture de 1720 et mourut le 11 mai 1725. Elle était fort belle et avait du talent. Elle eut des filles qui héritèrent de sa beauté et de son goût pour les aventures.

JULES BONNASSIES.

L'an 1690, le mercredi 22e jour de novembre, deux heures de relevée, est venu, par devers nous César Vincent Lefrançois etc., en notre hôtel sis rue Beaurepaire, Pierre Lenoir de La Thorilliere, comédien du roi, demeurant rue Montorgueil, à l'hôtel d'Auch : lequel, pour satisfaire aux déclarations du roi (1) et reglemens de police et faire cesser la loterie encommencée par la demoiselle sa femme, nous a apporté et mis ès mains un registre couvert de parchemin long et étroit, etc.; lequel registre de loterie avons à l'instant rendu et mis ès mains dudit sieur de La Thorilliere à l'effet de rendre l'argent à un chacun de ceux qui ont mis à ladite loterie encommencée. De ce que dessus avons dressé procès-verbal.

Signé : LEFRANCOIS ; DE LA THORILLIERE.

(*Liasse* 3810. *Commre Lefrançois.*)

(1) La dernière était du 14 mars 1687.

LOTTERIE

MEMOIRE DES BIJOUX

et autres Piéces qui sont à la Lotterie de Mad.lle la Thorilliere.

PRemierement, plusieurs Montres d'or, garnies de diamans, avec leur chaine d'or.

Plus une grande écuelle couverte, de vermeil.

Plus une tasse de vermeil, et un étuy garni d'une cueilliere, fourchette et couteau, aussi de vermeil.

Plusieurs boëtes à portrait, garnies de brillans et de diamans.

Plus un bassin et une éguiere d'argent, une boucle de diamans pour le chapeau, et deux autres pour les oreilles.

Plusieurs Agraffes de diamans, une Busquiere de diamans tres belle, et deux boucles de ceinture de diamans.

Plusieurs rubis des plus beaux, plusieurs poinçons pour la teste, plusieurs jons fort jolis.

Plus une toilette tres fine, d'une demie aune de haut.

Plus un des plus beaux peignoirs de point d'Angleterre, tout entier avec son collet.

Plus une garniture de point de France, des plus fines et des plus à la mode.

Plus une autre garniture de point d'Espagne, aussi belle que l'autre.

Plus une écritoire d'argent.

Plus un étuy garni de cueillere, fourchette et couteau d'or.

Plus une boëte d'or.

LES BILLETS NE VALENT QUE DIX SOLS.

Ceux qui voudront prendre des numero, n'auront qu'à venir à l'Hostel d'Ausch, ruë Montorgueil chez Mademoiselle la Thorilliere, ou à l'Hostel de Bourgogne. Mademoiselle Dancourt en donnera aussi à la Comedie Françoise.

La Lotterie se tirera à l'Hostel de Soissons, chez les Princesses.

LOTTERIE
A L'HOSTEL DE SOISSONS.

ELLE sera composée de Vaisselle d'argent, de Vermeil doré; Montres à boëtes d'or, Pierreries, Colliers de Perles et autres Bijoux d'or. Le gros Lot sera de valleur de deux mille livres, il y aura grand nombre de Billets noirs, et chaque Billet sera de dix sols, l'on n'en recevra pas moins de six. Ladite Lotterie sera ouverte tous les jours, à la reserve des Festes et Dimanches, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Il faudra monter dans le petit Escalier de la grande Cour dudit Hostel de Soissons, proche les remises de Carosses.

Pareilles Affiches seront sur la Porte de la Chambre.

DEUX RESSUSCITÉS BORDELAIS.

Œuvres de Jean Rus, poëte de la première moitié du seizième siècle, publiées d'après un exemplaire unique, par Philippe Tamizey de Larroque. — Poésies françaises, latines et grecques de Martin Despois, avec une introduction et des notes, par Reinhold Dezeimeris. *Bordeaux*, *Gounouilhou*, 1875; 2 volumes in-8.

On peut dire que de nos jours les chercheurs sont heureux, car en fouillant les champs du passé ils rencontrent fréquemment non-seulement de riches vestiges des hommes dont la gloire est encore resplendissante, mais ils trouvent aussi des débris pré-

cieux d'hommes éminents dont le souvenir était prêt à s'éteindre et dont un souffle intelligent peut raviver les cendres et rallumer la flamme.

Au seizième siècle, dans cette heureuse et féconde terre de Gascogne, les rangs des érudits et des poëtes étaient si pressés et si serrés que beaucoup d'hommes de mérite, et qui brilleraient aujourd'hui d'un très-vif éclat, ont dû s'amoindrir et disparaître à côté de gloires plus resplendissantes, de même que les étoiles de seconde grandeur s'effacent à côté de l'étincelant rayonnement d'une planète. Les deux ouvrages que nous annonçons justifient surabondamment cette réflexion.

M. Tamizey de Larroque, dont les lecteurs du *Bulletin* connaissent l'inépuisable érudition et l'infatigable ardeur, a trouvé un exemplaire unique des œuvres imprimées d'un Bordelais, dont aucun biographe n'a parlé. Jean Rus vivait au commencement du seizième siècle; élève, ami et émule de Clément Marot, de Melin de Saint-Gelays, etc., ses vers, couronnés par les mainteneurs des Jeux Floraux, en 1540 et en 1542, ont été jugés dignes, en 1875, d'occuper une place importante dans notre histoire littéraire par des érudits tels que MM. Desbarreaux-Bernard, Reinhold Dezeimeris, Léonce Couture et Tamizey de Larroque. Le monde lettré peut aujourd'hui, grâce aux savantes recherches de M. Tamizey de Larroque, apprécier en connaissance de cause l'élégance et l'habileté de la forme des poésies de Jean Rus; et ce n'est pas un régal à dédaigner que la lecture d'un vrai poëte, même quand il n'est pas du premier ordre. Cependant jusqu'ici les biographies et les histoires littéraires n'avaient pas parlé de Jean Rus et semblaient avoir pris trop au pied de la lettre ces vers du poëte :

O Apollo ! ô Muses ! ô Pallas !
Voilà votre art, mesure, rhythme et muse :
Je vous rends tout : il n'est plus temps, hélas !
Il n'est plus temps qu'à cela je m'amuse.

Le second ressuscité est un autre Bordelais, né, lui aussi, pendant le seizième siècle, mais qui n'écrivit que dans le commencement du dix-septième siècle. Le nom de Martin Despois était encore plus inconnu que celui de Jean Rus, car l'imprimerie n'avait publié de ses vers que quelques épigrammes placées en tête des

œuvres de deux ou trois amis du poëte; l'ensemble de ses poésies était resté complétement inédit. Heureusement, pour l'honneur des lettres et pour la gloire de Martin Despois, le manuscrit autographe de ses œuvres inédites est parvenu jusqu'aux mains d'un homme d'un goût exquis et d'une érudition aussi profonde que variée. M. Reinhold Dezeimeris s'est bien gardé de reproduire l'œuvre tout entière de ce nouveau ressuscité. « Sa récolte n'ayant « pas été serrée à l'heure propice, a passé fleur sur pied, et il « faut se garder aujourd'hui de recueillir un regain tardif. Des- « pois d'ailleurs n'aura pas tant à perdre à ce triage; et si, pour « l'en convaincre lui-même, il était besoin de faire une de ces al- « lusions à l'antiquité auxquelles il se plaisait si fort, nous lui « ferions dire par Hésiode, que les mal-avisés seuls ignorent « combien la moitié est préférable au tout. »

Quoi qu'il en soit de cet axiome antique les savants commentaires dont sont accompagnés ces vers du dix-septième siècle, en révèlent l'éclat, en augmentent le charme et constituent à eux seuls un travail d'érudition si élégant et si aimable que tous les hommes de goût l'apprécieront presque autant que les vers français, latins ou grecs de Martin Despois. Heureuse cité de Bordeaux qui pendant le seizième siècle a produit des prosateurs et des poëtes comme Montaigne, La Boétie, Charron, Ferron, Pierre de Brach, Jean Rus, Martin Despois, et qui, en plein dix-neuvième siècle, produit encore des commentateurs aussi érudits que ceux de la Renaissance.

Que nos lecteurs ne s'imaginent pas qu'en parlant ainsi j'exagère le mérite de l'éditeur des vers de Despois; quand un commentateur de vers grecs, latins et français, cite à l'appui de ses observations : Antiphane, Aristophane, Carnéades, Hermogènes, Théognis, Théophylacte, Boissonade, Bosscha, Brœkhuisen, Brunck, Buchanan, Burmann, Érasme, Douza, Garasse, Grotius, Peerlkamp, Ruddimann, Sannazar, Scaliger, Trichet, Vinet et cent autres, ne puis-je pas dire que si Bordeaux produit des ouvrages comme celui-là, ses bibliophiles du dix-neuvième siècle n'ont rien à envier à ses lettrés du seizième siècle, et que la moderne Académie de Bordeaux peut rivaliser de mérite avec l'ancienne université de Guyenne?

JULES DELPIT.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE.

Bibliothèque de M. Derôme; première vacation. — La Confrérie des célibataires de Riga et son *Livre d'or*. — Un exemplaire de la lettre d'Amerigo Vespucci. — Edgar Quinet et Amédée Achard.

M. Derôme (rien des célèbres relieurs de ce nom) est bibliothécaire à la Sorbonne, et auteur d'articles justement remarqués dans la *Revue de France* et le *Journal de Paris*. Littérateur instruit, nerveux et caustique, il se distingue par une qualité qui devient de plus en plus rare de nos jours dans le monde littéraire et politique, l'individualité. C'est un écrivain *à poigne*, toujours prêt à s'escrimer d'estoc et de taille pour la bonne cause. Après le plaisir de mettre la main sur un livre curieux, il n'en connaît pas de plus vif que de frapper à tour de bras sur les radicaux et les libres penseurs, et plus d'un a gardé de ses marques. Il est, de plus, bibliophile et bibliomane dans ces moments qu'on nomme perdus, sans doute par antiphrase, car ce sont parfois les mieux employés.

La bibliothèque particulière qu'il travaille à former depuis quinze ans, est déjà riche en incunables, en éditions originales de nos grands écrivains, et en autres livres remarquables par leur mérite intrinsèque et leur extrême rareté, ou ayant appartenu à des personnages célèbres. Nous avons pensé qu'un aperçu des principaux articles de cette collection peu connue serait une bonne fortune pour les lecteurs du *Bulletin*, et notre confrère s'y est prêté avec une bonne grâce dont nous le remercions pour eux et pour nous. Afin d'éviter la monotonie, nous nous y reprendrons à plusieurs fois pour faire ce dépouillement sommaire, et nous procéderons, comme les libraires dans les ventes, par vacations, en mettant chaque fois sous les yeux des lecteurs du *Bulletin* un choix d'articles empruntés aux genres les plus divers.

Le premier qui nous est tombé sous la main est un in-4° gothique, parfaitement conservé, de la fin du quinzième siècle, imprimé par

Guillaume Bouisson. On ne connaît de Guillaume Bouisson que ce livre, lequel est lui-même très-rare. Aussi, la marque qui figure au frontispice est du très-petit nombre de celles qui ont échappé aux investigations de M. Ambroise-Firmin Didot. Ce volume contient les *Offices* et une grande partie des œuvres philosophiques de Cicéron.

Parmi les éditions originales de Fénelon, nous avons remarqué celles de l'*Éducation des filles* et des *Maximes des saints;* parmi celles de Bossuet, une édition de 1682, non décrite jusqu'ici, du *Discours sur l'unité de l'Église, petit in-12, chez Fréd. Léonard, impr. du Roy et du clergé de France.*

M. Derôme nous a montré avec un juste orgueil un exemplaire de l'édition qu'on pourrait nommer archi-originale des dix-huit *Lettres provinciales*, avec pagination séparée pour chacune ; petit in-4° s. l. n. d., relié en maroquin *janséniste* (c'était le cas ou jamais). Il possède aussi une édition des *Pensées* qui a échappé à Brunet, et dont on ne connaît que trois exemplaires. Cette édition, de 1670, pet. in-12, *Paris, G. Desprez, rue S. Jacques, à S. Prosper*, contient 365 pages, plus 52 de préface, l'approbation de Nos Seigneurs les prélats, et la table des matières. L'exemplaire Derôme offre une particularité qui lui donnera plus tard une valeur plus grande encore, celle d'avoir appartenu à M. L. Veuillot, dont il porte la signature et plusieurs notes autographes.

Voici maintenant deux opuscules rarissimes d'un genre tout autre, qui ont occasionné de graves désagréments à leur auteur. Giordano Bruno était un *penseur*, comme on dit aujourd'hui. *Il lui en a cui*, pour avoir voulu faire prématurément de la propagande matérialiste en Italie.

Le premier de ces opuscules est intitulé : *Jordanus Brunus Nolanus, de Progressu et Lampade venatoria Logicorum*, in-18 s. l., 1587, 79 ff., chiffrés, plus 36 au commencement, et un *errata*.

Le deuxième : *De specierum servitio, et Lampade combinatoria Raymondi Lullii, doctoris Heremitæ omniscii, prope modumque divini. Pragæ, G. Nigrinus*, 1588, avec dédicace au chancelier de l'Académie de Wittemberg, G. Mylius, célèbre dans les fastes de la Réforme. Il y aurait un curieux article à faire sur ce Bruno, l'un des précurseurs de Hobbes. Si pernicieuse que fût sa doctrine, le bûcher était de trop. « Un nerf de bœuf aurait pu suffire, » comme a dit M. Veuillot à propos d'une mésaventure de pen-

seur moins complète, mais encore assez désagréable, celle d'Abélard.

Deux ouvrages de théologie polémique de du Plessis-Mornay, « le pape des huguenots », en très-beaux exemplaires dans leur première reliure *vélin*, appartiennent également à la catégorie des livres prohibés. Le premier est intitulé : *De l'institution, usage et doctrine du Saint-Sacrement de l'eucharistie en l'Église ancienne; ensemble, comment et par quels degrez la messe s'est introduite en sa place;* le tout en quatre livres, par messire Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marli, conseiller du Roy en son conseil d'Estat, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur de sa ville et château de Saumeur (*sic*), surintendant de sa maison et couronne de Navarre. Dernière édition, reveûe par l'autheur. *A la Rochelle*, 1599, in-8 de 779 ff., plus 26 non chiffrés. Malgré cette kyrielle de titres, l'ouvrage, compris dans l'index *librorum prohibitorum*, fut ensuite condamné par arrêt du Parlement, de même que le suivant, plus rare encore :

Mystère d'iniquité, c'est-à-dire l'histoire de la Papauté, par quel progrez elle est montée, et quelles opositions les gens de bien lui ont faictes de temps en temps, où sont aussi défendus les droicts des Empereurs, Rois et Princes chrétiens contre les assertions des cardinaux Bellarmin et Baronius (1612, s. l. n. d., 663 pp. et 8 feuillets non chiffrés). L'une des dernières phrases de ce pamphlet est bonne à noter : « Pouvons-nous pas désormais dire avec le Prophète : nous avons médeciné Babylon (*sic*) et elle n'est point guarie ; laissés la là, *et nous en allons chacun en son païs*. » C'est là justement qu'est le mal organique, le vice du protestantisme ; l'autorité centrale étant méconnue, la tradition brisée, chacun, comme dit du Plessis, *s'en va en son païs*, se fait son église ou sa chapelle à part, taillant et rognant dans le dogme, au gré de sa fantaisie et des circonstances. Aujourd'hui, ces scissions, conséquence logique, inévitable, de la doctrine fondamentale du libre examen, sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Saluons encore en passant deux livres du seizième siècle : un superbe exemplaire, dans sa première reliure, en vélin, de l'*Anatomie de la messe* de P. Dumoulin, pamphlet des plus rares (*Sedan*, J. Jannon) ; et un volume en maroquin citron, aux premières armes de de Thou, *Alfragani astronomorum peritissimi compendium*, Parisiis, Chr. Wechel, 1546, petit in-8 de 109 pages.

Parmi les volumes ayant également appartenu à des personnages célèbres, nous avons rencontré aussi :

1° Le Rabelais *à la Sphère* de 1659-1669, 2 volumes in-12, maroquin rouge, *aux armes de la duchesse de Bourgogne*. On sait que l'origine elzévirienne de cette édition est contestée ; toutefois, elle présente une singulière analogie de format et de caractères avec le Montaigne de C. Journel en trois volumes (1659), généralement considéré comme authentique.

2° Œuvres diverses du s^r D..., avec le *Traité du sublime*, etc. *Paris, D. Thierry*, 1674, pet. in-12, v. f. Exemplaire de Bussy-Rabutin, avec sa signature.

3° *Valérie*, ou lettres de G. de Linar à Ernest de G.... Londres, Deconchy, 95, new. Bonds street..., 2 vol. in-18, demi-reliure, portant au dos le chiffre de la duchesse d'Orléans (Marie-Amélie). C'est l'édition originale anonyme du célèbre roman de Mme de Krudener. L'extrême simplicité de la reliure indique assez que ce livre appartenait à la future reine des Français pendant les premières années de son mariage, avant qu'elle eût quitté la Sicile.

Plus d'un amateur enviera à M. Derôme la possession de cet exemplaire de *Valérie*, souvenir d'une princesse, dont le nom seul rappelle les plus poignantes infortunes et la plus haute vertu.

Nous terminerons cette première vacation par un livre rarissime et curieux à plus d'un titre, bien que d'une date assez récente :

Le Vicaire des Ardennes, par Horace Saint-Aubin, bachelier ès lettres, auteur du *Centenaire* — *Annette* ou *le Criminel*, suite du *Vicaire des Ardennes*. *Paris, Pollet*, 1822, in-12, en tout 8 volumes, reliés en 4 tomes.

On sait que ce nom d'Horace Saint-Aubin était le pseudonyme d'Honoré de Balzac. *Le Vicaire des Ardennes* fut le second et malencontreux essai littéraire du futur auteur d'*Eugénie Grandet*. Ce roman, qui a pour sujet les amours d'un ecclésiastique avec une de ses *paroissiennes* (*sic*), fut condamné et brûlé de la main du bourreau ; c'était lui faire trop d'honneur ! Balzac, assez peu contrarié au fond d'un pareil éclat, s'empressa de donner une suite, contenant un rappel sommaire du premier récit. On lit dans la préface d'*Annette :* « Le lecteur me rendra la justice de croire que je n'ai été guidé que par le désir de lui offrir un ouvrage aussi intéressant qu'un jeune bachelier peut le faire.... Comme il

n'est pas facile de lire un roman saisi et anéanti, j'ai jeté assez de jour sur les personnages tirés du *Vicaire des Ardennes*, pour qu'il n'y ait aucune obscurité, et qu'une personne qui me ferait l'honneur de lire cet ouvrage seul, y trouvât satisfaction. » C'est ainsi qu'écrivait Balzac en 1822; il y a loin de ce style à celui des *Scènes de la vie militaire* (*la Folle de la Bérésina*, *Il Verdugo*, *une Passion dans le désert*), publiées dès 1829 et 1830 dans la *Mode* et dans la *Revue de Paris*. Plus tard, parvenu à l'apogée de son talent, Balzac eut l'idée de faire réimprimer une grande partie de ses premiers essais. En 1840, on vit pendant quelque temps, aux vitres de tous les cabinets de lecture, des affiches de sa composition annonçant une nouvelle édition des « œuvres du plus fécond de nos romanciers, sous le pseudonyme d'Horace Saint-Aubin. » Parmi ces œuvres figure, sous le nom d'*Argow le Pirate*, une réimpression de la suite du *Vicaire* avec de nombreux changements, mais non *le Vicaire des Ardennes* lui-même. C'était un assentiment tacite de l'auteur à l'arrêt prononcé contre ce livre, dont bien peu d'exemplaires ont échappé à la destruction. Sans doute il aurait pu l'exhumer impunément; depuis 1830, on avait laissé passer des attaques autrement vives contre le célibat des prêtres, à commencer par *Notre-Dame de Paris*. Mais les idées de Balzac avaient fort changé sur ce sujet, et d'ailleurs l'ouvrage lui semblait par trop indigne de lui.

Nous arrêtons ici, pour cette fois, nos investigations dans cette bibliothèque, en lui disant non pas adieu, mais au revoir!

Un renseignement peu connu, emprunté à l'*Illustrirte Zeitung* de Stuttgart, nous paraît également de nature à intéresser les lecteurs du *Bulletin*.

Un des monuments les plus curieux de Riga, ville rarement visitée par des touristes français, est une construction monumentale, dite « maison des *Têtes noires* » ou « têtes de Maures ». Cet édifice, dont la façade semble appartenir au style gothique, a été reconstruit en grande partie dans les premières années du dix-septième siècle. Il sert aux assemblées et aux agapes des commerçants et armateurs *célibataires* des provinces russo-allemandes de la Baltique (Livonie, Esthonie et Courlande), qui forment une association ou confrérie jadis placée sous le vocable de saint *Maurice*. Telle est, dit-on, l'origine de la tête de *Maure* qui figure dans l'écusson de cette confrérie; étymologie que n'au-

torise nullement la légende de l'illustre chef de la légion thébéenne, et qui nous paraît reposer uniquement sur une équivoque puérile. Quoi qu'il en soit, l'origine de cette association, qui s'est maintenue malgré le triomphe du protestantisme, remonte au commencement du treizième siècle. Aux termes des statuts, tout confrère qui se marie est exclus *ipso facto* et perd le bénéfice de ses cotisations, tandis que ceux qui demeurent réfractaires à l'hymen sont secourus sur la caisse commune, si leurs affaires viennent à se déranger. On devine que ce pacte sert d'occasion ou de prétexte à de nombreux banquets, dans lesquels les préceptes de la sobriété sont assez négligemment observés.

La salle affectée à ces banquets est ornée de portraits de membres et de protecteurs de l'association, tous peints d'après nature. Deux de ces portraits ont une valeur historique : l'un représente Gustave-Adolphe à cheval, l'autre Catherine II en costume masculin. La Société possède aussi une fort belle collection d'ancienne argenterie; deux hanaps en argent ciselé, l'un du seizième siècle, l'autre du dix-septième, ont surtout une haute valeur artistique.

Mais la pièce de ce musée de célibataires la plus curieuse peut-être, et assurément la plus intéressante pour les bibliophiles et les amateurs d'autographes, est le *Livre d'or* de la Société. Ce livre, richement relié, et fixé à la muraille par une chaîne, contient une nombreuse collection de lettres autographes d'encouragement et de félicitations, adressées depuis l'origine par des rois, princes et autres personnages considérables à ces champions du célibat. Plusieurs de ces autographes sont, dit-on, très-spirituels et plus que facétieux. Il y aurait là sûrement des découvertes curieuses à faire, si la Société permettait de prendre copie de son Livre d'or.

On peut voir encore dans la « maison des Têtes noires » plusieurs reliques historiques dont le concierge atteste l'authenticité, notamment une cotte de mailles fort rouillée qui aurait appartenu à Winno de Rohrbach, fondateur de l'association; une paire de bottes oubliée par Charles XII à Pultawa, une pantoufle de Catherine II, etc. La Sémiramis du Nord, dont le ménage avait été, comme on sait, fort accidenté, semble avoir pris un vif intérêt à cette réunion de célibataires.

Nous trouvons dans un catalogue de M. Dura, libraire napolitain, une plaquette rarissime, monument de l'un des plus mémo-

rables exemples de l'ingratitude humaine. C'est un exemplaire de la fameuse lettre d'Améric Vespuce, qui fut le premier fondement de son usurpation, en faisant donner au nouveau monde découvert par Colomb le nom d'Amérique. « Christophe Colomb ne reçut en récompense de ses héroïques travaux que des calomnies, des fers, des outrages, la misère et l'oubli. La cour d'Espagne, après avoir diffamé l'homme à qui elle devait sa splendeur, fit le silence sur sa tombe et s'efforça d'abolir sa mémoire. Cette machination parvint, en effet, à tromper l'opinion sur le véritable auteur de la découverte. On attribua au Florentin Amerigo Vespucci l'œuvre de Colomb; et malheureusement la France, sans le vouloir, y contribua la première. » Ainsi s'exprime dans un récent ouvrage, couronnement de ses importants travaux sur Christophe Colomb, un savant écrivain catholique, infatigable champion de ce grand homme, M. Roselly de Lorgues. (*L'ambassadeur de Dieu et le pape Pie IX*, Paris, E. Plon.) Aujourd'hui, grâce à Dieu, l'opinion publique est fixée sur ce point historique. Elle a fait la part de l'homme de génie et celle de l'adroit et heureux aventurier; la lettre d'Amerigo Vespucci ne saurait plus tromper personne. Les rarissimes exemplaires de cette lettre qui subsistent encore ne sont plus qu'un curieux souvenir de la supercherie la plus inique, la plus triomphante qu'on ait vue jamais.

Cet opuscule, publié à Lisbonne en 1504, est daté du 4 *septembre*, un jour prédestiné aux escamotages audacieux. Il est intitulé : *Lettera di Amerigo Vespucci delle isole nuovamente trovate in quattro suoi viaggi*, et se compose de seize feuillets in-4°, avec cinq gravures sur bois. La description du texte et des gravures de l'exemplaire Dura concorde exactement avec celle de l'exemplaire Grenville donnée par Brunet. La figure la plus remarquable est celle du frontispice, représentant des navires avec un roi assis à droite, et, à gauche, des femmes caraïbes dans le costume le plus primitif, avec des cheveux aussi longs que ceux qu'on porte de nos jours, mais qui du moins sont bien à elles! Cet exemplaire Dura, coté 2000 fr., est, nous dit-on, parfaitement conservé, sans mouillures ni raccommodages, et avec de nombreux témoins; on ne parle pas de la reliure. Si cette description est exacte, les amateurs ne feront pas défaut. L'exemplaire Audenet (1841), bien relié il est vrai, a été vendu 1800 fr., à une époque où les curiosités de ce genre étaient encore abordables.

La fin de l'hiver de 1875 laissera dans bien des familles de longs souvenirs de deuil! Parmi les dernières victimes de cette saison meurtrière, on aura sans doute remarqué Edgar Quinet et Amédée Achard. Peu d'hommes de lettres ont débuté avec plus d'éclat dans ce siècle, et fini dans une obscurité plus humiliante que l'auteur d'*Ahasvérus*. Dans cette œuvre, en prose poétique, la légende du Juif errant apparaissait comme le symbole de l'évolution humanitaire. Quelques belles pages, surtout le tableau synthétique de la décadence de l'Orient et celui du jugement dernier, firent le succès de cet ouvrage. On y admirait aussi de confiance et pour se donner un air profond, bien des passages que l'auteur lui-même aurait été fort embarrassé d'expliquer. A cette époque, Quinet professait pour Napoléon Ier un véritable culte qu'il ne tarda pas à abjurer, ne trouvant nulle part de feu assez ardent pour anéantir ce qu'il avait adoré. Beaucoup de gens pensèrent que l'insuccès de son poëme sur *Napoléon*, publié peu de temps après *Ahasvérus*, avait bien été pour quelque chose dans cette palinodie. Quinet et Michelet étaient liés d'une amitié qui leur a été funeste à tous deux. Pareils à ces aveugles dont parle l'Écriture, qui se servent mutuellement de conducteurs, ils ont roulé sur la même pente et trébuché finalement dans la même fosse; — celle de l'enterrement civil. Quinet, poëte fourvoyé dans la politique et le panthéisme, subissait déjà ce premier châtiment, de survivre à sa réputation. Qui se souvient aujourd'hui de la plupart de ses écrits, dont on trouvera l'inventaire nécrologique dans la *Table générale*, récemment publiée, de la *Revue des Deux-Mondes*, et de ses deux volumes ultra-nébuleux sur *Merlin l'Enchanteur*, et de son *Histoire de la campagne de* 1815, pamphlet bien inférieur à celui de Charras! On a même perdu la mémoire d'ouvrages moins indignes de ses débuts; comme ses *Vacances en Espagne* (1844), où se trouvent quelques pages véritablement belles sur l'Escurial, les champs de bataille d'Ocaña et de Baylen. Le drame des *Esclaves* (1856), tableau énergique et vrai de la révolte de Spartacus, fut à peine remarqué; c'est peut-être ce qu'il a fait de mieux.

La carrière d'Amédée Achard présente un contraste complet avec celle de l'hiéroglyphique auteur d'*Ahasvérus*. Moins heureusement doué peut-être, il a su se faire davantage honneur de son talent. Il a eu surtout le bon esprit de ne se poser ni en réforma-

teur, ni en précurseur, se contentant d'être un aimable et ingénieux romancier. Toutefois, il ne craignit jamais d'affirmer à l'occasion ses opinions modérées, notamment dans un volume intitulé *Sous la tente*, souvenirs des événements de 1870, où il flagella rudement, l'un des premiers, les hommes du 4 septembre. Il faut encore le louer de n'avoir jamais cherché le succès dans les témérités du sensualisme. Parmi ses œuvres les mieux réussies on peut citer *Nelly*, son début dans la *Revue des Deux-Mondes*, *Maurice de Treuil*, *les Trois Grâces* et *l'Ombre de Ludovic*, son chef-d'œuvre. C'est l'histoire fantastique d'un mort si vivement regretté qu'il obtient de revivre pour la consolation de ceux dont les gémissements troublaient son repos. Il ne tarde pas à reconnaître que partout sa place est déjà prise, que son retour imprévu est un embarras et un remords pour ceux qui l'avaient le plus sincèrement pleuré. Pleinement édifié sur la durée des affections terrestres, il se hâte de regagner l'autre monde où il ne gênera personne !

Achard était déjà plus que sexagénaire, mais on ne s'en serait jamais douté à le voir, ni à le lire. Son dernier ouvrage, *la Toison d'Or*, était un heureux essai dans un genre tout nouveau pour lui ; un vrai roman de cape et d'épée, comparable aux meilleurs de Dumas père pour la verve et la multiplicité des péripéties. Cet écrivain de talent, qui fut aussi un homme de bien, ne laisse que d'honorables souvenirs.

P. S. Nous comptions donner, dans notre prochaine causerie, une place importante au projet, actuellement à l'ordre du jour, d'une Société pour la publication des manuscrits encore inédits de notre vieille littérature nationale. Toute réflexion faite, nous pensons que les lecteurs du *Bulletin* nous sauront gré de dire, dès aujourd'hui, quelque chose de ce projet si intéressant pour eux, sauf à y revenir plus longuement une autre fois.

Nous avons sous les yeux le programme de cette entreprise en voie de formation, sous le titre de *Société des anciens textes français*. Œuvre d'une main savante et exercée, ce programme fait bien ressortir toutes les considérations qui militent en faveur de l'entreprise. Il est temps d'abord, et plus que temps, de soustraire ces monuments, enfouis dans les archives et dans les bibliothèques, aux chances de destruction, plus nombreuses encore et plus me-

naçantes pour les manuscrits que pour les livres. Ensuite, il y a tout avantage à ce que ces textes français et provençaux, précieux pour l'histoire de la langue, de la littérature de la nation, soient édités en France, par les soins et sous le contrôle d'un groupe d'hommes compétents. On ne saurait abandonner plus longtemps aux hasards meurtriers des révolutions, à l'activité du temps, aux témérités de l'initiative individuelle, les reliques de notre littérature du moyen âge, source commune de toutes les littératures de l'Europe moderne.

C'est une véritable corporation de bénédictins laïques qu'on aspire à former pour mener à bien cette œuvre nationale. La dénomination de *Société des anciens textes* ne nous satisfait pas pleinement. Nous préférerions voir cette association suivre l'exemple d'une célèbre Société anglaise constituée naguère dans un but analogue, *Camden Society*, qui a déjà publié une cinquantaine d'ouvrages importants et magnifiquement imprimés. Nous croyons que la Société française affirmerait son but d'une façon plus caractéristique, en se plaçant sous le vocable de l'un des savants illustres qui, dans les deux derniers siècles, n'ont pas craint d'aborder les premiers l'étude des manuscrits du moyen âge. Entre Bouquet, Mabillon, Calmet, d'Achery, du Cange, Sainte-Palaye, on n'aurait que l'embarras du choix. Nous omettons à dessein de Thou, déjà accaparé comme parrain par la *Société des Bibliophiles*, Lebeuf et Rutebeuf, noms trop peu euphoniques, et celui de Pasquier, qui prêterait aux allusions politiques. Nous pencherions pour Sainte-Palaye, l'auteur de cet étonnant *Glossaire*, en 61 vol. in-4°, si souvent consulté à la Bibliothèque nationale, et que l'on songe, dit-on, à réimprimer.

La composition du bureau provisoire de la Société est excellente. M. Paulin Paris en est le président, M. N. de Wailly, le vice-président, M. de Rothschild, trésorier, ce qui nous paraît du plus heureux augure pour l'avenir financier de l'entreprise. Parmi les adhérents déjà inscrits figurent MM. Léopold Delisle, A. F. Didot, Léon Gautier, Guessard, J. de Laborde, de Montaiglon, Gaston Paris, Petit de Gulleville, J. Pichon, de Rozière, etc.

Les publications (chansons de geste, romans, mystères et contes, chansons) seront in-8°. Il y aura, bien entendu, des exemplaires en grand papier. Enfin, nous pouvons compter que ces publications joindront à leurs autres mérites celui de l'élégance et de la

correction typographiques, car l'éditeur de la Société sera M. A. F. Didot. Nous reviendrons prochainement sur cette Société, dès qu'elle sera définitivement constituée.

B. E.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— M. Bachelin-Deflorenne vient de perdre contre M. le comte de Jonage un curieux procès qui intéresse tous les bibliophiles.

M. de Jonage avait vendu à M. Bachelin, libraire, sur les instances de celui-ci, un Horace, édition d'Alde, portant la date de 1509, dans une reliure en maroquin rouge portant la devise et le nom de Grolier. La cession, faite sur l'envoi d'une fiche contenant la désignation du livre, fut conclue au prix de 2200 francs.

Mais quand M. Bachelin-Deflorenne fut en possession du volume il déclara que son commettant refusait de l'accepter, attendu que si ce livre était bien édité par *Alde* l'*Ancien*, il n'était pas dans une reliure dite de Grolier faite exprès pour lui et par conséquent n'avait jamais appartenu au célèbre bibliophile, contrairement à l'inscription mise au verso de la reliure. M. le comte de Jonage persiste, lui, dans sa demande en payement des 2200 fr., soutenant qu'il n'avait rien dissimulé à son acheteur; que la fiche qu'il avait envoyée à Bachelin-Deflorenne ne renfermait que des indications parfaitement exactes, que l'Horace édité par *Alde* en 1509 était dans une reliure avec la devise de Grolier, et qu'en somme, il n'avait entendu garantir que l'origine de l'édition et l'authenticité de la reliure.

Vainement M. Bachelin-Deflorenne a fait plaider que le tribunal ne pouvait admettre qu'il eût acheté pour le prix de 2200 fr. un ouvrage *remboîté* et que M. le comte de Jonage avait payé 500 fr. au libraire Gromier, peut-être par erreur de sa part.

Le tribunal a répondu par le jugement suivant:

« Attendu que la vente du livre dont il s'agit a été faite sur « une fiche, rédigée par de Jonage et remise à Bachelin-Deflo-

« renne; que cette fiche contient la désignation du livre vendu et « porte notamment une indication annonçant que c'est un Horace « d'Alde, édité en 1509, qu'il est dans une reliure en maroquin « rouge, etc.; que cette fiche indique encore que sur la couver- « ture, côté du verso, on lit au bas : *Joh. Grolieri et amicorum;*

« Attendu qu'il est acquis aux débats que le livre présenté à « Bachelin-Deflorenne est bien un Horace d'Alde de 1509 ; qu'il « est bien placé dans une reliure portant les mentions indiquées « sur la fiche ayant servi à conclure le marché; que si aujour- « d'hui le défendeur prétend qu'il aurait acheté un livre non « remboîté, ayant appartenu à Grolier et devant lui être livré « dans l'état même, c'est-à-dire avec le texte et reliure primitifs, « il y a lieu de reconnaître que si une erreur a été faite, Bache- « lin-Deflorenne doit se l'imputer à lui-même; qu'en sa qualité « de libraire s'occupant spécialement de livres anciens, il aurait « dû savoir que de l'avis des bibliographes les plus autorisés, la « seule édition d'Horace d'Alde ayant appartenu à Grolier était « datée de 1527 et non de 1509; qu'en l'état la chose offerte « était bien celle promise par le comte de Jonage, et que les ar- « tistes étant d'accord sur le prix, il y a lieu de décider que la « vente est parfaite et qu'en conséquence le défendeur doit être « obligé au payement de la somme de 2200 fr. qui lui est récla- « mée;

« Par ces motifs,

« Le tribunal condamne le défendeur à payer au demandeur « 2200 fr. avec les intérêts, suivant la loi, et aux dépens. »

Nous reviendrons sur cette affaire qui est à la Cour d'appel et qui offre des observations intéressantes sur l'appréciation des curiosités bibliographiques par les gens du monde.

— M. Jean Gay, déjà connu par quelques travaux bibliographiques estimables (*les Chats*, *Bibliographie du jeu des échecs*, *etc.*), vient de faire paraître une *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'Afrique et à l'Arabie* (San Remo, 1875, in-8°), 312 pages et 3693 numéros. De fait, le nombre des ouvrages indiqués est plus considérable, parce que souvent plusieurs sont inscrits sous un même numéro, et il y a des numéros *bis*. Ce répertoire spécial est le fruit de recherches fort laborieuses, et il offre une utilité réelle. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

PHILIPPE DE REMI

SIRE DE BEAUMANOIR

JURISCONSULTE ET POETE NATIONAL DU BEAUVAISIS (1246-1296).

Par Henri BORDIER. *Paris*, *librairie Léon Techener;* un vol. in-8° de 422 pages et 8 planches, dont une chromolithographie. Prix : 12 francs.

L'un des membres les plus autorisés de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour l'étude du moyen âge, M. Natalis de Wailly, a consacré quelques pages dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (XXX, 691) à faire l'analyse et en même temps l'éloge de la première partie de ce volume. Un autre de la même académie, M. Jourdain, a fait de même dans la *Revue des sociétés savantes* (1871, p. 233, etc.). On ne nous taxera donc pas d'exagération si, empruntant les expressions de ces deux savants, nous répétons après eux qu'il faut féliciter la Société académique du département de l'Oise d'avoir eu dans ses mémoires les prémices de cet excellent travail.

Tout le monde connaît Beaumanoir pour ses fameuses coutumes de Beauvaisis qu'il a datées lui-même de l'an 1283. Mais peu des personnes ont entendu parler de deux longs romans en vers intitulés, l'un *la Manekine*, l'autre *Jehan de Dammartin et Blonde d'Oxford*, publiés tous deux en Angleterre, et que le poëte a signés de son nom : Philippe de Remi. Tous ceux qui avaient parlé jusqu'à présent de ces deux grandes compositions avaient regardé leur auteur comme un trouvère anglo-normand. Dans le même manuscrit qui nous les a conservées et qui est unique, se trouvent aussi trois petits morceaux poétiques de Philippe de Beaumanoir. Cependant personne n'avait eu l'éveil et n'avait songé à rapprocher ces deux Philippe. C'est en cherchant où était situé le fief de Beaumanoir, qui relevait du château de

Remi, près de Compiègne, et en consultant les cartulaires de l'abbaye de Saint-Denys qui possédait de nombreuses terres dans ces parages, que M. Henri Bordier a découvert et facilement prouvé que le sire de Beaumanoir, en l'année 1283, s'appelait de son nom de famille Philippe de Remi, et que les deux auteurs sont un seul et même personnage.

L'identité une fois établie, M. Bordier, muni dès lors d'un grand nombre de renseignements nouveaux, a pu écrire une vie de Beaumanoir, faire l'histoire de son fief, dès le moment où il avait été créé en faveur de son grand-père (un des héros de Bovines) par l'abbé de Saint-Denys, produire quarante-deux actes rendus par lui en qualité de bailli, faire connaître sa famille, ses deux femmes, ses proches, ses descendants, ses parents éloignés, et retrouver jusqu'à son habitation qui subsiste encore et qu'il recommande à la sollicitude publique.

Suivent les deux grands poëmes, non pas en entier, car ils contiennent quinze mille vers, mais par extraits qui en donnent environ la moitié, et qui suffisent pour démontrer que ces deux ouvrages, plus intéressants qu'on ne l'imaginait, ne sont pas seulement des romans de mœurs, mais que le second, *Jehan de Dammartin*, est un poëme national beauvaisin. Pour les petites poésies de Beaumanoir, comme elles étaient inédites jusqu'ici, M. Bordier les a publiées en totalité sans en omettre un vers; elles en comprennent deux mille huit cent trente. Et le vieux légiste s'y montre souvent, surtout dans les trois pièces galantes intitulées *Salut d'amour*, un très-agréable versificateur.

Le livre que nous annonçons se termine par un glossaire des mots d'ancien français employés par Beaumanoir, par un appendice consacré soit à divers développements spéciaux, soit à des pièces justificatives, enfin par une table analytique des matières dans laquelle l'auteur a condensé les indications avec assez de soin, pour qu'aux articles *costume* et *toilette*, par exemple, on trouve tous les vêtements que Beaumanoir a décrits.

Le Propriétaire-Gérant : Léon TECHENER.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

1875

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIEE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Ph. Beaune; Prosper Blanchemain; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, biblioth. de Chaumont; E. Castaigne, bibliothéc. à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse; Émile Deschamps; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, de Blois; Jules Janin, de l'Académie française; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; P. Margry; Fr. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles français; Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale, Rouard, biblioth. d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie française; Sainte-Beuve, de l'Académie française; Éd. Tricotel; Vallet de Viriville; Francis Wey, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.

MAI.

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE,
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.
1875.

LIVRAISON DE MAI.

LES AMATEURS D'AUTREFOIS.

XVI. JACQUES-AUGUSTE DE THOU (1553-1617), par le comte Clément de Ris.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ :

LA VIE DE NIVET DIT FANFARON.

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Catalogue raisonné de l'œuvre de Watteau. — Les gravures françaises au dix-huitième siècle. — Histoire de l'Opéra. — Almanach des spectacles. — La Comédie à la cour de Louis XVI. — Bibliographie moliéresque. — Précis de l'Histoire de la bibliothèque du Roi.*

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS : Navigation de Panurge. — Bibliothèque du protestantisme.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

LA SECONDE PUBLICATION-SÉRIE PAR LÉON TECHENER SE COMPOSE DE :

1865. — 32e année, un volume.
1866. — 33e année, —
1867. — 34e année, —
1868. — 35e année, —
1869. — 36e année, —
1870. — 37e année, } un volume.
1871. — 38e année, }
1872. — 39e année, —
1873. — 40e année, —
1874. — 41e année, —
1875. — 42e année (*en souscription*).

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les départements et 16 fr. pour l'étranger.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

Les ouvrages dont il sera envoyé DEUX EXEMPLAIRES seront annoncés d'abord; plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu.

Mise en vente d'une remarquable publication faite par les soins de M. Paulin Paris, aux frais des membres de la Société des bibbliophiles français : LE LIVRE DU VOIR-DIT, poëme du quatorzième siècle, PAR GUILLAUME DE MACHAUT. Un volume grand in-8°, papier vergé. Prix : 15 francs.

LES AMATEURS D'AUTREFOIS

XVI

JACQUES-AUGUSTE DE THOU

(1553-1617)

I

Ce que je disais de Grolier peut s'appliquer à plus juste titre à de Thou : C'est l'amour des livres qui a sauvé son nom de l'oubli. Magistrat distingué, écrivain remarquable, historien d'un rare mérite, homme d'État d'un bon sens exceptionnel et d'une grande portée de jugement, ce qui survit en lui c'est le bibliophile. Qui se souvient qu'il contribua à l'abjuration de Henri IV, qu'il fut un des plus actifs négociateurs de l'Édit de Nantes? Personne. Qui lit l'*Histoire de son temps*, « cette grande et fidèle histoire, » disait Bossuet? Personne encore. Mais demandez au dernier bouquiniste de quel chiffre il marquait ses livres; interrogez-le sur les vicissitudes de sa bibliothèque : il vous répondra sans se tromper d'une lettre ou d'un chiffre. Tourmentez la réputation, courtisez la renommée, évertuez-vous à devenir célèbre : vous perdrez votre temps et la postérité se chargera de vous détromper. Mais consacrez votre fortune et vos loisirs à la satisfaction d'un goût; collectionnez des médailles, des dessins, des estampes, des livres : votre nom a grande chance de ne pas mourir. Sans vouloir faire de paradoxe, je crois que c'est justice. Un collectionneur, pourvu qu'il ait l'instinct élevé, est mû par la religion du passé; il recherche ces épaves du temps que le présent dédaigne. L'avenir acquitte la dette du passé. Je le répète :

c'est justice. Que les gens graves nous raillent; nous leur faisons la nique et la postérité est notre complice.

Je n'ai pas à raconter en détail la vie de de Thou comme magistrat et homme politique; elle se trouve partout. Je me bornerai à donner quelques dates dans leur ordre chronologique, réservant pour la seconde partie ce qui touche à l'amateur de livres.

Jacques-Auguste de Thou, troisième fils de Christophe de Thou et de Jacqueline de Tulleu, naquit à Paris le 9 octobre 1553. Destiné par son père, le grand président, à l'état ecclésiastique, il reçut une éducation en rapport avec les traditions parlementaires et ses futures fonctions. En 1563, il entrait au collége de Bourgogne (1), passait en 1567 au Collége de France, et allait en 1570 à Orléans commencer l'étude du droit qu'il terminait à Bourges et à Valence. De retour à Paris au moment de la Saint-Barthélemy, il s'installait, en 1573, dans le cloître de Notre-Dame, succédant comme chanoine à son oncle Nicolas, nommé évêque de Chartres, qui plus tard devait sacrer Henri IV.

Les neuf années de 1573 à 1582 furent remplies par des voyages. D'abord séjour d'une année en Italie à la suite de l'ambassadeur Paul de Foix. Pendant ce séjour, mai 1574, il rencontra à Venise Henri III fuyant le trône de Pologne. Puis excursion dans les Pays-Bas, 1577, en Tourraine et Bretagne, 1580, en Guienne, où il connut Montaigne, 1581, en Bourgogne, Dauphiné et Auvergne. C'est alors qu'il perdit son père. Prévenu de sa maladie, il hâta son retour et n'arriva à Paris que le lendemain de sa mort, 1er novembre 1582. Conseiller clerc au Parlement dès 1578, il fut nommé maître des requêtes en 1584, et président en survivance de son oncle Augustin, en mars 1586. La mort de ses deux frères en avait fait l'aîné de la famille et l'héritier du nom. Dans ces circonstances, il céda aux instances de sa mère et

(1) Ce collége occupait l'emplacement actuel de l'École de Médecine.

demanda à être relevé de ses vœux. L'autorisation ecclésiastique lui fut accordée le 29 mars 1586. L'année suivante, il épousait Marie de Barbançon, fille de François de Barbançon, seigneur de Cany, dont la famille était alliée à la maison de Guise (1).

On était au plus fort de la Ligue. Royaliste convaincu, de Thou ne marchanda pas ses services à Henri III. A partir de la journée des Barricades jusqu'à la rentrée de Henri IV à Paris, il donna dans les conseils, dans les ambassades, aux armées, des preuves manifestes de loyauté, de fermeté et de jugement. Quand le roi quitta Paris, il le suivit à Chartres et à Blois (1588); devint à Blois le héros d'une scène muette bien curieuse qu'il raconte dans ses *Mémoires* (2), accompagna en Allemagne Gaspard de Schomberg, chargé d'enrôler des mercenaires (mai 1589), et revint en France en 1590, après avoir appris à Venise l'assassinat de Henri III. Il retrouva Henri IV à Châteaudun, et mena auprès de lui cette vie de combats et de négociations terminée par l'entrée à Paris. J'ai dit plus haut qu'il fut un des députés qui négocièrent à Suresnes l'abjuration du roi, d'où dépendait la prise de possession de la capitale (3).

De Thou ne s'endormit pas dans le triomphe. Dès 1595, en faisant enregistrer l'édit de Saint-Germain qui concédait aux protestants le droit de célébrer leur culte, il préludait à

(1) Le père du chanoine Maucroix avait été intendant du frère de Marie de Barbançon Cany. (Voir Tallemant des Réaux : *Historiette de Mad. des Brosses et de Maucroix.*)

(2) « Allant prendre congé du Roi, il l'attendit dans un passage obscur « qui conduisait à son cabinet. Là ce prince lui tint la main *pendant un* « *temps considérable* sans lui parler. Après ce qui arriva à Blois, de Thou « crut que le Roi, *rempli de son projet*, avait eu d'abord envie de le « charger d'instructions plus secrètes ; mais qu'y faisant réflexion pen- « dant ce profond silence, il avait jugé plus sûr de renfermer son se- « cret. »

(3) Il existe à la Bibliothèque nationale, cabinet des manuscrits, plusieurs lettres inédites de de Thou, adressées au duc de Bouillon, qui constituent des mémoires politiques de la plus haute portée sur toutes les questions qui intéressaient alors la France.

la publication de l'édit de Nantes dont il fut un des plus actifs promoteurs.

A partir de 1600, la France, replacée sur ses bases, se calme et se retrouve. De Thou s'éloigne des affaires, uniquement préoccupé des devoirs de président et consacrant ses loisirs à préparer la publication de son *Histoire*. Il y travaillait depuis 1581, ayant joint aux documents laissés par son père une quantité plus considérable encore de pièces manuscrites. La première partie de l'ouvrage parut en deux volumes in-8°, en 1604, chez la veuve de Mamert Patisson, sous le titre *J.-A. Thuani historiarum sui temporis. Pars Prima.*

Ce que l'on admire aujourd'hui dans ce livre, l'impartialité et la liberté de jugement, est précisément ce qui devait blesser et blessa les contemporains encore tout échauffés des luttes de la Ligue. Il ne faut pas dire la vérité trop tôt, surtout en France. En outre, la question religieuse, qui alors comme aujourd'hui était essentiellement politique, fut soulevée à grands cris à propos de je ne sais quelles propositions hasardées. Le livre fut déféré en cour de Rome qui informa; et en 1609, lorsque les trois autres parties eurent paru, un jugement du tribunal des cardinaux le condamna comme hérétique. J'ai une entière confiance dans la pénétration orthodoxe et dans la science canonique des censeurs romains; j'en ai peut-être une moins grande dans leur jugement. Je me demande si cette condamnation servit les intérêts que l'on voulait défendre. Que de Thou eût laissé échapper des opinions téméraires, je m'en rapporte à l'Église pour le croire; mais que ces opinions eussent la portée que la condamnation allait leur donner, je suis convaincu du contraire. Le livre n'était pas dangereux : en le frappant, Rome manquait à ses traditions de prudente réserve et risquait de donner une preuve de l'inanité de ses coups. Adroit ou maladroit, cet arrêt contrista singulièrement de Thou, excellent catholique; et les précautions pour en atténuer les effets remplirent sa vie de 1604 à 1614. La mesure d'ailleurs

ne trouva pas d'indifférents. Il y en avait peu alors. Tout le monde prit fait et cause pour ou contre l'auteur, le jésuite Marchault, le libre penseur Casaubon, les diplomates d'Osat et Duperron, le roi lui-même, qui défendit par lettres patentes une traduction du *Thuani historiarum*, « attendu « qu'on pourrait y commettre de grandes fautes contre l'in- « tention de l'auteur. » On assure que ce fut en partie pour repousser l'accusation d'hétérodoxie que, sur la fin de sa vie, de Thou rédigea ses *Mémoires*.

Nommé membre du conseil des finances après la mort de Henri IV, il continua à la royauté, auprès de Marie de Médicis, les mêmes services qu'il lui avait rendus sous Henri III et Henri IV. Lors de la prise d'armes du prince de Condé, il fut chargé de négocier entre lui et la cour les traités de Sainte-Menehould (1614) et de Loudun (1616) qui y mirent fin. Ce furent ses derniers actes. Son activité était la même : les forces étaient usées. Veuf en 1601 de sa première femme dont il n'avait pas eu d'enfants, il avait épousé en 1603 Gasparde de la Chastre, morte en 1616, une année avant son mari, en lui laissant six enfants — trois fils et trois filles — parmi lesquels François-Auguste, qui paya de sa tête sa discrétion à Cinq-Mars. Jacques-Auguste s'éteignit à Paris dans le vieux manoir paternel de la rue Saint-André-des-Arcs, le 7 mai 1617, âgé de soixante-trois ans et sept mois.

Il fut enterré à Saint-André, dans la chapelle de sa famille, auprès de son père et de ses deux femmes. Piganiol décrit son mausolée, auquel avaient travaillé deux grands sculpteurs français, et, ce qui vaut encore mieux, en donne une gravure : « La décoration et l'exécution du tombeau de « de Thou sont de François Anguier. La statue de Marie « de Barbançon, celle de Gasparde de la Chastre et celle de « de Thou sont toutes trois posées sur l'entablement et « toutes trois à genoux devant un prie-Dieu. Celle de Marie « de Barbançon a été sculptée par Barthélemy Prieur, les « deux autres sont de François Anguier. La principale face

« du sarcophage est ornée d'un excellent bas-relief en « bronze où l'on voit plusieurs génies, dont celui qui est au « milieu représente l'Histoire. Plus bas, sur une table de « marbre est l'épitaphe de ce grand historien (1). » Ce monument, après avoir été recueilli au musée des Petis-Augustins (2), est aujourd'hui dispersé au Louvre et à Versailles. Au Louvre, la statue de de Thou et la plaque de bronze du cénotaphe (3); au musée de Versailles, les deux statues de femmes (4).

Les portraits de de Thou sont nombreux. Outre la statue du Louvre qui reproduit ses traits de la façon la plus authentique, il existe une gravure qui en perpétue également le souvenir. Elle est exécutée par Sébastien Vouillemont, d'après un dessin de Dumonstier (5) qui, par le costume et l'âge du personnage, remonte à 1600 environ. Les autres portraits, gravés par Jacques Lubin, Jacques Lymende, Lochon, de Marcenay, répètent la gravure de Vouillemont. Il en est de même d'une fort belle planche de Morin, gravée d'après peinture de Ferdinand Elle. Selon moi, ce portrait de Ferdinand a été peint d'après le dessin de Dumonstier qu'il répète identiquement. La date de naissance de Ferdinand Elle (1612) confirme cette opinion. Ferdinand Elle avait cinq ans à la mort de de Thou; il n'a donc jamais pu faire son portrait d'après nature. C'est d'après les gravures de Vouillemont et de Morin que M. Farochon a gravé le jeton de la *Société des Bibliophiles françois*, fondée sous le glorieux patronage de de Thou.

(1) *Description historique de la ville de Paris*. T. VII, p. 89.

(2) Musée des monuments français, par A. Lenoir. T. V, p. 55, pl. 177.

(3) *Description des sculptures modernes*, par Barbet de Jouy. Édit. de 1874, nos 191 et 192.

(4) *Notice du musée de Versailles*, par Eud. Soulié. Édit. de 1860. 2e partie, nos 2818 et 2819.

(5) La gravure n'ajoute pas de prénom au nom de Dumonstier. Est-ce Côme ou son fils Daniel? Est-ce Étienne Ier ou son fils Pierre? Le synchronisme permet de l'attribuer à chacun de ces dessinateurs.

II

Tels sont les principaux actes de la vie politique de Jacques-Auguste de Thou. La vie du bibliophile sera plus difficile à raconter. A la fin du seizième siècle, comme de nos jours, les collections se formaient par la lente succession des années; les collectionneurs aimaient le mystère; et, à moins de rédiger eux-mêmes leur catalogue et d'avouer leurs bonnes fortunes — ce qu'ils se proposent toujours et n'exécutent jamais — laissaient peu de renseignements à leurs biographes futurs. C'est avec une certaine réserve que je donne les indications suivantes.

J'ignore si Christophe, le père de Jacques-Auguste, aimait les livres; mais il est certain que Grolier, à qui il avait un peu épargué la corde, lui donna quatre des plus beaux ouvrages de sa bibliothèque (1). Ce don est de 1562, Jacques-Auguste avait neuf ans. A-t-il, tout enfant, admiré dans le cabinet de son père les merveilleuses arabesques tracées sur les maroquins de Grolier? Cette admiration a-t-elle laissé dans sa jeune imagination une impression qui a décidé son goût? C'est possible; beaucoup de vocations ont tenu à moins. Cette impression fut développée par cette autre circonstance, qu'à vingt ans, en 1572, lorqu'il alla dans le cloître Notre-Dame, habiter l'hôtel Briçonnet (2), il y trouva un certain nombre de livres appartenant à son oncle le chanoine. En 1573, lors du voyage en Italie, son goût est établi; il cherche à le satisfaire et le dit expressément dans

(1) Ces quatre ouvrages étaient: la *Traduction d'Hippocrate*, par Calvus (Rome 1525); une *Bible* en deux volumes, un manuscrit des *Basiliques grecques* et un *Nomocanon* ou *la Discipline ecclésiastique*, par Photius. La *Traduction d'Hippocrate* léguée par M. Motteley à l'empereur Napoléon III, en 1850, a péri dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre, le 24 mai 1871. C'était un des plus beaux Grolier connus.

(2) Bâti en 1503, cet hôtel qui était resté à peu près intact, au moins à l'extérieur, a disparu en 1803.

ses *Mémoires*. A Venise, il court les boutiques des libraires et y achète des livres pour sa bibliothèque *déjà commencée*. En traversant Lyon, lors de sa rentrée en France, il renouvelle ses courses et en rapporte de nombreuses éditions de Jean de Tournes et de Guillaume Rouillé. Enfin, en 1576, lors de son excursion dans les Flandres, sa plus longue visite en traversant Anvers fut pour Christophe Plantin, chez qui il remarqua, c'est lui qui le dit, seize presses qui fonctionnaient encore malgré le malheur des temps. Il en rapporta de nombreuses acquisitions (1).

Les dix années écoulées jusqu'en 1586 furent consacrées à l'accroissement de ce premier fonds. Aux loisirs que lui donnaient ses fonctions se joignaient sa fortune personnelle, et les facilités naissant de ses rapports avec les imprimeurs. C'est alors, en effet, qu'il publia son poëme de la Fauconnerie et sa traduction du livre de Job. Le premier ouvrage parut sous le titre de *Hieracosophion sive de re accipitaria*. De Thou dit qu'il le fit imprimer à Bordeaux, chez Simon Millanges. Brunet cite l'édition de Paris de 1584, chez Mamert-Patisson. Quant au *Livre de Job*, les *Mémoires* nous apprennent qu'il y mit la dernière main à la fin de 1586 et qu'il le fit imprimer par Denis du Val (2).

Lorsque, devenu chef de famille, de Thou quitta l'hôtel Briçonnet pour la rue Saint-André-des-Arcs, il se fit accompagner par ses meubles et sa bibliothèque « qui estoit déjà nombreuse ». Cet hôtel occupait, rue Saint-André-des-Arcs, l'emplacement actuel des nos 47 et 49. Nous verrons plus loin que l'on peut se rendre compte de l'aspect de la bibliothèque comme disposition de salle.

A l'année 1588 se rapporte une anecdote que nous répé-

(1) « *Ita est*, dit la préface du catalogue de sa Bibliothèque (1679), *dum ad quam urbem pervenisset, Thuanus, librarios apothecas vestigabat. Inde magnam librorum qui apud nos rariores copiam sibi comparavit apud Italos, Germanos, et Batavos. Lugduni quidem apud Io. Tornesium et Guill. Rovillium, et Antverpiæ apud Plantinum, et alibi multos emit.*

(2) Cette édition a échappé à Brunet. Je ne la connais pas.

tons sans commentaires. Elle touche à l'honneur de de Thou, et si elle était exacte, mettrait sa probité en cause. En jugeant des détails par l'ensemble, toute sa vie proteste en faveur de son innocence. Voici le passage de M. Léopold Delisle dans son ouvrage : *le Cabinet des manuscrits à la Bibliothèque nationale :* « La question relative au président « de Thou est assez délicate à éclaircir. Les moines de Cor- « bie prétendaient qu'il avait eu recours à une supercherie « pour enrichir ses collections aux dépens du couvent. Pen- « dant les troubles de la fin du règne de Henri III, disaient- « ils, de Thou vint à Corbie et fit porter dans la bibliothè- « que du monastère qui était solidement voûtée, le blé « destiné à la nourriture des troupes. Pendant que les por- « tefaix apportaient et déchargeaient les grains, de Thou « examinait les manuscrits et mettait à part les plus cu- « rieux. Quand il eut terminé son choix, il fit vider cinq ou « six tonneaux de blé, dans lesquels il entassa les livres. « Ces préparatifs terminés, il ordonne à ses gens de répan- « dre le bruit que l'ennemi approche, et, profitant du tu- « multe causé par ces rumeurs, il fait sortir ses tonneaux « qu'il dirige sur la ville d'Amiens. Telle était la tradition « de l'abbaye, que D. Bonnefons affirme avoir recueillie « d'un témoin oculaire. D. Adrien de Morœul. » Il est assez curieux de mettre en regard le récit du président de Thou. Voici comment les faits sont exposés dans les *Mémoires* de sa vie : « De Thou se rendit à Corbie pour y voir Pons de « Belleforière qui en étoit gouverneur, mais qui étoit alors « à la campagne : il l'attendit tout un jour, ce qui lui donna « le loisir d'examiner les restes d'une précieuse bibliothè- « que qu'on avoit déjà pillée plusieurs fois, mais où l'on « voyoit encore de fort bons livres : il en mit à part plu- « sieurs, qu'il espéroit retrouver après la fin des troubles et « dont il prétendoit enrichir la république des lettres. La « cruauté des guerres civiles ne le permit pas : Corbie fut « ruinée quelques années après, et le respect dû à l'église où « l'on conservoit ces excellents restes n'empêcha pas la dis-

« persion de ce trésor. Quand il y retourna depuis pour le « chercher, quoique le gouverneur, que le Roi y avoit mis, « fût des parents de sa femme, quoiqu'il l'assistât de toute « son autorité, il ne trouva plus rien dans les coffres où on « les avoit enfermés, ni sur les tablettes ; il en vit seulement « les débris, des planches renversées ou brisées, et les cou- « vertures de tous ses livres dispersées de tous côtés. »

Six années plus tard, en 1594, il était nommé garde de la Bibliothèque royale en remplacement de Jacques Amyot, et revendiquait à ce titre, au nom de l'État, les manuscrits de la bibliothèque de Catherine de Médicis qui allaient être vendus.

« Cette collection célèbre, dit M. Bonnaffé, qui fait au- « jourd'hui partie de la Bibliothèque nationale, comprenait « sept cent soixante-treize numéros inventoriés sous les « titres suivants : *Theologica*, *Philosophica*, *Poetica*, *Rhe-* « *thorica et Grammatica*, *Mathematica*, *Historica*, *Medica*, « *Legalia*, et subdivisés chacun en livres grecs, latins et « hébreux. Plusieurs manuscrits sont d'une haute antiquité. « C'est à Jacques-Auguste de Thou que nous devons la con- « servation de ce magnifique recueil ; le célèbre bibliophile « en connaissait bien la valeur pour avoir souvent emprunté « des livres à la bibliothèque de la Reine. En 1594, il ob- « tint de Henri IV des lettres patentes, enjoignant à l'abbé « de Bellebranche de faire remise à la couronne des ma- « nuscrits dont il avait toujours conservé le dépôt. Mais « sur l'opposition des créanciers qui ne voulaient pas aban- « donner leur gage, une longue procédure s'ensuivit, et ce « fut seulement en 1599, après deux arrêts successifs du « Parlement, que la bibliothèque de Catherine de Médicis « entra définitivement dans les collections royales (1). »

Du mois de novembre de la même année est datée une lettre adressée à Pithou, dans laquelle de Thou lui recom-

(1) Ed. Bonnaffé. *Inventaire des meubles de Catherine de Médicis*, Page 24. Paris, Aubry, 1874.

mande « de faire mettre dans son logis les livres d'Espagne, « *la Description d'Afrique*, *la Guerre des Mores* de 1566, « *la Relation des Indes* que nous avons vue chez M. de « Biron et d'autres livres achetés à la foire (1). » Il s'agit ici de la foire de Francfort ou de celle de Leipzig.

Son vieil ami Pithou mourut l'année suivante et sa vente fournit à de Thou l'occasion d'acquérir un certain nombre de manuscrits dont le spirituel avocat possédait une grande quantité (2).

Les documents relatifs à l'accroissement de sa bibliothèque s'interrompent pendant vingt ans. Les derniers se rapportent à 1616, une année avant sa mort. Il semble qu'au moment de se séparer de ses livres bien-aimés, il ait été pris d'une recrudescence d'affection. C'est le regain de la vieillesse, et bien heureux les vieillards qui ne font pas d'autres folies! Les papiers de de Thou à la Bibliothèque nationale contiennent, à la date de 1616, plusieurs lettres adressées à Du Puy, dont voici des extraits :

20 février 1616. « Au Ronsard, ajoutez-y Fr. Rabelais, « de l'impression de Tournes, s'il s'en trouvoit par fortune. »

22 février 1616. « Si les libraires font venir leurs livres, « veillez pour ce qui me pourra être propre. Pour la Bible, « s'il ne s'en trouve, écrivez en Allemagne pour cette foire « de Pasques. »

6 mars 1616. « Je trouve bon qu'envoyiez à Scriverius ce « que m'écrivez et que lui recommandiez que ces poëmes « soient, au moins partie, imprimés en plus beau papier. « Pour le Ronsard in-4°, duquel à ce que je connois, vous « m'écriviez par vos précédentes, il faudra attendre une « meilleure occasion. »

18 avril 1616. « Je pense vous avoir escrit de faire sou- « venir M. Gillot des livres de *Grollierus*. Il sçait ce que « c'est. Il faudroit mettre cela à part. Il suffit de l'en faire « souvenir, afin qu'il prenne l'occasion sans bruit. »

(1) Cabinet des manuscrits. MMss. Du Puy.
(2) *Traité des plus belles bibliothèques*, par le père Jacob

25 avril 1616. « J'ay receu la vostre du XVI[e] et le Catalogue y enclos, dont je vous remercie. Sitôt que les livres « seront venus, je vous prie faire mettre à part ce que trou- « verez de ceux y mentionnés, car ils sont tous bien dressés, « et les faire collationner. »

III

De Thou, en mourant, ne négligea pas sa bibliothèque. Son testament contient plusieurs clauses qui la concernent. Le P. Jacob en cite deux dans son *Traité des plus belles bibliothèques*. D'abord, par un sentiment facile à comprendre, mais que les amateurs riches peuvent seuls mettre à exécution, il défend formellement qu'elle soit dispersée. *Bibliothecam meam XL amplius annorum spatio magna diligentia ac sumptu congestam dividi, vendi ac dissipari veto.* C'est donc vers 1575 qu'il songea à collectionner les livres. Puis, par une autre clause, il en confie la garde à son neveu Pierre du Puy, et personne n'était plus digne de les conserver.

Le *Catalogue* de 1679 contient une gravure de Sébastien Leclerc qui nous donne la disposition matérielle de cette bibliothèque. Elle occupait une longue galerie percée de six fenêtres, trois sur chaque face, dont les intervalles étaient remplis par des armoires de cinq pieds de haut sur quatre de large; en tout huit armoires. Au-dessus étaient suspendus « cent trente portraits de différentes grandeurs, « par d'habiles maîtres, servant d'ornements aux tablettes. » Enfin, dans les places vacantes et au milieu de la salle, ont avait exposé des « tableaux, plans, globes, astrolabes, « thermomètres, miroirs ardents servant de décoration. »

Il est impossible d'établir d'une façon certaine le nombre des volumes laissés par de Thou. En évaluant à seize ou dix-sept mille ceux qu'enregistre le *Catalogue* de 1679, et en admettant que de 1617 à 1679 leur nombre ait doublé,

on arrivera au chiffre de six à huit mille pour ceux ayant réellement appartenu à de Thou. Le P. Jacob donne le chiffre de huit mille et il n'est pas loin de compte. Ces volumes étaient reliés en maroquin, rouge citron ou vert ou veau fauve, sans compter les reliures en vélin pour lesquelles les bibliophiles font aujourd'hui tant de si raisonnables folies, et les médiocres basanes que les amateurs inexpérimentés ou les experts peu scrupuleux donnent pour des maroquins.

Tous portaient sur les plats un écusson aux armes de de Thou. Mais cet écusson a varié quatre fois suivant les périodes de la vie du propriétaire. Dans la première période, de 1575 à 1587, de Thou est célibataire. Il se sert de deux écussons :

1° Un grand écusson portant ses armoiries *d'argent au chevron de sable accompagné de trois taons de même, deux en chef, un en pointe*, timbrées d'une tête de chérubin. Au-dessous, une banderole portant ces mots : IAC. AVGVST. THVANVS;

2° Un beaucoup plus petit ne portant que deux taons au naturel. Ce second écusson lui a servi pendant toute sa vie. Il ne le faisait frapper que sur les livres peu importants et d'un petit format. Ses enfants s'en sont servis après lui jusque vers 1660.

De 1587 à 1603, seconde période. Après son mariage avec Marie de Barbançon, par une attention délicate, il ajoute les armes de sa femme aux siennes. A partir de 1587 ses livres portent à côté du sien, l'écusson des Barbançon : *De gueules à trois lions couronnés d'argent, posés deux et un.* Au-dessous, un monogramme composé d'un I, d'un A et d'un M (Jacques-Auguste et Marie).

Cette première Mme de Thou meurt en 1601. En 1603, de Thou épouse Gasparde de la Chastre. Troisième période, troisième modification de l'écusson. Celui du mari reste le même; celui de sa femme se blasonne ainsi : écartelé, *Au 1er de gueules à la croix ancrée de vair*, qui est la Chastre;

Au 2ᵉ *de gueules à la croix d'argent*, qui est de Savoie; *Au* 3ᵉ *écartelé d'or et d'azur*, qui est de Bastarnay; *Au* 4ᵉ *écartelé au* 1ᵉʳ *et* 4ᵉ *de gueules à l'aigle éployée d'or; au* 2ᵉ *et* 3ᵉ *de gueules au chef d'or*, qui est de Lascaris. Au-dessous, un monogramme composé d'un I, d'un A et de deux G entrelacés (Jacques-Auguste et Gasparde) (1).

Reste l'obscure question des relieurs qui ont revêtu de veau, de vélin ou de maroquin tant de beaux livres. Il est d'autant plus difficile de la résoudre qu'elle se complique d'une question d'organisation municipale peu faite pour l'élucider. Au seizième siècle, les relieurs ne formaient pas une corporation à part. Politiquement, ils n'existaient pas. Ils relevaient des *métiers* des imprimeurs et des libraires. En outre, alors comme aujourd'hui, l'ouvrier qui reliait le livre n'était pas celui qui y poussait des dorures. Une fois revêtu de cuir, les dorures étaient exécutées par des *écriniers* (fabricants d'écrins), ceux-là mêmes qui décoraient de si fines arabesques les aumônières et les étuis à ouvrage des femmes, et jusqu'aux bottes des élégants. Le premier ouvrier qui ait exercé uniquement et ouvertement l'industrie de la reliure est un nommé Pigorreau, demeurant au Mont-Saint-Hilaire (boulevard Saint-Michel actuel), vers 1620. Les libraires de de Thou étaient donc en même temps ses relieurs, soit qu'ils lui vendissent les livres tout reliés, soit qu'ils se chargeassent de les faire relier par leurs ouvriers sur ses indications. On sait que la famille des Ève, qui posséda pendant quarante ans, de 1578 à 1627, le titre de relieurs du Roi, exerçait en même temps la profession d'imprimeurs et de libraires. Comme garde de la bibliothèque du Roi, de Thou a eu certainement affaire à eux; il est tout naturel qu'il y ait eu également recours pour sa collection particulière. Sont-ce les membres de cette famille — Clovis Ève

(1) Consulter une Lettre de M. le baron Pichon, adressée à M. Paulin Paris, et insérée à la page 431, du tome IV, des *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi* (Paris, Techener 1841); et les *Notes* de M. Ap. Briquet dans le *Bulletin du Bibliophile*. Année 1860. Page 896.

notamment — qui ont relié ses livres? C'est très-présumable, si ce n'est certain (1).

La bibliothèque resta dans la famille de Thou jusqu'en 1680, placée sous la garde des frères Du Puy, libéralement ouverte aux étrangers et s'augmentant par des acquisitions successives. En 1625, lorsque le cardinal-légat Barberini la visita, il dit dans une lettre que « son conservateur Du Puy « employait tout son temps à accroître les collections. » Deux lettres de Gassendi à Peiresc nous apprennent que le savant philosophe y passait de longues heures occupé à compulser les livres que l'on mettait à sa disposition. Elle servait également de lieu de réunion à une académie des inscriptions et belles-lettres au petit pied, présidée par le fils aîné de Thou, Jacques-Auguste II, et dont les principaux membres étaient Scaliger, Méric Casaubon, Hugo Grotius, les frères Sainte-Marthe, et naturellement Pierre et Jacques Du Puy. « Je fus chez M. de Thou, dit d'Ormesson dans « son *Journal*, à la date du 28 avril 1644, qui me fit voir sa « bibliothèque, belle et rare, plus dans la bonté des livres « que dans la belle reliure. »

En 1625, elle s'accrut d'un certain nombre de volumes et de manuscrits provenant d'Étienne Picardet, conseiller au parlement de Dijon et beau-père de Jacques-Auguste II. Jusqu'à sa dispersion, en 1680, la famille continua à faire imprimer sur les plats des volumes les anciens fers de de Thou, sauf celui de Marie de Barbançon. « Il n'y a donc « que ce fer, dit M. le baron Pichon, qui donne par lui-« même aux reliures de la bibliothèque thuanienne une « date authentique. »

Jacques-Auguste II mourut en 1677, laissant tous ses livres à son fils aîné Jacques-Auguste III, abbé de Sanier-aux-Bois. Celui-ci, soit que son goût, soit que sa fortune ne lui permissent pas de conserver ce legs, songea à les vendre. Il chargea de la rédaction du catalogue Joseph Quesnel,

(1) Voir *L'art de la reliure en France*, par Ed. Fournier, *Gazette des Beaux-Arts*. Juillet 1862, août et septembre 1863.

qui y travailla dans l'hôtel de Thou, — *In ipsis ædibus Thuanis*, — en se servant des notes des frères Du Puy et d'Ismaël Bulliaud. Voici le titre de ce catalogue : *Catalogvs bibliothecæ Thvanæ à clariss. v. v. Petro et Jacobo Pvteanis ordine alphabetico primvm distribvtos tvm secvndvm scientias et artes à clariss. viro Ismaëli Bvllialdo digestvs. Nunc vero editvs a Josepho Quesnel Parisino et bibliothecario Parisiis impensis directionis. Apvd Dom. Levesque directionis notarium, via S. Severin MDCLXXIX.*

Le catalogue forme deux volumes in-8°. Le premier volume contient 510 pages à dix-huit articles par page, soit neuf mille cent quatre-vingts articles. Le second contient 418 pages, à dix-huit articles par page, soit sept mille cinq cent trente articles; soit, pour les deux volumes, seize mille sept cents articles. A la fin du deuxième volume se trouve le catalogue des manuscrits, contenant 101 pages, soit en moyenne mille huit cents articles. En estimant chaque article à deux volumes — sans compter les manuscrits — on arrive à une moyenne de trente-deux ou trente-trois mille volumes, qui en 1680 composaient la bibliothèque des de Thou.

Elle ne paraît pas avoir été soumise aux enchères et fut divisée en deux lots. Les manuscrits furent acquis pour la bibliothèque de Colbert, d'où ils entrèrent, en 1754, à la bibliothèque du Roy, qui ne retrouva jamais pareille aubaine. Les livres allaient passer en vente publique, « sans « la belle conduite du président Charron, marquis de Mé- « nars. Le jour marqué pour les enchères, il fit enlever en « son nom la majeure partie de ces beaux livres. Les ama- « teurs furent ainsi consolés. Santeuil se fit l'interprète de « leur reconnaissance, par un poëme latin, d'environ deux « cents vers qu'on oublie trop dans ses œuvres. En voici le « titre : *Plainte sur la vente honteuse de la bibliothèque de « M. de Thou, sauvée par les soins de M. de Ménars* (1). »

(1) Ed. Fournier. *L'art de la reliure en France.*

« Les livres furent vendus à Jean-Jacques Charron de Mé-
« nars, président à mortier au parlement de Paris et beau-
« frère de Colbert, dit M. Paulin Paris. Ce magistrat les
« plaça dans une des salles de son hôtel, qui était situé rue
« de Richelieu, et sur les débris duquel on perça, en 1767,
« la rue de Ménars actuelle. Germain Brice citait encore
« cette collection parmi les curiosités de Paris en 1706.
« Mais cette même année-là, elle fut vendue par le prési-
« dent de Ménars au cardinal Armand-Gaston de Rohan-
« Soubise qui la plaça dans l'hôtel qu'il venait de faire bâtir
« sur les derrières de l'hôtel de Guise, déjà nommé depuis
« plusieurs années hôtel Soubise. Elle y resta jusqu'à l'épo-
« que de la Révolution (1). »

C'est le moment de la dispersion. Je ne puis mieux faire pour mettre le lecteur au courant de ses destinées ultérieures et terminer cette monographie que de transcrire l'article que lui a consacré M. Brunet dans le *Manuel de l'amateur de livres*. Après une telle autorité, il n'y a plus un mot à ajouter. « A la mort du prince de Soubise, arrivée le 4 juil-
« let 1787, la bibliothèque des de Thou se trouvait portée
« à 50 000 volumes. Les héritiers du prince ne pouvant con-
« server cette volumineuse collection, cherchèrent bientôt à
« la vendre en bloc. Mais n'ayant pas trouvé d'acquéreurs
« au prix demandé (300 000 fr.), ils se déterminèrent à
« faire une vente publique. A cet effet, le libraire Guillaume
« Leclerc fut chargé de rédiger à la hâte un catalogue. Pour
« accélérer son travail, ce libraire dut se borner à lever les
« titres des livres sur un catalogue rédigé suivant l'ordre
« des tablettes, sauf à vérifier les articles qui présentaient
« quelque incertitude ; mais comme la bibliothèque se com-
« posait de quatre-vingt mille articles, il crut devoir sup-
« primer ceux qui lui paraissaient être les moins importants,
« et il réunit sous un même numéro plusieurs de ceux qu'il

(1) Paulin Paris. *Les Manuscrits français de la bibliothèque du Roi.* Tome IV, page 191.

« conserva. Voilà comment il réduisit à huit mille neuf cent « deux articles le catalogue qu'il avait à publier, et dont « l'impression fut terminée le 31 octobre 1788, date de « l'approbation. Ce catalogue est un volume in-8 de XVI « et 643 pages, suivi de 90 pages pour la table, de 8 pages « pour l'*ordre des vacations*, et de 3 pages pour les correc- « tions et additions. Il est curieux de l'avoir avec les prix « pour bien juger de l'incroyable dépréciation qui frappait « alors les livres français anciens. C'est à ce point que tel « volume qui vaudrait aujourd'hui 800 et 1000 fr., ou « même plus, était adjugé pour 2 ou 3 fr. On peut dire sans « exagérer, qu'en suivant cette proportion, trois cents vo- « lumes, choisis dans la bibliothèque Soubise, produiraient « maintenant autant que les cinquante mille volumes vendus « en 1789.

« S'il est fort à regretter que cette espèce d'inventaire « soit beaucoup trop sommaire, qu'il n'ait pas été rédigé « avec tout le soin et tous les détails que méritait une col- « lection si importante, du moins doit-on savoir gré au li- « braire d'avoir joint à son catalogue une table alphabéti- « que des auteurs. D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, la « vente commencée le 21 janvier 1789, et qui dura pendant « quatre-vingt-onze vacations, ne fut terminée que le 22 mai « de la même année, six semaines à peine avant la révolution « qui devait réduire presque à rien le prix des livres de théo- « logie et de jurisprudence, et même une grande partie des « livres d'histoire qui abondaient dans cette bibliothèque. Eh « bien, si le libraire, au lieu de rédiger son catalogue à la « hâte, eût mis le temps nécessaire pour le faire meilleur, il « n'eût pu le publier qu'un an plus tard, et le produit de la « vente se serait nécessairement ressenti de la vente.

« Parmi les quelques personnes qui s'étaient présentées « pour acheter la bibliothèque en bloc, se trouvait le libraire « Lamy, qui avait offert de 200 à 220 000 fr. Or, après la « première vacation, dont le résultat ne répondait pas aux « espérances du chargé d'affaires des héritiers, ce libraire

« renouvela son offre, et garantit la somme proposée, à la « condition que la vente continuerait pour son compte, « sans que le public fût instruit de ce marché. Par suite de « cette transaction, devenu alors intéressé au succès de l'en- « can, Lamy soutint hardiment les enchères, et se fit adju- « ger un assez grand nombre d'articles qui, sans son con- « cours, eussent été beaucoup plus mal vendus. Par ce « moyen, et la concurrence des Anglais venant à son aide, « il fit monter le produit brut de la vente un peu au delà de « 260 000 fr., somme bien modique sans doute pour une « bibliothèque aussi magnifique, composée de cinquante « mille volumes, dont un quart étaient reliés en maroquin, « et tout le reste en vélin ou veau fauve ; mais, nous l'avons « déjà dit, on touchait à une époque désastreuse et d'avance « les bourses se resserraient sensiblement. »

Comte L. Clément de Ris.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ.

La vie de Nivet *dit* Fanfaron, qui contient les vols, meurtres, qu'il a faits depuis son enfance jusqu'au jour qu'il a été rompu en place de Grève, avec Beauvoir son maître d'école, Baramon et Mancion ses complices. *A Paris, chez Jean-Luc Nyon, proche le collége de Mazarin, à Sainte Monique* (1729), in-12 (23 pp.).

Ce fut en l'année 1696 et dans la ville de Caen, le pays par excellence des *déniaisés*, que vint au monde Philippe Nivet. Son père était, de sa vacation, cardeur de laine, et le

biographe anonyme que nous suivons nous apprend, de plus, qu'il était « de figure extraordinaire, la nature l'ayant rendu cul-de-jatte », au demeurant, honnête homme. Le jeune Nivet, physiquement mieux favorisé de la nature, s'écarta, de bonne heure, de ces traditions d'honnêteté, car, dès l'âge de huit à neuf ans, entraîné par les mauvais conseils « de jeunes libertins de son quartier, avec lesquels il avait lié amitié, » il eut la pensée de demander au vol les ressources nécessaires « pour subvenir au jeu (!) » Ce fut naturellement sur une armoire paternelle qu'il essaya ses jeunes forces, mais cette première tentative ne lui fut pas heureuse. Pris par son frère aîné en flagrant délit d'effraction, il se déroba, par la fuite, au châtiment qui le menaçait. De ce moment à l'année 1711, on ignore comment et de quoi il vécut. On le retrouve enfin, à l'âge de quinze ans, à Rouen, où convaincu de complicité dans « un vol considérable » il fut condamné à un certain nombre d'années de galères et expédié, de ce chef, à Marseille.

La peste de 1721 (la *contagion*, pour nous servir d'un euphémisme du temps) vint lui donner la liberté. Jamais le dicton populaire dont Scarron a fait un vers :

On ne sait qui meurt ni qui vit,

n'avait reçu une plus large application que dans cette malheureuse ville, à l'époque illustrée par le dévouement épiscopal de Mgr de Belzunce. Nivet profita donc de la confusion produite par le fléau pour gagner pays. Il s'en vint à Avignon, en compagnie d'un autre galérien nommé Beauvoir que le biographe appelle son *maître d'école*. Il faut savoir, en effet, que, dans les loisirs du bagne, Nivet avait pris leçons de ce personnage. Surtout il avait reçu de lui un principe qu'il n'eut que trop souvent sujet d'appliquer depuis, et qui consistait à mettre les gens qu'il voudrait voler hors d'état d'en jamais porter plainte. L'assassinat, en un mot! Cela s'appelait et s'appelle encore, dans un certain milieu, « la grande soulasse », comme en témoigne ce frag-

ment de dialogue cité par Vidocq (1), entre un jeune et un vieux repris de justice : « Eh bien, père Cornu, qu'est-ce que vous faites maintenant? — Toujours la grande soulasse, mon garçon. » Ils n'eurent tous deux, Nivet et Beauvoir, que trop tôt occasion de mettre en pratique leur théorie. On les voit, en août 1724, dans les environs d'Orléans, où ils assassinèrent deux malheureux merciers ambulants « et firent plusieurs vols avec effraction qui mirent l'alarme dans tout ce canton. »

De Marseille à Avignon, d'Avignon à Orléans, voilà Nivet sur le chemin de Paris où il devait bientôt aborder, mais seul, car, à ce moment, Beauvoir commençant à se repentir « de sa méchanceté et des cruautés qu'il avoit exercées pendant toute sa vie » fausse compagnie à son élève. Ils se séparent, pour ne plus se revoir qu'en Grève. Beauvoir va enfouir à Cette ses remords que nous voudrions ne pas croire problématiques, et Nivet se glisse dans la grande ville, cet Éden de tous les *outlaws*.

Tâtonnements au début. Il fallait une profession ostensible : Nivet choisit celle de *fiacre*. Ainsi appelait-on les loueurs de voitures d'après le saint qui avait servi d'enseigne au premier d'entre eux, et c'est abusivement que ce nom a passé à leur voiture appelée dans l'origine un carrosse de fiacre. Il acheta donc, *de ses économies*, une voiture et trois chevaux avec lesquels il fut se loger « à la Grange-Batelière, près la porte Montmartre ; » mais l'on se doute bien que tout ce matériel était principalement destiné à servir à l'accomplissement de ses mauvais desseins. C'est ainsi que dans la nuit du 2 août 1727, passant dans la rue Notre-Dame-des-Victoires, il s'arrêta sous une fenêtre entr'ouverte qu'il eut bientôt escaladée à l'aide d'une échelle brisée placée sur l'*impériale* (cela s'appelait déjà ainsi) de sa voiture. Cette expédition lui valut une pendule et plu-

(1) *Les Voleurs. Physiologie de leurs mœurs*, etc. Paris, 1837, 2 vol. in-8°.

sieurs cannes et épées qu'il avait trouvées sur des chaises et qui appartenaient à des personnes attablées dans une pièce voisine dont il n'était séparé que par une porte vitrée.

Ce vol audacieux fut bientôt suivi du meurtre d'un malheureux orfévre de la rue Saint-André-des-Arcs, qu'il poignarda dans le moment où il fermait sa boutique, et pendant que deux de ses complices faisaient main-basse sur les objets les plus précieux. Un autre meurtre suivi de vol accompli dans la rue Coquillière, sur un particulier nommé Bollot de Tasmet, vint attester aux Parisiens et à leur lieutenant de police, M. Hérault, que Cartouche avait trouvé un successeur.

Arrêtons-nous à ce nom qui a eu, dans l'histoire de nos mœurs locales, une importance sinistre qui n'a pas été assez remarquée. Cartouche a été un chef d'école. Mis en scène par Legrand dans une comédie jouée, pour la première fois, le jour même de son supplice; chanté par l'acteur Grandval dans un poëme mi-partie argot; célébré à l'infini par son histoire et son portrait vendus dans les rues de Paris, Cartouche a été, de la part de ses contemporains, l'objet d'une curiosité qui n'était pas sans quelque mélange de sympathie. Disons mieux : il a été véritablement populaire, et tel il est resté. Faut-il rappeler que ses aventures mises en drame ont fait courir, il y a quelques années, tout Paris dans un théâtre de genre, dont plus d'un spectateur a dû sortir avec le sens moral absolument faussé, si ce n'était déjà chose faite. Au lendemain de sa mort (novembre 1721), cette auréole malsaine était dans tout son éclat. Ses successeurs, le fameux Poulailler, le chevalier le Craqueur (celui qui assassina le poëte Vergier), cherchaient à s'illustrer par des coups d'audace. Nivet ne pouvait faillir à cette tradition : « Érostrate, dit son biographe, brûle le *temple* d'Éphèse, dans la seule pensée d'immortaliser son nom.... Nivet, pour acquérir un tel honneur, projette de voler le *temple* de Saint-Nicolas du

Chardonnet. » Inutile de dire qu'il y réussit. Autant en arriva-t-il dans l'église Saint-Louis, à Versailles; mais tout cela s'efface devant le vol exécuté dans l'église de l'hôtel royal des Invalides. Ici, tous les détails de mise en scène, de nature à frapper l'imagination des spécialistes et à tenter la verve d'un rapsode populaire, sont habilement groupés. Que l'on en juge : Nivet assemble une nuit ses compagnons dans un cabaret, leur communique son projet, avec défense de le suivre. Puis il part « accompagné d'un petit décrotteur, » et quand il a fait à cheval le tour des Invalides et fait choix d'une fenêtre, par laquelle il s'introduit dans l'église, il enlève la croix d'or posée sur l'autel et remonte sur son cheval qu'il avait laissé en garde à cet enfant. L'aube n'a pas encore paru qu'il a eu le temps d'aller porter cette croix chez un receleur, d'en toucher le prix et de le partager à ses associés. Unité de temps, de lieu et d'action, rien ne manque à ce petit drame qui dut faire passer plus d'une nuit blanche à M. Hérault.

Cependant l'étoile de Nivet commence à pâlir. Les archers qui le guettaient réussissent un jour à mettre la main sur lui. La scène se passait dans les galeries du Palais (de Justice). Nivet paye d'audace : il ameute la populace en se faisant passer pour un galant homme que l'on conduit en prison pour une glace brisée, et la foule, prenant parti pour lui, le tire des mains des archers. De notre temps, Nivet eût crié qu'on l'arrêtait pour cause politique. Son biographe, en signalant la sottise de la populace en cette circonstance, remarque avec quelque bon sens qu'il eût bien mieux valu pour elle se défaire à quelque prix que ce fût de ce malfaiteur qui en voulait à sa bourse et à sa vie, « mais (ajoute-t-il, à grand renfort de philosophie et de métaphore) ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a vu une mère nourrir *un* vipère dans son cœur. » Ainsi parlait du Régent, en ses *Philippiques*, le poëte La Grange-Chancel :

> « La Patrie, indulgente mère,
> Ouvre son sein à *ce* vipère. »

Reste que Nivet, se sentant surveillé de près, prend le parti de se dépayser. La Normandie lui paraît le champ le plus propre à ses exploits : il part avec quelques-uns de ses compagnons, et, à la Croix-Saint-Ouen, entre Senlis et Compiègne, ils signalent leur passage par l'assassinat d'une veuve et de ses deux fils chez lesquels ils avaient logé. Ce triple meurtre ne leur rapporta que quinze livres, ce qui fit dire à Nivet que « ce n'était pas la peine d'assassiner trois personnes, pour n'avoir que cinq livres par tête. » Plaisante réflexion qui fait bien voir l'endurcissement de son cœur!

Ils arrivent à Rouen où Nivet conçoit le projet de dépouiller l'église Saint-Godard de ses vases sacrés. Pour ce faire, il prend l'extérieur d'une personne de piété, devient le familier du clergé de cette paroisse, et quand il a suffisamment étudié les lieux et pris avec de la cire quelques empreintes indispensables, il s'introduit, de nuit, par escalade, dans la sacristie, ouvre les coffres avec les clefs qu'il a fait fabriquer et s'empare d'un riche butin qu'il apporte à Paris où il est vendu à un orfévre par Nivet et ses complices déguisés en abbé et en marguilliers. Enhardi par ce succès, il part, avec deux de ses principaux associés, Baramon et Mancion, pour la foire de Guibrai. Là il lie connaissance avec un marchand nommé David, s'informe du moment de son départ et va l'attendre à la descente de Moulineaux où il l'assassine ainsi que sa femme. Ce dernier crime commis, Nivet se réfugie à Paris; mais son heure avait sonné! Le premier dimanche de septembre de l'année 1728, il était pris par des « archers de robe courte » et conduit au Châtelet. Il en sortit le 31 mai de l'année suivante pour aller expier ses crimes en place de Grève, avec Baramon, Mancion et Beauvoir que l'on était allé déterrer à Cette, à raison du meurtre commis aux environs d'Orléans, quelques années auparavant. Ainsi finit Nivet *dit* Fanfaron, et, comme conclut son biographe, « sa vie et sa fin nous fait bien connoître que Dieu tôt ou tard punit les scélérats et qu'il les abandonne à la sévérité des lois hu-

maines, comme des victimes dues à sa justice et pour servir d'exemple à la jeunesse qui méprise les avis de père et mère. »

L'auteur anonyme que nous avons suivi revient sur ses conclusions dans un *Avis à la jeunesse* qui remplit le dernier feuillet de son opuscule. Il conjure son lecteur de ne pas dédaigner les « impressions » que son récit a pu lui donner « Profitez-en donc, garçons et filles, s'écrie-t-il, fuyez les mauvaises compagnies ; » et, en terminant : « Faites, je vous prie, attention à ce que je viens de vous dire, et loin de me regarder comme un sévère censeur, recevez ce petit avis comme un effet de ma bonne volonté et de la douleur que j'aurais de vous voir en pareil cas. »

Nous n'avons rien à ajouter à ces réflexions naïvement exprimées et, ce qui vaut mieux, naïvement pensées. Puissent-elles avoir contre-balancé dans les jeunes imaginations auxquelles elles étaient présentées le mauvais effet que produisent ordinairement les récits de ce genre, en inspirant aux âmes déjà dépravées le goût de la célébrité, même ou surtout de celle obtenue par le crime.

Ainsi que nous l'avons vu, l'exécution de Nivet avait eu lieu le 31 mai 1729. L'*approbation* du manuscrit contenant sa *vie*, etc., est du 30 juin suivant. Elle est signée *Passart*, qui était, comme l'on sait, le masque de l'abbé Cherrier, l'auteur du *Polissoniana*. Sur ce dernier personnage, nous renverrons nos lecteurs à un curieux travail de M. F. Guessart, publié dans la *Correspondance littéraire* de février 1858.

W. O.

LES

PSEUDONYMES ANGLAIS

La connaissance des noms véritables d'auteurs qui se sont cachés sous des déguisements divers est une des portions les plus curieuses de la science des livres ; il est souvent fort utile, pour un explorateur de la littérature française, d'avoir la clef de certains pseudonymes étrangers ; c'est ce qui nous engage à signaler un volume peu connu sans doute en France, *'il Handbook of fictitions names;* l'auteur, qui se désigne sous le nom supposé d'Olphar Hamst, avait déjà mis au jour une notice intéressante sur la vie et les écrits du très-laborieux Quérard, qu'il nomme : *A Martyr to Bibliography.*

Beaucoup moins étendu que les *Supercheries littéraires dévoilées* dont MM. C. Brunet et P. Jannet ont publié, à la librairie Daffès (1868-1870, 3 vol. in-8), une nouvelle édition fort augmentée, l'ouvrage dont nous parlons fait connaître bien des secrets. On voit parfois annoncées, en France, les traductions de romans composés par l'auteur de *John Halifax*, livre qui a obtenu un grand succès ; fort peu de personnes savent que cet écrit et bien d'autres sont dus à la plume très-active de miss Dinah Maria Mulock, plus tard Mme Craik. — Une autre romancière (celle-ci est américaine), miss Susann Warner, a pris le nom d'Élisabeth Wetherell, afin de signer le *Vaste Monde*, *Queechy* et d'autres fictions qui ont été mises à la portée des lecteurs français.

Il a paru à Paris, en 1834, *Trevelian*, par l'auteur de *Elisa Rivers* et du *Mariage dans le grand monde* (traduit de l'anglais par Mme la comtesse Molé). A qui faut-il, en partant de ces données, attribuer *Trevelian?* D'après De Manue, ce serait à miss Kelly à laquelle il fait honneur d'*Elisa Rivers*, mais il se trompe, ainsi que Quérard, qui l'attribue à mistress Mary Bruntow. Miss Kelly a publié *Alice* (et non *Eliza*) *Rivers ;* un bibliographe anglais donne *Trevelian* à lady C.-L. Scott, qui est bien connue pour avoir écrit : *un Mariage dans le grand monde ;* mais un autre bibliographe met *Trevelian* sur le compte de lady Dacre, et un

troisième le signale comme le produit de la collaboration de ces deux *ladies*. C'est un exemple, entre bien d'autres, des tortures auxquelles est exposé tout dénicheur de pseudonymes.

Mme Beecker Stowe a signé divers ouvrages, l'auteur de *la Case de l'oncle Tom*, mais ils n'ont pas eu le même succès que ce roman célèbre, qui a été traduit en une foule d'idiomes divers, notamment en gallois, en valaque et même en arménien. Le Musée britannique possède une fort nombreuse réunion de ces traductions diverses. Ajoutons que d'après l'*Atlantic Monthly*, le gouvernement *américain*, en refusant d'adhérer à un traité de droit international de propriété, a fait tort de plus d'un million (200 000 dollars) à l'auteur de l'*Uncle Tom's Cabin*.

De nombreux plagiats, des supercheries de libraires sont signalés par M. Olphar Hamst; mais nous ne pouvons nous y arrêter en ce moment. Les écrivains qui tiennent à rester ignorés se plaisent souvent, on le sait, à se travestir sous des dénominations singulières, sous des noms étranges empruntés à une langue savante; nous rencontrons les *Mémoires d'un pécheur justifié; l'Espion anglais* par *l'Homme au manteau noir*; l'*Almanach comique* par *Rigdum Funidos; Anomalies héraldiques* par *N'importe qui*. Des fantaisies personnelles ont créé les noms d'*Alethinos*, *Arachnophilus*, *Celatus*, *Hierophilos*, *Phœnix*, *Photius junior Porc-epic* (pseudonyme adopté par le pamphlétaire William Cobbett), *Pierre Pindare* (J. Walcott, qui poursuivit longtemps de ses sarcasmes mordants George III, sa cour et ses ministres; des arguments irrésistibles le décidèrent enfin à garder le silence), *Mercurius Rusticus*, *Publicola*, *Satyricus Sculptor Scrutator*, *Somnambulus* (masque adopté par Walter Scott lui-même pour diverses satires politiques insérées dans un journal hebdomadaire publié à Édimbourg et réimprimées en 1811 sous le titre de : *le Visionnaire*).

On sait que Dickens a pris le nom de *Boz*, que Thomas Moore fut tantôt *Tom Lettle*, tantôt le *Capitaine Rock* ou *Thomas Browne;* ce qu'on ignore généralement, c'est que M. Disraeli, le fécond romancier et (à diverses reprises) premier ministre de la Grande-Bretagne, a, dans sa jeunesse, publié des lettres signées *Runymède* et adressées aux hommes d'État de l'époque. Le roi George IV, qu'on regarde comme ayant des goûts étrangers à la littérature, a cependant fait paraître, sous le nom de l'*amiral*

Georges Carltou (amiral imaginaire), une épître en vers intitulée : *Vogage à la recherche de la fidélité;* le célèbre et sérieux Macaulay, à son entrée dans le monde, lança une facétie intitulée : *Fragment d'un ancien roman composé par Cid Hamet Benengeli.*

M. Olphar Hamst entre parfois dans des détails peu connus et qui ne manquent pas d'intérêt; un grave prélat, l'archevêque Whutely (ses *Miscellaneous Remains* ont été publiés en 1865), s'amusa à faire des pastiches de Swift, à écrire des feuillets perdus des voyages de Gulliver; un autre pastiche, inséré en 1865 dans uu journal de Londres (*The Pall-Mall Gazette*), était si bien réussi, que bien des lecteurs y furent trompés. Les supercheries de Chatterton et celles d'Ireland, le faux Psalmanazar, provoquent des particularités intéressantes. Tout ami des recherches littéraires et des questions de littérature légale trouvera certainement un grand charme à la lecture du *Book of fictitions names.* Il reste à désirer que, complétant les investigations qu'il a entreprises avec zèle, M. Olphar Hamst donne au public un Dictionnaire des anonymes anglais; ce sera un livre dans lequel les bibliographes du continent trouveront beaucoup à apprendre.

B.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Catalogue raisonné de l'Œuvre de Watteau, par Ed. de Goncourt. *Paris*, *Rapilly*, 1875. — Les gravures françaises au dix-huitième siècle. Premier fascicule. *Nicolas Lawreince*, par Emmanuel Bocher. *Paris*, *Rapilly*, 1875.

Si jamais les documents font défaut sur l'art français au dix-huitième siècle, on ne pourra pas en accuser les érudits du dix-neuvième. Il est impossible de faire preuve de plus d'ardeur et de suite à la recherche de tout ce qui touche à cette époque. Pas un nom n'échappe; pas une œuvre ne se cache. Tout est classé, décrit, inventorié, catalogué avec un soin auquel je rends un hommage d'autant plus sincère, qu'à mon humble avis il pourrait être mieux employé. Je le dis franchement : l'art du dix-huitième siècle ne mérite pas tant d'honneur. Dépourvu d'élévation, il ne se sauve que par des qualités d'exécution qui touchent de près au métier. Qu'est-ce qu'un art sans élévation? Une versification sans poésie. Habile, coquet, spirituel, sémillant, expéditif, il l'est incontestablement; mais de pareilles qualités ne font-elles pas la critique autant que l'éloge d'une époque? Il s'ouvre par les bergeries de Watteau pour se fermer sur les caricatures de Debucourt, après avoir traversé les fanfreluches de Boucher ou les mélodrames de Greuze, et laisse une impression futile et presque malsaine. En bonne conscience, en dehors des portraitistes auxquels je rends hommage, je ne vois que Chardin qui satisfasse un peu le sens moral et le sens pittoresque. Ses personnages sont d'honnêtes gens, sa peinture n'est pas escamotée. Si des chercheurs résolus, si des hommes studieux consacrent leurs veilles à suivre un pareil art jusque dans ses manifestations les plus minimes; de quels travaux faudra-t-il donc honorer la mémoire de nos véritablement grands artistes, de ceux chez lesquels la santé du ta-

lent est l'égale de l'élévation de l'esprit? Quels monuments élèvera-t-on à Poussin, au Guaspe, à Lesueur, à Claude Lorrain, à Lebrun? Il y a évidemment absence de proportion. Je ne voudrais pas être chargé de la rétablir. Quelle besogne!

Ces réserves établies, il ne m'en coûte nullement de louer les deux publications dont je viens de transcrire les titres. Elles sont excellentes comme classification et précision. Il me paraît impossible de faire mieux.

M. Edmond de Goncourt, accomplissant un pieux devoir, continue la publication entreprise il y a quelques années, de concert avec son frère, sous le titre de *l'Art au dix-huitième siècle*. Les deux frères avaient écrit la vie des artistes qui représentent le mieux les faces diverses de cet art. Resté seul aujourd'hui, M. de Goncourt reprend, en le développant, le programme arrêté aux jours heureux de la communauté, et donne le catalogue de l'œuvre gravé du premier de ces artistes : Watteau. Cet œuvre comprend sept cent quatre-vingt-quinze numéros. Est-ce bien là tout ce qui a été gravé d'après Watteau? Je le crois. Je me souviens il y a trente ans (comme le temps passe, mon Dieu!) avoir assisté à la vente Saint, où figurait un exemplaire de l'œuvre de Watteau, comprenant huit cent trente-deux pièces. Il fut vendu 1095 francs, un morceau de pain, et vaudrait aujourd'hui 20 000 francs au bas mot. L'exemplaire de la vente de Vèze, vendu en 1855, se montait à neuf cent cinquante pièces. Le catalogue de M. de Goncourt est moins nombreux; je le crois plus exact. Il y a vingt ou trente ans, la critique n'était pas aussi sévère qu'aujourd'hui, et, pour grossir un œuvre, n'hésitait pas à y introduire des pièces que le goût plus raffiné de notre époque en écarte soigneusement. Je crois donc que les amateurs de Watteau feront bien de s'en tenir rigoureusement aux indications de M. de Goncourt et de repousser tout ce qu'il n'enregistre pas. J'ai failli, à la vente de Vèze, me faire une mauvaise querelle avec un amateur enthousiaste pour avoir contesté à Watteau des pièces que personne aujourd'hui ne songe à lui attribuer. J'avais raison trop tôt. Cela m'est arrivé si rarement que je m'en vante sans vergogne.

Là où je me sépare du savant iconographe, c'est quand il attribue à Watteau les fameuses décorations des deux cabinets de Chantilly, représentant des singes jouant dans des enroulements d'arabesques et d'ornements. La décoration de ces panneaux rap-

pelle en effet les arabesques gravées d'après Watteau, comme goût, comme agencement, comme cachet d'époque; mais la touche n'a pas de rapport avec celle de l'artiste. J'admets très-volontiers que l'auteur de ces *singeries* ne s'est pas fait faute d'user des gravures de Watteau; de là une ressemblance d'école; mais je ne crois pas que Watteau lui-même y ait mis la main. Telle était du moins mon opinion il y a huit ans, quand je visitai ces cabinets pour la dernière fois.

L'excellent catalogue de l'œuvre de Gavarni avait déjà attiré l'attention sur le nom de M. Emmanuel Bocher. Mis en goût par le succès de ses premiers travaux, il a entrepris avec une ardeur d'excellent augure une œuvre que je déclare gigantesque. Il ne prétend à rien moins « qu'à réunir toutes les œuvres gravées par « ou d'après *tous* les artistes qui, de 1700 à 1800, ont occupé la « France, soit de leur pinceau, soit de leur crayon, et à essayer « de renouveler, pour les amateurs d'estampes, ce que M. Brunet « a si admirablement fait pour des bibliophiles. » M. Bocher reconnaît que ce but est un peu hardi. Peste! comme il en parle. Un peu hardi! on voit bien qu'il est jeune. Mais la confiance sied à la jeunesse. Elle seule peut avoir de ces longs espoirs, elle seule peut les faire réussir. Dieu me garde de vouloir retenir M. Bocher, mais, puisqu'il cite M. Brunet, qu'il me permette de lui rappeler qu'il avait commencé son admirable *Manuel* en 1800, et qu'il y travaillait encore en 1860, soixante ans de labeur! S'il est résolu à en faire autant, ce n'est pas moi qui l'en dissuaderai. Bien au contraire. Quoi qu'il arrive, il aura toujours l'honneur de l'avoir entrepris.

Pour faire aboutir une aussi vaste entreprise, outre une persévérance dont il a déjà donné une preuve dans son travail sur Gavarni, M. Bocher est doué d'un esprit précis, méthodique et ordonné qui doit singulièrement aider au succès. Pour qui collectionne l'œuvre de Lawreince, il est désormais impossible de se tromper sur telle ou telle pièce, sur tel ou tel état de cette pièce, car il y a des états dans l'œuvre de Lawreince, absolument comme dans celui de Marc-Antoine ou dans celui de Rembrandt. En outre il inaugure une innovation typographique qui facilitera considérablement les recherches. Il accompagne ses descriptions de la reproduction du trait qui encadre la gravure, et de l'écusson (quand il y en a) joint à ce trait. L'erreur n'est donc plus possible, et si

l'on en commet dorénavant, on ne pourra pas s'en prendre à l'iconographe. Dans quelque temps, cette innovation deviendra de règle générale. Ni mon vieil ami, M. Robert Dumesnil, ni M. Duchesne, ni M. de Baudicourt n'y avaient songé. Ils avaient tort. Je ne vois pas trop ce que l'on pourrait demander de plus à un catalogue descriptif. Celui-ci me fait l'effet du *nec plus ultra* du genre. Je souhaite donc bon courage et bonne chance au futur Brunet de la gravure française au dix-huitième siècle.

Enfin, ce qui ne nuit pas, cette élégante plaquette est admirablement imprimée par Jouaust. Si donc, par impossible, elle ne rencontrait pas chez les iconophiles le succès qu'elle mérite, elle tiendrait encore une place fort respectable sur les rayons des bibliophiles. M. Bocher a fait d'une pierre deux coups. Ces jeunes gens sont heureux! C. R.

HISTOIRE DE L'OPÉRA, par Georges d'Heylli. Paris, *Tresse*, 1875, 3 in-16. — ALMANACH DES SPECTACLES, tome Ier, 1875, par Paul Milliet et A. Soubies. Paris, *Librairie des Bibliophiles*, 1875, un in-16, avec une eau-forte. — LA COMÉDIE A LA COUR DE LOUIS XVI (LE THÉATRE DE LA REINE A TRIANON), d'après des documents nouveaux et inédits, par Adolphe Jullien. Paris, *Baur*, 1875, un in-8. — BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE, par Paul Lacroix (bibliophile Jacob), 2e édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, *Aug. Fontaine*, 1875, un in-8 sur papier vergé, avec une eau-forte. — PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI, AUJOURD'HUI BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, par Alfred Franklin, 2e édition, corrigée et très-augmentée. Paris, *Léon Willem*, 1875, un in-8.

Nous avons, il y a quelque temps, signalé l'*Histoire de la Comédie-Française* faite par M. Georges d'Heylli dans la série *Foyers et Coulisses*. Aujourd'hui, notre laborieux confrère donne, dans le même recueil, une *Histoire de l'Académie de Musique* qui

vient s'ajouter aux nombreux ouvrages qu'a fait éclore l'ouverture du nouvel Opéra. De toutes ces publications, celle-ci n'est pas la moins utile, et c'est une des mieux faites. Le plan en est simple. L'auteur a divisé son livre en autant de chapitres qu'il y a eu de directions à l'Opéra ; on trouve dans chacune de ces divisions ce qui a trait au directeur, une courte notice sur les pièces qu'il a représentées et sur les artistes qu'il a fait débuter. Les meilleurs ouvrages déjà écrits sur le sujet, ainsi que les mémoires du temps et les pièces, relatives à l'Opéra, que renferment les Archives et la Bibliothèque nationales, ont été mis à contribution. Toutefois, il y avait plus à tirer de ces deux dernières sources ; en y joignant les archives mêmes du théâtre, l'on pouvait donner au moins un aperçu des plus importantes constitutions qu'a reçues l'Opéra pendant ses deux siècles d'existence. A vrai dire, la besogne est longue et ardue, mais tous les éléments en existent, et il est regrettable qu'aucun des historiens de l'Académie de musique ne se décide à l'entreprendre.

Le livre de MM. Milliet et Soubies continue la série que l'éditeur Duchesne commença en 1752 et qui s'interrompit au commencement de ce siècle pour renaître quelques années plus tard et cesser de nouveau. Les auteurs publieront désormais, tous les ans, un semblable *Almanach*. C'est une heureuse idée dont les futurs historiens du théâtre leur sauront gré. De même que leur prédécesseur, MM. Milliet et Soubies établissent un bilan très-exact du personnel de chaque scène et des œuvres jouées pendant l'année, et notent les principaux événements survenus pendant le même espace de temps dans le monde théâtral (livres parus, recueils périodiques nés, décisions légales ou administratives, etc., etc.) Ils seront forcément plus laconiques que Duchesne dans les notices historiques qui accompagneront désormais leur annuaire, puisque le nombre des théâtres est beaucoup plus considérable aujourd'hui qu'au dix-huitième siècle. Le succès de ce petit livre prouve qu'il répond déjà même à un besoin. Nous ne parlons que pour mémoire de quelques erreurs, inséparables de tout premier volume, et qui, nous le savons, disparaîtront du prochain.

M. Adolphe Jullien poursuit ses études historiques sur les scènes princières du dix-huitième siècle. Sa nouvelle brochure est comme une continuation du travail qu'il a publié naguère sur le théâtre

de Mme de Pompadour. Elle est également d'un vif intérêt. En entretenant de M. Jullien les lecteurs de ce recueil, nous avons indiqué sa manière de procéder, qui est, à notre avis, la plus sûre et la plus attachante; nous n'y reviendrons pas. Bornons-nous à recommander cet historique des fêtes dramatiques de Marie-Antoinette, dont M. Jullien a fait une restitution aussi complète que possible, en s'aidant surtout du journal manuscrit de Louis XVI et de la correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau.

Notre illustre collaborateur, M. Paul Lacroix, vient de publier à tête reposée une seconde édition de sa *Bibliographie moliéresque*, écrite, il y a cinq ans, dans des circonstances agitées qui tarissaient même en partie la source de ses informations. Aujourd'hui, c'est après avoir consulté, en documents et en spécialistes, tout ce qui pouvait l'aider à parfaire son œuvre, qu'il nous la livre. Le résultat, en effet, est digne du doyen des érudits et du grand homme auquel M. Lacroix voulait élever un monument. Cet ouvrage est un dictionnaire analytique de ceux qui se rapportent à Molière. Toutes les éditions de son œuvre, recherchées et feuilletées avec soin, sont bibliographiquement décrites; la traduction dans toutes les langues, et même dans tous les patois, de ses pièces, les ouvrages de toute nature, historiques, biographiques, bibliographiques, philologiques, littéraires, poétiques, etc., écrits sur lui, sur sa femme, ses camarades, en un mot, tout ce qui, de près ou de loin et à n'importe quel titre, a été fait sur Poquelin a un article spécial dans la *Bibliographie moliéresque*, et y provoque, lorsqu'il y a lieu, de ces discussions où brille la vaste science de M. Paul Lacroix, lors même qu'un brin d'imagination s'en mêle. Nous avons, à ce propos, une réserve à faire à propos des éditions de *la Fameuse Comédienne*. L'auteur maintient une opinion que nous avons pris jadis la liberté de combattre dans un livre qui fait ici l'objet du numéro 1177. Nous lui dirons respectueusement que nous croyons avoir répondu aux arguments qu'il nous oppose de nouveau, et que d'ailleurs nous n'avons nullement attribué, ainsi qu'il nous en accuse, le pamphlet en question à une Mme Boudin, comédienne de campagne. Hormis ce point, nous saluons dans la *Bibliographie moliéresque* un des ouvrages les plus importants écrits sur notre grand comique.

Un autre de nos collaborateurs, M. Alfred Franklin, vient aussi de publier une seconde édition, beaucoup plus complète que la

première et enrichie notamment de nombreuses gravures, de son *Histoire de la Bibliothèque nationale*. On ne saurait guère parler des ouvrages de M. Franklin sur un pareil sujet; le nom de l'auteur qui, tous le savent, est le principal historien des grandes bibliothèques de Paris, suffit à dire combien de science et de renseignements curieux peuvent, sous certaines plumes, contenir trois cents pages. Son livre doit être lu par tous les travailleurs qui fréquentent notre célèbre bibliothèque, car il est à la fois utile et intéressant pour eux de connaître l'origine de chacune des parties de cette gigantesque collection.

JULES BONNASSIES.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE.

Bibliothèque de M. Derôme ; deuxième vacation. — Encore la Société *des Anciens Textes français*. — Projet d'impression du Glossaire de Sainte-Palaye. — Le *Jésus-Christ* de M. Veuillot et son illustration.

Dans notre seconde visite à l'intéressante bibliothèque de M. Derôme, notre attention s'est portée principalement sur sa collection d'éditions *princeps* ou quasi *princeps* des quinzième et seizième siècles. Ce ne sont pas les livres de ce genre qui atteignent, en ce moment, les prix les plus fabuleux dans les ventes. Mais on y reviendra tôt ou tard. Les bibliophiles qui, comme M. Derôme, recueillent ces monuments primitifs, trop négligés aujourd'hui, de l'art typographique, auront lieu alors de s'applaudir de leur prévoyance, ainsi qu'il est arrivé aux amateurs qui, avant 1830, recherchaient les œuvres alors si méprisées de l'école française du dix-huitième siècle, les Boucher, les Lancret, les Huet, les Fragonard, les Pater.

Voici quelques-uns des articles capitaux, appartenant à la catégorie des Incunables.

Historia tripartita Cassiodori.... pet. in-folio, mar. rouge non rogné. *S. l.*, 1472. Édition princeps, exemplaire Boutourlin. Les premiers feuillets ont été raccommodés soigneusement; l'exemplaire est, du reste, de toute beauté.

Propertius, cum commentariis Beroaldi. Bononiæ, 1487. Pet. in-folio, belle reliure du dix-huitième siècle, en mar. rouge, dent. Cette édition, indiquée comme la première sur la reliure, n'est en réalité que la seconde.

Ammonii Hermei commentarius, etc. *Venetiis, Aldus Manutius*, 1503. Superbe exemplaire de l'un des premiers Aldes et des plus rares, avec la préface d'Alde à Albert de Carpi, dans laquelle il s'excuse, sur le malheur des temps, du retard apporté à l'impression des manuscrits d'Aristote. Il a fait ce qu'il a pu, et ceux qui, comme son généreux protecteur (*ingens præsidium suum*), savent combien les circonstances sont difficiles, lui sauront gré encore d'en avoir tant fait. (Sur les rapports d'Alde avec Albert de Carpi, consulter le beau livre de M. Didot, *Alde Manuci.*)

Plutarchi quæ vocantur Parallela. Hoc est vitæ illustrium virorum græci nominis et latini, etc. *Venetiis in ædibus Aldi et Andreæ soc.*, M. D. XIX (1519). In-folio min. mar. citron, tr. dor. C'est l'édition *princeps* des *Vies de Plutarque*, avec l'épître dédicatoire de Fr. Asulanus à Bembo.

Æmilii Probi sive Corn. Nepotis Liber de Vitâ excellentium imperatorum, à Dionysio Lambino Monstroliensi amendatus. Lutetiæ, 1569, apud Joannem Benè Natum, pet. in-4° de 700 pages, anc. rel. fleurdelisée. Première édition *complète* de Cornelius Nepos. *Dionysius Lambinus monstroliensis*, c'est Denis *Lambin* de Montreuil. La postérité a parfois d'étranges caprices : ce sont deux chansons burlesques qui ont sauvé la mémoire de deux vaillants guerriers, La Palisse et Marlborough. De même, le nom de Lambin, l'un des savants les plus estimables du seizième siècle, n'est resté que comme un sobriquet exprimant la lenteur et la gaucherie.

L'épître latine placée en tête de son édition de Cornelius Nepos est dédiée à Henry de Valois, que Lambin appelle *Érricus*, pour se rapprocher de la forme et de la prononciation primitives. Cette pièce, d'une latinité très-élégante, fait honneur au patriotisme de l'auteur, non moins qu'à son érudition. Lambin s'y montre douloureusement préoccupé du sort de sa patrie, déchirée par les discordes religieuses; ce qu'il en dit pourrait aussi bien s'appli-

quer à d'autres époques plus récentes et non moins désastreuses. « Voyant, dit-il, la France notre mère commune, en proie à la guerre civile; tant de gens s'empresser d'attiser le fatal incendie, et si peu s'efforcer de l'éteindre; ce n'est que dans l'étude, dans les livres, que j'ai trouvé quelque allégement à ma grande douleur (1). »

M. Fabii Quintiliani eloquentissimi Declamationes, ed. J. Grosolorius. Venetiis Lucas Venetus, Dominici filius, an. 1481. « Édition fort estimée, et préférable à celles qui ont été exécutées à Parme et à Venise en 1494 et 1496. » (De Bure, n° 2456.)

Expliciunt orat. M. T. Cic.... fœliciter impressæ Ven. per Joan. Forliviensem et Jacobum Brixianum socios. Anno Dñi M. CCCC LXXXIII. In-folio min., vélin. Superbe exempl. non rogné.

A. *Æliani.... opera.... græcè et latinè. Tiguri apud Gesneros fratres. S. a.* In-folio, vélin. Bel exemplaire de l'édition *princeps* d'Élien.

M. Derôme possède aussi celles des discours extraits des *Commentaires* de César, par André Brenta (1460) ; et des quatre écrivains militaires latins : Végèce, Frontin, Modeste (*De re militari*), Élien (*De instruendis aciebus*) réunis en un seul volume, avec pagination distincte. Les deux premiers sont imprimés à Rome, par *Eucharium Silber alamannum, alias Franck*, 1494 ; les deux derniers, *s. l. n. d.*, ont évidemment la même origine.

Citons encore : un bel exemplaire, dans sa première reliure en vélin dent. de l'édition grecque et latine de l'*Apologie* d'Athenagore, et de son traité de la *Résurrection des morts*, donnée par Robert Estienne en 1557. (Le second de ces ouvrages était imprimé alors pour la première fois.)

Deux rarissimes Incunables d'Ovide, réunis en un seul volume : 1° les *Fastes*, imprimés à Milan, par Antonio Zaroti de Parme, en 1483, sous le règne de l'invincible duc Galeas *Sphortia* (*sic*) ; 2° les *Héroïdes* et l'*Ibis*, avec commentaires. *Venetiis, per Lazarum de Issordis de Saviliano*, 1490. Ce dernier ouvrage

(1) Cùm Galliam, communem nostrûm parentem, bello domestico ardere, multosque ad hoc incendium amplificandum undique convolare, paucos ad restinguendum accurrere viderem, undè pottissimum tanto mærori allevamentum quærerem, præter libros et litteras, reperire non potui.

est au chiffre de l'imprimeur; un P. (per) sous une L et un J, le tout inscrit dans une sphère surmontée d'une croix épiscopale.

Voici maintenant une plaquette de haute curiosité bibliographique, renfermant deux opuscules d'Érasme qui n'ont pas été reproduits dans la collection de ses œuvres complètes. Ils sont tellement rares, que leur existence a échappé, non-seulement à Brunet, mais à l'auteur de la meilleure étude qui ait été publiée jusqu'ici sur Érasme, à M. Gaston Boissier! Ces deux opuscules, d'ensemble 56 feuillets petit in-8°, imprimés à Paris en 1526, par Simon Collines, sont un nouveau témoignage de l'intime amitié qui unissait alors Érasme au célèbre chancelier d'Angleterre. L'un est intitulé : *Commentarius in nucem Ovidii, ad J. Morum T. filium;* l'autre, *Comment. in duos hymnos Prudentii, ad Margaritam Ruperam, T. Morifiliam.* On sait qu'après la disgrâce et la mort héroïque du chancelier d'Angleterre, Érasme, toujours prudent à l'excès, dissimula soigneusement tout ce qui aurait pu rappeler ses anciennes et si intimes relations avec Morus. Cette prudence, qui mériterait peut-être un nom plus sévère, explique l'insigne rareté de ces deux opuscules. L'exemplaire de M. Derôme, relié en veau fauve par Bauzonnet, contient un autre livret non moins rare : *Christophori Longolii* (Longueil) *perduelliones rei defensiones duæ. Jodocus Badius* (Ascensius), 1521, 59 ff. Brunet connaissait ce livre, mais non cette édition de 1520. Il en cite deux autres, l'une antérieure, l'autre postérieure à celle-là.

Nous arrivons à un article plus curieux encore, et que plus d'un abonné du *Bulletin* enviera à notre confrère. Ce n'est rien moins que l'exemplaire de l'*Histoire éthiopique d'Héliodore*, traduit par Amyot (Paris, Est. Groulleau, in-4° de 125 pages), ayant appartenu à Paul-Louis Courier, et longuement annoté de sa main. Ces notes sont pour la plupart les mêmes qui figurent dans l'édition des romans grecs en quatre volumes in-12, publiée en 1822. Cet exemplaire a appartenu après la mort de Courier, et peut-être avant, à son collaborateur pour la publication des romans grecs, l'helléniste Thurot, membre de l'Académie des inscriptions. N'oublions pas un détail intime assez curieux, à propos de ce livre. De même que le *Chrysale* de Molière estimait que le gros Plutarque (sans doute l'édition in-folio de Vascosan) serait bon « à mettre ses rabats », Thurot avait trouvé commode de serrer ses quittances de loyer dans l'*Héliodore* du même

Amyot. Elles y sont encore, et on y voit que Thurot occupait, vers 1840, sur le quai Malaquais, un appartement de 800 francs, vrai loyer de savant!

Autre article non moins curieux :

Clarissimi viri.... Pibracii Cons. regii 126 *Tetrasticha et sex Epigrammata gallica.... Pictavis* (Poitiers) *Fr. Pagæus, typ. reg.*, 1590. Ce n'est rien moins que l'édition originale des fameux quatrains de Pibrac, avec la traduction et le commentaire latins de Thomas Bicarton, professeur de philosophie et de lettres grecques à Poitiers. Suivant l'usage du temps, Bicarton joint à son volume plusieurs pièces en prose et en vers, œuvre de beaux esprits de la localité, qui font un grand éloge de Pibrac, un plus grand encore du commentateur. L'un d'eux va jusqu'à dire que « *de Pibrac et de Bicarton*, c'est le premier qui doit le plus à l'autre, le latin étant bien au-dessus du français. » Dans une autre pièce, Jean Besly, Poitevin, compare Bicarton à Apollon

Le Vate-Dieu, des sœurs le Guide-Dance!!

On voit que Rabelais n'a pas exagéré le ridicule jargon des savantasses du temps dans la harangue de maître Janotus, et dans les propos de l'écolier « de l'inclyte cité qu'on vocite Lutèce. »

Quelques auteurs modernes ont tenté de ressusciter cet ancien usage, d'insérer en tête de leurs livres les élucubrations de leurs admirateurs. Dernièrement encore, un écrivain d'ailleurs fort honorable, qui s'intitule *bibliophile*, a mis en tête d'un de ses livres des strophes signées *Mélanie*, où il est qualifié de « penseur sublime, » et auxquelles est joint ce *post-scriptum* mémorable : *J'ai trouvé votre adresse dans le Bottin!!*

Cette édition de Pibrac de 1590 présente une singularité remarquable. Bien que l'ouvrage soit bien complet, la pagination commence au chiffre 67.

Citons encore un livre d'une rareté non moins insigne : la première édition complète de Commines. « Chronique et histoire faicte et composée par feu messire Philippe de Comines, etc. » *A Paris, on les vend au clos Bruneau, à l'enseigne de la Corne de Cerf, par Guillaume le Bret*, 1549. Et à la fin : corrigées et imprimées par Guil. Thibout. Pet. in-8° de 248 ff.

Nous allions oublier deux incunables reliés ensemble, et l'un et l'autre inconnus à Brunet. Le premier est une édition gothique

du livre de Boccace : *De casibus illustrium virorum*. (S. a.; *Paris, J. Gormont et J. Petit*, avec le chiffre de ce dernier.) L'autre, plus important encore, est une édition d'Eutrope et de Paul Diacre en lettres rondes. Le frontispice porte la nef du Galliot du Pré ; on lit au-dessous : *Venundatur Parrhysii* (sic), *in aulâ regiâ Palatii secundo pilari apud Galliotum du Pré*. Cette édition, qui n'a jamais été décrite, mériterait un examen minutieux. Chaque tête de chapitre est ornée de gravures en bois d'une exécution très-soignée, et dont quelques-unes, qu'on retrouve dans d'autres livres du même imprimeur, pourraient bien avoir figuré pour la première fois dans celui-ci. Nous avons remarqué celle du chapitre VII du *Paul Diacre*, qui représente un tout jeune guerrier romain assis, tenant d'une main le drapeau avec les lettres S. P. Q. R., et de l'autre deux têtes coupées. Ce trophée sanglant produit un singulier contraste avec la figure douce et imberbe du jouvenceau, qui a plutôt l'air d'un chérubin.

Nous nous reprocherions également d'omettre le livre suivant, d'un intérêt capital dans l'histoire des sciences :

Discorsi et demostrazioni matematiche, del signor Galileo Galilei Linceo. — In Leida, impresso gli Elsevirii, M. D. C. XXXVIII (in-4° de 305 p. vél.). C'est l'édition elzévirienne (elle-même aussi condamnée et supprimée) de l'ouvrage fameux qui naguère avait valu à Galilée des poursuites et une détention dont on a du reste beaucoup exagéré les rigueurs, comme l'a fort bien démontré le dernier biographe de Galilée, le savant M. Bertrand.

Autre rareté, appartenant également à la catégorie des livres prohibés

Dan. Heinsii Historicorum collectio prima. *Lugd. Bat., apud Isaacum Herculis*, 1673, 2 vol. pet. in-8°, rel. en un ; 334 et 282 pag. Ce titre et le nom de l'imprimeur sont également supposés. C'était une ruse imaginée pour introduire en France, sous le masque, un ouvrage sévèrement défendu, les *Tractatus theologico-politici* de Spinosa. Cinq ans après, on usa d'une fraude semblable pour y importer la traduction française du même ouvrage, en format petit in-12, sous ce titre anodin : Réflexions curieuses d'un esprit des-intéressé (*sic*). *Cologne, Cl. Emmanuel*, 1678.

Nous signalerons encore aux curieux :

Une édition de 1512, d'un pamphlet officiel contre les exigences

financières de Rome : *Libellus apostolorum nationis gallicanæ, cum constitutione sarri concilii Basiliensis, et arresto curie parlamenti super annates non solvendas.* Paris, Jehan Petit :

Le grand Miroir du monde, par Joseph Du Chesne, sieur de la Violette, conseiller et médecin ordinaire du Roy. Deuxiesme édition, augmentée en divers endroits et d'un livre entier par l'auteur, avec annotations de S. G. S. (Simon Goulard, Senlisien). *A Lyon, pour les héritiers d'Eustache Vignon*, 1593, pet. in-8° de 654 p. C'est une sorte d'*olla podrida* en prose et en vers, où l'on trouve de tout; l'histoire naturelle, la botanique, la chimie du temps, y coudoient la théologie, l'astronomie, la « philosophie naturelle et supernaturelle. »

Les Problèmes de Jérome Garimbert, traduits de tuscan en françoys, par Jean Louveau d'Orléans, petit in-8°; *à Lyon, par Guillaume Rouille*, 1559. Livre dont on ne connaît, dit-on, que quatre exemplaires et encore plus curieux que rare. Le texte de ces problèmes sur l'organisme humain, l'amour, les habitudes des animaux, etc., est généralement des plus saugrenus, et les solutions à l'avenant. L'auteur explique, par exemple, avec un sérieux imperturbable et force citations grecques et latines : « D'où vient que les enfants, les malades et les vieilles gens ne peuvent engendrer. (Prob. 12.) — Pour quelle raison l'asne sent moins les coups que les autres animaux (24). — D'où vient que quand un chien veult se coucher, le plus souvent se tourne deux ou trois fois.... », et encore d'autres attitudes qu'affectionnent ces quadrupèdes dans certaines circonstances intimes, etc., etc. Cet exemplaire des *Problèmes* de Garimbert est relié avec ceux d'Alexandre d'Aphrodise, traduits par M. Héret, licencié de Paris. *Paris, Martin le Jeune*, 1555 :

Commentarius Vincentii Lupani de magistratibus et præfectis Franciæ. *Parisiis*, Guil. le Noir, 1553. Livre rare et intéressant pour l'histoire de France.

Considérations sur le Commerce et sur l'Argent, par M. Law, controlleur général des finances, trad. de l'anglais. *La Haye, Jean Neaulme*, 1720, v. b. Livre rare, exemplaire du *duc de Nivernois*.

L'homme de désir (par Saint-Martin, le philosophe inconnu). *S. l. n. d.*, 413, pet. in-8°. Relié avec un exemplaire de l'an 1440 de Séb. Mercier, *Londres*, 1776.

La Henriade et la Loyssée (en l'honneur de saint Louis), par Seb. Garnier. *Paris*, *Musier*, 1770. Réimpression sur l'édition originale de 1593.

Légitimité portugaise, mémoire en faveur de don Miguel Ier de Portugal. *Paris*, *Pihan de la Forest*, 1830, in-8°. *Exemplaire unique*, tiré sur très-grand papier pour D. Miguel lui-même, mar. viol., comp. tr. dor. (Riche reliure de Simier.) Les événements de 1830 empêchèrent le tirage des autres exemplaires. Un frontispice colorié représentait ce prétendant armé de pied en cap, agenouillé devant le Père éternel, en le priant de bénir sa cause. Jamais prière ne fut moins exaucée.

« Nous en passons et des meilleurs », comme le *Ruy Gomez* de M. Hugo. Pour le bouquet, nous avons réservé un des incunables les plus curieux de cette bibliothèque. C'est un volume petit in-folio, cartonné, non rogné, en caractères gothiques, dont voici l'intitulé :

Chronica quæ dicitur Fasciculus temporum, edita in Universitate colonie agrippine a quodam devoto cartusiensi; impressa Venetiis singulari industria et impensa Georgii Waleh Almani. 1479. Cette chronique universelle ou *Fasciculus temporum* n'est pas, on le sait, une sèche nomenclature des événements; les faits les plus considérables y sont accompagnés de réflexions tantôt pieuses, tantôt satiriques. Les nombreuses gravures sur bois dont cette édition est ornée, sont très-dignes d'attention. L'une des plus remarquables est celle qui représente la tour de Babel inachevée.

Nous en resterons là pour cette fois, mais en gardant par devers nous, pour notre prochain article, de quoi composer une dernière et non moins intéressante vacation.

Nous avons parlé précédemment de la *Société des anciens textes français*. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui que cette entreprise est en voie d'organisation sérieuse, sur les bases que nous avons précédemment indiquées. Aucune résolution définitive n'a été prise encore au sujet du format des publications. Nous croyons savoir que dans « le petit monde délicat » des bibliophiles qui s'intéresse spécialement aux livres de ce genre, on préférerait généralement le format in-12, que J. Techener avait adopté il y a quarante ans pour sa collection des « Romans des douze Pairs ».

Nous croyons devoir dire, à cette occasion, quelque chose d'une autre entreprise purement individuelle, et qui se rattache intimement, comme on va le voir, à l'étude des anciens textes français.

Il ne s'agirait de rien moins que de l'impression intégrale du *Glossaire* de Sainte-Palaye, auquel cet érudit, justement célèbre, avait travaillé pendant trente ans. On sait que l'impression du premier volume de ce glossaire fut interrompue lors de la Révolution française au mot *Asseureté*, et que la plupart des exemplaires de ces premières feuilles furent détruits, sans doute en l'honneur des immortels principes. Mais il existe à la Bibliothèque nationale deux manuscrits de ce Glossaire de l'ancienne langue française, souvent consultés par les lexicographes et les philologues. L'un est en trente et un volumes in-folio; l'autre, plus complet, en soixante et un volumes in-4°. C'est naturellement ce dernier que l'on imprimerait. Ce dictionnaire, digne pendant de celui de Ducange, formerait dix volumes in-4° à deux colonnes, chacun de 500 pages environ.

M. Clouzot, de Niort, et les deux savants qui se disposent à lui prêter leur concours, ont eu la judicieuse idée de réimprimer le prospectus publié en 1756 par Sainte-Palaye lui-même, sous le titre de *Projet d'un glossaire françois*. Dans ce morceau, qui n'a rien perdu de son actualité, l'auteur faisait ressortir, en d'excellents termes, l'utilité d'un semblable travail.

De la Curne Sainte-Palaye, dont on lit encore aujourd'hui avec plaisir les *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, fut célèbre, non-seulement par ses beaux travaux d'érudition, mais par la constante et tendre amitié qui l'unissait à son frère (de la Curne tout court), lequel fut aussi un savant estimable, et son collègue à l'Académie. L'éloge collectif de ces deux frères, qui n'avaient jamais voulu se quitter, et moururent presque en même temps, est une des meilleures pages de Morellet. Il a célébré cette amitié fraternelle, digne des plus beaux temps de l'antiquité, avec une émotion sincère, assez rare chez les collaborateurs de l'*Encyclopédie*.

Le *Projet de glossaire* mériterait d'être cité en entier. Il fait honneur au caractère et au patriotisme de Sainte-Palaye, autant qu'à son érudition. Il y dit notamment : « Au bout de deux cents ans de travaux, malgré les vœux réitérés d'une multitude de savants et les instances de M. Falconet dans un mémoire curieux qu'il lut

en 1727, nous sommes encore à désirer un glossaire françois.... Sans doute, de nobles efforts ont été faits pour « débrouiller le cahos des Antiquités françoises », d'après le célèbre Guillaume de Bellay, qui, dès le temps de François Ier, « forma le dessein de démêler les origines des Gaulois et des François, *en remuant les titres, livres, chartres, fondations et autres choses antiques.* » Mais avec l'aide d'un glossaire, ces efforts eussent été moins pénibles et plus fructueux. Malgré les difficultés et la longueur d'un pareil travail, « si l'on s'était une fois bien persuadé qu'à ce prix on eût pu rendre un service considérable aux lettres, à la nation, certainement d'autres avant moi se seraient chargés de cette entreprise. Quelle confiance d'ailleurs ne devait point donner l'exemple du célèbre du Cange, dont la mémoire ne périra pas, tant qu'il restera parmi nous une étincelle de cet amour de la patrie, qui doit animer tous nos savants.... » Pour montrer à quelles mésaventures le manque d'un glossaire général français expose les plus érudits, Sainte-Palaye rappelle la polémique, célèbre dans les fastes de l'Académie des belles-lettres, entre Boindin, Boivin et Lancelot, lesquels se chamaillèrent longtemps, et comme on se chamaille entre savants, au sujet du mot hiéroglyphique *caienaire*, inscrit à la suite du nom de Louis IX dans un vieux manuscrit. « Ce ne fut qu'après bien des discussions qu'on s'assura qu'il fallait lire, en trois mots, *cai en aire*, qui signifiaient *ça en arrière*, c'est-à-dire que le prince en question était alors décédé. » L'illustre Mabillon, lui-même, « de qui toute l'Europe savante apprit à déchiffrer les anciennes écritures, n'avait-il pas commis, dans la publication des sermons français de saint Bernard, des méprises qui prouvaient qu'il ne connaissait pas si bien le vieux français que la latinité du moyen âge? Après un tel exemple, aucun savant ne pouvait se flatter de ne pas commettre des fautes semblables, ou rougir de les avoir commises. »

Nous faisons des vœux sincères pour que l'éditeur de Niort réunisse promptement les cinq cents souscripteurs qui lui sont indispensables pour donner suite à l'impression de ce grand ouvrage. A ces courageux auxiliaires de la première heure, l'ouvrage ne coûterait que 300 fr. en papier ordinaire, 500 fr. en papier dit de Hollande. Cinq exemplaires seulement seraient tirés sur un papier supérieur, au prix de 1000 fr. Les quelques pages jointes au prospectus de 1756 suffisent pour montrer que le Glossaire

manuscrit a été consulté avec fruit par les meilleurs lexicographes, notamment par M. Littré, par Kastner, le regrettable auteur de la *Parémiologie musicale*, et qu'ils ont laissé encore beaucoup à glaner après eux. Cette réimpression est une œuvre méritoire, difficile, mais non impossible. Le grand succès obtenu par la *Grammaire historique* de M. Brachet et pour d'autres ouvrages semblables, montre combien ces études sont en faveur aujourd'hui parmi les bons esprits. En bien comme en mal, la France va toujours aux extrêmes : avec elle, il ne faut jamais désespérer des meilleures choses, — ni des pires!

Nous n'aimons guère, pour plus d'un motif, à parler des publications modernes. Toutefois, nous croyons de notre devoir de rappeler ici le succès exceptionnel qu'obtient la splendide illustration du *Jésus-Christ* de M. Veuillot, édité par la maison Didot. Un premier tirage à trois mille exemplaires était loin d'avoir épuisé le succès de ce beau et bon livre; la plus grande partie des exemplaires du nouveau tirage était retenue d'avance, et le reste s'enlève rapidement. C'est un des succès les plus brillants et les mieux mérités de la librairie moderne. Malgré quelques lacunes, cette illustration est une œuvre d'un grand mérite; elle fait honneur à l'érudition et au goût de M. Dumoulin (de la maison Didot), qui l'a dirigée. La reproduction de ce choix de fresques, mosaïques, peintures à l'huile, sculptures, miniatures, gravures, se rapportant à la vie du fondateur du christianisme, constitue, à elle seule, une histoire presque complète de l'art chrétien.

Toutefois, c'est surtout à ceux qu'on estime qu'on doit la vérité. Nous regrettons qu'on ait absolument exclu de ce musée, comme insuffisamment chrétiens, plusieurs artistes d'une grande valeur, par exemple, le Corrége, l'un des maîtres des maîtres, le Dominiquin, Daniel de Volterre. La *Nativité* du premier, la *Communion de saint Jérôme* du second, le groupe sublime de la Vierge évanouie dans la *Descente de croix* du troisième, sont des œuvres capitales, auxquelles le sentiment religieux ne fait pas défaut et bien supérieures toutes les trois au mélodramatique *Massacre des Innocents* de Guido Reni, qu'on a admis comme spécimen de peinture naturaliste. Les maîtres espagnols et flamands ont été enveloppés dans la même proscription; l'exclusion spécialement prononcée contre Rubens est accompagnée de critiques plus que sévères. Sans doute il est permis de regretter que ce

grand homme ait trop souvent cherché le succès dans les témérités du sensualisme. Mais n'est-on pas allé trop loin, — si loin que nul esprit calme et impartial ne suivra jusque-là, — en refusant à Rubens toute élévation de style, *toute expression!!*... De tels emportements compromettent les meilleures causes, et l'on pourrait reprocher à M. Cartier, comme à M. Veuillot lui-même, d'être « plus catholique que le pape. »

Tout en regrettant ces exagérations, nous approuvons fort, en principe, qu'on ait fait la plus large part aux maîtres préraphaélites, trop longtemps délaissés. Ce genre d'illustration était bien conforme à l'esprit d'une œuvre profondément, passionnément chrétienne. Nous recommandons surtout le *Jugement dernier* d'Orcagna, supérieur à celui de Michel-Ange au point de vue psychologique et religieux; le *Lazare*, l'*Apparition du Christ à Madeleine*, admirables compositions de Giotto; l'*Agonie au jardin des Oliviers*, où Fra Angelico a eu l'heureuse idée de placer, dans un compartiment séparé, la veille anxieuse des saintes femmes en regard des disciples lâchement endormis; l'étonnante composition de Simone del Martino, qui a représenté la procession des Justes, défilant au sortir des Limbes, devant le Christ libérateur. Leur pieuse allégresse ressort encore mieux par la mine déconfite des pauvres diables geôliers, dont l'un montre, d'un air piteux, ses grosses clefs désormais inutiles.

Les compositions des artistes hollandais et allemands, tant peintres que graveurs, se distinguent plus en général, par la naïveté et le pittoresque, que par la profondeur du sentiment religieux. Il y a toutefois des exceptions; par exemple, la superbe composition de Wohlgemüth, artiste du quinzième siècle, *Dieu révélant aux anges le mystère de l'Incarnation*.

Plusieurs des miniatures reproduites, et la plupart des lettres ornées sont empruntées à la précieuse collection de M. A.-F. Didot. Dans celle des *Noces de Cana*, on remarquera le geste charmant de la Vierge, retournant une amphore, pour bien montrer à son fils qu'elle est vide. En regard de cette œuvre naïve d'un siècle de foi, on a placé la composition théâtrale de Paul Véronèse; au point de vue chrétien, la comparaison n'est pas à l'avantage de celle-là. Une autre miniature, « l'Exposition de la couronne d'épines à la Sainte-Chapelle, » offre un intérêt spécial. L'original figurait dans ce beau livre d'Heures de Juvénal des Ursins, que

M. Didot avait généreusement donné à l'Hôtel de Ville de Paris. On sait ce qu'elle a fait, — ou laissé faire, en 1871, cette bonne ville de Paris, de son hôtel et de ses trésors littéraires et artistiques! — C'est donc en vain que nous cherchons, comme ce Denys Lambin de tout à l'heure, un allégement dans les beaux livres, dans la contemplation des chefs-d'œuvre de l'art. A toute issue, « au bout de toute fuite », nous sommes guettés, repris par ces lamentables souvenirs! B. E.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Navigations de Panurge. — Parmi les productions qui se rattachent à la littérature rabelaisienne, on distingue *le Disciple de Pantagruel, ou le Voyage et Navigation que fist Panurge aux isles incongneues et estranges*. Dès 1537 et 1538, cette relation parut à la suite d'éditions séparées du *Pantagruel*, et sous le titre de *Merveilleuses navigations de Panurge*, dans d'autres éditions de 1547 et de 1548. Cette facétie fut bien accueillie du public, et bien avant la fin du seizième siècle, il en parut une douzaine d'éditions successives; le *Manuel du Libraire*, t. V, col. 1067, les énumère en détail. M. Brunet dit que « cette pastiche ne saurait être de Rabelais,» et de L'Aulnaye l'apprécie avec une excessive sévérité et sans avoir pris certainement la peine de la lire avec attention; il avance que c'est « la plus misérable, la plus bête, la plus plate production qu'ait pu enfanter l'esprit humain. »

Telle n'est point, il s'en faut, l'opinion de M. Paul Lacroix, qui vient de joindre un avant-propos à une réimpression du *Disciple de Pantagruel*, récemment mise au jour et tirée à petit nombre. Le bibliophile Jacob pense que l'écrit en question est bien de Rabelais lui-même, préludant ainsi au cinquième livre de son œuvre immortelle; on sait que la première publication imparfaite de ce livre n'eut lieu que quelques années après la mort

de Rabelais; l'authenticité en a été contestée, mais à tort sans doute, la griffe du maître y est empreinte.

Rabelais vécut longtemps après l'apparition du *Disciple de Pantagruel* et ne le désavoua pas. Nodier a établi, d'après des arguments très-plausibles, que les *Grandes et inestimables chroniques de Gargantua* qui devancèrent la première édition du récit des faits et gestes du père de Pantagruel, sont bien l'œuvre de maître François s'exerçant ainsi et traçant rapidement une esquisse qu'il se réservait de modifier profondément plus tard, mais dans laquelle il ne pouvait s'empêcher de jeter quelques-uns des traits de sa fougueuse satirique. Il en est de même de la *Navigation de Panurge*.

Après tout, ce qui est certain, c'est que les diverses impressions de ce livret, mises au jour de 1537 à 1595, sont d'une rareté excessive. Lorsqu'un exemplaire se présente dans une vente publique (on en a vu deux depuis vingt-cinq ans), il obtint un grand prix (520 fr., vente Solar). Il était donc nécessaire de procurer aux *rabelaisiens* les moyens de connaître cette facétie, et d'examiner par eux-mêmes le problème que soulève la question de paternité.

— Bibliothèque du protestantisme. — La *Bibliothèque du protestantisme français*, incessamment alimentée par des dons volontaires, se compose aujourd'hui d'environ quinze mille volumes, classés, catalogués et à la disposition du public le jeudi de chaque semaine, de une heure à cinq heures, *place Vendôme*, 16, à Paris. MM. F. Schickler, W. Martin, A. Labouchère, C. Frossard, J. Bonnet et A. Franklin en sont tour à tour les bibliothécaires obligeants.

La noble et furieuse chasse du loup, composée par Robert Monthois, en faveur de ceux qui sont portez à ce royal deduict suivant l'édition de 1642. Petit in-8, papier vergé, avec une eau-forte de Jules Jacquemart. 12 fr.

Publié par les soins et avec une introduction de M. le baron Jér. Pichon, et tiré à CENT EXEMPLAIRES ; presque épuisé.

Monuments inédits d'antiquité figurée, grecque, étrusque et romaine, par Raoul-Rochette, *Imprimé avec l'autorisation du roi à l'Imprimerie royale*, 1829 à 1833; 1 vol. gr. in-fol. d.-rel mar. (*Niedrée.*) 75 fr.

Ce magnifique ouvrage, d'une exécution splendide, se compose de plus de cent planches.

Histoire artistique, industrielle et commerciale de la porcelaine, par A. Jacquemart. *Paris*, *Techener*, 1862; 3 part. pet. in-fol. relié en mar. fil. comp. tr. dor. (*Belz-Niedrée.*) 160 fr.

RICHE RELIURE faite avec soin ; remarquable publication, imprimée avec un soin exceptionnel par L. Perrin de Lyon, et ornée de 29 planches gravées à l'eau-forte par J. Jacquemart. Elle est d'une utilité incontestable aux collectionneurs de porcelaines d'Orient, de Saxe de Sèvres, dont l'histoire et la fabrication sont expliquées ici pour la première fois. C'est aussi une des plus belles productions de l'imprimerie L. Perrin.

Raoul Rochette. Di un busto colossale in marmo di Caio Cilnio Mecenate, scoperto e posseduto dal cavaliere Pietro Manni. *Parigi*, *Firm. Didot*, 1837; gr in-8 de 104 pages, fig. br. 3 fr.

Cette brochure contient quatre dissertations relatives au buste colossal de Mécène, ce beau monument de sculpture, découvert en Étrurie, près la voie Flaminia ; elles sont du chevalier Visconti, de Léopold Cicognara, de Melchior Missirini, et la 4e, en français, de Raoul Rochette, qui a fait lui même cette publication et l'a accompagnée de notes intéressantes en français.

Ciceronis Opera, cum delectu commentariorum (studio Jos. Oliveti). *Parisiis*, 1740; 9 vol. gr. in-4, v. marb. (*Padeloup.*) 160 fr.

SUPERBE EXEMPLAIRE, en parfaite condition, d'une édition très-estimée pour le texte et véritablement bien imprimée avec de beaux caractères et d'excellent papier.

Lally-Tolendal. Mémoire produit au conseil d'État, par le comte de Lally-Tolendal, dans l'instance en cassation de l'arrêt du 6 mai 1766, qui condamna à mort le comte de Lally, son père. *Rouen*, 1779-1781 ; 3 vol. in 4, v. f. fil., tr. d. (*Bonne reliure et d'ailleurs fort singulière.*) 75 fr.

Collection rare et peut-être précieuse, qui fournit les renseignements les plus exacts sur ce meurtre judiciaire. Le 1er et le 3e volume contiennent les Mémoires et les pièces justificatives présentés par le comte de Lally-Tolendal, pour obtenir la réhabilitation de la mémoire de son père. Le 2e volume, imprimé en 1766, renferme les défenses du malheureux comte de Lally. On y a ajouté l'arrêt du Parlement qui le condamna à mort.

Le Propriétaire-Gérant : LÉON TECHENER.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

1875

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Ph. Beaune; Prosper Blanchemain; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, biblioth. de Chaumont; E. Castaigne, bibliothéc. à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse; Émile Deschamps; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, de Blois; Jules Janin, de l'Académie française; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; P. Margry; Fr. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles français; Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale; Rouard, biblioth. d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie française; Sainte-Beuve, de l'Académie française; Éd. Tricotel; Vallet de Viriville; Francis Wey, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.

JUIN.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE,

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.

1875.

LIVRAISON DE JUIN.

CORRESPONDANCE DE CHARLES VIII ET DE SES CONSEILLERS AVEC LOUIS II DE LA TRÉMOILLE, PENDANT LA GUERRE DE BRETAGNE (1488), par M. Paulin Paris.

NOTE SUR UNE ÉDITION ORIGINALE D'UN OUVRAGE DE BENSERADE, SERVANT A ÉCLAIRCIR UN POINT DE L'HISTOIRE GALANTE DE LOUIS XIV, par M. E. Meaume.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS : Bibliographie des périodiques français. — M. Labrouste, architecte, membre de l'Institut. — Chants d'église du treizième siècle. — *Curiositates Eroticæ*. — M. Philippe Tamisey de Larroque. — Une nouvelle édition des OEuvres de Diderot.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

LA SECONDE PUBLICATION-SÉRIE PAR LÉON TECHENER SE COMPOSE DE :

1865. — 32e année, un volume.
1866. — 33e année, —
1867. — 34e année, —
1868. — 35e année, —
1869. — 36e année, —
1870. — 37e année, } un volume.
1871. — 38e année, }
1872. — 39e année, —
1873. — 40e année, —
1874. — 41e année, —
1875. — 42e année (*en souscription*).

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les départements et 16 fr. pour l'étranger.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

Les ouvrages dont il sera envoyé DEUX EXEMPLAIRES seront annoncés d'abord; plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu.

Mise en vente d'une remarquable publication faite par les soins de M. Paulin Paris, aux frais des membres de la Société des bibliophiles français : LE LIVRE DU VOIR-DIT, poëme du quatorzième siècle, PAR GUILLAUME DE MACHAUT. Un volume grand in-8°, papier vergé. Prix : 15 francs.

CORRESPONDANCE DE CHARLES VIII

ET

DE SES CONSEILLERS AVEC LOUIS II DE LA TRÉMOILLE PENDANT LA GUERRE DE BRETAGNE (1488)

PUBLIÉE D'APRÈS LES ORIGINAUX

PAR LOUIS DE LA TRÉMOILLE

Paris, 1875; un fort volume grand in-8

(*ne se vend pas*).

La maison de La Trémoille a plus d'un avantage sur les autres grandes familles de France : elle a surtout celui de conserver à peu près intactes ses anciennes archives, et l'on conçoit facilement l'intérêt d'une collection qui doit ramener sous nos yeux, comme dans un fidèle miroir, vingt générations de personnages constamment mêlés au mouvement politique, intellectuel et moral de notre chère patrie. Par un autre bonheur non moins rare, M. le duc de La Trémoille d'aujourd'hui sent tout le prix de ce trésor héréditaire : c'est à lui que nous devons l'intéressante publication dont nous allons parler.

Les documents qui la composent avaient été pendant longtemps distraits du grand chartrier de La Trémoille, pour passer dans la branche collatérale des princes de Talmont, éteinte vers 1813. La veuve du dernier prince de Talmont, Mme Félicie de Durfort-Duras, avait en seconde noces épousé Louis de La Rochejacquelein, le plus jeune des trois héros de la Vendée royaliste, celui qu'une large blessure reçue en plein visage, durant la campagne de Russie, avait fait surnommer le Balafré. J'avais l'honneur de le voir souvent, et je n'oublierai jamais cette haute figure, ce martial visage; je crois encore entendre cette voix gravement accentuée, témoignant d'une confiance si religieuse dans l'avenir monarchique de la France. Le vieux

guerrier eut au moins le bonheur de mourir avant l'année de nos derniers désastres. Mais pour revenir à notre volume, Mme de La Rochejacquelein, connaissant la piété éclairée de son jeune parent pour tout ce qui touchait aux traditions de la maison dont il était devenu le chef, fit en sa faveur le sacrifice de ce premier recueil de lettres originales, et c'est pour exprimer sa juste reconnaissance que M. le duc de la Trémoille a fait précéder le volume d'une dédicace à sa noble cousine, Mme la comtesse de La Rochejacquelein.

Notre volume ne contient pas seulement les lettres du roi Charles VIII; nous avons, sous les mêmes dates et sur autant de sujets analogues, les missives de tous les personnages alors investis de la confiance du jeune roi de France. Il n'est pas une de ces lettres qui n'ait son intérêt. Disons au moins un mot de ce que nous y avons reconnu de particulièrement original. Et d'abord, parlons de celui auquel sont adressés tous ces précieux documents.

Louis, deuxième du nom, sire de La Trémoille, vicomte de Thouars et prince de Talmont, a laissé dans nos annales un grand nom sur lequel ne se sont pas assez arrêtés les arrangeurs et compilateurs d'histoire moderne. Les contemporains l'avaient surnommé le *Chevalier sans peur et sans reproche*, beau surnom que l'héroïque Bayard fut seul, après lui, jugé digne de recueillir. Suivant Guichardin, d'ordinaire si peu favorable à nos compatriotes, La Trémoille fut « le plus grand capitaine du monde », et Jean Bouchet l'avait présenté, dans le meilleur de ses ouvrages, comme le type du héros parfait. Ce grand homme trouva la mort dans la funeste plaine de Pavie, couronnant ainsi par une fin glorieuse une vie de prouesses et de hauts faits, vouée tout entière à la patrie.

Il n'avait pas vingt-huit ans quand éclata la guerre de Bretagne, soulevée par les derniers grands vassaux de l'ancienne féodalité. C'était le duc de Bretagne, le duc d'Orléans, les sires d'Albret et de Cominges, le maréchal de

Rieux, auxquels il convient d'ajouter le prince d'Orange et le roi des Romains, Maximilien. Le prétexte du soulèvement était le même dont les grands feudataires s'étaient armés au treizième siècle contre la régente Blanche de Castille, et au quinzième contre le nouveau roi Louis XI. Ils voulaient, disaient-ils, réformer l'État et réprimer les empiétements de la couronne. Mais ici, il y avait de plus une question féminine, sujet de guerre si fréquent, avant et depuis Hélène. Anne de Bretagne était à marier, et chacun des confédérés aspirait d'abord à devenir son époux, en second lieu à empêcher le jeune roi de France de le devenir. La belle princesse souhaitait, dit-on, que le choix de son père, le duc François, tombât sur le duc d'Orléans, celui qui fut plus tard Louis XII. Mais, dans ce temps-là, plus encore que de notre temps, le penchant des grandes héritières était compté pour peu de chose, ou plutôt on n'en tenait pas le moindre compte. Après le triomphe de l'armée royale, Anne fut donc acquise à Charles VIII, et devint, pour la première fois et, dit-on, malgré elle, reine de France.

C'est dans cette guerre de Bretagne, dont le conseil du jeune roi lui confiait la direction, que notre Louis de La Trémoille devait poser les solides fondements de sa réputation militaire. La campagne fut rapidement menée : après une suite d'heureux succès, la belle victoire d'Aubin-le-Cormier contraignit les confédérés à subir les conditions qu'il plut au roi de leur dicter. Le prince d'Orange, le duc d'Orléans demeurèrent deux ans prisonniers dans les prisons du Louvre. C'est, on le sait, en pensant au vainqueur de Saint-Aubin-le-Cormier que Louis d'Orléans, devenu roi de France, devait prononcer les belles paroles que la postérité à retenues.

Il est à regretter qu'on ait conservé un si petit nombre de lettres du sire de La Trémoille : ce petit nombre, même, ne correspond pas aux lettres et aux réponses réunies dans ce volume. On ne pouvait espérer d'en retrouver les originaux dans les archives de la famille, et nos rois n'avaient

pas encore la sage précaution de tenir en réserve les documents de leur administration. Assurément, chacune des lettres du roi et de ses conseillers avait provoqué autant de réponses. Mais à leur défaut, au moins peut-on se rendre compte de ce qu'elles contenaient, par celles qui en forment la contre-partie. Charles VIII le *petit roi*, comme on l'appelait, y fait preuve d'une activité, d'une sûreté de jugement, d'une fermeté de caractère qu'on ne lui soupçonnait guère jusqu'à présent. Et ses lettres ne sont pas œuvre de chancellerie, une suite de dépêches auxquelles le souverain se contente d'apposer son scel ou sa signature : toutes les pièces qu'il a signées sont écrites ou dictées par lui; toutes portent le cachet très-apparent de sa personnalité. Il n'a pourtant que dix-sept ans : on croyait qu'il laissait alors toute la conduite des affaires à sa sœur, Anne de Beaujeau ; mais ici, c'est bien lui qui avertit, recommande et gourmande; qui veut surtout qu'on le tienne bien informé de ce qu'on fait, de ce qu'on projette, de ce qu'on a lieu d'espérer ou craindre. Ce n'est déjà plus la « Gouvernante » qui gouverne : c'est le Roi, qui écoute bien les avis, mais les contrôle et ne les suit qu'après en avoir pesé la valeur. Avec ces lettres, arrivent celles des conseillers ordinaires ; et précisément parce qu'elles sont écrites à peu près dans le même temps et qu'elles portent sur les hommes et les choses un jugement particulier, on sent que les lettres du roi ne leur ont pas même été communiquées. « Le Roi, je pense, vous écrira, » dit l'amiral, ou : « Le Roi ne vous a-t-il pas écrit? mandez-le-moi. » Il faut donc en rabattre beaucoup de ce que Comines a dit du défaut d'éducation et d'étude auquel la politique de Louis XI avait condamné son fils. Avec la même injustice devait-on reprocher plus tard à la reine Anne d'Autriche et à son habile ministre Mazarin d'avoir retenu le jeune Louis XIV dans une ignorance calculée. Dieu sait si le grand roi n'a pas démenti ces allégations. Il sera plus juste de dire que Louis XI et Mazarin s'attachèrent à apprendre avant tout le métier de

roi au présomptif héritier du trône; cette science valant mieux à leurs yeux que toutes les autres et ne les excluent pas. Il est d'ailleurs certain que Charles VIII témoigna, comme après lui le grand roi François I[er], le plus vif intérêt pour les lettres et pour ceux qui les cultivaient. Il introduisit en France les arts de la Renaissance, en ramenant d'Italie des peintres et des architectes; le château d'Amboise que la mort ne lui permit pas de voir achever, les éditions multipliées d'auteurs anciens, de chroniques et de romans modernes, qu'on s'empressait de leur offrir, montrent assez la protection qu'il accordait aux artistes et aux gens de lettres. Il avait, comme Louis XI, grand soin de récompenser les bons services et de punir les abus de confiance. Il estimait que le meilleur moyen d'être obéi était d'exprimer personnellement sa volonté. La lettre qu'on savait dictée par le roi ne permettait ni les faux-fuyants, ni les délibérations; il fallait y conformer sa conduite. « Que faites-vous pour avoir « de si beaux enfants? demandait un jour Henry IV à un « paysan matois. — Sire, je les faisons nous-mêmes. » On peut appliquer ce mot grivois à la correspondance des princes : et c'est au moins là ce qu'avaient pensé Louis XI, Charles VIII, Henry IV, et de nos jours le premier des Bonaparte.

L'activité de cette correspondance de Charles VIII est pour nous un sujet d'étonnement. Chaque jour, un, deux ou trois courriers partaient, chargés de lettres pour « son « lieutenant général en l'armée de Bretagne ». Le roi dans chaque missive a soin de bien marquer le jour et l'heure de la dépêche; il va même jusqu'à reprendre La Trémoille de n'avoir pas toujours la même attention. « Dites à votre « clerc, qu'il mecte bien l'eure du partement de vos lectres; « car de deux ou trois paires que noùs avez escriptes, aux « unes il ne mect que le jour, et aux autres il ne mect que « l'eure. » Ces précautions avaient leur motif : d'un côté, elles permettaient de constater l'exactitude des *postes* ou courriers; de l'autre, elles empêchaient de confondre les

demandes ou réponses du matin avec celles qu'on envoyait ou recevait à d'autres moments de la journée. Dans une autre lettre, l'amiral de Graville avertit La Trémoille que l'arrivée du courrier interrompt fréquemment son sommeil : « J'ay receu vostre lectre tout droit à mye nuict, et y a six « jours que jamais vostre poste ne faillit à venir à ceste « heure-là ; mais il y a si long temps, que j'y suis accous- « tumé et il ne m'en chault plus. » Par la rapidité des moyens de communication, on voit combien la création assez récente des postes avait déjà rapproché les distances. Un certain nombre de relais de chevaux étaient entretenus aux frais du roi : on avait établi deux cent trente de ces relais sur la fin du règne précédent ; il y en eut sans doute plus encore sous le règne suivant. Les *postes*, comme on appelait les courriers, étaient tenus de remettre les lettres sans retard et même de nuit, comme on vient de voir, s'ils arrivaient de nuit. Ils étaient déjà à la disposition des particuliers aussi bien que des gens du roi. Mais peut-être dans ce premier cas ne leur recommandait-on pas la même exactitude.

Tout en exprimant très-nettement ce qu'il souhaite, Charles VIII a soin d'avertir La Trémoille qu'il a pleine confiance dans son expérience ; il n'oublie pas qu'il a de plus la connaissance des lieux et des difficultés d'exécution ; c'est au général à contrôler ce que le roi demande. En résumé, comme le dit excellemment l'éditeur, « cette correspondance fait connaître les plans du Conseil royal et les sen- « timents qui guident ses résolutions. Elle nous montre « l'organisation de l'armée, nous apprend ce qu'étaient « alors l'artillerie de la France, réputée la meilleure qu'on « eût vue jusqu'alors. Elle fournit de précieux détails sur « l'art des siéges à cette époque, et prouve qu'autrefois, « comme de nos jours, les questions de finance jouaient le « rôle le plus considérable. Nous pénétrons ainsi la pensée « intime et personnelle du jeune monarque : Henry IV « n'aurait pas désavoué plusieurs de ces lettres.... »

Il n'y a rien d'exagéré dans ce jugement. Pour ce qui touche au rapprochement du style de Charles VIII avec celui de Henry IV, nos lecteurs qui n'auraient pas le livre sous les yeux, pourront en juger d'après quelques citations : Un des écuyers du roi, Le Veau, demandait à quitter l'armée parce qu'il n'avait pas d'argent pour acheter des armes : « Dites « au Veau qu'il demeure encores avecques vous jusqu'à ce « qu'il ait de mes nouvelles, et que je le tiens aussy hardy « en chemise comme s'il avoit sa cuirasse sur le dos. » La mort du connétable Jean, duc de Bourbon, n'avait été regrettée ni par le roi qui le croyait favorable aux confédérés, ni par Mme de Beaujeu, devenue par là duchesse de Bourbon, ni par La Trémoille son très-peu sympathique parent. Charles VIII lui écrit donc cette fois de sa main, et dans une orthographe que son clerc ou secrétaire n'a pas régularisée : « Mon cousin, je vous usse mandé la chûte de vostre *pil-« lier* (1), si ce ne fut de peur de deuil qu'aries ù, qui em-« pechast mon service. Més, mon cousin, de peur que ne « mégrissiés, et aussi pour vous réjoïr, je vous mande qu'a-« rés vint hommes d'armes de crues, ainsi que m'escrivis-« tes.... Au surplus, mon cousin, vous savés qu'êtes mon « parent et que tenés de la bande de gueules; parquoi « vue les servises que me fetes toutjours, lesquelx je n'obliré « jamés, je vous recompanseré bien. Et encore je vous prie « fetes moy savoir des nouvelles le plus souvant que pou-« rés. »

Quinze jours avant la bataille de Saint-Aubin, Charles VIII était parti d'Angers pour aller à la poursuite d'une troupe de Bretons pillards qui s'était abattue sur les domaines du sire de La Trémoille. Voici comment il lui donne avis de cette expédition dont l'histoire contemporaine ne semblait pas avoir gardé mémoire :

(1) Dans le sens de soutien ou chef de la branche ducale de Bourbon. La Trémoille avait épousé trois ans auparavant Gabrielle de Montpensier, cousine germaine du duc.

« Mon cousin, vous savez que je vous ai assez souvent dit « qu'il n'est point de meilleure amitié que de bons parents « et alliez, car toujours ils pensent aux affaires les uns des « autres. Icy en droit, je le vous ay bien voulu donner à « cognoistre; car j'ay fait plusieurs entreprises pour vous « revancher du sieur des Barres qui a tant, cette année, « couru vos terres de Craon, et mangé vos poules; dont je « vous ai vu plusieurs fois bien mal content, et si l'eusse pu « amender, je l'eusse fait, nonobstant que Mons. de Lisle « dit que vous valez beaucoup mieux couroussé que joieux. « Si ai fait une petite guerre de ce que j'ai peu faire, telle- « ment que j'ay aujourd'hui pris le sieur des Barres, Callart « et le bailli de Gandelas, et plusieurs autres de la maison « du duc. En somme, ils ont esté destroussez de six vingt « chevaux, et j'ay espérance que ledit sieur des Barres et « les autres mes sujets avec lui, ne mangeront més pieça « vos poules ni les miennes. Et vous prieet à mes autres « capitaines que gardez bien mon honneur (1) au quartier « où vous êtes, et que vous et eux revanchez aussi bien mes « povres sujets de Normandie et du Maine comme j'ai fait « les vostres d'Anjou. Mon cousin, je crois que vous me « ferés responce et adieu. » (12 juillet.)

Une autre fois, La Trémoille lui avait annoncé l'envoi d'un paquet de lettres qui ne lui était pas arrivé le lendemain matin : « Nous vous mercions, dit-il, de vostre paquet; « car il nous est invisible et n'a point esté trouvé dans la « bouete (2). Et croyons qu'il soit demouré soubs le chevet « de vostre clerc, en reposant de son vin de dîner. Pour ce, « renvoiez-le-nous par la première poste, si vous volez que « nous saichons ce qu'il contient » (lett. 2). Remarquons en passant ce mot *clerc* synonyme d'écrivain, copiste ou secré-

(1) Le texte imprimé porte : *mon homme*, c'est apparemment une faute d'impression.

(2) Il arriva le lendemain, dans la journée, et l'avis que le roi donne du court retard, prouve l'exactitude habituelle et la rapidité des communications.

taire. Au moyen âge, les gentilshommes écrivaient peu, le maniement des armes leur rendant les doigts assez peu flexibles; bien plus, jusqu'au treizième siècle, ils dictaient *en français* les lettres que leur secrétaire rendait aussitôt *en latin;* ceux qui les recevaient les passaient à leurs secrétaires pour les traduire à la simple lecture. Ce secrétaire était donc accoutumé à lire, écrire et traduire en latin; c'était, en un mot, ce qu'on appelait un homme clérical, un clerc. Ainsi lisons-nous encore dans La Fontaine :

Un loup quelque peu *clerc* prouva par sa harangue....

Le mot n'a pas conservé sa première acception, si ce n'est chez messieurs les notaires, huissiers et procureurs. Il est, comme on voit, de naissance honorable, et répond précisément au sens d'*homme de lettres.* Nos libres penseurs en font pourtant, à l'imitation de l'ingénieuse Belgique, une sorte d'injure : mais ceux qui le reçoivent n'ont pas trop à s'en plaindre.

Sur la fin du quinzième siècle le service militaire était pour les gentilshommes un devoir gratuit et l'on ne pouvait conduire à la guerre que des roturiers assez mal préparés au métier des armes. De là la nécessité de recourir aux recrues étrangères, et de trouver l'argent nécessaire pour les enrôler. Charles VIII recommande vivement de les aller prendre en Suisse, dans le pays des « beaux hommes », c'est-à-dire dans les Quatre cantons; surtout, il recommande de bien voir si tous ceux que l'on a engagés sont présents au jour convenu. « Cher et feal cousin, « dit-il le 25 avril, vous savez que nous ne nous povons « contenter de nos gendarmes defaillans; et encore, avons « sceu par aucuns qui sont là avecques vous, qu'il y en a très « largement de demourez en leurs maisons, là où ils font « la cane (1), lesquels vous avoient promis qu'ils se trouve-

(1) De cette expression semblent venir nos *cagniarts*, et non pas, comme le veut M. Littré, de *cagne*, qui s'est dit très-rarement pour *chienne*, et plus rarement encore pour *prostituée*.

« roient devers vous incontinent. Nous croyons bien que « d'eux il n'en faudra (1) guère, quand vendra au paiement; « mais au service vous savez comme il en va. Et vous, nostre « cousin, vous avez souvenance de ce que nous en promistes « à vostre partement, que feriez veoir les roelles et les per- « sonnages presans; et ceux qui ne s'y trouveroient, par « non et surnon non envoyriez. De quoi jusqu'ici n'avés « rien fait. Si vous voulez que nous soions contens de vous, « et, quant vous nous requerrés quelque chose, qu'il nous « en souveingne, donnez tel ordre touchant ce point que « nous soions certains de vostre promesse quand nous la fe- « rés. » Pouvait-on attendre et prévoir tant de fermeté de style et de jugement dans un si jeune roi s'adressant à un général dont il reconnaissait d'ailleurs la haute expérience et l'incomparable activité ?

La lettre du 28 avril, qui suit de près celle-ci, rappelle singulièrement le fond et la forme de celles de Louis XI. On avait saisi les dépêches secrètes que le frère du comte de Cominges, Odet d'Aydie, avait adressées aux chefs de la coalition : « Nous avons veu le double des lettres que ce « bon seigneur Odet et les autres ont escriptes au duc et à « nostre frère d'Orléans, là où ils monstrent bien qu'ils ne « sont guères sages; car ils signent lectres de leurs mains « d'eulx trouver à la bataille contre nous. Nous avons es- « pérance de leur bailler quelque jour la bataille qui leur « appartient, mès c'est contre le maistre des œvres(2) qu'elle « leur est deue. Si nos gens de Parlement les tenoient avec- « ques ceste lectre, nous ne faisons point de doubte qu'ilz « ne mectroient guères de les envoyer à ladite bataille. Or « ça, nous avons espérance que avecque l'ayde de Dieu et « de noz bons seruiteurs, comme vous et autres, que nous « en aurons quelque jour la raison tel qui nous appartient. »

Rappelons encore un bon proverbe qui avait échappé aux

(1) Il n'en manquera.

(2) Le bourreau.

recherches si consciencieuses de notre regretté Le Roux de Lincy. C'est dans la lettre du 1[er] juillet, à l'occasion des propositions d'accommodement envoyées par les coalisés : « Ils disent toujours qu'ils feront l'effect dont ils portent les « paroles; mais l'on dit que *pour estre compère à chien, l'on « n'en doit point porter moindre baston.* »

Le sire de La Trémoille a souvent été blâmé de s'être montré cruel et impitoyable à l'égard des gens que le sort des combats avait mis entre ses mains. Charles VIII, et sans doute avec plus de fondement, le blâme au contraire de n'avoir pas fait assez prompte justice de ceux qui sans pouvoir alléguer l'obligation de servir leurs seigneurs immédiats, avaient violé le serment prêté entre les mains du roi. « Nous trouvons bien étrange, » écrit-il à deux reprises, « de ce que vous, nostre cousin, avés dissimulé de « faire la justice de ceux que vous aviez fait mettre ès « mains du prévôt des marchands. Ce n'est pas la ma« niere : s'il y a nuls françois ou autres qui autrefois nous « aient fait le serment et pris nos gages, ce sera tres-bien « fait quant il en sera pris que on en fasse bonne justice « sans nuls en espargner; car vous entendez bien que c'est « le principal point pour la fin de cette guerre. »

Dès que l'on parlait au roi de l'un de ces gentilshommes parjures, il donnait avis à son lieutenant général de le poursuivre à outrance; suivant en cela la bonne politique de son père. Ces avertissements isolés prouvent d'ailleurs assez bien que le nombre était assez restreint de ces coupables qui n'avaient rien à espérer de la clémence royale. On va donc contre la vérité historique et contre la vraisemblance quand on accuse, non pas le roi, mais La Trémoille, d'avoir manqué de clémence. Dans la *Biographie générale*, on pousse encore plus loin l'injustice : « Le vainqueur de « Saint-Aubin, y lit-on, fit exécuter *tous* les partisans des « deux princes prisonniers que la victoire avoit fait tomber « entre ses mains. » Je ne sais à quel moderne arrangeur d'histoire est empruntée cette allégation, dont on ne trouve-

rait pas assurément le moindre indice dans les documents contémporains.

Il faut finir mes citations, et c'est bien malgré moi, tant je pourrais y signaler d'autres passages intéressants. Le règne de Charles VIII, quoique raconté par plusieurs modernes écrivains, est encore loin d'être bien connu : je le répète, on n'a pas donné son véritable relief à la figure de ce prince trop effacé par ses voisins de gauche et de droite, Louis XI et Louis XII. On peut dès maintenant entreprendre une bonne et fructueuse étude sur les personnages dont nous avons les lettres et qui eurent à cette époque la plus grande part à la confiance du roi. C'est d'abord la sœur aînée du roi, Anne de France; c'est Pierre de Beaujeu, son mari; puis Louis Mallet de Graville, amiral de France, le véritable confident du sire de La Trémoille; Étienne de Vese, le bailly de Meaux; André d'Espinoy, archevêque de Bordeaux, Raoul de Lannoy, sieur de Morvilliers. Nous mentionnerons encore une grande lettre du roi d'Angleterre Henry VII au roi de France, pour s'*excuser* de n'avoir pu retenir une compagnie d'aventuriers anglais, et l'empêcher d'aller prendre des soudées dans l'armée coalisée. Plusieurs fac-simile, parfaitement exécutés, entre autres celui de la lettre autographe de Charles VIII, donnent une nouvelle valeur à ce beau volume qui nous permet d'espérer plus tard la généreuse communication d'autres documents analogues. Peut-être aurons-nous un jour, grâce à M. le duc de La Trémoille, un recueil comparable à celui qui parut dans le dernier siècle sous le titre de *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*. Ces Pièces étaient toutes tirées du cabinet du marquis d'Aubais, de la maison de Baschi : et toutes importantes qu'elles étaient, je crois qu'elles ne furent pas mieux accueillies que ne seraient celles qui abondent dans le cartulaire de la maison de La Trémoille.

PAULIN PARIS.

NOTE

SUR UNE ÉDITION ORIGINALE

D'UN

OUVRAGE DE BENSERADE, SERVANT A ÉCLAIRCIR UN POINT DE L'HISTOIRE GALANTE DE LOUIS XIV :

Métamorphoses d'Ovide en rondeaux imprimez et enrichis de figures, par ordre de Sa Majesté et dédiez à Monseigneur le Dauphin. *A Paris, de l'Imprimerie royale*, 1676, gr. in-4°.

Le livre dont le titre précède peut servir à déterminer l'époque et la durée de la faveur à laquelle parvint une des femmes de la cour de Louis XIV qui, sans avoir été officiellement déclarée, a été plus qu'une maîtresse de passage du grand roi. L'objet de cette étude est d'établir que cette femme, connue sous le nom de Mme de Ludre, chanoinesse de Poussay (1), fut sur le point de supplanter Mme de Montespan.

La princesse Palatine, dont Mme de Ludre avait été fille d'honneur, lui a consacré, dans sa correspondance, les lignes suivantes, écrites lorsque la chanoinesse avait soixante-dix ans : « Le roi ne s'était pas soucié de cette belle, tant qu'elle fut auprès de la reine ; il en devint épris, lorsqu'elle fut auprès de moi. *Son règne a duré deux ans*. La Montespan fit prévenir le roi que Ludre avait des dartres sur le corps, qui étaient la suite du poison que Mme de Cantecroix lui avait fait prendre dans sa première jeunesse, lorsqu'elle n'avait que douze à treize ans, parce que le duc de Lorraine (Charles IV) était si fort amoureux de cet enfant

(1) C'est à cause de cette qualité de chanoinesse qu'elle fut toujours appelée *Madame*, quoiqu'elle n'ait jamais été mariée.

qu'il la voulait épouser. Le poison fit éruption et la couvrit de taches, depuis la tête jusqu'aux pieds. Le mariage fut ainsi empêché. Elle fut bien empêchée pour sauver sa figure; mais, de temps en temps, elle a encore des attaques de son mal; elle a maintenant soixante-dix ans et elle est encore fort belle. Elle a les plus beaux traits qu'on puisse voir, mais une voix désagréable, elle grasseye horriblement. » (*Correspondance complète;* lettre du 5 sept. 1718.)

Il y a, dans ce passage, du vrai et du faux. Le vrai est que Mme de Ludre fut, dans sa grande jeunesse, fiancée au vieux duc Charles IV qui la séduisit en lui promettant de l'épouser, et dont elle ne fut jamais que la maîtresse. Mme de Cantecroix et ses enfants furent, sans contredit, pour beaucoup dans la rupture de l'union projetée. Après le mariage de Charles IV avec Louise d'Apremont, la chanoinesse de Poussay quitta la cour de Lorraine pour celle de France où elle était, en 1666, fille d'honneur de la première duchesse d'Orléans, comme elle le fut aussi de la seconde. Benserade, le poëte des fêtes de la cour, y signale sa présence au *Ballet royal des Muses*, dansé par Louis XIV avec Madame Henriette, Mlle de la Vallière et Mme de Montespan. Mme de Ludre dansa avec ces beautés dans ce ballet célèbre (Benserade, *OEuvres*, Paris, 1697, tome second). Il parle encore d'elle dans une lettre du 15 septembre 1667, adressée à Bussy-Babutin (*Corresp. de Bussy*, éd. Lalanne, t. I, p. 62). Elle ne devint la maîtresse de Louis XIV que neuf ou dix ans plus tard, et nous croyons que la princesse Palatine est dans le vrai, lorsqu'elle affirme que son règne a duré deux ans. Elle n'est pas, sur ce point, d'accord avec Saint-Simon; mais n'était-elle pas, mieux que lui, merveilleusement placée pour savoir à quoi s'en tenir sur les amours de son beau-frère?

La princesse allemande cesse d'être véridique quand elle parle du passé, et non plus des choses de son temps. Elle paraît ajouter foi, sans trop y réfléchir, au conte ridicule que fit au roi Mme de Montespan sur la chanoinesse. Sui-

vant la favorite en titre, la femme dans laquelle elle pressentait une rivale, avait sur le corps des dartres, suite du poison que Mme de Cantecroix lui avait fait prendre dans sa première jeunesse. Que Mme de Montespan ait essayé de faire parvenir cette histoire jusqu'à Louis XIV, avant que la chanoinesse fût sa maîtresse, cela est fort possible, probable même. Il est certain que le roi fut très à même de s'assurer du fait; mais il est non moins certain que cette histoire était fausse, impossible et contradictoire avec ce qu'affirme la princesse Palatine que le règne de Mme de Ludre dura deux ans. Il est, en effet, de la dernière évidence que Louis XIV, précisément parce qu'il avait été averti, était assez connaisseur, assez appréciateur du beau sexe pour ne pas garder pendant deux années une maîtresse dont le corps aurait été aussi vicié qu'on le prétendait. Il faut donc mettre cette histoire de poison à côté de toutes celles qu'on a inventées à cette époque, où Saint-Simon, la Palatine et bien d'autres voyaient du poison là où il n'en existait pas. Il y eut effectivement dans le grand siècle beaucoup d'empoisonnements véritables, après lesquels les contemporains ont vu du poison partout et toujours.

Quoi qu'il en soit, vers la fin de l'année 1675, Mme de Montespan régnait; mais son étoile commençait à pâlir. Le roi avait des distractions avec d'autres femmes. Les froideurs et les brouilleries étaient fréquentes entre le roi et la maîtresse en titre. La veuve Scarron commençait à prendre une certaine importance. Le 27 décembre 1674, elle avait acquis, des deniers du roi, la terre de Maintenon qui était un marquisat, dont elle fut autorisée à prendre le nom (1). La nouvelle marquise, qui cherchait à obtenir sur l'esprit du roi l'empire qu'elle acquit depuis, et qu'elle conserva toute sa vie, commençait à miner sourdement la faveur de sa

(1) M. Walckenaer, *Mémoires sur Mme de Sévigné*, t. V, p. 235. C'est par erreur qu'on a indiqué l'acquisition du marquisat de Maintenon à une date antérieure. La date du 27 décembre 1674 est confirmée par M. de Noailles, Madame de Maintenon, t. Ier, p. 485.

bienfaitrice. Mais l'avénement de la nouvelle Esther était encore éloigné, et l'Assuérus français, comme un vrai monarque d'Orient, avait tout un sérail. Mme de Soubise, si c'est à elle que s'appliquent les terribles pages de Saint-Simon (éd. Chéruel, t. XIII, p. 5 et 6), reçut longtemps les visites secrètes du roi (M. P. Clément, *Madame de Montespan*, 2e éd., p. 90). Quant à Mme de Louvigny et à Mlle de Théobon, elles n'avaient été que des visions passant comme des éclairs (1); seule Mme de Ludre, dont on ne parlait pas encore, était sur le point de fixer le roi et peut-être de supplanter Mme de Montespan. A ce sujet, Mme de Sévigné écrivait à sa fille le 11 septembre 1676 : « L'étoile de *Quanto* (Mme de Montespan) pâlit; il y a des larmes et des chagrins naturels, des gaietés affectées, des bouderies; enfin, ma chère, *tout finit.* » Et le 30 du même mois : « Tout le monde croit que l'*ami* n'a plus d'amour et que *Quanto* est embarrassée.... »

Ce préambule était nécessaire pour faire comprendre ce que fut la belle Mme de Ludre. Il nous reste à parler de ses relations avec l'auteur des *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux*, et à signaler l'intérêt que présente l'édition originale de ces *Métamorphoses* pour éclaircir un point obscur de l'histoire galante de Louis XIV.

Isaac de Benserade était, comme on le sait, le poëte en titre des fêtes de la cour. Louis XIV l'avait en grande estime. Lorsque Mme de Ludre devint fille d'honneur de la première duchesse d'Orléans, Benserade avait plus de cinquante ans. Quoiqu'il fît, dans ses vers, des déclarations à toutes les femmes, il était leur ami très-platonique et sans conséquence. Il l'était particulièrement de Mme de Ludre. Les premiers vers qu'il fit sur elle sont de 1667. A cette époque, la belle chanoinesse n'était pas encore consolée de la triste déception dont avait été suivie sa liaison avec le vieux Charles IV. Benserade qui l'aimait en poëte, autant pour

(2) M. P. Clément, *Madame de Montespan*, 2e éd., p. 90 et 91.

son esprit que pour sa beauté, regrettait de la voir souvent triste; aussi l'engageait-il à songer au mariage en insérant, dans des stances faites au Palais-Royal le 14 septembre 1667, les vers suivants qu'on chercherait vainement dans le recueil de ses œuvres. Il en envoya le lendemain une copie à Bussy dans la correspondance duquel ils sont imprimés (éd. Lalanne, t. I, p. 64).

Pour vous guérir, il conviendrait, de Ludre,
Que le pasteur au doigt vous mit un jon.
Vous avez l'air tendre, doux et lugubre :
A la pigeonne il faudrait un pigeon.
De mille amants vous êtes recherchée,
Et votre cœur contre eux tient toujours bon.
Mais gardez-vous d'être à la fin touchée,
Et que l'amour vous accorde à son ton.

Après la mort de la première Madame, la belle de Ludre fut-elle dame d'honneur de la seconde avant de devenir l'une de celles de la reine? On pourrait l'induire d'un passage d'une lettre postérieure où Mme de Sévigné écrit, le 27 novembre 1673, que Mme de Ludre *retourne* chez Madame. Mais cette conjecture paraît fausse, car une lettre de Mme de Sévigné, du 13 mars 1671, dans laquelle elle parle d'un petit chien, présumé enragé, qui aurait mordu quelques filles de la reine, fait connaître que Mme de Ludre était de ce nombre. Elle ne pouvait être alors auprès de la princesse Palatine, dont le mariage n'eut lieu qu'à la fin de 1671. Du reste, il est constant que Mme de Ludre a été fille d'honneur de la Palatine de 1673 à 1677, et que cette princesse n'a jamais rien écrit sur elle autre chose que ce que nous avons rapporté. Avant 1673, Mme de Ludre était fille d'honneur de la reine. Il est souvent question d'elle dans les lettres de Mme de Sévigné. La charmante épistolière amuse sa fille en lui rappelant ce que la princesse Palatine appelle un *grasseyement horrible* de la chanoinesse. A ce grasseyement se joignait un accent allemand très-prononcé

qu'elle tenait de la femme de chambre qui l'avait élevée (1). Mme de Sévigné se moque des infortunes de la pauvre Io, où des chagrins d'Isis, ce qui est tout un. C'est ainsi, ne l'oublions pas, qu'elle désigne souvent Mme de Ludre, avant son avénement et après sa chute. Ce sobriquet avait été donné à la chanoinesse dès son arrivée à la cour de France, en souvenir de son aventure avec Charles IV et de la jalousie de Mme de Cantecroix, qui était alors la Junon de la pauvre Io. Malgré, ou peut-être à cause de cette aventure, la victime de Charles IV était très-courtisée. Toutefois aucun contemporain ne donne, parmi les gentilshommes français, un successeur au duc de Lorraine.

Benserade, en sa qualité de poëte des fêtes, avait un accès facile auprès des filles d'honneur de la reine, à chacune desquelles il assignait le rôle qu'elle devait remplir. Par suite de cette fréquentation, le vieux galantin était devenu très-familier et débitait souvent d'étranges sottises. Ce fut au point que Mme Dupuy, gouvernante des filles de la reine, crut devoir l'éconduire (2). La cause principale de cette disgrâce fut un sonnet sur des bouts rimés donnés par Mme de Ludre à Benserade et dont le dernier vers est assez risqué.

Pour madame de Ludre, sonnet en bouts rimés.

D'une telle toison quel sera l' Argonaute ?
Ludre, il n'est rien d'égal à vous dan le Sérail.
Je voudrais de l'Estat quitter le Gouvernail
Pour pouvoir seulement baiser votre Menotte.
Vénus auprès de vous était une Marmotte.
Si l'on voyait le cœur par quelque Soupirail,
Vous verriez le mien pur et sans cet Attirail
De ruses qu'à la cour on étale par Bottes.

(1) Voy., dans une lettre du 13 mars 1671, un exemple d'une phrase qu'on suppose prononcée par Mme de Ludre, avec un grasseyement allemand : *Ah Zezu! Matame te Grignan, l'étranze soze t'être zetée toute nue tans la mer.* — Et le 24 avril, même année : *Ah! pour matame te Grignan elle est atorable.* — Puis le 29 juillet : *Matame te Ludre en est enrazée.*

(2) M. Beaupré, *la Belle de Ludre*, p. 43, Nancy 1851, in-8°.

Ce cœur est plus ardent que n'est le mont Ethna,
Plus ferme qu'un Sævole en bravant Porsenna.
Il ne saurait quitter un si doux Labyrinthe;
Qui voudrait l'en tirer deviendrait son Bourreau.
Ah! que pour vous porter de Paris à Corynthe,
N'estes vous mon Europe et moi votre Taureau.

Le poëte met évidemment ce sonnet dans la bouche du roi et l'invite assez clairement à tenter la conquête de la belle de Ludre. Quoiqu'ils fussent encore manuscrits, ces vers circulèrent, non sans scandale, et l'on comprend que la gardienne de l'honneur des filles de la reine en fut grandement indignée. Elle signifia donc un congé définitif au vieux rimeur qui réclama vainement, en vers bien entendu. Il ne put fléchir la sévère Mme Dupuy, et dut se contenter d'exhaler ses soupirs d'amoureux suranné en d'interminables stances adressées aux filles de la reine. Quoique généralement faibles, il s'en trouve cependant quelques-unes de bien tournées; — il s'agit des stances bien entendu, — car pour les filles, il va sans dire qu'elles étaient toutes parfaites.

Tel était l'état des choses en 1671. Mme de Ludre, très-entourée, très-poursuivie par des soupirants plus dangereux que ne l'était Benserade, n'avait pas encore attiré l'attention de Louis XIV (1). Il avait même été question pour elle d'un mariage, peut-être avec le comte d'Ayen; mais ce mariage manqua, précisément à cause du nombre des adorateurs de la belle; sur quoi l'on fit le sixain suivant, dans lequel Benserade n'est pour rien, et qui s'est conservé dans quelques recueils manuscrits du dix-septième siècle :

Si la Ludre eût eu moins d'appas,
Elle aurait été mariée;
Mais un mari n'aimerait pas
A la voir d'amants entourée.
Son cœur, quoi qu'il pense des mieux
Ne peut assurer de ses yeux.

(1) La princesse Palatine dit très-positivement (voy. ci-dessus,

Deux ans se passent. En 1673, le nombre des adorateurs de la chanoinesse est devenu considérable. C'est d'abord Villeroi (lettre de Mme de Sévigné du février 24 1673); puis le propre fils de la charmante marquise à laquelle Mme de la Fayette écrit le 19 mai 1673 : « Votre fils est amoureux comme un perdu de Mlle de Poussay. » (*Lettres de Sévigné*, édit. Hachette, t. III, p. 201); ce sont aussi le chevalier de Vendôme et Vivonne. Mme de Sévigné écrit à sa fille le 11 décembre : « Voici une querelle qui faisoit la nouvelle de Saint-Germain. M. le chevalier de Vendôme et M. de Vivonne font les amoureux de Mme de Ludre. M. le chevalier de Vendôme veut chasser M. de Vivonne; on s'écrie : et de quel droit? Sur cela il dit qu'il veut se battre contre M. de Vivonne; on se moque de lui; non, il n'y a point de raillerie, il veut se battre et monte à cheval et prend la campagne. »

Ce qu'il y a de singulier c'est que, dès 1673, Mme de Montespan faisait faire par le roi des présents à Mme de Ludre, ce qui donnait à penser qu'il en était amoureux; mais c'était à tort. Voici ce qu'écrivait à cet égard Mme de Montmorency à Bussy, à la date du 6 mai 1673 : « Vivonne aime avec passion Mme de Ludre; Mme de Montespan qui veut gagner, par tout moyen, l'amitié de son frère, fait tout le mieux qu'elle peut à Mme de Ludre, et même lui fait faire des présents par le roi, ce qui fait que beaucoup de gens s'y méprennent et croient que le roi a des intentions pour elle. » (*Corr. de Bussy*, éd. Lalanne, t. II, p. 247.)

Le chevalier de Vendôme persista dans sa poursuite et fut tellement épris que, la veille d'un combat, il quitta l'armée pour revenir à Paris près de son adorée. C'est ce que nous apprend encore la charmante marquise dans sa lettre à sa fille du 9 août 1675. « Le retour du chevalier de Vendôme, la veille d'un combat, fait crier.... et toute la beauté de

ab initio) que le roi ne songea nullement à Mme de Ludre, tant qu'elle fut attachée au service de la reine.

Mme de Ludre ne l'excuse point. » — Vendôme fut-il vainqueur ? nul ne peut le dire. Il n'y a que des présomptions pour l'affirmative. Nous inclinons à croire qu'il n'en fut rien. En effet, dès août 1675, Mme de Ludre paraît avoir un amant d'un rang bien autrement élevé; et si, comme l'affirme la princesse Palatine, son règne dura deux ans, le pauvre chevalier, toujours éconduit, avait pour rival heureux le roi lui-même (1).

La belle chanoinesse n'était plus alors à la reine. Elle avait été admise, comme fille d'honneur, par la princesse Palatine, après le licenciement général, opéré le 26 novembre 1673 (2) du bataillon féminin composant la suite de la reine. Mme de Sévigné écrivait alors à sa fille qu'elle ignorait le motif de ce coup d'État (lettre du 27 novembre 1673); mais, quatre jours après, le 1er décembre, elle devine le vrai motif et elle écrit : « Il paraît que *Quanto* (Mme de Montespan) a trouvé que c'était une hydre que cette chambre des filles (de la reine); le plus sûr est de la couper : ce qui n'arrive pas aujourd'hui peut arriver demain. »

Ce motif est infiniment plus vraisemblable que celui qu'on trouve dans une note d'une édition des *Lettres de Mme de Sévigné* (Paris, Didot, 1853, 6e vol. in-18). L'auteur de cette note, après avoir cité Voltaire (*Siècle de Louis XIV*) qui attribue ce renvoi à l'*aventure infortunée* d'une des filles d'honneur de la reine, en 1673, ajoute sans hésiter : « Cette fille d'honneur que Voltaire ne nomme pas, était Mlle de Ludre. » Il a y ici une grosse erreur, une méprise evidente, que M. Beaupré a déjà relevée (*la Belle de Ludre*, p. 52, *ad notam*). La date de 1673 assignée par Voltaire à ce malheur est complétement fausse. Il s'agit, en effet, de l'aventure tristement célèbre par le sonnet de l'a-

(1) M. Beaupré, *la Belle de Ludre*, page 51.

(2) « Il n'y a plus de filles de la reine depuis hier, *on ne sait pourquoi* » (lettre de Mme de Sévigné). Éd. Hachette, t. V, p. 292. — Les anciennes éditions portent : « Toutes les filles de la reine furent chassées hier. »

vorton de J. Hesnault, dont il cite le second quatrain. Or la victime de cette aventure est, au témoignage de Guy-Patin (lettre du 12 oct. 1660), Mlle de Guerchy qui fut séduite par le duc de Vitry. On peut voir le détail de cette histoire dans une note de Beuchot (*Siècle de Louis XIV*, t. II, p. 183) (1).

Quoi qu'il en soit, après cette petite révolution de palais que l'historien Anquetil (*Louis XIV, sa cour et le régent*) attribue comme nous à Mme de Montespan et à la crainte que lui inspirait déjà la beauté de Mme de Ludre, il est certain qu'après la dispersion des filles d'honneur, celle-ci fut, auprès de la princesse Palatine, ce qu'elle était auprès de la reine (lettre de Mme Sévigné à sa fille, du 27 novembre 1673).

Comment et à quelle époque Louis XIV s'éprit-il de la belle chanoinesse ? Les mémoires et les correspondances du temps n'en disent absolument rien. Après tout le bruit qui s'était fait autour de son nom, vient sur elle le silence le plus complet et il n'en est pas question, comme maîtresse du roi, avant 1677. Elle l'était cependant longtemps auparavant car, il ne faut pas l'oublier, la princesse Palatine, dont elle était devenue fille d'honneur à la fin de 1673, fixe à deux années la durée du règne de la chanoinesse, et il ne serait pas impossible qu'il eût commencé en 1674 ; peut-être même, comme le supposent les annotateurs de l'édition Hachette, en 1673 (2).

Ce que les contemporains ne nous disent pas avec certi-

(1) Les derniers éditeurs des lettres de Mme de Sévigné ne s'y sont pas trompés; mais il nous est impossible d'accepter cette phrase qui se trouve dans la note de la p. 293, t. III, de l'édition Hachette : « Voltaire n'en donne pas moins les vrais motifs qui déterminèrent à substituer les dames du palais aux filles d'honneur. » — Si, comme le reconnaissent les auteurs de cette note, ce fut la jalousie naissante de Mme de Montespan qui fit supprimer les filles d'honneur, les motifs de moralité donnés par Voltaire, sont absolument sans valeur.

(2) Lettres de Mme de Sévigné, t. III, p. 292, *ad notam*

tude, Benserade, avec l'édition originale de ses *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux*, va nous l'apprendre.

Avant d'aller plus loin, il faut noter que cet ouvrage fut commandé par Louis XIV à Benserade qui, bien que brouillé avec Mme Dupuy, était toujours en pleine faveur auprès du maître. Mme de Ludre ne fut peut-être pas étrangère à cette commande, et le poëte lui en fut très-reconnaissant. Ce qu'il y a de certain, c'est que le roi fit les frais de cette édition. Mabre Cramoisy, alors directeur de l'imprimerie royale, y donna tous ses soins, On s'adressa, pour la décorer, aux meilleurs *vignettistes* de l'époque : Sébastien Le Clerc, Jean Le Pautre, François Chauveau qui rivalisèrent de zèle pour graver les deux cent vingt-six eaux-fortes dont l'ouvrage était orné, on dirait aujourd'hui *illustré*. Ce travail fut payé aux artistes dix mille livres (1), somme énorme pour le temps. Le Brun composa le beau dessin du frontispice. Le roi fit relier à ses armes, en maroquin rouge, un certain nombre d'exemplaires dits *de présent* qu'il distribuait lui-même dans le second semestre de 1676 (2). C'était donc, de tout point, une édition originale et quasi officielle.

Tout cela demanda nécessairement un certain temps. Quoique la facilité de Benserade fût déplorablement grande, il est difficile de croire qu'il ait pu mettre moins de six mois à composer le texte, et il fallut plus d'une année pour la gravure des planches, bien qu'elle ait été confiée à trois artistes. La lettre de Le Brun à Benserade, imprimée en tête du volume qui ne fut achevé qu'après juin 1676, est du 1er novembre 1674. A cette époque, le dessin du frontispice était composé. Mais la gravure de Sébastien Le Clerc était à peine commencée. Le texte lui-même n'était peut-être pas entièrement achevé, et l'on peut conclure de ce qui précède qu'il s'écoula environ deux années entre la pensée de l'ouvrage et son exécution. Quoi qu'il en soit, le volume parut en juin

(1) L'abbé Tallemant, cité par M. Beaupré, *la Belle de Ludre*, p. 56 et 58.

(2) M. Beaupré, *la Belle de Ludre*, p. 58.

ou en juillet 1676; certainement, en tout cas, pas avant le 19 juin, date de l'arrêt du conseil qui le termine.

A la page 33 du volume on lit le rondeau suivant qui est nécessairement très-antérieur au mois de juin 1676.

Io EN DÉESSE.

N'est ce pas l'ordre, après tant de chagrins,
De voir un peu le malheur sur ses fins,
Et que d'Io la misère finisse?
Hélas! faut-il toujours qu'elle mugisse,
Et paisse l'herbe aux lieux circonvoisins?

Elle essuya tous les mauvais destins,
Et de Junon tous les efforts malins,
Reprit sa forme et ne fut plus genisse.
N'est-ce pas l'ordre?

L'on parsema de fleurs tous ses chemins,
Et dans l'Égypte, ou devers ses confins
Journellement on luy fait sacrifice;
Au plus puissant des dieux rendant service,
Elle parvint à des honneurs divins.
N'est-ce pas l'ordre?

Si maintenant on se reppelle qu'Io ou Isis était le sobriquet désignant, à la cour de France, la belle chanoinesse victime de la trahison de Charles IV; si l'on se souvient de sa tristesse persistante après qu'elle eût été chassée du cœur et du lit du duc de Lorraine par la comtesse de Cantecroix qui joua peut-être ici le rôle de Junon, l'allusion à la misère, aux mugissements, c'est-à-dire aux chagrins de la pauvre génisse, n'est-elle pas très-transparente? Ne peut-on pas supposer aussi que Junon désigne Mme de Montespan, peu sympathique à Benserade, qui avait essayé de persuader au roi que la chanoinesse était couverte de dartres de la tête aux pieds, et qui avait fait renvoyer toutes les filles d'honneur de la reine pour éloigner la belle de Ludre, en la reléguant près de la Palatine? Quelle que soit la Junon, Isis a été sous-

traite à sa vengeance ; un dieu a rendu à la femme transformée en génisse malheureuse sa forme première, c'est-à-dire l'enjouement de sa jeunesse et son aptitude à l'amour. On lui fait dans l'Égypte (la cour de France) des sacrifices journaliers, c'est-à-dire qu'elle est entourée d'adorateurs; enfin ELLE REND SERVICE *au plus puissant des dieux* (Louis XIV); elle parvient ainsi *à des honneurs divins*. — Traduction libre : Mme de Ludre, aimée secrètement du roi, doit être déclarée maîtresse en titre. *N'est-ce pas dans l'ordre*?

Plus nous relisons ce rondeau, et plus nous croyons que tel est le sens caché qu'il renferme. L'allégorie a pu échapper aux contemporains qui n'ont connu qu'en 1677 l'intrigue de Louis XIV avec Mme de Ludre et personne, depuis, n'y a fait autrement attention.

Nous pensons donc que ce rondeau est une allusion, très-voilée sans doute, à l'avènement de Mme de Ludre au rang de maîtresse déclarée; cette allusion fut imaginée par le poëte ami de la chanoinesse, tolérée, autorisée tacitement par Louis XIV, peut-être à la suite d'une des querelles si fréquentes qui s'élevaient pendant cette liaison royale doublement adultère. La suite nous montrera d'ailleurs que cette présomption doit passer à l'état de certitude.

Si Benserade a voulu faire allusion aux amours de Louis XIV et de la chanoinesse, et si les contemporains n'y ont rien compris, ils ont prêté plus tard la même intention à Quinault, bien qu'il ne l'ait jamais eue. Après l'éloignement de Mme de Ludre de la cour, Quinault fit représenter à Saint-Germain sa tragédie en musique intitulée *Isis*. C'était, on l'a vu, le sobriquet de Mme de Ludre et toute la cour crut reconnaître Junon dans Mme de Montespan. M. Aubenas constate que « cet opéra d'*Isis* ne réussit pas, à cause de Mme de Montespan que la cour crut reconnaître dans Junon « (*Mémoires touchant la vie et les ouvrages de Mme de Sévigné*, 6e partie, p. 275). La correspondance de Mme Sévigné confirme l'appréciation de M. Aubenas : « Io a été à la messe. On l'a regardée sous cape, mais on est

insensible à son état et à sa tristesse »(13 juin 1677). — « La belle Isis est au Bouchet » (23 juin).— « Io est à la campagne. » Le marquis de Sévigné, continuant la lettre de sa mère, ajoute en contrefaisant l'accent de Mme de Ludre : « L'infortunée Io est au *Pousset* (Bouchet) *cez matame de Clerampo*, elle a passé une nuit *tans les samps*, comme une autre Ariane »(25 juin).— « Io est dans les prairies, en toute liberté, et n'est observée par aucun Argus; Junon tonnante et triomphante (30 juin) ; » quel tableau ! — « La pauvre Io n'a point été Versailles; elle a toujours été dans sa solitude et y sera pendant le voyage à Villers-Cotterets où Monsieur et Madame s'en vont aujourd'hui. Vous ne pouvez assez plaindre ni assez admirer la triste aventure de notre nymphe. Quand une certaine personne (Mme de Montespan) en parle elle dit : *ce haillon;* l'événement rend tout permis » (7 juillet). — « Nous avons parlé à Isis » (21 juillet); — « Isis est retournée chez Madame, tout comme elle étoit, belle comme un ange; pour moi, j'aimerois mieux *ce haillon* loin que près » (28 juillet).

Ici le doute n'est pas permis. Après la chute, Io ou Isis, c'est Mme de Ludre, et Junon n'est autre que sa rivale. Pourquoi n'en aurait-il pas été de même avant le désastre et dans les premiers temps de la faveur de la chanoinesse, faveur dont Mme de Montespan et la pricesse Palatine étaient seules à s'apercevoir.

N'est-il pas vraisemblable que les personnages du rondeau sont les mêmes? Sans doute, s'il était resté isolé dans le volume des *Métamorphoses*, on pourrait dire que notre interprétation quoique ingénieuse, reste problématique et conjecturale; mais le doute disparaît, et la présomption se change en certitude, lorsqu'on lit les pages 455 et suivantes de l'édition originale, pages dont les éditeurs subséquents n'ont pas compris le sens, cependant aussi clair que possible, et qu'ils ont, en tout cas, supprimées.

L'édition originale est dédiée au grand Dauphin, alors

fort jeune et qui, évidemment, n'y entendait pas malice. Pendant la composition de l'ouvrage de Benscrade, peut-être même au moment de l'impression, la faveur secrète de la chanoinesse avait grandi, et comme elle n'avait rien de caché pour le poëte, il en fut informé. Non content d'avoir planté un premier jalon en écrivant le rondeau de la page 33, il affirma très-positivement, sans que le roi l'ait trouvé mauvais, la faveur de son amie en ajoutant ce qui suit à la page 455 :

CHIFFRE.

« Les lettres capitales de chaque vers du rondeau qui suit composent un sens mystérieux, et qui porte ailleurs que sur Monseigneur le Dauphin : les lecteurs tâcheront, s'il leur plaist, à le trouver, et l'auteur est trop discret, pour oser l'expliquer lui-mesme. »

M — a passion est que ton nom chanté
A — ille bien loin dans la Postérité,
D — auphin charmant, du monde et de la France
A — imable, heureuse et, solide espérance,
M — on but est tel quant à la vanité,

E — t cependant disons la vérité,
D — 'autres motifs m'en ont sollicité,
E — ncore est-il besoin que je l'encense
Ma passion.

L — 'amour s'y mesle, et cet enfant gasté
V — eut ce qu'il veut avec autorité,
D — e n'en rien dire, ha quelle violence !
R — espect, icy tu m'imposes silence,
E — t je me tais, mais lisez à costé.
Ma passion.

Lisez à costé, c'est-à-dire lisez *de haut en bas* la première lettre de chaque vers, sans tenir compte du reste et, vous trouverez **MADAME DE LUDRE.**

Ce n'est pas tout, on voit en belle page chiffrée 457 :

SUITE

DU

MESME CHIFFRE,

Puis au verso :

M — oy n'ay-je pas de quoi le disputer
A — ux beaux esprits? Et que n'ay-je à conter
D — u rejetton de ce puissant monarque
A — qui les Dieux ont confié la barque
M — aistre du monde, et presque Jupiter?

E — nfin je croy m'en pouvoir acquiter
D — u fils ayant, non du père à traitter,
E — t d'un génie assez bon qu'elle marque
Moy n'ay-je pas?

L — e siècle sçait jusqu'où je puis porter
V — n nom célèbre, et j'ose me vanter
D — e l'affranchir du tems, et de la Parque,
R — ien n'eût resté de Laure sans Pétrarque,
E — t s'il avoit cette Belle à chanter.
Moy n'ay-je pas....

Dans le rondeau précédent, c'est Mme de Ludre qui exprime *sa passion* sous le couvert du poëte, par chaque lettre de son nom. Dans celui-ci, chacune de ces mêmes lettres commence un vers à la louange du roi. Benserade avait donc raison de dire que *le sens mystérieux portc ailleurs que sur Monseigneur le Dauphin.*

Enfin, pour qu'il ne reste aucun doute après le rapprochement (ici très-peu voilé) des deux *chiffres* de Louis XIV et de Mme de Ludre, on lit au recto de la page 459 ·

AUTRE

SUR LE PLUS AUGUSTE NOM QUI SOIT DANS LE MONDE.

« Comme il n'appartient pas à toute sorte de gens de loüer le Roy, dont la délicatesse n'est que trop souvent fati-

guée de beaucoup d'éloges mal aprestez, celle de l'Auteur va jusques à n'oser pas seulement proférer son Nom, et il semble montrer par là qu'il serait à propos que bien des personnes en fissent de mesme, et y apportassent une pareille circonspection. »

Rien autre au recto; mais, au verso, se trouve le rondeau suivant qui forme le pendant de ceux faits pour Mme de Ludre.

L — as de loüange en tant d'écrits divers,
O — u prophané souvent dans l'Vnivers,
V — ole son Nom d'un meilleur encens digne,
I — l marche, il campe, et du repos s'indigne,
S — oit les Estez, soit au fort des Hivers.

Q — uand d'ennemis il voit les chams couverts,
V — oulant toûjours donner tout au travers,
A — imant la gloire, et par fois c'est bon signe.
Las de loüange.

T — el, et plus grand est ce Fléau des pervers,
O — quel amas de Lauriers toûjours verds!
R — oy n'eut jamais cette bravoure insigne :
S — ans le nommer mon respect le désigne,
E — stant couché de son long dans ces vers.
Las de loüange....

Est-ce assez clair? et tous les voiles ne sont-ils pas déchirés?

Voilà le petit service que peut rendre une édition originale à l'historien d'une cour galante.

On sait le reste. Mme de Ludre ne fut jamais déclarée comme l'avaient été, avant elle, Mlle de la Vallière et Mme de Montespan, comme le fut, après elle, une autre fille d'honneur de la princesse Palatine, la belle, la ravissante Mlle Scorailles de Roussille, plus connue dans l'histoire sous le nom de duchesse de Fontanges. Mme de Ludre fut cependant sur le point d'être déclarée au commencement

de 1677 (1), alors que sa rivale était loin de la cour, en couches de Mlle de Blois, et que le roi paraissait las de la trop grande fécondité de la favorite en titre. C'est à cette occasion que Saint-Simon dit que « la belle de Ludre fut aimée un moment à découvert. Mais cet amour passa avec la rapidité d'un éclair, et l'amour de Mme de Montespan demeura le triomphant » (2). La fin de cette phrase est exacte et l'on en trouve la confirmation dans l'admirable lettre de Mme de Sévigné du 11 juin 1677 (3); mais on vient de voir que Saint-Simon s'est trompé en disant que les amours du roi et de la chanoinesse passèrent avec la rapidité d'un éclair.

Après la disgrâce de Mme de Ludre, on fit courir ce mauvais sixain, composé par un bel esprit du temps pendant la faveur :

La Vallière était du Commun,
La Montespan de la Noblesse,
La Ludre était Chanoinesse ;
Toutes trois ne sont que pour un :

(1) C'est-à-dire en février 1677. La seconde Mademoiselle de Blois, qui fut la femme du Régent, est née le 9 février et non le 9 mai 1677, comme l'indique à tort M. Walckenaer (*Mémoires sur Mme de Sévigné*, t. V, p. 245). Voy. M. Dussieux *Généalogie de la maison de Bourbon*, p. 96. Paris, 1872, in-8°.

(2) *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Chéruel, t. XIII, page 7.

(3) Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire cet incomparable passage : « Ah ma fille ! quel triomphe à Versailles ! Quel orgueil redoublé ! Quel solide établissement ! Quelle duchesse de Valentinois ! Quel ragoût, même par les distractions et par l'absence ? Quelle reprise de possession ! Je fus une heure dans cette chambre ; elle était au lit parée, coiffée, se reposait pour la *médianoche*. Je fis vos compliments, elle répondit par des douceurs, des louanges. Sa sœur (Madame de Tianges) en haut, se trouvant en elle-même *toute la gloire de Niquée*, donna des traits de haut en bas sur la pauvre Io, et riait de ce qu'elle avait l'audace de se plaindre d'elle. Représentez-vous tout ce qu'un orgueil peu généreux peut faire dire dans le triomphe. On dit que la petite (Madame de Ludre) reprendra son train ordinaire chez Madame. Elle s'est promenée dans une solitude parfaite, avec la Moreuil, dans les jardins du maréchal du Plessis ; elle a été une fois à la messe. »

C'est le plus grand des potentats?
Qui veut avoir les trois États (1).

En se séparant de la chanoinesse, le roi lui envoya, par Chamarande son valet de chambre, 100000 écus qu'elle refusa. Ce fut seulement trois années après, vers la fin de 1680, qu'elle accepta 25 000 livres pour payer ses dettes. C'est ce qu'atteste une lettre de Mme de Sévigné du 2 octobre 1680. La spirituelle marquise était admirablement informée à cet égard, car sa lettre est du 2 octobre, et voici ce qu'on lit dans les états du comptant de 1681 rapportés par M. P. Clément : « A la dame de Ludre, ci-devant fille d'honneur de la reine, pour gratification, en considération de ses services, suivant une ordonnance du 22 octobre 1680.... 25 000 livres. »

Le vieux Benserade, malgré la disgrâce de son amie, lui resta fidèle tant qu'il vécut. On peut lire dans ses œuvres deux sonnets qu'il lui consacre. On ne les citera pas au nombre de ceux que Boileau estimait à l'égal d'un long poëme; mais ils font du moins honneur à sa constance en amitié. Ils sont intitulés : *Sur ce que Mme de Ludre est belle et qu'elle n'est pas heureuse.*

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur le talent littéraire de Benserade qu'on ne lit plus aujourd'hui, malgré le vers louangeur que Boileau lui adresse à la fin du quatrième chant de l'*Art poétique*. Il est vrai que Benserade n'avait pas alors publié les *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux*, et Ménage affirme que ce vers n'aurait pas été écrit après cette publication. La vérité est qu'une lecture suivie de cette triste poésie est fort insipide, et qu'il faut chercher longtemps avant de trouver quelques rondeaux supportables. Ici encore Mme de Sévigné qui n'a jamais écrit : « Racine passera comme le café, » a jugé Benserade avec sa sagacité ordinaire. « Ses rondeaux, dit-elle, sont fort mêlés; avec un

(1) Manuscrit Maurepas, t. IV, p. 57. — M. Beaupré a donné une variante de ce sixain : *la Belle de Ludre*, p. 61.

crible il en demeurerait peu : c'est une étrange chose que l'impression » (lettre du 21 octobre 1676).

Ménage partageait l'avis de son illustre écolière. Voici son jugement : « C'est un pauvre livre que les *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux*. Il n'y a en tout qu'un bon rondeau, celui de Deucalion et de Pyrrha. » Ménage le cite et l'estime, sans doute parce qu'il est assez Gaulois (1).

La plus charmante critique qui ait été faite du livre de Benserade est celle de Prépetit de Grammont, qui apprécie ainsi qu'il suit l'édition originale de 1676 et la poésie de l'auteur :

.... J'en trouve tout fort beau
Papier, dorure, images, caractères,
Hormi les vers qu'il fallait laisser faire
A la Fontaine.

En écrivant cette fin de rondeau, Prépetit devait avoir sous les yeux un exemplaire *de présent*, aux armes royales.

Si l'on pouvait ajouter foi à ce que disent les auteurs parlant de leurs propres ouvrages, Benserade ne se faisait pas illusion sur le mérite de son livre, ainsi qu'on le voit dans les liminaires et même dans l'errata. Tout y est en rondeaux : l'épitre dédicatoire au Dauphin, la préface, le privilége et l'errata. N'en déplaise à Ménage, ce sont les meilleurs du livre, et nous les rapportons comme exemple d'une singularité bibliographique vraisemblablement unique.

LETTRE DÉDICATOIRE

EN RONDEAU

A Monseigneur, Monseigneur le Dauphin,
Comme je scay que vous estes enclin
A feuilleter quelque livre qu'on ose
Vous dédier, et comme en toute chose
Vous faites voir un goust exquis et fin,

(1) Mme de Sévigné a fait allusion à ce rondeau, le neuvième des Métamorphoses, à la fin de sa lettre du 15 mai 1676. Il est reproduit dans l'édition Hachette, t. IX, p. 55.

Je suy ma pente et l'ordre du destin
Quí me dit, va, porte en beau maroquin
Tes Rondeaux faits sur la Métamorphose

A Monseigneur.

Regardez-les, Prince, d'un œil benin,
Préservez-les de ce mortel venin
Par où l'Envie infecte vers et prose.
En peu de mots voilà ma lettre close,
Et, serviteur très-humble pour la fin,

A Monseigneur.

PRÉFACE
EN RONDEAU

Si j'ay mal fait, Ami lecteur, d'écrire,
Vous ferez bien pour vous de ne pas lire;
Comme on défère au sentiment d'autrui,
Une personne en crédit aujourd'hui
Veut que j'imprime, ay-je pu m'en dédire?

Cette personne est le Roy notre Sire,
Il ne fait pas trop bon le contredire,
Il l'a voulu, prenez-vous-en à lui

Si j'ay mal fait.

D'un ornement d'Images il desire
Enrichir l'œuvre, et mesme on pourroit dire
Que s'en étant rendu l'auguste apui,
Il veut par là diminuër l'ennüi
Qu'une lecture en pareil cas inspire

Si j'ay mal fait.

EXTRAIT
DU PRIVILÉGE DU ROY
EN RONDEAU

Il est permis à quelqu'un du Parnasse
Qui de Marot cherche à suivre la trace,
De mettre au jour les Rondeaux qu'il a faits,
Pour être en vente exposés beaux ou laids.
Et défendu que l'on les contrefasse.

Le Roy plus loin étend la mesme grace,
Tout acheteur qui du prix s'embarasse
Peut affecter de les trouver mauvais.

Il est permis.

S'abandonner au Public quelle audace !
A moins que d'estre ou Virgile ou le Tasse,
Le meilleur est de n'imprimer jamais,
On y hazarde, et l'honneur et les frais;
Mais qui voudra faire le fat le fasse.

Il est permis.

ERRATA

EN RONDEAU

Dans ce volume où sont toutes les fables,
S'il s'est glissé des fautes peu notables,
Ou qui ne soient que de l'impression,
Manque de soin, et d'application,
Un mot pour l'autre, elles sont excusables.

D'autres peut-estre, et bien moins supportables
Comme au bon sens plus préjudiciables,
Meriteroient une correction

Dans ce volume.

Pour moy parmi des fautes innombrables,
Je n'en connois que deux considérables,
Et dont je fais ma déclaration,
C'est l'Entreprise, et l'Exécution,
A mon avis fautes irréparables

Dans ce volume.

Les aveux consignés dans l'*errata* et dans les autres pièces semblent dépouillés d'artifice. Cependant ils ne sont probablement que l'expression d'une fausse modestie. Quand un poëte dit qu'il pourrait bien avoir mal fait, on peut être assuré qu'il n'en croit absolument rien.

Somme toute, l'édition originale des rondeaux, malgré la triste poésie de Benserade, mérite d'être recherchée par les bibliophiles, car elle est incontestablement la plus

complète, la meilleure et la plus belle. En outre, les eaux-fortes de Sébastien Le Clerc, dont elle est ornée, sont particulièrement remarquables.

Suivant Brunet, les autres gravures sont de Le Pautre et de Chauveau. Si l'on en croyait Jombert (*Catalogue de l'œuvre de Le Clerc*), Sébastien Le Clerc et Chauveau y auraient seuls travaillé. Le Clerc aurait exécuté seulement trente-six gravures; le surplus appartiendrait à Chauveau. Nous pensons, avec Brunet, que Le Pautre est effectivement l'auteur d'un certain nombre de planches, quoiqu'aucune ne porte sa signature. Celles de Le Clerc et de Chauveau sont généralement signées par ces artistes. Parmi les planches anonymes, il y en a cependant quelques-unes qui leur appartiennent. Celles de Le Clerc sont faciles à reconnaître. Les planches gravées par Chauveau sont lourdes, et cette pesanteur est encore plus accusée dans celles qui ne sont pas signées et qui ont probablement été exécutées dans son atelier, comme cela se pratiquait souvent. Les planches de Le Pautre sont généralement bien supérieures à celles de Chauveau. On doit donc, parmi les planches anonymes, attribuer les meilleures à Le Clerc et à Le Pautre, et les plus mauvaises aux graveurs qui ont travaillé sous la direction de Chauveau.

Le frontispice gravé par Le Clerc, sur le dessin de Le Brun, est un véritable chef-d'œuvre. L'explication de l'allégorie qu'il représente se trouve dans une lettre adressée par Le Brun à Benserade, et qui est imprimée immédiatement après le frontispice. Malheureusement les épreuves de cette pièce ne sont pas toujours bien venues. Les meilleures sont celles qui se trouvent dans les exemplaires *de présent*, mais elles sont quelquefois imparfaites. On remarque aussi une grande inégalité dans les épreuves des vignettes placées au verso de chaque page, principalement dans celles de Le Clerc qui, étant plus finement gravées, ont difficilement résisté à l'action du rouleau. Pour se composer un exemplaire de choix, il faudrait pouvoir se servir de plusieurs exem-

plaires dont on rejetterait les épreuves défectueuses en conservant les bonnes.

Cette opération ne devra jamais porter sur un exemplaire *de présent*, c'est-à-dire aux armes royales. Les épreuves y sont généralement satisfaisantes, puisqu'elles sont évidemment les premières. En effet, les épreuves des planches ont été tirées, comme toujours, après l'impression du texte, dans les blancs réservés à cet effet; c'est ce qui doit faire particulièrement rechercher les exemplaires dont il s'agit.

On nous assure qu'il existe des exemplaires aux armes royales, couverts d'une reliure en veau. Il ne nous a pas été donné d'en rencontrer de semblables. Quant au tirage destiné au pubic, il a eu lieu après le tirage royal. Les exemplaires de ce genre sont reliés tantôt en veau, tantôt en parchemin.

Un exemplaire *de présent* deviendrait véritablement précieux si l'on pouvait y joindre une épreuve avant la lettre de l'admirable frontispice gravé par Le Clerc sur le dessin de Le Brun. A défaut d'une semblable épreuve presque introuvable (1), on doit se contenter d'une très-belle épreuve avec la lettre qui se rencontre plus facilement. Encore cette addition ne serait-elle utile que dans le cas où l'épreuve ajoutée serait supérieure, comme conservation et comme tirage, à celle de l'exemplaire.

E. Meaume.

(1) Jombert (*Catalogue de l'œuvre de Le Clerc,* t. Ier, p. 224) n'en signale que deux. L'une d'elles se trouve dans l'œuvre de Mme de Bandeville, actuellement à la Bibliothèque impériale à Vienne; l'autre faisait partie de la collection Paignon-Dijonval. On ignore ce qu'elle est devenue. Paignon-Dijonval possédait aussi le dessin de Le Clerc exécuté par lui, pour la gravure, d'après la composition de Le Brun. Il est lavé à l'encre de la Chine et très-fini.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE.

Bibliothèque de M. Derôme (*suite et fin*). — Marie Stuart et ses historiens. — L'abbé L. Dubois, auteur de l'*Histoire de Rancé*.

Dans une dernière visite à la bibliothèque de M. Derôme, nous avons pu noter encore un grand nombre d'articles doublement précieux par leur mérite intrinsèque et leur insigne rareté.

Voici d'abord une chronologie *illustrée*, imprimée dans le seizième siècle, qui avait échappé jusqu'ici à tous les bibliographes :

Catalogus annorum et principum geminus ab orbe condito, usque in præsentem à nato Christo millesimum quing. et quadrag. annum deductus, per D. Valerium Anselmum Ryd. In-4° de 68 feuillets, vél. lettres rondes. Au frontispice, on voit l'ours de Berne grimpé dans un arbre et se régalant de miel. A la fin, on lit : *excusum Bernæ helveticæ per Matthiam Apiarium. A.* MDXL (1540).

Cette chronologie est ornée d'un grand nombre de gravures sur bois, dont plusieurs fort curieuses. Les personnages de la Bible et de l'histoire ancienne y figurent avec leurs costumes allemands du seizième siècle. La scène de Cham se moquant de son père endormi, est représentée *au naturel*, d'une façon plus que naïve. Plus loin, on voit Jacob en habit de voyage et chaussé de bottes immenses, endormi au pied de son échelle; puis encore les portraits en regard de Ninus et de sa perfide épouse Sémiramis; ceux de Brennus et de Camille (ce dernier avec trois fleurs de lys sur son écu), etc. La dernière gravure représente l'empereur Charles-Quint et les sept Électeurs avec leurs armoiries; ce sont les archevêques de Mayence, Cologne et Trèves, le roi de Bohême, le comte Palatin, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg. Le beau livre que vient de publier M. Mignet sur la *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, contient de bien curieux détails sur ce margrave, qu'on avait surnommé *le Père de toute avarice*, qui avait promis, c'est-à-dire vendu alternativement son suffrage aux deux rivaux, et finit par l'adjuger à Charles, dernier enchérisseur.

Ce volume est d'une conservation parfaite; mais plusieurs des gravures ont été grossièrement coloriées.

Parmi les éditions rares d'ouvrages de polémique religieuse du temps de la Réforme, nous citerons :

Un exemplaire de l'édition originale du commentaire de Luther sur le prophète Michée (*Basileæ, apud Barth. Westh*, 1553), donné à M. Derôme par M. Guizot; l'*Epitome* de philosophie morale (1540, *Argent., apud Cratonem Milyum*), de Mélanchthon, ce docteur de la Réforme qui avait le don des larmes autant qu'un célèbre avocat de nos jours; et l'édition originale (rarissime) des disputes soutenues publiquement par Eck, l'intrépide champion catholique, contre Carlstadt et Martin Luther en personne, en juin et juillet 1519. Le volume qui reproduit les procès-verbaux de ces trois conférences, d'un si grand intérêt pour l'histoire religieuse du temps, est un petit in-4° en lettres gothiques, S. L. N. D., *anno* 1519. Les répliques de Luther offrent plus d'injures que de bonnes raisons. Ainsi, il traite Eck d'imbécile, lui reproche de ressembler à ces musiciens des rues qui ne savent faire qu'une seule note, etc.

La collection de M. Derôme n'est pas moins riche en éditions originales des grands écrivains des deux derniers siècles. Nous y avons remarqué notamment :

Toutes celles de Bossuet, y compris les plus rares, comme : *Défense de l'Histoire des variations contre la réponse de M. Bosnage*, Anisson, 1691 ; — *Méditation sur l'Évangile*, Mariette, 1731 ; — *Élévations à Dieu*.... 1727. M. de Sacy donne d'intéressants détails sur cette édition originale posthume, dans l'introduction placée en tête de cette nouvelle édition des *Élévations* récemment publiée par Léon Techener; — *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, V. Alix, 1741, etc.

Parmi les éditions originales ou rarissimes des œuvres de Fénelon, nous mentionnerons : un exemplaire v. b. à très-grandes marges et d'une conservation parfaite de la première édition complète du *Télémaque*, divisée en dix livres (*Bruxelles*, *Fr. Foppens*).

Un exemplaire de celle de 1701 (*La Haye*, *Ad. Moetjens*), la première avouée par Fénelon, et à laquelle sont jointes les aventures d'Aristonoüs, *publiées alors pour la première fois :*

L'édition originale des *Maximes des Saints;* celle de l'*Éducation des Filles* (*Paris*, *Aubouin*, *Emery et Clousier*, 1687).

La deuxième (non citée par Brunet) de la *Démonstration de l'existence de Dieu* (*Paris*, *Estienne*, 1713) :

Réflexions sur la Rhétorique, avec quelques autres pièces concernant l'Académie française (*Amsterdam*, *Bernard*, 1717). C'est la véritable édition originale de ce recueil, également inconnue à Brunet, qui indique celle de 1718 comme la première. Parmi les pièces réunies dans ce volume, figurent les premiers vers imprimés du jeune Arouet de Voltaire, l'ode présentée à l'Académie pour le prix de 1714, sur les statues de Louis XIII et de Louis XIV, récemment placées aux deux côtés du maître-autel de Notre-Dame de Paris. Elle débute ainsi :

Du Roi des Rois la voix puissante
S'est fait entendre dans ces lieux ;
L'or brille, la taille est vivante,
Le marbre s'anime à nos yeux....

Cette ode, très-médiocre amplification d'écolier, était loin de promettre ce que son auteur a tenu.

Nous indiquerons encore, de Fénelon, l'édition originale des *Dialogues sur l'éloquence* (*Amsterdam*, *Fr. Bernard*, 1718); et celle des *Dialogues des Morts* (Paris, F. Delaulne, 1731) : puis, la première des *Dialogues des morts d'un tour nouveau*, *pour l'instruction des vivants* (par Fontenelle). La Haye, T. Johnson, 1709. Cette édition, fort rare, est ornée des figures de Lucien et de Fontenelle placées en regard sur le frontispice.

Bien qu'assez tiède admirateur de Voltaire, M. Derôme s'est donné la peine de réunir son œuvre entière en éditions originales. Nous n'indiquerons que les pièces les plus rares et les plus curieuses par les anecdotes qui s'y rattachent, anecdotes souvent peu honorables pour la mémoire de l'auteur.

Essai sur les guerres civiles, traduit de l'anglais. La Haye, *de Merville*, 1731. Rarissime. Histoire de Charles XII, par M. de V. *à Basle*, *chez Christ. Revis*, 1731, 2 vol. in-12. L'une des plus rares éditions originales.

Le Préservatif.... La Haye, Néaulme, 1738. — La Voltairomanie.... en réponse au libellé de M. de V., le Préservatif. (On sait que la Voltairomanie est un libelle contre Voltaire, *composé par lui-même*. — Mérope. Édition originale inconnue à Brunet.) Prault, 1744. In-8°; bel ex. avec portait ajouté d'après un pastel de Latour; mar. v. fils t. d.

Le Siècle de Louis XIV, par *M. de Francheville, conseiller aulique de S. M. — Berlin, Henning*, 1752 (édit. orig. de l'ouvrage de Voltaire).

Le Temple du Goust, *à l'enseigne de la Vérité, chez Hierosme Print-All*, 1733. (Id.)

Annales de l'Empire depuis Charlemagne, par l'auteur du siècle de Louis XIV. *Basle, Decker*, 1753. Ce livre a toujours été attribué à Voltaire, bien que non réimprimé dans ses œuvres complètes. Il en est de même de celui-ci :

Histoire de la Guerre de 1741. *Amsterdam*, 1755, in-12. Le manuscrit avait été dérobé à Voltaire, et vendu six cents livres au libraire Prieur. Voltaire fit saisir l'édition. Les éditeurs modernes ont écarté ces livres, parce qu'il s'y trouve beaucoup de choses qui font double emploi avec d'autres ouvrages.

Fragments des instructions pour le prince royal de.... Berlin, 1756. On sait que Voltaire nia d'abord énergiquement qu'il fût l'auteur de ce pamphlet antireligieux. Il alla jusqu'à dire qu'il n'y avait qu'un j.... f.... qui eût pu écrire de pareilles infamies; le j... f.... n'était autre que lui-même. Au reste, il est bien à remarquer que Voltaire, tout en attaquant avec violence le christianisme, mettait hors de cause l'existence de Dieu. « Laissez, disait-il, les taupes entassées sous vos gazons nier Dieu, si elles l'osent. » Il aurait dû prévoir que les libres penseurs formés à son école ne s'arrêteraient pas en si beau chemin.

Nous pourrions mentionner encore l'édition originale de *Candide* (*Candide ou l'optimisme*, traduit de l'allemand par le docteur Ralph; in-12, 1759); celles de *la Pucelle*, du *Saul* (*Genève*, 1763, inconnue aux bibliographes); celle de *Zaïre* (*Rouen, Josse*), imprimée subrepticement et saisie à la requête de l'auteur.... Nous avons aussi trouvé chez M. Derôme la brochure rarissime, contenant les lettres de Voltaire et de J. J. Rousseau à C. G. Panckoucke, le fondateur du *Moniteur universel*, imprimée pour la première fois en 1828 par son fils, C. L. F. Panckoucke, l'éditeur de la *Bibliothèque latine-française*. Cette brochure ne fut pas mise dans le commerce; Panckoucke la distribua aux électeurs de son quartier, dont il briguait alors les suffrages pour la députation. Il s'était imaginé à tort que ce souvenir profiterait à sa candidature.

M. Derôme possède également :

Les éditions originales de toutes les pièces de Corneille ;

La première édition complète de son Imitation traduite en vers français. (*Paris*, *Rob. Bollard*, 1656, mar. v. t. d. Fig. de Chauveau. Bel exemplaire.)

Toutes les éditions originales des œuvres de J. J. Rousseau et de Montesquieu ;

Celle du premier ouvrage de Machiavel : Libro della arte della guerra. *Firenze*, *per li Heredi di Phil. di Giunta*.... 1521, pet. in-8, 124 feuillets, mar. v. fil. t. v. ;

La première et célèbre édition des prétendues poésies d'Ossian (Fingal, an ancient epic poem..., translated from the galic language, by J. Marpherson. *London*, *T. Becket and P. A. de Hondt*, 1762) ;

Conférences de l'abbé Frayssinous. Mai 1818 (manuscrit inédit) ; etc., etc., etc.

Nous en passons, et des meilleurs, et nous aurons soin, à l'occasion, de signaler aux lecteurs du *Bulletin* les nouvelles trouvailles de notre intelligent confrère. M. Derôme marche d'un bon pas sur les traces des Nodier, des Aimé Martin, des Arm. Bertin, des Ch. Giraud, des Mérimée, des Laborde, et autres esprits d'élite qui furent ou qui sont encore à la fois littérateurs et bibliophiles.

Marie Stuart était-elle innocente, ou plutôt à quel degré fut-elle coupable ? C'est là un problème historique d'autant plus difficile à résoudre, que de part et d'autre l'esprit de parti s'en mêle. Tandis que les catholiques la représentent sinon tout à fait comme une vierge, au moins comme une martyre, les protestants, et surtout les libres penseurs, ne la trouveront jamais assez criminelle. La collection des ouvrages publiés pour ou contre elle suffirait pour former une bibliothèque. Jugez-en ; rien qu'en fait d'ouvrages apologétiques sérieux, nous avons déjà : la collection de pièces d'Anderson (Édimbourg, 1727-28) ; l'histoire de Robert Keith (id., 1734) ; l'*Examen* de Goodall (Édimb., 1754) ; la vie de Marie Stuart de G. Chalmers (Londres, 1822) ; la précieuse collection de documents originaux, publiée par le prince Labanoff (Londres, 1844) ; celle de Teulet sur les relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Écosse au seizième siècle (Paris,

1862) ; *les Vies des reines d'Écosse* de miss Agnès Strickland, l'un des ouvrages historiques les plus estimables qui aient jamais été écrits par une femme (Londres et Éd., 1852-58). Puis encore, le livre de M. Daurgod, et la volumineuse et consciencieuse dissertation de M. Wiesener, *Marie Stuart et le comte de Bothwell* (Paris, 1863). Marie Stuart n'a jamais rencontré d'apologiste, de chevalier plus convaincu, plus chaleureux que ce savant professeur; elle exerce sur lui la même fascination que jadis Mme de Longueville sur un célèbre académicien et bibliophile qui s'est presque compromis pour elle. Parmi ceux sur lesquels « le charme a opéré », il faut citer encore Walter Scott et Schiller.

Quant aux ennemis de l'infortunée reine d'Écosse, « leur nom est Légion ! » Il nous suffira de rappeler les noms de Buchanan, l'auteur de la *Detectio*, de Robertson, de Malcom Laing. C'est encore parmi ses adversaires qu'il faut placer M. Mignet, le plus dangereux peut-être, parce qu'il est le plus modéré. Toutefois, il s'en faut bien que son habile réquisitoire soit le dernier mot dans ce grand procès. Déjà, en 1851, M. Nisard, dans une excellente critique du livre de M. Mignet, avait exprimé le pressentiment que les documents les plus accablants, produits contre Marie Stuart, ses lettres à Bothwel avant le meurtre de Darnley, pouvaient bien avoir été interpolés, sinon fabriqués par ses ennemis, gens des moins scrupuleux. Depuis, cette thèse a été reprise et habilement développée par miss Strickland et ensuite par M. Wiesener. La première a eu, de plus, la chance de retrouver un témoignage important en faveur de Marie, la lettre affectueuse qui lui fut adressée, à l'époque de sa captivité en Angleterre, par la propre mère de Darnley, absolument revenue de ses préventions. M. Wiesener, en disséquant impitoyablement la correspondance apocryphe, a cru y reconnaître la main de Buchanan, l'odieux auteur de la *Detectio*, et su rendre cette opinion tout à fait vraisemblable.

Tout ce travail de réhabilitation est savamment résumé dans un dernier ouvrage l'*Histoire de Marie Stuart* de M. J. Gauthier, qui nous donne l'état exact des faits acquis, des recherches et des conjectures les plus vraisemblables sur la mère infortunée de Jacques Ier. Il n'est plus permis de dire aujourd'hui avec Michelet, que l'exécution de Marie Stuart ne fut odieuse « que parce que c'était une femme ». Il paraît démontré que ses rap-

ports avec Riccio étaient innocents; qu'elle n'eut aucune part au meurtre de son deuxième et fort désagréable mari; qu'elle n'avait eu aucune intrigue préalable avec Bothwell, et ne l'épousa que contrainte et forcée par ceux-là même qui allaient bientôt lui faire un crime de ce mariage : enfin que si, de guerre lasse, elle entra dans un complot contre Élisabeth, ce fut pour recouvrer sa liberté, ou plutôt pour défendre sa vie. Mais, s'il faut tout dire, Marie Stuart, comme d'autres reines belles et malheureuses, bénéficie des violences de ses ennemis. Jamais on n'aurait songé à en faire une sainte, si elle eût été moins indignement calomniée.

Le 21 mai dernier, un savant et respectable ecclésiastique, le digne historien de Rancé, l'abbé Dubois, curé de Messigny, près Dijon, est mort à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Nous avons naguère entretenu les lecteurs du *Bulletin* des travaux de l'abbé Dubois : nous nous faisons un devoir aujourd'hui de leur communiquer quelques détails biographiques, venus de bonne source, sur un écrivain trop peu connu, d'une valeur sérieuse et du caractère le plus honorable.

Dubois (Louis) était le fils d'un cultivateur de la Haute-Marne. Il avait un oncle prêtre qui se chargea de son éducation, et lui fit commencer des études qu'il acheva, avec un remarquable succès, au séminaire de Langres. Il eut là pour condisciple et pour principal émule le futur archevêque de Paris, Mgr Darboy, dont on connaît la fin glorieusement tragique. Dans tous les concours, ces deux élèves, l'honneur du séminaire, se serraient de si près que souvent il était bien difficile de distinguer qui des deux l'avait emporté. Aucune justice humaine n'est infaillible : Darboy, proclamé vainqueur dans une occasion solennelle, fut le premier à reconnaître que son concurrent habituel aurait dû, cette fois, recevoir le prix. Le vénérable archevêque avait conservé un vif souvenir de cet incident; il en parla plus d'une fois à son ancien condisciple et ami, et lui laissa par testament plusieurs legs, parmi lesquels figurait, *à titre de restitution*, le fameux prix du séminaire de Langres. Ce trait, dont nous garantissons l'authenticité, mériterait de figurer dans la biographie de l'illustre martyr de la Commune.

Louis Dubois, ordonné prêtre, fut d'abord nommé professeur de philosophie au grand séminaire de Dijon, puis curé de Volnay,

et finalement de Messigny-lès-Dijon, où il a passé les vingt-cinq dernières années de sa vie, absorbé dans des travaux de haute érudition, mais non au point de négliger jamais ses devoirs de pasteur. Cet homme si modeste (trop modeste en vérité, quand on le comparait à tant d'orgueilleux bien loin de le valoir) était un savant de la trempe des Sirmond, des Lebœuf, des Mabillon. Il n'a publié que deux livres, l'histoire de l'abbaye de Morimond (Haute-Marne), in-8°, et celle de l'abbé de Rancé, ou plutôt de l'ordre de la Trappe jusqu'à nos jours (2 vol. gr. in-8° de près de 1600 pages). Mais ces deux ouvrages représentent bien des années, ou plutôt toute une vie d'études, de recherches consciencieuses, immenses. Son histoire de Rancé, par exemple, est une œuvre définitive, « de main d'ouvrier, » qui contient une foule de pièces inédites judicieusement choisies, du plus grand intérêt pour l'histoire ecclésiastique des deux derniers siècles. Nul n'a fait mieux ressortir que l'abbé Dubois l'inanité de la fameuse légende de *la tête de mort;* l'attitude longtemps conciliante, mais toujours strictement irréprochable de Rancé dans les querelles du jansénisme. A toutes les qualités sérieuses de l'érudition, il en joignait une qui se rencontre rarement chez les érudits, et qu'ils dédaignent à tort : celle d'un style correct et même chaleureux à l'occasion. Ce mérite est surtout remarquable dans son premier ouvrage, où l'on sent plus de flamme juvénile. Le récit de la destruction de Morimond, à l'époque de la Révolution (la première, car maintenant on pourrait s'y tromper), est un morceau d'une véritable éloquence.

Cet homme, timide jusqu'à l'embarras, même avec ses meilleurs amis, dans les circonstances ordinaires de la vie, déploya une rare énergie dans les jours difficiles. Lors d'une grave épidémie qui désola les environs de Dijon, et fit de nombreuses victimes à Messigny vers la fin de l'Empire, Dubois fut admirable de charité, de dévouement. Il ne le fut pas moins dans les épreuves de l'*Année terrible*.... En janvier 1871, Messigny devint le théâtre d'une des principales escarmouches entre l'armée garibaldienne qui occupait Dijon, et la brigade allemande chargée de l'amuser, tandis que l'armée de Manteuffel marchait pour envelopper celle de l'Est. Pendant une journée entière, on se battit sur le territoire et jusque parmi les maisons de ce village; plusieurs combattants des deux partis y furent tués et blessés; le

modeste presbytère fut criblé de balles. Dans cette crise, l'abbé Dubois fit pleinement son devoir, nous dirions volontiers qu'il alla au delà, s'il devait y avoir des limites, en pareille circonstance, au dévouement, au courage d'un prêtre. On le vit parcourir sa paroisse au milieu du feu, relever et panser lui-même les blessés. Quelques heures après, il apprenait de source certaine que la démonstration prussienne sur Dijon n'était qu'une feinte, pour couvrir la marche de Manteuffel (Messigny est tout près du défilé d'Is-sur-Tille par lequel s'opérait ce mouvement contre notre malheureuse armée de l'Est). Le curé de Messigny savait par expérience combien les républicains cosmopolites aimaient peu les prêtres. Il fit néanmoins plusieurs lieues à pied dans la neige, pour aller signaler la marche de l'ennemi au quartier général garibaldien, où naturellement il ne fut pas écouté. Les fatigues, les chagrins de ces jours néfastes compromirent gravement sa santé, et ont abrégé sa vie.

L'abbé Dubois préparait de nouvelles éditions de ses deux livres, épuisés depuis plusieurs années. Il laisse aussi en manuscrit, d'autres ouvrages sur lesquels nous aurons peut-être occasion de revenir. Cette existence de savant, si méritante et si ignorée, est une confirmation nouvelle de ce mot de Nodier, l'un des derniers tombés de sa plume : « Les hommes sont injustes, et la renommée capricieuse ! »

B. E.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Bibliographie des périodiques français. — Il vient de paraître, chez M. Lorenz, un Catalogue intéressant de tous les journaux et revues publiés à Paris en 1874 ; on y trouve les noms des rédacteurs principaux, le mode de publication, les prix d'abonnement, et une table systématique. L'auteur est M. Victor Gébé.

— M. Labrouste, architecte, membre de l'Institut, est mort le 30 juin, âgé de soixante et onze ans. Cet homme excellent a attaché son nom à plusieurs œuvres considérables, telles que la bibliothèque Sainte-Geneviève et les nouveaux bâtiments de la Bibliothèque nationale. Il était frère de M. Labrouste, décédé, il y a quelques années, bibliophile et directeur du collége Sainte-Barbe.

Chants d'église du treizième siècle. — Le 3 avril ont été exécutés, à la messe de l'église Saint-Eustache, au profit de l'œuvre des apprentis et jeunes ouvriers, et sous l'habile direction de M. Félix Clément, huit chants du treizième siècle que l'on connaît sous le nom de chants de la Sainte-Chapelle.

Ces chants ont été tirés de deux manuscrits du treizième siècle, dont l'un appartient à la Bibliothèque nationale, et l'autre, enfermé dans un curieux dyptique en ivoire représentant en sculpture du Bas-Empire les quatre éléments, à la cathédrale de Sens. Ce second manuscrit est l'œuvre de Pierre de Corboil, archevêque de Sens, mort en 1222. Dans ces deux volumes également précieux se trouve toute une série des plus beaux chants que l'art religieux ait jamais produits, et qui révèlent à quelle hauteur l'inspiration musicale s'était élevée dans la seconde époque de l'art chrétien, aux douzième et treizième siècles. Les textes très-poétiques sur lesquels ces chants ont été composés sont écrits dans le latin du temps; quelques-uns d'entre eux, d'une profondeur de pensée incomparable, atteignent au lyrisme le plus sublime.

Dire que ces chants sont contemporains de saint Louis et de saint Thomas d'Aquin, que ces hymnes peuvent être l'œuvre de saint Bernard, c'est dire combien ils sont intéressants, même au point de vue purement archéologique; mais à les juger suivant leur mérite absolu, ils ont un prix plus incontestable encore, s'il est possible, et plus élevé; jamais la pensée religieuse, dans son immortelle beauté, n'a produit, même avec Palestrina, de chef-d'œuvre plus admirable, dont le caractère, d'une simplicité grandiose, est à la fois austère et doux.

M. Félix Clément a rendu à l'art religieux un éminent service en faisant revivre ces antiques chefs-d'œuvre et en les adaptant avec beaucoup de science et de talent aux instruments de la mu-

sique moderne, par une orchestration qui leur conserve tout le caractère primitif et les interprète dignement.

CURIOSITATES EROTICÆ. — Les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* sont toujours avides de curiosités littéraires, et nous croyons leur être agréable en leur annonçant la publication en Angleterre d'un ouvrage tiré à petit nombre et dont voici le texte : « CURIOSITATES EROTICÆ physiologiæ; or, tabooed subjects freely treated; « in six essays, viz. : Generation, Chastity et Modesty, Marriage, « Circumcision, Eunuchism, Hermaphrodism, and followed by a « closing Essay on Death; by John Davenport. *London. Privately* « *printed.* 1875; 1 vol. in-4°. »

L'auteur, M. Davenport, est déjà connu par : « AN APOLOGY « FOR MOHAMMED AND THE KORAN, London, 1869; in-8°, » et par nombre de pamphlets sur l'éducation, sur l'Inde, ainsi que par des dictionnaires spéciaux.

Dans l'ouvrage que nous annonçons, il a traité avec talent et avec une érudition acquise durant une longue carrière les sujets énumérés dans le titre. Comme le prouve une savante préface, l'auteur a composé son livre pour l'instruction des lettrés et nullement pour exciter les passions. Toutes les idées sont exprimées avec la convenance exigée par la science, en traitant de pareils sujets examinés sous leurs rapports philosophiques et historiques.

Le volume n'a été imprimé presque exclusivement que pour les amis de M. Davenport. Un très-petit nombre d'exemplaires seulement ont été mis entre les mains de *M. Rivers, libraire, Aldine Chambers, n° 13, Pater noster Row*, à Londres, et quelques-uns chez M. Techener. (Prix : 45 fr.)

— M. Philippe Tamizey de Larroque, auquel les études historiques et littéraires doivent déjà beaucoup, vient de faire paraître le tome sixième de sa *Collection méridionale;* elle contient les poésies de Jean Rus, Bordelais de la première moitié du seizième siècle; cet écrivain était resté ignoré des bibliographes; la Croix du Maine, Du Verdier, Goujet, Viollet-le-Duc, le *Manuel de Liliade*, tous sont muets à son égard. Ses *Rimes dictées ez Jeux floraux à Tholoze* ont été imprimées à Toulouse par Guyon Boudeville, sans date (vers 1550), mais c'est à peu près comme si elles étaient demeurées inédites, car on ne connaît qu'un seul

exemplaire de ce volume; il est conservé à la bibliothèque d'Auch. Il contient, entre autres compositions, un *Chant royal par lequel la fleur de l'esglantine fut gaignée à Tholoze*, des épigrammes, *ung triste Chant en vers lyriques*, un petit poëme : *les Douze Labeurs d'Hercule*. Le blason était alors à la mode; Rus composa le *Blason de la Rose*, le *Blason du Puyt et le Contre-Blason du nez*. Son mérite poétique ne le place sans doute pas à un rang fort élevé; toutefois il ne manque ni de fraîcheur dans l'imagination, ni parfois de grâce et d'esprit. Une plume plus accréditée que la nôtre l'envisagera d'ailleurs à cet égard.

L'éditeur a eu soin de joindre au texte qu'il reproduit une introduction et des notes substantielles où il fait avec sobriété usage d'un savoir étendu. Ce petit volume, tiré à cent exemplaires seulement, ne saurait manquer de trouver promptement place dans les bibliothèques qui s'ouvrent volontiers devant les poëtes du seizième siècle et qui ne posséderont jamais la vieille édition toulousaine. Ajoutons que M. Tamizey de Larroque, dont le zèle ne se ralentit jamais, annonce comme devant former les tomes VII et VIII de la *Collection méridionale* les Harangues de Jean Lange et de Arnaud de Pontac, 1560 (importantes pour l'histoire de cette époque agitée), et des lettres inédites de Joseph Scaliger qui, d'après ce qu'il nous a été permis d'en voir à l'avance, renferment des particularités fort intéressantes.

— UNE NOUVELLE ÉDITION DES OEUVRES DE DIDEROT. — Trois volumes des *OEuvres complètes* de Diderot ont paru chez MM. Garnier; les autres suivront de mois en mois. Le dernier volume contiendra la correspondance générale, mais elle offre bien des lacunes. Nous prions donc instamment MM. les amateurs d'autographes et bibliophiles qui posséderaient des lettres inédites dans leurs dossiers ou jointes à leurs livres de bien vouloir autoriser M. J. Assézat à en prendre copie ou de lui transmettre ces copies soit à son domicile, 56, rue d'Enfer, soit par l'intermédiaire de M. Techener, qui les lui fera parvenir.

PUBLICATIONS NOUVELLES

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE LA COMTESSE DE SABRAN

ET DU CHEVALIER DE BOUFFLERS

1778—1788

Recueillie et publiée par E. DE MAGNIEU et Henri PRAT

Beau volume in-8, enrichi d'un portrait de Sabran, gravé à l'eau-forte par RAJON, d'après une peinture de Mme Vigée-Lebrun. — Prix. . . . 8 fr.

Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau (née Rohan-Chabot), suivis des **Mémoires du maréchal prince de Beauvau**, recueillis et publiés par Mme Standish (née Noailles); 1 vol. grand in-8°, avec 2 portraits gravés à l'eau-forte. 10 fr.
— Tirage à 200 exempl. sur papier vergé des Vosges. 16 fr.
— Sur grand papier jésus (dit de Hollande), portraits avant la lettre. Tiré à 50 exemplaires. 30 fr.

Vie de Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé (1628-1694), par Charles Asselineau; 1 vol. in-12, de 125 pages. 3 fr.

Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance, avec un choix de ses poésies par MM. Rathery et Boutron; 1 vol. grand in-8° de VIII et 540 pages. Prix. 8 fr.
— Grand papier de Hollande, tiré à 50 exemplaires. Prix. 25 fr.

La disette de 1789 à 1792, jusqu'à la loi du maximum, par M. E. Dramard, juge au tribunal civil de Béthune; brochure in-8° de 108 pages. Prix. 3 fr. 50

Les De Ferry et les d'Escrivan, verriers provençaux, par Robert Reboul; brochure in-8 de 36 pages. Prix. 3 fr. 50

Journal d'un ministre, œuvre posthume du comte de Guernon-Ranville, publié, au nom de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, par son secrétaire M. Julien Travers; Caen, 1 vol. in-8 de XIV et 416 pages. Prix. 7 fr. 50

Un fils de Colbert, étude suivie de la correspondance du marquis d'Ormoy avec son père concernant les bâtiments du palais de Versailles et les travaux faits dans les environs (1663-1704), par Pierre Margry. *Paris*, *Imprimerie nationale;* brochure gr. in-8 de 70 pages. Prix. 8 fr.
Tiré à QUARANTE EXEMPLAIRES, tous sur papier vélin de choix.

La noble et furieuse chasse du loup, composée par Robert Monthois, en faveur de ceux qui sont portez à ce royal deduict, suivant l'édition de 1642. Petit in-8, papier vergé, avec une eau-forte de Jules Jacquemart. 12 fr.

Publié par les soins et avec une introduction de M. le baron Jér. Pichon, et tiré à cent exemplaires; presque épuisé.

Monuments inédits d'antiquité figurée, grecque, étrusque et romaine, par Raoul-Rochette, *Imprimé avec l'autorisation du roi à l'Imprimerie royale*, 1829 à 1833; 1 vol. gr. in-fol. d.-rel. mar. (*Niedrée.*) 75 fr.

Ce magnifique ouvrage, d'une exécution splendide, se compose de plus de cent planches.

Histoire artistique, industrielle et commerciale de la porcelaine, par A. Jacquemart. *Paris*, *Techener*, 1862; 3 part. pet. in-fol. relié en mar. fil. comp. tr. dor. (*Belz-Niedrée.*) 160 fr.

Riche reliure faite avec soin; remarquable publication, imprimée avec un soin exceptionnel par L. Perrin de Lyon, et ornée de 29 planches gravées à l'eau-forte par J. Jacquemart. Elle est d'une utilité incontestable aux collectionneurs de porcelaines d'Orient, de Saxe, de Sèvres, dont l'histoire et la fabrication sont expliquées ici pour la première fois. C'est aussi une des plus belles productions de l'imprimerie L. Perrin.

Raoul Rochette. Di un busto colossale in marmo di Caio Cilnio Mecenate, scoperto e posseduto dal cavaliere Pietro Manni. *Parigi*, *Firm. Didot*, 1837; gr. in-8 de 104 pages, fig. br. 3 fr.

Cette brochure contient quatre dissertations relatives au buste colossal de Mécène, ce beau monument de sculpture, découvert en Étrurie, près la voie Flaminia; elles sont du chevalier Visconti, de Léopold Cicognara, de Melchior Missirini, et la 4e, en français, de Raoul Rochette, qui a fait lui-même cette publication et l'a accompagnée de notes intéressantes en français.

Ciceronis Opera, cum delectu commentariorum (studio Jos. Oliveti). *Parisiis*, 1740; 9 vol. gr. in-4, v. marb. (*Padeloup.*) 160 fr.

Superbe exemplaire, en parfaite condition, d'une édition très-estimée pour le texte et véritablement bien imprimée avec de beaux caractères et d'excellent papier.

Histoire des favorites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous plusieurs règnes, par Mme de la Rocheguilhem. *Amst.*, *s. d.* (1708); 2 part. en 1 vol. in-12, fig. d'Harrewyn, br. n. rog. 15 fr.

L'histoire d'Agnès Soreau et celle de Marie de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, renferment quelques traditions historiques qui avaient cours alors.

Histoire d'Élisabeth de Valois, reine d'Espagne (1545-1568), par le marquis du Prat. *Paris*, *Techener*, 1859; 1 vol. gr. in-8, br. 10 fr.

Le Propriétaire-Gérant : Léon TECHENER.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

1875

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Ph. Beaune; Prosper Blanchemain; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, biblioth. de Chaumont; E. Castaigne, bibliothéc. à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse; Émile Deschamps; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, de Blois; Jules Janin, de l'Académie française; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; P. Margry; Fr. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles français; Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale; Rouard, biblioth. d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie française; Sainte-Beuve, de l'Académie française; Éd. Tricotel; Vallet de Viriville; Francis Wey, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES
HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.

JUILLET-AOUT.

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE,
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.
1875.

LIVRAISON DE JUILLET-AOUT.

NOTES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES SUR UN RECUEIL D'OPUSCULES TRÈS-RARES, imprimés par Alde l'Ancien en 1497, et, incidemment, sur le manuscrit n° 6508 du fonds latin de la Bibliothèque nationale, par M. Jules Dukas.

DE QUELQUES LIVRES IMPRIMÉS AU XVIe SIÈCLE SUR DES PAPIERS DE DIFFÉRENTS FORMATS, par le docteur Desbarreaux-Bernard.

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. LE COMTE DE LURDE, par le baron de Ruble.

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Histoire du dépôt des Archives des affaires étrangères, par A. Baschet. Paris, E. Plon*, 1875.

NOTES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

SUR UN

RECUEIL D'OPUSCULES TRÈS-RARES

IMPRIMÉS PAR ALDE L'ANCIEN

EN 1497

ET, INCIDEMMENT, SUR LE MANUSCRIT N° 6508 DU FONDS LATIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

LAURENT MAIOLI. — ELIE DEL MEDIGO.
PIC DE LA MIRANDOLE.

(Suite)

Le Recueil dont il s'agit forme un petit in-folio d'une centaine de feuillets dont le Catalogue de 1744 donne la description suivante :

No viMDVIII.

Codex chartaceus, olim Colbertinus.
Ibi continentur.

1° *Heliae Cretensis hebraei Commentarius in Aristotelis libros Physicorum.*

2° *Ejusdem Heliae Epistolae, nonnullae autographae.*

Is codex decimo sexto saeculo videtur exaratus.

description plus que sommaire et qui a besoin d'être refaite. Je n'essaierai point de la refaire avec méthode ; en faveur du point d'interrogation candidement posé par le rédacteur dans sa modeste expression « videtur », je ne le chicane même pas sur l'attribution au XVIe siècle, quand nous savons déjà que le manuscrit est certainement antérieur à l'an 1500. Et nous allons bientôt voir qu'il est

même antérieur à la fin de 1486. Je veux seulement signaler les points suivants.

Le Commentaire ne saurait être donné comme fait directement sur Aristote. Pour Élie, comme pour tous ceux de son école, le grand commentateur a absorbé le maître, et c'est, par le fait, Averroès qu'il analyse en donnant ses propres opinions et en suivant avec lui l'ordre des huit livres *Physicorum*.

Ce traité n'est pas resté inédit : il a eu jusqu'à quatre éditions selon Wolff (t. I, p. 168 et t. IV, p. 783), en 1501, 1506, 1544 et 1598, à Venise, bien que la dernière ne soit pas certaine. De plus, il semble qu'il y en a eu une antérieure à 1490, puisque Élie, mort, on se le rappelle, en 1493 après avoir quitté l'Italie trois ans auparavant, est indiqué, dans l'édition de 1506, comme « ayant soigneusement corrigé les épreuves ». Et Wolff se trompe en inférant de cette mention, évidemment reproduite de l'édition « princeps », qu'en 1506, Hélias Cretensis était à Venise.

Notre manuscrit porte en tête du 7e feuillet (1), de la main même d'Hélias, les quelques lignes d'introduction dont Wolff (t. IV, p. 783) fait précéder la description de l'édition de 1506; mais il n'y est pas question de la date qu'on rencontre dans l'imprimé : Florence, fin de juillet 1485. Cette date a dû être ajoutée sur une copie nouvelle commandée par l'auteur pour servir à l'impression. C'est ce qui augmente le prix de l'original de notre Bibliothèque. On y rencontre, du reste, jusqu'à trois ou quatre écritures différentes, probablement de disciples inscrivant sous la dictée les annotations au texte principal, lequel paraît provenir d'un copiste de profession. Celles de ces notes qu'a écrites Hélias lui-même, sont innombrables : elles se rattachent, au moyen de renvois souvent difficiles à rapprocher

(1) Les six premiers ff. sont restés blancs.

de leur point de départ, à toutes les parties de la copie primitive ainsi qu'aux additions de toutes mains. Elles portent, à ne pouvoir s'y méprendre, l'empreinte du travail du maître qui, après avoir à diverses reprises fait apporter des améliorations à son œuvre, vient lui donner en personne la dernière façon. Là nous avons de vrais autographes ; et si une autre partie du recueil n'en fournissait la preuve directe, cette écriture un peu lourde et malhabile des corrections finales, cette orthographe bizarre,

aparent; nulo modo; neguare; ītelectu; agreguare; asimilantur; coliget; alliis; cassu (pour « casu ») etc., etc.,

seraient encore jugées ne pouvoir appartenir à un autre qu'à Élie. Disons aussi qu'on retrouve jusqu'à la trace du travail matériel : sur une longue note du feuillet 56 v°, le sable projeté pour sécher l'encre y est resté adhérent. Je n'ai pu me défendre d'une émotion mêlée de respect en sentant sous mes doigts cette poussière vieille de quatre siècles. S'il est des gens qui traitent ce sentiment de ridicule, je ne voudrais rien dire contre eux, je me bornerais à les plaindre.

Le même traité donne deux importantes indications, et voici comment :

Un long renvoi, de la première page écrite à la page opposée, commençant par

« Circa prohemium.... »

se termine ainsi :

« .... declaratum est a Platone in suo (libro) de regimine civitatis, et ab aueroi in commento illius libri quem transduxi nouiter (?) de ebraīco in latinum et jam dixi hoc in questione mea de possibilitate continuationis in fine. »

De là résultent deux faits que je n'ai vus mentionnés nulle part.

Le premier, dont M. Renan a cependant parlé, mais tout à fait en passant, c'est qu'Averroès, à part ses travaux sur Aristote, a aussi commenté une traduction arabe, sans doute empruntée comme toujours à la version syriaque (1), de la *République de Platon;* que ce commentaire fut traduit en hébreu (2),

(1) Il y a sur ce point désaccord entre M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Ad. Franck, et désaccord très-marqué.

Le premier (*de la Logique* d'Aristote, t. II, p. 186-187), tout en reconnaissant que *l'Organon* avait été dès 650 traduit en syriaque par Jacque d'Edesse, assigne à l'an 770 les premières traductions DIRECTES du grec en arabe, continuées plus tard par Mesueh ou Mesuach, puis, de la fin du neuvième siècle au commencement du dixième par Ḥonaïn et sa famille.

Le second (*Esquisse d'une histoire de la logique*, p. 16, note), attribue à Joannah Mesuah vers 819 la première traduction EN SYRIAQUE de l'*Organon*, et à Honaïn et à son fils Isaac une seconde traduction dans la même langue.

Un terme moyen entre ces deux assertions, contient peut-être la vérité. Car Ḥonaïn, élève de Meschueḥ, et qui avait séjourné deux ans dans l'empire grec, a pu refaire les traductions défectueuses de Sergius A LA FOIS en syriaque et en arabe; je me suis cependant rangé à l'opinion de l'auteur de l'*Esquisse* après avoir soigneusement lu le long article de Wolff sur Ḥonaïn (t. III, p. 264 à 271). J'y ai trouvé entre autres raisons militant pour M. Franck, celle-ci qui me paraît extrêmement sérieuse : l'historien Grégoire Abulfaradj (mort en 1286, et qui, notons le bien, écrivit son remarquable livre des *Dynasties*, d'abord en syriaque, puis en arabe), dit posséder une version syriaque par Ḥonaïn, de la *Summa philosophiæ aristotelicæ* de Themistius. Or, est-il présumable que Ḥonaïn obligé de se servir de sa langue maternelle pour traduire le Scoliaste, ait su rendre en arabe le maître lui-même, dont l'interprétation, de l'aveu universel, est infiniment plus difficile?

M. Renan paraît pencher pour M. Barthélemy Saint-Hilaire ou, plutôt, il adopte une quatrième solution. On lit, page 51 de son *Averroès* et l'*Averroïsme* : « Ibn Roschd n'a donc lu Aristote que dans les anciennes versions faites du SYRIAQUE, par Honein Ibn Ishak, Ishak ben « Honein, Iahja ben Adi, Abou Daschar Mata, etc. »

(2) On lit dans Wolff, t. I, p. 984 : « Libros ejus (Platonis) decem « *de Republica* in Vaticana mss. exstare hebraice testis est Bartoloccius; « reperiuntur etiam in Bibl. Medicea cujus vide Catalogum a Claro Fabri- « cio editum. » Il est hors de doute que ces deux manuscrits, celui de la *Vaticane* comme celui de la *Laurentienne*, ne sont pas la traduction hébraïque du texte de Platon, mais celle de l'ouvrage sur le *de Regimine Civitatis* qu'aura composé Averroès selon le type de ses « Grands Com-

et que, de là, Hélias Cretensis le transporta en latin (1).

Le second c'est qu'Élie est l'auteur d'un opuscule métaphysique intitulé *Question sur la possibilité de l'action continue* (providentielle ?) que n'a connu aucun bibliographe.

Le Catalogue est muet sur deux autres traités, chacun d'une dizaine de pages, qui se trouvent à la fin du volume.

L'un est la traduction des prolégomènes du Commentaire d'Averroès sur la Métaphysique dont parle la lettre à Grimani que nous allons bientôt voir, et a pour but d'énumérer les principes de la substance sensible primitive.

« Principia substancie sensibilis prime. »

Il tranche péremptoirement une question intéressante : Helias Cretensis ne savait rien de l'arabe ; c'est au point qu'il ignorait les noms et l'ordre des lettres de l'alphabet de cette langue. En effet, à propos de la lettre Λ' qui désigne, chez les éditeurs d'Aristote, la portion dont il parle des livres métaphysiques

« Tractatus cui inscribitur litera l seu landa (2), »

il avoue son ignorance en ces termes :

« Inquit translator, hoc est FORTE (3) uere secundum mo-

mentaires » d'Aristote, c'est-à-dire avec le texte complet accompagné de la glose. Voir S. Munk, art. Averroès, dans le *Dict. des scien. philos.*

(1) On trouve, il est vrai, dans l'excellent article Averroès de la *Biographie générale*, signé F (erd.) H (oefer) qu'à la fin du deuxième volume de l'édition d'Aristote et Averroès, Venise, Junte 1552, 11 vol. in-folio, il y a une *paraphrasis in libros Platonis de Republica*. Seulement il s'agit ici non d'une « paraphrase » mais d'un « grand commentaire » et cela fait une énorme différence, comme on peut voir dans Munk, *l. c.* Quant à l'article bibliographique sur Averroès — très-travaillé et très-complet sur tous les points, sauf celui-ci — que Daremberg a ajouté dans la nouvelle *Biographie Michaud*, il n'indique pas qu'Averroès ait jamais commenté Platon.

(2) C'est-à-dire λάμϐδα. Mais il ne faut pas oublier qu'Averroès — contrairement à ce que dit d'Herbelot, vertement relevé à ce sujet par M. Renan — ignorait presque complétement le grec ; et Elie de Medigo, on le voit, ne le savait pas davantage.

(3) Le mot en surcharge de la main d'Élie.

dum literarum arabum et hebreorum quia nomina literarum variantur et ordo earum apud diversas gentes .... in idiomate nostro post IOD est CAF et post hoc LAMED quod est L et FORTE ita est in lingua arabum .... et ideo secundum literas latinas nihil deficit. Sed QUIA NESCIO AN ITA SIT in lingua arabum sicut in nostra, ideo dixi FORTE et dubitavi de hoc. »

L'autre traité commence par les mots :

« Nota quod cum dicimus diffinitio est universalis diffinitio. »

Il paraît porter sur des sujets métaphysiques mais en se référant à quelques parties de la logique et au traité *de Substantia orbis*.

Le Catalogue nous annonce, dans le Recueil, un certain nombre de lettres : il y en a simplement deux, et aucune d'elles n'est, à proprement parler, autographe. Dans la seconde, il n'y a pas un mot de la main d'Élie. Mais elle est digne d'attention en ce sens qu'elle est adressée à un personnage moins connu que Pic de la Mirandole, mais qui aurait autant de titres à la célébrité, au milieu de l'immonde et féroce corruption de beaucoup de ceux qui l'entouraient, par ses hautes vertus, sa piété, sa science et la protection que trouvèrent près de lui les savants de toutes les croyances. Et, par surcroît, on cite comme une merveille pour le temps sa bibliothèque (1), composée de huit mille volumes.

(1) Cette bibliothèque renfermait un véritable trésor : un *Bréviaire* payé 500 sequins (que vaudrait-il aujourd'hui ?) par le cardinal Dominique Grimani, à Antonello de Messine, et que possède maintenant la bibliothèque de Saint-Marc à Venise. Ce manuscrit, regardé comme le plus beau qui existe, n'a été décrit qu'il y a peu d'années, grâce à l'initiative de M. Ant. Perini, Vénitien, chef d'un établissement photographique, qui a reproduit les 110 miniatures dont le livre est orné et en a formé un album auquel se joint un volume de XLVI et 308 pp. in-4, sous le titre : F. Zanotto. *Il Breviario Grimani*, Venise, 1862. En regard du texte italien se trouve une traduction française due à M. Louis de Mas-Latrie. Ajoutons qu'au moment même où paraissait la notice de Zanotto, l'éditeur français Curmer, par une lettre datée mars 1862, rendait compte des voyages qu'il venait de faire pour recueillir des copies

Je veux parler de Domenico Grimani (1), mort à soixante-trois ans en 1523 avec le titre de cardinal de Saint-Marc, qui lui avait été conféré en 1496 par Alexandre VI (2). On peut dire de Grimani comme d'une foule d'autres : Encore un à qui les biographies « universelles » ne daignent pas consacrer un article spécial, quand elles veulent bien ne pas les omettre tout à fait!

La date de la lettre d'Helias Cretensis à Domenico Grimani doit être rapportée à l'une des années comprises entre 1483 et 1486. Cette lettre ne donne à celui à qui elle s'adresse aucun autre titre que celui de « fils du magnifique seigneur Antoine, patricien de Venise (3). »

« Dignissimo nobili acutissimo philosopho Domino Domenico Grimani filio magnifici Domini Antonii patricij Veneti Helias Cretensis hebreus S. P. D. »

de miniatures choisies dans les plus beaux manuscrits de l'Europe, afin d'en orner son livre les *Saints Évangiles*, un des produits hors ligne de la librairie contemporaine. Les reproductions « au naturel » des pages empruntées au *Breviaire Grimani*, ne sont pas ce qui jette le moins d'éclat sur le beau livre de Curmer. La lettre de ce dernier n'a paru qu'avec le tome III des Évangiles en 1866. Il est remarquable, alors, que donnant de copieux détails sur tous les travaux relatifs au *Bréviaire*, elle garde le silence sur l'album de Perini et la notice de Zanotto.

(1) J'engage ceux qui, à l'exemple de M. Feuillet de Conches (*Causeries d'un curieux*, t. III, p. 255), donneraient tous les Mérovingiens du monde en échange de particularités intéressantes sur le XVIe siècle, à lire dans Erasme (*Epistolæ*, Londres, 1642, in-folio, liv. XXVII, lettre 34), une lettre où il rend compte à Augustin de Gubbio, en 1531, de la visite que, vingt-deux ans auparavant, à l'instigation de Pierre Bembo, il avait faite au cardinal Grimani à Rome, avant de partir pour l'Angleterre.

(2) « Homme de grant entendement et tousiours finement libéral.... « polluant de diuerses ordures la papauté » nous dit naïvement notre historiographe de France, Denys Sauvage, dans sa traduction qu'on a trop ravalée de l'*Historia sui temporis* de Paul Jove (Paris, chez Gilles Beys, 1581, 2 tom. en un vol. in-folio.

(3) Antoine Grimani était en 1499, amiral de la flotte vénitienne; il fut mis en jugement et condamné à la prison pour s'être laissé battre. Son fils Domenico vint, revêtu de ses habits sacerdotaux, le consoler et offrir au Sénat de prendre les fers de son père. Celui-ci mourut la même année que son fils le cardinal, en 1523, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, étant doge de Venise depuis 1521.

Elle a pour objet l'envoi d'une traduction qu'a faite Élie de l'Introduction d'Averroès à son Commentaire des XII livres de la *Métaphysique* d'Aristote (1), et constate que Grimani avait vu juste en exprimant l'opinion que l'ordre des deux premiers livres avait été interverti dans les traductions du grec en latin, ce qui est confirmé par la version arabe

« Secundum translationem arabicam (2). »

Élie fait remarquer qu'il a dû recommencer pour ce *Prohemium* la traduction déjà faite pour Pic de la Mirandole mais dont il n'avait pas gardé de copie.

Nous apprenons, par cette lettre, deux choses, que je crois nouvelles pour tout le monde.

La première est l'existence même de rapports de maître à élève, ou tout au moins d'érudit à professeur, entre le futur cardinal et Helias le Juif.

La seconde c'est que Grimani, dont on ne connaît que deux ouvrages, l'un astronomique, l'autre homilétique, était aussi regardé dans l'école de Padoue comme un averroïste exercé. On le voit notamment par les deux passages :

« Sepe philosophando ut tui moris est mihi dixisti de ordine librorum.... »

et :

« Scio quod ex te potes multa bona et difficilia cognoscere. »

Mais la lettre qui précède celle-ci a infiniment plus d'importance.

Elle occupe les six feuillets n[os] 71 à 79. Sur le dernier,

(1) Cet ouvrage du Stagirite, sur la division duquel les opinions varient beaucoup, ne forme que quatre livres dans les éditions modernes.

(2) Il ne faut pas conclure de là, on l'a vu page 326, qu'Elie a fait sa version latine du *Prohemium* d'Averroès sur l'arabe même. Il veut simplement établir que la division adoptée par les Arabes diffère de celle onnée par les Latins.

les plis du papier en forme de missive sont restés visibles et au « verso » est la suscription en travers :

Dignissimo Comiti

Doctissimo philosopho

Dno D. Ihj Mirandulano

ħ S.

Rome.

J'ai dit que je croyais primitivement cette lettre fort postérieure à l'époque où Élie écrivait la dédicace de sa *Questio Averois* et où le prince n'était encore que « nobilis plurimum » tandis qu'ici il est devenu « doctissimus philosophus » ; mais le manuscrit et l'imprimé s'éclairent d'une lueur réciproque quant à la date : on a déjà vu, page 187 note 3, qu'ils ont dû être composés à peu d'intervalle; je vais prouver définitivement que tous deux doivent être rapportés à un moment où l'année 1486 était déjà assez avancée.

En effet, il y a dans les *Œuvres complètes* de Jean Pic de la Mirandole, Bâle, 1557, fol., deux lettres de lui de cette année-là qui sont décisives; l'une, à Andrea Corneo d'Urbin, est datée de Pérouse 15 octobre ; l'autre, datée de Fratta près Ferrare, 10 novembre, est adressée à un ami inconnu qui, sous les auspices de Robert Salviati (1), écrivait à un juif nommé Mithridate, lui aussi un des familiers du comte Jean. C'est ce dernier qui, en l'absence de Mithridate, répond aux questions sur Flavius Josèphe et sur l'antiquité des caractères hébreux dits « carrés » posées par l'ami de Salviati; il s'excuse de ne pas répondre avec tous les développements désirables en disant, dans le style emphatique qui lui est propre, qu'il écrit « tout botté, le chapeau sur « la tête et tout armé, au moment de se mettre en route

(1) Ami assez enthousiaste de Pic pour avoir voulu publier à ses propres frais l'*Heptaplus*. Voir Brunet, dernière édition, art. *Picus*.

« pour Rome, où ses livres l'ont précédé (1). » L'époque de ce départ concorde d'ailleurs avec cette circonstance révélée par Tiraboschi dans sa Notice sur Pic de la Mirandole (2), tom. IV de la *Bibliotheca modenese* : un exemplaire original de la liste des « neuf cents conclusions, » découvert par Phil.-Jacq. Lambacher, secrétaire et bibliothécaire de la municipalité de Vienne, mentionne qu'elles ne devaient être discutées que vers la seconde quinzaine de janvier 1487 (3). On retrouve là aussi l'intervalle obligé entre la publication et la discussion projetée.

(1) « Volui quod ego sentirem tibi significare, quod certe facerem « longe locupletius si hic illos meos omnium hominum amicos, i. e. « libros meos haberem quos consulerem ; sed me illi iam Romam quasi « anteambulones dominum præcesserunt, et ego ipse hæc, petasatus « iam et caligatus in procinctu cum essem, ad te dedi tam familiariter « quam festinanter. »

(2) Signalons à ce propos une grave omission de la première édition d'un ouvrage regardé comme classique, et d'une extrême utilité du reste : OEttinger, *Bibliographie biographique*, Leipzig, 1850, in-4. On n'y voit en fait de travaux relatifs à la vie du comte de la Mirandole que l'*Apologia* écrite par lui-même et qui n'est rien moins qu'une autobiographie. Il eut fallu citer au premier rang, sans parler de Tiraboschi et de Meiners, la vie du comte Jean par son neveu Jean-François, publiée en tête de la réunion de leurs œuvres à tous deux, Bâle, 1557, 2 vol. in-folio, et *ibid.* 1601. Ce même travail est également contenu dans Johannis Pici *Opera omnia*, Paris, chez Jean Petit, 1517, petit in-folio, édition fort jolie (mais très-fautive), que je n'ai vue mentionnée nulle part : notamment, le *Brunet* de 1865 n'en parle pas. Elle manque à la Bibliothèque nationale, mais on me l'a communiquée à la Mazarine.

(3) « Hæ conclusiones non disputabuntur nisi post Epiphaniam. Interim publicabuntur in omnibus Italiæ gymnasiis et si quis Philosophus aut Theologus, etiam ab extrema, arguendi causa venire voluerit, pollicetur ipse D. disputaturus se viatici expensas illi soluturum « de suo. » Ceci nous montre en même temps l'erreur des biographes (par exemple Émile Haag, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*), qui, s'appuyant sans doute sur le passage de la vie de Jean par Jean-François : « Pollicitus se soluturum eis impensas qui ex remotis oris disceptandi gratia Romam se contulissent », ont voulu que les savants étrangers aient été invités à venir prendre part à la controverse. A moins, dans le premier passage, de lire AB EXTERIS au lieu de AB EXTREMA, ce qui serait peu latin et peu en accord avec le contexte, il est manifeste que Pic n'appelait que les savants des universités italiennes. C'était déjà beaucoup, mais cela n'indique pas qu'il ait conservé une haute opinion des

Ainsi donc, c'est, pour sûr, postérieurement au 10 novembre et, au plus tard, vers le commencement (1) de décembre 1486 qu'Helias Cretensis écrit au comte à Rome.

La lettre, — où la difficulté générale de lecture, signalée plus haut pour l'ensemble du manuscrit, se complique de ce

autres qu'il avait rencontrés en France, où l'on sait qu'il se rendit une première fois vers 1483; il y retourna quatre ans plus tard et fut reçu à Paris par le roi Charles VIII avec les plus grandes marques d'amitié, « amorevolmente », dit Tiraboschi, traduisant Jean-François de la Mirandole. Relevons encore, pendant que nous y sommes, une de ces erreurs de date que Weiss, dans la *Biographie Michaud*, art. Mirandole, reproche à Tiraboschi. Ce dernier donne à l'édition « princeps » de l'*Apologia* — rarissime, on ne l'ignore pas — la date de 1486, avec cette aggravation que, pour paraître en augmenter le caractère d'authenticité, il l'inscrit en chiffres romains et avec l'indication « die ultima Madii (*sic*) ». Les difficultés suscitées à l'auteur des 900 thèses ne purent commencer que tout à fait à la fin de 1486, et malgré sa prodigieuse facilité de travail, la réponse aux objections soulevées contre l'orthodoxie de treize de ses propositions lui prit vingt-cinq nuits « opus viginti quinque tantum « noctibus elucubratum », nous dit son neveu ; ajoutons le temps nécessaire aux théologiens, à qui le pape Innocent VIII les avait déférées, pour en faire l'examen approfondi, et il en résulterait, si on s'en rapportait à Tiraboschi, que l'*Apologia* aurait été imprimée avant que l'accusation eût pu se formuler. Il semble donc que la vraie date de l'impression est 1489. C'est celle indiquée par Œttinger dont, cependant, il ne faut pas prendre toutes les assertions pour paroles d'Évangile; témoin sa réjouissante bévue : « Merindol, conspirateur français; Aubery, *Histoire de l'exécution de Cabrières et de Merindol*, Paris, 1645, in 4. » Je ne suis certainement pas le premier à l'avoir aperçue et à constater qu'elle se répète à l'article Cabrières. Avis à ceux qui entreprennent d'écrire dans la langue d'un pays qui n'est pas le leur et dont ils ignorent l'histoire, même quasi-élémentaire. Un dernier témoignage que la publication des thèses eut lieu dans les derniers jours de 1486, à un moment où Pic approchait de ses vingt-quatre ans sans les avoir encore tout à fait, se trouve dans ce passage de l'*Apologia :* « Nonnulli me au« dacem dicere et temerarium qui hac ætate, quartum scil. et xx nondum « natus annum de altissimis philosophiæ locis.... disputationem propo« nere non dubitarem. » Or, Pic de la Mirandole accomplit sa vingt-quatrième année le 10 février 1487.

(1) Je dis « vers le commencement », parce que la sensation excitée dans le monde lettré de l'Italie par la publication des neuf cents propositions, dut être assez grande pour que, si elle s'était déjà produite, Élie en eût dit quelques mots dans sa lettre. On s'étonne même qu'il n'y fasse pas, sans cela, la moindre allusion, le but du voyage du Comte à Rome ne devant point lui avoir été caché.

que le latin se mêle bizarrement à l'italien archaïque — renferme peu de passages autographes; on verra la raison de leur petit nombre. Je vais en donner l'analyse et quelques extraits pour faire juger du style et de l'orthographe. Voici les premières phrases pour lesquelles, ainsi que pour les passages les plus saillants, je mets le texte et la traduction en regard l'un de l'autre :

« Multo desiderio havj havere notitia dell essere della Vostra Signoria, et multo sono stato confuso non possando intendere qualche nuova della V. S., et tanto piu essendo dato l'ordine di mandare uno quasi immediate poj il mio partire. Hora son molto contento havendo visto el uostro capp° (cappellano) con le lettere di V. S[ia]. Intesi el buono essere et stato della V. S. el qual priego continue sia di bene in meglio. Vidi la difficulta che la V. S. dimando et e a me piu difficile de le

« J'avais un extrême désir d'être informé de la santé de Votre Seigneurie et j'ai été très-tourmenté de ne pouvoir en apprendre quelques nouvelles, d'autant plus qu'Elle avait donné l'ordre de m'en faire tenir presque immédiatement après mon départ (1). Je suis, actuellement, fort content d'avoir vu votre chapelain avec les lettres de V. S. J'ai appris qu'Elle se trouve en bonne santé et disposition dont je souhaite la continuation et l'amélioration croissante. J'ai pris connaissance de la question que V. S. me demande de résoudre, et il m'est plus difficile de lire vos précieuses lettres (2) qu'il ne l'est

(1) Elie avait donc accompagné le comte à Rome; ou bien, il avait été le trouver à Fratta pour lui faire ses adieux et retourner ensuite à Padoue, d'où la présente lettre doit avoir été écrite. Plusieurs raisons, et entre autres le peu de distance entre les deux dernières villes, viennent appuyer la seconde hypothèse.

(2) Ces lettres de Pic de la Mirandole n'étaient pas apparemment du nombre des cinquante retrouvées à sa mort et publiées par son neveu : elles ne nous ont pas été conservées. Il est, d'un autre côté, assez remarquable que le prince n'ait jamais, dans ses écrits, fait mention d'Helias Cretensis, alors qu'il parle souvent, et assez longuement, de contemporains ayant exercé sur sa manière de penser une influence bien moins

leggiere le uostre lettre benedette che non e dare le riposte, tanto in fino a qui parte di quelle so leggere. Et molto son contento et allegro a ricordandomi le speculatione grande et difficile materia che hauiamo visto *in prioribus et in posterioribus et quasi in omnibus partibus scientie naturalis et divine. Tamen aliquantulum me dolet* che non potessimo stare piu tempo insieme; et aprehendere tante cose in poco tempo e molto difficile et *maxime* l'huomo essendo qui stracho di speculare lassa molte cose che non considera, et tanto piu che la memoria e labile et non si puo tener a mente tutte le chose che si dice, *maxime* in queste difficil materie et voglando vedere molte cose in poco tempo. »

pour moi d'y répondre, du moins en ce qui touche les parties que j'en sais déchiffrer. Et je suis fort satisfait et joyeux en me rappelant les vastes sujets philosophiques et la matière ardue que nous avons examinés à propos des Premiers Analytiques et des Derniers, comme à propos de presque toutes les parties de la science, naturelle ou théologique. Cependant je me sens quelque peu chagrin de ce que nous n'ayons pu rester davantage ensemble. Car, aborder, en n'ayant devant soi qu'un temps restreint, de si grands sujets est fort malaisé, surtout en raison de ce que l'homme, porté en ceci au dégoût des recherches profondes, laisse beaucoup de choses de côté sans y réfléchir, et d'autant plus que la mémoire est exposée aux défaillances et qu'on ne peut garder dans l'esprit tout ce qui se dit, principalement sur ces sujets abstraits et quand on veut, en peu de temps, s'occuper de beaucoup de choses. »

visible. Quant à la difficulté qu'Élie dit éprouver à déchiffrer l'écriture de Pic, nous n'avons, pour nous l'expliquer, qu'à nous reporter à ce qu'en dit le bibliothécaire du cardinal de Richelieu, Jacques Gaffarel, dont nous allons bientôt reparler : des notes manuscrites du comte qu'il avait sous les yeux ressemblent, dit-il, à des caractères hiéroglyphiques « ut eas characteribus quod aiunt ignorabilibus efformatas fuisse merito « quis existimet. » Il cite en même temps (*Codicum mss.... Index*, à la fin du t. I de la *Biblotheca hebraica* de Wolff, p. 5) les paroles de Jean-François de la Mirandole, rendant compte de la peine qu'on avait eue à préparer pour l'impression l'ouvrage de son oncle contre l'*Astrologie*

Helias continue en rappelant au comte qu'il n'y a pas, dans Aristote et Averroès, même une syllabe qui n'ait sa raison d'être,

« Non e in quelle pure una syllaba sença chagione et documento. »

et que les modernes qui croient expliquer ces auteurs les rendent plutôt plus obscurs. Il se plaint que la science péripatéticienne dépérit, qu'on écrit de nombreux volumes au fond desquels il n'y a presque rien :

« I modernj.... piu tosto impediscono ueramente. *Nulla aut parva invenitur nunc scientia, saltem peripatetica....* ben grande le questione et i volumj ma la existencia e quasi niente. »

Toutefois, il se fie pour comprendre ces questions au très-noble esprit du comte, en lui prédisant une éternelle célébrité dans la secte péripatéticienne, et exprime l'espoir de se retrouver quelque jour avec lui pour traiter d'objets nouveaux et revenir sur les anciens.

Mais Élie veut faire un présent à son protecteur, et ce présent n'est pas autre chose qu'une addition à notre *Questio Averois* dont le manuscrit avait été, précédemment, remis à Pic de la Mirandole à Florence (1).

dont les pages, suivant l'habitude de l'auteur et à cause de la rapidité avec laquelle il écrivait ou dictait, semblaient être en tout autre langue que le latin « ejus modi characteribus (libri) ita delineati erant — qui erat ho« mini mos — ob scribendi dictitandique velocitatem, ut cujus vis alterius « linguæ, quam Latinæ, speciem præ se ferre viderentur ». Gaffarel a emprunté, à ce que j'ai pu voir, cette dernière citation à la lettre de dédicace de Jean-François à Oliverio Carafa, évêque de Sabine et cardinal de Naples, qu'il y a en tête — dans l'édition de Jehan Petit, à la fin — du traité *Adversus astrologos* et qui est datée Mirandolæ iiij kal. Jul. sans année, mais probablement 1496.

(1) Jean-François Pic relate que son oncle refusa de se marier parce que la liberté lui était chère par-dessus tout « ob dilectionem libertatis « supra modum », spécialement la liberté d'aller et de venir sans cesse dont il usa si largement, qu'il n'avait pas à proprement parler de demeure fixe, tout en allant fort souvent à Florence ; et bien qu'on pût regarder comme sa résidence préférée Ferrare, où il était venu à seize ans

« Adesso deliberato ho di fare un dono alla V. S. circa alla *priorum* i. e. la conversione *propositionum ubi dicitur.... quam questionem jam habetis et bene eam intellexistis quum fui Florentie. Nunc volo quod donatio mea addat in fine illius questionis hec verba.* »

« *Inquit Helias, etc.* (V. plus haut, page 187.)

Le développement du discours occupe un feuillet presque entier et se termine par cette indication précieuse :

« *Notaui autem totum hoc quia multi quesiuerunt a me hoc anno legere eis librum priorum et maxime quia videbantur similes non posse intelligere; et vere, ut credo, maior pars huius libri ignota est cuilibet quem uidi, et vere difficilis est iste liber.* »

Cela nous fixe sur deux points :

1° La nature de l'enseignement qu'a donné Élie, enseignement tout à fait libre, on le voit, et sollicité par des étudiants, en dehors du cours d'Analytiques de l'Université qui, apparemment, ne leur suffisait pas.

2° L'époque de ces lectures auxquelles, maintenant, nous pouvons donner la date certaine de la période scolaire 1485-1486.

Plus loin, il s'agit de questions posées par Pic de la Mirandole sur une forme commune participant de l'eau et du feu, et sur l'impossibilité que le ciel n'existe pas « en puis-

faire ses premières études littéraires et philosophiques et qui n'est qu'à trente milles de distance de la Mirandole, « Vagum ob id (dilectionem li« bertatis) extitisse illum autumo, nec propriam sibi unquam sedem de« ligisse; licet Florentiæ sæpius et Ferrariæ quandoque commoraretur.... « —Ferrariam sibi domicilium præstitisse putaverim, quod scilicet in ea « post Bononiam primum literarum studia coluerat.... Trigenta tantum « passuum millibus ab Mirandula orientem solem versus Ferraria dis« tat ». D'après Tiraboschi, le comte Jean n'abandonna Ferrare qu'en 1482, lorsque les Vénitiens vinrent l'assiéger; il se retira à la Mirandole pour aller de là à Pavie, puis à Carpi. Alde Manuce l'accompagnait. Cela explique que ce dernier ait été amené à imprimer, quinze ans après, le *Questio auerrois*, y compris l'addition dont nous parlons. Il aura sans doute sollicité les manuscrits de l'héritier de son illustre ami; peut-être aussi, en les publiant, accomplissait-il une promesse qu'il lui avait faite.

sance, » questions dont Élie — faisant en cela comme nous-mêmes — avoue ne pas se rendre bien compte :

« *Quesivit a me dominatio uestra* (1) *quasdam questiones, nescio quare; dixistis enim quod ab igne et aqua abstrahitur una forma communis* (2).... *In medio dixistis iterum quod non vides quod negari possit quod celum non sit in potentia. Non bene intelligo tuam questionem....* »

Le feuillet 73 est blanc au « recto. » Au « verso » le texte reprend en italien. Helias veut ajouter quelques observations relatives aux Commentaires sur la *Physique* et sur l'*Essence du Monde*, et il prie le comte de les faire insérer chacune en son lieu sans remettre ce soin à un autre temps comme on fait d'ordinaire.

« Io aggiunto certe cose nelle recollette della phisica et qualche cose in *de substantia orbis....* prego la V^a^ S^a^ ad ogni momento ad fare metter lo al suo luogo et non lassare al tempo chome e usance.... »

Un alinéa nouveau commence vers le milieu du feuillet 74, recto.

Pic s'est enquis de la raison qui rend plus tièdes les vents qui soufflent de l'Est. Cette raison, Helias la donne, et en se félicitant de l'avoir trouvée, il laisse au comte le soin d'y ajouter ou de la contredire. C'est chose facile pour son esprit pénétrant, et c'est justement ce qui fait qu'Helias est concis sur un grand nombre de points. Il promet cependant de revoir ce qu'en dit Averroès dans son Commentaire moyen et dans sa Paraphrase sur la *Physique*, lorsqu'il aura entre les mains ces livres qui lui manquent pour le moment.

(1) La nouvelle édition du *Glossarium* de Du Cange indique au mot « Dominatio » que « Dominatio vestra » était surtout employé par les Italiens pour rendre la formule respectueuse « Vostra Signoria ».

(2) Est-ce la vapeur d'eau que Pic avait en vue? C'est présumable; dans ce cas, logiquement et scientifiquement parlant, l'expression « communis » est un pur sophisme.

« *Dixit dominatiò tua* (1) : *queritur de causa quare venti orientales sint callidiores.*

« *Respondeo quod.... etc.*

« *Et hec est mihi bona responsio, tamen potes ipsam suplere seu defendere, quod fieri facile possit per tuum clarissimum intellectum et hec est causa quare in multis brevis sum; forte tamen considerabo in media sua expositione et in summa et melius dicam, quia ad presens aliquos istorum librorum non habeo hic.* »

Helias parle ensuite d'un passage tout à fait inintelligible de la lettre de Pic; pour le lire, il a recouru en vain à l'aide de ses amis.

« *Aliam tuam questionem non potui legere neque ego neque quisquam ex amicis meis.* »

Il répond cependant — autant que j'ai pu en juger — dans la supposition qu'il s'agit de la figure sphérique, et en faisant observer que l'endroit du texte d'Averroès auquel il est fait allusion ne lui est même pas indiqué.

« *Nec dominatio tua notavit commentarium. Hoc tamen dicam.... etc.*

Là se terminent les réponses d'Élie. Il va, à présent, exposer ses propres vues sur des sujets qu'il n'a pu aborder que superficiellement dans ses entretiens avec son noble correspondant.

« *Item notare volo dominationi tue aliquod bonum de quo tamen tecum iam locutus sum.* »

(1) Tout à l'heure, c'était « Vestra ». Une grande liberté paraît avoir régné à la fin du XVe siècle, quant à l'emploi du singulier ou du pluriel indifféremment, en s'adressant à une personne de rang élevé. Cela s'accorde peu avec nos idées reçues sur la façon d'écrire le latin. De même on voit tantôt « dicis » ou « dixisti », tantôt « dixistis » souvent amalgamés. Je ne décide pas la question de savoir si c'était là un usage général, ou s'il y a simplement de la part du juif Elie une reminiscence de la phrase biblique. Car personne n'ignore que dans l'Ancien Testament, l' « enallage » d'une personne ou d'un nombre grammatical à un autre, est une figure des plus fréquentes dans un même discours, quelquefois dans un même verset.

Ici, le manuscrit présente un vif intérêt. Helias nous résume ses opinions sur l'éternel problème de la création « *ex nihilo* »; avec Maïmonides qu'il cite,

« *Sic dicit Rabi Moyses* »

il va nettement repousser, en ce qui lui est personnel, l'accusation de panthéisme qu'on a bien souvent portée contre les adeptes d'Aristote et d'Averroès, en déclarant que le premier principe est absolument distinct de la matière. Pour lui, cette doctrine ressort aussi formellement des préceptes des deux maîtres que de ceux de leurs sectateurs arabes et que de ceux des kabbalistes. « Lors même » dit-il « que la « définition de genre de l'être essentiel séparé serait dé- « truite par leurs paroles, ils en ont eu cependant la notion « par voie de révélation, et il faut avoir foi en eux. »

Singulier éclectisme que celui-là ! Il n'a attiré, ce me semble, l'attention d'aucun historien de la philosophie, et pourtant il est fort digne de remarque. Sous l'averroïste, on voit reparaître le fils d'Israël, imbu dès le berceau du respect pour l'autorité de la tradition (1). De pareilles idées de conciliation étaient bien faites, d'ailleurs, pour plaire à l'esprit de Pic de la Mirandole, dont on sait que le rêve, interrompu par une mort prématurée, avait toujours été l'accord à établir entre Aristote et Platon, Averroès et Avicenne, Scot et saint Thomas d'Aquin (2).

Voici les paroles d'Helias. Elles commencent par la pres-

(1) J'avais déjà écrit ces lignes quand j'ai lu dans l'*Averroès* de M. Renan, p. 199. « Sous les plus beaux caractères, Spinoza et Mendelssohn, « le juif se sent encore : le premier acte d'adoration étant le plus pro- « fond, on revient toujours, quoi que l'on fasse, quelques transforma- « tions que l'on subisse, à la religion sous laquelle on a d'abord senti « l'idéal ! »

(2) « Inter haec (philosophiæ studia) potissimum numerabatur Plato- « nis et Aristotelis concordia.... Inter Averroïm quoque et Avicennam, « inter Thomam et Scotum qui tam diu conflictaverant, si non pacem in « universum, in multis tamen impetrasset inducias.... si vita comes « paucis annis adhuc superfuisset. » Joh. Franc. Pic. Mirandul. *Vita Joh. Pici*. *l. c.* »

saute apostrophe : « Considère donc, ô mon cher Seigneur, « jusqu'à quel point est nécessaire, etc., » et il la fait suivre d'une liste des auteurs ou des ouvrages anonymes qui viennent appuyer son dire.

« *Vide ergo, domine mi, quomodo est necessaria doctrina Aristotelis et sui commentatoris in probando primum principium esse separatum a materia; et quod loquentes* (3) *destruunt declarationem generis entis separati, tamen ipsi* (*eam*) *habuerunt per revelationem et eis est credendum.*

Nomina arabum :

Abu al Chagam (addition de la main d'Hélias : *filius Andris*).
Aben Thahar.
Aben Alhacak (addition de la main d'Helias : *filius Ptolomei*).
Aben Gaphar.

Le manuscrit porte, à cet endroit, son vrai cachet d'authenticité. En effet, à la droite de cette colonne de quatre noms — récrits je ne sais trop pourquoi dans la marge — se trouvent deux autres colonnes : la première répète, avec de notables variantes, les quatre noms qui précèdent et en contient trois autres de plus; la seconde est une liste d'ouvrages kabbalistiques (1). Seulement, ces deux dernières colonnes ne sont plus, comme la première (ou plutôt comme les deux premières), écrites en latin : elles sont en hébreu, et en hébreu d'autant plus dificile à lire que le caractère rabbinique proprement dit s'y mêle au cursif. Pour rectifier ce que j'avais su en déchiffrer, j'ai dû faire appel aux lumières de M. Zotenberg, le savant attaché à la partie orientale du Département des Manuscrits, sans avoir près de lui de recommandation d'aucune sorte. Je rends

(3) L'expression « loquentes » est l'équivalent de l'arabe « Motecallemîm », qui s'applique aux théologiens philosophes des écoles musulmanes d'Espagne. Voir Renan, *l. c.* p. 295. Le mot hébreu correspondant doit être « Medabberîm » littéralement « les discoureurs ».

(1) Je me sers du mot dans son sens véritable. C'est mal à propos qu'on l'emploie, dans le langage ordinaire, comme synonyme de « magique ». Cela va être bientôt démontré.

ici à son extrême obligeance un hommage qui lui est bien dû.

Or, je le demande, quelle main autre que celle d'Elie del Medigo aurait pu tracer ces caractères hébraïques? Quel autre que lui aurait pu y ajouter ces annotations latines dans lesquelles on retrouve l'écriture et l'orthographe si caractéristiques des autres passages où il est manifeste que l'auteur a voulu lui-même tenir la plume?

Le tableau qui suit est donc incontestablement autographe. Je le transcris aussi exactement que c'est possible avec nos lettres françaises.

Abu'l Qâçim ben Adris
Aben Tâher
Aben al Ḥadjadj
ben Tolméios
Aben Dja'far ben
Ali Khankhan
'Iyyounîm mâ behiggayôn
oubheḥokhmâh
(Considérations sur l'étendue de
la Logique et de la Métaphysique)
Abou Bekr ben Alsajedj

Abou Bekr ben Tophâïl
qui uocatur
auē pace (Avempace)

Qabalah : Séfer Hazzôhar
Meîrath 'Ènayim
Scha'arè Orah

Reqanati
Ma'arékheth Ha Elohouth
Pèrousch Sèfer Yetzirah

et multa allia quo
rum nomina non
ocurunt mihi
quia multas habeo
ocupaciones.

Donner des indications circonstanciées sur les noms arabes qui viennent d'être cités, même si le présent travail le comportait, me mènerait beaucoup trop loin, et je ne voudrais en aucun cas entreprendre une tâche qui a rebuté de bien plus forts que moi. On se rappellera, en effet, que l'histoire de la Philosophie Arabe demeure un des « desiderata » de la Science, et que, récemment, elle a été, sans ré-

sultat, mise au concours par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Je mentionnerai seulement qu'Helias ne connaissant ces noms que par les versions hébraïques, a dû les défigurer et les confondre. Énoncés comme il nous les donne (et après une recherche sommaire dont je me contente), je n'ai trouvé nulle part les quatre premiers. Pour les deux autres, il est certain que le nom d'Avempace ou Aben Pas, très célèbre au moyen âge (1) s'applique à Ibn Badja lequel, d'après Wolff, s'appelait réellement Abou Bekr ben Mohammed ben Iaḥya Ebn'ol̥ Sayeg, et il y aurait simplement ici un renvoi mal placé. On peut dire aussi que si Ibn Tofaïl se nommait Abu Dja'far et non pas Abu Bekr, l'erreur d'Helias lui est commune avec bien d'autres, ne fût-ce qu'avec Bartolozzi, venu près de trois siècles après lui.

Quant aux titres d'ouvrages kabbalistiques, j'ai besoin d'en parler avec plus de détails, puisque Pic de la Mirandole est connu — et, par parenthèse, assez mal connu — comme adepte de la Kabbale et que nous nous occupons de sa vie.

Après M. Ad. Franck, dont j'ai cité déjà le livre très-estimé et devenu assez rare, je ne définirai point la Kabbale. Au reste, Élie va bientôt nous apprendre, par quelques lignes fort remarquables, en quoi consiste ce système mytho-philosophique, que M. Franck fait dériver du Zend-Avesta et dont les livres, analysés par lui et appelés *Sèfér hazzohar* (livre de l'Éclat) et *Sèfér Yetzirah* (livre de la Création), — il n'est question plus haut que d'un commentaire (pèrousch) de ce dernier — forment la base essentielle.

Le *Meïrath 'Ènayim* — plus exactement peut-être *Mèïr 'Enayim* (illumination des yeux) doit être attribué à l'aragonais Béḥaï ben Ascher, kabbaliste de grande réputation, très-apprécié par Richard Simon entre autres, qui florissait à Saragosse vers 1291. L'ouvrage était resté manuscrit à la

(1) B. Hauréau, *Histoire de la philosophie scolastique*, Paris, 1850, 2 vol. in-8, t. I, p. 376.

bibliothèque du Vatican du temps de Bartolocci (1) : il doit y être encore aujourd'hui.

Le *Scha'arè Orah* (portes de la lumière) est de Joseph Ghecatiliah, juif espagnol du quinzième siècle, et Reuchlin en faisait le plus grand cas. Ce livre n'était pas encore imprimé du temps d'Helias; il ne le fut qu'en 1561 à Riva di Trento, puis à Mantoue et à Venise. C'est un résumé de toute la science kabbalistique et la version latine en a été donnée en 1677 par Christian Knorr de Rosenroth dans sa *Kabbala denudata* (2).

Le *Ma'arékheth ha Elohoûth* (ordination des attributs divins) a pour auteur Perez ben Isaac, très-habile médecin de Girone qui vivait en 1241. Ce livre, aussi profond que méthodique, ne fût imprimé, également, que longtemps après la mort de Pic, en 1558, à Ferrare, puis à Mantoue (3).

J'ai gardé pour le dernier le *Reqanati*, que nous allons voir mentionné spécialement par Helias, et qui a joué dans la vie du comte de la Mirandole un rôle assez marqué; je dirai comment.

Il faut d'abord qu'on sache que le véritable intitulé du livre est simplement *Pèrousch 'al hattôrah*, — Commentaire sur le Pentateuque (au point de vue kabbalistique) — et qu'il doit le nom que lui donne Helias, nom repété depuis par Buxtorf, Plantavit de la Pause, par d'autres bibliographes encore et par Guillaume Postel et Rich. Simon, à cette circonstance que l'auteur, Rabbi Menaḥem (appelé à tort

(1) Wolff. *Bibl. heb.*, t. I. p. 235.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 525.

(3) *Loc. cit.*, t. I, p. 995. Le célèbre abbé Jean Bernard de Rossi, à la description qu'il donne de l'édition *princeps* (dans son *De typographia hebræo ferrariensi commentarius*, Parme, 1780, in-8, p. 44), ajoute qu'il en a vu un exemplaire magnifiquement imprimé sur papier bleu, dans la bibliothèque du rabbin de Modène, Salomon Amadio de Sinigaglia. « Editionem hanc.... apud doctum mutinensium Judaeorum rabbinum « Salomonem Amadio Sinigaglia vidi, cærulea charta splendidissime « excusam ».

par Jac. Gaffarel, Lévi de Recineto), mort en 1290, était natif de Recanate, ville des États de l'Église. Menaḥem fut célèbre parmi les siens grâce à une légende répandue sur son compte. Il était demeuré lourd et stupide jusqu'au jour où un certain vieillard serait venu lui apporter la science infuse dans un breuvage. Wolff, en rapportant ce trait (1) le réduit à ses vraies proportions et cite l'exemple de Pierre la Ramée, dont les aptitudes ne se révélèrent qu'assez tard selon Scaliger; il reconnaît cependant avec son impartialité ordinaire que Bayle, au mot Ramus, donne d'excellentes raisons de n'en rien croire.

Le commentaire de Menaḥem eut d'assez nombreuses éditions depuis la première, Venise, Daniel Bomberg 1523, jusqu'en 1595. Mais l'Inquisition en fit brûler assez d'exemplaires pour que Richard Simon, à la Bibliothèque de l'Oratoire, ait dû se servir d'une copie manuscrite.

Le manuscrit n° 598 du fonds latin de la Bibliothèque Nationale contient précisément les trois traductions

du *Porta Lucis*,
du *Liber Maarecet*,
et du *Liber Racanatensis*,

écrites en 1513 de la main de Gilles de Viterbe (Aegidius Viterbiensis), moine Augustin, plus tard cardinal, mort en 1533. L'hébreu lui avait été enseigné par un autre Elie, (Eliahou Aschkenazi), né en Allemagne, grammairien très-célèbre, connu sous le nom d'Elias Levita, et mort âgé de plus de quatre-vingts ans en 1549 (1). La version du *Liber*

(1) *Loc. cit.*, t. I, p. 775.

(2) Nous avons d'Élie Hallévi, à la Bibliothèque nationale, sous les nos 134 et 135, un très-remarquable manuscrit en deux forts volumes in-folio de 514 et 606 pp., reliés l'un en veau fauve, l'autre en veau noir aux armes de Henri II, avec les emblèmes habituels de Diane de Poitiers et à tranche ciselée. C'est une Concordance hébraïque sur un plan excellent, avec les équivalents allemands des radicaux. Un laborieux et vénérable érudit, M. B. Goldberg, a entrepris de l'éditer. La

Racanati est précédée de cette invocation d'Aegidius qui vaut la peine d'être rapportée :

« Da, Domine, mihi lumen : ut per castra ingressus hostium : te duce : iter intelligam : que legis tue aperiunt secreta intelligam : que contraria confutem : ut fas mihi sit hostium armis cincto ea scrutari de lege tua : mira testimonia : que christianorum oculus vidit nec auris audivit.

première livraison a paru tout récemment (de l'imprimerie de Sander, à Francfort-sur-le-Mein, 1875, IV et 28 pp. in-8); elle est précédée d'une très-élégante traduction en français, par M. Lazare Wogue, de la dédicace autographe de l'ouvrage. J'ai eu personnellement l'occasion, en recourant à l'original, de m'assurer que la manière de lire qui a fait traduire le nom du personnage auquel Elias Germanus fait hommage de son livre, et auquel il dit avoir appris l'hébreu à Venise, alors que ce seigneur y était ambassadeur du roi de France, par Georges R.... duc de la Bar (de), doit être modifiée; et toute personne tant soit peu habituée à de pareilles lectures se rendra compte qu'une erreur ait pu être facilement commise. On trouve, en la redressant, le nom de Georges de Salva, évêque de Lavaur, et notre manuscrit acquiert aussitôt une importance historique. Dans le *Cours d'histoire des États européens*, de Schœll, Paris, 1833, in-8, F. M. Guérard a donné, et on a eu l'heureuse idée de tirer à part (Lg 1 N° 5 du *Cat. de l'Hist. de Fr.* de la Bibliothèque) une *Liste des ambassadeurs de France auprès des puissances étrangères*. Cette liste nous fait connaître que le roi François Ier fut représenté à Venise, de 1535 à 1536, par Georges de Selve, évêque de Lavaur qui, né en 1506, mort en 1541, est le même dont il est parlé dans une lettre de Rabelais, t. II, p. 564, éd. Burgaud des Marets. Bayle, dans une note de l'article qu'il consacre à Jean de Selve, père de Georges et l'un des négociateurs de la libération du roi après le désastre de Pavie, démontre que le nom exact de la famille était de Salva. Cela vient appuyer la leçon que je propose et qui, si on y réfléchit bien, est la seule possible. Ces observations rapprochées du texte de la dédicace nous donnent pour résultat :

1° De pouvoir assigner au manuscrit la date certaine de la fin de 1536;

2° De savoir qu'Elias Levita a eu pour disciple, outre Gilles de Viterbe, un autre prélat illustre.

Le livre envoyé à Georges de Selve aura passé d'un héritier de ce dernier à la bibliothèque de Henri II, qui l'a fait relier après 1547. Peut-être aussi l'ambassadeur en a-t-il fait lui-même présent au roi, dès son retour en 1536; et le présent s'explique par la réputation européenne qu'avait alors l'auteur : Conrad Gesner en témoigne dans l'une des dernières pages de sa *Bibliotheca universalis*, Bâle, 1545, in-folio.

Mais laissons parler notre Helias qui, à la liste de noms reproduite plus haut, ajoute ceci :

« Quia video dominationem tuam multum laborare in isto benedicto Chabala, volo notare vobis ea que jam notavi in expositione mea de libro *Substantie orbis* in hebraico loquendo de virtute spirituali; quod unquam nolui dicere vobis. Et habeo quod dicam vere, est ita occultum quod nemo hujus temporis de illis qui sedant in hoc cognouit. Imo, forte pauci ex antiquis hoc nouerunt. Et est paruum in quantitate, in qualitate autem valde multum. Ipsi

« Comme je vois que Votre Seigneurie se livre à de grands travaux sur cette sainte Kabbale, je veux vous indiquer ce que j'ai énoncé déjà dans mon Commentaire sur le livre *de la Substance du monde* en hébreu (1), en parlant de l'intellect spirituel. C'est une chose que j'ai toujours refusé de vous dire; et, véritablement j'ai lieu de la qualifier d'occulte au point que personne de ceux de notre temps qui s'en occupent n'en a une vraie connaissance; bien plus, il y a peut-être peu d'anciens qui l'aient connue. L'objet est, en quantité, de peu d'importance, mais il en a une excessive en fait

(1) Le manuscrit, n° 968, du fonds hébreu, dont j'ai parlé précédemment, contient une copie faite en 1492 du commentaire en question; d'après le *Catalogue*, ce commentaire aurait été terminé à Bassano, en octobre 1485. Rien de mieux. Mais le *Catalogue* fait nécessairement erreur en disant que l'ouvrage n'est que la rédaction en hébreu d'un original latin, antérieurement composé par Élie, à la demande de Pic de la Mirandole. S'il en était ainsi, Élie ne donnerait pas comme toutes nouvelles, à la fin de 1486, les considérations sur la *Kabbale* qu'il dit emprunter à son traité hébreu. Deux dissertations venant à la suite furent achevées, dit encore le *Catalogue*, au commencement de 1482 : les relations entre Elie del Medigo et son protecteur existaient donc depuis cinq ans au moins au moment du départ du Comte pour Rome. J'ai eu entre les mains ce manuscrit n° 968. Il provient aussi de Colbert, qui en fit l'acquisition pendant que Baluze était son bibliothécaire, comme le montre l'inscription autographe suivante : « Codex iste in bibliothe« cam Colbertinam delatus est ex urbe Constantinopolitana, anno « MDCLXXVI. (signé) Step. Baluzius », au verso du feuillet 177 et dernier. Dans une annotation hébraïque, postérieure à la transcription du

enim opinantur quod sint hic quedam entia quorum gradus est inferior gradu dei gloriosi quem uocant Infinitum, que sint fluxa, non dico facta neque producta, ab illo quem vocant Infinitum. Et ipsa habent gradus diversos; et gradus horum superior in motoribus celorum et corporibus celestis sensibilibus; et ordo per quem producuntur entia producta et conseruantur secundum ordinem est per ista, scilicet Zephiroth i. e. numerationes. Sic enim vocant illa fluxa ab Infinito.

de valeur propre. Ces auteurs ont donc pensé qu'il existe en cet univers certaines essences d'un degré inférieur au degré suprême du Dieu de gloire qu'ils appellent Infini, et qui sont dérivées — je ne dis pas formées ni produites — de cet Être nommé Infini. Ces essences ont des degrés divers : celles du degré supérieur résident dans les puissances motrices des cieux et dans les corps célestes accessibles à nos sens; et les lois en vertu desquelles les êtres créés sont produits et sont conservés chacun dans sa sphère, émanent de ces essences ou Sephiroth, c. à. d., choses énumérées. C'est ainsi, en effet, qu'ils appellent ces dérivés de l'Infini. »

On ne contestera point à ce court exposé le mérite d'une extrême clarté dans une matière aussi abstruse et sur laquelle, comme dit Helias un peu plus loin — après avoir cité l'observation d'Averroès dans son livre *de la Destruction de la Destruction* (1) sur ce que Platon ou certains platoniciens refusent d'appeler Dieu une intelligence et après avoir fait ressortir combien la Kabbale s'éloigne de cette opinion — « on a entassé volumes sur volumes ».

« Fecerunt libros et volumina. »

texte, Averroès est appelé Abhen Reschad, et, dans une inscription latine encore plus moderne, Aben Rasched. Ainsi, on voit que, pour les noms arabes, autant d'écrivains, autant de manières d'orthographier.

(1) Algazel avait composé contre l'école philosophique d'Avempace un traité intitulé *la Destruction des philosophes*. La réponse d'Averroès est connue sous le nom de *Destructio destructionum*. M. Renan préférerait voir traduire l'expression arabe correspondante « Tehâfot al Tehâfot » par « l'écroulement de l'écroulement ».

Helias dit avoir ajouté beaucoup d'autres considérations sur ce sujet dans son commentaire sur le *de Substantia Orbis* et beaucoup de choses ignorées de la plupart de ceux qui s'adonnent à cette partie de la science, mais qui ne font que proférer de vaines paroles sans y rien comprendre.

« Tantum dicunt verba et nihil intelligunt. »

Ces considérations, le temps ne lui paraît pas venu de les exposer toutes. « Peut-être, dit-il, si quelque jour je me « retrouve auprès de vous, ce dont je doute fort, j'en ferai « l'exposition méthodique. Pour le moment, ce que j'ai dit « doit suffire, surtout comme éléments. »

« Hec tamen sufficiunt maxime in radicibus. »

Après cet alinéa, presque tout ce qui suit est en italien.

Helias envoie à Pic de la Mirandole qui en a fait la demande, tout ce qu'il a traduit des *Premiers Analytiques*. Il en a cependant grand besoin, mais il n'a rien à refuser au Comte; il lui donnerait au besoin, comme il le sait, sa propre vie.

A la suite de cette protestation, et dans un latin qui est loin, hélas! de l'élégance cicéronienne (1) il trouve des ac-

(1) Sous ce rapport, Helias aurait eu un excellent modèle en Pic de la Mirandole. Une lettre de ce dernier à son neveu, datée de Ferrare, 30 mai 1492, nous offre un exemple que je trouve très-remarquable du tour naturel, facile et personnel que Pic savait donner au latin; il est curieux d'y observer aussi ce goût pour les jeux de mots et les pointes inné chez les Italiens et qu'ils ont fait régner trop longtemps à côté d'eux. Cette lettre parle de livres hébreux apportés au comte Jean, par un juif de Sicile qui devait les remporter au bout d'une vingtaine de jours et dont la lecture incessante lui fait presque perdre la vue et l'empêche de répondre à Jean-François. Elle se termine par la grave formule : Crains Dieu et pense tous les jours à la mort. » J'en cite le passage principal :

« Quod hactenus tuis literis non responderim hoc fuit in causa : in« ciderunt in manus meas libri quidam hebraici in quibus jam perpe« tuam hebdomadem assiduus fui dies et noctes, ita ut pene me exocu« laverint. Est enim hinc ad viginti dies discessurus, qui huc libros « attulit, siculus quidam hebræus. Quare dum me ab illis extricaverim

cents de chaleureuse éloquence pour signifier, avec la conscience ingénue de ce qu'il vaut lui-même, qu'il n'a rien tant à cœur que de laisser après lui un homme qu'il ait formé à la vraie doctrine aristotélique, vœu que Pic de la Mirandole est fait pour accomplir.

« Benche molto mi bisogna, *tamen* alla V. S. non posso negardi darlo, non sol questo ma anche la propria vita come credo che V. S. lo cognosce; *nullum enim desiderium ita intensum habeo sicut dimittere post me hominem meum vere scientem et in doctrina peripatetica intelligentem*, *quod desiderium per te erit completum*. »

Il s'agit ensuite d'une traduction de l'opinion d'Avempace sur le traité *de Anima* demandée par le comte et qu'Élie n'a pu faire : il n'avait pas le livre et ayant envoyé un serviteur de Pic le chercher à Bassano, (on voit par là que c'est dans cette ville que résidait habituellement del Medigo tout en faisant de fréquents voyages à Padoue, à Florence, à la Mirandole, etc.) son domestique à lui a par erreur remis un autre volume. Cependant il compte, avec l'aide de Dieu « se Iddio vorra, » profiter du retour du chapelain pour faire l'envoi de la traduction demandée, en y joignant encore d'autres écrits si la fortune le seconde « se la fortuna mi sara prospera. »

Il voulait aussi envoyer le *Reqanati*, mais le livre est en beau papier et, en le faisant transporter par de mauvais chemins et dans la saison des pluies, il a craint qu'il ne se détériorât.

« Voleva ancore mandarvi el ricanato adesso, ma per cagione che vie sono molto cattive et le pioggie, et e in carta buona, dubitai non si guastassi. »

« ne literam quidem expectes. Neque enim possum momentum ab illis
« discedere ne forte illi discedant priusquam eos omnes excusserim....
« Vale et Deum time et te quotidie cogita esse moriturum ».
Pici Mirand. Opp. Basil., 1601, 2 vol. in-folio, t. I, p. 244.

Jules Dukas.

(*La suite au prochain numéro.*)

DE QUELQUES LIVRES IMPRIMÉS

AU XVe SIÈCLE (1)

SUR

DES PAPIERS DE DIFFÉRENTS FORMATS

« Il est souvent impossible d'atténuer par des digressions ce que la science bibliographique a de rude et de fatigant. »

I

Les bibliographes n'ont jamais signalé la curieuse anomalie que présentent quelques incunables imprimés sur papiers de différents formats.

Le hasard et des recherches, entreprises dans le but de connaître la date, le lieu d'impression, etc., de certains livres dépourvus d'indices, ont fait passer sous mes yeux trois ouvrages dans lesquels j'ai constaté cette bizarre disposition.

L'un de ces ouvrages se trouve dans la bibliothèque de la *Société archéologique du Midi de la France;* le second appartient à la Bibliothèque de Toulouse, et le troisième a été

(1) Gabriel Peignot, dans ses *Variétés, notices et raretés bibliographiques*, p. 72, nous a donné, d'après Jungendres (*a*), et Struve (*b*), les signes auxquels on reconnaît ordinairement les éditions du xve siècle lorsqu'elles sont sans date ; j'ai cru devoir, pour le besoin de ma cause, les rappeler ici :

1° L'absence des titres imprimés sur un feuillet séparé ; 2° celle des lettres capitales au commencement des divisions ; 3° la rareté de ces mêmes divisions ; 4° le non emploi des virgules et des points virgules ; 5° l'inégalité et la grossièreté des types ; 6° le manque de chiffres au haut des feuillets ou des pages et celui des signatures et des réclames au bas ; 7° la solidité et l'épaisseur du papier ; 8° l'absence des noms de l'imprimeur, du lieu et de l'année, et 9° la grande quantité d'abrévations.

(*a*) *Disquisitio in notas characteristicas librorum a typographiæ incunabulo ad annum M.D. impressorum*, etc. 1740, in-4°.

(*b*) *Bibliotheca historiæ litterariæ selecta*, Ienæ, 1745-63, in-8°.

signalé par Brunet, qui ne s'est pas rendu compte de la singularité qu'il présente.

Le premier, dont je vais d'abord m'occuper, et que je considère aussi comme un des rares spécimens des premières presses parisiennes, a pour titre : *Incipit exempla sacre scripture ex utroque testamento secundum ordinem litterarum collecta.*

On ne trouve à la fin que cette simple remarque : *Felix finis exemplorum sacre scripture ad nostram eruditionem conscriptorum. Laus Deo.*

Ce livre a l'apparence d'un petit in-4°. On comprendra tout à l'heure pourquoi je n'affirme pas la dimension de son format. Il est, à peu près, dans toutes ses marges, et la tranche supérieure seule a été rognée. Il a 21 centimètres de haut et 15 de large.

D'après le résultat de mes appréciations, et m'en rapportant un peu aux chiffres et aux signatures manuscrites anciennement placés au haut et au bas des pages, le volume complet était composé de 142 ff., réunis en 17 cahiers, 3 de 10 ff. et 14 de 8.

Il n'en existe plus aujourd'hui que 127, et il en manque très-certainement 15.

Voici, si je ne me suis pas trompé, le chiffre des signatures absentes : a-i, a-x ; b-i ; c-x ; d-i ; e-iii, e-v ; g-v ; o-ii ; q-i, q-vii, q-viii ; r-ii ; plus un f. blanc à la fin.

On y rencontre une transposition, le f. 96 a pris la place du 95e. Cette transposition devait être nécessairement double, mais il m'a été impossible de reconnaître le f. parallèle, qui manque peut-être.

Les chiffres et les signatures manuscrits n'ayant pas été tracés à la même époque, il existe, surtout dans les chiffres, quelques erreurs, provenant de ce qu'on n'a pas toujours tenu compte des ff. manquants. C'est ainsi, par exemple, que le f. b-i n'existant pas, on a maladroitement chiffré xiii le f. b-ii qui devait porter le chiffre xii.

L'existence de la signature manuscrite a-v, dans les trois

premiers cahiers, prouve péremptoirement que ces cahiers avaient chacun dix ff., puisqu'on ne la rencontre pas, comme cela se voit quelquefois, dans les cahiers de 8 ff.

Ce livre est sans lieu ni date, sans nom d'imprimeur, sans chiffres, réclames ni signatures. La justification a 145 millim. de haut et 81 de large.

Les pages pleines contiennent 26 longues lignes, composées de 32 à 35 caractères environ. Il n'existe pas d'interligne (1).

Le papier est de couleur grisâtre, très-épais, quelques feuillets même ont l'apparence du carton. Le livre a souffert, il a été mouillé, et la marge extérieure des dernières pages est presque entièrement détruite par la moisissure. L'encre est fort belle et très-noire.

Le livre a été imprimé avec un caractère rond, légèrement empâté, espèce de *romain* de la force d'un *gros-texte*, ayant quinze points typographiques. Il offre cela de particulier qu'il est, en quelque sorte, rehaussé par des capitales gothiques de forme bizarre, dont notre gothique moderne se rapproche un peu.

En examinant ce livre avec soin, il est facile de reconnaître des imperfections frappantes dans les proportions et dans l'alignement des lettres, « ce qui semble prouver, selon M. Aug. Bernard, que le caractère a été gravé et frappé rapidement. »

Les abréviations y sont nombreuses, mais les apocopes et les syncopes sont faciles à rétablir.

Il n'existe dans tout le volume qu'un seul signe de ponctuation, c'est le point (2).

(1) Les interlignes sont des lames de fonte dont le principal emploi est de séparer les lignes entre elles.

C'est Schoiffer qui les a employées le premier dans son *Cicéron* de 1465.

(2) « Dans les temps les plus reculés, le système de ponctuation était des plus singuliers, on allait à la ligne, non-seulement pour chaque période, mais encore pour chaque phrase et pour chaque membre de

La remarque suivante a quelque importance. Elle a rapport à l'absence complète des traits d'union pour les mots coupés à la fin des lignes. Cet oubli est d'autant plus extraordinaire que depuis les débuts de l'imprimerie on les rencontre, dans les livres, sous forme de petits traits parallèles (1), placés diagonalement et quelquefois même en dehors de la justification, comme on l'a signalé dans la Bible de Gutenberg, autrement appelée la Bible de 42 lignes.

Ne pouvant pas m'expliquer l'oubli ou la négligence du prote, il n'y a qu'un moyen de l'excuser, c'est de supposer qu'il avait sous les yeux un manuscrit complétement dépourvu de traits d'union.

Je reviendrai, tout à l'heure, sur cette question des traits d'union.

En tête du livre, au-dessous du titre, se trouve un D majuscule de 28 millim. de superficie, peint en or sur un fond bleu, et dans la boucle duquel on voit le portrait de Jésus en miniature. Le manteau qui le couvre est rouge et la tunique est bleue.

Tous les alinéas, sans exception, sont alternativement rubriqués de rouge et de bleu, et les têtes de chapitre sont ornées de majuscules un peu grêles, peintes également en rouge et en bleu.

phrase; c'est ce qu'on appelait *diviser par membres, sections et périodes, distinguere per commata, cola et periodos.* L'Ancien et le Nouveau Testament sont encore divisés à peu près de cette manière; les divisions que nous appelons versets se nommaient *versus* en latin, en grec στιχοί.

« Aristophane de Byzance, qui vivait à la cour de Ptolémée Epiphane 200 ans avant J.-C., fut le premier inventeur d'un système de ponctuation ressemblant un peu au nôtre. Ce système n'admettait qu'un signe unique, le point, dont la valeur variait suivant qu'il était placé en haut, au milieu ou au bas de la lettre.... Ce système de ponctuation fut en usage à Rome. Cicéron en attribue l'invention à la difficulté de respirer et de reprendre haleine dans une lecture continue. » (V. H. Geraud, *Des livres dans l'antiquité*, chap. III).

1. Le trait est souvent simple.

II

Je vais maintenant compléter la description du volume en faisant connaître l'anomalie que présente le papier sur lequel il a été imprimé.

Elle consiste dans un mélange bizarre de feuillets in-8° et in-4°, ayant la même superficie, et qui se succèdent régulièrement les uns aux autres, mais en nombres fort variables.

Pour en donner une idée claire et précise, je vais faire le dénombrement successif des 127 feuillets, de l'un et de l'autre format, qui constituent actuellement ce livre singulier.

Mais avant de présenter ce tableau, et pour me faire bien comprendre, je crois devoir rappeler succinctement comment on peut connaître et affirmer aujourd'hui le format des livres anciennement imprimés.

Tout le monde sait que la feuille in-fol. est composée de deux feuillets, qu'en la pliant en deux on obtient le format in-4° et qu'en la pliant en quatre on obtient le format in-8°; l'on sait aussi que dans les anciens papiers la feuille in-fol. est empreinte, à des distances à peu près égales, d'un certain nombre de lignes perpendiculaires et fort transparentes, qu'on nomme des *pontuseaux;* on sait, enfin, que l'un des côtés de la feuille porte, le plus ordinairement à sa partie moyenne, et très-souvent à droite, une marque particulière, dont la figure varie beaucoup, et que l'on désigne par le nom de *filigrane* (1).

(1) Quelques incunables sont imprimés sur des papiers qui ne présentent ni *pontuseaux*, ni *filigranes* (*a*).

Ces papiers qui se rapprochent un peu du papier vélin, sont marqués, en sens contraire, des *pontuseaux*, de fines raies transparentes, qu'on

(*a*) Parmi les 200 incunables que renferme la Bibliothèque de Toulouse, j'en ai compté quinze sans filigranes. Un treizième environ.

Cette disposition connue, on comprend, tout de suite, que la direction des *pontuseaux* et que la place des *filigranes* varient suivant le pliage imposé à la feuille in-fol.

De perpendiculaires qu'ils étaient dans la feuille in-fol., les *pontuseaux* deviennent horizontaux quand elle est pliée en deux, comme dans l'in-4°, et ils redeviennent perpendiculaires lorsqu'elle est pliée en quatre, comme dans l'in-8°.

Quant au *filigrane*, placé, comme je l'ai dit, au milieu de la feuille in-fol., on le trouve dans la marge du dos, lorsqu'elle est pliée en deux, comme dans l'in-4°, et dans la tranche supérieure du livre, quand elle est pliée en quatre, comme dans l'in-8°.

Des indications que je viens de fournir, il résulte que dans ce volume, le format du papier est tantôt in-8° et tantôt in-4°, que l'in-8° a pour filigrane l'*écu couronné aux armes royales*, très-facile à reconnaître encore dans la tranche supérieure, quoiqu'elle ait été rognée ; et que l'in-4° est marqué de la *roue dentée*, qu'il est facile d'apercevoir dans la marge du dos.

Voici maintenant le dénombrement des 127 feuillets que renferme le volume des *Exempla sacre scriviture* :

8	feuillets	in-8°.	38	*Report.*	
26	—	in-4°.	15	—	in-8°.
2	—	in-8°.	17	—	in-4°.
2	—	in-4°.	2	—	in-8°.
38	*A reporter.*		72	*A reporter.*	

nomme *vergeures*, et qui sont produites par les fils de laiton placés transversalement (*a*) dans les formes du papetier.

Les *vergeures* peuvent donc, quoique très-imparfaitement, sans doute, suppléer les pontuseaux, dans la détermination des formats.

C'est ainsi, par exemple, qu'on a pu reconnaître par leur présence le véritable format du *Pomponius Mela*, imprimé à Milan, en 1471, par Zarot, et qu'on avait longtemps considéré comme étant de format petit in-4°. C'est pourtant un in-8°, car les vergeures sont horizontales.

(*a*) Les fils de laiton d'un plus fort diamètre, qui sont perpendiculaires aux vergeures, et qui les soutiennent, forment les *pontuseaux*, ou petits ponts.

72	*Report.*	
2	—	in-4°.
2	—	in-8°.
10	—	in-4°.
1	—	in-8°.
1	—	in-4°.
2	—	in-8°.
1	—	in-4°.
1	—	in-8°.
1	—	in-4°.
8	—	in-8°.
8	—	in-4°.
2	—	in-8°.
111	*A reporter.*	

111	*Report.*	
2	—	in-4°.
2	—	in-8°.
1	—	in-4°.
5	—	in-8°.
6	—	in-4°.
127		
15	absents.	
142	dont :	77 in-4°.
		50 in-8°.
		15 absents.
		142

Je l'avouerai, ce dénombrement *capricieux*, cette suite de feuillets in-8° et in-4° se succédant invariablement les uns aux autres, mais en nombres fort divers, ces feuillets uniques, dont je ne m'expliquais pas d'abord l'isolement, tout cela me surprit étrangement.

La confusion me parut même si grande que je me demandai si les feuillets et les cahiers n'avaient pas été rassemblés, pêle-mêle, au hasard, avant d'être reliés? Il n'en était rien pourtant; car, en faisant moi-même la table des chapitres, je me suis assuré que l'ordre alphabétique, formellement indiqué dans le titre, n'avait pas été interverti.

Malgré cette confusion, je suis parvenu, non sans peine, à comprendre que beaucoup de cahiers avaient été formés de 8 feuillets, dont 4 de format in-8° et 4 de format in-4°.

A l'aide de cette combinaison, j'ai pu, en restituant les quinze feuillets perdus, reconstituer les dix-sept cahiers qui composaient primitivement ce volume.

Le problème, sans doute, eût été très-facile à résoudre s'il eût été possible d'éventrer le livre et d'en séparer les feuillets. La permission m'en avait été, même, gracieuse-

ment accordée par M. Morel, l'ancien propriétaire de ce précieux bouquin (1); mais un obstacle insurmontable m'empêcha de profiter de son offre obligeante.

Un relieur, sur la tête duquel j'accumulerais volontiers une kyrielle d'épithètes malsonnantes, n'avait trouvé rien de mieux à faire, pour consolider les cahiers, sans les coudre, que d'empâter leur dos d'une épaisse couche de colle forte, si bien que je défierais maintenant les maîtres, passés, présents et futurs, en l'art de réparer les livres, de venir à bout d'isoler ces malheureux feuillets.

III

J'ai donc tâché de surmonter la difficulté d'une autre manière, et à force de temps et de patience, je crois y être définitivement parvenu.

J'ai commencé, d'abord, par m'assurer que les feuillets absents étaient les feuillets correspondants, ou pour mieux dire, les feuillets complémentaires de ceux de l'un et l'autre format, dont j'ai constaté l'isolement dans le tableau que je viens de produire.

Recherchant ensuite les dimensions du papier marqué de l'*écu couronné*, j'ai reconnu que le format in-8° appartenait à une feuille in-fol. de 438 millim. de hauteur et de 288 millim. de largeur, laquelle, pliée en deux, forme un in-4° qui a précisément la hauteur de ce dernier chiffre et qui, pliée en quatre, donne un in-8° de 144 millim., hauteur égale à celle du volume.

Après avoir fait la même opération pour les ff. in-4°, marqués de *la roue dentée*, je me suis convaincu que, soit hasard, soit prévision, il a fallu, pour produire le résultat obtenu, que la hauteur de ce papier, c'est-à-dire sa feuille

(1) Depuis cette époque, M. Morel en a fait cadeau à la *Société d'archéologie*.

in-fol. fût absolument égale à la largeur du papier marqué de l'*écu couronné*.

L'imprimeur a employé deux sortes de papiers, l'une grande et l'autre petite, dont le pliage et les dimensions combinées lui ont donné, quoique sous deux formats différents, un livre ayant 144 millim. de hauteur.

J'étais très-embarrassé pour déterminer exactement le format de ce livre, lorsqu'en examinant avec soin le premier cahier, je reconnus qu'il était composé de 10 ff. in-8°, ce qui prouve, sans conteste, que s'il l'avait commencé ainsi, l'imprimeur avait l'intention de le finir de même.

Pour expliquer maintenant la présence d'un si grand nombre de doubles feuillets, de l'un et de l'autre format, — j'en ai compté quinze, ce qui fait 60 pages, presque la moitiè du volume, — il faut nécessairement admettre qu'on a imprimé un certain nombre de ff. in-8° par quart de feuille, et les in-4° par demi-feuille. Travail long et pénible qui obligeait l'ouvrier à retourner son papier pour l'imprimer des deux côtés.

La description de cet incunable et les détails dans lesquels je suis entré, prouvent qu'en commençant d'imprimer son livre, le typographe n'avait pas sous la main, ou plutôt en magasin, pour employer l'expression exacte, toute la quantité de papier nécessaire au tirage de l'édition qu'il avait en vue. Ils prouvent ensuite qu'après avoir commencé son tirage avec le papier de 438 millim., il s'aperçut un jour qu'il n'en aurait pas assez pour imprimer le nombre d'exemplaires qu'il s'était promis de tirer. C'est alors, sans doute, qu'il chercha et qu'il trouva le papier de 288 millim. qu'il mit en œuvre, comme je l'ai déjà expliqué, ce qui lui permit d'arriver, tant bien que mal, au bout de son entreprise.

Comme il est impossible d'admettre qu'un imprimeur ait eu, je ne dirai pas le courage ou la patience, mais la folie d'entreprendre l'édition entière d'un ouvrage avec des papiers de différents formats, je ne crois pas, contrairement à l'opinion de quelques typographes consultés à ce sujet, que

toute l'édition du livre, qui fait le sujet de mon travail, ait été imprimée de cette façon. Je suis persuadé même qu'il n'a existé que très-peu d'exemplaires semblables à celui que je viens de décrire, et que l'imprimeur, en terminant sa tâche, a voulu tout simplement mettre à profit le *stock* de papier qui lui restait.

Ce qui me fait croire que les choses se sont passées ainsi, c'est le temps considérable qu'on aurait perdu en imprimant par demi-feuille et par quart de feuille toute une édition, mais surtout en imprimant un format in-8° avec du papier de format in-4°, qui ne donne que huit pages, tandis que l'in-fol., dans le même espace de temps, en donne seize. En d'autres termes, j'ai calculé que l'imprimeur des *Exempla*, au lieu d'imprimer d'un seul coup 10 400 caractères, n'en aurait imprimé que 5200, c'est-à-dire la moitié.

IV

Où ce livre a-t-il été imprimé? A quelle époque et par qui l'a-t-il été? Trois questions auxquelles je vais essayer de répondre.

Décrire un vieux livre, signé ou daté, qu'on a sous les yeux, n'est pas chose fort difficile; avec du temps, de la patience et un peu d'habitude, on arrive toujours. Mais il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de retrouver sa date, le lieu de son impression, etc., etc., quand surtout ce livre est entièrement dépourvu d'indices typographiques. Pour le bibliographe à la recherche de son inconue, la difficulté augmente encore, et devient souvent insurmontable, si les sources d'érudition et si les éléments de comparaison lui font complétement défaut.

Nous n'en sommes pas tout à fait là à Toulouse, et c'est ce qui m'a permis de tenter l'aventure.

Avant d'établir mes preuves, relativement au lieu où ce livre a été imprimé, je poserai tout de suite mes conclu-

sions. Le mot de l'énigme connu, l'auditeur est plus à son aise et, moins préoccupé, il saisit peut-être mieux l'enchaînement des idées et la valeur des preuves, qui tendent à le persuader.

Je crois donc que le livre des *Exempla sacre scripture*, que je viens de décrire minutieusement, a été imprimé à Paris avant l'année 1470, époque à laquelle on fait remonter l'établissement de l'imprimerie dans la capitale de la France.

Le livre des *Exempla* a-t-il été imprimé à Paris? Toute la question est là, et les conséquences accessoires que j'en pourrai tirer lui serviront de corollaires.

Dans un travail intitulé *la Chasse aux incunables*, que renferme la collection de *Mémoires de la Soc. archéol. de Toulouse* (1), j'ai tâché de démontrer l'importance et l'utilité des filigranes pour parvenir à connaître le lieu d'impression d'un livre dépourvu d'indices, *absque nota*, comme on disait autrefois.

Faisant donc l'application de ce que je considère comme un principe, en semblable matière, j'ai fouillé dans l'importante collection d'incunables que possède la Bibliothèque de Toulouse, et c'est avec une vive satisfaction, je ne le cache pas, que j'ai retrouvé l'*écu couronné aux armes royales* (2) et la *roue dentée* dans quelques ouvrages imprimés à Paris au quinzième siècle, et dont je vais donner les titres.

J'ai trouvé l'*écu couronné aux armes royales :*

1° Dans le Vocabularius sive expositio terminorum utriusque juris. *Impressus Parisiis ad intersignum follis viridis in vico Sancti Iacobi anno domini* 1476, in-fol.;

2° Dans le Gregorius Ariminius. (Liber) sententiarum, *Parisiis impressa anno domini* 1482. 9. *Augusti*, in-fol.;

3° Dans le livre de Guillaume Ockam, Adversus hereti-

(1) *La Chasse aux incunables.* (Voy. *Mém. de la Soc. archéol. du midi de la France*, t. VIII, p. 317.)

(2) On rencontre dans beaucoup de papiers du quinzième siècle des fleurs de lis, soit couronnées, soit en écussons, etc. Mais il ne faut pas les confondre avec l'*écu couronné aux armes royales*, dont il est ici question.

cos. *Impressus Parisiis. Anno domini* 1486. *Die* 5 *Julii*, in-fol. goth.;

4° Dans le Francisci arretini in Phalaridis Tyranni epistolas.... *impresse Parisiis in vico sancti jacobi ad intersignum floris lilii per Guidonem mercatoris. Anno* 1493, in-4°;

5° Dans la fleur de prédication selon saint Ephrem.... *A Paris, pour Anthoine Vérard*.... s. d., pet. in-fol.

Voici la liste des ouvrages marqués de la *roue dentée :*

1° Ortulus rosarum de valle lacrymarum (1) liber deuotus.... *nouiter impressus per Joannem Petit commorante in vico sancti Iacobi ad intersignum Leonis argentei*, in-8° (2) de 24 ff., s. d. (vers 1500).

2° Compendium Roberti Gaguini in francorum gesta. *Parisiis, Thielmanus Kerver*, 1500, in-fol.

Le filigrane de la *roue dentée*, absolument semblable à celui du papier des *Exempla*, se trouve dans l'avant-dernier f. du *Compendium*, signé F-iii;

3° P. Ouidii Nasonis Fastorum.... *Parisiis impressi par Gilles de Gourmont;* s. d. (vers 1500), pet. in-fol.

Je dois faire une remarque au sujet de ces filigranes, c'est qu'on les rencontre quelquefois dans des ouvrages imprimés ailleurs qu'à Paris. La Serna Santander a trouvé l'*écu couronné* dans un livre imprimé à Cologne, et pourtant ce filigrane n'appartient pas aux papiers allemands. Je l'ai trouvé moi-même dans un livre imprimé à Lyon, quoiqu'il n'appartienne pas aux papiers du midi de la France. Ces rencontres fortuites n'ont rien d'extraordinaire; car à cette époque le papier n'abondait pas toujours, le livre que j'étudie maintenant en est un exemple remarquable, et les imprimeurs prévoyants s'adressaient un peu partout pour s'en procurer.

(1) Cette édition n'est pas mentionnée dans le *Manuel*.

(2) Il est toujours fort difficile de reconnaître le dessin des filigranes dans les in-8° de petite dimension, car étant situé dans la tranche supérieure du livre, il est presque toujours emporté par le couteau du relieur.

Je ferai la même observation pour la *roue dentée;* toutefois, comme ce filigrane est particulier aux papiers du midi de la France, j'ajouterai qu'on le rencontre fréquemment dans les livres imprimés à Lyon, et surtout dans ceux imprimés à Toulouse. Mais si la *roue dentée* se trouve assez souvent, comme on vient de le voir, dans les livres imprimés à Paris, je déclare que je n'ai jamais vu l'*écu couronné* dans les livres imprimés à Toulouse. Je croirais donc volontiers que les papiers ainsi marqués n'ont jamais été employés en deçà du Rhône (1). L'étude des filigranes démontre, du reste, qu'ils appartiennent, généralement parlant, à des zones bien tranchées.

V

Si la présence de ces deux filigranes (2) dans les papiers des *Exempla* ne prouve pas clairement que ce livre a été imprimé à Paris, je vais tâcher, tout en recherchant l'époque à laquelle il a été mis sous presse, d'affirmer davantage la certitude de cette provenance.

L'absence de chiffres, de réclames et de signatures atteste déjà que le livre est d'une date très-ancienne, puisque le *Tacite*, imprimé à Venise par Jean de Spire, vers 1468 ou 1469, est considéré comme le premier ouvrage dans lequel on a constaté la présence des réclames et des chiffres au bas et au haut des pages.

Quant aux signatures, quoiqu'on en ait rencontré dans des pages xylographiques, on ne les trouve guère dans les livres imprimés avant 1472 (3). Aucun des livres imprimés

(1) Ne pas oublier que l'auteur écrit à Toulouse.

(2) Je ferai remarquer que mon affirmation eût été la même si le papier des *Exempla* n'eût renfermé que l'*écu couronné;* tandis que, s'il n'avait été marqué que de la *roue dentée*, je serais resté dans le doute.

(3) Les bibliographes ne sont pas d'accord sur l'époque à laquelle remonte l'emploi des signatures dans les livres imprimés.

L'opinion généralement admise aujourd'hui est celle de l'abbé Rive. Plusieurs bibliographes l'ayant signalée sans indiquer la source où ils

à la Sorbonne, vers 1470-1471, et plus tard même par Ulric Géring, Michel Friburger et Martin Crantz, ne porte de signatures.

Parmi les ouvrages imprimés à cette époque, par ces Allemands, il en est un dont on connaît la date précise, et qui se rapproche, sous plusieurs rapports, du volume dont je m'occupe. Et si l'imperfection de l'œuvre doit être considérée, dans certains cas, comme un caractère d'antériorité, je trouverai, je crois, dans la comparaison que je vais établir, entre ce livre et celui des *Exempla*, un argument puissant en faveur de mon opinion.

Ce livre imprimé à la Sorbonne, le 7 mars 1472 (nouveau style), contient un certain nombre de traités philosophiques de Cicéron, tels que : *Officiorum libri tres; de Amicitia liber; de Senectute libri tres; Somnium Scipionis Paradoxa* (1).

Ces différents traités de Cicéron forment un petit in-fol.,

ont puisé, et ne voulant pas encourir le même reproche, je vais reproduire, sans y rien changer, la note qui se trouve à la page 140 de la *Chasse aux bibliographes et antiquaires maladvisés :*

« Personne ne sçait encore (1789) en quel temps les signatures ont été « inventées. Ce Marolles, contre l'avis que mon maître lui donna alors, « le met en 1474, et il en attribue l'invention à Jean de Cologne, im- « primeur à Venise. Mais il se trompe, soit sur la date, soit sur leur « inventeur.

« Mon maître possède un livre *rarissime* et inconnu jusques à aujour- « d'hui. Il est in-fol., et sur deux colonnes en lettres de *somme*. Sa date « est antérieure à l'an 1474, et il a été imprimé à Cologne, par Jean « Kolhof (*sic*). Il en donnera la description dans ses *Notices des éditions « du quinzième siècle* (*a*). On lui en a offert plusieurs fois 100 louis et il « n'a jamais voulu le laisser sortir de son cabinet. Il n'est ni chez le roi « de France, ni chez l'empereur, ni dans aucune des plus célèbres biblio- « thèques de l'Europe.

« Ce Marolles n'est donc qu'un entêté.... »

(1) Le magnifique exemplaire, que possède la Bibliothèque de Toulouse, et qui porte les armes du comte d'Hoym, renferme aussi les *Questiones tusculanæ*, qui ont été peut-être imprimées avant le livre des Offices, etc., etc.

(*a*) Johannis Nider, præceptorium divine legis. *Cologne, Jean Kælhof de Lubeck*, 1472. In-fol.

dont la justification élégante a très-peu de surface (19 centimètres de haut sur 11 de large). Il est admirablement imprimé, en caractères ronds, de seize points et demi, sur un papier très-blanc et très-fort. Je ferai remarquer, cependant, qu'en cherchant bien, on y trouve, mais beaucoup moins fréquemment que dans les *Exempla*, des imperfections dans les proportions et dans l'alignement des lettres.

Comme dans les *Exempla*, il n'existe, dans le *Cicéron*, ni chiffres, ni réclames, ni signatures.

Les capitales appartiennent à l'alphabet *romain*, tandis que celles des *Exempla* appartiennent à l'alphabet *gothique* (1).

On y remarque deux sortes d'*r* et deux sortes d'*u*; les *Exempla* n'en ont que d'une seule espèce.

La diphthongue *æ* s'y trouve gavée de deux manières différentes; au commencement des mots elle est représentée par un *e*, ayant pour appendice une sorte de crochet, et au milieu ou à la fin des mots, elle a la forme qu'on lui donne encore aujourd'hui (2). Dans les *Exempla*, la double lettre n'existe pas, et elle y est représentée par un *e* simple.

L'espace interlinéaire est le même dans les deux ouvrages, et ni l'un ni l'autre n'ont d'interlignes.

(1) Brunet cite une édition s. d., du *Legenda aurea* de Jacques de Voragine, imprimée à Toulouse (vers 1489), par Jean Parix, et qu'il signale comme étant imprimée en *caractères ronds avec des capitales gothiques*.

« Il s'est trouvé, dit Chevillier (p. 107), des imprimeurs à qui le mélange des deux ceractères (*romain* et *gothique*) a plu, et qui ont employé la belle lettre et le gothique dans un même livre. Ainsi fit à Alcala de Henares Guillaume de Brocario, qui imprima la Bible de Ximenez, l'année 1517.... »

« L'édition des ouvrages de saint Ambroise, que fit à Basle, en trois tomes, Jean d'Amerbach, en 1492, est de cette manière. »

(2) Ceci contredit formellement l'opinion de Lambinet (*loc. cit.*, t. I, p. 298) « qui affirme que dans les manuscrits et dans les imprimés du « quinzième siècle, on ne trouve aucune diphthongue *æ*, *œ*; l'*e* simple ou « *a e*, *o e*, en tiennent lieu. »

Dans le *Cicéron* les parenthèses abondent (1), on n'en trouve pas une seule dans les *Exempla*.

Dans les *Exempla* le point est le seul signe de ponctuation qu'on y remarque (2). Dans le *Cicéron*, comme dans les principales impressions des habiles typographes dont, tout en l'admirant, je scrute le travail, on rencontre toujours un luxe de ponctuation remarquable. Ce luxe prouve même que l'emploi de tous ces signes était encore mal défini.

On y trouve le point; le point et virgule [que Lambinet désigne sous le nom de demi-membrène ou *semi-kolon* (3)], est placé à la fin de tous les alinéas; la virgule est représentée, comme elle l'a été pendant longtemps, par un trait diagonalement tracé; on y voit enfin une sorte de point d'exclamation dont il est difficile d'apprécier le caractère grammatical.

Le trait d'union, pour les mots coupés à la fin des lignes, s'y trouve en grand nombre, et plus ou moins obliquement tracé; il est tantôt simple, tantôt géminé (4).

Mais, chose singulière, on rencontre dans la même page, et cela se voit aussi dans différents ouvrages des mêmes imprimeurs, des mots coupés, suivis du trait d'union, et des mots coupés qui en sont dépourvus. Ainsi, dans une

(1) « Les anciens se servaient du même signe que nous pour exprimer « la *parenthèse*. Jean de Westphalie, Veldener, Gérard Leeu, Mar- « tens d'Alost en ont fait usage dans leurs éditions. » (*Id.*, p. 302-303).

(2) Henrici de Hassiæ (de Hesse). Expositio super orationem dominicam, super Ave Maria, et speculum Anime : in-4°. « J'ai cette édition, « dit P. Marchand (p. 42), que les marques de papier prouvent être « de l'impression de Fust et de Schoiffer ; et *que la ponctuation*, *par le* « *point unique*, *quoique l'ouvrage soit tout rempli de questions et d'interro-* « *gations*, *prouve être des plus anciennes.* »

(3) « Colon, en grammaire. Quelques grammairiens emploient ce mot « pour ce que nous appelons, en fait de ponctuation, les deux points : « le mot purement grec κωλον signifie membre de période; car les deux « points divisent les membres des périodes. » (*Dictionnaire de Trévoux.*)

(4) Les *traits d'union* ont été rendus par un simple trait horizontal, ou par un double =, quelquefois par une espèce de *c* couché ◠ (Lambinet, t. II, p. 302).

page prise au hasard, j'ai relevé les mots suivants : *op tanda*, *ha bere*, sans trait d'union, *ado / lescentes*, *se / nectute*, avec trait d'union.

J'ai déjà fait observer que le trait d'union manque absolument dans les *Exempla*.

L'absence de traits d'union à la fin des lignes n'a pas encore été signalée par les bibliographes, soit comme une faute typographique, soit comme un des signes propres à caractériser les incunables douteux. Je crois cependant qu'il importe d'en tenir compte, et que leur absence totale, comme dans le livre des *Exempla*, ou leur emploi plus ou moins généralisé, comme dans le *Cicéron*, atteste l'importance de ce signe.

Quoique les abréviations soient à peu près les mêmes dans les deux ouvrages, il est facile de voir qu'il en existe, dans le *Cicéron*, un grand nombre de formes plus récentes que celles qui se trouvent dans les *Exempla*.

J'ai relevé dans le petit tableau suivant les différences absolues qui existent entre ces deux incunables.

Le Livre des EXEMPLA :	*Les Traités de* CICÉRON :
In-8°.	In-fol.
Caractères romains de 15 points.	Caractères romains de 16 points 1/2.
Capitales *gothiques*.	Capitales *romaines*.
Pas de diphthongue *æ*.	La diphthongue *æ* imprimée de deux manières différentes.
Une seule *r*, un seul *u*.	Deux sortes d'*r*, deux sortes d'*u*.
Pas de parenthèses.	Parenthèses nombreuses.
Pour signe de ponctuation, le point.	Signes de ponctuation très-nombreux.
Pas de traits d'union à la fin des lignes.	Traits d'union nombreux à la fin des lignes.
Abréviations anciennes.	Abréviations récentes.
Justification : 141 millim. de haut et 81 de large.	Justification : 180 millim. de haut et 110 de large.

Je n'insisterai pas davantage sur cette comparaison qui, à mon avis, prouve clairement que le livre des *Exempla* a

été imprimé non-seulement avant le *Cicéron* de 1472, mais aussi avant les ouvrages de Gasparini qui avaient été imprimés deux ans plus tôt.

Si je n'ai pas choisi l'*Orthographie liber* de cet auteur, que j'avais à ma disposition, pour point de comparaison, c'est que la forme de ses caractères, quoique ronde, est fort différente de celle des caractères des *Exempla*, dont ceux du *Cicéron* se rapprochent beaucoup.

VI

Si, procédant maintenant par voie d'exclusion, je me demande où ce livre pourrait bien avoir été imprimé, s'il ne l'a pas été à Paris ; je me trouve fort embarrassé pour trouver des éléments de discussion.

J'ai bien pensé à Lyon, dont le premier livre porte la date de 1473, et qui a employé souvent les papiers à la *roue dentée*, et quelquefois — très-rarement à la vérité — ceux marqués de l'*écu couronné*. J'ai bien pensé à Lyon, dis-je ; mais j'ai dû le mettre hors de cause, puisque les typographes lyonnais n'ont employé les caractères *romains* que vers la fin du quinzième siècle, en 1496 (1).

Je crois devoir ajouter que les progrès de l'imprimerie furent, comparativement avec Paris, très-lents en province, et que les caractères *romains* n'y détrônèrent définitivement que fort tard les caractères *gothiques* (2).

Un coup d'œil jeté sur les différentes éditions des *Exemplà*, et quelques indications concernant la publication de ce livre, compléteront mes preuves.

(1) V. Péricaud, l'aîné. *Bibliographie yonnaise du quinzième siècle.* — Nouvelle édition, 1851. In-8°, p. 32, n° 146.

(2) Voici, au sujet des caractères gothiques employés par Gering, ce que dit Chevillier (p. 104) : « Quand Gering commença l'imprimerie à « Paris, il ne donna que de bons caractères (*romains*), et tint ferme long- « temps contre le torrent des autres imprimeurs.... Mais enfin, il se « laissa entraîner lui-même.... »

Les différentes éditions connues des *Exempla sacre scripture* sont les suivantes :

Selon Brunet, il existerait une première édition, sans lieu ni date, ni nom d'imprimeur, in-4° goth. de 101 (102) ff., à 29 lignes par page, sans chiffres, signatures, ni réclames, *mais qui appartient aux premières presses parisiennes* (1).

Vient ensuite l'édition qui porte le nom d'Ulric Gering, dont j'ai trouvé le titre complet dans le catalogue Mac-Carthy. Exempla secræ scripturæ ex vetero et novo testamento collecta, secundum ordinem litterarum. *Parisiis, in solo aureo, per Ulricum cognomento Gering*, 1478, in-4° de 72 ff. non chiffrés, en caractères romains.

Le même catalogue en cite une autre, dont le titre est exactement semblable à celui de notre exemplaire, et je n'hésiterais pas à croire qu'ils appartiennent, tous deux, à la même édition, si la présence de la diphthongue dans l'exemplaire Mac-Carthy, si le format in-4° qu'on lui donne, et l'ignorance où je suis du type avec lequel il a été imprimé, n'éveillaient en moi quelques doutes sur cette identité. Le titre de cet exemplaire est suivi de ces courtes et insuffisantes indications : *editio vetus, absque ulla loci, anni, etc., indicatione, sed circa* 1480, *impressa*, in-4°.

Serait-ce là l'édition que signale Brunet comme la première des *Exempla?* Je l'ignore. Mais si l'auteur du *Manuel* ne l'a pas décrite, c'est, je le suppose, que se défiant des vagues indications de de Bure, le rédacteur du *Catalogue Mac-Carthy*, il s'est tenu sagement sur la réserve et a gardé le silence à ce sujet.

(1) Cette phrase de Brunet m'a fort intrigué. Il est bien évident qu'il n'a pas voulu désigner par ces mots : *Les premières presses parisiennes*, les presses des imprimeurs de la Sorbonne, puisque l'édition des *Exempla* qu'il signale est imprimée en lettres gothiques, et qu'il n'ignorait pas que Gering et ses associés s'étaient servis pendant longtemps de caractères romains.

J'essayerai de donner, tout à l'heure, un sens précis aux paroles de Brunet.

Une édition fort rare, dont on ne connaît que deux exemplaires, a été imprimée à Saint-Albans (1), bourg d'Angleterre, dans le Hertfordshire. En voici le titre : Exempla sacre scripture ex utroque testamento, secundum ordinem litterarum collecta. *Impressa apud Villam Sancti Albani*, 1481, in-8°.

« On cite encore, dit Brunet, deux éditions de Paris, pet. « in-8°, l'une de Pierre Level, vers 1487, l'autre par M. N. « de la Barre, 1500, *die* xx, *mensis novembris.* »

J'ignore si l'on a traduit les *Exempla*, soit en français, soit en langues étrangères, les bibliographies sont muettes à cet égard. Elles le sont aussi sur la réimpression de cet ouvrage, dont la vogue passagère ne paraît pas avoir franchi la fin du quinzième siècle.

Les six éditions de Paris, y compris l'édition dont je m'occupe, la non-existence de traductions, l'absence de réimpressions me font présumer que le livre des *Exempla sacra scripture* est un ouvrage de localité, un ouvrage de classe, destiné à la jeunesse, et publié par un professeur attaché à l'un des nombreux colléges de Paris, qui y a mis, suivant les termes de la souscription finale, toute l'érudition qu'il avait ramassée : *ad nostram eruditionem conscriptorum.*

VII

Par qui ce livre a-t-il été imprimé? Quoique je ne puisse pas répondre catégoriquement à cette question par un nom propre, je pense qu'il est possible de la résoudre d'une manière satisfaisante.

Quelques mots de préambule sont nécessaires, mais je serai bref.

L'obscurité qui règne sur les débuts de l'imprimerie en

(1) « C'est la troisième ville d'Angleterre qui ait joui du bénéfice de « l'imprimerie, et cela grâce au zèle éclairé des moines de Cîteaux. » (P. Deschamps, *Dictionn. géogr. anc. et moderne.*)

France et sur la date précise de son établissement dans nos grandes villes, vient très-certainement de ce que les typographes qui, vers 1470 environ, imprimèrent soit à Paris, soit à Lyon, un certain nombre d'ouvrages, négligèrent presque toujours de les dater ou de les signer.

Paris et Lyon ayant appelé dans leur sein des imprimeurs qui ont signé et daté leurs œuvres, ces œuvres sont considérées aujourd'hui comme les premiers produits des presses parisiennes et lyonnaises. La question ainsi formulée a, selon moi, un inconvénient sérieux, c'est de faire croire qu'elle est définitivement tranchée, et qu'il importe peu de savoir, désormais, si l'on a imprimé à Paris avant 1470, et à Lyon avant 1473.

Je crois avoir démontré qu'on a imprimé à Paris avant 1470, par conséquent avant les typographes appelés à la Sorbonne par Guillaume Fichet et Jean de la Pierre. D'où je conclus, malgré les quatre vers placés à la fin des *Lettres* de Gasparin (1), qu'Ulric Gering, Michel Friburger et Martin Crantz, n'ont pas été, absolument, les premiers imprimeurs de Paris.

Il est, pour moi, hors de doute qu'avant eux un ou plusieurs imprimeurs nomades, dont on ignore le nom, imprimèrent à Paris plusieurs ouvrages inconnus de nos jours, comme l'a été, pendant si longtemps, le livre des *Exempla* que j'étudie, ou que l'on a délaissés et oubliés, dans nos grands dépôts de livres, faute de pouvoir en reconnaître la provenance.

Ces imprimeurs nomades, dont on a voulu nier l'existence, et qui parcoururent l'Europe durant les premiers temps de la grande découverte, s'arrêtèrent souvent dans les villes plus ou moins importantes de la France; quelques-uns s'y fixèrent même, et c'est sous leur habile patronage

1. *Primos ecce libros quos hæc industria finxit*
Francorum in terris, ædibus atque tuis.
Michael, Udalricus, Martinusque magistri
Hos impresserunt ac facient alios.

que se formèrent, en peu d'années, les typographes français, dont l'histoire de l'imprimerie nous a conservé les noms.

La présence de ces imprimeurs dans les villes de premier et de second ordre, dans les différents diocèses du Languedoc, par exemple, prouve, ainsi que je l'ai dit quelque part (1), que dans l'établissement de l'imprimerie en France, il faut admettre, NÉCESSAIREMENT, deux époques très-distinctes, l'une que j'appelle l'*époque de passage* et l'autre l'*époque d'établissement.*

Ces dénominations n'ayant pas besoin de commentaires, tout le monde comprendra que le livre des *Exempla* a été imprimé à Paris par un imprimeur nomade, et qu'il appartient à l'*époque de passage;* tandis que les livres imprimés à la Sorbonne par Gering, Friburger et Crantz, appartiennent à l'*époque d'établissement.*

Je ne terminerai pas cette partie de mon travail sans faire observer que l'auteur du *Manuel du libraire* partageait, sans doute, l'opinion que je viens d'émettre, lorsqu'il considérait, comme une première édition des *Exempla*, celle qu'il DÉCLARE APPARTENIR AUX PREMIÈRES PRESSES PARISIENNES.

VIII

En examinant et en relevant avec soin le dessin des filigranes, dans les livres imprimés au quinzième siècle, que renferme la Bibliothèque de Toulouse, j'ai trouvé, précisément dans le *Speculum vite humane*, typis Udalric Gering? in-4°, un autre exemple, très-curieux, de l'emploi des papiers de différents formats dans l'impression des livres.

Comme je suis convaincu qu'il en existe de semblables, je vais indiquer le moyen à l'aide duquel je suis parvenu à

1. Voy. l'*Histoire de l'établissement de l'imprimerie dans la province du Languedoc.*

faire le dénombrement exact des cahiers et des feuillets, dans ce volume solidement relié et dépourvu d'indices bibliographiques.

J'ai commencé, d'abord, par en compter les feuillets. Il en a 163. Mais comme le nombre des feuillets, dans les incunables, ne peut jamais être impair (1), j'ai pensé qu'il manquait un f. blanc à la fin de l'exemplaire que j'examinais. On verra, tout à l'heure, que je ne me trompais pas, et que le *Speculum*, pour être bien complet, doit avoir 164 ff.

Pour supputer, ensuite, le nombre de cahiers que renferme le volume, voici le procédé auquel j'ai eu recours.

Me rappelant que dans les premiers livres qui furent imprimés les cahiers étaient presque toujours composés de 10 ff., — on va voir qu'il y en avait aussi de 12, — j'ai commencé par compter les cinq premiers et j'ai tâché, en ouvrant fortement le volume, d'apercevoir, dans la gouttière du dos, la mince ficelle dont on se servait, et dont on se sert encore aujourd'hui, pour coudre les cahiers et pour les brocher.

Plaçant ensuite un signet après le 5e et le 10e f. de chaque cahier, je ne tardai pas à rencontrer un bout de gros fil cassé, qui me prouva que j'étais dans la bonne voie.

Je poursuivis ainsi mon opération jusqu'au changement de format. Arrivé là, je l'avoue, je fus tout à fait désappointé, car les cahiers n'avaient plus le même nombre de feuillets.

1. Il y a pourtant une exception à cette règle. On a quelquefois ajouté, dans les premiers temps de l'imprimerie, un feuillet aux cahiers, comme cela se voit dans la Bible de Gutenberg, où l'on rencontre des demi-feuilles, collées sur onglets, afin de pouvoir terminer certains livres, par exemple celui du *Deutéronome* ou celui de *Ruth*.

On a ajouté quelquefois aussi, au premier cahier des incunables, un feuillet, soit pour le titre (*a*), soit pour protéger la première page du volume (*b*).

(*a*) Je regrette d'avoir égaré la note concernant le volume sur lequel j'avais constaté cette particularité.

(*b*) Je possède un *Speculum vitæ humanæ* de Rod. Sancius de Arevalo, imprimé à Lyon en 1477, par Guillaume Le Roy, qui porte ce feuillet de garde.

J'étais même sur le point d'abandonner la partie, lorsque je m'aperçus que les ff. de formats différents n'étaient pas très-nombreux et qu'ils étaient, pour ainsi dire, encastrés au milieu du volume. J'eus alors l'idée de faire, d'arrière en avant, ce que j'avais fait d'avant en arrière, afin d'isoler complétement le groupe de ff. dont je voulais savoir le nombre, le format et la disposition.

Cette manœuvre réussit à souhait, car elle me permit de reconnaître que le dernier cahier n'avait que 9 ff. (1), et de constater, entre les 6 premiers cahiers et les 9 derniers, la présence de 2 cahiers, composés chacun de 12 ff., l'un formé de 6 ff. in-4°, au milieu desquels on avait intercalé 6 ff. in-8°, et l'autre de 12 ff. in-8° sans mélange d'in-4°.

Les ff. in-4° ont pour filigrane *une fleur de lis couronné, portant deux lettres à la pointe*, et qu'il est facile de voir dans la marge du dos.

Les 6 ff. in-8° intercalés au milieu des 6 ff. in-4°, sont marqués *d'une coquille, ayant pour appendice une croix de Malte*, que l'on aperçoit dans la tranche supérieure du volume.

Les 12 ff. in-8° formant le deuxième cahier ont pour filigrane : 1° *Le pot à anse surmonté d'une croisette;* 2° *Une ancre avec croisette à l'anneau des bras;* 3° *Le P oncial à queue boutonnée, surmonté d'une croix tréflée* (2).

La présence de ces trois filigranes démontre clairement que pour obtenir ces 12 ff. in-8°, soit 24 pages, on a employé trois demi-feuilles de papier in-fol. pliées en quatre, portant une marque différente (3) et qui ont fourni chacune 4 ff., c'est-à-dire 8 pages (4).

1. Après le 4e f., en comptant d'arrière en avant, le point de couture du bas, relâché, flottait dans la gouttière du dos.

2. On retrouve ces trois filigranes dans tous les ouvrages imprimés à la Sorbonne, par Gering et ses associés.

3. Cela prouve que les demi-feuilles étaient préparées d'avance et mêlées entre elles, puisque le hasard a voulu qu'aucune des demi-feuilles parallèles, dépourvues de filigrane, ne se soit pas trouvée sous la main de l'imprimeur.

4. C'est au bas des feuillets, et près de la marge à droite, que l'on

Je ferai remarquer aussi que pour obtenir les 6 ff. in-8° placés au milieu des 6 ff. in-4° du 1er cahier, il a fallu imprimer sur une demi-feuille qui a produit 4 ff. ou 8 pages, et sur un quart de feuille qui a donné 2 ff. ou 4 pages.

J'ignore s'il existe, quelque part, des détails précis sur la manière d'opérer des premiers typographes, et si ces détails mentionnent les procédés, ou les précautions à prendre pour imprimer par demi-feuille et par quart de feuille, afin d'en former des cahiers in-4° ou in-8° ?

Ce que je sais, c'est que la pénurie de papier et la petite quantité de caractères, dont la plupart des premiers imprimeurs disposaient, les obligèrent souvent d'avoir recours à une foule d'expédients dont nous ne nous rendons pas bien compte aujourd'hui.

L'emploi des papiers de différents formats, pour l'impression d'un livre, fut un de ces expédients.

Est-ce le hasard, est-ce la réflexion, qui ont fixé les dimensions respectives des papiers de différents formats propres à l'impression d'un livre? L'un et l'autre peut-être.

Quoi qu'il en soit, la formule suivante précise exactement ces dimensions : deux feuilles de papier in-fol., l'une grande et l'autre plus petite, étant données, la hauteur de la petite doit être égale à la largeur de la grande.

C'est ce que j'ai démontré à propos des papiers des *Exempla*, et c'est ce que j'ai constaté, de nouveau, dans les papiers du *Speculum*, in-4° imprimé par Gering.

Je dois dire, cependant, que le format du *Speculum* étant in-4°, la dimension de ses papiers est beaucoup plus grande que celle des papiers des *Exempla*. La feuille in-4° du *Speculum* a 320 millim. de hauteur et 224 de largeur, et celle qui a fourni le format in-8° en a 448 de haut et 320 de large, ce qui donne un in-8° de 224 millim.

Avant de me séparer du *Speculum*, j'ai cru devoir exa-

trouve les trois filigranes dont je viens de parler; ce qui prouve que l'ouvrier papetier avait placé son filigrane très-bas lorsqu'on a coulé la pâte dans la forme.

miner encore une fois ce volume page par page. Cela m'a fait découvrir une série de chiffres manuscrits que le couteau du relieur a plus ou moins décapités.

Quoique le premier cahier ne porte pas de chiffre, il m'a été facile, en comptant les feuillets, de reconnaître qu'avant de coudre son livre l'ouvrier en avait numéroté les cahiers de 1 jusqu'à 16, en chiffres arabes.

Comme je l'ai dit, le premier cahier n'est pas chiffré, et s'il l'a été, le relieur a complétement enlevé le chiffre 1 ; les chiffres 4 et 5 ont disparu aussi ; du chiffre 6 il ne reste que la boucle, du chiffre 7 que la queue ; les chiffres 9, 10, 11, 12, 13 sont intacts ; 14 est rogné, 15 est absent et 16 à peine visible.

Ce numérotage répond à cette question que l'on m'a souvent adressée : comment s'y prenaient les relieurs pour ne pas se tromper en brochant les cahiers d'un livre dépourvu de chiffres et de signature?

Ce numérotage mutilé prouve encore que l'exemplaire de la Bibliothèque de Toulouse a été relié plusieurs fois.

IX

Mon mémoire touchait à sa fin, j'étais prêt à le publier, lorsqu'un de mes amis, à qui je faisais connaître le sujet que je venais de traiter, me signala, dans le *Manuel*, à l'article *Diogène Laërce*, une note ayant quelque rapport avec le titre que je venais de lui communiquer.

J'ouvris de suite mon *Brunet*, où je trouvai, t. II, col. 720 et 721, la description et la note que je vais reproduire intégralement :

Diogenes *Laertius*, Vitæ philosophorum (ex versione fratris Ambrosii Traversarii) (1), pet. in-fol. de 138 ff. (selon Fossi), ou de 140 (*Biblioth. Spencer*) à 42 lignes par page.

1. Surnommé le *Camaldule*, savant helléniste, mort vers le milieu du quinzième siècle.

« Cette édition, sans lieu ni date, mais qui paraît avoir « été exécutée à Rome, un peu avant 1475, est la plus an- « cienne que l'on ait de cette traduction : elle est imprimée « en lettres rondes, sans chiffr., récl., ni signatures. L'é- « pître qui se lit au commencement porte l'intitulé suivant : « *Prestantissimo in Christo patri : et domino Oliverio Ca-* « *rafe.... Elius Franciscus, etc.* Le texte commence au « recto du 3e f. et finit au recto du dern. de cette manière : « *Finis philosophorum vita.*

« Si pour connaître le format de ce livre, ajoute Brunet, « on consulte la position des pontuseaux du papier, il n'en « résultera rien de positif, car dans une partie des feuilles « les pontuseaux sont horizontaux et dans l'autre perpen- « diculaires. Cela prouve que cette manière de reconnaître « le format d'un livre est quelquefois assez équivoque. »

La note de l'éminent bibliographe est étrange, presque naïve; elle prouve qu'il ignorait complétement qu'à un moment donné, les typographes imprimèrent des livres en faisant usage de papiers de différents formats.

Ai-je besoin de faire remarquer qu'il ne peut y avoir rien d'*équivoque dans la façon de reconnaître le format d'un livre en consultant la position des pontuseaux?*

Tous les bibliographes qui se sont livrés à l'étude des incunables, sont parfaitement fixés, depuis longtemps, sur le rapport qui existe entre la direction qu'affectent les pontuseaux et le format que cette disposition décèle et caractérise.

Que la façon de reconnaître le format d'un livre, à l'aide des pontuseaux, soit quelquefois *équivoque* pour l'appréciation des petits formats, tels que l'in-16, l'in-18 et l'in-24 (1), formats que l'on n'a d'ailleurs employés que fort tard, je l'admets volontiers; mais j'affirme que l'équivoque ne peut pas exister pour la détermination des grands formats

1. Voir à ce sujet : *les caractères qui distinguent le format in-24 du format in-16*, par M. J. Chenu (*Bullet. du Bibliophile*, VIIIe série, 1857, page 429).

dans lesquels les incunables ont été imprimés, c'est-à-dire dans l'in-fol., l'in-4° et l'in-8° ; aussi Brunet, qui, relativement à ces derniers formats, concluait à l'*équivoque*, eût-il été fort embarrassé de nous dire en quoi elle consistait.

Il est évident qu'il ne peut pas y en avoir, par cette raison que les pontuseaux horizontaux indiquent ABSOLUMENT *le format in-*4°, et les pontuseaux perpendiculaires, ABSOLUMENT *aussi le format in-fol. ou le format in-*8°.

Dans ce dernier cas, la présence et la situation des filigranes, dont Brunet ne parle pas, aurait aisément tranché la difficulté.

Il est donc bien évident que le *Diogène Laërce* dont il est question a été imprimé sur des papiers de différents formats.

Ces papiers sont-ils de format in-fol. et in-4°? Sont-ils de format in-8° et in-4°? L'examen seul de ce livre pourrait nous le dire.

M'étant assuré que cette édition de *Laërce* existait à la Bibliothèque nationale, je priai l'un de ses bibliothécaires, M. Eugène d'Auriac, de l'examiner et de vouloir bien m'en donner une description détaillée.

Avec son obligeance accoutumée, obligeance dont je le remercie cordialement, M. d'Auriac s'empressa de me satisfaire, et voici le résultat de ses observations.

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale est de format pet. in-fol., il renferme 140 ff., comme l'exemplaire de la *Bibliothèque Spencer*, signalé dans le *Manuel*. Les deux ff. prélim., qui sont de format in fol., manquaient, probablement, à l'exemplaire sur lequel Fossi (1) avait relevé sa description.

Quoique rognés, les ff. de ce livre ont encore 275 millim. de haut et 185 de large. Le nombre de ff. composant chaque

1. « On sait que M. Vincent Follini, garde de la bibliothèque Magliabechi, a publié sous le nom de Fossi, son *Catalogus codicum sæculo* XV *impressorum, qui in bibliotheca Magliabechiana, Florentiæ adservantur. Florentiæ*, 1793-95, 3 vol. in-fol. » (*Manuel*. Art. *Fossi*.)

cahier varie beaucoup : Le 1er n'en a que 2; les trois suivants en ont 10; le 5e, 8; le 6e, 6; les 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e en ont chacun 10; le 14e, 6; le 15e, 8, et le 16e, 10.

La direction verticale et horizontale des pontuseaux démontre évidemment l'existence de papiers de différents formats; les pontuseaux verticaux indiquent le format in-fol., et les horizontaux le format in-4°.

La situation du filigrane dans le milieu de la feuille confirme l'existence de l'in-fol., et sa présence dans la marge du dos confirme celle de l'in-4°.

Malheureusement les filigranes de ces divers papiers sont tellement noyés dans les caractères d'imprimerie, ou si difficiles à relever dans la marge du dos, qu'il a été impossible d'en déterminer exactement la forme. Cela n'a pas empêché mon cher correspondant de les relever et de m'envoyer un croquis qui m'a pourtant permis de reconnaître, dans les papiers in-fol. : 1° l'*M onciale*, *surmontée d'une croix latine*; 2° *le P oncial au jambage fourchu*, et, dans les papiers in-4°, *le cercle traversé par deux flèches croisées*.

Il m'a été d'autant plus facile de reconnaître ces différents filigranes d'après les croquis de M. d'Auriac, qu'ayant relevé moi-même, il y a peu de temps, le filigrane d'une *Cité de Dieu* (1), imprimée à Rome au quinzième siècle, j'avais encore présentes à l'esprit toutes les particularités qui distinguent les marques du papier sur lequel elle a été imprimée, et, tout particulièrement, l'*M onciale* et le *cercle traversé par deux flèches*.

Je n'ai pas aperçu le *P oncial au jambage fourchu* dans le livre que je viens de citer; mais comme depuis les débuts de l'imprimerie on trouve des variétés infinies de P dans tous les papiers des pays d'Europe, et quoique on le rencontre rarement dans les papiers italiens, il n'y aurait rien d'extra-

1. Aurelii Augustini hipponensis episcopi de civitate Dei.... *Romæ*, *per Udalricum Gallum Alamanum et Symonem Nicolai de Luca*, *anno Domini*, 1474, in-fol.

ordinaire à ce qu'on en rencontrât dans les papiers de Rome et de Naples.

En retrouvant l'*M onciale à la croix latine* et le *cercle traversé par deux flèches* dans la *Cité de Dieu*, imprimée à Rome en 1474, et dans le *Diogène Laërce*, sans date, on serait tenté d'infirmer le doute de Brunet et de croire que ce dernier ouvrage a réellement été imprimé à Rome; mais ayant rencontré l'*M onciale à la croix latine* dans le *Sacramentale neapolitanum perutile*, de Stephanus de Gaieta, imprimé à Naples, en caractères romains, l'an 1475, je pense qu'il faut attendre de nouveaux renseignements pour se prononcer définitivement à ce sujet.

La description du *Diogène Laërce* démontre que le typographe qui l'a mis au jour a employé pour la confection de son œuvre, deux sortes de papiers, l'une de format in-fol., l'autre de format in-4°.

Quoiqu'il paraisse fort difficile d'indiquer le format que le typographe avait primitivement choisi, je pense cependant que ce fut l'in-4°, puisque les premiers cahiers du *Diogène Laërce* sont imprimés dans ce format. Mais lorsque le grand papier in-fol. qui le lui fournissait vint à lui manquer, il dut chercher, et il trouva le papier petit in-fol. avec lequel il termina son livre.

La présence des deux ff. in-fol. en tête du volume ne peut être considérée, dans ce cas, comme une objection sérieuse, car personne n'ignore que les incunables de cette époque (1474) n'ont pas de titre, ou bien s'ils en ont, c'est qu'on l'a quelquefois ajouté, comme je l'ai déjà dit, après l'impression complète de l'œuvre. C'est ce qui est arrivé pour le *Diogène Laërce*.

Cette édition de *Diogène Laërce* offre donc un troisième *Specimen* de livres imprimés sur des papiers de différents formats. Toutefois, au lieu d'avoir été imprimé sur des papiers in-4° et in-8°, comme les deux ouvrages décrits précédemment, il l'a été sur des papiers in-fol. et in-4°.

Quoique la théorie à l'aide de laquelle on a obtenu le ré-

sultat désiré soit la même, dans les deux cas, elle offre pourtant cette différence que dans les *Exempla* la hauteur du grand format (de l'in-4°) est égale à la largeur de l'in-fol. qui a fourni le petit format (ou l'in-8°), tandis que dans le *Diogène Laërce* c'est la largeur du petit format (de l'in-4°) qui a donné la hauteur du grand format, c'est-à-dire de l'in-fol.

Voici les dimensions respectives des papiers qui ont servi à l'impression du *Diogène Laërce* (1) :

1° In-fol. de 275 m., hauteur égale à la largeur du papier suivant;

2° In-fol. de 380 m. donnant un in-4° de 275 m., hauteur du volume.

Je crois devoir reproduire, en même temps, les dimensions des papiers qui ont servi à l'impression des *Exempla* et du *Speculum*.

Exempla sacræ scripturæ.

1° In-fol. de 438 m. de haut et 288 de large donnant un in-8° de 144 m., hauteur du volume;

2° In-fol. de 288 m., largeur du papier précédent, et donnant un in-4° de 144 m., hauteur du volume.

Speculum vitæ humanæ.

1° In-fol. de 448 m. de haut et 320 de large, donnant un in-8° de 224 m., hauteur du volume;

2° In-fol. de 320 m., largeur du papier précédent, et donnant un in-4° de 224 m., hauteur du volume.

Malgré les recherches les plus actives, il m'a été impossible de trouver un second exemplaire des trois ouvrages, imprimés sur des papiers de différents formats, dont je viens de donner une description exacte. Je ne les crois cependant

1. Le livre ayant été rogné, j'ai dû prendre mes mesures sur ses dimensions actuelles.

pas uniques. J'espère donc que tôt ou tard, un bibliographe, plus heureux que moi, pourra constater, dans les exemplaires qui passeront sous ses yeux, des différences telles, qu'elles viendront confirmer et justifier les allégations diverses que j'ai produites dans le courant de ce *Mémoire.*

Docteur DESBARREAUX-BERNARD.

CATALOGUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE

M. LE COMTE DE LURDE.

(*Suite.*)

300. Les Amours de Psyché et de Cupidon, par M. de la Fontaine. *A Paris, Claude Barbin*, 1669, avec privilége, in-8°, mar. bleu, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Édition originale de ce roman et du poëme d'*Adonis* qui se trouve à la suite.

301. Le Louis d'or politique et galant (par Isarn). *Cologne, Pierre Marteau*, à la Sphère (*Hollande*), 1695, in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. intérieure. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Volume acheté en Italie, relié depuis.

Hauteur, 134 millimètres.

Édition en 84 pages. Il est à remarquer que le caractère d'impression se modifie p. 73 et p. 80, et devient plus petit à chaque changement

302. Les aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, par M. de Fénélon, imprimé par ordre du Roy pour l'éducation de Mgr le

Dauphin. *Paris, imprimerie de Didot l'aîné*, 1784, 2 vol. in-8°, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire relié sur brochure.

303. Mémoires de la vie du comte de Gramont, contenant particulièrement l'histoire amoureuse de la cour d'Angleterre sous le règne de Charles II (par Antoine Hamilton). *Cologne, Pierre Marteau*, 1713, in-8°, mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1854.)

Édition originale.

304. Le temple de Gnide (par Montesquieu). *Paris, chez Simart*, 1725, pet. in-8°, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1871.)

Édition originale.

305. Le diable boiteux (par Le Sage). *A Paris, chez la veuve Barbin*, 1707, pet. in-8°, front. gravé, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. intérieure. (*Trautz-Bauzonnet*, 1862.)

Édition originale.

306. Histoire de Gil Blas de Santillane, par Le Sage. *Paris, Libraires associés*, 1747; 4 vol. pet. in-8°; figures avant la lettre, mar. rouge, fil. à froid., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

307. Suite des mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde (par l'abbé Prévost). *Amsterdam*, 1733; pet. in-8°, mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

Première édition séparée du roman de *Manon Lescaut;* elle a longtemps passé pour être l'édition originale.

308. Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (par l'abbé Prévost). *Amsterdam*, 1753, 2 vol. in-8°, figures de Pasquier avant la lettre; mar. citron, tr. dor., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

Exemplaire réglé, en grand papier fort; trouvé broché en Hollande et relié sur brochure.

309. Romans et contes par M. de Voltaire. *Paris, Didot l'aîné*, 1780; 6 vol. in-24, mar. vert, fil., tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz*, 1846.)

Exemplaire en papier fin, de la collection du comte d'Artois.

310. Paul et Virginie, par Jacques Bernardin-Henri de Saint-Pierre. *Paris*, *imprimerie de Monsieur*, 1789; in-12, mar. vert, fil. à froid, tr. dor., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Première édition séparée; exemplaire sur papier vélin d'Essone, relié sur brochure. Le volume contient trois gravures de Moreau le jeune et une de Vernet, dont deux avant la lettre.

C. — Contes et nouvelles en prose.

311. Les cent nouvelles. Sensuyvent les cent nouvelles contenant cent hystoires nouvaulx qui sont moult plaisans à racompter en toutes bonnes compaignies par manière de joyeuseté. *On les vend à Lyon*, *sur le Rosne*, *auprès de Nostre Dame de Confort*, *cheulx Olivier Arnoullet :* (à la fin) *achevé d'imprimé le* 12 *juillet* 1532; pet. in-4° non chiffré, caract. goth., mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1847.)

Exemplaire de la vente du prince d'Essling, relié depuis. Cette édition contient deux grandes figures sur bois, l'une au commencement, l'autre à la fin du volume et plusieurs petites enclavées dans le texte.

312. Les fascétieux devitz des cent nouvelles nouvelles, très-récréatives et fort exemplaires, pour réveiller les bons espritz françois, veuz et remis en leur naturel par le seigneur de La Motte Roullant, Lyonnois, homme très-docte et bien renommé. *On les vend à Paris*, *en la rue du Meurier*, 1549; in-8°, non paginé; mar. orange, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale; exemplaire de Charles Nodier avec son *ex-libris*, relié depuis la vente de ses livres.

313. Histoires des amans fortunez, dédiées à très illustre princesse Madame Marguerite de Bourbon, duchesse de Nivernois. *Paris*, *Jean Caveiller*, 1558, avec privilége, in-4°; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., doublé de mar. bleu, large dent. int. avec chiffres. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale des contes de la reine de Navarre; elle se compose de 20 ff. non chiffrés, dont un blanc, et de 184 chiffrés. Le privilége

est daté du 31 août 1558. Cette édition a été publiée par Pierre Boaistuau, surnommé Launay.

Les feuillets préliminaires contiennent, outre le titre et le privilége, une dédicace de P. Boaistuau, un sonnet de Berad de Girard, Bordelais, *A la duchesse de Nevers*, un sonnet de L. du Lys et un de Gabriel de Lyuenc *Au S. de Launay*, une ode latine de Paul Villemore, une ode en français *Au S. de Launay, Breton*, par François de Belleforest, Comingeois, une adresse de Pierre Boaistuau *Au lecteur*, un errata, une table et le Prologue. Aucune de ces pièces de vers ni des deux dédicaces de l'éditeur n'a été reproduite dans les éditions subséquentes.

Cette édition ne contient que 67 nouvelles.

314. L'Heptameron des nouvelles de très illustre et très excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre, remis en son vray ordre, confus auparavant en sa première impression, et dédié à très-illustre et très-vertueuse princesse Jeanne de Foix (d'Albret), royne de Navarre, par Claude Gruget, Parisien. *Paris*, *Benoist Prevost*, 1559, avec privilége; in-4°, titre dans un encadrement gravé, mar. rouge, tr. dor., dent, int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Seconde édition de l'*Heptameron*, la première qui soit divisée en huit journées et qui renferme les 72 nouvelles de la reine de Navarre; elle se compose de 6 ff. prél., de 212 ff. chiffrés et de 2 ff. non chiffrés pour le privilége et l'adresse de l'imprimeur.

Exemplaire de M. Silvestre, ancien libraire à Paris. Ce volume, qui était dans sa première reliure, porte sur le titre le nom de la dame de Villarceaux, malheureusement raturé et presque entièrement effacé.

315. Les nouvelles récréations et joyeux devis de feu Bonaventure des Periers, valet de chambre de la royne de Navarre. *Lyon*, *Guillaume Rouille*, 1561, avec privilége; in-4°, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Seconde édition de ces contes. Le volume se compose de 239 pages sans compter la table.

316. Les comptes du monde aventureux, contenant LIIIJ discours par A. D. S. D., de nouveau augmentées de cinq discours modernes facécieux, advenus en divers pays pendant les guerres civiles en France. *A Pairs*, *chez Claude Michard*, 1582, in-12,

mar. citron, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Exemplaire réglé. Recueil de contes dont le véritable auteur est inconnu.

317. Les contes et discours d'Eutrapel, reveuz et augmentés par le feu seigneur de La Herissaye, gentilhomme breton (Noel du Fail, s. de la Herissaye, dit Léon Ladulfi, dit Eutrapel). *Rennes*, *Noel Glamet*, *de Quimper Corentin*, 1585, in-8° de 223 ff.; mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale.

318. Les neuf matinées du seigneur de Cholières, dédiées à Monseigneur de Vendome. *Paris*, *Jean Richer*, 1585, avec privilége, in-8° de 8 ff. prél. et 315 p.; mar. bleu, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale.

319. Les après dinées du seigneur de Cholières. *Paris*, *Jean Richer*, 1588, avec privilége; in-12 de 8 ff. prél. et 240 ff. chiffrés, mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

Édition originale. Exemplaire acheté à Gand, relié depuis.

320. Le printemps d'Yver, contenant cinq histoires discourues par cinq journées en une noble compagnie au chasteau du Printemps, par Jacques Yver, seigneur de Plaisance et de la Bigottria, gentilhomme poictevin. *Rouen*, *Nicolas Angot*, 1618; in-12, mar. vert, tr. dor., chiffres sur le dos et sur les plats, dent. intérieure. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Exemplaire acheté à Londres, relié depuis.

321. Sérées de Guillaume Bouchet, juge et consul des marchands à Poictiers. *Rouen*, *Louis et Daniel Loudet*, 1635; 3 tom. en un vol. in-8°, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Le tome premier est de 1635, le tome second de 1634 et n'indique que l'adresse de Louis Loudet, le tome troisième ne porte pas de titre. Le premier a 382 pages, le second et le troisième, réunis sous la même pagination, en comptent 715.

322. Contes des fées, par Charles Perrault, de l'Académie fran-

çoise. *Paris*, *chez Lamy*, 1781. — Griselidis, Peau d'âne et les Souhaits ridicules, contes, par Perrault, de l'Académie françoise. *Paris*, *chez Lamy*, 1781; ensemble un vol. in-8°, mar. rouge, tr. dor., dos orné, dent. extér. et int., doublé de tabis (signé *Derome jeune*).

Exemplaire sur papier de Hollande avec gravures tirées en bleu, rouge et noir; exemplaire de Pixerécourt avec son *ex-libris*, et d'Aimé Martin (2e vente).

Il existe, dit-on, trois exemplaires réunissant la triple condition d'être imprimés sur papier de Hollande, d'être ornés des trois suites de gravures et reliés par Derome jeune. Le premier vient de chez M. Brunet et a appartenu à M. Q. Bauchart; il est maintenant chez M. le baron J. E. de Rothschild; le second appartient à Mme Delessert; le troisième est celui-ci.

C. — Romans italiens, espagnols et allemands.

323. La Fiammette amoureuse de M. Jean Boccace, gentilhomme florentin, contenant d'une invention gentille toutes les plaintes et passions d'amour, faicte françoise et italienne, pour l'utilité de ceux qui désirent apprendre les deux langues (trad. par Gabriel Chapuis, de Tours). *Paris*, *Abel Langelier*, 1585, avec privilége; in-12, mar. rouge, semis de losanges dorés sur le dos et sur les plats, tr. ciselée et dorée. (*Reliure ancienne italienne.*)

324. Il Decameron di Messer Giovanni Boccacci, cittadino fiorentino. *In Amsterdamo* (*Elzévir*) (à la Sphère), 1665, mar. vert, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Hauteur 149 1/2 millimètres; exemplaire réglé. On ne trouve pas la même préface dans tous les exemplaires de cette édition. Celui-ci contient la préface la plus complète, celle qui débute par ces mots : Gl'amatori della lingua Toscana....

Exemplaire de la vente Crozet.

325. Lasino doro di Nicolo Macchiavelli con tutte laltre ṣue operette. *In Roma*, 1588, in-12 de 115 ff. chiffrés, mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1857.)

Cette édition contient *L'asino d'oro*, *Capitolo di fortuna*, *Decennale compendio*, *Mandragola*, *comedia*, *Clitia*, *comedia*.

Exemplaire de la vente Parison, relié depuis.

326. Vida de Lazarillo de Tormes (par Hurtado de Mendoza), corregida y emendada por J. de Luna, castellaño. *Paris, en casa Rolet Boutonné*, 1520, 2 t. en un vol. in-12, front. gravé, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

L'adresse porte 1520, mais il faut lire 1620. La seconde partie est de J. de Luna.

327. El ingenioso Hidalgo don Quixote de la Mancha, compuesto por Miguel de Cervantes Saavedra, dirigido al duque de Beiar. *Madrid, por Juan de la Cuesta*, 1605, con privilegio; in-4°, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Exemplaire acheté à Berlin, relié depuis.

Édition originale de la première partie de ce roman. Elle se compose de 12 ff. préliminaires non chiffrés, de 312 ff. de texte et de 8 ff. non chiffrés, contenant la fin du texte, des vers et la table.

En 1872, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Cervantes, Séville et Valence inaugurèrent de grandes fêtes littéraires en son honneur, et l'Académie de Madrid commença la publication d'une édition de don Quichotte reproduisant celle de 1605. Les pages, vignettes de cette édition furent photographiées, et c'est sur ces photographies qu'ont été exécutés les clichés de la nouvelle édition.

328. El ingenioso Hidalgo Don Quixote de la Mancha, compuesto por Miguel de Cervantes. *Madrid, por don Gabriel de Sancha*, 1798; 9 vol. in-12 carré, mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire en grand papier de Hollande; gravures de Paretius et d'Alcantara avant la lettre.

329. Libro de entretenimiento de la picara Justina en el qual debaxo de graciosos discursos.... dirigido a Don Alonzo Pimentel (por Franc. de Ubeda). *Bruxelles*, 1608; in-8° de 449 pages, front. gravé, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1847.)

André Perez, religieux dominicain, est le véritable auteur de ce roman (Note de M. de L.).

330. Les Aventures joyeuses et faicts merveilleux de Tiel Ulespiegle, ensemble les grandes fortunes à luy avenues en diverses régions, lequel, par fallace, ne se laissoit aucunement tromper,

le tout traduit d'allemand en françoys, livre fort récréatif pour réveiller les bons espritz. *Lyon*, *Jean Saugrain*, 1559; in-16 carré de 109 pages, mar. bleu, médaillon sur les plats et dessins dorés aux angles, dos orné, tr. dor., doublé de mar. rouge, dent. int., dite *roulette Chamillard*. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de M. de Clinchamps avec son *ex-libris*.

VI. — FACÉTIES.

A. — Facéties en français et en italien.

331. Baliverneries ou contes nouveaux d'Eutrapel, autrement dit Léon Ladulfi (Noel du Fail, sieur de la Herissaye). *Paris*, *Estienne Groulleau*, 1548; in-16 non paginé, mar. rouge, fil. cintrés, tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Édition originale, non paginée, en 49 feuillets. Exemplaire de Charles Nodier avec son *ex-libris* collé à l'intérieur du volume; acheté à la vente Aimé Martin, relié depuis.

332. Les Ruses et Finesses de Ragot, jadis capitaine des gueux de l'hostière et de ses successeurs, avec plusieurs discours plaisans et récréatifs, pour s'entretenir en toute honneste compagnie (par Noel du Fail, sieur de la Herissaye, dit Léon Ladulfi, dit Eutrapel). *Paris*, *Jean Ruelle*, 1573; in-16, front. gravé, mar. rouge, fil. cintrés, tr. dor., dent. intérieure. (*Trautz-Bauzonnet*, 1868.)

Exemplaire de la vente Brunet, relié depuis; édition non paginée en 88 feuillets.

Exemplaire peut-être unique sous ce titre.

C'est le même ouvrage que les *Discours d'aucuns propos rustiques facétieux et de singulière récréation, ou les ruses et finesses de Ragot, capitaine des Gueux*.

333. La description de la superbe et imaginaire entrée faicte à la royne Gillette, passant à Venise, en faveur du roy de la Malachie, son futur espoux, le premier jour de septembre 1582, traduicte de langue caractérée en langue françoise. *Paris*, *à l'Olivier*, *rue Saint-Jacques*, 1582; petit in-8°, mar. orange, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Exemplaire réglé, acheté à la vente Monmerqué, relié depuis; édition en 48 pages.

334. Les Bigarrures et touches du seigneur des Accords avec les Apophtegmes du sieur Gaulard et les Escraignes Dijonnoises. *Paris, chez Estienne Maucroy*, 1662, 2 t. in-12 en un vol.; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Escraigne, ecreigne, ecrenne, vieux mot, lieu de rendez-vous et de conversation. Les *escraignes* de Bourgogne tiennent une grande place dans certains contes du XVIe siècle.

335. Formulaire fort récréatif de tous contrats, donations, testaments, codiciles et autres actes qui sont faicts et passés par devant notaires et témoins, faict par Bredin le cocu, notaire rural et contrerolleur des Basses-Marches au royaume d'Utopie : par luy, depuis naguères, reveu et accompagné, pour l'édification de deux bons compagnons, d'un dialogue par luy tiré des œuvres du philosophe et poëte grec Simonidos, de l'origine et naturel *fœminini generis*. *Lyon, Pierre Rigaud*, 1618; in-16 de 284 pages, mar. orange, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Cailhava, relié depuis.

336. Le Moyen de parvenir, œuvre contenant la raison de tout ce qui a esté, est et sera, avec démonstrations certaines et nécessaires, selon la rencontre des effects de vertu; et adviendra que ceux, qui auront nez à porter lunettes, s'en serviront ainsi qu'il est escrit au dictionnaire à dormir en toutes langues (par Beroalde de Verville). *Manuscrit* petit in-8° de 516 pages, du commencement du XVIIe siècle; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

337. Le Moyen de parvenir (par Beroalde de Verville), nouvelle édition corrigée de diverses fautes qui n'y étoient point, et augmentées de plusieurs autres.... (publiée par Lenglet du Fresnoy avec une dissertation de La Monnoye). *Chinon, imprimerie de François Rabelais*, rue du Grand Bracquemart, à la pierre philosophale, l'année pantagrueline ; in-12 de 544 pages, mar. vert, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

338. Le Salmigondis ou le manége du genre humain (par Beroalde de Verville). *Liége, chez Louis Refort*, à la Sphère,

1698; in-12 de 348 pages, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire non rogné. Cet ouvrage n'est autre chose que le *Moyen de parvenir* dont l'imprimeur a changé le titre.

339. Thrésor des récréations, contenant histoires facétieuses et honnestes, propos plaisans et pleins de gaillardises, faits et tours joyeux, plusieurs beaux énigmes tant en vers qu'en prose et autres plaisanteries : tant pour consoler les personnes qui du vent de bize ont été frapez au nez, que pour récréer ceux qui sont en la misérable servitude du tyran d'Argencourt. *Douay, imprimerie de Baltazar Bellere*, 1600; pet. in-12 de 2 ff. prél., et 356 pages, mar. La Valière, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Exemplaire acheté en Italie, relié depuis.

Édition originale inconnue au *Manuel du libraire*, qui indique celle de 1605 comme la plus ancienne.

340. Exil de mardi gras ou arrest donné en la cour de Riflasorets, establie en la royalle ville de Saladois, par lequel, nonobstant la garantie des Epicurois et Athéismates, opposition des élus de la Frelanderie, malades, pauvres, artisans, amoureux, dames, gueux et le fermier de la boucherie de Caresme, Mardygras, avec tous ses supposts, est banny du ressort et empire de ladite cour, pour le temps et espace de quarante et un jours. *A Lyon, par les supposts de Caresme*, 1603; petit in-8° de 32 pages, mar. orange, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire de la vente Coste, relié depuis.

341. Procez et amples examinations sur la vie de Caresme Prenant, dans lesquels sont amplement descrites toutes les tromperies, astuces, caprices, bizarreries, fantasies, brouillemens, inventions, subtilitez, folies et desbordemens qu'il a commises et faict pratiquer en la présente année, avec la sentence, mandement et banissement général, donnez et publiez contre luy, de l'ordonnance et commission du seigneur Caresme, traduict d'italien en françois. *Rouen, vefve Jean Petit*, 1612; petit in-8° de 14 pages, mar. orange, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Exemplaire réglé, de la vente Monmerqué, relié depuis.

342. Le masque confus de Caresme-Prenant; son emprisonnement, sa condamnation et le chastiment de ses complices. *Paris*, 1650; petit in-4° de 8 pages, mar. orange, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

Exemplaire non rogné, de la vente Veinant, relié depuis.

343. L'Almanach des abuzez de ce temps, composé et diligemment calculé par le scientifique docteur Me Guillaume, avec la pronostication de Me Gounin. *Paris*, *Nicolas Alexandre*, 1615, avec permission; pet. in-8° de 14 pages. — Vraye pronostication de Me Gounin pour les mal-mariez, plates-bourses et morfondus, et leur repentir. *Paris*, *Nicolas Alexandre*, 1615; petit in-8° de 12 pages. — Ensemble un vol., mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

Exemplaire de la vente Veinant, relié depuis.

344. La fluste de Robin, en laquelle les chansons de chasque mestier s'égaient; vous y apprendrez la manière de jouer de la fluste ou bien de vous en taire, avec traits de parolles dignes de veüe, si les considérez. *S. l. n. d.*, pet. in-8° de 38 pages, mar. bleu, fil. cintrés, tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Ternaux-Compans, relié depuis.

345. Prologues tant sérieux que facécieux, avec plusieurs galimatias, par le sieur D. L. (Deslauriers, comédien de l'hostel de Bourgogne, connu sous le nom de Bruscambille). *Paris*, *chez Jean Millot et Jean de Bordeaux*. S. D. (le privilége est daté du 27 juillet 1610), in-12, front gravé, mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Recueil facétieux composé de 2 ff. préliminaires, 134 ff. chiffrés et 2 ff. pour le privilége, plus la cession du libraire Jean Millot à Jean de Bordeaux.

346. Les Fantasies de Bruscambille, contenant plusieurs discours, paradoxes, harangues et prologues facécieux (par Deslauriers). *Paris*, *Florentin Lambert* (*Hollande*), 1668; in-12, mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet.*)

Exemplaire de la vente Veinant.

347. Grandes et récréatifves prognostications pour ceste présente

année 08914‌5000470, selon les promenades et beuvettes du soleil, par les douze cabarets du Zodiaque et envisagements et conjonctions copulatives des planettes, par maistre Astrophile le Roupieux, intendant des affaires de Saturne, grand échanson de Jupiter, premier écuyer du dieu Mars, maistre charretier du Soleil, premier valet de la garde robe de Cypris, porte caducée de Mercure, garde des sceaux de la Lune et très grand contemplateur des éphémerides Bourrabachales. *Rouen, de l'imprimerie de David Ferrant, s. d.* (vers 1620), pet. in-8° de 32 pages, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

348. La Pourmenade du pré aux clers. *S. l.*, 1622; pet. in-8° de 32 pages, mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Exemplaire réglé.

349. Recueil général des œuvres et fantasies de Tabarin, divisé en deux parties, contenant ses rencontres, questions et demandes facécieuses avec leurs responses. *Sur l'imprimé. A Paris, Ant. de Sommaville*, 1623 ; 2 tom. en un vol. — Les Rencontres, fantasies et coq à l'asne facétieux du baron de Grattelard, tenant sa classe ordinaire au bout du Pont-Neuf, ses gaillardises admirables, ses conceptions inouyes et ses farces joviales. *A Paris, chez Ant. de Sommaville*, 1623. — Ensemble, 1 vol. in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Exemplaire de la bibliothèque du professeur Nick, de Berlin, relié depuis.

350. Recueil général des œuvres et fantasies de Tabarin, contenant les rencontres, questions et demandes facécieuses avec leurs responses. *Rouen, Louis du Mesnil*, 1664; in-12 de 288 pag., mar. orange, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Hauteur, 130 millimètres. Édition imprimée en Hollande et qui se joint à la collection des Elzevier. — Exemplaire de la vente Motteley, relié depuis.

Outre les *Questions Tabariniques* déjà imprimées dans le *Recueil* de 1623, ce volume contient les *Farces Tabariniques*, les *Aventures et Amours du capitaine Rodomont*, et les *Inventions Tabariniques*. La seconde partie des *Farces* est imprimée ici pour la première fois. L'une de ces

pièces, la première, a peut-être donné à Molière l'idée du sac où s'enferme Géronte, dans les *Fourberies de Scapin*.

Il est à remarquer que le caractère d'impression change à la page 283 et devient plus petit et plus serré.

351. La descente de Tabarin aux enfers, avec les opérations qu'il y fit de son médicament pour la bruslure, durant ce caresme dernier et l'heureuse rencontre de Fritelin à son retour. *S. l.*, front. gravé sur bois, 1621; pet. in-8°, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Édition originale, en 16 pages. Exemplaire de Charles Nodier avec son *ex-libris*, collé à l'intérieur du volume, acheté à la vente Aimé Martin, relié depuis.

352. L'Almanach prophétique du sieur Tabarin, pour l'année 1623, avec les prédictions admirables pour chaque moys de la dite année. *Paris*, *René Bretet*, 1622; in-8° de 16 pages, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la bibliothèque Ternaux-Compans, relié depuis.

353. Recueil général des caquets de l'acouchée, mis par ordre en huict journées. *Imprimé au temps de ne plus se facher*, 1623; in-8°, front. gravé, mar. bleu, fil. à la Du Seuil, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Exemplaire de la vente Aimé Martin, relié depuis.

354. Le facécieux réveille-matin des esprits mélancholiques ou le remède préservatif contre les tristres. *Utrecht*, *Gisbert de Zyll*, 1662; in-12, mar. vert, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Cailhava.

355. Roger Bontemps en belle humeur, donnant aux tristes et aux affligés le moyen de chasser leurs ennuis et aux joyeux le secret de vivre toujours contens. *Cologne*, *Pierre Marteau*, à la Sphère, 1670; in-12, front. gravé, mar. La Vallière, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Hauteur, 131 millimètres. Exemplaire acheté en Hollande, relié depuis.

356. Facécies et mots subtilz d'aucuns excellens espritz et très nobles seigneurs, en françois et italien (par Lod. Domenichi). *Lyon*, *Robert Granjon*, 1559; in-8°, mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire acheté en Allemagne, relié depuis.

Édition originale de 64 ff. imprimée à deux colonnes, texte italien et français en regard. Le texte français est imprimé en caractères de *civilité.*

357. Scelta di facèzie, tratti, buffonnerie, motti è burle, cavate da diversi autori nuovamente racconce, e messe insieme. *Firenze*, *appresso i Giunti*, 1586; in-8°, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. intérieure. (*Reliure de Pasdeloup*, *signée.*)

Exemplaire de Charles Nodier avec son *ex-libris* collé à l'intérieur du volume.

B. — Dissertations singulières, ouvrages sur l'amour, les femmes, etc.

358. Paradoxes, ce sont propos contre la commune opinion débatus en forme de déclarations forenses pour exerciter les jeunes advocats en causes difficiles (par Charles Estienne, d'après Ortensio Landi). *Paris*, *Charles Estienne*, 1553, pet. in-8° avec privilége; mar. vert, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale. Exemplaire de la vente Veinant, relié depuis.

359. Paradoxe que le plaider est chose très-utile et nécessaire à la vie des hommes (par Charles Estienne). *Paris*, *Charles Estienne*, 1554, avec privilége, in-8° de 16 ff. non chiffrés; mar. olive, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

Édition originale. Exemplaire de la vente Veinant, relié depuis.

360. Paradoxe contre les lettres. *Lyon*, *Jean de Tournes*, 1545; in-8° de 31 pages, mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire de la vente Coste, relié depuis.

361. Disputation de l'asne contre frère Anselme Turmeda sur la nature et noblesse des animaulx, faicte et ordonnée par ledict frère Anselme en la cité du Tunicz l'an 1417, en laquelle ledict frère Anselme prouve comme les enfants de nostre père Adam sont de plus grand noblesse et dignité que ne sont tous les autres animaux du monde, et par plusieurs et vives preuves et raisons. Traduicte de vulgaire Hespaignol en langue françoise. *Lyon, chez Jamne Jaqui, en rue Tomassin*, S. D., in-12, mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Exemplaire réglé, ayant appartenu à Charles Nodier et portant son *ex-libris*, relié depuis sa vente. Édition en 186 pages, sans indication d'année, imprimée en 1544 si l'on s'en rapporte à la date qui se lit à la fin de la préface.

362. Hécatomphile. Ce sont deux dictions grecques composées, signifiant centiesme amour, sciemment appropriées à la dame ayant en elle autant d'amours que cent aultres dames en pourroient comprendre, dont à présent est faite mention, tourné de vulgaire italien (d'Alberti) en langaige françoys, ensemble les Fleurs de poésie françoyse et aultres choses solatieuses. *Paris, en la rue neufve Nostre-Dame, par Alain Lotrian*, 1540, petit in-8° de 80 ff.; fig. sur bois, mar. rouge, fil. cintrés, tr. dor., dos orné, doublé de mar. rouge, large dent. int. avec chiffres. (*Trautz-Bauzonnet*, 1847.)

Exemplaire de la vente Bourdillon, relié depuis. Les *Fleurs de poésie françoise*, qui forment la seconde partie de ce volume, contiennent dans cette édition les *Blasons du corps féminin*.

363. Les demandes d'amours avec les responses (attribué à Alain Chartier). *S. l. n. d.*, pet. in-8°, front. gravé, caract. goth., mar. olive, fil., tr. dor., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition qui paraît avoir été imprimée à Lyon vers 1530; elle se compose de 8 ff. non paginés à 27 lignes par page. Le texte commence au verso du titre et se termine par le mot *Finis*.

364. Les Arrets d'amour avec l'amant rendu cordelier à l'observance d'amours, par Martial d'Auvergne, dit de Paris, procureur au parlement, accompagnés de commentaires juridiques et joyeux de Benoit de Court, jurisconsulte; dernière édition, augmentée d'un glossaire des anciens termes (par l'abbé Len-

glet Dufresnoy), in-8° de 645 pages, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet.*)

365. Boutade hasardeuse de deux morfondus aux actes de Vénus. *S. l.*, 1615; pet. in-8° de 10 pages, mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

Exemplaire de la vente Veinant, relié depuis.

366. Le contenu de l'assemblée des dames de la confrairie du grand *Habitavit. Paris, Nicolas Alexandre*, 1615. — Le pot aux roses descouvert, ou le rabais des filles d'amours. *Paris, Nicolas Alexandre*, 1615. — Ensemble un vol. pet. in-8° de 8 et 14 pages, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la bibliothèque Ternaux-Compans, relié depuis.

367. La permission aux servantes de coucher avec leurs maistres; ensemble l'arrest intervenu de la part de leurs maistresses. *S. l. n. d.* (vers 1615), pet. in-8° de 15 pag., mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire peut-être unique.

368. Compromis ou contrat d'association, passé entre deux garces de Paris, qui ont promis et juré l'une et l'autre de faire moitié de tout. *S. l. n. d.* (vers 1630), in-8° de 8 pages, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Tripier.

369. L'Ordre des cocus réformez, nouvellement establis à Paris; la cérémonie qu'ils tiennent en prenant l'habit; les statuts de leur ordre et un petit abrégé de l'origine de ces peuples. *S. l. n. d.*, pet. in-8° de 16 pages, mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition non citée; par erreur la dernière page porte le chiffre de 19 au lieu de 16. — Exemplaire presque broché de la bibliothèque de M. Tarbé, relié depuis.

VII. — SATIRES, PROVERBES, PHILOLOGIE.

370. L'Introduction au traicté de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes ou Traicté préparatif à l'Apologie

pour Herodote (par Henri Estienne). *S. l.*, l'an 1566, au mois de novembre; in-8°, mar. vert foncé, fil. à froid, tr. dor., chiffres sur le dos, doublé de mar. rouge, large dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale; un des rares exemplaires non cartonnés, longtemps réputé unique; voyez le *Manuel du libraire.*

Acheté à la vente Allard, relié depuis.

371. Avertissement de Henry Estienne pour son livre intitulé : l'*Introduction au traicté de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes* ou *Traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote.... S. l. n. d.*, in-8°, cartonné.

Réimpression faite à Londres en 1860, à 50 exemplaires, d'un morceau très-curieux et très-piquant, publié après coup par Henri Estienne, et dont l'existence n'a été révélée que dans ces derniers temps. On ne l'a encore trouvé joint qu'à deux exemplaires cartonnés de l'édition originale de l'*Apologie pour Hérodote* de 1566. M. Robert Turner, bibliophile anglais, à qui l'on doit la découverte de cet *Avertissement*, a donné cette réimpression à ses frais.

Exemplaire offert par l'éditeur à M. de Lurde.

372. Le grand dictionnaire des Prétieuses, historique, poétique, géographique, chronologique et armoirique : où l'on verra leur antiquité, coustumes, devises, éloges, études, guerres, hérésies, jeux, loix, langage, mœurs, mariages, morale, noblesse; avec leur politique, prédictions, questions, richesses, réduits et victoires; comme aussi les noms de ceux et celles qui ont jusques icy inventé des mots prétieux. Dédié à Monseigneur le duc de Guise, par le sieur de Somaize, secrétaire de Madame la connestable Colonne. *A Paris, chez Jean Ribou.* 1661, 2 vol. in-8°, avec privilége; mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1861.)

A la fin du second volume se trouve la *clef* formant une troisième partie.

373. Le Chef-d'œuvre d'un inconnu, poëme heureusement découvert et mis au jour avec des remarques savantes et recherches, par M. le docteur Chrysostome Matanasius (par Hyacinthe Cordonnier, dit Themiseul de saint Hyacinthe). *La Haye, aux dépens de la Compagnie*, 1714, in-12, portr. gravé, mar.

rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1871.)

Exemplaire de Pontchartrain avec son *ex-libris*. Édition originale.
Themiseul de Saint-Hyacinthe, pamphlétaire du XVIIIe siècle, auteur famélique qui vivait de calomnies et de scandales, se prétendait fils de Bossuet. Suivant Voltaire, il n'est point l'auteur du *Chef-d'OEuvre d'un Inconnu*, qui est de Sallengre et de S'Gravesande, célèbre mathématicien, et n'a composé que la chanson (p. 1) et les remarques.

374. Propos mémorables des nobles et illustres hommes de la chrétienté (par Gilles Corrozet), avec plusieurs nobles et excellentes sentences des anciens autheurs hébrieux, grecs et latins, pour induire un chacun à bien et vertueusement vivre. *Lyon, par Gabriel Cotier*, 1560, in-12 de 6 ff. prél. et 308 pages, titre gravé, fil. à froid, tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition non citée (note de M. de L.). A la fin du volume on trouve sous le titre de *Thrésor de Vertu*, un recueil de pensées curieuses, qui commence à la page 190. On lit à la fin : *Imprimé à Lyon, par Jean d'Ogerolles.*

375. Les Proverbes communs. *S. l. n. d.*, in-4°, mar. bleu, tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet.*)

Plaquette, sans aucune indication, de 12 ff. non chiffrés, imprimée en caractères gothiques. La liste des proverbes commence au verso du titre et se continue par ordre alphabétique, à 38 lignes par page. On lit à la fin du volume *Cy finissent les proverbes communs qui sont en nombre environ sept cens quatre-vingtz.*
Exemplaire de la vente Crozet.

376. Les Illustres proverbes nouveaux et historiques, expliquez par diverses questions curieuses et morales. *Paris, Réné Guignard*, 1665, avec privilége, 2 vol. in-12. — La Comédie des proverbes, pièce comique (par Adrian de Monluc, sieur de Cramail). *Paris, Pepingué*, 1665, in-12, avec privilége. — Ensemble, 3 vol. reliés en un, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1870.)

La *Comédie des Proverbes* est reliée sur brochure.

377. Il puttanismo romano o vero conclave generale delle putane della corte per l'elettione del nuovo pontefice. *S. l.* (*Hollande*),

1668; in-12 de 130 pages, mar. rouge, dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale ; exemplaire non rogné, acheté à la vente Veinant, relié depuis.

VIII. — DIALOGUES ET ENTRETIENS.

378. Les diagloves (*sic*) de Jaques Tahureau, gentilhomme du Mans, non moins profitables que facétieus, où les vices d'un chacun sont repris fort asprement pour nous animer davantage à les fuir et suivre la vertu. *Paris, Gabriel Buon*, 1570, avec privilége du roy ; in-12, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1859.)

379. Les Conversations sur divers sujets, par Mademoiselle de Scudery. *Amsterdam, Daniel du Fresne*, 1682, in-12, front. gravé, mar. citron, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Bauzonnet-Trautz*, 1861.)

Exemplaire relié sur brochure.

380. Conversations nouvelles sur divers sujets dédiées au Roy (par Mademoiselle de Scudéry). *La Haye, Abraham Arondeus*, 1685 ; 2 tom. in-12 en un vol., front. gravé, mar. citron, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1859.)

Exemplaire relié sur brochure.

381. Les Discours fantastiques de Justin Tonnelier, composé en italien par Jean Baptiste Gelli, académic Florentin, et nouvellement traduitz en françoys, par C. D. K. P. (Cl. de Kerquifinen, Parisien). *Paris, Guill. Le Noir*, 1566 ; in-16 de 337 p., mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale ; exemplaire réglé.

IX. — ÉPISTOLAIRES.

382. Les Épistres de Séneque, traduites par messire François de Malherbe, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy.

Paris, *Anthoine de Sommaville*, 1639, avec privilége; in-12, portrait gravé; mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1854.)

Édition originale.

383. Les Lettres d'Estienne Pasquier, conseiller et advocat général du Roy en la chambre des comptes de Paris. *Lyon*, *par Jean Veyrat*, 1597; in-16, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

384. Les Lettres de Messire François de Malherbe, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy. *Paris*, *Anth. de Sommaville*, 1645; in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1859.)

Édition originale.

Elle contient la traduction du vingt-troisième livre de Tite-Live.

385. Les Lettres de M. de Voiture. *Amsteldam*, *chez Jean de Ravesteyn*, 2 parties en un vol. in-12, 1657-1659, portrait et front. gravé, mar. rouge, fil. à froid, chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition qui se joint à la collection des Elzevier. Exemplaire non rogné, acheté à Rome, relié depuis.

386. Lettres de Marie Rabutin Chantal, marquise de Sévigné, à Madame la comtesse de Grignan, sa fille. *S. l.* (*Rouen?*), 1726, 2 t. en 1 vol. pet. in-8°, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Voici la description de cette édition : T. I, titre rouge et noir (un feuillet), 271 pages de texte.— T. II, titre rouge et noir (un feuillet), 220 pages de texte.

Exemplaire acheté à Berlin, relié depuis.

387. Lettres de madame Rabutin Chantal, marquise de Sévigné, à madame de Grignan, sa fille. *La Haye*, *chez P. Gosse*, *J. Neaume et comp.*, 1726, 2 t. en un vol. pet. in-8°, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

Voici la description de cette édition : tome I, titre rouge et noir, 9 ff. non chiffrés, 344 pages, 1 f. d'errata. — Tome II, titre rouge et noir, 253 pages de texte; p. 254 à 295, catalogue des livres de la librairie Gosse; p. 296 à 298, explication de quelques passages des lettres; 7 ff. non chiffrés pour l'*errata* et la table.

388. Lettres portugaises, traduites en françois. *Paris*, *Claude Barbin*, 1669; 2 parties en un vol. in-12, mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Édition originale. Exemplaire de M. Parison avec une note de sa main, qui établit que ces lettres ont été écrites par une religieuse portugaise, Mariana Alcaforada, au comte de Saint-Léger.

Exemplaire réglé, acheté à la vente Parison, relié depuis.

X. — POLYGRAPHES. RECUEILS DE PIÈCES.

389 BALZAC. Lettres familières de M. de Balzac à M. Chapelain. *Leyden*, *Jean Elzevier*, 1656.

— Les entretiens de feu de M. de Balzac. *Amsterdam*, *Louis et Daniel Elzevier*, front. gravé, 1663.

— Œuvres diverses du sieur de Balzac, augmentées en cette édition de plusieurs pièces nouvelles. *Amsterdam*, *Daniel Elzevier*, front. gravé, 1664.

— Aristippe ou de la cour, par M. de Balzac. *Amsterdam*, *Daniel Elzevier*, front. gravé, 1664.

— Lettres de feu Monsieur de Balzac à Monsieur Conrart. *Amsterdam*, *chez les Elzeviers*, front. gravé, 1664.

— Socrate Chrestien, par le sieur de Balzac et autres œuvres du mesme autheur. *Arnhem*, *chez Jean Frédéric Haagen*, front. gravé, 1675.

— Lettres choisies du sieur de Balzac. *A Amsterdam*, *chez les Elzeviers*, front. gravé, 1678.

Ensemble, 7 vol. in-12, mar. rouge, fil. à froid, chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire non rogné. Ces sept volumes contiennent toutes les œuvres de Balzac, imprimées par les Elzevier.

390. Les Œuvres de monsieur de Montreuil. *Paris*, *Charles de Sercy*, 1666, avec privilége du roy; in-12, port. gravé par Picard, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1860.)

391. Les Œuvres de M. Sarazin. *Paris*, *Thomas Jolly*, 1663, avec privilége; 2 tom. en un vol. in-12, port. gravé; mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1861.)

392. Nouvelles Œuvres de M. Sarazin. *Paris*, *Claude Barbin*, 1674, avec privilége; 2 tom. en un vol. in-12, mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1861.)

393. Les Œuvres diverses de Monsieur de Cyrano Bergerac. *Amsterdam*, *Daniel Pain*, 1699; 2 vol. pet. in-8°, port. gravé par Sherin, fig. en taille-douce; mar. vert, tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

394. Recueil de pièces en prose et en vers (par Jacques Moisant de Brieux. *Caen*, *Jean Cavelier*, 1671, in-12, mar. ver foncé, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz*, 1847.)

Édition originale.

395. Les Divertissements D. M. D. B. (de Moisant de Brieux). *Caen*, *Jean Cavelier*, 1673; mar. vert foncé, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Veinant, relié depuis.

396. Œuvres meslées.... par M. de S. E. (Saint-Évremond). *Paris*, *Gabriel Quinet*, 1668, avec privilége; in-12, mar. citron, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1859.)

Édition originale collective des œuvres de Saint-Évremond.

397. Œuvres meslées.... par M. de S. E. (Saint-Évremond). *Paris*, *Claude Barbin*, 1671, avec privilége, 5 parties en un vol. in-12; mar. citron., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1859.)

398. Ouvrages de prose et de poësie des sieurs de Maucroy et de La Fontaine. *Paris*, *Claude Barbin*, 1685, avec privilége; 2 vol. in-12, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1861.)

Édition originale. Le second volume porte pour titre *Traduction des Philippiques de Démosthène, d'une des Verrines de Cicéron, avec l'Eutiphron, l'Hyppias du Beau, et l'Euthidemus de Platon, par M. de Maucroy.*

399. Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers, dont les titres se trouveront après la préface.

(Voyage de Chappelle et Bachaumont; relation du voyage de la cour vers la frontière d'Espagne, 1660; relation du voyage du roy à Nantes; élégies, poésies galantes.... etc.) *Cologne*, *Pierre du Marteau* (*Amsterdam*, *Elzevier*), 1664, in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

Hauteur, 132 millimètres.

400. Œuvres de Nicolas Boileau Despréaux, avec des éclaircissements historiques donnez par luy-mesme. *La Haye*, 1722, 4 vol. pet. in-8°, fig. grav. d'après Bernard Picard, le Romain; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Exemplaire relié sur brochure.

401. Recueil de pièces curieuses et nouvelles tant en prose qu'en vers. *La Haye*, *Adrien Moetjens*, 1694-1701; 10 t. en 5 vol. in-12, mar. vert, dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1855.)

Exemplaire non rogné, acheté en Allemagne, relié depuis.

HISTOIRE.

I. — VOYAGES.

402. Les voyages de plusieurs endroits de France et encores de la Terre Saincte, d'Espaigne, d'Italie et autres pays; les fleuves du royaume de France (par Charles Estienne). *Paris*, *Charles Estienne*, 1552, avec privilége; petit in-8° de 113 pages, mar. vert, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Édition originale. Exemplaire acheté en Allemagne, relié depuis.

403. Les observations de plusieurs singularitez et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie et autres pays estranges, rédigées en trois livres, par Pierre Belon, du Mans.... *Anvers*, *Christ. Plantin*, 1555, avec privilége,

in-8°, fig. sur bois, mar. vert, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

404. Cosmographie du Levant, par F. André Thevet, d'Angoulesme. *Lyon*, *Jan de Tournes et Guil. Gazeau*, avec privilége, 1554, in-4°, fig. sur bois, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale.

405. Les singularitez de la France Antarctique, autrement nommée Amérique, et de plusieurz terres et isles descouvertes de nostre temps, par F. André Thevet, natif d'Angoulesme. *Anvers*, *Christ. Plantin*, avec privilége, 1558, in-8° de 163 ff.; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

406. Voyage d'Espagne, contenant, entre plusieurs particularitez de ce royaume, trois discours politiques sur les affaires du Protecteur d'Angleterre, de la reine de Suède et du duc de Lorraine (par Aarsens de Sommerdick), avec une relation de l'estat et gouvernement de cette monarchie (par de Saint-Maurice) et une relation particulière de Madrid. *Cologne*, *Pierre Marteau* (*Hollande*), à la sphère, 1667, in-12, front. gr., mar. rouge, fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire non rogné.

407. Les six voyages de Jean-Baptiste Tavernier, écuyer, baron d'Aubonne, en Turquie, en Perse et aux Indes, pendant l'espace de quarante ans et par toutes les routes que l'on peut tenir; accompagnez d'observations particulières sur la qualité, la religion, le gouvernement, les coutumes et le commerce de chaque païs, avec les figures, le poids et la valeur des monnoyes qui y ont cours. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1678 (le frontispice porte *Amsterdam*, *chez Johannes van Someren*, l'an 1678), 2 forts vol. pet. in-12, front. gravé, plans et vues grav.; mar. rouge, fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition qui se joint à la collection des Elzevier. Exemplaire non rogné, acheté à la Haye, relié depuis.

408. Nouvelle relation de l'intérieur du serrail du grand Sei-

gneur, contenant plusieurs singularitez, qui jusqu'icy n'ont point esté mises en lumière, par J.-B. Tavernier, escuyer, baron d'Aubonne. *Amsterdam*, *Joannes van Someren*, 1678, in-12, front. grav., mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Ce volume complète l'ouvrage précédent.

409. Histoire de la dernière révolution des états du grand Mogol, par le sieur F. Bernier. *Paris*, *Claude Barbin*, 1670, avec privilége, carte. — Événements particuliers ou ce qui s'est passé de plus considérable après la guerre, pendant cinq ans ou environ dans les états du grand Mogol. *Paris*, *Cl. Barbin*, 1670, avec privilége. — Suite des mémoires du sieur Bernier sur l'empire du grand Mogol. Lettre envoyée de Chiras en Perse. *Paris*, *Cl. Barbin*, 1671, avec privilége, 2 tom. en un volume. — Ensemble 4 tom. en 2 vol.; mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

Édition originale des voyages de Bernier.

II. — HISTOIRE UNIVERSELLE.

III. — GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE DE FRANCE.

HISTOIRE DE PARIS.

410. Discours sur l'histoire universelle, par M. Bossuet, imprimé par ordre du Roy pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin. *Paris*, *chez Didot l'aîné*, 1786, 2 vol. in-8°, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., chiffres sur le dos, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire relié sur brochure.

411. Le catalogue des antiques érections des villes et cités, fleuves et fontaines, assises ès troys Gaules, c'est assavoir Celtique, Belgicque et Aquitaine, contenant deulx livres : le premier faict et composé par Gilles Corrozet, Parisien, le second, par Claude Champier, Lyonnois, avec ung petit traicté des fleuves et fontaines admirables, estans ès dictes Gaules, histoire très-utile et délectable, nouvellement mise en lumière. *On les vend à Lyon chez Francoys Juste*, S. D.; 1 vol. in-16, en 2 parties,

car. goth.; mar. vert., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire de la vente Veinant.

412. Les antiquitez et recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France, divisées en huit livres selon l'ordre et le ressort des huict parlemens, par André Duchesne, Tourangeau. *Paris*, *Jean Petitpas*, 1609; 2 t. en un vol. in-8, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1865.)

Exemplaire de dédicace au chancelier de Sillery, avec son écusson sur parchemin collé à l'intérieur du volume.
Exemplaire réglé.

413. La guide des chemins de France (par Charles Estienne). *Paris*, *Charles Estienne*, *avec privilége*, 1552, pet. in-8°, mar. vert., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Édition originale en 207 pages. On a intercalé après la page 34 le *Chemin de Maubeuge*, manuscrit d'une écriture du temps.

414. Discours non plus mélancoliques que divers des choses mesmement qui appartiennent à nostre France et à la fin la manière de bien et justement entoucher les lucs et guiternes. *Poitiers*, *de l'imprimerie d'Enguilbert de Marnef*, 1557, avec privilége, pet. in-4° de 4 ff. prél. et 112 pages, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

Recueil de dissertations historiques estimées.
Selon une note ajoutée à la *Bibliothèque françoise* de du Verdier (I, 480), et qui peut être de La Monnoye, suivant aussi le rédacteur du Catalogue des livres de Gluc de Saint-Port, acquéreur de la bibliothèque de La Monnoye, la plupart de ces discours seraient de J. Peletier et d'Élie Vinet; cependant Ch. Nodier les attribue en grande partie à Bonaventure Despériers et soutient que Peletier ne peut en être que l'éditeur (*Bulletin du Bibliophile*). Cette opinion est repoussée, sans preuve toutefois, par le dernier éditeur de Desperriers, M. Louis Lacour, dans la notice placée en tête des œuvres de cet auteur (coll. Jannet).
Exemplaire de la vente Monmerqué, relié depuis.

415. Histoire et chronique de messire Jehan Froissart, reveu et corrigé sur divers exemplaires et suyvant les bons autheurs,

par Denis Sauvage, de Fontenailles en Brie. *A Lyon, par Jan de Tournes*, 1559, 1560 et 1561, 4 t. in-fol. en un vol.; mar. rouge, tr. dor., chiffres sur le dos et sur les plats, reliure molle. (*Trautz-Bauzonnet*, déc. 1868.)

Exemplaire de la 2e vente Brunet, relié depuis.

416. Les mémoires de Messire Philippe de Commines, sieur d'Argenton. *Leide*, *les Elzeviers*, 1648, in-12, front. gravé, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor., doublé de mar. bleu, large dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Hauteur, 136 millimètres; largeur, 74.

417. Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III, roy de France et de Pologne. *Cologne*, *Pierre de Marteau*, 1663. — Journal des choses mémorables advenues durant tout le règne de Henri III, roy de France et de Pologne. — Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de la roine Catharine de Medicis. *La Haye*, *Adrian Vlacq*, 1663. — Histoire des amours du roy Henri IV escrite par Louise de Lorraine, princesse de Conty. — Divorce satyrique ou les amours de la roine Marguerite de Valois, escrit en forme de factum. — Confession catholique du sieur de Sancy. — Quatre parties en un vol. in-12, mar. bleu, tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire acheté à Venise, relié depuis.

418. Le livre des statuts et ordonnances de l'ordre du Benoist Sainct Esprit, estably par le très-chrestien roy de France et de Pologne, Henry, troisiesme de ce nom. In-4°, *S. L. N. D.*; mar. marron, fil., tr. dor., dos orné de fleurs de lys, plats semés de H couronnés et de saints Esprits, au chiffre de Henri III. (*Reliure du* XVIe *siècle.*)

Exemplaire reglé, enrichi d'annotations marginales par Me Labbe, conseiller au présidial de Bourges, à qui il avait été donné par M. de Rhodes, prévost de l'ordre et grand maître des cérémonies à la fin du règne de Henri III.

419. Satyre Menippée de la vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des estats de Paris, à laquelle est adjoustée un discours sur l'interprétation du mot de *Higuiero del infierno* et qui en est l'auteur, plus le regret sur la mort de l'Asne ligueur

d'une damoiselle qui mourut durant le siége de Paris : avec des remarques et explications des endroits difficiles (par le Duchat). *A Ratisbonne, chez Mathias Kerner* (*Bruxelles, Francois Foppens*), 1677, à la Sphère, pet. in-12, grav.; mar. rouge, fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire non rogné.

420. Histoire de Henry le Grand composée par Messire Hardouin de Perefixe, évesque de Rodez, cy-devant précepteur du roy. *A Amsterdam, chez Louys et Daniel Elzevier*, 1661, in-12, front. gravé, mar. rouge, fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire non rogné, acheté à la Haye, relié depuis.

421. Les Mémoires de la royne Marguerite (publiés par Granier de Mauléon). *Paris, Charles Chappelain*, 1628, avec privilége, pet. in-8°, mar. citron, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1860.)

Édition originale; exemplaire avec l'*errata* et le privilége

422. Les aventures du baron de Fœneste comprinses en quatre parties, les trois premières reveues, augmentées et distinguées par chapitres, ensemble la quatriesme partie nouvellement mise en lumière, le tout par le mesme autheur (Théodore Agrippa d'Aubigné). *Au désert, imprimé aux despens de l'autheur*, 1630, in-8°, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Première édition des quatre livres réunis.

423. Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg en l'année 1643 et 1644, dédié à Son Altesse Serinissime Monseigneur le duc d'Enghien (par Henry de Bessé de la Chapelle Milon). *A Paris, François Clousier et Pierre Aubouin*, 1673, avec permission ; in-12, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1860.)

Édition originale.

424. Mémoires de M. D. L. R. (M. de la Rochefoucauld) sur les brigues à la mort de Louis XIII, les guerres de Paris et de Guyenne et la prison des princes. — Apologie pour M. de Beaufort. — Mémoires de M. de la Chartre. — Articles dont sont convenus Son Altesse Royalle et Monsieur le prince pour

l'expulsion du cardinal Mazarin. — Lettre de ce cardinal à monsieur de Brienne (publ. par Girard). *Cologne*, *Pierre Van Dyck* (*Bruxelles*, *Francois Foppens*), 1662, pet. in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

Édition originale; la première des deux éditions de 1662; elle contient, à la fin du volume, une page d'*errata*.

425. Mémoires du cardinal de Retz, contenant ce qui s'est passé de remarquable en France, pendant les premières années du règne de Louis XIV. *Amsterdam*, *chez J. Frédéric Bernard*, 1731, 4 vol. pet. in-8°, portrait gravé de Thomassin; mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1861.)

Exemplaire relié sur brochure, acquis à la vente Labédoyère, relié depuis.

426. Mémoires de Guy Joly, contenant l'histoire de la régence d'Anne d'Autriche, et des premières années de la majorité de Louis XIV jusqu'en 1666, les intrigues du cardinal de Retz à la cour, ses voyages en divers pays de l'Europe et la vie privée de ce cardinal, ouvrage qui sert de supplément aux mémoires du cardinal de Retz. *Amsterdam*, *Jean Frédéric Bernard*, 1738, 2 vol. pet. in-8, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1861.)

Exemplaire relié sur brochure, acquis à la vente Labédoyère, relié depuis.

427. Mémoires de Madame la duchesse de Nemours, contenant ce qui s'est passé de plus particulier en France, pendant la guerre de Paris jusqu'à la prison du cardinal de Retz en 1652, avec les différens caractères des personnes de la cour. *Amsterdam*, *J. Frédéric Léonard*, 1738, pet. in-8, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1861.)

Exemplaire relié sur brochure, acquis à la vente Labédoyère, relié depuis.

428. Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le 6 janvier jusques à la déclaration du

1er avril 1649; *S. L. N. D.* (1649), grand in-4, mar. grenat, tr. dor., dent. intérieure. (*Duru.*)

Cet ouvrage, connu sous le nom de *Mascurat*, est du célèbre Naudé, bibliothécaire du cardinal Mazarin. C'est un dialogue où Saint-Ange, libraire (Naudé), et Mascurat, imprimeur (Camusat), s'entretiennent des pamphlets publiés contre Mazarin et jugent les ennemis du ministre.

Exemplaire en grand papier ayant appartenu à Charles Nodier, portant son *ex-libr* sà l'intérieur et des corrections de sa main. Volume acheté à la vente o'Armand Bertin.

429. Histoire de Madame Henriette d'Angleterre, première femme de Philippe de France, duc d'Orléans, par dame Marie de la Vergne, comtesse de la Fayette. *A Amsterdam*, *chez Michel Charles le Cene*, 1720, pet. in-8, mar. orange, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1860.)

Édition originale.

430. Mémoires de la cour de France, pour les années 1688 et 1689, par Madame la comtesse de Lafayette. *Amsterdam*, *chez J. Frédéric Bernard*, 1731, pet. in-8, mar. orange, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1860.)

Édition originale.

431. Les souvenirs de Madame de Caylus (publiés par Voltaire). *Amsterdam*, *chez Jean Robert*, 1770, in-8, mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1860.)

Édition originale. Cet exemplaire possède le carton de la page 173-174.

Acheté à la vente Portalis, relié depuis.

432. Caractères de la famille royale, des ministres d'état et des principales personnes de la cour de France, avec une supputation abrégée des revenus de cette couronne, traduit de l'anglois. *A Villefranche*, *chez Paul Pinceau*, 1706 (Hollande); in-12, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire non rogné.

433. La fleur des antiquitez, singularitez et excellēces de la noble et triomphante ville et cité de Paris, capitalle du royaulme de France, adioutées oultre la première impression; plusieurs singularitez estans en lad. ville, avec la généalogie du roy Francoys premier de ce nom (par Gilles Corrozet). *S. L.* (*Paris*), 1533, pet. in-8 de 47 ff. chiffrés, lettres rondes; mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1858.)

Exemplaire reglé. Hauteur, 133 millimètres; largeur, 81.

434. Les antiquités, croniques et singularitez de Paris, ville capitalle du royaume de France, avec les fondations et bastiments des lieux, les sépulchres et épitaphes des princes, princesses et autres personnes illustres, par Gilles Corrozet, Parisien, et depuis augmentées, par N. B., Parisien (Nicolas Bonfons). *Paris*, *Nicolas Bonfons*, avec privilége, 1586. — Les antiquitez et singularitez de Paris, livre second. De la sépulture des roys et roynes de France, princes, princesses et autres persoñes illustres, représentez par figures ainsi quilz se voyent encores a présēt ès eglises ou ils sōt inhumez, recueillis par Jean Rabel, m. paintre. *Paris*, *Nicolas Bonfons*, avec privilége, 1588. — Ensemble 2 tom. en un vol. in-8, fig. sur bois, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Exemplaire acheté à Berlin, relié depuis.

435. Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris, par M. B. (Germain Brice). *La Haye*, *Abraham Arondeus*, 1685. 2 tom. en un vol. in-12, mar. La Valliere, tr. dor., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Exemplaire acheté en Allemagne, relié depuis.

436. La description du chasteau de Versailles (par André Félibien des Avaux). *Paris*, *Anthoni Villette*, 1685, in-12, fig. et plans gravés, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1860.)

437. Les monnoyes d'or et d'argēt nō valuées de plusieurs royaulmes, païs et villes (par Lambrecht). *Imprimé à Gand par Josse Lambert*, *taillieur de lettres*, 1544, in-12 oblong non pa-

giné, en français et en hollandais; mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres à froid sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1861.)

Exemplaire relié sur brochure.

IV. — HISTOIRE D'ITALIE.

438. La conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque (par le cardinal de Retz). *Paris*, *Claude Barbin*, 1665, in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats.

Édition originale. Exemplaire de la vente Monmerqué, relié depuis.

439. Histoire du gouvernement de Venise, par le s. Amelot de la Houssaye. *Sur la copie*, *à Paris*, *chez Frédéric Léonard*, 1677, 2 vol. in-12. — Examen de la liberté originaire de Venise, trad. de l'italien. *Sur la copie*, *à Rastisbonne*, *chez Jean Aubri*, 1677, in-12. — Ensemble 3 tom. en 2 vol., mar. rouge, fil. à froid, chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire non rogné, donné par le comte de M., à Milan, relié depuis.

440. La ville et la république de Venise, par M. le chevalier de Saint-Disdier. *La Haye*, *Adrian Moetjens*, 1685, in-12, mar. rouge, fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire non rogné, acheté à la vente Cailhava, relié depuis.

V. — BIOGRAPHIE, BIBLIOGRAPHIE.

441. Relation contenant l'histoire de l'Académie francoise (par P. Pelisson). *Paris*, *Augustin Courbé*, 1653, avec privilége, in-8, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1858.)

Édition originale. Cet exemplaire a appartenu à Daniel Huet, évêque d'Avranches; il porte son *ex-libris* et des notes de sa main.

442. Les vies des plus célèbres et anciens poëtes Provensaux, qui ont floury du temps des comtes de Provence, recueillies

des œuvres de divers autheurs nommez en la page suyvante, qui les ont escrites et rédigées, premièrement en langue Provensale et despuis mises en langue Francoyse, par Jehan de Nostre-Dame, procureur en la cour du Parlement de Provence.... *A Lyon, pour Alexandre Marsilii*, 1575, in-12, mar. vert, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale.

443. Brantome. Mémoires de messire Pierre de Bourdeille, contenans les vies des hommes illustres et grands capitaines francois de son temps. *A Leyde, chez Jean Sambix le jeune* (*Bruxelles, Francois Foppens*), 1666, 4 vol. in-12.

— Mémoires.... contenans les vies des dames galantes de son temps. (*Ibid.*), 1666, 2 vol. in-12.

— Mémoires.... contenans les anecdotes de la cour de France sous les rois Henri II, Francois II, Henri III et Henri IV, touchant les duels. (*Ibid.*), 1722, 1 vol. in-12.

Ensemble 7 vol. in-12, mar. rouge, fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire non rogné.

444. Manuel du libraire et de l'amateur de livres, par Jacques-Charles Brunet, 4e édition, *Paris*, 1842-1844, 5 vol. grand in-8, mar. olive, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire en grand papier portant sur la première feuille la signature de l'auteur; relié sur brochure.

Baron A. de Ruble.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Histoire du dépôt des Archives des affaires étrangères, par A. Baschet. *Paris*, *E. Plon*, 1875; 1 vol. gr. in-8°.

Quiconque s'est occupé de travaux historiques connaît le dépôt des Archives du ministère des affaires étrangères. Malheureusement on le connaît de réputation bien plus que *de visu*. On savait par ouï dire qu'il contient une quantité de documents de la plus haute importance pour l'histoire de la politique française à l'extérieur depuis deux siècles et demi. Mais l'accès en était interdit avec une rigueur telle qu'on a pu la prétendre intéressée. Pour y pénétrer, il fallait le cortége des premières protections de l'État, ou une de ces notoriétés devant lesquelles se taisent les règlements et s'inclinent les archivistes. On comprend que la politique ait des secrets inutiles à divulguer ; qu'il soit délicat de mettre à nu les ressorts employés par une nation pour maintenir son intégrité, défendre son honneur ou développer son influence.

Ce sont les *Arcana Imperii;* famille ou nation, tout le monde en a, et il est bon de laver son linge sale en famille. Mais ici comme dans toutes choses la mesure est de règle, et il y a un joint à trouver entre une publicité dangereuse et un secret absolu. La politique a ses exigences, mais l'histoire a ses droits, et je ne vois pas que lord Macaulay, MM. Mignet, Thiers, Camille Rousset, Cousin, d'Haussonville, Chéruel, qui ont pu pénétrer dans ce saint des saints, aient compromis l'honneur des gouvernements dont ils éclairaient l'histoire de documents si nouveaux et si inattendus. Je vais plus loin. Je prétends que le monde politique, la dignité humaine, tous les nobles sentiments qui, quoi qu'on fasse, constituent encore le patrimoine le plus inaliénable de notre époque, gagneront à la divulgation des ressorts employés par nos hommes d'État dans leurs rapports avec les chancelleries étrangè-

res. Ces ressorts étaient beaucoup plus honnêtes qu'on ne le croit généralement. C'est du moins ma conviction.

Toujours est-il que tous ceux qui sollicitent l'étude de l'histoire réclamaient depuis longtemps, sinon l'accès complet, du moins l'entre-bâillement de la porte du Dépôt. C'est à ce besoin légitime qu'a répondu le rapport de M. le duc Decazes du 21 février 1874 et le décret qui en a approuvé les conclusions. Après avoir fait rapidement l'histoire du Dépôt, le ministre des affaires étrangères donne les motifs qui en interdisaient l'accès, les réfute de la façon la plus libérale et la plus catégorique et conclut en proposant « d'ouvrir le Dépôt des affaires étrangères, sans exception d'au- « cune de ses parties, pour la période comprise entre la date de « ses plus anciens documents et celle de la fin du règne de « Louis XV. »

Je n'entends pas grand'chose à la politique et je suis persuadé que M. le duc Decazes en fait d'excellente, mais je suis certain qu'aucun des actes de son administration n'attachera à son nom la notoriété que lui vaudra cette simple mesure et ne lui méritera un souvenir plus reconnaissant.

Le livre de M. Baschet eût pu fournir le préambule de ce rapport. C'est l'histoire du dépôt des Archives depuis sa formation en 1710, sous le ministère Torcy, jusqu'à son état actuel en 1875; histoire écrite pièces en main, suivie pas à pas, racontée dans son ensemble et dans ses détails — par le menu, comme on dit aujourd'hui dans un langage prétentieux — et remplie de révélations les plus intéressantes sur les infatigables *gardes* qui se sont succédé à sa direction; et, à force de soins, de persévérance, d'amour pour leur carrière, en ont fait la plus riche collection de documents diplomatiques qui existe en Europe. Depuis ses humbles débuts dans les combles du donjon du Louvre (c'est aujourd'hui le pavillon Sully) jusqu'à sa somptueuse installation dans les bâtiments de la rue de l'Université, ces *gardes* ont été au nombre de quinze. Voici leurs noms : Saint-Prez, Nicolas Le Dran, l'abbé de La Ville, de La Porte du Theil, Le Dran le cadet, Durand de Distroff, Claude Simonin, Nicolas Geoffroy, Pantaléon Resnier, Bernard Caillard, Maurice d'Hauterive, Mignet, Carteron, Cintrat, Prospert Faugère. Le Dépôt, en outre, a changé cinq fois de résidence : du Louvre à Versailles, de Versailles rue du Bac, à l'hôtel de Galiffet, de l'hôtel de Galiffet

rue des Capucines, de la rue des Capucines au quai d'Orsay.

Rompu par une longue habitude aux recherches dans les archives diplomatiques, M. Baschet sait leur faire rendre ce qu'elles offrent de plus piquant. Il lui a donc été facile de retrouver les titres qui méritent aux laborieux auxiliaires de la politique que je viens de nommer, la reconnaissance des écrivains, la sympathie des curieux et les remercîments des hommes d'État.

La richesse du *Dépôt de la guerre* était déjà connue. C'est en compulsant les papiers qu'il contient que M. Camille Rousset a pu composer un des livres les plus remarquables de notre époque : l'*Histoire de Louvois*.

M. Baschet exprime en terminant, le vœu « de la prompte ré« daction de l'inventaire et du tableau méthodique de tous les « documents anciens compris dans la période officiellement indi« quée pour être accessible. » Cette publication est le corollaire indispensable du rapport de M. le duc Decazes. Elle mettra fin à ces accusations qui faisaient remonter aux employés des archives la clause de la clôture du Dépôt. Quand tout le monde saura ce qu'il contient, personne ne pourra plus prétendre que telle pièce est réservée pour les travaux ultérieurs de tel fonctionnaire. Ce sont là, je le sais, des allégations banales auxquelles sont en butte toutes les collections publiques. Il n'en est pas moins vrai que toutes doivent s'efforcer de ne pas y donner prise. Elles ne peuvent le faire qu'en publiant la liste de ce qu'elles possèdent. En attendant, c'est au livre de M. Baschet qu'il faudra avoir recours pour se guider au milieu de ces Archives; c'est lui qui leur permettra de fournir la matière d'ouvrages semblables à l'*Histoire de Louvois*.

Il rendra un dernier service qui touche à une question délicate. Depuis vingt ans la manie des collections a augmenté dans une proportion singulière, et les collections d'autographes ne sont pas restées en arrière. Or il ne passe pas en vente publique un autographe ayant trait à la politique ou à la diplomatie, sans qu'à l'instant on n'insinue charitablement qu'il a été dérobé au Dépôt des affaires étrangères. Quelques répétitions légalement exercées par l'État et auxquelles le hasard m'a permis d'assister, n'ont pas peu contribué à donner du poids à ces insinuations. L'*Histoire du dépôt des archives*, en faisant la part de chacun, en

indiquant les divers groupes de documents, en précisant leur nature et leur origine, contribuera à faire tomber ces médisances et à ramener le calme dans la conscience d'innocents collectionneurs qui finiraient par douter de leur honorabilité. Avoir découvert la valeur de telle pièce, possédée par un ignorant, l'avoir poursuivie pendant des années, en être devenu possesseur à force d'adresse, de persévérance et à beaux deniers comptants versés *coram populo*, et passer pour un fripon, c'est triste! Fripon! c'est bientôt dit. S'ensuit-il forcément, de ce que telle pièce intéresse la politique, qu'elle ait fait partie d'un dépôt public et qu'elle soit la propriété de l'État? L'État n'a pas toujours eu tous les papiers entre ses mains; le contraire serait plutôt vrai; ses dépôts se sont formés de l'agrégation successive de collections particulières. Le livre de M. Baschet se ferme sur cette conviction consolante qu'il n'y a pas tant de fripons que cela, et que les amateurs d'autographes peuvent jouir en paix de ce qu'ils ont légitimement acquis.

C. R.

CORRESPONDANCE INÉDITE
DE LA COMTESSE DE SABRAN
ET DU CHEVALIER DE BOUFFLERS
1778—1788

Recueillie et publiée par E. DE MAGNIEU et Henri PRAT

Beau volume in-8, enrichi d'un portrait de Sabran, gravé à l'eau-forte par RAJON, d'après une peinture de Mme Vigée-Lebrun. — Prix. . . . 8 fr.

Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau (née Rohan-Chabot), suivis des **Mémoires du maréchal prince de Beauvau**, recueillis et publiés par Mme Standish (née Noailles); 1 vol. grand in-8°, avec 2 portraits gravés à l'eau-forte. 10 fr.
— Tirage à 200 exempl. sur papier vergé des Vosges. 16 fr.
— Sur grand papier jésus (dit de Hollande), portraits avant la lettre. Tiré à 50 exemplaires. 30 fr.

Vie de Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé (1628-1694), par Charles Asselineau; 1 vol. in-12, de 125 pages. 3 fr.

Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance, avec un choix de ses poésies par MM. Rathery et Boutron; 1 vol. grand in-8° de VIII et 540 pages. Prix. 8 fr.
— Grand papier de Hollande, tiré à 50 exemplaires. Prix. 25 fr.

La disette de 1789 à 1792, jusqu'à la loi du maximum, par M. E. Dramard, juge au tribunal civil de Béthune; brochure in-8° de 108 pages. Prix. 3 fr. 50

Les De Ferry et les d'Escrivan, verriers provençaux, par Robert Reboul; brochure in-8 de 36 pages. Prix. 3 fr. 50

Journal d'un ministre, œuvre posthume du comte de Guernon-Ranville, publié, au nom de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, par son secrétaire M. Julien Travers; Caen, 1 vol. in-8 de XIV et 416 pages. Prix. 7 fr. 50

Un fils de Colbert, étude suivie de la correspondance du marquis d'Ormoy avec son père concernant les bâtiments du palais de Versailles et les travaux faits dans les environs (1663-1704), par Pierre Margry. *Paris*, *Imprimerie nationale;* brochure gr. in-8 de 70 pages. Prix. 8 fr.
Tiré à QUARANTE EXEMPLAIRES, tous sur papier vélin de choix.

Bibliographie historique et topographique de la ville de Paris, par Girault de Saint-Farjeau, *Paris*, 1847; br. in-8, à 2 colonnes. 2 fr. 50

C'est le même ouvrage que celui catalogué au nº 3355, page 459.

Histoire queurieuse et terrible doou tems du Monsieur du Malberoug, et qui interesse in brin l'ounour des fenmes doou païs du Poussesse et cti du messieurs leus maris, tous bons champunés. Tirée d'in bouquin écrit in patois doou païs et lingage gothique. Grossoïe et mis in espedition confourme par li Tabellion-Garde-noute du la ville du Poussesse, in Parthois. *A Poussesse in Parthois, chez les maris de ces dames et à Paris*, 1851; gr. in-8, pap. vél., d.-rel. 6 fr.

Opuscule tiré à 120 exempl. et publié par M. Louis Pâris. Très-curieuse facétie sur un épisode peu connu de la guerre de la succession d'Espagne. Il existe peu de monuments imprimés du patois en pays de Champagne.

Bibliothèque russienne; opuscules et livrets historiques rares, tirés à petit nombre et publiés avec soin par le prince Galitzin; 9 vol. pet. in-16, pap. vergé, d.-rel. mar., non rogné. 100 fr.

Savoir : *Discours sur l'origine des Russiens, par Marc Lescarbot.* — *Rébellion de Stenko-Razin.* — *Cosmographie moscovite, par André Thevet.* — *Document relatif au patriarcat moscovite.* — *Deffaite des Tartares et des Turcs, par Jean Zamoisky.* — *Description de l'Ukranie, par A. de Beauplan.* — *Vie admirable de saint Nicolas, par le Père Nicol de Brallion.*

Amusements philologiques, ou Variétés en tous genres; troisième édition, revue, corrigée et augmentée, par G.-P. Philomneste (Gab. Peignot). *Dijon*, 1842; in-8, br. 8 fr.

Édition la plus complète du dernier ouvrage de l'auteur. Ce sont des mélanges curieux et instructifs sur toutes sortes de sujets, un recueil singulier qui contient une foule de notices intéressantes et curieuses, de nombreux renseignements utiles, des détails inconnus sur diverses matières, etc.

Les Femmes célèbres, de 1789 à 1795, et leur influence dans la Révolution, par Lairtullier. *Paris*, 1840; 2 vol. in-8, d.-rel., v. fauve non rogné. 14 fr.

Esquisses biographiques sur des femmes intéressantes de la Révolution française : Théroigne de Méricourt. — Mme Necker. — Ch. Corday. — Suette Labrousse. — Mme Roland. — La mère Duchesne. — Les Furies de la guillotine. — Olympe de Gouges, etc., etc.

Elnonensia. Monuments des langues romane et tudesque dans le IXe siècle, contenus dans un mss. de l'abbaye de Saint-Amand, conservés à la bibliothèque publique de Valenciennes, publiés par Hoffmann de Fallersleben, avec une traduction et des remarques par J.-F. Willems. *Gand*, 1837; in-4, avec *fac-simile*, d.-rel., dos en toile. 5 fr.

Tiré à 120 exemplaires et d'un grand intérêt littéraire.

Le Propriétaire-Gérant : Léon TECHENER.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

1875

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. CHARLES ASSELINEAU, de la bibliothèque Mazarine; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; ÉD. DE BARTHÉLEMY; BAUDRILLART, de l'Institut; PH. BEAUNE; PROSPER BLANCHEMAIN; JULES BONNASSIES; J. BOULMIER; AP. BRIQUET; GUST. BRUNET, de Bordeaux; J. CARNANDET, biblioth. de Chaumont; E. CASTAIGNE, bibliothéc. à Angoulême; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. COLINCAMP, professeur à la Faculté des lettres de Douai; PIERRE CLÉMENT, de l'Institut; comte CLÉMENT DE RIS, de la Société des Bibliophiles; CUVILLIER-FLEURY, de l'Académie française; docteur DESBARREAUX-BERNARD, de Toulouse; ÉMILE DESCHAMPS; A. DESTOUCHES; FIRMIN DIDOT, de la Société des Bibliophiles; baron A. ERNOUF; FERDINAND DENIS, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; ALFRED FRANKLIN, de la bibliothèque Mazarine; marquis DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN, de la Société des Bibliophiles; J.-ED. GARDET; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, de l'Institut; ALF. GIRAUD, de Blois; JULES JANIN, de l'Académie française; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; LE ROUX DE LINCY, de la Société des Bibliophiles; P. MARGRY; FR. MORAND, de Boulogne-sur-Mer; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; GASTON PARIS; baron J. PICHON, président de la Société des Bibliophiles français; RATHERY, conservateur à la Bibliothèque nationale; ROUARD, biblioth. d'Aix; SILVESTRE DE SACY, de l'Académie française; SAINTE-BEUVE, de l'Académie française; ED. TRICOTEL; VALLET DE VIRIVILLE; FRANCIS WEY, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.

SEPTEMBRE-OCTOBRE.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE,

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.

1875.

LIVRAISON DE SEPTEMBRE-OCTOBRE.

NOTES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES SUR UN RECUEIL D'OPUSCULES TRÈS-RARES, imprimés par Alde l'Ancien en 1497, et, incidemment, sur le manuscrit nº 6508 du fonds latin de la Bibliothèque nationale, par M. Jules Dukas.

DEUX PORTRAITS INÉDITS DE LA GALERIE DES PORTRAITS DE MADEMOISELLE DE MONTPENSIER ; par M. Éd. de Barthélemy.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ.

UN PORTRAIT DE LONGEPIERRE. LETTRE A M. CHARLES BOCHER, par le comte L. Clément de Ris.

PROSPER MÉRIMÉE, BIBLIOPHILE, par M. Maurice Tourneux.

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Dictionnaire des noms, surnoms et pseudonymes latins de l'histoire littéraire du moyen âge.*

NOUVELLES ET VARIÉTÉS : Bibliothèque de l'Institut. — M. Octave Delepierre. — M. J.-Ph. Berjaud. — M. Barraud. — M. Gay. — Beaux-Arts. — Sociétés savantes. — Tribunaux. — Périodiques. — Varia.

NOTES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

SUR UN

RECUEIL D'OPUSCULES TRÈS-RARES

IMPRIMÉS PAR ALDE L'ANCIEN

EN 1497

ET, INCIDEMMENT, SUR LE MANUSCRIT N° 6508 DU FONDS LATIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

LAURENT MAIOLI. — ELIE DEL MEDIGO. PIC DE LA MIRANDOLE.

(Suite)

Nous voilà donc revenus au *Reqanati* et il nous faut revenir aussi à Jacques Gaffarel.

Ce singulier personnage, objet dans le *Dictionnaire* de Bayle d'un article que je recommande de lire, a publié, à Paris en 1651, chez la veuve H. Blageart, 50 pp. in-8°, et dédié à Gabriel Naudé, une description de trois manuscrits provenant de Pic de la Mirandole sous le titre : *Codicum manuscriptorum cabbalisticorum quibus usus est Joannes Picus comes Mirandulanus Index*.

De tous ceux qui possèdent l'ouvrage de Wolff et l'ont consulté plus ou moins, je crois que personne n'oserait se vanter de l'avoir lu, et je n'aurais jamais, peut-être, connu l'existence de l'*Index* dont je viens de rappeler le titre sans l'article de G. Peignot, p. 298 de son *Répertoire bibliographique universel* sur la *Bibliotheca hebraica*, article très-bien fait quoique pas tout à fait exact et déparé par une faute typographique choquante. Il indique qu'on trouve dans la *Bibliothèque hébraïque* la réimpression de l'ouvrage de Gaffarel de 1651, qui était devenu fort rare, « c'est la

« liste des mssc. CATHOLIQUES que Jean Pic de la Mi-« randole avait fait traduire en latin. Cette liste est cu-« rieuse. »

La mention de Peignot était restée daus mes souvenirs, et quand j'eus à faire des recherches sur tout ce qui a rapport à l'élève immortel d'Hélias Cretensis, je ne manquai pas de recourir au tome I de Wolff, à la fin duquel se trouve l'*Index* en question. Je fus largement payé de ma peine en lisant les détails que je vais reproduire et que je crois vraiment inédits en français.

Gaffarel raconte au « lecteur bénévole » qu'on lui offrit un jour à Venise trois manuscrits ayant appartenu à Pic, et qu'il les paya un prix assez élevé. Il lui paraît hors de doute que ces volumes sont les mêmes que ceux dont le Comte, en différents endroits de ses écrits, dit avoir donné un prix énorme (1)

« Immani pretio conquisita. »

et ce qui prouverait l'identité, c'est qu'il y a de courtes notes de sa main sur les marges de la version latine du *Reqanati* qui, avec les deux autres manuscrits, lui a servi à poser ses célèbres Conclusions (2). Gaffarel affirme s'être assuré de l'authenticité de ces notes marginales en les comparant à d'autres pièces de la main de Pic de la Mirandole, conservées dans les « Musées » de l'Italie; il y reconnaît, d'ailleurs, la manière d'écrire particulière à son héros aux

(1) D'après ce qu'on lit plus bas, il est certain que l'original du *Reqanati* ne lui occasionna cependant pas une bien grosse dépense.

(2) Il y a là une erreur évidente. L'envoi du *Reqanati* dont parle Hélias, n'aurait eu aucun but si Pic en eût déjà possédé la version latine. Ni l'une ni l'autre n'étaient entre ses mains, conséquemment, quand il posa ses soixante-douze conclusions sur la *Kabbale*, thèses fort obscures et sans lien entre elles du reste, comme le remarque M. Ad. Frank; elles sont sans doute le simple fruit de ses rapides lectures ou des résumés qu'il s'est fait faire du *Zohar*, du *Yetsizah* et d'autres livres kabbalistiques. Mais il est très-admissible que le *Reqanati*; original ou traduit, lui ait servi dans la composition de son *Apologia*.

traits indiqués par le neveu de ce dernier dans le passage que nous avons cité plus haut; il reprend ensuite en ces termes :

« De plus, le traducteur du premier volume (le *Reqanati*), qui était, on s'en aperçoit aisément, un juif à la solde du Comte, adresse la plupart du temps la parole à Pic lui-même pour qui le livre était destiné. Ajoutons que Pic a, de sa propre main (1), effacé son nom de tous les endroits où l'interprète, s'érigeant en mentor ou bien en accusateur, l'attaquait à un point tel que, dans certains passages, disséminés dans le cours du livre (et dans lesquels les noms de Pic et d'une certaine Marguerite qui raffolait du Comte peuvent encore se lire facilement malgré les ratures, à cause de la différence de teinte de l'encre), il lui reproche tantôt sa trop grande avidité de savoir, tantôt sa soif immodérée d'honneurs, tantôt un manque de parole, tantôt la duperie et le mensonge; ici sa lâcheté, là son incarcération au château Saint-Ange; puis son immodestie, très-souvent la vanité qu'il tire de sa beauté et d'autres vices encore. Je rejetterais tout cela comme de pures et odieuses calomnies, si je n'avais lu dans sa Vie les paroles suivantes écrites par son neveu François. « .... car, dans les pre-
« miers temps, avide de briller et brûlant du feu des vaines amours,
« il s'était montré fort sensible aux attraits féminins : beaucoup
« de femmes, en effet, s'enflammèrent pour lui à cause de sa
« belle prestance et de son gracieux visage (2); et comme il était

(1) Comment le sait-il? Même l'identité dans la couleur de l'encre tant des ratures que des notes autographes ne serait jamais qu'une présomption.

(2) Dans le recueil de portraits du Cabinet des Estampes, Pic de la Mirandole est représenté par une douzaine de pièces différentes. Celle qui est extraite des *Vrais Pourtraits des hommes illustres* d'André Thevet, Paris, 1584, in-folio, en fait un personnage assez laid. Thevet donne le portrait comme authentique et d'après un original qu'il avait « receu « par le commandement du trèsdigne abbé de Tournus François de la « Roche-Focaut », dont la maison était alliée à celle de la Mirandole. On sait que Thevet est aussi menteur que bavard et il se fait prendre, notamment, en flagrant délit de mensonge quand il nous fait le tableau de Pic soutenant ses conclusions « à Rome, deuant le Pape et tous les « plus huppez d'entendement, qui s'estonnoient comment il estoit pos-« sible, non pas que si suffisamment il discourust de plusieurs et diuerses

« loin de fuir leurs recherches, il avait dévié de son genre d'exis-« tence habituel pour s'abandonner à une vie voluptueuse (1). » Si vrai que soit ce que le neveu rapporte de son oncle, je trouve la preuve d'un excès d'amertume chez ce scribe, et dans ses paroles mêmes et dans ses reproches à cause du salaire qu'on ne lui a pas remis. Nous pourrions dire encore que ce juif avait comme une tendance naturelle à invectiver tout le monde, puisqu'il a entrepris non-seulement Pic, mais aussi un certain Mithridates, également juif d'ailleurs, dont parlent les lettres du Comte, et qu'il accuse de colère, d'envie et d'homicide; puisqu'il ne s'est pas abstenu d'attaques contre Galeotto et Antoine Marie, frères de Jean; et que, de plus, il a qualifié de façon rien moins qu'honorifique, tantôt ouvertement, tantôt sous un nom fictif, le Souverain Pontife Innocent VIII et en même temps les Cardinaux, se faisant remarquer comme adversaire actif de notre très-sainte religion. De sorte qu'on ne doit pas s'étonner qu'il ait souvent jugé nécessaire de se mettre à l'abri de poursuites qui lui eussent coûté la vie. Mais que dire d'un homme aussi profondément vicieux qui n'a pas éprouvé de honte en dévoilant ses propres abomina-

« sciences, mais que seulement il eust peu flairer sur l'une ou sur l'au-« tre ». A la vérité, la 3e édition de l'*Art de vérifier les dates*, t. III, p. 203, nous induit également en erreur en disant que Pic « osa soutenir « publiquement ses thèses ». Il est cependant clair que, sur le fait de l'envoi du portrait, Thevet a dû dire la vérité. La seule gravure où Pic soit vraiment beau, nous le montre fort jeune. Elle est signée de Lorieux d'après Giorgione, dont le tableau faisait partie, je crois, de l'ancien Cabinet du duc d'Orléans. Dans une autre estampe, fort belle et toute moderne, où sa figure est plutôt grave et triste, où il paraît environ trente ans et dont l'original doit avoir été peint postérieurement à sa conversion, Pic fait face au spectateur et tient entre les mains une médaille à l'effigie de Cosme de Médicis. La pièce porte les signatures : *Nella Scuola Toscana dip; G. Santalmassi dis; E. Lapi inc; Ach. Paris. imp.*

(1) Pic de la Mirandole qui avait commencé par jeter au feu les poésies amoureuses de sa jeunesse, fit plus tard, on ne doit pas l'ignorer, pénitence complète. A ce propos, Quétif, dans sa *Vie de Savonarole*, publiée en 1674, rapporte que ce dernier faisant en chaire l'éloge funèbre de Pic, dit qu'il devait, au moment où il parlait, souffrir dans les flammes du Purgatoire; Savonarole affirmait ensuite à ses auditeurs que s'il lui était difficile de prouver le fait, il leur était également malaisé de le contredire. Cette anecdote est répétée dans la *Bibliotheca modenese*, de Tiraboschi.

tions? A la page 185 du second volume, il se plaint de manquer de NA'AR! (1)

On comprendra que je n'aie pu passer sous silence ces curieux traits de mœurs, cette page qui, à tort ou à raison, nous représente un Pic de la Mirandole tout différent de celui de l'histoire. Elle nous rejette assez loin de « l'écolier de génie » de Voltaire; de l' « étonnant oracle de l'érudi- « tion qui sut toutes choses, qui, vivant, fut une légende, « comme, mort, le fut Albert le Grand » de Michelet (*Hist. de Fr.*, t. VIII, p. 25 et 36); et, en remontant aux contemporains, du « princeps omni laude cumulatissimus....

(1) « Accedit quod primi voluminis interpres, quem Hebræum fuisse « Picique mercenarium non arduum est conjectari, Picum ipsum ad cu- « jus manus volumen perventurum erat plerumque alloquatur. Adde « Picum propria manu suum expunxisse nomen omnibus ex locis in « quibus Interpres, sive monitoris, sive insectatoris officio functus, Pi- « cum adeo carpebat ut, quibusdam scommatibus, per primum istud « volumen conspersis, in quibus nomina Pici et Margaritæ cujusdam quæ « Picum deperibat, non ita sunt deleta quin ob diversitatem atramenti « legi adhuc facile possint, nimiam nunc objiceret sciendi curiositatem, « nunc immoderatum honorum appetitum, nunc datæ fidei inobservan- « tiam, nunc fallacia verba mendacii, nunc et pusillanimitatem, nunc in « castro Sancti Angeli incarcerationem, nunc inverecundiam, sæpissime « vero formæ jactantiam aliaque vitia; quæ sane ut meras putidasque in- « sectationes rejicerem, nisi in ejus vita per eundem (qui supra laudatus « est) Franciscum, ejus nepotem, scripta verba hæc perlegissem : *prius « enim*, inquit, *et gloriæ cupidus et amore vano succensus, muliebribusque ille- « cebris commotus fuerat : Fœminarum quippe plurimæ ob venustatem corporis « orisque gratiam in ejus amorem exarserunt : ab quarum studio non abhor- « rens parumper via vitæ posthabita in delicias defluxerat*. Enimvero ut vera « sint quæ nepos de patruo testatus est, nihilo tamen minus amarulentiæ « plurimum in isto amanuensi fuisse tum verba ipsa me admonent tum « sibi non solutæ mercedis exprobratio. Nisi forte dixerimus Judæum « hunc naturali quadam propensione ad obtrectandum unicuique « fuisse, utpote qui nedum Picum carpserit, sed Mithridatem quendam « cujus in epistolis meminit Picus, alioquin Hebræum, iracundiæ, livoris « et homicidii insimulaverit. Quin et Summum Pontificem Innocen- « tium VIII cum aperte, tum supposito quodam nomine, et cum eo Car- « dinales, minus honorifice appellaverit et Sacrosanctæ religionis nos- « træ adversarium agnosci se non piguerit. Ita ut mirum non sit si vitæ « suæ consuluisse aliquando necessarium existimaverit. Sed quid si pro- « pria flagitia spurcissimum hominem recensere non puduit? dum

« flos illibatus ingeniorum.... sacer an phœnix cujus os « semper Musarum gratiarumque plenum..,. phœnix in sa« cra Medicum lauro nidificans » d'Ange Politien; du « specimen bonarum artium.... quem mihi præceptorem « assero, cujus doctrinam et veneror et prædico » de Baptiste Guarini; du « divino vir ingenio » de Nicolas Leoniceni; du « vir sane præ omnibus qui sunt quique fuerunt « admirandus » de Baccio Ugolini; du « præclarum atque « plane divinum ingenium » d'Ermolao Barbaro; du « per quem omnes doctos intelligo » de Jérôme Donati (1); de l'objet, enfin, de tant d'épithètes hyperboliques faisant voir qu'on connaissait déjà au xve siècle la puissance de la camaraderie. Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs* (éd. Beuchot, t. XVII, p. 79), consacre à Pic de la Mirandole un de ses plus mordants chapitres. Quel parti il eût su tirer des détails que nous venons de donner s'il les eût connus !

Mais qui peut bien avoir fait cette version du *Reqanati* sous laquelle, selon Gaffarel, l'auteur a su glisser un libelle diffamatoire présentant cette circonstance singulière, quoi-

« pagina secundi voluminis centesima octuogesima quinta carere se « NA'AR conqueritur.

— NA'AR est en lettres hébraïques dans le texte de Gaffarel. Au fond, il cherche ici une vraie querelle d'allemand à ce malheureux Juif, après lui en avoir mis bien assez sans cela sur la conscience. NA'AR veut bien dire *jeune adolescent*, mais il signifie aussi *enfant au berceau*, et a pour troisième acception *domestique*, *famulus*, *famiglo*, comme dit Helias Cretensis; bref, c'est à peu près l'équivalent du *puer* des Latins. Le scribe dont il est parlé se plaint qu'on ne le paie pas et se plaint d'être obligé par là de se priver de domestique. Voilà qui est tout simple. Si Gaffarel, qui devait savoir presque par cœur la Genèse en hébreu, avait voulu se rappeler le chapitre fort connu du sacrifice d'Isaac, où NA'AR a le sens extrêmement précis de *serviteur*, notamment au verset 5, où Abraham emploie aussi la même expression en parlant de son fils, il n'aurait pas lancé l'imputation odieuse et, je crois, complétement gratuite par laquelle il termine. Mais il lui fallait le « mot de la fin » et il s'est montré en ceci un des précurseurs de ces journalistes modernes qu'on accuse d'être prêts, en échange de ce mot, à renier père et mère.

(1) *Politiani opera*, Bâle, 1553, in-folio, p. 12, 13, 16, 20, 24, 25, 26, 90 et 119.

que un peu atténuante, qu'il s'adressait au diffamé lui-même ?

Est-ce Élie del Medigo ? J'avais commencé par cette supposition ; je l'ai bien vite abandonnée : le ton affectueux, paternel et en même temps plein de respect de sa correspondance, son désintéressement, vrai ou simulé, dont nous allons voir bientôt l'expression, l'excluent absolument. En tout cas, dira-t-on, ce ne saurait être Mithridate. — Si paradoxal que cela semble, je répondrai cependant : Pourquoi pas? Voyons, en effet, dans la lettre de Pic déjà citée comment il dépeint Mithridate. C'est un individu bizarre, violent, qui abuse de l'incroyable indulgence du Comte. Il a consenti à lui apprendre le chaldaïque (1) sous

(1) Ce qu'on lit dans Voltaire et dans le *Longueruana*, sous forme dubitative il est vrai, des soi-disant vingt-deux langues que possédait Pic de la Mirandole à l'âge de dix-huit ans, est un pur conte bleu que, selon Baillet (t. X, p. 82 de l'édition in-12 des *Jugements des savants*), Varillas a, le premier, mis en circulation dans ses *Anecdotes de Florence*, justifiant ainsi sa réputation de pitoyable historien. Accordons — et nous serons généreux — que Pic ait su l'italien, le latin, le français, l'allemand, l'anglais et l'hébreu : quelles pourraient donc être les seize autres langues ? Par une lettre d'Alde à Politien, nous voyons qu'en 1482, Pic avait auprès de lui Manuello Adramite comme maître de grec ; et il n'a jamais bien su cette langue à laquelle Ermolao Barbaro, lui écrivant l'année même de sa mort, l'engageait à s'adomer ; nous l'avons-vu, en 1486, apprenant le chaldaïque de Mithridate. Enfin, le 15 octobre de la même année, il écrit à Andrea Corneo, d'Urbin, qu'il vient de se mettre à apprendre l'arabe. « Scito me post multam indefessisque laboribus navatam operam hebraïcam chaldaïcamque linguam didicisse et ad Arabicas evincendas difficultates nunc quoque manus applicuisse. » Notons encore que dans une lettre du même temps à Marsile Ficin, il dit savoir tout juste assez d'hébreu, après un mois de travail sans relâche, pour pouvoir composer sur un sujet donné, non pas élégamment, mais sans faute « propediem Maumethum ipsum patria lingua loquentem auditurum spero ; postquam enim Hebraicæ linguæ perpetuum mensem dies noctesque invigilavi, ad Arabicæ studium et Chaldaïcæ totus me contuli. Nihil in eis veritus me profecturum minus quam in Hebraïca profecerim, in qua possum nondum quidem cum laude sed citra culpam epistolam dictare ». Le nom du maître d'hébreu du comte Jean, nous a été conservé, dit Tiraboschi, par Jean-François Pic et par l'helléniste Louis Ponticus de Bellune (1467-1520) dans ses *Commentaires sur les Erotemata* de Chysoloras. Un Juif italien du temps, Ghedaliah

la condition expresse et en lui faisant signer le serment qu'il ne communiquera sa science à personne. Pendant une de ses leçons, Jérôme Benivieni arrive; Mithridate se précipite sur lui et le jette à la porte ; et Pic de la Mirandole souffre cela avec patience et le raconte sans s'émouvoir (1). Ces allures brutales ressemblent fort à celles du traducteur du *Reqanati;* et on peut faire encore ce rapprochement : il existe à la Bibliothèque du Vatican un manuscrit coté n° 191, par Bartolocci, contenant sous le nom de *Flavius Mithridates* ou *Maestro Mithridath* (2) diverses traductions de l'hébreu en latin, entre autres celle du *Cantique des cantiques*, que j'irais examiner dès demain pour tenter d'en tirer quelques lumières sur le problème que je me pose, si j'étais en mesure de faire le voyage de Rome et d'avoir accès à la Vaticane. L'objection à ma conjecture qu'on tirerait des accusations portées dans l'ouvrage contre celui que je soupçonne d'en être l'auteur, n'est pas aussi sérieuse au fond qu'elle le paraît. On peut répondre que Mithridate n'aurait été ni le premier ni le dernier de ceux qui se sont accusés eux-mêmes pour faire accepter plus facilement leurs invectives contre les autres.

ben Iahia, — dans son livre devenu fort rare, *Schalscheleth Haqqabâlah* (chaîne de la tradition), dont le marquis de Pastoret a su faire un fréquent et judicieux usage, tome XVI de l'*Histoire littéraire de la France*, et qu'on regrette de n'avoir jamais vu traduire, — parle également de ce professeur; il se nommait Iohanan ou Jean Almân, était originaire de Constantinople et vint en Italie vers la fin du xve siècle. On ne connaît que les titres de deux de ses écrits qui portent sur l'exégèse du Pentateuque et du Cantique des cantiques.

(1) « Nam ille docere me chaldaïcam linguam nulla voluit ratione « nisi adjuratum prius et quidem conceptis verbis, ne illam cuique tra- « derem. Facere fidem hujus rei tibi potest noster Hieronymus Benive- « nius, qui cum adesset forte dum ille me docebat, furens Mithridates « hominem eliminavit. » — *Lettre à l'ami inconnu de Robert Salviati* citée plus haut.

(2) Wolff., *Bib. heb.*, t. I, pp. 727 et 758. J'avais d'abord senti, en voyant ce nom porté par un juif, un étonnement qui a cessé quand je suis tombé sur le passage d'Ezra, IV, 7. où l'un des adversaires de Zorobabel est appelé Mithredath.

Le seul moyen de vérifier si mon hypothèse est bien fondée serait de comparer l'écriture du manuscrit n° 191 de la Vaticane à celle du manuscrit de Gaffarel. Malheureusement ce dernier semble perdu. Qu'a-t-il pu devenir? J'adresse cette question à tous ceux qui s'intéressent au sort de pareils monuments littéraires et j'aurais, avec beaucoup d'autres, une bien vive reconnaissance pour celui qui saurait y répondre. Gaffarel dit avoir fait acquisition du livre à grands frais. Il n'indique pas si c'est pour le compte du cardinal de Richelieu qu'il l'a payé. C'est cependant vraisemblable puisque, d'après Bayle, la mission de rassembler des livres en Italie lui avait été donnée par le Cardinal. Tout ce que je puis affirmer, c'est que le manuscrit ne se trouve ni à la Bibliothèque Nationale, où j'ai fait moi-même et où l'on a fait sur ma demande toutes les recherches possibles, ni à la Bibliothèque Mazarine dont j'ai attentivement exploré le Catalogue des manuscrits. J'ai consulté sans plus de succès le *Dictionnaire des Manuscrits*, formant le t. XLI de l'*Encyclopédie* de l'abbé Migne et qu'on doit à M. Hip. Cocheris (1).

Il nous reste à voir ce que dit encore du *Reqanati* Helias Cretensis vers la fin de sa lettre; cette fin n'en est pas la

(1) Gaffarel, dans l'écrit dont nous venons de donner des passages, analyse chapitre par chapitre le *Reqanati*. Il fait ressortir comment tous les dogmes de l'Église catholique lui paraissent implicitement contenus dans la *Kabbale* juive. C'est ce que Pic avait déjà fait avant lui dans son *Apologia*, en ces termes : « Hos ego libros non mediocri impensa mihi « cum comparassem, summa diligentia indefessisque laboribus cum per- « legissem, vidi in illis (testis est Deus) religionem non tam Mosaïcam « quam Christianam ; ibi Trinitatis mysterium, ibi Verbi incarnatio, etc. » C'est ce que fit également Reuchlin dans son rare *de Verbo mirifico*. Cependant, des auteurs considérables ont averti qu'il n'y avait pas lieu d'accepter sans contrôle ces appréciations ; parmi eux, est J. Selden, cité par Wolff, t. III, p. 653 (cf. Ad. Franck, la *Kabbale*). Au surplus, l'invocation donnée plus haut de Gilles de Viterbe tendrait à faire croire qu'il n'y a pas réellement dans le *Reqanati* tout ce que Pic de la Mirandole, Reuchlin, Postel et Gaffarel ont cru y voir. Enfin, ce qui est bien plus concluant, si le livre appuie tant que cela le dogme catholique, pourquoi l'Inquisition en aurait-elle poursuivi la destruction avec tant de zèle ?

partie la moins intéressante : elle contient des particularités toutes personnelles et intimes.

Le *Reqanati* étant destiné au comte, ce dernier demande à le payer. Helias répond alors :

« La uostra S. mi scrive del pregio. Sempre mai mi pare molto stranio come e possibile che tal parole si usa infra la V.S. et me. Io non sono homine da denari *sed tantum quero necessaria. Tamen quod* no credete ch' io sono agresto. Quando la vostra S. me mandara un piccol presente non si grande chome a usa quello acceptaro si contento chome se el Gran Turcho me donnassi un chastello. E di questo non bisogna molto dilatare parole. »

« Votre Seigneurie m'écrit au sujet du prix. Il m'a toujours paru fort extraordinaire que de telles questions pussent s'agiter entre Votre Seigneurie et moi. Je ne suis pas un homme d'argent, mais je demande juste ce qu'il faut. Ne croyez pas cependant qu'il y ait chez moi de la brusquerie. Quand Votre Seigneurie m'enverra un léger cadeau, moindre encore que d'habitude, je l'accepterai avec autant de contentement que si le Grand Turc me donnait un château. Et, là-dessus, il n'est pas nécessaire de beaucoup s'étendre. »

Il s'agit, après cela, d'un cheval envoyé par Pic de la Mirandole à Helias qui en fait ses remerciements, non pas tant pour lui que parce qu'il l'avait promis à un de ses parents ; ce cheval venait d'autant mieux, qu'un autre qui lui avait été donné — lors de son départ d'auprès du Comte, sans doute — a besoin d'être soigné pour une tare ancienne ; il compte le renvoyer au haras lorsque le chapelain s'en retournera, si Sa Seigneurie donne l'ordre que la bête lui soit remplacée par une autre qu'on lui adresserait de la Mirandole.

Helias montre la crainte extrême qu'il a de paraître intéressé en ajoutant :

« Non creda la V. S. nullo modo che mai havessi doman

« Que Votre Seigneurie ne croie en aucune façon que je lui



dato per me chavallo, ma sa la V. S. che molte chose si fa per apparentia et per monstrare beneuolentia a quégli pare essere amici. Son contento non ho significato secreto che la V. S. non sappia. »

eusse jamais demandé un cheval pour moi, mais Votre Seigneurie sait que beaucoup de choses se font pour l'apparence et pour témoigner de la bienveillance envers ceux qui font profession d'être nos amis. Je suis heureux de n'avoir aucun sentiment secret que V. S. ne connaisse. »

Puis viennent des compliments au secrétaire du comte :

« Al uostro Canc. salute infinite. Ditegli da mia parte, etc. »

et un badinage dont Pic est prié de se faire l'écho auprès de son « cancelliere ». Il m'a été impossible d'en saisir le sens. La fin de la période est en latin.

Hec tamen magis gratia ioci dicta sunt, quia vere diligo ipsum et propter dominationem vestram.

Avant un assez long post-scriptum (où il est dit que le cheval, à cause des frais occasionnés par son séjour, a été renvoyé avant le départ du chapelain, et que celui-ci a été retenu pour qu'il pût se charger de divers écrits destinés à sa Seigneurie et encore en préparation) Hélias a repris la plume pour signer la formule finale, bien plus curieuse que tout le reste, mais je demande la permission de ne pas traduire les lignes suivantes, qui sont tout entières de sa main :

Nec plura; ualete. Io non poti scriver tanto per caxon de la scabie che o eredita de la Vostra Sig^a^. *Totus sum semper* vostro. Onoro in presencia; *generosum demum prædico* (1) come vostre merite. *Helias uester.*

En lisant cette explication du vrai motif qui empêche Elie del Medigo d'en écrire davantage, je confesse qu'avec

(1) Il y avait bien de quoi vanter la générosité et le peu de souci des richesses, rare vertu pour le temps, de Pic de la Mirandole. Jean François nous dit qu'en 1491 son oncle lui céda « nescio an dono an venditione tradidit » ses biens et son titre ; que l'empereur Maximilien, seul

un sentiment tout différent de celui que j'ai exprimé plus haut, j'ai involontairement reculé mon fauteuil.

Toutefois, et pruderie à part, cette attestation authentique, qu'à la fin du xv[e] siècle, une maladie dont le nom seul fait naître chez nous une impression de dégoût instinctif, était regardée comme chose naturelle et assez bien portée, a très-certainement son prix.

Mais il est grand temps d'achever la description commencée de notre opuscule sous le simple rapport matériel.

Il se compose de 32 feuillets, sous les signatures A à D, et ne porte ni lieu ni date d'impression. Mais le 32[e] feuillet, avec sa liste de réclames commune aux trois opuscules, est là pour prouver que celui-ci a été mis au jour en 1497, en même temps que les deux autres. Nous reparlerons encore de cette liste.

QUATRIÈME OPUSCULE.

Le premier feuillet ne porte au recto que le titre :

DE GRADIBUS
MEDICINARUM

Seulement, remarquons que ce titre n'est plus, comme précédemment, en minuscules. C'est là un petit fait, mais il compte dans l'histoire de l'Imprimerie. On peut en conclure

suzerain reconnu par les princes souverains de la Mirandole, confirma cette cession et que le comte Jean fit de l'argent qu'elle lui procura deux parts : l'une pour être distribuée aux pauvres, l'autre pour l'amélioration des terres qu'il s'était réservées pour subvenir à l'entretien de sa maison et de son entourage.

que, c'est en 1497 qu'on commença, tout au moins chez Alde, à employer les majuscules romaines pour les titres et pour certaines parties destinées à ressortir sur le reste.

Le verso nous fait connaître le nom de l'auteur par une épître dédicatoire de Laurent Maioli à Louis-Marie Sforze.

Laurentius Maiolus genuensis illustrissimo et excellentissimo DVCI Ludovico Mariæ Sfortiæ perpetuam felicitatem.

Ainsi l'ouvrage est dédié à ce Ludovic le More, une des personnalités les plus saillantes de son temps et qui, chose remarquable, attend encore de la postérité un jugement impartial, motivé et définitif. Maltraité par Philippe de Commines (1), par le secrétaire d'Anne de Bretagne, André de Jaligny (2), par Voltaire, et encore davantage par Guicciardini, il a été ou excusé, ou loué, ou exalté par Sabellicus, Giustiniani, Paul Jove, par Simonde de Sismondi, par Michelet (3) et par M. Henri

(1) « Ludovic estoit homme très sage mais fort craintif et bien souple « quand il avoit peur (j'en parle comme de celuy que j'ai connu et beau-« coup de choses traictées avec luy) et homme sans foy s'il voyoit son « profit pour la rompre ». *Mémoires de Phil. de Commines*, édit. Buchon, p. 193.

(2) Dans le *Recueil des Historiens de Charles VIII* de T. Godefroy, p. 115, il dit : « Ledit seigneur Ludouic dans ce temps-là (1494) con-« uersoit priuément et familièrement auec le Roy qui lui faisoit la meil-« leure chère du monde, pendant que ce perfide couuoit toutes trahi-« sons contre son seruice, dont il fut à la fin fort mauuais marchand. »

(3) « Ludovic Sforza était au total le plus capable et le meilleur « prince de l'Italie ». *Hist. de Franc.*, t. VII, p. 283. Michelet, recherche, comme toujours, « où est la femme » dans le fait de l'invasion de la Péninsule par la France : il l'attribue à la brouillerie des trois princesses, Béatrice d'Este, Isabelle d'Aragon et Valentine Orsini. J'admettrai à la rigueur cette appréciation, mais ce que je n'admettrai jamais, c'est que l'historien se laisse entraîner par esprit de système à altérer une vérité quelconque, fût-elle ce qu'il y a de plus accessoire. A l'endroit que je cite, Béatrix est représentée comme une femme exclusivement ambitieuse et faisant assez peu de cas de son mari « noir et vieux ». Or Ludovic n'était pas « noir » : dès 1751, Foncemagne, t. XVII, p. 238 des *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, avait signalé la niaiserie de Mézerai et du P. Daniel parlant de son « teint basané » et de la « noirceur » de

Martin (1). Ce qui est surtout frappant, c'est que les chroniqueurs, Humbert Vellay et Jean d'Authon, tous deux membres du clergé attachés à la personne de Louis XII, s'expriment, le premier avec mépris, le second avec compassion et sympathie, et donnent dans une circonstance décisive des renseignements tout à fait contradictoires en parlant du More (2). Je ne m'arrête pas

son visage : il leur opposait Guy Coquille rapportant, d'après Paul Jove, « qu'il estoit plustôt blanc », « quod esset æquo pallidior ». (Je vais du reste revenir bientôt sur ce point là.) Il n'est pas exact non plus de dire que Ludovic était « vieux » : en 1494, il n'avait que 43 ans. Enfin travestir l'union de Béatrix et de son « faible mari » en une sorte d'association matrimoniale comme celle des grands seigneurs du XVIIIe siècle, ne saurait être permis quand les preuves du contraire abondent. Tout atteste, en effet, la tendresse réciproque des deux époux. Guicciardin, qui n'est certes pas suspect de partialité, cité t. II, p. 467 de H. Leo, dit de la duchesse qu'elle s'associait sans discontinuer non moins aux graves soucis qu'aux plaisirs de son mari « che gli era assi- « duamente compagna non manco alle cose gravi che alle dilettevole ». Louis Sforze avait épousé la fille d'Hercule d'Este en 1491 ; il la perdit en 1497 et la douleur qu'il en éprouva se montre encore deux ans plus tard : quand il partit pour l'Allemagne afin d'y rassembler des troupes pour son dernier et infructueux effort, il voulut passer la nuit du 2 septembre 1499 près du monument qui contenait les restes de sa femme.

(1) « Le prince le plus éclairé et le moins mauvais, sinon le meilleur, « de toute l'Italie ; le grand protecteur de Léonard de Vinci qu'il appela « et garda de longues années à Milan ». T. VII, p. 245.

Il y a à faire observer que M. Henri Martin, en disant : « Louis XII « le traita avec une dureté barbare après avoir refusé de le voir », n'a pas voulu admettre la version de Jean d'Authon, dans la chronique duquel (édit. P. Lacroix, 1835, 4 tom. in-8, t. I, p. 211) on lit : « Puis « (Ludouic) s'en revint à Lyon sur le Rhône où étoit le roi, lequel lui « fit si bonne chere que assez étoit pour se deuoir contenter.... à l'entrée « de Lyon, grand nombre de gentilshommes de chez le Roy lui furent « au deuant ».

(2) Dans l'édition citée plus haut, t. IV, p. 240, Humbert Vellay écrit : « Mais Louis Sforze qui, d'un esprit jugurthin aspiroit à la tyran- « nie, circonuint et trompa ladite Bonne (de Savoie, sa belle-sœur, tu- « trice du duc légitime) : celle (ci) encore qu'elle fût autrement con- « seillée par Circo Simonete (Cecco Simoneta), son domestique et « familier, remit l'administration dudit État audit Louis, lequel par « après disoit qu'elle l'avoit fait afin qu'elle pût plus à son aise jouir « de ses lubricités ».

On lit au contraire dans Jean d'Authon, t. I, p. 198 : « Somme si le

au poëte de cour Fausto Andrelini, le lauréat, qui eut le triste courage de célébrer la prise de son compatriote par une pièce de vers latins, platement adulatrice pour le vainqueur et injurieuse pour le vaincu, et je la cite plutôt parce que cette plaquette est une des rares impressions de Philippe de Gourmont. Ainsi, l'histoire de Ludovic reste encore à écrire. Je ne prétènds y toucher en quoi que

« pauvre seigneur captif de deuil inconsolable avoit le cœur serré à nul « devoit sembler merveilles ; car lui qui sous dorés ages auoit les ans fleu« rissants de sa vie en félicité prétérits, le remenant des jours ennuyeux « de sa chenue vieillesse voyoit aller en exil pour douloureux passetemps « à fin désespérée lui préparer. Ainsi est l'heur des plus haut peignés « au berlan de fortune souvent mis au hasard ».

Sur le fait de la prise de Sforze, Humbert Vellay, t. IV, p. 259, nous montre comment « ledit Sforze, comme forcené et hors de soi, s'enfuit « et déguisé en cordelier, fut pris par les François ».

Jean d'Authon, au contraire, avec des spécifications qui évidemment ne sont point controuvées, dit (p. 97, t. I) qu'il avait « ses cheueux « troussés sous sa coiffe, une gorgerette autour du col, un pourpoint de « satin cramoisi et des chausses d'écarlate, la hallebarde au poing, et en « cet état le prit le comte de Ligny ».

Un autre chroniqueur, ou plutôt un historien, placé à environ trois quarts de siècle des événements, a contesté le dire de Vellay. Cet historien, critique acerbe en même temps que plagiaire d'un des plns impartiaux et des plus intéressants écrivains du même temps, l'avocat au parlement de Bordeaux, Arnould du Ferron, c'est Jacques Gohorry ou Gohori, dont l'ouvrage peu volumineux, daté de 1573 à 1576, ne nous est connu que par la description donnée par Bréquigny et insérée au tome VII des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque* (an XII). Bréquigny a accompagné son analyse de réflexions infiniment plus précieuses que celles de son auteur; elles tranchent la question contre ceux qui ont parlé du soi-disant déguisement de Louis le More en cordelier. Au fond, Bréquigny ne prend parti ni pour ni contre Sforze. Il admet « que ses crimes méritaient PEUT-ÊTRE le châtiment » qui l'attendait en France; mais, d'un autre côté, il constate les égards délicats qu'eut pour lui, lors de sa capture, un de nos commandants d'armée qui a laissé une réputation proverbiale de noblesse et de pureté de caractère : Louis II de la Trémoille, le Chevalier sans reproche. Ces égards, contrastant avec la dureté montrée plus tard par le maître et que le sujet était loin de prévoir, n'eussent vraisemblablement pas été aussi marqués vis-à-vis d'un prince méprisable. Et nous pouvons bien, ce me semble, à l'exemple de la Trémoille ne pas refuser toute estime à Ludovic le More.

ce soit au point de vue politique, et je ne ferai qu'effleurer ce qu'il y a à raconter de lui sous le rapport artistique et littéraire.

Je tiens d'abord à rappeler ou à apprendre en passant à ceux qui s'extasient devant les magnificences de l'Opéra de de M. Ch. Garnier, que la construction du premier théâtre des temps modernes est due à Louis-Marie Sforze : c'est en 1490 qu'il le fit élever à Milan. On peut juger par là du soutien qu'il prêta aux beaux-arts. Il en fut tout à fait de même pour les sciences et les belles-lettres. Et, bien que nous ayons de lui, probablement à la suite d'un accès de misanthropie très-explicable chez un prisonnier, une singulière recommandation testamentaire aux princes italiens « de se méfier de l'entourage des personnes d'un rang élevé « et de vivre dans la crainte des condottiere, des ministres « et des savants (1) », il se montra « splendide protecteur « des lettres ». Le mot est de Tiraboschi, qui, d'après J.-A. Sassi et Argellati, nous énumère tout ce que fit Ludovic pour mériter ce titre (2) : les honneurs et les largesses qu'il accordait aux savants italiens ; le magnifique bâtiment que lui doit l'université de Pavie ; les écoles de tous les genres de science qu'il fonda à Milan, où il appela comme professeurs Dem. Chalcondyle, Georg. Merula, Alex. Minutiano, et d'autres aussi célèbres; tandis qu'il avait Bartolommeo Calchi et Jac. Antiquario pour conseillers et secrétaires intimes. Tiraboschi caractérise le goût irrésistible de Sforze pour la littérature par son habitude de lire chaque jour quelque

(1) Ce renseignement est tiré, ainsi que beaucoup d'autres qui précèdent, de l'excellent article signé L. G. dans la *Nouvelle Biographie générale*. Michelet, *l. c.*, t. VII, p. 204, nous montre que la recommandation, de ne pas agir envers les lettrés comme Sforze lui-même l'avait fait, n'était point inutile. « En Romagne et partout, dit-il, c'était une « foule de petites cours vaniteuses, brillantes à l'envi, dévorantes, mangées de parasites et mangeant leurs sujets. Les gens de lettres, artistes « et poëtes, chantaient cette gloire coûteuse ».

(2) *Storia dell. letter. italian.* Milan, 1824, in-8, vol. 7, p. 30 et suiv.

traité d'histoire et de consacrer tous ses instants libres à des études du même genre (1).

Tiraboschi n'a pas cru devoir considérer le More comme littérateur : il l'était cependant à un certain degré, et Argellati, dans sa *Bibliotheca scriptorum Mediolanensium*, Milan, 1745, 2 t. en 4 vol. fol., nous donne une liste de seize de ses productions; la plupart sont, il faut le dire, ou des lettres ou des discours politiques, et il est permis de se demander si elles ne sont pas plutôt l'œuvre des secrétaires de Sforze que la sienne propre. Les deux numéros qui font exception se trouvent dans le Recueil des poésies de Bernard Bellinzoni ou Bellincionius, mises au jour par Francesco Tanzi ou Tantius, en 1493, ouvrage qui paraît manquer à nos bibliothèques de Paris et que l'éditeur, inconnu aussi bien que l'auteur à nos bibliographes, avait dédiées à Ludovic. Il y avait inséré deux productions de la muse du Souverain; à savoir : une pièce de vers en italien et une épigramme « vulgo sonnetto ». Ce sonnet, d'ailleurs,

(1) Selon Argellati, cela a été rapporté par Phil. Beroaldo dans son *Panegyricus. Lud. Mariæ Sfortiæ*. Bologne, 1491, où il compare son héros à C. Pompée et à Auguste qui, au milieu des camps, ne manquaient pas de se livrer quotidiennement à un exercice de déclamation. Les lectures d'histoire dont il s'agit ici ne pouvant se faire, à l'époque, ailleurs que dans les originaux, l'information du panégyriste, corroborée par ce que nous allons dire plus bas de l'éducation toute classique reçue par le prince, vient infirmer très-formellement l'opinion avancée par un érudit belge, qui a rendu à l'histoire de France des services justement estimés : M. Kerwyn de Lettenhove. Dans ses *Lettres et négociations de Philippe de Commines*. Bruxelles, 1867, in-8, t. II, p. 231, nous lisons, au sujet de la paix de Verceil, que le seigneur d'Argenton (Commines), à cause de son peu d'habileté dans l'italien et de son ignorance absolue du latin, avait dû, pour les négociations, céder la parole à son collègue le président du Parlement de Paris, et M. de Lettenhowe ajoute : « Toutefois en dehors des discours latins du président de Paris, il y avait « des raisonnements qui persuadaient mieux Ludovic qui, probablement, n'avait jamais étudié les écrivains de l'ancienne Rome; » il lui aura échappé que Sforze avait, au contraire, si bien étudié ces écrivains, que sa pédanterie lui a été amèrement reprochée, je ne sais plus bien par quel auteur, je crois par Guicciardini.

ne semble pas avoir été de ceux qui valent à eux seuls un long poëme. Argellati n'y reconnaît que de bonnes intentions mêlées à beaucoup d'inexpérience, « licet rude », dit-il, « amorem erga amenioria studia testatur ». Enfin, le même bibliographe cite deux de ces « orationes » au nombre des manuscrits de la Bibliothèque de Paris, sous les numéros 6422 et 6423 (1).

(1) Les numéros donnés par Argellati sont convertis dans le Catalogue de 1744 en 7855 et 7856 avec la description qui suit :

N° 7855. Codex membranaceus quo continetur Ludovici Mariæ Sfortiæ, dum annum suæ ætatis undecimum ageret, oratio ad cultum divinum exhortatoria. — Is codex anno 1463 exaratus est.

N° 7856. Codex membranaceus olim Mazarineus. — Ibi continetur Ludovici Mariæ Sfortiæ dum annum suæ ætatis undecimum ageret oratio ad cultum divinum exhortatoria. — Initium desideratur. — Is codex anno 1463 exaratus est

Le Catalogue nous induit en erreur : il nous révèle bien ce fait de nature à exciter la surprise, qu'à onze ans, Louis Sforze prononçait déjà des discours latins, mais il laisse à supposer que lui-même les composait, ce qui est plus que douteux, nous allons le voir. De plus, on ne nous dit pas que ces écrits sont deux très-précieux autographes. Enfin, l'objet du second est indiqué inexactement : le discours y roule non sur le culte divin, mais sur le pouvoir de l'éloquence.

J'ai parcouru ces manuscrits, tous deux de format petit in-4. Le premier est relié en peluche amarante ; sur le plat supérieur est collée une large étiquette en parchemin, avec la mention d'une écriture de l'époque : « Oratione facta per Ludouico Maria Sforza ad lo Illmo signore « suo Patre ducha de Millano ad confortarlo alo cultu diuino anno « 1463 ». Le cahier n'est que de six feuillets en vélin de premier choix. La première page est gracieusement et délicatement ornée en couleurs et or, avec sujets d'un dessin assez pur, quoiqu'un peu archaïque. Dans le haut est une figure en buste de jeune garçon pâle et à cheveux blonds. Il est de toute évidence qu'elle représente l'orateur. Ainsi se trouve vérifiée, à la confusion de tous ceux qui ont fait de Ludovic une sorte de nègre, l'assertion de Paul Jove — reproduite, nous l'avons dit, par Guy Coquille, au moyen d'une tournure française critiquée par Foncemagne, mais qui rend cependant bien le sens — qu'il était plus blême que de raison « æquo pallidior ». Au bas, est l'écusson des Sforze surmonté d'une couronne de vicomte (nouvelle preuve de l'authenticité du portrait) et ayant pour supports deux anges à longues robes écarlates à ailes vertes et violet clair. Les premiers mots du texte sont : « Si unquam » et la grande initiale S est d'un travail de pinceau admirable. L'écriture est en caractères minuscules romains, prototypes de la future lettre ronde, où les traces du gothique ne se font observer que dans les R, et elle est

Tout ceci nous fait comprendre que Maioli, en adressant son ouvrage à Louis Sforze, se sent soutenu par l'inépuisable

d'une sûreté de main et d'une netteté tout à fait extraordinaires chez un enfant de onze ans. Les abréviations y sont assez rares. Le titre est en encre rouge de même que les manchettes ou références marginales aux auteurs, en assez grand nombre, dont le témoignage est rapporté dans le discours (d'où je conclus qu'il est l'œuvre du professeur du jeune vicomte). Au verso du dernier feuillet et après la rubrique « quo tempore hæc oratio pronunciata fuerit », la formule finale nous fait connaître que ce discours fut prononcé par Louis Sforze, à l'occasion du jour de Noël, en présence du duc François son père et de sa mère Blanche-Marie. Cet « explicit » est ainsi conçu :

« Ego Ludouicus Maria Sfortia, vice comes, pronuntiaui hanc orationem ad Illustrissimum principem Franciscum Sfortiam et illustrissimam Blancham Mariam Vice comites, Mediolani Duces, parentes meos. Anno natiuitatis Domini M°. cccc°. Lxiij°. in die Natali et MANU PROPRIA SCRIPSI anno ætatis meæ undecimo et mensibus iiij et diebus xxij.

Deux lignes qui suivent, nous éclairent, je crois, sur la façon dont la France a acquis ce manuscrit. J'estime que, lors de la capture de Louis le More en 1500, le général français commandant à Pavie l'aura envoyé à Louis XII. On ne s'expliquerait pas bien que l'envoi eût été fait par Sforze lui-même et cependant l'écriture élégante et hardie, qui est à cet endroit en semi-gothique, présente avec celle du manuscrit autant de points de rapprochement qu'on en peut apercevoir dans ce qu'a tracé une même main à trente-sept ans d'intervalle. Quoi qu'il en soit, on lit à cette place les mots :

DE PAUYE ET AU ROYS LOYS XIIe.*

Le n° 7856 diffère très-peu du précédent quant à la forme. Toutefois, l'écriture est généralement moins bonne et se rapproche davantage du gothique. L'« explicit » est en termes à peu près identiques. Cependant il n'y est plus parlé que du Duc seul et point de la Duchesse, bien que le discours ait été prononcé le même jour que l'autre, tout en ayant été écrit quinze jours plus tôt. Le manuscrit provient de Mazarin, nous dit le Catalogue ; malheureusement, outre le manque de soin, qui a laissé la reliure primitive en peau de chagrin se détériorer lamentablement par l'humidité et les mites, il a eu à subir, entre le moment où il a passé de la bibliothèque de Mazarin à celle du Roi, les atteintes d'un vandalisme stupide ou d'une basse cupidité ; car il est parfaitement certain que la première page qui manque devait porter, tout comme celle du n° 7855, une belle miniature : elle aura tenté quelque collectionneur sans scrupule et elle existe peut-être encore quelque part ; c'est ce qu'on peut se dire de plus consolant.

Cf. *Histoire générale de Paris*. — *Le Cabinet des manuscrits* de M. Leop. Delisle. Tom. Ier (1868, gr. in-4°), chap. III, § III, que je n'avais pas lu quand j'écrivais la note ci-dessus.

bienveillance du Prince pour les érudits. Il avait encore auprès de lui une double recommandation : l'estime où le tenait Hercule d'Este, père de la Duchesse, et la faveur spéciale qui lui était témoignée par Hyblet Fiesco. Ce dernier, après le traité de paix de Verceil du 10 octobre 1495 (1), s'était complétement soumis à Ludovic; nous le voyons par le commencement, que voici, de la dédicace dont j'ai donné plus haut la suscription :

« Praeter meam in te summam observantiam, præsertimque Hybleti Flisci patroni mei DEDITITII tui integram fidem, nulla re gratiam tuam facilius meriturum existimo quam munere litterario. »

Maioli dit ensuite être assuré de faire plaisir au Duc par cet écrit qu'il lui envoie, sur la manière de trouver méthodiquement la graduation à suivre dans la composition des médicaments. Aucune question, en effet, n'est plus sérieuse dans la philosophie et la médecine considérées dans leur ensemble; rien ne peut attirer plus d'éloges à l'auteur qui la traite, s'il l'a fait de manière à contenter les studieux, car

(1) Ce traité, en XLVI articles, intitulé : « C'est le Traité & appoin- « tement de Paix, union et bonne amitié faite, concluë, passée et accordée « le 10. iour d'octobre 1495 entre le très-Chrestien Roy de France, de Sicile « et de Jérusalem, d'une part, et Loys Marie Sforce, duc de Milan, d'au- « tre part, selon les Articles qui s'ensuiuent », se trouve tout au long dans Godefroy, *l. c.*, p. 722 à 727. Il fait voir quelle avait été l'étendue de nos pertes à cette seconde bataille de Rapallo dont j'ai déjà parlé : on nous y avait enlevé des vaisseaux et des canons, car l'un des articles porte : « 35, *item*. Que ledit Duc de Milan sera tenu de rendre les Ga- « leres, Gallions et autres nauires et munitions qui furent prises à Ra- « pallo, ensemble l'artillerie qui fut prise audit lieu. » Quant à Hyblet de Fiesque, il n'est point fait par ce traité comme pour Trivulze, Alexandre et Michel Restes, de Monnega et autres personnages, de stipulations spéciales à son égard, malgré l'importance du rôle qu'il avait joué dans tous les événements antérieurs. Sa rentrée en grâce est simplement assurée par un des articles ainsi conçu : « 29 *item*. Et retourneront tous « ceux qui sont hors de la Duché et Territoire de Gennes et qui se sont « absentez pour la guerre présente, si bon leur semble et ledit Duc sera « tenu de leur pardonner et les remettre en tous et chascuns leurs biens, « meubles et immeubles ».

c'est une tâche dont beaucoup se sont abstenus, parce que les premiers qui l'avaient entreprise ont fait fausse route, et parce qu'ils redoutaient de tomber eux-mêmes dans d'inextricables erreurs.

Maioli n'ignore pas à quel péril il s'expose en recherchant l'approbation de ceux qui ont, sur cette matièré, des vues absolument divergentes. Mais ne pas craindre de viser un but très-haut doit déjà être compté pour quelque chose, ainsi qu'en témoigne Pindare, « car, dit le poëte, l'idée « d'un grand danger à affronter ne vient certes pas solliciter l'esprit de l'homme sans énergie. »

Sed in magnis audere sat est et ut ait Pindarus

Μέγας δὲ κίνδυ-
νος ἄναλκιν οὐ φῶ-
τα λαμβάνει (1).

Sforze reçoit ici un hommage bien flatteur et qui nous donnerait, s'il le mérite réellement, une haute idée de l'universalité de ses connaissances.

« Il suffit, lui dit son interlocuteur, que ton seul jugement décide que je ne suis pas resté au-dessous de ma « lourde entreprise, et j'aurai les plus grandes raisons d'espérer m'être acquis ta bienveillance, ce dont je rendrai « éternellement grâce à Dieu très-bon et très-grand. »

« Tantum me onus suscepisse nunquam pigebit, cui si tui unius judicio non succubuero, summa mihi spes est ut tuam mihi benevolentiam consequar pro qua etiam Deo Optimo Maximo agam semper immortales gratias. Vale. »

(1) Cette citation de la première *Olympienne*, V. 129 à 131, porte bien les traces de son origine; c'est-à-dire qu'on n'y voit rien de la coupe du vers pindarique : tous les mots sont écrits à la suite l'un de l'autre sans distinction aucune, et même il n'y a pas de séparation visible dans ἀναλκινοὐφῶτα qui, sans les accents, paraîtrait former un seul mot à la façon des « codices » antiques. Souvenons-nous, en effet, que l'édition « princeps » de Pindare ne fut donnée que seize ans après, chez Alde et André d'Asola en 1513, in-8.

Examinons un peu de près ce qu'est ce livre traitant, on l'a vu, du dosage dans les médicaments composés (1). Renouard, qui le possédait (*Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, t. I, p. 275), le traite, au point de vue de la valeur intrinsèque, avec beaucoup de sans façon. « C'est bien là, dit-il, de l'ancienne médecine scholastique et, par consé-« quent, un opuscule qui ne peut plus guère être d'usage. » J'aurai à revenir en finissant sur l'esprit qui guidait ce jugement de l'illustre bibliographe. En attendant, je ne partage pas sa manière de voir et je trouve que le traité qu'il se hâte de condamner présente plus d'une sorte d'intérêt. On va en juger.

Résumons en quelques mots l'état de l'art médical à la fin du xv[e] siècle.

L'École de Salerne avait depuis quatre cents ans une influence souveraine. Galien y régnait en maître, et à côté de lui les Arabes. Les grands réformateurs, Vésale et Paracelse, n'étaient pas nés. Le principe moderne, qui fait de la médecine, avant tout, une science d'observation, était encore dans les langes. Tout le système médical reposait sur la théorie galénique des quatre qualités élémentaires,

le chaud,
le froid,
le sec
et l'humide.

(1) Il y a à la Bibliothèque nationale (Te^{1}_{148} Réserve) un bel exemplaire, relié en maroquin rouge aux armes royales, du *de Gradibus medicinarum*. Des notes manuscrites sur le feuillet de garde nous apprennent par quelles péripéties il a passé. La première note, d'une écriture assez mauvaise de la fin du xv[e] siècle, indique qu'il faisait partie primitivement d'un recueil avec quatre autres pièces. L'une était un commentaire sur le *de Pestilenti febre* d'Alexandre Benedetti dit Pæantius de Vérone ; deux autres des dissertations sous forme de *Quæstiones et disputationes* sur le *de Morbo gallico* de Nicolas Leonicene ; la quatrième était ce dernier traité même dont on connaît l'excessive rareté. Aussi la seconde note, qui paraît dater du xvii[e] siècle, nous dit-elle :

Ces qualités étaient supposées avoir pour réalisation dans le corps humain quatre qualités secondaires on tempéraments de même nom, ayant chacun quatre degrés; toutes les substances médicamenteuses, soumises à une classification identiqne, s'administraient, selon la loi des contraires (*contraria contraribus curantur*) et dans des proportions à trouver, pour remédier aux troubles dans l'organisme, aux maladies qu'on attribuait à l'excès de telle ou telle qualité à tel ou tel degré.

Il est aisé de voir tout ce que cette doctrine « a priori » de Galien, « réalisant des abstractions en êtres concrets au « point de vue de l'erreur (1) » et compliquée de ce qu'y avaient ajouté les maîtres des écoles de Cordoue (2), devait

« La pièce précédente (*de Morbo gallico*) a été retirée du volume pour « être reliée séparément ». Il suit de là que le *de Gradibus medicinarum*, reconnu encore postérieurement comme ayant quelque valeur, fut aussi extrait du volume pour être relié à part, sous Louis XV probablement. Il reste à savoir ce que sont devenus les trois autres ouvrages.

(1) E. Chevreul. *Considérations sur l'histoire de la partie de la médecine qui concerne la prescription des remèdes*. Paris, Imprimerie impériale, 1865, in-4, p. 6.

(2) « Qui mirent le comble au chaos à cause des mélanges informes « qui résultèrent de leurs préparations chimiques et polypharmaceuti- « ques ». J. Cazenave, art. Pharmacologie, dans le *Dictionnaire de médecine* d'Adelon Béclard, etc. Paris, 1840, in-8, t. XXIV, p. 144.

Celui qui aimerait à lire un exposé très-bref, en même temps très-complet et où l'appareil scientifique se dissimule le plus possible, de la façon dont les sciences naturelles et médicales sont nées et ont progressé chez les Arabes, n'a qu'à recourir à une des divisions de l'article *Arabien* (*Arabische littératur*, p. 69 à 74) du t. V de l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grüber. Cette portion d'article est signée de Sprengel, le grand historien de la médecine, dont le livre, publié en 1792-94 sous le titre modeste *Essai d'une histoire de la médecine exclusivement basée sur les faits* (*Versuch einer pragmatischen Geschichte der Medicin*), a été vulgarisé en France par la traduction de A.-J.-L. Jourdan. Paris, 1815-1820, 9 vol. in-8, et il ne paraît pas qu'on l'ait surpassé depuis. Dans le beau travail fait par Sprengel pour la grande Encyclopédie allemande, on trouve une foule de particularités très-attachantes. Je n'en veux citer qu'une seule. Elle consiste en une note de Gesenius, empruntée elle-même au journal *Mines de l'Orient* (*Fundgrüben des Orients*) de de Hammer. « On attribue, dit il, à Maho- « met dans la *Sunna* (traditions se rattachant au *Koran*, mais formant

enfanter de subtilités, de controverses passionnées, le rôle prépondérant qu'y devait jouer la dialectique et dans quelles aberrations elle était condamnée à tomber.

Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner que, dès 1350, Pétrarque, se montrant en cela le précurseur de Molière, fasse pleuvoir les sarcasmes sur les médecins de son temps. Celui qui avait écrit *De sui ipsius et multorum ignorantia* est aussi l'auteur d'une lettre à Clément VI *De fugienda medicorum turba*, de *In objurgantem medicum Libri III*, et nous voyons (1) que, dans une lettre à Boccace, il traite ces docteurs de vains charlatans, nous les représente « ne « paraissant en public que superbement vêtus, montés sur « des chevaux magnifiques, avec des éperons d'or et un air « d'autorité, les doigts resplendissants de bagues et de « pierres précieuses, » et termine en disant : « Ils méritent « les honneurs du triomphe : il n'est personne parmi eux « qui n'ait tué au moins cinq mille hommes, nombre exigé « pour avoir droit à ces honneurs. » On connaît aussi l'inscription projetée par un admirateur de Pétrarque qui voulait élever une statue

FRANCISCO PETRARCHÆ
MEDICORUM HOSTI INFENSISSIMO

justement parce qu'il avait été l'adversaire irréconciliable des médecins (2).

« un corps distinct), les aphorismes médicaux suivants : — 593. Dieu « n'a pas envoyé de maladie sans mettre le remède à côté. — 594. La « guérison réside en trois choses : la boisson édulcorée de miel, les ven- « touses scarifiées et la cautérisation. Cette dernière est interdite à mon « peuple ». (*N. B.* — Cela n'empêchait pas les médecins arabes de se servir du fer rouge dans des cas nombreux). « 505. La graine du melan- « thium (plante de la famille des colchiques) est un remède sûr contre « toutes les maladies, excepté la fièvre SAM. Quelle est cette fièvre? de- « mande-t-on. — La Mort. — 596. L'aloès des Indes vous a été donné « comme remède : sept puissances curatives y sont contenues. — 597. « La sève de la manne rouge et noire est la guérison des yeux ».

(1) Renan. *Averroès*, p. 332.

(2) Il ne faudrait pas croire que Pétrarque ait été le premier à témoi-

Est-ce à dire que Laurent Maioli ait dû mener cette existence fastueuse et ait eu quantité de meurtres à se reprocher? — Je ne le pense pas. — Il est douteux qu'il ait beaucoup pratiqué. Son professorat dans diverses universités, ses travaux sur la philosophie et sur les manuscrits grecs devaient difficilement le lui permettre. C'est ce que viennent encore confirmer les termes de son épitaphe donnée plus haut : il y est qualifié de grand médecin, mais on ne dit pas que sa mort fut une perte pour la médecine; c'est seulement pour la philosophie qu'elle est un deuil. Enfin nous allons voir que, dans son *De gradibus medicinarum*, rien n'indique une pratique assidue de l'art sur lequel il écrit. Je regarde donc comme très-suspecte l'énonciation d'une biographie — très-recommandable d'ailleurs, où presque chaque article est l'occasion de laborieuses recherches bibliographiques et d'appréciations savantes et approfondies sur les écrits relatifs à l'art de guérir (1) — que « Maïolo (Laurent), né à Asti, EXERÇAIT la médecine AVEC SUCCÈS à Gênes, où il termina sa carrière « en 1509, après avoir ENSEIGNÉ à Padoue, Pavie et « Ferrare. » Le fait de l'enseignement, comme celui de

gner de l'aversion pour la médecine. Une prévention aussi grande contre cet art régnait en Asie avant le IVe siècle. Je lis *currente prelo* (pour me servir d'une expression d'Adr. Reland), dans Menasseh ben Israel, *De termino vitæ* (Amstelodami. Typis et sumptibus authoris. An. 1639, in-12), un curieux axiome des Talmudistes, répété par Menasseh, *Salvo bonorum honore et reverentia*, dit-il, et qui est le suivant : TÔBH SCHEBBÂRÔPHE-ÎM LAGGHEHÎNÔM, c'est-à-dire : Le meilleur d'entre les médecins (est voué) à l'Enfer.

(1) *Biographie médicale*, publiée sous la direction de A.-L.-F. Jourdan, Paris, 1820-1825, 7 vol. in-8, et faisant partie du *Dictionnaire des sciences médicales* dit : « de Panckoucke ». L'assertion de ce dictionnaire relativement à Maïoli a été acceptée sans contrôle, et on pourrait dire copiée textuellement, par un livre classique plus moderne : Salvatore de Renzi, *Storia della medicina in Italia*. Naples, 1845-1848, 5 vol. in-8. Entre autres mérites, la *Biographie médicale* a celui de contenir sur l'auteur du *Pantagruel*, une notice à laquelle MM. Burgaud-Desmarets et Rathery, dans leur excellente édition de Rabelais, n'ont pas dédaigné de faire des emprunts et, contrairement à de Renzi, ils se sont honorés en les avouant.

l'exercice professionnel de la médecine par notre auteur, semble aussi inexact que les indications du lieu de sa naissance et de l'année de sa mort.

Sur le point spécial traité par Maïoli, dans le livre que nous examinons, les prédécesseurs ne lui manquaient pas.

On trouve déjà chez Galien deux ouvrages assez volumineux sur la composition des médicaments : l'un selon les espèces de remèdes, en VII livres; l'autre selon leur lieu d'application, en X livres :

Περὶ συνθέσεως των φαρμάχων κατὰ γενη, βιϐλία ζ'.

et

Περὶ συνθέσεως των φαρμάχων κατὰ τόπους, βιϐλία ί.

Seulement, à en juger par le premier de ces traités, — dont la France a vu paraître la première version latine directe et, un peu plus tard, une traduction en notre langue des quatre premiers livres (1), — Galien n'a entendu donner là qu'un

(1) La version latine *de Compositione medicamentorum* κατὰ Γενη est mentionnée par Brunet au mot GALENUS; elle est de Jean Gunther, ou mieux Winter, d'Andernach près Cologne, qui fut médecin en titre de François Ier. J'ai vu le superbe exemplaire (Te[1] 116. Réserve, XII ff. limin. et 219 pp. numér.) ayant appartenu à ce roi et qui est décrit au t. II-III, du *Catalogue des vélins* de Van Praet, p. 63. Il a dû passer en des mains étrangères avant de revenir à notre Bibliothèque, puisque la reliure en maroquin rouge, d'apparence très-moderne, porte au dos, en majuscules cursives, plusieurs fois le chiffre B. C. A. (?). La grande miniature aux armes royales avec ses deux salamandres à têtes de lévrier porte deux devises grecques, dont je sais que la seconde est empruntée à l'Iliade :

« Καὶ γάρτι μὴ ἐκ Διὸς ἔστιν. » (Arrive-t-il quelque chose qui ne soit attribuable à la volonté suprême?)

et

« Ἑις βασιλεύς, ἑις χοίρανος ἐστω. » (Demeure le seul vraiment roi, le seul souverain digne de ce nom.)

Sur la page opposée est la lettre autographe de dédicace de Guinter, dont les premiers mots : « Christianissimo Galliarum regi Francisco » sont en lettres dorées; l'écriture y tient le milieu entre le gothique et le romain et elle est datée : « Lutetiæ XIII kal. feb. (sine anno) ex ædibus

Formulaire; il fournit peu ou point de motifs théoriques déterminant les proportions des substances composantes pour chaque produit pharmaceutique qu'il décrit.

Chez ceux qui sont venus après lui, il en est tout autrement.

« Tagautii doctoris medici celeberrimi ». L'impression est admirable et d'après les types employés et les belles initiales à fond criblé, on l'attribuerait à Simon de Colines, ou à l'un des Estienne, quoique les *Annales* de Renouard ne parlent pas de cette édition. Quant à la date de 1530, donnée affirmativement par Brunet et dubitativement par Van Praet, je la crois erronée et voici pourquoi. Dans l'avertissement qui occupe le premier feuillet liminaire :

Joannes Tagautius medicinæ professor candido lectori,

Tagaut fait un mérite à son commensal Winter de ce que, malgré sa jeunesse, il a entrepris la tâche difficile de rendre Galien plus accessible aux étudiants. Or d'après Jöcher, citant entre autres sources Teissier et Niceron, Winter, né en 1487, aurait eu, en 1530, quarante-trois ans. On se refusera à admettre que l'expression de Tagaut, qui est, si je ne me trompe, « adhuc juvenis » s'applique à un homme d'un âge aussi mûr et l'on pensera avec moi que la date d'impression doit remonter à l'une des années comprises entre 1515 et 1520.

La traduction française serait alors postérieure d'environ trente ans; elle est du format petit in-8, et a pour titre :

Les quatre premiers liures de la cōposition, des medicamentz
par genres iadis composé par Claude Galien,
et n'aguères traduictz de grec en françois par Maistre Martin Gregoire
demourant a Tours.
à Paris
de l'imprimerie de Michel Vascosan rue S. Iaques
a L enseigne de la Fontaine
M D X L I X

L'examen rapide du livre m'a donné la conviction que J.-B. Thillaye, article Grégoire (Martin) de la *Biographie médicale*, n'est pas dans le vrai en distinguant cet auteur, qu'il fait naître à Tours, de celui dont parle Foppens (Jöcher en parle aussi dans les mêmes termes d'après Andrea, *Bibliotheca belgica*, et Van der Linden) et qui était né à Gand. En effet, on rencontre chez Martin Grégoire des tournures de phrase et une orthographe qui sentent fort leur origine flamande. Voici à l'appui, quelques lignes de son avis préliminaire. Il s'y montre zélé partisan de l'ancienne méthode et censeur amer des praticiens exclusifs. Tout le livre est du même style et ceux qui aiment le vieux langage trouveront de quoi s'y délecter.

« Au lecteur,

« Voyant, lecteur, que des trois parties de médecine curatiue, chirur-
« gie est la plus difficile : et que les médecins du temps passé par paresse,

Alchindi de Bassorah, contemporain de Charlemagne, très-célèbre comme philosophe (1), et placé comme médecin par Jérôme Cardan au nombre des douze esprits subtils du monde, a écrit un traité qui fut publié pour la première fois à Venise en 1584, sous le titre : *de medicinarum compositarum gradibus investigandis libellus*. Son ouvrage est purement dogmatique, et dogmatique à l'excès, puisqu'il essaye d'appliquer au dosage les règles du calcul et, ce qui est bien plus bizarre, celles de la musique (2). Puis est venu Arnauld

« mespris ou (pour mieux dire) ignorãce sont totalement abãdonnée à
« ceux lesquels souuẽt sont tant mal prouueuz de iugement naturel,
« premieres disciplines theorique et practicque de ladite chirurgie, qu'au
« lieu de luy donner lumiere, l'enfermẽt es basses abysmes d'obscurité
« et confusion : me suis, pour supplir leur default, maintenant per-
« forcé faire uenir à ta cognoissance. . . . .
« . . . . car ceux ne sont capables de meilleures doctrines, les-
« quels ont été nourris es tenebres des Latins modernes, amethodiques.
« . . . . comme si practique étoit autre chose qu'execution de
« theorique . . . .
« . . . .

« Tours ce XV de mai, mil cinq cent quarante neuf. »

(1) Hauréau, *l. c.*, t. I, p. 363.

(2) Voir Ferd. Hœfer dans la *Biographie Didot*. — Un passage de Maioli, dans son *de Gradibus medicinarum*, rend témoignage de la singulière conception du médecin musulman. « Alchindi plus ancien que les autres, dit-il, et plus célèbre qu'eux, a établi une sorte de moyenne de tempérament à laquelle il s'est efforcé de démontrer que doit correspondre un remède du premier degré présentant une proportion double (des qualités opposées), et il a fait voir que le second degré conserve la même proportion relativement au premier, ainsi que le troisième relativement au second; il a donné pour raison que, des éléments de l'accord musical, qui sont au nombre de cinq, le double intervalle (la tierce (?)) seul s'impose à l'oreille comme ayant le plus d'harmonie ». — « Alchindius et tempore anterior et fama celebrior veluti medietatem « quandam temperamentum constituit supra quam gradum primum du- « plam proportionem habere argumentatus est, eandemque proportio- « nem servare gradum secundum supra primum et tertium supra secun- « dum.... ea ratione monstravit quod inter propositiones musicas quæ « quinque numero sunt, sola dupla dulciorem sese auribus ingerit ».

Si nous avons la curiosité de nous demander comment s'appliquait cette étrange théorie qui subsista presque jusqu'au XVIIe siècle, Sprengel (t. II, p. 281 de la traduction Jourdan) va nous le rendre sensible par l'exemple suivant d'une formule — et prenons le mot dans le

de Villeneuve que nous revendiquons comme compatriote, sans preuve bien positive, et qui mourut vers l'an 1313 (1).

sens mathématique, plutôt que dans le sens pharmaceutique — de médicament composé. Si j'ai bien compris, il faut y considérer l'unité comme égale à $\frac{1}{2}$, c'est-à-dire une moitié de mélange de deux substances de qualité et de poids égaux, et il faut, pour déterminer chaque quantité d'éléments, effectuer le produit du poids par le degré de qualité de chaque substance et prendre ensuite la moitié :

			QUANTITÉ D'ÉLÉMENTS.			
		Poids.	Chauds.	Froids.	Secs.	Humides.
Cardamome.....	chaud au 2e degré froid — 1er — sec — 1er — humide — 2e —	1 gros.	1	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$	1
Sucre..........	chaud — 2e — froid — 1er — sec — 1er — humide — 2e —	2 —	2	1	1	2
Indigo........	chaud — 1er — froid — 2e — sec — 1er — humide — 2e —	1 —	$\frac{1}{2}$	1	$\frac{1}{2}$	1
Emblique......	chaud — 1er — froid — 2e — sec — 1er — humide — 2e —	2 —	1	2	1	2
	Totaux.....		4 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$	3	6

On arrive ainsi à ce résultat, que les éléments chauds et froids du composé se faisant réciproquement équilibre, on n'a plus qu'à considérer les quantités d'éléments secs et d'éléments humides, et comme ces derniers sont en quantité double des premiers, le composé se trouve être un remède humide du premier degré.

En faisant abstraction de l'absurdité de la donnée primitive, voilà assurément qui est correct et ingénieux.

Mais, notez s'il vous plaît, que c'est là un cas des plus simples; que « les Arabes, dit Sprengel, établissaient toujours de pareils calculs avant de prescrire un remède composé ». Et représentez-vous l'ébahissement des pauvres ignorants du moyen âge, l'anxiété des familles de toute condition, les yeux fixés sur ce docteur qui aligne gravement d'interminables colonnes de chiffres d'après lesquels va se décider la vie ou la mort d'un être chéri! En faut-il davantage pour comprendre la cause de la chaleureuse indignation de Pétrarque et des bouffonneries de Molière où, comme on l'a remarqué, le fond a toujours quelque chose de légèrement sinistre?

(1) Pour les détails sur ce personnage fameux, voir Ferd. Hœfer,

Dans le livre *Arnaldi Villanovani Opera omnia*, édité à Bâle en 1585 in fol., avec la vie de l'auteur par Symphorien Champier et avec un commentaire de Nicolas Taurel de Montbéliard, nous trouvons aux pages 506-582 un traité intitulé :

Liber aphorismorum de graduationibus medicinarum per artem compositarum.

L'incorrection de style reprochée avec raison à Arnauld y éclate dès la première phrase :

« Intendimus in præsenti capitulo ad honorem agni cœlestis.... compilare atque tractare artem mensurandi compositionem in compositis medicinis. »

Par compensation, il faut louer la méthode avec laquelle a été dressée une série de tableaux synoptiques où sont mis en regard, pour l'utilité des étudiants, les chiffres de dosage correspondant aux quatre tempéraments, à leurs quatre degrés d'une part, et, d'autre part, aux mêmes degrés de qualité des substances qui entrent dans les mélanges. Ces tableaux forment la seconde partie de l'ouvrage, sous le titre :

Secunda pars sensibilis seu exemplaris dictorum omnium præcedentium pro tyronibus continens quinque tabulas ut sequitur.

Il va sans dire que l'auteur ne sort pas de la sphère de la pure spéculation.

D'Arnauld de Villeneuve à Maioli personne, pas même un contemporain de grande réputation du dernier, Nicolaus Præpositus (1), n'a émis sur la composition des médica-

Histoire de la chimie, le *Dictionnaire historique de la médecine* de Dezeimeris, et surtout l'article de la *Biographie médicale*, signé de l'initiale (U.), mais que Dezeimeris attribue à Jourdan. L'*Histoire littéraire de la France* parle bien à différentes reprises d'Arnauld de Villeneuve, mais ne nous apprend sur lui que fort peu de chose.

(1) Ou Nicolas de Salerne, cité dans la partie bibliographique de l'ar-

ments des idées tant soit peu nouvelles. « Les auteurs de « cette époque n'ont fait que copier les Arabes, » dit Raige-Delorme (1). S'il eût connu Maioli, il eût fait exception pour lui, car sa dédicace nous a montré qu'il est loin de méconnaître les erreurs où sont tombés ses devanciers. Il est encore plus sévère pour eux dans son Prologue où il dit :

« Cum hi qui ante nos fuerint aut omnino in hoc negocio a via veritatis declinaverint, aut veritatem maxima difficultate implicitam ac etiam diminutam enunciaverint ut quod plane censerint

ticle *Pharmacologie* du *Dictionnaire des sciences médicales* d'Adelon, Béclard, etc., mais avec des erreurs qui sautent aux yeux dans les dates d'impression de son *Antidotarium* (Venise, 1441; Rome, 1446; Naples, 1478). Son nom manque dans la *Biographie médicale*, mais Jöcher, d'après la *Bibliotheca græca* de Fabricius, nous dit que l'ouvrage de Præpositus, — lequel aurait vécu au commencement du XVI[e] siècle, — portant un titre non indiqué, mais qui n'est pas *Antidotarium*, consiste en un extrait en 150 chapitres d'un ouvrage bien plus étendu et dont l'original n'existe plus, écrit par un médecin d'Alexandrie du XII[e] siècle, Nicolas Myrepsus. Jöcher ajoute qu'on a confondu à tort ces deux Nicolas. En somme, il semble régner sur l'époque où écrivait Nicolaus Præpositus — il pourrait se faire que ce nom fût simplement celui de sa dignité de chef d'école — une fort grande incertitude. Un livre tout récent de M. Charles Frederking, directeur de la Société pharmaceutique et chimique de Riga, *Grundzüge der Geschichte der Pharmacie* (Traits fondamentaux de l'histoire de la Pharmacie), Gottingue, 1874, in-8, nous dit que Nicolaus Præpositus appartient au commencement du XII[e] siècle. Je ne puis voir là qu'une erreur. Il semble hors de doute que Præpositus a abrégé le grand ouvrage composé de 2656 préceptes de Nicolas Myrepse. Comment alors M. Frederking fait-il vivre le premier des deux homonymes avant le second, qui, d'après lui, était, vers 1250, médecin de l'empereur Jean Ducas Vatatzes, à Nicée? Notre *de Gradibus medicinarum* n'a pas été connu de M. Frederking. A la fin de son très-méritant ouvrage, il y a un copieux Index de noms d'auteurs : celui de Maïoli y manque. En revanche, le chapitre relatif au XV[e] siècle nous révèle l'existence d'un *de Compositione et dosis medicamentorum*, imprimé en 1497, dont l'auteur est Bartolom. Montagnana. Ce dernier, professeur à Padoue, mort vers 1440 et que le *Lyceum Patavinum* de Patini appelle un autre Esculape, fut le chef d'une famille de médecins chez laquelle le talent et la célébrité se transmirent pendant deux siècles au dire de Jöcher.

(1) Dans l'article cité au commencement de la note qui précède, t. XXIV, p. 176 du *Dictionnaire* d'Adelon, etc.

non omnes valeamus agnoscere, decrevi ita brevi priorum positionem eniti destruere. »

Je m'arrête sur ce « destruere » qui fait justice à lui seul de l'accusation d'avoir copié les Orientaux.

La renommée acquise par Nicolo Leoniceni pour avoir contribué à faire perdre leur prestige aux doctrines arabes (1), est venue jusqu'à nous ; Maioli qui fut, nous l'avons dit, son compagnon de travail dans la restitution des lettres grecques, et qui a aussi rendu en médecine le même genre de service que lui, a été, sous ce dernier rapport, injustement oublié. Car les auteurs anciens qu'il vise comme ayant dévié du sentier de la vérité sont justement ceux qui jouissaient, comme arabistes, de l'autorité la plus considérable : Alchindi et Arnauld de Villeneuve. Seulement, en osant porter, lui aussi, les mains sur l'arche sainte, Maioli n'a malheureusement pas assez d'indépendance d'esprit pour aller chercher des armes ailleurs que dans le camp même des adversaires. Il ne voit dans la question qu'un côté étroit, peut-être le plus étroit de tous. Dans quel but, en effet, oppose-t-il à Arnauld de Villeneuve, à Constantin l'Africain (2), à Alchindi, ou Galien, ou le *Colliget* d'Averroès, ou sa propre argumentation ? — Uniquement pour démontrer que les degrés successifs des médicaments suivent non pas une progression par quotient, mais une progression par différence. C'est ce que résume une des têtes de chapitre :

« Caput sextum declarans quomodo convenienter et rationaliter gradus ipsi arithmeticam et non geometricam inter se proportionem habeant. »

(1) « Leoniceno.... andava.... manifestando gli errori in cui erano « caduti molti.... antichi scrittori e specialmente gli Arabi, la cui stella « già cominciavasi ad eclissare et che per opera del Leoniceno andava « sempre piu perdendo ogni prestigio ». Salvatore de Renzi, *l. c.*

(2) Chef de l'école de Salerne qui se retira, vers la fin de sa carrière, à l'abbaye du Mont-Cassin, dont il accrut l'illustration et où il mourut en 1087.

Ce principe nouveau, plus rationnel en tout cas que ceux qui sont combattus, ne laisse pas d'avoir son importance. Il marque tout au moins une station dans le parcours suivi par la science depuis les temps anciens jusqu'aux nôtres, et mérite mieux, dès lors, que le dédain de Renouard.

Mais là ne se borne pas l'originalité de Maioli. Son *de Gradibus medicinarum* comprend trois divisions principales (Tractatus), subdivisées en trente et un chapitres. Les deux premiers traités sont consacrés, l'un à l'exposition, l'autre au développement et à la confirmation des principes; le troisième à la conversion des médicaments d'un degré donné en d'autres d'un degré inférieur ou supérieur. L'auteur emploie dans chacune de ces divisions des procédés de démonstration qui ont tout à fait l'air de lui appartenir en propre et qui attireraient l'attention du marchand de bouquins le plus ignare entre les mains duquel tomberait son livre. Tout le monde, au surplus, éprouvera quelque surprise en voyant un ouvrage de pharmacologie émaillé comme celui-ci d'une dizaine de figures géométriques compliquées : ce sont tantôt des demi-circonférences tangentes, dont les diamètres se prolongent réciproquement, enveloppées par d'autres demi-circonférences de diamètre double et qui viennent s'entre-croiser; c'est quelquefois un carré, quelquefois un triangle rectangle, quelquefois un cercle que viennent couper des droites symétriques, et qui sont chargés de chiffres et de notations pour indiquer les tempéraments et les qualités des médicaments avec leurs degrés. On prendrait tout cela à première vue pour de la médecine astrologique. C'est cependant tout autre chose : Maioli, averroiste à outrance, a voulu innover en appliquant à son sujet la représentation graphique du syllogisme (1), familière aux péripatéticiens.

Je ne viens pas prétendre que notre auteur ait fait faire à la science aucun progrès véritable. Je suis forcé, au con-

1) Barthélemy Saint-Hilaire, *l. c.*, t. II, p. 359.

traire, de reconnaître qu'il a payé aux idées de son siècle un trop large tribut, en se maintenant dans l'abstraction pure sur des questions d'une application journalière. Cependant j'ai été vivement frappé par un passage (1) que je veux reproduire et où il condamne en quelque sorte lui-même, sous l'autorité d'Averroès, la manie funeste de spéculation sans base solide à laquelle il a cédé. On dirait que l'ombre du vieux Sérapion (2) est venue le hanter et lui dieter ces paroles :

« Non est autem facile per rationem cognoscere medicinas cujusvis gradus respectu cujuscumque corporis. Nam in his rebus experientiæ habent locum magnum ut testatus est Averois; non solum, enim, respectu corporis in se variabitur medicinæ proprietas, sed respectu diversorum membrorum. Nam medicina quæ facit saniem in testiculis non facit saniem in aure. Oportet igitur medicum diligenter advertere ut ea quæ ratione manifesta non constant sibi experientia pateant, maxime cum in his locum experientiæ habeant ut plerunque repetit Averois. »

C'est bien là non pas tout à fait le cri du cœur, mais le cri de la conscience et du bon sens venant revendiquer leurs droits imprescriptibles.

La récapitulation des signatures

A. B. C. D. E. F. G.

Omnes sont quaterni,

(1) *De grad. medicin.* Tract. III, cap. VII.

(2) Médecin à Alexandrie au troisième siècle avant J. C., le plus ancien des empiriques. Son principe (voy. Chevreul, *l. c.*) était que « le « raisonnement ne sert de rien en médecine, l'expérience seule doit « être consultée. » Ce principe donna lieu, dans l'antiquité, aux plus fausses et aux plus déplorables applications. D'ailleurs Sérapion ne le donnait que comme extension de la fameuse maxime attribuée, très à tort, encore de nos jours, à Aristote, et sur laquelle est fondée toute la doctrine des écoles matérialiste, positiviste, etc. « Nihil est in intel- « lectu quod prius non fuerit in sensu. »

se trouve à la dernière page du livre : il a donc cinquante-six feuillets.

La souscription est, sans indication de nom d'imprimeur,

Venetiis MCCCCLXXXXVII.

Il ne nous reste plus qu'à examiner brièvement comment Brunet et Renouard ont décrit nos quatre opuscules, bien que nous ayons déjà, en passant, redressé quelques légères erreurs qu'ils ont commises.

Brunet ne parle pas du *de Gradibus medicinarum*. Ensuite, l'exactitude exigerait que les mots de son article : « liber cui titulus Epiphillides », fussent remplacés par « epiphyllides in dialecticis ». Le *Manuel* place avant les deux autres traités l'*Averrois questio* d'Elie del Medigo, mais fait l'observation, tirée de l'inspection du registre de réclames, que cet opuscule devrait être placé le dernier; de l'ordre même où étaient rangés les trois traités dans l'exemplaire sur lequel Brunet a fait sa description, il y a à conclure, ou que celui qui l'a fait relier a, par ignorance, laissé intervertir l'ordre voulu, ou bien que, contrairement à ce que croit très-plausiblement Brunet, les trois pièces quoique imprimées ensemble se séparaient souvent autrefois : il n'y a presque pas à en douter en lisant les descriptions successives qu'en a données Renouard, et la pagination est d'ailleurs telle qu'elles peuvent facilement se séparer.

Il est intéressant de suivre dans les diverses éditions des *Annales de l'imprimerie des Alde* les transformations subies par les notices relatives à nos opuscules.

On lit dans la première édition, celle de 1803 :

N° 9. Laurentii Majoli philosophiæ professoris in collegio Ferrariensi liber cui titulus Epifilides (hoc est opusculum de forma syllogistica antiquorum).

— Ejusdem de conversione propoūm secundum peripateticos.

N°10. Averrois questio in librum priorum traducta per Heliam hebræum.

— Item; Majoli opusculum de gradibus medicinarum. *Venetiis* Mcccc Lxxxxvij in-fol°.

Cette édition est sans nom d'imprimeur; et par cette raison, je ne la crois pas d'Alde, qui a quelquefois omis l'année de l'impression, mais qui a toujours mis son nom ou quelque désignation faisant reconnaître ses éditions. C'est plutôt un des livres imprimés aux frais de son beau-père, André d'Asola.

Ce rare volume et le précédent sont dans la bibliothèque de la Sapience, à Rome.

Conclusions :

1° Renouard, en 1803, n'avait vu aucun des livres qu'il classe sous les numéros 9 et 10; il va jusqu'à douter que le dernier soit d'Alde. S'il eût vu la signature de celui-ci qui se trouve après la seconde partie de son n° 9, et avec l'identité complète des caractères typographiques dans les trois opuscules non signés et dans celui qui l'est, il ne s'y fût pas trompé, et l'idée de l'attribution à André d'Asola ne lui fût pas venue à l'esprit.

2° Il a dû placer ici un extrait du catalogue des livres du Collége de la Sapience.

3° Les quatre pièces sont reliées en deux volumes dans la bibliothèque de cet établissement.

4° Les volumes sont fautivement indiqués « in-folio » dans son catalogue.

L'édition de 1810 n'est que la reproduction de celle de 1803, avec un supplément dans lequel on lit :

* V. 1497 (renvoi de l'année 1497).

Averrois questio.... etc.... in-4°.

32 ff. dont le dernier contient un registre de réclames commun aux deux autres portions du même volume, Epiphyllides.... et de conversione.... Ce registre prouve que les trois parties ne doivent pas être séparées.

* V. 1497.

Laur. Majolus de gradibus medicinarum in-4°.

55 ff. et un blanc.

Ce volume et les trois pièces ci-dessus sont extrêmement rares.

On voit que de 1803 à 1810 un progrès s'est accompli. Des rectifications, des résultats de collationnement ont été adressés à Renouard, et il en a tenu compte; il indique le format véritable; il fait connaître l'existence du registre de réclames; mais comme il ne donne pas encore l'essentiel, à savoir, la date exacte du *de Conversione propositionum*, comme il ne vient pas affirmer qu'Alde est bien l'imprimeur des trois premières parties, soyons certains que des quatre opuscules il n'a tenu entre les mains tout au plus que le *de Gradibus medicinarum*, qui faisait peut-être partie déjà alors de sa bibliothèque.

Arrivons à la belle édition de 1834 des *Annales*.

Là le classement numérique n'est plus le même et nous voyons :

N° 8. Epiphyllides i. Botryunculi et Racemuli in Dialecticis (Hoc est opusculum de forma syllogistica antiquorum liber Laurentii Majoli philosophiæ professoris in collegio Ferrariensi) in-4°.

54 ff. non chiffrés.

N° 9. de conversione.... etc.

Venetiis in domo Aldi Romani mense (et dans quelques exemplaires *mensæ*) Julii.... etc.

4°.

N° 10. Questio Averrois.... etc.

32 ff. sans date et non chiffrés; le dernier contient un registre de réclames commun aux trois opuscules, ce qui prouve qu'on les a publiés ensemble avec l'intention de n'en former qu'un seul volume.

Ces pièces, extrêmement rares, manquent à la plupart des collections aldines. Elles sont, du reste, d'un intérêt à peu près nul et au nombre de ces livres qu'on ne lit plus et qu'on a raison de ne pas lire.

N° 11. (Laurentius Majolus) de gradibus medicinarum.

> 55 ff. non chiffrés et un blanc; la date est sur le 55me. Ce volume, imprimé en petite lettre ronde comme le suivant (libellus de Epidemia quam morbum gallicum vocant) et comme les trois précédents opuscules, et pareillement de la science la plus surannée, n'est pas moins rare ni moins précieux : il est évidemment imprimé par Alde, quoique son nom ne s'y trouve pas.

On se demandera si nous avons, cette fois, l'exactitude parfaite que Renouard, tout le premier, juge indispensable quand il dit, page VII de sa préface :

> Ce catalogue doit donc présenter les titres de tous les ouvrages copiés non pas sur d'autres catalogues, mais sur les exemplaires de chacune des éditions; et il faut que ces copies soient faites avec une telle exactitude, qu'elles les représentent comme si on avait les livres mêmes sous les yeux.

et quand il répète, page 1, note :

> On peut être assuré de trouver les titres copiés dans leur entier et d'une manière d'autant plus exacte que, pour cette édition et pour la précédente, la plupart ont été de nouveau confrontés avec les livres eux-mêmes, ce qui a donné lieu à quelques redressements et corrections. Quant à la description servile et minutieuse de chacune des parties composant les volumes, elle est un devoir toutes les fois que le livre est véritablement rare et que ces explications sont nécessaires pour faire bien reconnaître si tout est bien dans l'ordre convenable.

Tels sont, en effet, les vrais principes. Renouard s'y est-il conformé en ce qui regarde nos quatre opuscules? — A cette question je réponds ; oui pour les trois derniers et non pour le premier. Et pour celui-là, ce n'est pas sa faute; car, certainement, il n'a pas dépendu de lui que le livre ne lui pas-

sût sous les yeux, et c'est contraint et forcé qu'il aura reproduit la mention d'un catalogue quelconque. Il y a cependant à observer, sur le libellé de la description, que l'addition des mots « Botryunculi et Racemuli », dans l'édition de 1834, n'est pas, relativement à celle de 1803, une amélioration heureuse. Encore peut-on dire que tout serait correct si ces mêmes mots étaient entre parenthèse comme explication du terme « Epiphyllides ». Cette légère défectuosité, ainsi que l'indication erronée de 54 ff. au lieu de 56, ne diminue en rien, à coup sûr, le mérite du livre des *Annales de l'imprimerie des Alde*, reconnu partout comme une des meilleures bibliographies qui existent; elle a l'avantage, d'ailleurs, de nous amener à cette conséquence : qu'entre les quatre petits traités qui viennent d'être décrits, c'est aux *Epiphyllides in dialecticis* qu'il faut décerner la palme de la rareté, sauf cependant les quelques exemplaires du *de Conversione propositionum*, où se trouve la faute « mensæ », au lieu de « mense », qui, nécessairement, sont encore plus rares, et font involontairement songer à l'épigramme si connue de Pons de Verdun contre les bibliomanes.

Mais ce que je ne saurais laisser passer sans remarque, c'est le mépris témoigné par Renouard pour la valeur intrinsèque des quatre opuscules; c'est son assertion « qu'ils « sont du nombre des livres de la science la plus surannée « qu'on ne lit plus et qu'on a raison de ne pas lire. »

Nous voyons là, — je veux terminer par cette réflexion, — encore un de ces arrêts où se résume la manière de penser d'une époque et que les générations suivantes ne ratifient pas. Dans l'intervalle de la première édition des *Annales* à la troisième, les travaux de l'érudition française se ressentaient fatalement du manque de connaissances générales de la foule (1), et il arrivait de deux choses l'une : ou

(1) « J'entends dire que la critique de M. Boissonade manquait un « peu de profondeur; mais, plus profonde, eût-elle été à la portée du

la critique s'abaissait au niveau du public, et le savant le plus profond était obligé, comme on disait alors, de « sacrifier aux Grâces (1) »; ou bien, s'exerçant sur des sujets presque tous empruntés à l'antiquité grecque ou romaine, elle se tenait dans une région inaccessible à la masse des lecteurs, si pleins qu'ils fussent, pour cette antiquité qu'ils connaissaient si mal, d'un engouement qui, peu auparavant, avait donné naissance à des orgies de faux goût. Pour s'assurer de ce que j'avance sur cette seconde alternative, on n'a qu'à feuilleter le recueil des *Mémoires de l'Académie des inscriptions* de 1806 à 1835. Ce n'est qu'une suite de dissertations ayant pour sujet, en se conformant d'ailleurs étroitement aux précédents de la docte Compagnie, des points très-spéciaux d'archéologie, pour nous servir d'un terme qui, alors, était assez peu usuel, et, en tout cas, d'une acception bien plus restreinte que de nos jours. On y chercherait vainement ces vues d'ensemble sur la philosophie et l'histoire, déjà inaugurées avec tant de succès en Allemagne par Eichhorn, Heeren, Rotteck, Creuzer, Buhle, Tennemann, etc., et qui, plus tard, ont très-heureusement prévalu chez nous sous l'impulsion des Guizot, des Cousin, des Aug. Thierry.

Renouard, à la fois très-répandu dans le monde et mis par sa forte instruction en rapports avec grand nombre d'érudits, n'a pu échapper ni à l'une ni à l'autre des deux influences, et nous avons en quelque sorte la résultante de deux forces opposées dans la phrase citée plus haut, où il déclare indignes d'être lus les livres tels que ceux dont il parle. Il n'a pas entrevu le parti que la science future sau-

« public médiocrement instruit de 1810 ou de 1812? ». (Colincamp, p. LI de l'Introduction à son édition de *Boissonade, un critique littéraire du premier Empire*, Paris, 1863, 2 vol. in-8.)

(1) Page 208, t. I, de l'ouvrage ci-dessus. Cette expression est employée par Boissonade pour caractériser le talent de Chardon de la Rochette. L'article original avait paru dans le *Journal des Débats* (Journal de l'Empire) du 3 mars 1812.

rait en tirer; il a cependant assisté aux premiers succès des Cousin, des Rémusat, des Barthélemy Saint-Hilaire, des Hauréau, et a dû se sentir ébranlé en les voyant écrire des livres d'un puissant intérêt, rien qu'en tirant de la poussière des traités « qu'on ne lisait plus », et qui étaient, eux aussi, « de la science la plus surannée »; en voyant l'Académie des inscriptions, entrant dans une voie nouvelle, provoquer et récompenser ces travaux.

Aujourd'hui, la route est largement tracée et incessamment parcourue. La tendance à rechercher l'origine et à suivre dans leurs plus faibles degrés de développement les progrès de toutes les branches des connaissances humaines s'accuse de plus en plus; aussi, le moindre livre pouvant jeter quelque lumière sur les points obscurs trouve d'avides lecteurs, qui ne se laissent rebuter ni par l'aridité du sujet ni par les erreurs scientifiques que l'ouvrage aurait servi à propager. Sous ce rapport, nos opuscules ont leur rôle à remplir. Le *de Gradibus medicinarum*, par exemple, doit fournir une indispensable contribution à l'histoire des doctrines sur l'art de formuler et de doser, qui est elle-même une des divisions de l'histoire de la matière médicale; cette dernière, d'après une voix autorisée (1), manquait à la science il y a trente ans, et je crois que la lacune subsiste encore : le titre seul du récent ouvrage de M. Frederking

(1) « On ne saurait laisser sans mention le fait qu'il nous manque actuellement un exposé comprenant toutes les parties de l'histoire de « la matière médicale, et que nous n'avons pas à nous en regarder « comme dédommagés par l'ouvrage de Cullen (*A treatise of the materia « medica*, Édimbourg, 1789, 2 vol. in-8), si nombreux qu'en soient les « mérites. L'écrit de Cullen, ou plutôt l'Introduction placée en tête, « contient beaucoup moins l'histoire de la connaissance des moyens « thérapeutiques que des notices sur les médecins auxquels cette science « doit ses avancements. De même, l'ouvrage de R.-A. Vogel, bien qu'in- « titulé avec précision : *Historia materiæ medicæ* (Leyde, 1758, in-8), n'est « cependant rien autre chose qu'un traité de matière médicale surchargé « de citations érudites. » (C.-L. Klose, art. *Pharmakologie*, t. XXII, p. 746 de la 2e section de l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grüber, Leipzig, 1846, in-4.)

indique expressément qu'on n'a pas prétendu la combler, pour la partie spéciale que l'auteur a eu en vue.

Quant aux trois autres ouvrages, à cause de leur façon particulière d'envisager les questions qu'ils abordent, à cause des noms dignes de revivre de leurs auteurs, ils auront aussi leur jour. Bien mieux, il semble que ce jour soit venu et qu'ils aient précisément aujourd'hui un intérêt d'actualité; car leur lecture s'impose en quelque façon à ceux qui voudront traiter d'une manière complète le sujet d'un concours académique qui doit se juger en 1876, sur *la Philosophie de l'école de Padoue, principalement au* XV[e] *siècle et au* XVI[e] *siècle*; en effet, les concurrents — je transcris ici le programme — « devront faire connaître cette école « par la biographie de ses représentants les plus considéra- « bles, mais surtout par des analyses étendues de leurs « principaux ouvrages. »

Si je ne me trompe, l'Académie des sciences morales et politiques, en posant ainsi cette question, inflige à notre excellent Renouard un démenti éclatant, et nous avons là une nouvelle confirmation de l'adage trop rebattu pour que je le cite de Terentianus Maurus, sur les vicissitudes du sort des livres.

Jules Dukas.

(*La fin au prochain numéro. — Sous le titre d'Appendice.*)

DEUX PORTRAITS INÉDITS

DE LA GALERIE DES PORTRAITS

DE

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

M. le marquis de la Roche-Thulon possède un manuscrit in-4°, dont l'écriture, accusant évidemment le milieu du dix-septième siècle, contient une copie des fameux portraits écrits, mis à la mode par Mademoiselle de Montpensier et recueillis par Segrais. Ce manuscrit, dont le titre reproduit exactement celui de l'édition publiée en 1659, porte cette note d'une écriture contemporaine : « On n'en a imprimé que très-peu d'exemplaires : ce manuscrit est l'original. » Il renferme la dédicace, l'avis, la préface et une grande partie des portraits insérés dans le recueil édité par le libraire de Sercy ; il ne présente aucune variante, mais nous y avons trouvé deux portraits demeurés inédits, et qui, à ce titre, méritent d'être reproduits. L'un est celui d'Amarillis, et le recueil imprimé en a donné déjà un en prose en ajoutant le nom du modèle qui n'est autre que la comtesse de Fiesque ; il suffit de les comparer pour reconnaître une ressemblance frappante. L'autre est le portrait de Mme D. L. C., sous le nom d'Isabelle, dédié à Délie : nous n'avons pu percer cet incognito, mais nous pouvons assurer que le morceau est des plus galamment tournés.

Nous avons publié, en 1860, grâce au précieux concours de M. Cousin, une édition des portraits de Mademoiselle : nous sommes heureux de pouvoir y accrocher ces deux nouvelles toiles.

Nous ajouterons que le manuscrit que M. le marquis de la Roche-Thulon nous a si gracieusement communiqué, appar-

tenait, en 1828, au marquis de Valadous, qui, d'après une note, supposait que le recueil de Segrais se composant de feuilles volantes, sa copie était la transcription même faite pour Mademoiselle.

E. de B.

PORTRAIT D'AMARILLIS.

Cherchons, pour peindre Amarillis,
Des fleurs nouvellement écloses.
Cueillons des œillets et des roses,
Meslons-y quantité de lys,
Et rassemblons enfin toutes les belles choses.

Corail, rubis, perles et fleurs,
Astres brillants, lumière pure,
Riches trésors de la nature,
Faites-moy part de vos couleurs,
Pour cette merveilleuse et divine peinture.

Mais quel ambitieux désir
Dans un si haut dessein m'engage,
Ha! que dans un si grand ouvrage,
J'aurois de gloire et de plaisir
Si ma force pouvoit égaler mon courage.

Ce peintre, qui dans un tableau
Assembla tout ce qui peut plaire,
Auroit passé pour téméraire
S'il eût employé son pinceau
Au merveilleux portrait que j'entreprens de faire

Sa Vénus avoit moins d'attraits,
Moins d'agréments et moins de grâces.
Et quelque récit que l'on fasse
De ses beaux et fameux portraits,
L'illustre Amarillis en charmes les surpasse.

Mais si ce Dieu que tous les jours
Elle fait vaincre dans le monde
En ce beau dessein me seconde,
Nous pourrions, avec son concours,
Peindre cette merveille en merveilles féconde.

Qu'il tire délicatement
Avecque sa flèche légère
Le tour des beaux yeux de sa mère,
Et ce rare et noble agrément
Que nul autre pinceau ne sçauroit jamais faire.

Qu'il prenne ce qui peut charmer
Et retenir en son empire,
Tout ce qu'y fait qu'on y soupire.
Ce qui tue et qui fait aimer.
Et ce je ne sçais quoy qu'on ne sçauroit bien dire.

Il faut de Rubis plein de feux
Former ses deux lèvres vermeilles,
Et pour achever ses merveilles,
Mettre des perles entre deux,
Telles que l'Orient n'en ait point de pareilles.

Pour les faire mieux découvrir,
Faisons sa bouche à demi close
Semblable au bouton d'une rose
Qui ne commence qu'à s'ouvrir
Quand la mère du jour de ses pleurs l'arrose.

Il faut faire son teint de lys
Beau comme celuy de l'aurore,
Ou pareil à celuy de Flore,
Quand nos champs en sont embellis,
Et mesme s'il se peut plus éclatant encore.

Que sur l'albâtre de son sein
Tombe négligemment en onde
Sa chevelure vagabonde
Qui, sans estude et sans dessein,
Dans les chaisnes d'amour engage tout le monde.

Et vous, Grâces, à votre tour,
Parez sa belle teste
Comme on voit en un jour de feste
Celle de la mère d'Amour
Lorsqu'elle se propose une grande conquête.

Mais c'est en vain qu'à mon secours,
Pour rendre ces traits plus fidèles,
Avec les trois sœurs immortelles,
J'appelle icy tous les Amours.
Ils ne quittent jamais ce miracle des Belles.

PORTRAIT DE M. D. L. C.

Vous me demandez des nouvelles du Parnasse, illustre Melisse, et vous ne sçavez que toutes nos muses sont depuis quelque tems

Ou dormant ou dépitées
Ou des esprits peu visitées.

que ces grands hommes sont rebutés d'écrire, et qu'il n'y a plus que des aprentis qui s'en meslent ou des maistres si peu sçavants que l'on ne voit plus nul ouvrage de conséquence chez les imprimeurs ni dans les ruelles : on ne laisse pourtant pas d'estre importuné de méchantes choses.

Et comme jadis bout-rimés
Inondèrent toute la France,
Et qu'ils ne furent supprimés
Que par notre propre inconstance,
Aujourd'huy portraits à foison
Se font voir sur nostre horizon,
Et sont les beaux objets de toute l'éloquence.
Il n'est point de petit garçon
Qui n'en donne au public quelqu'un de sa façon ;
Il n'est point de fille ou de femme
Qui ne nous dépeigne son âme
Et qui ne fasse voir à nu
Ce qu'elle a de plus inconnu.

Ce que je trouve d'admirable dans ce nouveau genre d'écrire, c'est que ceux qui pensent faire leur portrait, s'attribuent tout ce qu'ils ont ouy dire de beau, ou pour la lumière de l'esprit, ou pour les nobles sentiments de l'âme; le

moindre petit escolier se sent, dit-il, chaud, généreux, amy libéral, éclairé plus qu'il ne paroît; et la moindre petite femme assure qu'elle aime ses amis avec une constance inébranlable, qu'elle hait la médisance et la coquèterie plus que la mort, et qu'elle ne connoît dans son cœur nul mouvement d'envie, ni d'avarice. Enfin, tous les hommes sont des Catons ou des Césars; et les femmes des Lucrèces ou des Octavies. La charmante Délie vous en fera voir quelques-uns de stile qu'elle a ramassés. Cependant, recevez celuy d'Isabelle que j'ay entrepris par un commandement exprès avec protestation de ne la flatter que le moins qu'il me sera possible :

Si ses traits sont peu radoucis,
Si l'on voit des défauts avec de belles choses,
Et si parmi tant d'œillets et de roses
On y remarque des soucis,
Songez que l'empreinte est fidelle,
Qu'il a voulu peindre Isabelle,
Et non pas un fantôme agréable à nos yeux.

Vous sçavez, Melisse, que notre Isabelle a la taille médiocre et grassette; ses cheveux du plus beau noir accompagnant merveilleusement la blancheur de son teint, ses yeux sont noirs, grands et bien fendus, et toujours plus tristes que gais; ses sourcils sont merveilleusement bien faits; son nez n'a nul des défauts que l'on remarque ordinairement; sa bouche n'est ni grande ni petite, la lèvre de dessous un peu renversée et assez colorée pour l'être naturellement. Ses dents sont petites, bien rangées et fort nettes, mais non pas extrêmement éclatantes; sa gorge est une de ses plus grandes beautés; elle est fort bien taillée, grasse, blanche et fort pleine. Ceux qui se connoissent en proportion assurent qu'elle a le col fort beau, et que cette colonne accompagne merveilleusement bien sa teste et sa gorge; ses mains sont assez belles et ses bras potelés et blancs : elle a une beauté que peu de femmes possèdent; c'est la jambe qu'elle a aussi bien

faite qu'homme que je connoisse. Je puis en parler sans scandale, puisqu'il vous souviendra, Melisse, que nous nous trouvâmes un soir chez elle comme on la saignoit par le pied, où nous remarquâmes toutes les proportions qu'une belle jambe et qu'un beau pied peuvent avoir.

Mon pinceau ne va pas plus loin,
Le genou seulement n'est pas de cette affaire,
Et cette dame est si sévère,
Qu'à moins d'estre faux témoin,
Je ne puis employer parmi tant de matière
La couleur de sa jarretière.

Ainsi, je ne parleray pas plus longtemps de son corps, pour avoir le loisir de vous entretenir des diverses inclinations de son âme. J'oubliois à vous dire qu'Isabelle porte parfaitement bien les pieds, qu'elle a la démarche tout à fait noble et une certaine liberté dans toutes ses actions qui marque bien qu'elle est femme de qualité. Il est mal aisé d'exprimer ce je ne sçois quoy dans notre langue, mais il me semble que les Italiens appellent cet agrément *le fatezza*, et les Espagnols un *bel douayre*. Nous pouvons dire avec vérité qu'Isabelle a de l'esprit autant qu'on peut en avoir, et de cet esprit brillant, esprit du monde et de conversation; elle n'a jamais eu assez de patience ou d'aplication pour aprendre les choses curieuses, et l'on voit bien que si elle en vouloit prendre la peine, elle réussiroit aparemment, ayant beaucoup de vivacité pour comprendre les choses les plus difficiles, beaucoup de mémoire pour les retenir et beaucoup de facilité et d'agrément pour les débiter, mais cette humeur négligente qu'elle a naturellement pour toutes les choses qui lui font de la peine l'empesche de s'apliquer sérieusement à ce qu'on ne peut aprendre qu'avec beaucoup de soin : elle n'entend l'italien ni l'espagnol, mais elle parle fort bien sa langue naturelle, et écrit même en vers et en prose aussy correctement que les hommes les plus accomplis peuvent écrire. Elle est d'un tempérament bilieux et mélancolique;

le bilieux la porte à rechercher ardemment ce qu'elle désire et le mélancolique à s'afliger démesurément lorsqu'elle a quelque sensible affliction. Le courage n'est pas sa plus belle partie.

Aussi, dit-il franchement,
Que dans le moindre événement,
Sa valeur est toute amortie.

Elle n'est pas de son naturel médisante, mais lorsqu'elle est avec ses amis particuliers, elle les divertit volontiers par le récit des plus agréables aventures qu'elle débite si plaisamment que les personnes mêmes de qui elle parle ne s'en sçauroient choquer, s'ils l'entendoient. Vous sçavez, Mélisse, qu'Isabelle a la voix merveilleuse, et nous pouvons dire avec certitude qu'il y a peu de femmes qui ayent une si belle méthode : elle ne grimace point en chantant et prononce si bien toutes les paroles de ses airs, qu'on les entend aussi facilement que lorsqu'elle ne fait que les parler. Son esprit est le plus facile du monde et le plus commode. Son expression naturelle, si coulante, et toutes les productions de son âme sont extrêmement libres; elle n'a nulle inclination pour les beaux habits, ni pour les grands équipages, quoiqu'elle soit d'une qualité à avoir l'une et l'autre; elle n'a que trop de sincérité et prend souvent trop de confiance aux gens qu'elle ne connoît que superficiellement.

Elle a pour ses amis une amitié fort tendre,
Elle les aime constamment;
Mais ses heureux amis éprouvent bien souvent
Que son cœur ne se peut défendre
D'un jaloux mouvement.
Cette inquiette passion
Règne dedans sa fantaisie,
Et toujours elle dit qu'un cœur sans jalousie
Est un cœur foible en inclination.

Aussi, a-t-elle pour ses ennemis toute la haine qu'on peut avoir, sans pourtant consentir qu'on leur fît nul outrage

sanglant. Il n'y a personne qui élève si fort les gens qu'elle aime et qui en dise tant de bien, ni personne aussi qui débite si agréablement les défauts de ceux qu'elle n'a pas sujet d'aimer. L'ambition ne l'empêche point de dormir : elle n'en a que pour passer sa vie en repos et loin des grandeurs où cette passion réside; elle a assez de curiosité pour toutes les choses qui se passent dans le monde, ou pour des nouvelles, ou pour des vers, ou pour toutes les galanteries qui courent les ruelles. Je ne la connois pas d'un naturel ingrat, du moins lorsqu'elle croit avoir reçu quelque service de ses amis, elle le dit à tout le monde et chante continuellement leur civilité. Pour la dévotion, je la trouve un peu intercadante (*sic*), car nous l'avons veue dans des actions de piété si extraordinaires qu'elle en a pensé perdre la vie : aussi, a-t-elle bien souvent des sécheresses qui l'éloignent un peu de la perfection; toujours peut-on assurer qu'elle a le cœur soumis et craignant Dieu. Mais il est plus ou moins ardent à son service, selon la grâce qui l'accompagne.

Elle aime beaucoup le lit, et pour peu de prétexte qu'elle ait d'y faire des séjours, elle y passe des journées entières; elle employe peu de temps à s'ajuster, affectant une négligence propre qui ne lui sied pas màl. Je la crois d'humeur fort libérale et n'ay jamais remarqué dans ses actions nulle tache d'avarice.

Telle à mes yeux a paru cette dame.
Vous qui pouvez juger et du corps et de l'âme,
Jettez sur ce portrait vos yeux,
Et si quelque couleur vous paroît un peu sombre,
Si pour la rehausser il y manque quelque ombre,
Le peintre est toujours prêt à prendre le pinceau
Pour en faire un récit nouveau.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ.

X. A Son Excellence madame la duchesse d'Albe. Songe à réaliser dans la décoration de son palais. *Madrid, le* 10 *juillet* 1790, *par François Grognard, intéressé dans la manufacture d'étoffes de soye de Camille Pernon et Cie, de Lyon,* petit in-8° (II-25 pp.). — Extrait d'un voyage pittoresque en Espagne en 1788, 1789 et 1790. Description d'une partie des appartements du Palais de Son Excellence monsieur le duc d'Albe, à Madrid (par le même). *Bayonne, de l'imprimerie de la veuve Duhart-Fauvet,* 1792, petit in-8° (59 pp.).

> « Et moi si j'étois en votre place, j'achèterois une belle tenture de tapisseries de verdure ou à personnages, que je ferois mettre dans sa chambre pour lui réjouir l'esprit et la vue. »
>
> (*L'Amour médecin*, sc. I.)

Ce conseil de M. Guillaume à Sganarelle est, sous une forme bourgeoise, la synthèse de la lettre adressée à S. E. Mme la duchesse d'Albe. Fr. Grognard, intéressé, ne l'oublions pas, dans une manufacture d'étoffes de soie, a passé par Madrid. Il a vu, sans doute pour lui présenter des échantillons, Mme la duchesse d'Albe, et comme le peintre Goya, il a subi l'ascendant de sa toute-puissante beauté. Peut-être a-t-il espéré une commande sérieuse; reste que voilà l'homme et le négociant complétement par-

tis ! Grognard est agité : Grognard entend des voix ! Minerve lui montre dans un songe (un songe dont la réalisation ferait marcher les affaires !) ce que devrait être, à son goût, la décoration du palais de la séduisante duchesse. C'est la description de ce songe qui fait le sujet de sa *lettre*. Écoutons parler notre rêveur : *ecce somniator venit*, comme disaient les frères de Joseph.

Donc Grognard a été enlevé dans son sommeil par des génies aériens qui l'ont déposé mollement sur le parterre qui s'étend devant le palais d'Albe. Il s'en est approché, il y pénètre, mais voilà que « nouveau prestige ! » il ne reconnaît plus ces lieux qui lui sont pourtant « si familiers. » Au lieu de leur décoration habituelle dont il ne nous dit mot, mais que l'on voit d'ici : tentures de cuir de Cordoue, meubles d'ébène et lampes de cuivre, tout un ensemble inaccessible à un Lyonnais de 1790, et même de date plus récente, Grognard rencontre à chaque pas, dans son rêve, des merveilles d'un goût nouveau et bien faites pour éblouir un chef de rayon. Après le *damas jaune* de l'antichambre des pages, ses yeux d'homme endormi sont agréablement frappés par le *damas fond vert-émeraude clair* de la salle qui suit et dont il n'oublie pas la *bordure d'un fond giroflée un peu foncé*. Vient ensuite le salon qu'il tient quitte pour un *gros de tours cramoisi tout uni*, avec des portiques drapés d'un *satin cramoisi*, *relevé d'un dessin de mosaïque*, *camayeu gris et blanc*. Mais c'est surtout dans le cabinet que Grognard exulte. Il y a là une description d'une tapisserie qui est tout un poëme, et dont le dessin peut, dit-il, *se comprendre sous la dénomination générale de* VERDURES.... M. Guillaume est retrouvé !

La chambre à coucher « où règne un ton général de noble élégance et de volupté décente » et le divan (ou boudoir) s'emparent tour à tour de l'imagination du songeur et lui arrachent les accents les plus tendres mêlés aux procédés de vente les plus insinuants. *Satin blanc*, *broché en soie nuée de toutes couleurs*, *satin bleu*, *satin fond abricot clair*, *relevé*

par un dessin courant de feuillages légers, *dans le goût des étoffes de Perse*, lui paraissent les tentures les plus propres à orner ces lieux destinés « à s'abandonner délicieusement aux douceurs de Morphée et aux jouissances de l'amour. » Soierie et volupté! Je ne sais quelle figure ont dû faire le duc et la duchesse, le duc surtout!

La pièce destinée au *deshabillé* (*satin bleu à mouches blanches*) et le cabinet de toilette (*mousseline des Indes trèsclaire à petits bouquets brodés précieusement en argent et appliquée sur un taffetas couleur de rose*) inspirent encore quelques réflexions anacréontiques à Grognard qui termine la description des appartements de la duchesse tels qu'il les rêve, par le cabinet d'étude, *satin vert uni*, *garni de franges*, *cordons et glands analogues*. Ne fallait-il pas faire quelque chose pour la passementerie?

Le songe va finir, mais non pas sans que le dormeur ait été transporté par ses génies aériens dans trois pièces de « l'appartement de monsieur » et qu'il ait eu le temps de recommander pour la chambre à coucher et pour le « cabinet à écrire » un *satin fond bleu des Indes*, *relevé de belles herborisations; Item*, pour la salle, un *damas tout de soie giroflée et blanc*.

Après quoi, Grognard s'éveille, et, plein de son sujet, s'écrie : « Ordonnez donc, madame la Duchesse, et les accents de votre voix renouvelleront la fabuleuse merveille des murs de Thèbes, élevés au son de la lyre harmonieuse du célèbre Amphion. »

Tant de mythologie pour une commande! Et encore a-t-elle été conquise? On en douterait en lisant la seconde brochure : *Extrait d'un voyage*, etc., et il est à craindre que le duc d'Albe n'ait répondu comme Sganarelle : « Vous vendez des tapisseries, monsieur Guillaume, et vous avez la mine d'avoir quelque tenture qui vous incommode. » Bien que portant sur le titre la date de 1792, cette seconde brochure contient des lettres du mois d'août 1790. Cliente ou non, la duchesse a conservé tout son prestige aux yeux de l'in-

flammable manufacturier. « Oh mon ami, écrit-il, je l'ai vue, cette divinité, j'en ai reçu un regard favorable. Enivré de sa présence, etc., etc. » Grognard, éveillé cette fois, entreprend de décrire, non plus la décoration purement lyonnaise qu'il avait rêvée, et qui paraît avoir été écartée, mais celle définitivement adoptée dans le palais d'Albe, décoration tout historique, qui vous fait passer d'une salle étrusque dans un cabinet égyptien, pour aboutir à un salon grec ou romain. Majestueuse quand il s'agit des appartements de parade, cette description trouve des accents pénétrants quand elle en vient aux appartements intimes. Cela forme la matière de douze lettres émaillées de digressions sur l'architecture, sur l'antiquité, sur le goût du paysage, etc., etc. Plus que jamais, la mythologie est mise à contribution et, pour parfaire son œuvre, Grognard s'est adjoint un poëte da bonne volonté. Son correspondant, qui ne redoit pas grand'chose à Demoustier, a intercalé dans ses lettres quelques pièces de vers. Dans l'une d'elles il parle en ces termes de son goût pour *la grande nature :*

. . . .
Loin de moi ces tableaux mesquins
J'aime un immense paysage.
La nature en ses grands dessins
Est plus digne de mon hommage.
Au sommet d'un roc escarpé,
Il me semble étendre ma sphère.
Je vois !... mon esprit est frappé
Et *se* plane dans l'atmosphère.

Comme il faut que tout ait une fin, cet enthousiasme en prose et en vers s'arrête à la 59e page. Et ce n'est pas trop tôt !

Après avoir parcouru ces deux brochures, la question qui se présente naturellement à l'esprit est celle-ci : Grognard a-t-il gagné à s'adjoindre un collaborateur? Nous serions disposé à en douter. Il est peut-être devenu plus littéraire,

sinon plus académique, mais il y a laissé de sa personnalité et surtout il a perdu beaucoup de ce qui faisait son originalité dans la première *lettre*, la préoccupation visible du placement des produits de son associé.

D'après la *France littéraire* de Quérard, Grognard ne se serait pas borné à ces deux opuscules, et, outre une *Lettre sur le voyage littéraire de l'abbé Fortis*, il aurait également commis, en plus, quelques relations de ses excursions en Russie et en Suède. Nous ne le suivrons pas aujourd'hui, et pour cause, dans ces régions, et nous nous séparons de lui. En terminant, rectifions une assertion de Quérard qui nous paraît hasardée. Ce bibliographe a supposé que la *Lettre* à la duchesse d'Albe, qui ne porte pas de nom de ville ni d'imprimeur, était sortie des mêmes presses que l'*Extrait d'un Voyage*, etc., qui est indiqué comme imprimé à Bayonne, chez la veuve Duhart-Fauvet. Cela est plus que douteux, car tout diffère dans ces deux impressions, papier, caractère, coloration de l'encre et jusqu'à l'épaisseur du trait qui, dans l'un et l'autre opuscule, sépare l'en-tête de la première page du texte qui vient après. Nous serions plus disposé à attribuer aux presses lyonnaises l'impression de cette lettre, et elle a d'ailleurs un caractère de *prospectus* qui a dû déterminer la maison Camille Pernon et Cie à en faire les frais. Nous avions espéré rencontrer la solution de cette question dans le catalogue de M. Coste (*Bibliothèque lyonnaise*, 1853), mais les seules mentions applicables à notre sujet que nous ayons su y trouver sont celles-ci :

« N° 12,368. A MM. les amateurs du voyage pittoresque à Lyon, par M. Fortis. Réponse de M. F. Grognard à une lettre anonyme écrite par un prétendu Lyonnais à M. Fortis. *Paris*, *Cellot* (1822), in-8, 7 pp. (cité par Quérard).

« N° 14,068 (portraits). Grognard (François) gravé par Quenédey, au physionotrace. Profil à droite, in-18.

« N° 15,882 (autographes). Grognard (François) philan-

thrope (1), né à Lyon en 1748, mort à Fontenay-sous-Bois, près Paris, le 5 novembre 1823. Billet par lequel il demande à M. Coste les doubles des portraits de Lyonnais illustres qu'il a en portefeuille, pour une collection qu'il forme. Il lui offre, en échange, les doubles qu'il possède. *Paris*, 10 août 1821. Autogr. signé. In-8, 1 p. »

(1) Les legs faits par Grognard à sa ville natale (voy. la *biographie Michaud*) ont sans doute motivé cette appellation.

W. O.

UN PORTRAIT DE LONGEPIERRE

LETTRE A M. CHARLES BOCHER

Mon cher ami,

Vous m'avez demandé quelques renseignements sur le portrait que nous avons vu ensemble au château de Mello lors de notre séjour dans cette belle et hospitalière résidence. Voici ma réponse : En passant par le *Bulletin*, elle pourra intéresser en même temps un certain nombre de bibliophiles, race curieuse par excellence et pour laquelle il n'existe pas de petits détails.

Votre œil exercé vous avait déjà fait remarquer ce portrait, et cet examen avait éveillé chez vous le pressentiment que le nom qu'il portait était un nom au hasard n'ayant rien de commun avec le personnage représenté. Vous ne vous trompiez pas : en voici la preuve.

La toile mesure 1,27 de hauteur sur 0,96 de largeur. Le per-

sonnage est vu debout, de grandeur naturelle, jusqu'aux genoux, tourné de profil à gauche, la tête presque de face. Il est vêtu d'une longue robe de chambre rouge carmin glacée d'argent. La tête est couverte d'une grande perruque à la mode entre 1710 et 1720 comme en portent les personnages de Watteau. Physionomie régulière, gracieuse et intelligente, rappelant celle de M. de Julienne. Tous ces collectionneurs sont charmants. Comme marques distinctives deux petits signes sur la joue droite près du nez. La main gauche tombant le long du corps tient un livre entr'ouvert. La droite s'appuie sur le dossier d'un large fauteuil.

Jusqu'ici rien ne permet de mettre sur ce portrait un nom de préférence à un autre. Mais voici qui devient plus caractéristique et ressemble fort à une preuve. A droite au fond, dans un corps de bibliothèque, des volumes richement reliés portent sur le dos le fameux fer de Longepierre, celui qui, vous le savez, éveille tant de convoitises chez les bibliophiles pauvres et provoque tant de folies chez les bibliophiles riches : La toison d'or.

Vous vous rappelez la joie que nous causa cette découverte. Rien n'échappe à votre œil investigateur. Vous êtes d'une famille où le goût des livres est un héritage fidèlement conservé. Vous avez été bercé avec les noms de Grolier, de De Thou, de Mme de Chamillart, de Longepierre, de Girardot de Préfont, de Randon de Boisset, de Lavallière, ces paladins de la bibliophilie. L'imagination partit, la preuve vous parut acquise, vous ne doutâtes plus de l'identification du portrait avec Longepierre.

Je n'ai malheureusement pas l'enthousiasme aussi facile que vous; et, bien que cette *toison d'or* ressemblât singulièrement à une preuve, je me promis cependant d'en trouver d'autres.

C'était facile grâce aux trésors réunis au cabinet des estampes. En feuilletant les huit cents volumes de portraits, j'eus bientôt trouvé à la lettre L un portrait de Longepierre gravé vers 1740, d'après une peinture de Detroy. Le personnage est vu en buste seulement, mais il est coiffé de la même façon. Quant au type, ce sont les mêmes traits, la même physionomie, la ressemblance est identique. C'est bien le même personnage. Vous pouvez donc annoncer en toute sûreté de conscience, à vos amis bibliophiles que vous avez trouvé au château de Mello un portrait authentique d'un de leurs plus glorieux ancêtres : Requeleyne de Longepierre.

Reste la question d'attribution artistique. Ici je serai moins affirmatif n'ayant pas de preuves à apporter à l'appui de mon opinion.

Le tableau qui nous occupe est certainement un original; et, en outre, c'est un tableau très-agréable et très-bien conservé.

Quel en est l'auteur? Si l'on ne peut pas le dire d'une façon certaine, au moins peut-on, en circonscrivant la question et en procédant par élimination, dire de qui il n'est pas. Longepierre est mort en 1721. Le costume qu'il porte est celui de 1710 à 1720. Le portrait a donc été peint entre ces deux dates. Or à ce moment les peintres de portraits les plus en vogue étaient Detroy, Coypel, les deux Boullogne, Hyacinthe Rigaud et Largillière. Il ne viendra à personne l'idée de penser aux quatre premiers; et sur ce point votre tact et votre expérience confirment mon opinion. Restent Rigaud et Largillière.

La liste des portraits de Rigaud, vous le savez, a été publiée dans les *Mémoires inédits des Académiciens*. Le nom de Longepierre n'y figure pas. Cette liste n'est pas complète; mais l'examen du portrait de Mello confirme le silence des *Mémoires inédits*. Le modelé de Rigaud est plus accentué, sa brosse est plus ferme, sa couleur plus vigoureuse, les plis de ses draperies plus étoffés et plus somptueux. Reste donc Largillière; et devant ce portrait je mets en fait que sur dix noms prononcés celui de Largilière se présentera au moins huit fois. C'est son élégance et son charme; c'est le fondu savant de son pinceau, c'est de cette façon qu'il fait jouer la lumière sur les miroitements du velours, ou les brillantes cassures du satin, ce sont ces contours riches encore, mais où la coquetterie remplace l'apparat et l'élégance la somptuosité. Je suis donc convaincu que le portrait de Longepierre a été peint par Largillière, sans pouvoir cependant apporter de preuve matérielle à l'appui de mon opinion.

J'ai fini. Je n'ai pas à vous retracer la biographie de Longepierre; vous la connaissez mieux que moi. Vous êtes au fait de ses charges auprès du Régent et plus tard auprès du duc de Berry; vous avez lu sa tragédie de *Médée* ou *la Toison d'or* qui très-probablement a été l'origine du fer qu'il mettait sur le dos et sur les plats de ses volumes; j'espère que vous ne la savez pas par cœur. Je ne crois pas me rappeler que sur les rayons de votre bibliothèque figure un volume aux armes de

Longepierre. Mais si vous n'en avez pas, vous en aurez certainement un jour, et l'intention est déjà quelque chose. C'est ce que dans le langage des controversistes on appelle la résipiscence. Je ne puis vous souhaiter qu'une chose en terminant : c'est d'en avoir beaucoup.

Au revoir et mille amitiés bien cordiales.

L. Clément de Ris.

PROSPER MÉRIMÉE

BIBLIOPHILE

La bibliothèque de Prosper Mérimée a été entièrement détruite dans les incendies allumés pendant la résistance de la Commune, le 23 mai 1871 ; la vaste maison portant le n° 52, qui se dressait à l'angle de la rue de Lille et de la rue du Bac, brûla depuis la cave jusqu'au faîte; l'appartement de Mérimée adossé à la caisse des dépôts et consignations, également consumée, fut donc littéralement pris entre deux feux; il n'en subsista rien. Lorsque M. Du Sommerard, exécuteur testamentaire de l'académicien, pénétra dans les décombres, il retrouva seulement un fragment de pipe turque que Mérimée fumait volontiers. C'était, avec les valeurs et l'argenterie déposées chez lui, tout ce qui restait de la succession de son ami. Les documents matériels manquent donc pour reconstituer la physionomie de la bibliothèque dont nous nous occupons. Mais Mérimée aimait si fort les livres, il avait un si louable souci de la confection et du format de ses propres œuvres, il a rendu aux travailleurs de si réels

services en appuyant de toute son influence les réformes introduites dans le régime de la Bibliothèque nationale, qu'il serait injuste de ne point lui donner une place dans la galerie des bibliophiles de ce temps.

Parmi tous les grands écrivains de la période de 1830, ses livres et ceux de Sainte-Beuve se distinguent par l'absence de vignettes et par leur bon aspect matériel : « Mérimée, « lisons-nous dans l'*Appendice* de la *Bibliographie romantique* de M. Asselineau, » aimait les livres simples en « texte dix ou onze, proportionnés aux vues normales et « saines, éclaircis par des blancs entre les paragraphes. Le « volume de *la Double Méprise* est un parfait spécimen de « son goût typographique. » Sa prédilection pour les beaux in-8° sortis des presses de H. Fournier était manifeste ; plusieurs années après la révolution malheureusement opérée dans la librairie moderne par l'adoption du format Charpentier, Mérimée persistait à faire imprimer *Carmen* et l'*Histoire de Don Pèdre* comme il l'avait fait pour *la Jacquerie* et la *Mosaïque*. C'était d'ailleurs, croyons-nous, la seule condition qu'il exigeât de ses éditeurs ; encore dut-il y renoncer, puisque les éditions originales des *Faux Démétrius*, des *Mélanges*, des *Deux Héritages* et des *Derniers Cosaques* parurent in-18.

Il a fait partie de la Société des Bibliophiles français, de janvier 1847 à X, mais il ne semble pas que son influence ait été grande sur les travaux de cette compagnie. Il se borna à conseiller l'impression des *Voyages de Lister à Paris*, qui n'ont paru qu'après sa mort. En revanche, il avait accepté la mission de commander les repas annuels de la Société, et ses collègues n'eurent jamais qu'à se féliciter d'un tel choix. Mérimée était gourmet et ne s'en cachait pas ; il excellait à composer un menu et mettait la coquetterie d'un galant homme à ce que rien ne manquât aux dîners qu'il offrait à ses amis ; une des lettres à l'*Inconnue* nous le montre, au lendemain des journées de juin, dans l'exercice de ses délicates fonctions : « Je suis allé hier à Saint-Germain « pour commander le dîner de la Société des Bibliophiles.

« J'ai trouvé un cuisinier très-capable et surtout éloquent. « Il m'a dit que c'était à tort que tant de gens se faisaient « un fantôme des artichauts à la barigoule et il a compris « tout de suite les plats les plus fantastiques que je lui ai « proposés. »

Mais il devait rendre aux amateurs de livres d'autres services que de faire bien dîner un petit nombre d'entre eux; il accepta la tâche de reviser et d'annoter les *Aventures du baron de Fœneste* publiées chez Jannet, et ce volume est assurément un des plus remarquables de la Bibliothèque elzévirienne. Au moment où la guerre éclata, il préparait pour M. Jouaust une édition des *Tragiques* du même d'Aubigné : ce fut M. Ch. Read qui se chargea de reprendre le travail fort peu avancé de Mérimée. Bien qu'il sût parfaitement bien tout ce qu'il savait, on peut dire néanmoins que le dix-septième siècle était, dans l'histoire de France, l'époque qu'il connaissait le mieux et dont les mœurs et la langue l'intéressaient le plus. L'auteur de la *Chronique de Charles IX* était plus apte que tout autre à donner un commentaire approfondi aux œuvres du rude compagnon d'Henri IV; le linguiste émérite se jouait des difficultés offertes par les *gasconismes* du baron de Fœneste. Il est donc très-regrettable que Mérimée n'ait édité que ce seul volume et qu'il n'ait fait pour le *Brantôme* de la même collection qu'une introduction d'ailleurs excellente.

M. Louis Lacour, qui avait *procuré* cette réimpression, eut sans doute l'occasion de voir fréquemment son illustre collaborateur. Le premier volume de son *Annuaire du bibliophile* (1860) contient une liste des amateurs parisiens où nous lisons au nom de Mérimée : « Le génie si varié « de l'écrivain se reflète dans ses livres. Érudition, roman, « poésie, histoire, archéologie, théâtre. Tout est là. Les « littératures étrangères sont aussi représentées par de « précieux monuments. » Vers le même temps, et dans un relevé semblable, la *Revue anecdotique* disait : « Très-bonne « bibliothèque, nombreuse, bien choisie et bien reliée. Li-

« vres espagnols, russes. » Les journaux ont répété, après la Commune, que Mérimée possédait les manuscrits de Stendhal et de Victor Jacquemont; c'est peu probable : les premiers ont été légués à la Bibliothèque de Grenoble par un ami de Beyle, M. Crozet; les seconds ont dû retourner dans la famille de l'infortuné voyageur, après l'impression du *Journal* de son voyage, dont Mérimée corrigea les épreuves. Mais il y avait certainement *rue de Lille* des lettres inédites de tout ce groupe d'amis à qui Jacquemont écrivait du fond de l'Inde (Stendhal, Élie de Beaumont, Victor de Tracy, J. Cloquet, J. Taschereau, M. de Mareste, etc.); elles ne sont même plus des cendres.

Mérimée, quelque soin qu'il eût de ses livres, n'était pas cependant bibliophile, au sens réel du mot: jamais on ne le vit se passionner pour un exemplaire de condition exceptionnelle ou pour une édition rare, et s'il entrait chez les grands libraires parisiens, c'était pour accompagner M. Pichon ou M. Cousin. Un employé de la bibliothèque de l'Institut, M. Dumont, était chargé de ses acquisitions assez peu fréquentes dans les ventes publiques; encore, Mérimée ne lui permettait-il de dépasser la commission fixée que pour un seul motif: il tenait beaucoup à posséder un ou plusieurs volumes ayant appartenu aux amateurs avec qui il avait été lié; son choix fait, il n'épargnait rien pour se procurer ce souvenir; il y a là un sentiment très-délicat et tout à l'honneur de ce caractère tant calomnié.

M. Pierre Jannet était peut-être le libraire avec qui Mérimée avait eu les relations les plus suivies et il lui procura plus d'une fois les volumes qu'il recherchait. Nous avons eu jadis sous les yeux le dossier des lettres qu'il lui écrivait; elles nous auraient fourni plus d'une particularité curieuse; malheureusement, elles ne se sont pas retrouvées lors de la dispersion des papiers de M. Jannet. Les *Lettres à une Inconnue* ne nous fournissent que bien peu de renseignements sur le sujet qui nous occupe. Nous y voyons Mérimée charger son amie, alors à Venise, de lui rapporter un livre de

l'imprimerie Aldine (1), ce qui, disons-le, ne prouve pas un grand savoir bibliographique, car on peut avancer sans paradoxe que les ouvrages des grands imprimeurs ne se rencontrent nulle part plus difficilement que dans les pays où ils ont été mis au jour. Deux autres citations nous sont fournies par les mêmes *Lettres :* « Je me suis donné mes étren-« nes à moi-même, il y a deux jours, chez Potier. J'ai acheté « quelques très-beaux livres et d'autres modernes très-bien « reliés. Avez-vous les *Mémoires de Hollande* attribués à « Mme de Lafayette ? Cela m'a fort amusé. Je vous le prê-« terai sur dépôt à votre retour : cela est relié par Bauzonnet. » (4 avril 1860.) « J'ai acheté pour me consoler les vingt-sept « volumes des *Mémoires du XVIIIe siècle* que je vais faire « relier. » (24 juin 1866.)

Le meilleur titre de Mérimée à la reconnaissance des bibliophiles, c'est d'avoir contribué à la réorganisation de la Bibliothèque nationale. Lié durant de longues années avec M. Panizzi, conservateur en chef du British Museum, il avait pu, dans ses nombreux voyages à Londres, suivre les améliorations successives dues à son savant ami, et lors de l'inauguration du célèbre *reading room*, il adressa au *Moniteur universel* (n° du 26 août 1857) une longue lettre qui mériterait à tous égards d'être réimprimée, car il y décrivait, avec sa clarté habituelle, tous les progrès obtenus, et il y signalait des avantages qui nous sont encore refusés. Cette lettre eut un certain retentissement dans le public lettré et elle ne fut certainement pas étrangère à l'intérêt que le gouvernement témoigna tout à coup pour la situation de notre grande bibliothèque. Une commission fut nommée et Mérimée rédigea le rapport à M. Rouland, qui tient plus de dix colonnes

(1) « Si vous trouvez à Venise un vieux livre latin, quel qu'il soit, de « l'imprimerie des Aldes, grand de marge, qui ne coûte pas trop cher, « achetez-le-moi. Vous le reconnaîtrez aux caractères italiques et à la « marque qui est une licorne avec un dauphin qui s'y tortille. » (8 septembre 1857.)

du *Moniteur* (20 juillet 1858). La place nous manque pour l'analyser: contentons-nous de dire que presque toutes les réformes demandées se sont accomplies et que celles qui se font attendre y sont toutes indiquées. Deux ans après, Mérimée était de nouveau appelé à formuler l'opinion de la commission chargée de régler les échanges entre les bibliothèques de Paris. « Je viens, écrit-il à l'*Inconnue* (1), de fa«briquer un grand rapport sur les bibliothèques de Paris. « C'est, je crois, ce qui m'a rendu si malade. Je perds mon « temps à me mêler de ce qui ne me regarde pas et on me « met sur le dos toutes les affaires des autres. J'ai quelque« fois envie de faire un roman avant de mourir : mais tantôt « ce courage me manque, tantôt je suis en bonne disposition « et on me donne des bêtises administratives à arranger. » Ces *bêtises* avaient leur importance : par suite de l'arrêté ministériel du 15 novembre 1860, les dessins (2), médailles, manuscrits orientaux et livres chinois, existant à l'Arsenal, à Sainte-Geneviève, à la Mazarine et à la Sorbonne, revenaient de droit à la Bibliothèque impériale; les deux premiers de ces établissements devaient également céder au cabinet des Estampes les gravures dont les *états* présentaient des différences avec ceux qu'il possédait; en revanche, les doubles de ce cabinet devaient passer à l'Arsenal et à Sainte-Geneviève et contribuer à accroître les collections que ces deux bibliothèques étaient autorisées à garder. Le rapport de Mérimée faisait observer avec raison que les documents chinois et orientaux revenaient de droit à la rue Richelieu, où de savants spécialistes étaient à même de les classer et de les communiquer; une semblable mesure ne pouvait s'appliquer aux manuscrits français, grecs et latins qu'on avait

(1) Lettre du 12 juillet 1860. Son Rapport, daté du 10 juillet, ne fut publié que dans le *Moniteur* du 30 décembre.

(2) Un portefeuille de la collection de Gaignières, conservé à la Mazarine, et la curieuse série des *crayons* de Daniel Dumonstier, appartenant à Sainte-Geneviève, prirent leur place légitime au cabinet des estampes.

un moment songé à distraire des autres bibliothèques de Paris pour les joindre au département des manuscrits; ils constituaient pour ces bibliothèques une propriété indiscutable. Les érudits étaient accoutumés à venir les y consulter; au surplus, une telle perte n'eût été compensée par aucun avantage, puisque la Bibliothèque impériale n'avait rien à offrir en échange.

Le Rapport se terminait par quelques réflexions sur la mauvaise installation de la bibliothèque de l'École de droit, qui obligeait le plus souvent les étudiants à travailler à Sainte-Geneviève, et par la nécessité de créer dans les arrondissements nouvellement annexés des *bibliothèques de quartier*.

Tels sont les services rendus par Mérimée aux lettrés qui possèdent des livres et à ceux qui ne peuvent disposer que des richesses publiques; la lecture des notes qui précèdent prouvera, nous l'espérons, qu'il a autant de droit à la reconnaissance des travailleurs qu'à l'admiration des délicats.

MAURICE TOURNEUX.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Dictionnaire des noms, surnoms et pseudonymes latins de l'histoire littéraire du moyen age (1100 à 1530). *Paris, librairie de Firmin Didot et Cie*; un vol. gr. in-8° à 2 colonnes. Prix 10 francs.

M. Alfred Franklin, bibliothécaire à la *Bibliothèque Mazarine* et notre collaborateur, va publier à la librairie Firmin Didot un volume dont la préface est intéressante. Nous la mettons tout entière sous les yeux de nos lecteurs :

« Je ne me suis point proposé de donner ici une nomenclature complète des écrivains du moyen âge. Fabricius et plus récemment Jöcher et Adelung ont entrepris cette œuvre, restée après eux fort défectueuse. Les biographies spéciales de Quétif et Échard, de Villiers, d'Antonio, de Manget, etc., ont une valeur incontestable, mais elles datent de plus d'un siècle, et les histoires littéraires publiées depuis lors en Allemagne, en Italie, en Angleterre et en Espagne se bornent toutes à mentionner les écrivains de quelque importance. Je n'ai rencontré nulle part un ouvrage de ce genre qni puisse être comparé à l'admirable histoire littéraire que publie notre Académie des inscriptions, et un sérieux travail d'ensemble sur ce point ne saurait être entrepris que le jour où chaque nation aura ainsi étudié à fond les origines de sa littérature.

« Bien qu'un tiers au moins des personnages qui figurent dans ce volume n'aient été recueillis encore dans aucun recueil biographique français, on doit y chercher seulement les auteurs qui ont adopté un nom, un surnom ou un pseudonyme latin; et parmi

eux, ceux-là seulement dont le nom réel a pu être retrouvé, ou dont le nom d'emprunt a pu être traduit.

« On comprend, dès lors, pourquoi nous nous sommes borné à enregistrer les écrivains morts entre les années 1100 et 1530.

« Jusqu'au dixième siècle, les noms conservent en général des désinences latines qu'on ne peut songer à traduire : Coménius, Aetius, Metellus n'ont d'équivalents exacts dans aucun idiome. A dater du seizième siècle, au contraire, le latin a été partout détrôné par les langues vulgaires. Les savants revêtent encore leur nom d'une forme latine. C'est une mode, et on la suit; mais ceux qui l'adoptent ont bien soin de ne pas trop dénaturer leur nom véritable : *Erasme* devient *Erasmus*, *Maichel* devient *Maichelius;* puis le moment arrive où J. Fronteau publie très-sérieusement un traité *de nomine suo latine vertendo.*

« Sans doute, il y a eu des exceptions : *Landmann*, par exemple, s'est fait appeler *Agricola; Schwarzerde* s'est changé en *Melanchtho*; *Egasse du Boulay* s'est plu à signer *Egassius Bulæus*; mais ce sont là des singularités que tout le monde connaît, car elles sont exposées partout.

« Il n'en est pas de même des noms et des pseudonymes employés pendant les XIe, XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles.

« Dans un volume que j'ai publié il y a une quinzaine d'années, il m'est arrivé de prendre *Jean Algrin* et *Jean d'Abbeville* pour deux personnages différents. L'erreur a été relevée, très-courtoisement d'ailleurs, par M. B. Hauréau, dans un savant article, ou il signalait comme une des causes de l'obscurité qui a si longtemps enveloppé l'histoire littéraire du moyen âge la multiplicité des noms portés par le même écrivain. C'est là l'origine de ce petit dictionnaire. Commencé pour mon propre usage, les services qu'il m'a rendus m'ont décidé à le publier, après l'avoir complété non sans peine et y avoir prodigué les renvois.

« En effet, certains théologiens de cette période littéraire ont adopté alternativement jusqu'à dix noms différents, et rien n'était plus facile et plus légitime à cette époque.

« Chaque individu recevait lors de sa naissance un nom (*nomen*), qui représente ce que nous appelons aujourd'hui le prénom. La nécessité de distinguer entre eux, dans la même localité, tous les Jean, les Pierre, les Jacques, etc., créa le *cognomen*, le surnom (Jean le Petit, Jean le Blanc, Jean Tardif, Jean de l'Orme, Jean

du Chêne, Jean de la Mare, Jean de la Haie, etc.), qui, avec le temps, est devenu le nom propre de chaque famille. Mais ces surnoms pouvaient naturellement varier sans cesse, et rien n'obligeait un individu à conserver le sien hors du lieu où il avait été ainsi désigné (1). Aussi voyons-nous certains personnages ajouter successivement à leur *cognomen :* le nom de l'endroit où ils étaient nés, celui de la ville où ils avaient été élevés, puis de celle où ils avaient fait profession religieuse, le nom de leur ordre (2), des fonctions auxquelles ils étaient appelés (3), des évêchés et des archevêchés dont ils étaient pourvus, etc., etc., et porter ainsi, d'années en années, dans l'histoire dix dénominations différentes. *Albert le Grand* est nommé dans les manuscrits : *A. Grotus*, *A. Magnus*, *A. Bolstadius*, *A. de Colonia*, *A. Ratisbonensis*, *A. Lavingensis* et *A. Teutonicus*. Un théologien du xve siècle, qui fut d'abord moine de Cîteaux au couvent de Paradis en Pologne, puis chartreux à Erfurt, porta successivement les noms suivants : *Jacobus Cisterciensis*, *J. de Paradiso*, *J. de Polonia*, *J. Carthusianus*, *J. Erfordiensis*, *J. de Clusa* et *J. Gruytrodius*. Parfois le nom, tout en restant le même, se modifiait, suivant les lieux et les circonstances, par l'emploi de synonymes; les *Le Blanc*, par exemple, se faisaient appeler indifféremment *Candidus*, *Albus*, *Albinus*, les *Le Petit*, *Parvus*, *Exiguus*, *Petitus*, etc. Et ce n'est pas tout. Chacune de ces dénominations, altérée par les copistes, variait à l'infini; j'ai trouvé pour un seul nom, *Jacobus de Cessolis*, vingt-sept formes diverses, sous lesquelles on était autorisé à chercher vingt-sept personnages tout à fait étrangers les uns aux autres.

« A tous ces surnoms venaient encore s'ajouter ceux que les professeurs éminents recevaient de leur auditoire. Quelques écrivains n'ont laissé d'autre trace de leur individualité que ces *co-*

(1) Le fils qui portait le même nom que son père le mettait souvent au génitif : *Fabri*, *Magistri*, *Gemelli*, *Pulchripatris*, en sous-entendant le mot *filius*. Je n'ai enregistré cette forme que dans les cas assez rares où je ne rencontrais point le nom au nominatif.

(2) *Joannes Camaldulensis*, *Joannes Carmelita*, *Joannes Præmonstratensis*, *Joannes Clarævallensis*, etc., etc.

(3) *Joannes cancellarius*, *Joannes diaconus*, *Joannes scriba*, *Joannes cantor*, *Joannes cardinalis*, *Joannes armarius*, etc., etc.

gnomina, qui rappelaient l'ouvrage le plus célèbre du maître (1), ou définissaient d'un mot les qualités les plus saillantes de son esprit, de son caractère ou de son enseignement. Aujourd'hui encore, saint *Bonaventure*, saint *Thomas d'Aquin*, *Duns Scott*, sont souvent désignés par ces mots : *le Docteur séraphique*, *l'Ange de l'École* et *le Docteur subtil;* mais les surnoms *Tuba veritatis*, *Doctor mellifluus*, *Doctor dulcifluus*, *Anchora juris*, *Mens legum*, *Doctor auctoratus*, *Thomistarum princeps*, *Magister abstractionum*, *Lux decretorum*, *Doctor refulgens*, *Lucerna juris*, *Stupor mundi*, etc., etc., désignations si fréquentes dans les ouvrages de cette époque, sont moins connues, et n'ont jamais eté, que je sache, recueillies nulle part.

« On ne se bornait pas, d'ailleurs, à un seul surnom pour le même personnage. Saint *Thomas d'Aquin* en a porté au moins six : *Angelus scholæ*, *Aquila theologorum*, *Doctor angelicus*, *Doctor cherubinus*, *Doctor communis* et *Doctor evangelicus;* j'en ai trouvé cinq pour *Guillaume d'Ockam*, quatre pour *Pierre d'Ailly*, etc., etc. Et ce qui augmente encore singulièrement la confusion, c'est que le même surnom fut donné parfois à plusieurs écrivains différents; j'ai rencontré quatre *Doctor subtilis*, quatre *Doctor illuminatus*, deux *Doctor invincibilis*, deux *Monarcha juris*, deux *Doctor scolasticus*, cinq *Lucerna juris*, etc., etc. Il faut mentionner aussi les surnoms d'une autre nature, *Sapiens idiota*, *Albus miles*, *Bonus presbyter*, *Bonus episcopus*, *Bonus cocus*, *G. Bona anima*, *Cæcus burgensis*, dont l'origine n'est pas toujours facile à déterminer, et dont je ne connais aucune nomenclature.

« On s'est bien moins préoccupé encore jusqu'ici de donner des noms latins du moyen âge une traduction exacte. Montucla nomme toujours le célèbre *Jean de Koenigsberg* (*Joannes Regiomontanus*) *Jean de Montroyal*, et pendant plus de deux siècles, *Jean de Torquemada*, qui s'était appelé en latin *Joannes de Turre cremata*, a été nommé *Jean de la Tour brûlée*. On a fini par s'apercevoir que cette forme n'avait rien d'espagnol. Mais *Franciscus Areti-*

(1) *Paulus de Abaco*, *Jacobus Aggregator*, *Joannes Architrenius*, *Petrus Conciliator*, *Thomas Apiarius*, *Bartholomæus Florarius*, *Petrus Bibliotheca*, *Gabriel Collector*, *Plusquam Commentator*, *Evrardus Græcista*, etc., etc.

nus, *Simon Sudberius* et mille autres sont encore appelés *Fr. Arétin*, *S. Sudber*, quoiqu'ils aient tout simplement adopté le nom de leur lieu de naissance : l'un étant originaire d'Arezzo (*Aretium*), l'autre de Sudbury, dans le Suffolk. Les recueils biographiques, même les plus importants et les plus récents, sont remplis d'erreurs de ce genre, et je suis bien convaincu que j'en ai moi-même dans ce volume commis ou conservé plus d'une.

« Les difficultés de la traduction sont, en effet, plus grandes qu'elles ne le paraissent au premier abord, et elles restent souvent insurmontables, quand on ne se trouve en présence ni d'un nom de lieu encore connu, ni d'un homme éminent qui a été l'objet de recherches spéciales. A défaut de documents contemporains, il serait impossible de savoir aujourd'hui si *Petrus de Vallibus* s'appelait *Pierre des Vaux* ou *Pierre des Vallées*. Comment oserait-on affirmer que *J. Clarus* se nommait *Jean Clérée; N. Dionysii*, *Nicolas de Nyse; P. ad Boves*, *Pierre Auxbœufs; J. ad Ensem*, *Jean Alespée; J. Pungensasinum*, *Jean Poinlane; H. Citharædus*, *Henry de Erp; J. de Brevicoxa*, *Jean de Courtecuisse; H. Aquilonipolensis*, *Henry de Northeim*, etc., etc.? *De Rivo*, qui remplace ordinairement en français le nom *de la Rive*, devient *de Riu* s'il s'agit d'un Espagnol; les *Niger* indiquent, suivant les contrées, des *Le Noir*, des *Black*, des *Negri* ou des *Schwartz;* les *Balbus*, des *Le Bègue*, des *Balbi* ou des *Beggh;* les *Burgensis*, des *Borough*, des *de Peterboroug* ou des *de Burgos;* les *de Castro novo*, des *de Châteauneuf*, des *de Newcastle* ou des *de Castel Nuovo*. Certains pseudonymes sont de véritables rébus dont je n'ai pas trouvé l'explication, et je conserve dans mes desiderata bien des noms que j'ai dû renoncer à traduire. Cependant, faute de mieux, je donne souvent la traduction, évidemment inexacte, sous laquelle certains personnages sont aujourd'hui désignés dans les recueils biographiques les plus estimés : *l'Histoire littéraire de la France*, le grand dictionnaire de Jöcher et Adelung, la *Nouvelle Biographie générale*, la *Biographie universelle*, etc.

« Les surnoms donnés par les élèves à leurs maîtres présentent toujours, au contraire, un sens clair et complet, même lorsqu'ils sont intraduisibles. Je les ai donc tous admis, sans me croire forcé de chercher un équivalent aux expressions *Doctor cherubinus*, *Doctor fundamentarius*, *Doctor planus*, *Doctor Marianus*, etc., etc. Mais quelques-uns de ces surnoms exigent, pour

être compris, une explication historique que je n'ai eu garde d'oublier.

« J'ai enfin donné place dans ce volume, non-seulement aux écrivains, mais encore à tous les personnages qui ont, à un titre quelconque, bien mérité des lettres : fondateurs d'écoles, de colléges ou de bibliothèques, souverains protecteurs des savants, bibliophiles, imprimeurs, libraires, etc.

« Je suis bien loin de me dissimuler, cependant, les nombreuses imperfections que présente ce dictionnaire, et mon plus grand désir est de le voir complété et amélioré. La voie est ouverte; je souhaite que d'autres la suivent, même si leur œuvre doit faire à jamais oublier ce premier essai.

« Alfred FRANKLIN. »

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT. — Le 17 juillet dernier, l'Institut a tenu sa séance trimestrielle, sous la présidence de M. Lefuel, membre de l'Académie des beaux-arts. On y a procédé à l'élection d'un premier sous-bibliothécaire, en remplacement de M. Regnier fils, décédé. M. Philippe Berger a été nommé à la presque unanimité; M. Ludovic Lalanne a été élu second sous-bibliothécaire, en remplacement de M. Philippe Berger.

— M. OCTAVE DELEPIERRE, cet infatigable philologue aussi savant que judicieux, et auquel on doit déjà de nombreux et excellents travaux, notamment sur la littérature macaronique (1), vient

(1) Citons aussi de M. Delepierre : le *Livre des Visions*, Londres, 1856, in-8°, tiré à 25 exemplaires; l'*Essai historique et bibliographique sur les rébus*, Londres, 1870, in-8°; *Analyse des travaux de la Société Philobiblon; Historical Doubts and difficulties, etc.*

de mettre au jour un ouvrage fort curieux sur une portion intéressante de la science des livres : *Tableau de la littérature du centon chez les anciens et chez les modernes*, Londres, Treubner et Cie, 2 vol. in-4° de 313 pages chaque.

Les recherches de l'auteur embrassent une période de plus de deux siècles et demi; elles se dirigent vers toutes les contrées. Il trouve un exemple de centon (peu de personnes s'en doutent) dans l'hymne mis dans la bouche de Jonas (au livre de la Bible qui porte ce nom, chap. II, v. 3 et suiv.). Cet hymne, chanté par le prophète huit siècles avant l'ère chrétienne, est composé en grande partie de versets pris dans les Psaumes et dans le prophète Joël; passant ensuite en revue les centons de Proba Falconia, d'Ausone, de Capilupi, de Juste Lipse et de bien d'autres, M. Delepierre arrive jusqu'à des époques rapprochées de la nôtre; le *Lamuel* (Liége, 1816), attribué à Bory de Saint-Vincent, est un centon inspiré par l'esprit d'opposition aux Bourbons, tandis qu'en 1817 un écrivain bien oublié aujourd'hui, L.-A. Decamp, livrait à une publicité fort restreinte un centon très-compliqué à l'occasion de l'anniversaire du retour de Louis XVIII en France.

Nous nous bornons pour le moment à cette mention succincte; plus tard nous aurons l'occasion de reparler du *Tableau de la littérature du centon*, et peut-être pourrons-nous indiquer en ce genre quelques écrits ayant échappé aux investigations d'ailleurs si scrupuleuses de M. Delepierre. Le domaine de la bibliographie est d'une telle étendue qu'il est à peu près impossible à un seul chercheur de ne pas en laisser quelque coin inexploré.

— M. J.-Ph. Berjaud, connu pour ses très-habiles reproductions de livres xylographiques, premiers essais de la typographie naissante, notamment du *Speculum humanis salutationis* (72 planches, tiré à 155 exemplaires), a publié à Londres, où il est établi, une reproduction fort soignée d'une très-curieuse relation du voyage de Vasco de Gama, rédigée en langue flamande et imprimée à Anvers en 1506. L'exemplaire qui a servi de modèle s'est montré à l'une des ventes Libri (fort riches, on le sait, en raretés de tout genre) ; il a été acquis par le *British Museum*.

M. Berjaud s'occupe en ce moment d'une autre publication qui est de nature à piquer la curiosité publique; c'est une histoire de

la papesse Jeanne. Il a, nous le croyons, pris une partie de ses matériaux dans le livret publié à Paris, en 1862, au sujet de cette légende, et signé Philomneste Junior (pseudonyme dont le secret est connu de certains lecteurs); mais ce qui donne à la publication nouvelle un mérite tout spécial, c'est la reproduction d'anciennes gravures sur bois empruntées à de vieilles éditions de Boccace, de Pétrarque, etc., et reproduisant des épisodes de l'histoire de la prétendue papesse. M. Berjaud ne s'est point d'ailleurs occupé de la polémique ardente qui s'est engagée depuis la réformation au sujet de cette légende, les catholiques niant l'existence de Jeanne, les protestants la soutenant avec une vive chaleur; il reste étranger à ces débats qui ne sont point éteints encore. M. Berjaud s'est attaché à réunir les témoignages antérieurs au seizième siècle; il établit, d'après d'irrécusables citations, ce fait curieux que des écrivains des plus orthodoxes, que des papes eux-mêmes, n'ont pas un seul instant révoqué en doute qu'une femme ne se fût assise sur le trône de saint Pierre.

— M. Barraud, éditeur, a voulu publier une édition de luxe des *Contes* de la Fontaine, auxquels il avait joint les gravures de l'édition des Fermiers généraux, tirées d'après les planches originales qui sont en sa possession. Le ministre de l'intérieur avait autorisé la publication et la vente, mais le parquet a vu dans cette publication une atteinte à la morale publique et religieuse et aux mœurs; par suite, des poursuites ont été dirigées contre l'éditeur, qui a été condamné, par la 10e chambre du tribunal correctionnel, à l'amende et à la destruction des planches; le jugement est ainsi conçu :

« Attendu que, non content de reproduire les gravures de l'édition de 1762, Barraud y a joint trois sujets dont les planches avaient été rejetées à cette époque, à cause de leur faiblesse d'exécution, et, pour l'une d'elles, de son obscurité trop manifeste;

« Qu'en agissant ainsi, Barraud a montré qu'il n'avait pas seulement en vue une restitution artistique et historique en librairie, mais qu'il poursuivait une affaire qu'il voulait rendre lucrative, en piquant davantage la curiosité et en ajoutant à un livre d'une lecture déjà malsaine l'attrait de gravures licencieuses;

« Attendu que déjà, en 1762, malgré la liberté des mœurs, l'édition dite des Fermiers généraux n'a pas paru en librairie;

« Qu'elle a été répandue sans bruit, en quelque sorte clandestinement et comme imprimée à l'étranger sous la rubrique : *Amsterdam*;

« Attendu que, par les poses, les attitudes, les costumes des personnages, sans admettre même leur prétendue ressemblance avec des personnes connues de l'époque, par l'action représentée, un grand nombre de gravures qui accompagnent cette édition porte atteinte à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs. »

La Cour a confirmé ce jugement.

Quoique, à l'origine, les dessins de Marolles aient été repoussés comme trop libres; quoique les mauvais dessins aient été exécutés par Eisen, dessinateur du cabinet du roi, qui mit sept ans à faire ce travail; quoique M. Barraud ait dépensé 30 000 fr. pour refaire cette œuvre; quoique à toutes les époques l'œuvre dite des Fermiers généraux ait paru librement, je n'ose critiquer la décision de la Cour; mais je voudrais au moins voir la même sévérité exercée contre certains de nos romans modernes que je trouve beaucoup plus mauvais au point de vue de la morale publique, des mœurs et de la religion.

— Une nouvelle édition de Rabelais. — Nous avons signalé en son temps la publication du premier volume d'une édition des *OEuvres* de Rabelais, publiée par M. A.-L. Sardou; le second tome vient de voir le jour (*Turin*, *J. Gay*); c'est un volume grand in-18 de 596 pages, imprimé avec beaucoup de soin et contenant les livres III et IV des *Faicts et Dicts héroïques du bon Pantagruel*. Le texte a été revu sur les éditions anciennes, les variantes sont indiquées; des notes toujours succinctes, mais instructives et substantielles, placées au bas des pages, fournissent les informations que réclame impérieusement la lecture de maître François; ce commentaire courant et expéditif est, pour la masse du public, bien préférable aux trop savantes et très-longues annotations que le Duchat, Éloy Johanneau et l'Allemand Régio ont consacrées aux joyeuses inventions du curé de Meudon.

Le cinquième livre est-il de Rabelais? Les uns disent oui : ils y reconnaissent l'empreinte d'une griffe puissante; d'autres affirment le contraire : ils mettent en avant des motifs qui ne sont pas à dédaigner; le nouvel éditeur apportera peut-être quelques éléments de nature à conduire vers la solution du problème; il annonce, du moins, pour le troisième volume, des corrections ou

restitutions de nombreux passages et un chapitre tout entier d'après un ancien manuscrit de la Bibliothèque nationale; mais nous n'attendrons pas jusque-là pour reparler de l'édition dont il s'agit, et qui, grâce à la commodité du format, non moins qu'à son mérite intrinsèque, nous semble une de celles qui doivent le mieux obtenir les sympathies de tous les pantagruélistes.

— M. Jean Gay, auquel on doit déjà de fort bons travaux bibliographiques (notamment sur le jeu des échecs et sur les chats), vient de faire paraître un mince volume petit in-12, imprimé avec élégance et dont le sujet est de nature à intéresser vivement les amis des livres : *Quelques Femmes bibliophiles*. Là figurent les noms de Diane de Poitiers, de Catherine de Médicis, d'Anne d'Autriche, de Mme de Pompadour, de Mme du Barry. A côté de ces reines de la main droite ou de la main gauche, quelques dames qui ont fait beaucoup moins de bruit dans le monde, mais qui ont formé des collections dont les moindres débris sont recherchés avec empressement, Mme de Chamillart, Mme de Maintenon, Mesdames de France : la duchesse de Grammont, la comtesse de Verrue et bien d'autres.

M. Gay (aujourd'hui établi à Turin) a feuilleté, plume en main, une foule de catalogues de vente, et il a noté les exemplaires ayant appartenu à des femmes bibliophiles; il a relevé soigneusement leur prix d'adjudication, souvent très-élevé. C'est un travail qui n'avait pas encore été imprimé (bien que nous en ayons réuni nous-même les éléments importants pour notre *Histoire de la bibliophilie*), et qui ne peut manquer d'offrir un charme véritable. Malheureusement il ne passera sous les yeux que d'un fort petit nombre de curieux, car il n'a été imprimé qu'à cinquante exemplaires non destinés au commerce, et déjà entrés dans des cabinets d'où ils ne sortiront pas. Espérons que M. Gay, développant ses recherches, mettra au jour une seconde édition qu'il y aura moyen de se procurer, et qui offrira des additions intéressantes. Nous lui recommandons Mme de Bure, mère des frères de Bure si honorablement connus dans la librairie parisienne, et qui se retirèrent des affaires vers 1836. Cette dame, qui joignait une grande beauté à la vertu la plus irréprochable et à une instruction fort étendue, aimait les livres, et d'heureuses occasions

s'offrirent à elle pour former une collection peu nombreuse, mais très-bien choisie ; les livres de piété, les anciens ouvrages en langue espagnole y tiennent une place relativement importante ; ces beaux volumes ont jeté un vif éclat à la vente J.-J. de Bure, qui eut lieu en 1852.

Nécrologie. — Les six premiers mois de la présente année ont été marqués par un grand nombre de décès dans les diverses branches de la littérature. Sous ce rapport, le *Bulletin* n'est pas sans avoir quelques reproches à s'adresser. Il a salué au passage quelques-uns de ces départs ; mais il en est un grand nombre qu'il a laissés dans le silence. Nous ferons en sorte que cette partie de nos informations soit, à l'avenir, plus précise et plus complète. En attendant, et pour liquider le passé, aux noms cités dans les derniers numéros du *Bulletin*, d'Amédée Achard, Paul Foucher, Edgar Quinet, de l'architecte Labrouste et de l'abbé Dubois, historien de Rancé, qui n'eut d'autres torts que de le prendre d'un peu haut avec Chateaubriand, ajoutons les noms du géographe d'Avezac, de l'historien Crétineau-Joly, de l'économiste Audiganne, de l'archéologue normand Deville, d'Onésime Leroy, Raymond Brucker, Alph. Royer, de Mme Ancelot, de l'illustre Dom Guéranger et du célèbre Léo Lespès, de Mgr Plantier, l'éloquent évêque de Nîmes, de l'abbé Cochet, de M. de Rémusat et de Mme Cornu. — *Ilia et Egeria est* (*Horat.*). Nous en oublions certainement, ne serait-ce que Larousse, un compilateur assurément peu feuilleté par nos lecteurs. Un souvenir également à un inspecteur de nos archives doublé d'un poëte, à Stadler, dont l'œuvre unique, *le Bois de Daphné* (1852), s'est trouvée métamorphosée, de par le *Polybiblion* (n° de juin 1875), en *Roi Daphné*. Cette *coquille* nous a remis en mémoire le mot d'un député du temps de Louis-Philippe, adversaire décidé du déboisement de la France, et qui s'écriait à la tribune : « Les *bois* s'en vont ! » Enfin, nous ne terminerons pas cette courte revue sans dire un mot d'un personnage que sa carrière excentrique et accidentée désigne par avance aux *curieux* de l'avenir. Il s'agit de l'abbé Alph. Constant, décédé à Paris en juin dernier. L'estimable revue que nous citons un peu plus haut avance (n° de juillet 1875) qu'il se lia dans sa jeunesse « avec *cette* étrange sectaire qu'on appelait *Mapah*, mais dont le vrai nom était *Gan-*

nace », et qu'il publia sous son inspiration ses premiers ouvrages. Restituons au *mapah* son sexe et son nom. *Il* s'appelait *Ganeau*, et renvoyons pour plus ample informé sur ce personnage aux *Mémoires* d'Alexandre Dumas. Quant à l'abbé Constant, après avoir été successivement prêtre, poëte, hérésiarque et magicien, mais un magicien tempéré par une forte dose d'esprit rabelaisien, il a eu le bon sens de *se réconcilier* avant de mourir, ce qui nous permet de dire de lui, comme l'abbé de Villars le disait d'un autre magicien : « Devant Dieu soit l'âme de monsieur le comte de Gabalis que l'on vient de m'écrire qui est mort d'apoplexie ! » L'abbé Constant laisse un ensemble de volumes que nous ne prisons que pour les renseignements biographiques, renseignements curieux, contenus dans quelques-unes de ses préfaces. Il laisse aussi, nous dit-on, une *veuve*. Ce mot appelle quelques explications. L'abbé s'était marié vers 1845, et avait vu son mariage cassé judiciairement par suite de son engagement dans les ordres. Mme Constant, *alias* Claude Vignon, s'est acquis une certaine notoriété dans la littérature, la sculpture, l'architecture, etc., etc.

Beaux-Arts. — Il a été fort question dans le public, quelque temps en çà, des portraits-charges que M. Buisson, membre de l'Assemblée nationale pour le département de l'Aude, et illustrateur juré des œuvres de MM. de Chennevières et Gustave Levavasseur, s'est plu à dessiner pendant les séances de l'Assemblée. Nous apprenons que ces croquis, formant deux volumes sous le titre de *Musée des souverains*, ont été donnés par l'artiste-législateur à la bibliothèque de la rue de Richelieu. Une simple question : Serait-on bien venu d'en demander communication ?

Sociétés savantes. — Nous avons déjà fait mention de la *Société de l'histoire de Paris et de l'île de France*. Fondée sous les plus heureux auspices, cette Société compte d'ores et déjà plus de cinq cents membres. Nous y revenons aujourd'hui, pour recommander plus spécialement à nos lecteurs les articles parus dans le *Bulletin* qu'elle publie. Il en est un surtout (nº de novembre-décembre 1874), signé de M. de Longpérier et extrait du *Journal des savants*, qui nous a semblé digne, par ses conclusions tout en faveur de la bibliographie, de figurer, au moins sous une forme résumée, dans nos colonnes.

Cet article est intitulé : *les Antiquités de la rue Vivienne*, et fait connaître les faits suivants. En 1751, l'on découvrit, enfouie dans une cave de cette rue, une urne cinéraire portant cette inscription : *Ampudiæ, Amandæ, vixit annis XVII Pithusa mater fec.* L'abbé Lebeuf mentionna cette découverte dans son *Histoire du diocèse de Paris* (1754), et Caylus la fit entrer dans son *Recueil d'antiquités* (1756). Ainsi fit, dix ans plus tard, l'abbé Regley dans son *Atlas chorographique des élections du royaume de France* (1766).

En 1806, de nouvelles fouilles pratiquées dans la même maison amenèrent la découverte d'une seconde urne cinéraire portant cette inscription : *D. M. N. Iunio Epigono Chrestus, lib. papatrono. B. M. De Se.* Cette nouvelle découverte fut publiée dans les *Mémoires de l'académie celtique*, et l'archéologie s'en empara pour chercher dans le voisinage l'existence d'une voie romaine. Dulaure, dans son *Histoire de Paris* (1821), et plus tard Jollois, dans son *Mémoire sur les antiquités gallo-romaines de Paris* (1843), conclurent dans ce sens, en plaçant à Pontoise le point de départ de la voie sur les bords de laquelle auraient été érigés les tombeaux d'*Ampudia Amanda* et de *Junius Epigonus*. Aucune objection ne fut formulée, et, en 1857, M. Lavallée s'écriait, dans son *Histoire de Paris*, après avoir parlé d'Amanda et de sa mère : « Et voilà les premières *Parisiennes* dont l'histoire ait conservé les noms. Combien de fois, depuis quinze siècles, le drame que nous révèle ce petit monument s'est-il renouvelé sur les bords de la Seine, etc., etc. ? » Enfin, en 1872, M. du Cleuziou (*De la poterie gauloise*), se lançant en plein dans la conjecture, émettait l'avis qu'*une espèce de villa* avait été élevée près du Palais-Royal, par un préfet, sous la protection du Grand-Châtelet. « Auprès, dit-il, quelques membres de la colonie s'étaient groupés. *Tous ces gens vivaient assez paisiblement* (!). Quand il mourait quelqu'un on l'enterrait *suivant le rite romain* (?) le long de la voie. Pithusa faisait brûler sa fille, morte à la fleur de l'âge, Ampudia Amanda. Chrestus, un affranchi, rendait les mêmes honneurs à son maître J.-N. Epigonus. »

A tout cela, il y a une petite difficulté : c'est qu'en 1731, vingt ans, comme l'on voit, avant la première découverte de la rue Vivienne, A.-F. Gori avait publié à Florence ces deux inscriptions d'après un recueil formé *à Rome*, de 1600 à 1625, par Gio-Batta

Doni (*Io. Bapt. Donii patr. Flor. Inscript. ant.*). En 1740, Muratori les avait également données dans son *Novus Thesaurus*, et l'on doit supposer que les deux urnes faisaient partie des antiquités achetées par Colbert et avaient été oubliées, après sa mort, dans la cave d'une maison dépendant de son hôtel de la rue Vivienne. Conclusion : qu'en archéologie, comme en bien d'autres sciences, il faut de la bibliographie, beaucoup de bibliographie.

Tribunaux. — Bien que remontant déjà au mois de décembre 1874, nous ne pouvons nous dispenser de mentionner un procès qui est fait pour intéresser le monde des bibliophiles. Il s'agit de la vente faite à M. Fontaine, libraire, par M. Moreau-Chaslons, amateur : 1° d'un manuscrit (*Traité de l'Histoire de France*) attribué au duc d'Orléans (Philippe-Égalité), dans une reliure à ses armes; 2° d'un Racine en sept volumes supposé provenir de la bibliothèque du comte du Barry, beau-frère de la favorite, dont il portait également les armes. Cette vente avait été faite moyennant 500 francs pour le premier article et 700 francs pour le second. Depuis lors, il a été prouvé que le manuscrit attribué au duc d'Orléans était apocryphe, et que les armes de la famille du Barry avaient été habilement collées sur le dos du Racine. De là, demande par M. Fontaine en rescision de la vente, demande que le tribunal a repoussée, par la raison que le manuscrit n'avait pas été présenté comme étant écrit *de la main même* du duc d'Orléans, et que les armoiries collées sur le dos du Racine ne prouvaient pas la fausseté de son origine. Si l'on rapproche cette sentence de celle intervenue il y a quelque temps au profit de M. de Jonage contre M. Bachelin-Deflorenne, libraire, cessionnaire d'un pseudo-Grolier, l'on en conclura que MM. les libraires doivent se tenir en garde au moins autant que les amateurs qui passaient, jusqu'à ce moment, pour avoir le privilége des *écoles*.

Périodiques. — Nous n'avons pas la prétention de révéler aux érudits et aux curieux l'existence de la revue dirigée par M. L. Paris, qui se publie sous le titre de *Cabinet historique*. Nos lecteurs la connaissent assurément, et si nous venons leur en parler, c'est que nous nous sentons sollicité de lui rendre un hommage mérité. Le *Cabinet historique* a dépassé sa vingtième année, —

grande mortalis ævi spatium, — et l'intérêt y est aussi vif qu'au premier jour. Outre le catalogue des pièces manuscrites conservées dans les bibliothèques publiques, catalogue qui forme le fonds de cette publication, elle présente mensuellement un choix de *Variétés* auxquelles il ne manque que quelques habiletés d'encadrement, pour en faire l'événement du mois, dans le monde des lettrés s'entend. Ce sont ces pièces « inédites, intéressantes ou peu connues » sur lesquelles nous voulons appeler l'attention de nos lecteurs. L'on voit que M. L. Paris a emprunté, ou peu s'en faut, à un compilateur du siècle dernier, le titre de cette partie de son recueil; mais il a laissé heureusement La Place bien loin derrière lui pour le choix des matériaux et l'intelligence de la transcription.

Nous avons en ce moment sous les yeux les livraisons de juillet à septembre 1874 qui suffiraient seules à légitimer notre appréciation. Elles contiennent entre autres documents une histoire, avec pièces à l'appui, de l'abbaye de bénédictines d'Avenay, au diocèse de Reims, dont nous retiendrons un détail curieux, celui relatif à la dispersion de ces religieuses en 1791, et qui montre dans quelle mesure l'esprit d'incrédulité avait déjà soufflé sur la France. De trente-trois religieuses composant la communauté, dix-sept seulement déclarent devant l'autorité municipale persister, sans réserve, « moyennant la grâce de Dieu, » dans leur vocation religieuse. Sept font la même déclaration, mais avec la réserve que les nouveaux arrangements ou décrets *leur conviendront*. Enfin neuf renoncent entièrement à leur habit. Est-il besoin d'ajouter que les renonciations émanent principalement des religieuses entre 20 et 40 ans? De 40 à 50 ans, on fait des réserves. « C'est le bel âge pour plaider, » disait Chicaneau; enfin, à 60 ans et au-dessus, la grâce de la persévérance est presque unanimement acquise. De grands noms se rencontrent dans cet obscur troupeau de vierges sur lesquelles ont voit planer d'avance la hache révolutionnaire.

Le même numéro contient un échange de lettres entre Chamfort et le prince de Condé, échange dont tout l'honneur revient à ce dernier. L'homme d'esprit y est absolument battu par le gentilhomme; mais aussi, pourquoi Chamfort essaye-t-il de cumuler les avantages de la domesticité chez un prince du sang avec la profession d'apôtre de la liberté naissante? Il accepterait les bien-

faits du prince, mais il ne veut pas se dépopulariser ; tout cela dans un style pitoyable, et le prince de Condé de lui donner carte blanche avec une nuance de mépris qui est la revanche anticipée de la guillotine. Moins tendue est la correspondance qui vient ensuite entre l'académicien Petit-Radel et le grand maître des cérémonies, Ségur-*Cérémonies*, comme on l'appelait pour le distinguer des autres Ségur. Petit-Radel a voulu (nous sommes en 1812) apporter aux pieds de S. M. l'empereur et roi les hommages de la science pélasgique, et bien qu'il fût en costume d'académicien, un huissier lui a barré le passage, parce qu'il lui manquait l'épée qui fait partie du costume. Ancien vicaire général et chanoine, Petit-Radel réclame le droit d'être admis *sans armes* auprès du maître. Il invoque des précédents, et tout fait espérer que sa demande aura été favorablement accueillie.

Les trois premières livraisons de 1875 ne sont pas moins intéressantes. Nous laissons de côté des pièces concernant la réunion de l'Alsace à la France (!), et une correspondance aigre-douce entre le naturaliste Daubenton et Duchesne, mort en 1855, conservateur des estampes à la bibliothèque de la rue de Richelieu, pour signaler particulièrement le curieux journal d'un habitant de Saint-Denis *en France* pendant la Terreur. L'auteur inconnu de ce journal était un modeste professeur de *forte-piano*, qui a enregistré avec une naïveté sans pareille les diverses fortunes de la ville de *Franciade* durant cette époque acerbe. La note personnelle y domine naturellement, et le *cachet* joue le principal rôle dans les préoccupations du narrateur. C'est ainsi qu'après avoir raconté la *Fête de la liberté*, il nous apprend qu'il avait pour écolière Mlle David, fille d'un marchand de fer, qui fut appelée à jouer le rôle de *cette déesse*. « Dans le temps, dit-il, que je l'enseignais, elle n'avait pas d'autre nom chez son père que *la Liberté*. C'est ainsi qu'on la nommait lorsqu'on l'avertissait de mon arrivée pour prendre leçon. » Une autre de ses écolières était la citoyenne Varlet, dont le mari fut exécuté le 18 décembre 1793, pour dilapidations et infidélités dans une affaire de fournitures faites à la République. « On sent, d'après cela, ajoute-t-il, que les leçons de piano n'eurent plus lieu. Je finis avec cette dame, le samedi 22 février 1794, jour qu'elle me paya. » Un dernier extrait : « Le vendredi, 15 novembre 1793, j'ai vu dire la messe à Saint-Eustache, à Paris, à la chapelle de la Vierge, en habit sécu-

lier, attendu qu'il n'était pas resté d'ornements à ladite église, ou que s'il en était resté, ils étaient sous le scellé. Le célébrant était en queue et en redingote. *Beaucoup de personnes entendirent cette messe....* Je n'ai vu cela qu'une fois. » Si le pauvre homme avait pu vivre jusqu'au mois de mai 1871, il eût assisté à des messes semblables. L'histoire est une perpétuelle redite. Hélas!

Nous arrêtons ici nos extraits du *Cabinet historique*, avec l'espoir que nos lecteurs ne les auront pas trouvés trop longs.

Bibliographie. — Le succès, succès contesté, de l'édition de *Manon Lescaut* donnée par la librairie Glady, a fait éclore une plaquette intitulée : *Histoire du chevalier des Grieux, etc. Bibliographie et notes pour servir à l'histoire du livre* (Paris, Rouquette, n° 8). L'auteur est un citoyen américain, M. Harrisse, qui a jugé sans doute que l'épilogue du roman, qui se passe dans le nouveau monde, lui donnait qualité pour aborder un point d'histoire littéraire si éminemment français et parisien. Tout en applaudissant à l'ardeur de recherches qui se révèle dans cette brochure, nous estimons qu'elle aurait pu présenter moins de prolixité, que la conjecture y tient trop de place et que ses conclusions manquent parfois de netteté. Et puis, c'est peut-être de l'esprit de *clocher*, mais l'on est un peu surpris de voir un honorable Yankee arriver en quatre steamers pour dire son mot, fût-ce un mot bibliographique, sur un petit chef-d'œuvre qui appartient si essentiellement à notre histoire littéraire et morale. La bibliographie ne se fait pas seulement avec des bouquins colligés deçà, delà : il y faut une sorte d'intuition qui ne s'acquiert bien que par une nationalité commune avec l'auteur, la fréquentation des lieux où il a vécu et même la hantise (discrète, cela s'entend) des personnages typiques qu'il a mis en scène. A ce titre, nous repoussons l'ingérence des aubains. C'est bien assez pour la pauvre Manon Lescaut de la préface *de couleur* dont on vient de l'affubler, et qui pèse plus lourdement sur ses épaules que le sarrau de l'Hôpital.

Puisque nous en sommes à la littérature exotique, disons un mot des catalogues de livres qui se publient à l'étranger avec des notes rédigées *en français* (?). Nous devons certainement être fiers de l'universalité de notre langue; mais quelques-unes de ces notes sont réellement trop amusantes pour que nous n'en égayions pas

nos lecteurs. Nous avons dans ce moment sous les yeux un catalogue récemment publié à Amsterdam par M. C.-L. Van Langenhuysen qui ne nous donne sous ce rapport que l'embarras du choix. Nous passerons les indications de « taches d'*au* » et de « reliures *en cuir* » qui se rencontrent çà et là, pour citer les numéros suivants :

« Moréri, Dict. hist., édition de 1724, 4 vol. in-fol. *Le dictionnaire de Moréri continue à être indispensable dans la bibliothèque de tout homme civilisé.*

« Ovidius Naso. Edit. de Lud. Smids. *Amst.*, 1700. *Le médecin Lud. Smids était un drôle, archéol. cathol. protestantisé.* »

Enfin, à la première page dudit catalogue, se trouve l'avis suivant :

« Les amateurs m'ont dit qu'ils n'aimaient pas les primes affectées aux achats dont le montant surpasserait les fl. 20; —ils n'aimaient pas les stimulants qui font acheter des livres qu'on ne désire pas avec une grande ardeur.

« Je veux faire droit à cette délicatesse de sentiments et je n'accorde plus de prime; mais, par contre, les prix des Bulletins suivants se ressentiront (en faveur des acheteurs) de cette abolition. »

Nous livrons cette énigme à nos lecteurs. Sans doute qu'il faut voir là l'application au commerce des livres d'un système employé par quelques journaux modernes; mais faute d'indication des objets offerts en prime, nous hésitons à penser que M. Van Langenhuysen offrait, dans le principe, une machine à coudre à l'*homme civilisé*, acquéreur du Moréri de 1724 ou de l'Ovide du médecin Smids, *ce drôle*, etc.

Varia. — Nous annoncions, il y a quelque temps, l'élection de M. le comte de la Béraudière comme membre de la *Société des Bibliophiles français*, en remplacement de feu M. de Beauchesne. Peut-être avons-nous dit qu'il était question d'augmenter le nombre des membres de cette Société, dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis sa fondation, en l'an de grâce et de dignité littéraires, 1823. Mais voici bien une autre nouvelle! Il ne s'agirait de rien moins que de la création d'une *Nouvelle Société de Bibliophiles français*. Disons mieux : elle existe déjà, de fait, cette nouvelle Société. Il n'y a encore ni statuts ni cotisations, mais l'on se

réunit souvent, même à table, tout comme la Société mère. Et pour que l'on ne doute pas de l'exactitude de nos informations, nous citerons quelques noms : ceux de MM. Eug. Paillet, de Portalis, baron de Ruble, Mercier, J. de Rothschild, Daguin, de Marcheville, Lebarbier de Tinan, Georges Danyau, Truelle-Saint-Evron, Philippe de Saint-Albin, Léon de la Sicotière, Ernest Quentin Bauchart, Eugène Piot, le comte de Longpérier-Grimoard, etc.

La première publication que ces Messieurs patronnent est sous presse ; elle est intitulée : *la Chronique de Charles IX*, par Mérimée. Cette édition sera illustrée de trente eaux-fortes par E. Morin et tirée seulement à cent exemplaires.

Il y a même un secrétaire, M. Lesorre. Nous n'en dirons pas davantage pour cette fois. Le *Bulletin*, qui a fait ses preuves de discrétion, ne s'en départira pas dans cette circonstance; mais comme journal de bibliophiles, il se devait à lui-même de ne pas laisser dans l'ombre un fait de cette importance. Nous y reviendrons, sans doute : la bibliographie informe.

La Catalogne françoise, où il est traité des droits que le roy a sur les comtez de Barcelonne et de Roussillon (par Pierre de Caseneuve), *Tolose*, 1644; in-4 de 6 ff. et 202 pag. vél. 25 fr.

Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des Camisards (par Court, père du célèbre Court de Gebelin). *Villefranche*, 1760; 3 vol. in-12, br., non rognés. 24 fr.

Rare dans cette condition.

Remontrances de la noblesse de Provence au roi, pour la révocation des arrêts du Conseil portant réunion à son domaine des terres aliénées par les comtes de Provence; par Noël Gaillard, avocat et syndic de la noblesse. *Aix*, 1669; in-fol. de 250 pag. vél. 90 fr.

Bibliographie historique et topographique de la ville de Paris, par Girault de Saint-Farjeau, *Paris*, 1847; br. in-8, à 2 colonnes. 2 fr. 50

C'est le même ouvrage que celui catalogué au nº 3355, page 459.

Histoire queurieuse et terrible doou tems du Monsieur du Malberoug, et qui interesse in brin l'ounour des fenmes doou paÿs du Poussesse et cti du messieurs leus maris, tous bons champunés. Tirée d'in bouquin écrit in patois doou paÿs et lingage gothique. Grossoïe et mis in espedition confourme par li Tabellion-Garde-noute du la ville du Poussesse, in Parthois. *A Poussesse in Parthois, chez les maris de ces dames et à Paris*, 1851; gr. in-8, pap. vél., d.-rel. 6 fr.

Opuscule tiré à 120 exempl. et publié par M. Louis Pâris. Très-curieuse facétie sur un épisode peu connu de la guerre de la succession d'Espagne. Il existe peu de monuments imprimés du patois en pays de Champagne.

Bibliothèque russienne; opuscules et livrets historiques rares, tirés à petit nombre et publiés avec soin par le prince Galitzin; 9 vol. pet. in-16, pap. vergé, d.-rel. mar., non rogné. 100 fr.

Savoir : *Discours sur l'origine des Russiens, par Marc Lescarbot. — Rébellion de Stenko-Razin. — Cosmographie moscovite, par André Thevet. — Document relatif au patriarcat moscovite. — Deffaite des Tartares et des Turcs, par Jean Zamoisky. — Description de l'Ukranie, par A. de Beauplan. — Vie admirable de saint Nicolas, par le Père Nicolas de Brallion.*

Bibliothèque russienne; la même collection, 9 volumes in-16, papier vergé, br. 50 fr.

Amusements philologiques, ou Variétés en tous genres; troisième édition, revue, corrigée et augmentée, par G.-P. Philomneste (Gab. Peignot). *Dijon*, 1842; in-8, br. 8 fr.

Édition la plus complète du dernier ouvrage de l'auteur. Ce sont des mélanges curieux et instructifs sur toutes sortes de sujets, un recueil singulier qui contient une foule de notices intéressantes et curieuses, de nombreux renseignements utiles, des détails inconnus sur diverses matières, etc.

Le Propriétaire-Gérant : Léon TECHENER.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

1875

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Ph. Beaune; Prosper Blanchemain; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, biblioth. de Chaumont; E. Castaigne, bibliothéc. à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse; Émile Deschamps; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, de Blois; Jules Janin, de l'Académie française; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; P. Margry; Fr. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles français; Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale; Rouard, biblioth. d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie française; Sainte-Beuve, de l'Académie française; Éd. Tricotel; Vallet de Viriville; Francis Wey, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.

NOVEMBRE.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE,

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.

1875.

LIVRAISON DE NOVEMBRE.

NOUVELLES LETTRES DE MADAME SWETCHINE, publiées par le marquis de la Grange, par M. Paulin PARIS, de l'Institut.

LA VICOMTESSE DE NOAILLES ET J. J. AMPÈRE.

NOTES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES SUR UN RECUEIL D'OPUSCULES TRÈS-RARES, imprimés par Alde l'Ancien en 1497, et, incidemment, sur le manuscrit n° [illegible] du fonds latin de la Bibliothèque nationale; par M. Jules Dukas.

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Armorial des cardinaux, archevêques, évêques contemporains de France*, par le comte de Longpérier-Grimoard. — *[illegible]*, par Gustave Haller.

CHRONIQUE : Nécrologie. — Bibliothèques. — Périodiques.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

LA SECONDE PUBLICATION-SÉRIE PAR LÉON TECHENER, SE COMPOSE DE :

1865. — 32e année, un volume.
1866. — 33e année, —
1867. — 34e année, —
1868. — 35e année, —
1869. — 36e année, —
1870. — 37e année, } un volume.
1871. — 38e année, }
1872. — 39e année, —
1873. — 40e année, —
1874. — 41e année, —
1875. — 42e année (*en souscription*).

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les départements et 16 fr. pour l'étranger.

Aucune livraison ne peut être vendue séparément.

Les ouvrages dont il sera envoyé DEUX EXEMPLAIRES seront annoncés d'abord; plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu.

Mise en vente d'une remarquable publication faite par les soins de M. Paulin Paris, aux frais des membres de la Société des bibliophiles français : LE LIVRE DU VOIR-DIT, poëme du quatorzième siècle, PAR GUILLAUME DE MACHAUT. Un volume grand in-8°, papier vergé. Prix : 15 francs.

NOUVELLES LETTRES

DE

MADAME SWETCHINE

PUBLIÉES PAR LE MARQUIS DE LA GRANGE, MEMBRE DE L'INSTITUT. *Paris*, *Amyot*, 1875.

Ces lettres ont été adressées soit à l'éminent éditeur, soit à Mme la marquise de La Grange, Constance de Caumont La Force, d'abord mariée au comte de Clermont-Lodève et demeurée veuve à l'âge de vingt-deux ans; soit enfin, mais en petit nombre, à quelques membres des deux familles de La Grange et de Caumont. Elles son toutes d'un caractère intime, et nous devons remercier M. de La Grange de les avoir publiées, car elles offrent un intérêt du meilleur aloi. C'est là ce qu'on ne pourrait dire de plusieurs correspondances posthumes, imprimées au détriment de ceux qui les avaient écrites. Nous avons vu bien des exemples de ce genre d'infidélité, entre autres ces lettres de feu Mérimée qui n'ont guère fait plus d'honneur aux belles dames qui nous en faisaient la confidence, qu'à l'éminent écrivain qui les avait signées.

Pour nos *Nouvelles lettres*, elles auraient apparemment été moins nombreuses, sans l'intérêt que Mme Swetchine avait pris aux projets de second mariage de la belle et jeune comtesse de Clermont-Lodève avec le comte Édouard depuis marquis de La Grange. Cette dame, dès les premières années de son arrivée en France, avait connu Constance de Caumont; M. de La Grange lui avait été présenté par M. de Custine en 1820, et lui avait bientôt inspiré une estime profonde, une amitié sincère. De là le désir de contribuer à l'union de la nouvelle veuve avec le

jeune ami qui lui avait fait la confidence de ses vœux les plus chers : le succès de la négociation offrait assez de difficultés. Les deux maisons, il est vrai, étaient convenablement sortables, les Caumont d'antique et illustre chevalerie, les marquis de La Grange en possession depuis trois siècles des premières charges de la magistrature. Une autre analogie moins favorable était l'état de fortune également restreint des deux partis, M. de La Grange se faisant un scrupule de ne pas offrir à celle qu'il voulait épouser un train de maison en rapport avec la grandeur de son nom. Or, il voyait son père assez mal disposé à lui accorder le moindre *avancement d'hoirie*, bien qu'il eût pu le faire sans rien changer dans son opulente façon de vivre. On m'excusera d'entrer dans ces détails de famille; le livre lui-même m'en fait une loi.

Mme Swetchine intervint alors, et fit des inquiétudes et des scrupules de son ami ses inquiétudes et ses scrupules. Elle parla, conseilla, écrivit, frappa à toutes les portes, si bien que ses visites à la marquise douairière de La Grange, ses lettres à la mère, ses instances, directes ou indirectes, auprès des grands parents, eurent enfin le succès qu'elle en espérait. Il faut voir avec quelle charmante habileté elle sait battre en brèche cette opiniâtre résistance, comme elle y met toute son âme, comme elle parvient à soutenir le courage des intéressés, quand tout semble les inviter à renoncer à leurs espérances. Les obstacles s'aplanirent; le mariage fut célébré le 25 juin 1827, sous les plus favorables auspices. Ce fut pour l'un et l'autre une bénédiction qui produisit tous ses fruits et ne cessa de planer au-dessus de tous les points blancs et noirs dont se compose l'existence la plus fortunée. Le marquis de La Grange, en perdant, il y a quelques années, sa chère, aimable et spirituelle compagne, put dire aussi : « C'est le plus cruel chagrin de ma vie et le premier qu'elle m'ait donné. »

Une fois la grande affaire du mariage menée à bonne fin, la correspondance continue, mais les lettres vont plutôt à

l'adresse de la marquise de La Grange, dont nous regrettons vivement de ne pas avoir les réponses. Peut-être M. de Falloux les aura-t-il retrouvées dans le cabinet de Mme Swetchine, et les publiera-t-il : c'est au moins notre espérance.

Il n'est plus aujourd'hui besoin de recommander le nom et de tracer le portrait de Mme Swetchine, dont tous ceux qui l'ont bien connue conservent un souvenir ineffaçable. M. le comte de Falloux a été pour elle ce que fut le chevalier de Perrin pour Mme de Sévigné, et M. Cousin pour la duchesse de Longueville, objet posthume de son admiration passionnée. Après M. de Falloux, M. le duc de Broglie (*Revue des Deux-Mondes*, 1862) a su plus sûrement encore creuser les lignes de cette belle et singulière figure. Quand tout semblait dit sur Mme Swetchine, voici les *Nouvelles lettres*, écrites de 1817 à 1856, c'est-à-dire fort antérieures à celles qu'on avait déjà publiées, et qui, tout en justifiant la haute idée que nous avions de cette dame, vont la présenter sous un autre point de vue qui ne lui sera pas moins favorable.

Le trait le plus marqué du caractère de Mme Swetchine est d'avoir vécu de la vie de ses amis plus que de la sienne, et d'avoir été préoccupée de leurs intérêts au point de s'oublier elle-même. Le Christ avait dit : *Tu aimeras le Seigneur Dieu de toutes tes forces, et ton prochain comme toi-même*. Mme Swetchine semble avoir voulu faire mieux encore, et aller, comme on dit, par delà Paradis, en aimant les autres *plus* qu'elle-même. Loin de ses amis et de ses relations habituelles, elle était comme un corps sans âme. Que faire dans le monde, disait-elle souvent, quand on se sent inutile aux autres? « Il n'y a pas d'impression plus aimable que la *réversibilité* du plaisir d'un autre sur le sien. » Phrase assez peu élégante, mais qui répond bien au ond de sa pensée. Elle n'avait jamais été belle, et le défaut de ces agréments extérieurs qui tiennent tant de place dans la vie des femmes qui les possèdent ou croient les

posséder, avait prévenu, dans son judicieux esprit, toute pensée de coquetterie et de concurrence féminines. Ainsi le champ était resté libre chez elle à tous les trésors de bienveillance et de tendresse qu'elle avait hâte de répandre. Ne cherchez pas dans ses lettres à mieux connaître ce qui pourrait se rapporter à l'état de sa fortune, à son bien-être; elle parle d'elle comme contrainte et forcée : non qu'elle ait des raisons particulières de rien en dissimuler, mais parce que son cœur est ailleurs. Bien différente de tant d'autres éminents esprits, tels par exemple que J. J. Rousseau, Châteaubriant et Lamartine, qui ne semblent écrire que pour nous entretenir de leurs mécomptes et de leurs souffrances physiques ou morales, s'il arrive à Mme Swetchine de parler de sa santé, qu'on sait avoir été toujours chancelante, c'est par la nécessité d'expliquer les retards de sa correspondance et non pour attendrir ses amis sur des maux dont elle seule veut supporter le poids. Russe de naissance, elle n'a pas les dispositions cosmopolites qu'on a pu remarquer chez la plupart de ses compatriotes. Elle n'a pas oublié ce qu'elle devait à sa véritable patrie : mais le climat, le genre de vie, la liberté, la société de France lui faisaient préférer notre pays à tous les autres, sans être pour cela Française de caractère ou de pensée.

Le besoin qu'elle avait de lier sa vie à celle des autres la portait à conserver non-seulement tous ses amis, mais toutes ses relations. Son activité suffisait à tous, sans qu'on ait pu jamais l'accuser d'être banale. Elle écoutait avec attention et savait toujours découvrir ce que les opinions les plus fausses, les croyances les plus contraires aux siennes pouvaient avoir de plausible, d'excusable et de vrai. Quant au style de ses lettres, il est toujours clair et limpide, mais sans éclat comme sans recherche. Il suit la pensée; et la pensée étant toujours juste et profonde, il échappe à l'attention parce qu'il ne fait qu'un avec elle. J'ai dit que la France, c'est-à-dire Paris (car Paris n'est-il pas la France aux yeux des étrangers?), était sa

patrie adoptive, et qu'elle n'aurait pu se plaire ailleurs. C'est là ce qu'elle exprime d'une manière charmante dans une lettre écrite de Florence, en octobre 1823, à la comtesse de Clermont : « Il me semble que je n'ai rien « omis de ce qui pouvait mériter d'être vu dans le pays que « je parcours. Cependant, je suis bien plus sûre encore de « n'avoir presque pas quitté la France. En fait de curio- « sité, je suis comme les jeunes gens qui se livrent conscien- « cieusement à l'étude, mais sans y donner leur cœur. Je « donne à l'Italie mon temps, mon attention : mais je ré- « serve mes affections pour la France. Et dans la foule des « objets qui excitent mon admiration, je suis trop souvent « arrachée à l'impression de ce qui me plaît, par le souvenir « de ce que je regrette. Florence me retiendra jusqu'au « 3 novembre; on ne lui saurait donner moins de temps; « mais je ne lui accorde cela qu'à contre-cœur.... Mon « mari se plaît infiniment en Italie, même au point de me « faire peur. » C'est-à-dire au point de lui laisser craindre de ne pas revenir en France.

L'excellente mais un peu courte introduction de l'éditeur nous avertit que dans ces *nouvelles Lettres* « Mme Swetchine réfléchit ses pensées et ses idées. » Ajoutons qu'elle le fait sans une ombre de pédantisme et comme si elle craignait d'imposer aux autres ses opinions et ses croyances, tout arrêtées qu'elles fussent dans son esprit. D'ailleurs le principal intérêt, après celui que nous inspire la *cause* de ses chers correspondants, est ici de nous transporter dans la meilleure société d'un temps qui pour avoir immédiatement précédé le nôtre n'en diffère pas moins que s'il en était séparé par plus d'un siècle. Ce n'est pas que je veuille répéter ce qu'on entend dire, chaque fois que se ferme un salon dans Paris : « que c'est le dernier refuge de la bonne conversation des honnêtes gens. » Car, tout en subissant la transformation des habitudes, les salons de Paris, comme l'Amour, ont été, sont et seront. Jamais ils ne feront défaut aux gens aimables, spirituels et suffisamment élevés

qui voudront bien les chercher ; toujours on trouvera de ces asiles ménagés par des femmes aimables et justement considérées. *Primo avulso non deficit alter-aureus.* « La « mort de Mme de Montcalm, écrit Mme Swetchine le « 23 avril 1832, laissera un grand vide dans la société, il « est impossible que quelque chose de semblable se re- « compose. Mme de Duras non plus n'a pas été rem- « placée ; des centres comme ceux-là sont rares, même au « centre de Paris. » Assurément : mais enfin, nous autres vieillards, nous avons vu bien des salons renaître sur les ruines de ceux que la mort avait fermés. Dieu me garde de citer les dames qui acceptent aujourd'hui ce genre de présidence ! je risquerais trop de blesser leur délicatesse ; pour m'en tenir donc à ceux qui se sont aujourd'hui fermés à leur tour, l'héritage de la duchesse de Duras n'avait-il pas été recueilli par Mme Swetchine elle-même, par Mmes de Rauzan, de Circourt, de Boigne, de Chastenay, par la duchesse de Gramont, par la marquise de La Grange? Et comment oublier encore cette autre maison d'une Américaine, Mme Léc Childe, trop rapidement enlevée à nos hommages, où, chaque semaine, on trouvait réunis les Cousin, les Villemain, les Ampère, les Léon de Laborde, les Toqueville, les Mérimée, tous attirés par l'aimable et charmante conversation des filles et petites-filles de la duchesse de Duras, de Mmes Jules Lacroix, de Virieu, de Luynes, de Flavigny, de Beranger, de Bastart, etc ! Dans ces délicieux rendez-vous de la bonne société française ne manquaient pas de se faire présenter la plupart des étrangers de distinction qui traversaient Paris ; et je ne mets ici en ligne de compte que les salons dans lesquels toute femme distinguée pouvait librement se montrer telle qu'elle était, sans craindre d'y entendre quelque voix discordante venue d'un monde interlope. Or, ce que nous avons vu, nos enfants peuvent et pourront le voir ; car je le répète, sous le rapport de la bonne aussi bien que de la mauvaise société, Paris offrira toujours des ressources incomparables.

On sait que les lettres d'une personne de mérite reflètent toujours l'esprit de ses correspondants intimes. Celles de Mme Swetchine au marquis et à la marquise de La Grange abondent en heureuses pensées, en fines observations, parce qu'elles sont à l'adresse de deux personnes heureusement douées et pour lesquelles rien ne devait se perdre de ce qui était bien dit et bien pensé. De plus, elles nous introduisent dans le monde où, comme je l'ai dit, nous faisons ample connaissance, non-seulement avec tous les personnages cités plus haut, mais encore avec Mme de Montcalm, sœur du duc de Richelieu, Mme de Sainte-Aulaire, Mme de Ségur, la duchesse de Caylus, sœur de M. de La Grange, « la bonne Egedie », duchesse de Caze, la duchesse de Narbonne, tous noms auxquels s'attache un dernier souvenir de grâce, de beauté ou pour le moins d'esprit. Nous retrouvons les hommes les plus remarquables de ce temps-là, MM. de Narbonne, Turpin de Crissé, Arthur de La Bourdonnaie, Alexis de Saint-Priest, Villemain, Lamartine, le marquis de Custine, les Caumont, les Galitzin, les Gagarin, les Nesselrode. Toutes ces figures sont bien dessinées et souvent d'un seul trait. Bien que Mme Swetchine semble éviter de toucher aux questions littéraires, elle parle d'une séance publique de l'Académie française, celle du 26 novembre 1822. « M. Villemain, écrit-« elle, a tout éclipsé. Rarement on a vu réunir à tant « d'éclat dans l'expression, plus de justesse et d'étendue « dans la pensée. Son *histoire de Cromwell* et son *Éloge « de Montesquieu* s'annonçaient déjà d'une manière bien « remarquable, par l'extrême finesse des aperçus et la « délicatesse de la touche; mais quelque brillant qu'ait été « son début, il semble destiné à s'élever bien plus haut!... » La prédiction se serait complétement réalisée, si le désir de devenir un homme politique n'avait arrêté le brillant essor de l'académicien et ne l'avait empêché, comme bien d'autres, de donner tout ce qu'on pouvait se croire en droit d'attendre de lui.

Autant qu'elle peut, Mme Swetchine reste en dehors de nos passions politiques : mais la révolution de 1830 ne pouvait passer sans lui arracher quelques mots; même en écrivant à ceux qui, tout en regrettant la monarchie héréditaire, voyaient d'un aspect moins découragé la prise de possession de la royauté nouvelle : « Si, dit-elle à M. de La « Grange (28 novembre 1830), on voulait se livrer à la « préoccupation de chaque jour, ce n'est pas la matière qui « manquerait; mais l'excès des aliments coupe la parole « comme la faim, et mieux vaut s'abstenir de ce qu'on ne « pourrait qu'effleurer.... Il y a peu de prévisions et de « calculs possibles, dans le temps où nous vivons; si je « m'en rapporte à mes impressions, le danger n'approchera « pas de nous; je pense que la société court bien plus le « risque d'être minée sourdement que brisée. » Hélas! nous sommes arrivés au moment de voir les effets de cette sourde mine qui n'attend plus qu'une étincelle pour tout effondrer. Plus loin, Mme Swetchine voulant éloigner son ami de toute participation aux affaires du nouveau gouvernement : « Vraiment, lui écrit-elle, dans cette espèce de « provisoire où nous nageons jusqu'à ce qu'il nous engloutisse, je ne vois que l'indépendance complète de digne et « de raisonnable : et pour vous, mon cher Édouard, qui « vous sentez toutes les conditions de la véritable indépen- « dance par votre position, la distinction de votre esprit et « vos goûts *véritables*, les trois quarts de la besogne sont « faits pour vous mettre fort au-dessus des faveurs qu'on « vous offrirait. » Mais la retraite ne pouvait encore sourire à l'activité de M. de La Grange : peut-être eut-il cependant maintes fois sujet de reconnaître toute la sagesse de ces conseils.

Dans la suite de ses lettres, il arrive une seule fois à Mme Swetchine d'effleurer l'épiderme d'un homme politique. C'est à la date du 23 août 1837. « J'ai lu des « fragments du discours de M. Guizot; dans son désir de « conciliation, il met un peu trop toutes choses sur la même

« ligne. C'est le système actuel : c'est un dernier essai de « détrôner la vérité. » Notons que M. Guizot, à partir du moment où il dirigea les affaires, fut essentiellement conservateur, dans le sens où le sont tous les hommes d'État parvenus au pouvoir.

En 1825, les Grecs avaient fait leur première tentative d'indépendance ; et M. de La Grange, qui ne se faisait pas de grandes illusions sur le caractère de cette nation, aurait volontiers dit avec un certain M. Roque, mentionné par lord Byron, qu'ils étaient toujours la même canaille qu'au temps de Thémistocle. Mme Swetchine était plus indulgente. « Je crois, répond-elle, que vous avez raison « sur les Grecs ; mais je suis fâchée que vous ayez raison. « Leur cause vaut mieux qu'eux, et c'est cette cause qu'il « faut soutenir. Il est des droits si sacrés, que courir à leur « défense devrait être un premier mouvement. On com- « mence à se battre pour son père, sauf à demander plus « tard s'il a tort ou raison. » (7 nov. 1825.)

Elle avait été tout d'abord frappée de l'heureuse physionomie de M. de La Grange, de sa bonne mine, de l'élégance de ses manières et de l'agrément de son esprit. Mais elle avait également discerné ce que tant de qualités pouvaient encore laisser à désirer. Elle eût voulu trouver dans son jeune ami plus de suite dans les résolutions, plus de fermeté contre les obstacles et les déceptions toujours inévitables dans la carrière diplomatique qu'il allait parcourir. En un mot, elle croyait pouvoir attendre de la jeunesse les fruits précoces de l'expérience. Elle découvrait encore en lui une certaine appréhension des devoirs que le mariage allait lui imposer ; et ces préventions, elle cherchait à les combattre :

« Le mariage, dites-vous, est une chose grave et sérieuse ; « pour lui, vous n'êtes pas arrivé à maturité. Mais croyez- « vous qu'une grande légèreté, des habitudes inconsidérées, « frivoles, vous préparent bien à cet état, par lequel vous « voulez bien finir? Trouvez-vous bien loyal, bien délicat,

« de n'apporter à la femme qui vous donnera ses premières, « ses plus vives affections, qu'un cœur blasé et fatigué de « toutes la fausse chaleur qu'il aura excitée chez les autres « et dans lui-même? Encore, si vous attendiez pour mieux « choisir, pour vous rendre plus digne du choix que vous « ferez, j'y applaudirais de tout mon cœur; mais on ne se « prépare au bonheur que par la vertu; et il faut recueillir « toute son âme, si l'on veut goûter dans la plus sainte, la « plus belle des associations, les bienfaits dont elle peut « devenir la source. Que de choses n'aurions-nous pas à « dire là-dessus, mon cher Édouard! »

Ainsi, tout en ne se départant pas d'une disposition à la bienveillance pour ainsi dire générale, et précisément en raison du vif intérêt qu'elle prend à tout ce qui regarde ses amis, Mme Swetchine découvre parfaitement le défaut de leur cuirasse, et se préoccupe de l'influence que ce défaut peut avoir sur leur avenir. Comme elle souhaitait de conserver à Paris M. de La Grange, elle lui remet volontiers sous les yeux les difficultés et les mécomptes de la carrière diplomatique. « Songez, écrit-elle le 29 août 1821, « que, plus vite qu'un autre, vous irez au bout de toutes « choses; et quand votre ardeur aura parcouru le cercle « entier, vous pourrez bien revenir sur vos pas, triste et « découragé, demandant à grands cris d'autres essais. En « suivant la carrière diplomatique, vous feriez de très-péni- « bles sacrifices : sacrifice d'amour-propre, sacrifice de « vos habitudes, de vos sentiments pour votre famille, pour « vos amis. Si même il ne vous fallait pas renoncer à l'idée « d'un établissement, n'y ajouteriez-vous pas un grand « obstacle? D'une autre part, quel isolement, et souvent « que de mécomptes! »

Ce que Mme Swetchine avait prévu ne manqua pas d'arriver. M. de La Grange partit pour Madrid, attaché au cabinet de je ne sais plus quel ambassadeur. Il passa de Madrid à Carlsruhe, à Vienne, à la Haye, ailleurs encore, soit comme principal secrétaire, soit comme chargé d'af-

faires; mais l'ambassade de Vienne, juste récompense de ses services, après lui avoir été longtemps promise, ne lui fut pas donnée. La Révolution de 1830 le ramena de la Haye à Paris, mécontent de la chute de la royauté traditionnelle, à laquelle il reprochait pourtant d'avoir méconnu les droits de son père à la pairie. Cette double disposition d'esprit put expliquer bien des choses : d'abord ses projets de retraite encouragés par Mme Swetchine; puis le parti qu'il prit d'entrer dans l'arène politique, et de représenter dans la nouvelle chambre des députés les intérêts du département de la Gironde, où étaient ses principales propriétés. M. de La Grange, élu contre le vœu du ministère, y fit constamment remarquer l'indépendance de ses votes, la modération de ses sentiments, son éloignement de toutes les compétitions d'honneurs et de portefeuilles ministériels. A partir du coup d'État qui transforma le mouvement républicain en révolution césarienne, nous n'avons plus ici que de rares billets sans intérêt; la véritable correspondance s'arrête avec l'année 1850. Longtemps avant cette date, la plupart des lettres sont à l'adresse de Mme de La Grange, et se rapportent moins à ce qui intéresse ses correspondants qu'au compte rendu des mouvements de la société formée de leurs communes relations.

La marquise de La Grange n'était pas sensiblement inférieure à son mari sous le rapport de l'esprit et de l'imagination; les lettres qu'elle reçoit conservent donc la même saveur de naturel, de distinction et de bon goût. Surtout, je le répète encore : on aime à y retrouver les noms qui avaient occupé l'attention publique avant MM. Thiers et Gambetta; avant Daniel Stern et George Sand. Ces belles ombres évoquées par nos lettres en recommanderont la lecture, car plus nous allons en avant, plus nous jetons des regards de regret et souvent de repentir sur ce que nous avions autrefois et ce que nous avons remplacé. En ce temps-là, Mme Swetchine n'était pas encore entraînée comme plus tard dans les régions de la philosophie religieuse. Elle ne

vivait pas autant dans les contrées sereines de la métaphysique, et donnait ses meilleurs instants à ses amis; leurs protégés devenaient aussitôt les siens. Ainsi, M. de La Grange avait le premier discerné ce qu'on pouvait espérer du jeune Marmier : il le recommande à Mme Swetchine qui le prend sous son patronage et encourage ses premiers pas dans la voie littéraire où il devait marcher plus tard avec plus d'assurance. Citons encore, mais un peu au hasard. Quand elle veut pour ainsi dire justifier, auprès de M. de La Grange, la vive amitié qu'elle savait inspirer à Mme de Clermont, elle trouve des expressions qu'on croirait de Mme de Sévigné parlant à M. de Grignan : « Son « cœur, dit-elle, est parfaitement à vous, et je ne sais « comment elle fait pour concilier un sentiment, double- « ment exclusif de sa nature, avec des affections secondai- « res. Je vous assure que les miettes qui tombent de la table « du *maître* sont encore fort abondantes, et qu'il y a de « quoi vivre de tout ce que vous ne dévorez pas. » (27 août 1826.) Cette lettre, disons-le en passant, a été mal datée, car elle y parle, comme d'une espérance, du prochain mariage de M. de La Grange, célébré le 7 juin 1827. On doit aussi regretter quelques autres erreurs d'attribution. Ainsi la lettre du 1er septembre 1826 n'avait pas été adressée à Mme de Clermont-Lodève, mais à la marquise de La Grange, douairière; une méprise plus singulière a fait répéter la lettre à Mme de Clermont du 5 octobre 1825 (p. 80) à la date du 5 octobre 1835 (p. 389). La seconde date semble bien la véritable, car il y est parlé du récent mariage de Mlle de Nesselrode avec le baron Seebach, et l'âge aujourd'hui peu avancé de Mme de Seebach, un des plus purs éléments de notre société des dernières années, ne nous ramène pas dix ans en arrière. Le passage est assez intéressant pour mériter d'être cité :

« Quant au mariage qui trouble toute cette famille de « Nesselrode, c'est un mariage d'amour, comme vous pou- « vez le deviner. Mais la seconde fille de Mme de Nessel-

« rode épouse M. de Seebach, chargé des affaires de Saxe « en Russie, homme fort honorable du reste, mais qui n'est « cependant dans aucune des conditions qui, *a priori*, eus-« sent rendu désirable le mariage à M. ou à Mme de Nes-« selrode. Le sentiment fort combattu est déjà ancien; les « parents ont cédé, inquiets de la santé de leur fille qui « s'altérait beaucoup. Enfin, les séductions de l'*Alt-deutsch* « l'ont emporté, et déjà Mme de Nesselrode et son petit « cortége ont quitté Bade pour aller à Berlin où le mariage « doit se faire. Sans doute, pour le monde, il n'a rien « d'étrange ni de nouveau : mais les intéressés ne sont ja-« mais aussi préparés que le monde à ce qui les blesse !... »

Je voudrais bien encore m'arrêter sur une autre lettre qui touche à ce qu'on racontait alors dans le monde de l'aventure de M. de Custine ; mais la place qui m'était ici réservée est déjà plus que remplie; et je dois me contenter d'y renvoyer les lecteurs des *Nouvelles lettres*, en espérant de les voir un jour réunies à toutes celles dont le public avait déjà reçu l'intéressante confidence.

P. Paris.

LA VICOMTESSE DE NOAILLES

ET J. J. AMPÈRE.

Ce fut en 1846 que les relations amicales qui avaient commencé une quinzaine d'années auparavant à l'Abbaye-aux-Bois entre ces deux personnes, si bien faites pour s'entendre, prirent un caractère plus marqué d'intimité. Ampère arrivait d'Égypte, gravement malade. « J'ai tout vu, écrivait-il de Marseille pendant sa quarantaine; je n'ai consenti à être atteint, et je ne l'ai été sérieusement qu'après avoir accompli ma tâche. » Aussi il rapportait des bords du Nil, outre des impressions de voyage que s'empressa de publier la *Revue des Deux-Mondes*, une dyssenterie dont il eut bien de la peine à guérir.

Pendant sa convalescence, il passa quelques semaines à Mouchy, en juillet et août 1846, soumis à un régime encore sévère, que surveillait la maîtresse de la maison. « Entre Mme la vicomtesse de Noailles et sa fille, Mme la duchesse de Mouchy, l'hospitalité dut paraître douce à Ampère, dit l'un de ses biographes. Toutes deux lui ont gardé, jusqu'à la fin de leur vie, une affection délicate et profonde. »

A partir de ce séjour d'Ampère à Mouchy, on trouve de nombreux témoignages de cette affection dans le Recueil intitulé: *André-Marie et Jean-Jacques Ampère, correspondance et souvenirs*. La première lettre de la vicomtesse est du 23 août 1846; c'est une réponse au remercîment de l'hôte sympathique qui vient de la quitter :

« Vous êtes aimable, monsieur, de nous regretter un peu; il me paraît impossible qu'un lieu où vous occupez tant de place n'en ait pas un dans votre souvenir. Je me flatte que vos amis ont été satisfaits de l'état où nous vous avons rendu à eux. Conservez-le, soyez prudent, pensez à moi quand vous serez à table.... Enfin continuez votre ré-

gime, et surtout continuez-nous votre amitié : je ne vous cache pas que je me sens des droits sur vous depuis votre séjour ici, par l'intérêt qui s'est joint pour moi à mes vieux sentiments. J'ai besoin de vous suivre absent, et de savoir comment vous vous portez et comportez.... »

Jusque-là, il n'y avait eu entre eux que cette entente sympathique, qui unissait les habitués de l'Abbaye-aux-Bois (1). Mais désormais la châtelaine de Mouchy suit son ex-malade avec un intérêt quasi maternel; elle se préoccupe incessamment de ses succès littéraires, aussi bien que de sa santé. Celui qu'elle a soigné est devenu presque de la famille. Chez ces femmes d'élite, il y a toujours un peu de la sœur de charité.

La lettre suivante, écrite au commencement de 1848, à l'occasion de la prochaine réception d'Ampère à l'Académie française, est intéressante pour l'histoire littéraire du temps. Pour la bien comprendre, il faut savoir qu'Ampère, porté d'abord au fauteuil vacant par la mort récente de Ballanche, avait échoué contre un candidat bien inférieur, mais supérieurement protégé. Toute la fraction académique qui prenait son mot d'ordre à l'Abbaye-aux-Bois avait cependant voté pour Ampère, désirant que l'éloge de Ballanche, l'un des grands prêtres de ce cénacle, fût prononcé par un de ses plus fervents lévites. Il est vrai qu'Ampère fut ensuite élu, mais en remplacement de Guiraud. L'éloge de Ballanche restait donc dévolu à son successeur, celui qu'Alexis de Tocqueville, dans une lettre intime, appelait « ce gros et pourtant plat homme ».

Voici maintenant la lettre de Mme de Noailles :

Mouchy, 4 janvier 1848.

« Eh quoi ! monsieur, c'est donc décidément M. *** qui va louer M. Ballanche !... J'en suis surprise, comme si je ne

(1) Toutefois Ampère avait eu particulièrement à se louer de Mme de Noailles dans une circonstance importante, quand il obtint le prix Go-

m'y étais pas attendue. Ne pouviez-vous donc troquer avec lui, et lui abandonner M. Guiraud ? On m'avait chargée de vous solliciter pour cette élection (1), mais B.... (2), à qui j'en ai parlé, m'a fait apercevoir que certainement M. de Beaumont passerait pour vous avant personne. Je vous ai donc épargné ma prière en faveur de M. de Saint-Priest, pour qui M. de M.... m'avait demandé mon *crédit* auprès de vous. J'ai donc du crédit? Au moins on le croit, et j'en suis fière. Au cas où on aurait raison, j'en désire encore une preuve, c'est de tâcher de n'être reçu que le mois prochain : je reviens *lundi* 31 *janvier*.

« J'espère trouver Mme Récamier un peu plus contente de sa vue (3). On m'écrit que M. de Châteaubriant est bien affaissé. Hélas ! les hommes de génie devraient, comme les rois, comme les belles femmes, n'avoir point de vieillesse.... *Voyez nos sottises politiques : nous baissons, cela n'est que trop sensible.* A propos de sottises, dois-je croire aux méchancetés des journaux pour un de nos amis qui a le malheur d'être ministre? Que pensez-vous de la mesure qu'il a prise relativement à M. Michelet? A-t-on raison contre lui (4)?

« Je vous écris au milieu d'une neige admirable, qui

bert pour son *Histoire littéraire de la France*. Il écrivait à cette occasion à Mme Récamier : « La vicomtesse de Noailles a agi vigoureusement dans cette affaire. » (Août 1840.)

(1) Dans le cas où Ampère l'aurait emporté pour le fauteuil de Ballanche.

(2) Gustave de Beaumont, le collaborateur d'Alexis de Tocqueville Saint-Priest, auquel la vicomtesse de Noailles s'intéressait, fut élu depuis.

(3) On sait qu'elle avait subi l'opération de la cataracte pendant la dernière maladie de Ballanche. Au moment le plus critique de sa convalescence à elle, devinant l'état désespéré de son ami, elle arracha son bandeau pour se rendre auprès de lui, et arriva à temps pour recevoir son dernier soupir. Par suite de cette imprudence héroïque, la cécité devint incurable. Quant à Châteaubriand, qui n'était plus alors que l'ombre d'une ombre, il s'éteignit six mois après. (Juillet 1848.)

(4) C'est de Salvandy qu'il s'agit ici. La mesure qui excluait le célèbre historien de la chaire où il donnait, en dernier lieu, de si étranges

couvre nos arbres de cristaux, et qui résiste à un beau soleil, dont notre salon est tout égayé. Au lieu d'aller me promener, je m'agite dans la bibliothèque avec mon bon curé. Nous nous sommes enfoncés dans toutes les difficultés du classement : que n'êtes-vous là pour décider mille subtilités qui nous tourmentent! »

On voit que la vicomtesse de Noailles prenait au sérieux ses devoirs de bibliophile, et aussi qu'elle ne partageait pas la sécurité des hommes d'État du temps, sécurité si follement imperturbable, qu'elle trompa ceux qui ne voulaient renverser que le ministère et non la dynastie, et les fit donner à plein collier, sans appréhension ni scrupules, dans l'agitation révolutionnaire, comme Odilon Barrot l'avoue naïvement dans ses Mémoires. Quelques jours après la catastrophe qu'elle avait pressentie, Mme de Noailles écrivait à Ampère le billet suivant, que Mme de Sévigné n'eût pas désavoué.

Paris, 1er mars 1848.

« Je rentre dans Paris, qu'on me dit plus tranquille que la banlieue, *où les modes arrivent plus tard.* On y brûle tant qu'on peut, au moins autour de Saint-Germain. Consolez-moi de tant d'agitations en venant me voir si vous pouvez.

« Je ne sais si vous serez surpris d'apprendre que je suis portée à être républicaine. »

Cette velléite n'était pas rare alors, parmi les gens les plus sensés. Mais, grâce aux républicains de la veille, ceux du lendemain étaient bien refroidis dès le surlendemain.

Deux mois après, la « mode » des incendies étant passée, la vicomtesse de Noailles était de retour à Mouchy. C'est de là qu'elle répond à une lettre affectueuse de condoléance d'Ampère, à propos de la mort d'Anisson-Duperron :

enseignements à la jeunesse, n'avait d'autre tort que d'être trop tardive.

« J'étais bien sûre que votre bon cœur s'associerait à la douleur du mien.... Quelle perte que celle d'un ami de quarante ans!... Depuis la mort de M. de la Bourdonnaye, il ne me restait que lui pour parler de notre passé. Ah! la vie a de grandes amertumes! Aidez-moi, monsieur, à soutenir toutes ces peines qui me vieillissent et m'attristent, en me continuant votre aimable et secourable affection. Des amis plus jeunes, qui ont connu ceux qu'on pleure, ne prennent pas leur place, *mais ils prennent quelque chose d'eux en les regrettant avec nous*. Ne vous ennuyez pas d'une si triste mission; acceptez-la avec cette bonté qui donne tant de charme à vos autres mérites; je voudrais que mon attachement en fût une suffisante récompense. »

Au commencement de juillet, Châteaubriand ayant « achevé de mourir », Mme de Noailles en est instruite des premières par Ampère. Sa réponse, intéressante à plus d'un titre, montre que les journées de juin ont déjà singulièrement compromis ses velléités républicaines :

« Que je vous remercie de vous être souvenu de moi dans les tristes moments que vous venez de passer! Soyez mon interprète auprès de Mme Récamier. Dites-lui bien que j'ose prendre à sa douleur une part plus intime que beaucoup d'autres qui avaient le bonheur de vivre près d'elle et de celui qu'elle pleure. C'est presque dès l'enfance que j'ai pu admirer M. de Châteaubriand, et les sentiments que j'en conserve sont un culte pour ainsi dire filial....

« Quel vide immense pour l'esprit de tout le monde! Quel événement dans un moment où on devrait ne prendre garde de rien!... Ce sont les dernières grandeurs de l'époque monarchique. Nous entrons dans une ère américaine qui ne fournira plus de semblables renommées; mais je crois que nous sentons de même sur tout ce qui manque aujourd'hui à notre pauvre pays. Il y a ici d'excellentes gens qui, je vous assure, ne demanderaient pas mieux que d'être républicains, si on voulait bien leur concéder que la Convention a fait du mal; mais il est vraiment absurde de

prétendre faire aimer un gouvernement en invoquant de pareils souvenirs. Il m'est démontré que si on avait eu le courage de les flétrir et d'appeler un chat un chat en commençant, on aurait tout rallié. La royauté est si dégradée !

« Pardon de me laisser aller à cette vilaine politique, mais hélas ! c'est notre vie. Encore une fois, de grâce, répétez à Mme Récamier que ce lieu est tout plein de sa douleur.... »

Six mois après, écrivant à Ampère pour le féliciter de sa nomination de bibliothécaire à la Mazarine, Mme de Noailles se « laissait encore aller à cette vilaine politique », et appréciait, avec sa finesse ordinaire, la situation bizarre que l'élection du 10 décembre faisait à la République.

Mouchy, 5 janvier 1849.

« .... Je trouve que le régime (comment l'appeler ?) sous lequel nous vivons a le mérite de nous débarrasser des publications médiocres. Il semblerait que les auteurs secondaires soient découragés par l'impossibilité de lutter avec les préoccupations politiques. Je m'arrangerais bien de cet état de choses, s'il pouvait m'enlever entièrement à cette situation énigmatiqne où nous ne cessons de nous agiter. Ceux qui désiraient tant l'*inconnu* ont satisfaction. J'avoue que la mienne est très-calme, et que je ne puis dominer ma répugnance pour cette *fricassée de République et d'Empire* où nous barbotons.... »

Un mois après, les emportements des radicaux de la Constituante de ce temps-là lui suggéraient encore quelques réflexions piquantes.

« Je me flatte que la religion de Robespierre ne fait plus de prosélytes. Ceux qui persévèrent n'en sont que plus ardents, à ce qu'il me semble, et nous devons nous attendre à une agonie qui sera dure à passer. »

Le 11 mai 1849, Mme Récamier fut enlevée à ses amis par une attaque de choléra foudroyante. Trente ans auparavant Ampère avait subi, plus vivement peut-être qu'aucun

autre, le prestige de cette grâce souveraine, sur laquelle s'émoussait l'effort des années. Malgré une différence d'âge d'un peu plus du double, il avait été amoureux fou, comme bien d'autres, de l'irrésistible Juliette, dont un autre de ses adorateurs a dit : « Nous n'en mourions pas tous, mais tous étaient frappés. » Assimilation spirituelle, mais assez peu galante! Cette effervescence de passion juvénile, dont on retrouve la trace dans les nombreuses lettres d'Ampère à Mme de Récamier jusque vers 1827, s'était insensiblement résolue en une de ces liaisons intimes, mais « exempte de toute grossièreté » dont parle La Bruyère, et qui ne sont, comme il dit, « ni passion, ni amitié pure, mais forment une classe à part, quand elles subsistent entre gens de différents sexes qui ne sont pas nés médiocres (1). »

De tous les amis de Juliette, Ampère était le plus cruellement frappé, celui qui avait le plus besoin d'être relevé. Aussi la vicomtesse de Noailles s'empresse de lui adresser la lettre qui suit, l'une des plus consolantes qui aient été jamais écrites en pareille circonstance par une femme :

Mouchy, 13 mai 1849.

« Ah monsieur! quel coup! quelle désolation! Comme je pense à vous! Votre nom a été le premier que j'ai prononcé quand j'ai lu cet affreux journal.

« Croyez-moi, je vous prie, bien digne de partager cette douleur si juste. Laissez-moi vous faire une prière. Est-ce que vous êtes forcé de ne pas quitter Paris? S'il y a moyen pour vous d'être libre, venez donc ici, je vous en supplie; nous y sommes seuls. Moi, je suis triste aussi pour mon compte; venez, venez trouver des cœurs qui vous comprennent, des amis qui voudraient hériter de quelques parcelles

(1) Ce passage de La Bruyère, qui caractérise si justement la liaison d'Ampère avec Mme Récamier, est précisément celui qui a inspiré récemment à l'écrivain qui se cache sous le pseudonyme de Gustave Haller, son joli roman de *Bleuet*.

de cette immense affection dont l'objet vous est si cruellement enlevé.

« Nous retardons notre retour à cause de cette fatale épidémie. Je voudrais faire de Mouchy un lazaret pour tous ceux que j'aime.... Cette admirable personne ne manquait son effet sur qui que ce soit. Quant à moi, je n'étais bien que chez elle et près d'elle. Où peut-on se plaire après avoir connu son salon?

« Venez, encore une fois, venez parler d'elle avec nous; venez, mon cher *ami* (ce mot m'échappe, mais je le sens si bien!), venez recevoir les expressions si vraies des sentiments que nous vous avons voués, mais qui semblent doublés par l'intérêt que vous inspirez dans ce triste moment (1). »

Cet appel de cœur semblait irrésistible. Cependant Ampère n'osa y répondre; Mouchy était trop près de Paris, et, sous l'impression d'une telle perte, il *craignait Paris*. « Je n'avais, disait-il plus tard, qu'une volonté, qu'un besoin, celui d'aller devant moi, de quitter un lieu où chaque moment de la journée me rappelait ce que j'avais perdu. » Pendant six mois il parcourut l'Espagne, le Portugal, puis l'Angleterre et l'Écosse, ne revint à Paris que pour faire son cours au Collége de France, et repartit aussitôt après, sans dire à personne ni où il allait, ni combien durerait son voyage; lui-même alors n'en savait rien encore! Ce fut la

(1) Une autre lettre de condoléance, adressée le même jour à Ampère, par un de ses plus illustres amis, paraît bien froide et bien sèche auprès de celle-là, bien qu'exprimant à peu près les mêmes idées.

« Mon cher Ampère, je sympathise fort avec votre chagrin, qui doit être profond, car je sais que Mme Récamier était pour vous toute votre famille. — A notre âge, les douleurs sont amères : il n'y a plus cet avenir infini où l'on place tant de choses quand on est jeune. Mais faisons comme les bons soldats qui serrent leurs rangs, à mesure que la mort y fait des vides. Serrons-nous donc, venez nous donner tout le temps que vous ne devez plus à des amis perdus. Vous trouverez auprès de nous des idées et des sentiments conformes aux vôtres, et un grand désir de vous posséder tout à fait....

THIERS.

vicomtesse qui eut la première de ses nouvelles, par une lettre datée de Vienne. Voici sa réponse :

Mouchy, 27 septembre 1850.

« .... Vous voilà donc retrouvé ! Vous avez été visiter votre vieille amie l'Allemagne, où l'on voit à peu près les mêmes misères que chez nous, car il me semble que nous donnons toujours la mode des sottises (1).

« Je vais porter avec fierté de vos nouvelles à tous ceux qui, moins heureux que moi, n'en savent pas encore. .... Je me flatte que dans le courant du mois d'octobre nous finirons par être réunis à Mouchy, pour enlever encore un bon moment à ce temps si odieux et si fatigant. Vous avez ouï parler, sans doute, de la satisfaction avec laquelle quelques légitimistes sages ont rencontré au bord du Rhin un jeune prince qu'ils ont pu enfin observer à leur aise, et qu'ils ont trouvé tel qu'on n'osait se le représenter. Et puis voilà qu'après avoir conçu des espérances bien éloignées, mais qu'on se flattait de conserver pour de meilleurs jours, voilà une grosse bêtise, signée Barthélemy, qui vient nous tomber sur la tête, que tout le monde se renvoie, que personne ne peut réparer ! Il n'y a que notre pauvre parti pour s'abîmer ainsi de lui-même (2).

(1) J. J. Ampère avait déjà voyagé en Allemagne en 1826 et 27, et fait notamment un assez long séjour sur les bords du Rhin, à Berlin et à Weimar. Il avait suivi le cours d'histoire romaine de Niebuhr, le cours de littérature de Schlegel, et passé six semaines avec Goethe, sur lequel il avait fait dans le *Globe* des articles qui avaient tellement plu à l'auteur octogénaire de *Faust*, que celui-ci s'était donné la peine de les traduire.

(2) L'incident auquel il est fait allusion ici offre une analogie non moins frappante qu'affligeante avec un épisode bien connu de notre histoire contemporaine. Cette circulaire Barthélemy (Wiesbaden, 30 août 1850), condamnait le système de l'appel au peuple comme impliquant la négation du grand principe de l'hérédité monarchique, et désignait comme seuls mandataires du prince, en cas d'*éventualités soudaines*, cinq personnages des plus honorables, mais dont quatre au moins étaient radicalement opposés à toute idée de transaction et de fusion.

« Adieu. Je ne suis pas toujours contente de ma santé, mais je me trouverai bien en vous revoyant. »

Mais la réunion espérée à Mouchy ne devait jamais s'accomplir. Au moment où ses fonctions de bibliothécaire à la Mazarine semblaient le rappeler impérieusement à Paris, Ampère se décida tout à coup à donner sa démission, et s'en fut passer l'hiver auprès d'un ami souffrant (Tocqueville),

Sur la plage sonore où la mer de Sorrente
Déroule ses flots bleus....

Il dit, dans ses Souvenirs : « On jeta les hauts cris en apprenant ce coup de tête, qui était un *coup de cœur*. » Il avait besoin de rester encore plus longtemps absent de Paris, de ne plus rentrer dans son ancien logement, qui lui rappelait trop vivement de douloureux souvenirs.

La vicomtesse de Noailles, auquel il faisait part de cette résolution dans une lettre écrite de Rome, n'eut garde, elle, de blâmer ce « coup de cœur ». L'idée lui vint même, à cette occasion, d'offrir à celui qu'elle nommait « son cher bibliothécaire » un appartement chez elle....

Mouchy, 15 décembre 1850.

« Cher bibliothécaire, j'ai besoin de vous remercier tout de suite de votre bonne lettre de Rome. Je commençais à être inquiète.... Je vous avoue que je n'aimais pas cette *longuignole* d'appartement dégingandé et sans vue. Je ne puis vous blâmer, autant que bien d'autres, de vous en éloigner. Je vous connais, je vous conçois, et je vois d'ici que vous serez mieux ailleurs. Quel malheur que la rue d'Astorg soit si loin du pays latin! Quel plaisir il y aurait à vous posséder! Mais, voyons, pourquoi pas? n'en disons

Comme le prévoyait si bien la vicomtesse de Noailles, ce manifeste eut pour résultat de jeter le désordre parmi les légitimistes, de les isoler des autres fractions du parti de l'ordre, et d'enlever à ce parti toute chance de succès dans les « éventualités soudaines. »

rien ; mettons *cuire* ce projet, comme disait Mme de Sévigné. En attendant, je songe avec bonheur à cette liberté qui vous permettra de donner à vos amis et entre autres à Mouchy, l'année prochaine, autant de temps que nous vous en demanderons. Quel délice de vous y tenir, par le beau temps ou le mauvais, entouré de livres et d'amis, auxquels vous conterez ce que vous me mandez aujourd'hui ! »

La *vilaine politique* avait aussi son coin dans cette lettre, et l'on ne saurait trop admirer la sagacité prophétique de la vicomtesse ; à plus d'un an de distance elle prévoyait un dénouement bien différent de celui qu'imaginaient alors les hommes d'État les plus graves et les plus sûrs de leur fait !

« Le sort précaire du beau pays où vous êtes, fait peine et me rappelle le nôtre. Je trouve tout ici plus vague que jamais ; nous n'avons à nous féliciter que d'un sentiment de paresse générale qui saisit tout le monde, et qui a le mérite de nous faire tendre au repos. Je le trouve sensible, même chez les socialistes ; malheureusement je crois que c'est reculer pour mieux sauter aux prochaines élections. Ce qui est humiliant, quoi qu'il arrive, c'est la déplorable médiocrité dont tout est envahi. Le reste de l'Europe attrape cette triste maladie ; le besoin d'un homme un peu distingué *se fait généralement sentir*, et où y en a-t-il ? Le président est à présent fort mécontent de la formation d'une réunion des amis de l'ordre chez M. Molé. Je ne sais s'il préfère celle que préside M. Thiers, et deux ou trois autres que j'oublie. Les fractions sont plus nombreuses que jamais, et, *en fin de compte*, *ce sera*, *je crois*, *encore Napoléon qui gagnera la partie*, à cause de cette quantité de divisions.

« Faites des hiéroglyphes, c'est plus sage que tout cela ; mais ne nous oubliez pas.

« Nous nous ennuyons sans vous ; ne manquez pas au rendez-vous de l'année prochaine. »

Cette lettre est la dernière qu'Ampère ait reçue de la vicomtesse de Noailles, ou du moins qui figure dans le re-

cueil imprimé de sa correspondance. A Sorrente, pendant l'hiver de 1851, ce touriste infatigable « avait commencé à rêver l'Amérique », et, dès le mois d'août suivant il se remettait en voyage, n'ayant fait, pour ainsi dire, que toucher barre à Paris. La première nouvelle qu'il reçut de France à New-York fut celle de la mort subite de Mme de Noailles (13 septembre 1851). « Sa pensée vous suivait au delà des mers, écrivait à Ampère un de leurs amis communs; elle aimait à parler du plaisir qu'elle éprouverait à vous revoir. L'idée que Mouchy s'offrait à vous, au milieu de vos courses vagabondes, comme une espèce de *home*, la charmait.... »

« On trouvait en elle tous les charmes de l'esprit et du caractère, joints à ce qui est plus rare encore, une âme élevée et un cœur sensible (1). » Cet éloge, que la vicomtesse de Noailles faisait de son aïeule, lui convient mieux qu'à personne. Aucun de ses amis ne la regretta plus profondément qu'Ampère. Treize ans plus tard, dans son testament, écrit quelques heures avant sa mort, il recommandait de réunir en un volume, sous le titre d'*Hommages funèbres*, son Étude sur Ballanche, ses discours prononcés aux funérailles de Châteaubriand, de Tocqueville, d'Alexis de Jussieu, et sa Notice sur la vicomtesse de Noailles. On voit par là quelle place elle occupait dans son souvenir.

Nous espérons qn'on nous saura gré d'avoir rassemblé

(1) *Vie de la princesse de Poix*, p. 120. Cet opuscule, écrit par la vicomtesse de Noailles pour sa famille, et publié en 1855, par sa fille la duchesse de Mouchy, est bien connu des bibliophiles. — Le recueil d'Ampère contient aussi quelques lettres charmantes de la duchesse de Mouchy. Dans une de ces lettres, du 3 octobre 1855, on remarque cette phrase prophétique : « on prépare un berceau aux Tuileries; ce malheureux berceau qui n'est jamais devenu un trône, bien qu'il ait contenu quatre fois l'espoir de la France ! « Digne fille d'une telle mère, la duchesse ne lui a survécu que peu d'années. Elle mourut le 20 février 1858, « sans angoisse, sans douleur apparente, avec une force d'âme et une résignation qui ne laissaient de place qu'à la douceur et à la grâce. Lettre de M. le duc de Noailles à Ampère.)

ces lettres, trop peu nombreuses, éparses dans un recueil, où elles font d'ailleurs très-bonne figure à côté des pièces signées Châteaubriand, Ballanche, Sainte-Beuve, Mérimée, de Tocqueville, de Sacy, Thiers, etc. Tous ceux qui connaissent la notice sur la duchesse de Bourgogne et la vie de la princesse de Foix, savent déjà que l'auteur de ces opuscules joignait à tous ses autres dons de rares aptitudes littéraires. La lecture de ces lettres si attrayantes de bonté et d'esprit, ne peut que confirmer cette idée et raviver d'aimables souvenirs. C'est un bouquet qui, aujourd'hui encore, n'a rien perdu de son parfum. Un recueil de semblables épîtres serait une véritable bonne fortune pour les délicats : la famille et les amis de la vicomtesse de Noailles nous devraient bien cette compensation, pour toutes les *indélicatesses* politiques et littéraires que nous sommes forcés de subir ! Il ne tient qu'à eux que cette personne, aussi distinguée par l'esprit que par le cœur, prenne le rang qui lui appartient parmi les plus gracieux épistolaires de notre siècle.

Baron Ernouf.

NOTES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

SUR UN

RECUEIL D'OPUSCULES TRÈS-RARES

IMPRIMÉS PAR ALDE L'ANCIEN

EN 1497

ET, INCIDEMMENT, SUR LE MANUSCRIT N° 6508 DU FONDS LATIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

LAURENT MAIOLI. — ELIE DEL MEDIGO.
PIC DE LA MIRANDOLE.

(Fin)

APPENDICE

UNE VISITE

A MONSIEUR AMBROISE-FIRMIN DIDOT.

J'avais depuis longtemps terminé le travail qui précède, — dont la publication, M. Techener le sait, a été retardée par de douloureuses circonstances, — quand a paru le livre de M. Ambroise-Firmin Didot : *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise*. Il en a été parlé ici même beaucoup mieux que je ne saurais le faire (1); je me bornerai donc à dire que j'ai lu avidement cette belle production; on y rencontre justement, pages 90 et 91, un résumé de presque tout ce qui fait l'objet de ma notice. Mon attention fut immédiatement appelée sur le fait établi par M. Didot, que Laurent Maioli, contrairement à ce qu'a indiqué Renouard, n'est pas le Maioli connu par ses reliures, puisqu'elles sont marquées

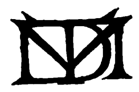
THO. MAIOLI. ET. AMICORUM.

Mis ainsi sur les traces de l'erreur que j'avais répétée, je n'ai point eu de cesse jusqu'au moment où j'ai pu juger

(1) Le même livre a été aussi le sujet d'un article dans les *Indications érudites* ou *Journal des savants de Gottingue* (*Göttingische gelehrte Anzeigen*) de juin ou juillet dernier, article très-développé et dans lequel, j'aime à le constater, pleine justice est rendue au remarquable travail de M. Didot.

de la vérité par moi-même : c'est encore à M. A.-F. Didot que j'en suis redevable pour la plus grande part.

Tout d'abord, un hasard, provoqué, à la vérité, par l'extrême prévenance d'un de messieurs les employés de la Réserve à la Bibliothèque Nationale, me mit sous les yeux un exemplaire (X 1142, Rés.), ayant appartenu à Maioli, de *la Fabrica del mondo di M. Francesco Alunno*. Venise, Nicolo de Bascarini Bresciano MDXLVI (1), pet. in-fol. La reliure a subi, m'a-t-on dit, une réparation; elle est, relativement, d'une grande simplicité ; le corps est en maroquin écrasé brun clair; au dos, est une arabesque dorée portée par un compartiment carmin, et cette arabesque ressort sur un fond criblé, dit à petits points; les plats sont à quadruple filet entourant un compartiment couleur carmin comme celui du dos. Le plat inférieur est chargé d'un cartouche consistant en une mosaïque de maroquin plus brun que celui du fond, et dont le dessin rappelle les motifs de l'arabesque du dos. Au centre du cartouche est le monogramme (2)



(1) Cette date est douteuse : c'est celle de la souscription; le titre et deux épîtres liminaires portent MDXLVIII, et la dédicace à Cosme de Médicis MDLVIII, ce qui vraisemblablement est une faute typographique.

(2) M. Didot a bien voulu m'envoyer et, qui plus est, prendre la peine de faire lui-même le dessin — que je conserve très-précieusement — du monogramme de Maioli, empreint sur un des livres qu'il possède, et qui est sensiblement plus compliqué que celui dont je parle. Voici ce dessin que j'ai calqué :



M. Didot fait remarquer « qu'on y reconnaît bien lisiblement les lettres « D (Dominus) T. H. O. M. A. S. l'A étant peu apparent et la lettre D « formant le pendant de la tête de l'S. »

qu'il n'est pas difficile d'interpréter D (ominus) T (homas) M (aiolus). Le même cartouche se répète sur le plat supérieur, avec la seule différence qu'il est de couleur un peu plus claire; le titre du livre s'y trouve écrit. Au bas, sur le compartiment carmin, entre filets, est la mention connue :

THO. MAIOLI. ET. AMICOR.

Mais je ne me contentai pas de cette seule vérification. J'allai demander à M. Techener des renseignements et la communication de son *Histoire de la bibliophilie*. J'avais vu que les reliures qui m'occupaient y étaient représentées par des fac-simile.

Les renseignements furent ceux-ci :

« Techener avait été véritablement le premier à faire « connaître en France, vers 1850, ces chefs-d'œuvre de re- « lieurs italiens des premières années du seizième siècle. « M. Didot fut un des premiers à savoir les apprécier, et il « est un de ceux qui possèdent les plus beaux. »

Les livraisons de l'*Histoire de la bibliophilie* me furent ensuite apportées; j'y trouvai les quatre superbes fac-simile de reliure des livres décrits sous les n°s 1577 à 1580 du catalogue J. J. Techener, 3e partie, et qui, mis aux enchères en avril 1855, ont réalisé à eux quatre, d'après ce catalogue que j'ai devant moi, une somme de 7605 francs. Seulement, je n'avais là qu'un simple dessin d'où la couleur et la vie étaient absentes : mon désir de voir et de toucher les livres eux-mêmes ne fit que s'accroître.

Je m'enhardis à écrire à M. Didot pour lui demander de me laisser regarder ses Maioli. Sa réponse, que j'aimerais à faire figurer ici si les termes n'en étaient trop indulgents, ne se fit pas longtemps attendre : il me donnait pour le lendemain un rendez-vous.

Je sortis de chez lui émerveillé, ébloui par l'accumulation de tant d'inappréciables richesses, mais ce qui me toucha bien plus, c'est l'accueil qui me fut fait, à moi inconnu de la veille, et qui me recommandais du seul titre d'ami des

beaux et bons livres, par ce chef vénéré d'une maison dont la réputation est universelle et déjà plus que séculaire, par ce savant illustre, occupé, au moment même de ma visite, d'un de ces travaux au milieu desquels il retrouve une seconde jeunesse. On m'avait bien assuré que M. Didot est aimable et sympathique pour quiconque s'intéresse aux bonnes lettres et à tout ce qui constitue industriellement et artistiquement le livre. Mais combien ces assurances sont restées au-dessous de la réalité !

Je n'oublierai jamais la bonne grâce, la bonne humeur, le charmant empressement avec lequel M. Didot a condescendu à me faire les honneurs de son incomparable bibliothèque ; à me montrer, — je ne cite qu'au hasard de mes souvenirs, — ses Grolier, ses Canevari, ses Lauwereyns; ses exemplaires aux armes de Charles-Quint, de l'infant Philippe, le futur Philippe II, du roi de France Henri II; ses éditions originales du grand siècle ; son immense collection d'ouvrages de bibliographie rangés à découvert et bien à portée de la main pour les recherches de tous les instants; sa collection Aldine où nous avons retrouvé, en un exemplaire de premier choix, les trois opuscules que j'ai décrits en commençant, disposés dans l'ordre où ils doivent être, et dans laquelle figure aussi, à une des places d'honneur, cet exemplaire de François Ier de l'*Homère* d'Alde de 1504, en grand papier, dont la couverture a été si prodigieusement refaite, de manière à y laisser intact ce qui subsiste de la reliure d'origine (1). Là, j'ai pu voir, en fait de livres reliés pour Thos. Maioli, livres acquis à la vente Techener de 1865, n°s 1577 et 1580 du catalogue :

Le PROCOPIUS *de Bello persico*,
de mars 1509 ;
Et le PETRI VICTORII *variarum lectionum libri*,
de 1553.

(1) Voir *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise*, p. 266 et note.

J'ai même, après avoir fait remarquer sur le feuillet de garde du second de ces ouvrages, une note en anglais renvoyant à la page 312, où se trouve, imprimée pour la première fois, une ode d'Anacréon inconnue jusque-là (1), eu l'extrême plaisir d'entendre M. Didot me déclamer cette ode avec un entrain tout juvénile et dans la langue du poëte qui lui est, comme chacun sait, aussi familière que le français.

Quant au *Procopius*, la description cependant fort détaillée du catalogue Techener, et même la très-belle plan-

(1) M. Didot, en m'écrivant pour m'accorder la permission que je sollicitais de rendre compte ici de ma visite chez lui, me donne, au sujet de cette ode, les détails qui suivent. C'est une bonne fortune, et ceux qui me lisent m'en voudraient de ne pas les y faire participer :

« En revoyant, « dit M. Didot, » d'après la note écrite en anglais, la « p. 312 du recueil de Victorius, annonçant que l'ode Λέγουσιν αἱ γυναῖκες « a paru pour la première fois dans cet ouvrage imprimé en MDLIII, je « me rappelai l'avoir vue dans l' « Editio princeps » donnée par Henri « Estienne, qui le premier avait retrouvé les odes d'Anacréon et les avait « publiées. En effet, elle se trouve à la page 11 de son édition; mais « cette édition n'a paru qu'un an après l'édition des *Variæ lectiones* de « Victorius : l'*Anacréon* d'Estienne a paru en MDLIIII et l'*Anacréon* « imprimé par Guillaume Morel, en MDLVI.

« Cette ode a donc paru pour la première fois en MDLIII dans l'œu« vre de Vettori, et il nous apprend comment il en eut communication : « *Il y a peu de mois que le fils de Robert Estienne passant à Florence, ce* « *jeune et intéressant adolescent qui devance son âge par sa grande science* « *et que recommandent ses bonnes qualités, dont témoigne un homme de* « *haute distinction, le cardinal Maffei, qui porte dans son cœur les hommes* « *studieux et amis des lettres, m'a fait présent de ce petit cadeau qui m'a* « *grandement charmé. Si toutes les autres parties d'Anacréon sont sembla-* « *bles, certes, Cicéron a pu dire en toute vérité que toute la poésie d'Ana-* « *créon est amoureuse, ce que prouve le petit nombre de ses vers et c'est ce* « *que Démétrius a dit de certaines de ses poésies.*

« J'ai donc consulté l'édition grecque princeps de Démétrius de Pha« lère, publiée par Pierre Vettori, dont je possède un magnifique exem« plaire sur papier fort et revêtu de son ancienne reliure aux armes « de Cosme de Médicis et de Malatesta, et il y cite comme exemple la « pièce d'Anacréon :

Φέρ' ὕδωρ, φέρ' οἶνον ὦ παῖ

« dont le rhythme, dit-il, est d'un vieillard enivré et non du guerrier « combattant. P. 3, Florence, apud Junctas MDLII ».

che 22 de l'*Histoire de la bibliophilie* ne donnent qu'une faible idée de la magnificence de l'enveloppe, de l'heureux effet de la mosaïque mi-partie noire et blanche qui forme le contour du cartouche et vient ressortir sur l'or du fond pointillé, de l'éclat des fleurons argent et corail de l'arabesque qui déroule sur chacun des plats ses élégantes volutes.

Le livre est de 1509 et le Pierre Victor de 1553, avons-nous dit. La connaissance de ces dates devient pour nous un précieux point de repère : elle ne permet décidément plus la confusion entre les deux Maioli, puisque Laurent est mort, nous l'avons prouvé, en 1501, et que Thomas, en considérant les titres ou souscriptions du Procope de M. Didot, de la *Fabrica del mondo* de notre Bibliothèque et du Pierre Victorius de M. Didot, faisait relier des livres dont l'impression avait eu lieu 9 ans, 47 ans et 52 ans plus tard.

Voilà, à ce qu'il semble, tout ce qu'on peut arriver à savoir de plus précis sur Thomas Maioli (1), au sujet duquel j'ai

(1) Il y a eu un troisième Maïoli: Simon Majolus, d'Asti, dont nos Biographies ont dit quelques mots et qui, d'après l'*Italia sacra* d'Ughelli, fut un homme d'un vaste esprit et d'une mémoire prodigieuse, le plus illustre de son temps dans tous les genres de sciences; créé en 1572 évêque de Vulturara et de Monte-Corvino, dans le royaume de Naples, il se démit 25 ans après, succombant sous le double poids de la vieillesse et du travail. Parmi ses écrits est le livre célèbre intitulé *Dies Caniculares*, et il y en a un certain nombre d'autres qui n'ont pas vu le jour et qui en 1662 se trouvaient en manuscrit dans la bibliothèque des ducs de Savoie.

A la bonne heure! ce Majolus là est bien d'Asti, et ceux qui ont fait naître dans cette même ville notre Laurent, qui est peut-être bien le père de Simon, ont simplement confondu l'un avec l'autre; en rapprochant les dates, on est fortement tenté de supposer que Simon et Thomas étaient frères.

Ce qui m'a fait connaître Simon Maioli, c'est la lecture d'un catalogue — une preuve de plus qu'il ne faut jamais négliger de les lire. — nº 15 année 1875 — de la librairie de M. A. Chossonery; et je dois à l'obligeance de ce dernier la communication du curieux livre intitulé :

Les jours caniculaires; c'est-à-dire vingt et trois excellents discours des choses naturelles et surnaturelles, embellis d'exemples et d'histoires tant anciennes que modernes sacrées et prophanes, récités par un Théologien, un Philosophe et un

fait, pour ma part, beaucoup d'investigations infructueuses. Espérons que quelque chercheur sera plus heureux que je ne l'ai été (1).

Gentil-homme, composez en latin par Messire SIMON MAIOLE d'Ast, evesque de Valtoure, où sont comprises plusieurs choses du tout admirables qui se font en l'air, sur la mer, sur la terre, par l'Europe, l'Asie, l'Afrique et toutes les terres nouvellement découvertes, avec tout ce que l'artifice des hommes a jamais inventé de remarquable — mis en françois par F. de Rosset. Seconde édition reveue et corrigée. Paris Rob. Fouët, demeurant rue St. Jacques, à l'Occasion devant les Mathurins. MDCX.

2 tomes en 1 vol. 4° avec la marque de Fouët, l'*Occasion* gravée sur le titre par Léonard Gaultier, sous la date 1606 et une dédicace de Rosset à François de Bassompierre, « colomnel de quinze cents chevaux Reistres pour le service de S. Mté, et libre baron du S. Empire. »

L'ouvrage qui a emprunté la forme de la narration au Décaméron, eut dans sa traduction française beaucoup de succès puisque la seconde édition suivit de très-près la première qui est de la même année et que possède la Bibliothèque nationale. Je l'y ai vue, et les dédicaces ne sont pas les mêmes.

De Rosset qui n'a traduit que le premier tome, (l'autre a été mis en françois par A. Delorme) *, est un médecin distingué, le premier qui

* Voir sur le médecin Delorme le n° 914 du *Répertoire universel de bibliographie* de L. Techener.

ait écrit en notre langue sur l'opération césarienne, mais il semble avoir laissé aussi de nombreux ouvrages purement littéraires, et même Des Essarts ne lui donne pas d'autre qualification, que celle de « laborieux traducteur »; il est cependant constant qu'il fut médecin en titre d'un duc de Nemours, soit Jacques de Savoie mort en 1585, soit son fils Charles Emmanuel mort en 1595.

(1) Ce n'est pas sans confiance que j'exprime cet espoir; car je viens d'éprouver que chaque jour amène pour le fureteur bibliographe comme pour bien d'autres ses découvertes.

J'ai eu il y a peu de jours à consulter l'aticle de Brunet qu'on trouve sous la rubrique VAN PRAET, relativement à l'ouvrage anonyme non terminé de cet auteur: *Catalogue des livres imprimés sur vélin avec date depuis* 1457 *jusqu'à* 1472. De Bure frères, janvier MDCCCXIII-gd. fol. En lisant que ce catalogue, œuvre si considérable qu'elle ne put être continuée, renferme une notice sur Maïoli, j'éprouvai une fiévreuse impatience jusqu'au moment où je pus l'avoir devant moi.

En ce qui touche le personnage sur lequel je voudrais tant savoir quelque chose, le livre, je dois le dire, ne répondit pas à mon attente. Qu'on en juge:

C'est à propos du César de *Surcynhum* de Pannarts de 1469 que Van Praet a parlé de Maïoli. Il nous apprend que l'exemplaire unique sur

Maintenant, convenons que Renouard s'est mis quasi-volontairement un bandeau sur les yeux pour parler, à propos de Laurent Maioli, de prétendues reliures portant ce nom, et il y a toute apparence qu'il n'a jamais vu les vraies avec

vélin de cette édition, tirée en tout à 275, se trouve à Vienne, qu'on doit le mettre au rang des livres de la plus grande valeur, et en énumérant les copies sur papier qui se conservent dans les bibliothèques. — dont les deux premiers sont rue Richelieu et ont appartenu, l'une au cardinal de Loménie, et l'autre justement à notre Pierre Vettori avec son portrait ajouté — il arrive en seizième lieu à l'exemplaire du British Museum, légué à cet établissement par Cracherode qui l'avait payé 581 florins chez Crevenna tandis qu'il n'avait fait que 605 liv. à la vente Gaignat. Cet exemplaire a belles marges (324 mm. de haut) « appartenait originairement », dit Van Praet « à Thomas Maiolus de la bibliothèque duquel il sera question à la fin des notes, après l'article concernant Grolier. »

Vu la rareté bien connue du catalogue d'où j'ai extrait ce qui précède, je reproduis textuellement l'article relatif à Maiolus.

« *Addition au n°* 16 *de la note* (4) *pag.* 114, *deuxième colonne*. Tho-
« mas Maiolus, contemporain de Grolier, faisait relier ses livres comme
« ceux de ce dernier en faisant dorer sur un côté de la couverture le
« titre de l'ouvrage avec ces mots au bas :

THO. MAJOLII ET AMICORUM

« et sur l'autre, une devise qu'il changeait à chaque volume. La biblio-
« thèque impériale, possède, reliés de cette manière, les ouvrages sui-
« vants, qui sont d'une parfaite condition. »

« 1° Syriani antiquissimi interpretis in II. XII et XIII Aristotelis
« libros metaphisices, comment. a Hier. Bagolino latinitati donatO (*sic*)
« In Academia Veneta, 1558 in 4°. m. citron, devise :

« *Ingratis servare nephas.*

« 2° De Romanorum militiS (*sic*) et Castrorum metatione liber ex
« Polybii Hist. per A Janum Lascarem excerptus et ab eodem latinitati
« donatus.

« Basileœ, Bart. Lasius 1537 in-8°, mar. citron, devise .

« *Inimici mei mea michi non nec michi.*

« 3°. Hortus Sanitatis, Argentorati. Mathias Apiariüs 1536 fol°. mar.
« citron, sans devise.

Sur ces indications, j'ai pensé que je me devais à moi-même de demander à voir ces trois livres et que je dois à ceux qui me liront de leur faire part des observations que leur vue m'a suggérées, en complétant par quelques particularités la description de Van Praet.

1°. Le Syrianus est quasi en grand papier ; il a pour frontispice une olie gravure sur acier du format in-12, sans doute la marque spéciale à

la devise de Thomas; de plus, des volumes reliés *EN MAROQUIN BLEU* pour cet amateur n'existent nulle part qu'on sache, et enfin, quiconque a vu les reliures à compartiments sur fond brun clair et de couleurs variées du bibliophile italien et les plats de veau acajou, uni ou gaufré, des livres portant la marque de Laurinus, s'étonnera que Renouard ait pu songer seulement un instant à assimiler les uns aux autres.

Après ces rectifications, je n'ai pas, à la rigueur, à m'excuser d'avoir parlé d'après Renouard au commencement de cette étude; mais s'il fallait absolument une apologie, j'i-

l'Académie vénitienne: elle représente une Renommée portant sur une banderole la devise, Je vole vers le ciel pour me reposer en Dieu :

IO VOLO AL CIEL PER RIPOSARMI IN DIO.

Les ornements des plats sont en mosaïque argent et noir.
L'encadrement est carré et la marque est fautive; elle est :

THO: MAIOLII TE AMICORVM

le dos gaufré à neuf nerfs porte le titre

SYRI
ANUS
IN
ARIST.

la tranche est restée d'une dorure assez éclatante.

2°. Dans le *De Romanorum Militia*, je n'ai vu aucune mention du nom de l'imprimeur, mais seulement une dédicace de Jean Oporinus à Nicolas de Dieshach; le texte grec est en regard de la version d'Oporinus, et tandis que celle-ci est d'une impression défectueuse du type de la plupart des Froben, le grec est en caractère remarquablement beau, avec très-peu de ligatures.

Quant à la reliure, le dos a quelque peu rougi, mais les plats sont d'une admirable conservation, sans mosaïque et rien qu'à arabesque dorée.

La marque est corectement écrite

MAIOLI ET....

et au dessous du titre, qui est dans un cartouche ovale, on voit, imprimées à froid, trois fleurs de lys posées 1 et 2.

L'exemplaire a quatre gardes dont la troisième à partir de l'extérieur est en vélin. J'ai su par là que cette façon de relier, qu'on aime tant à

rais la prendre — sans manquer en rien à l'estime profonde que j'ai pour l'éminent auteur des *Annales de l'imprimerie des Alde* — (qui sait, d'ailleurs, si l'apologie ne peut pas lui servir à lui-même?) — J'irais la prendre, dis-je, dans le *Dictionnaire de Bayle*, en appliquant au cas présent ce passage de l'article Andrelinus (note G.) :

« Ce qui manquoit à mon article d'Andrelin y auroit été « assurément si j'avois eu les Oeuvres de cet Auteur; mais « n'ayant pu m'en servir, je fus obligé de suivre des gens « qui avoient parlé de lui sans les avoir consultées. *ET* « *VOILA COMMENT DES AVEUGLES CONDUI-* « *SENT D'AUTRES AVEUGLES.* »

trouver dans les livres de Renouard, est une invention qui remonte au XVIe siècle.

4°. Le *Hortus Sanitatis*, est un livre à gravures sur bois, grossières, sauf la première représentant la création de la femme, mais fort curieuses et placées en tête des chapitres, chaque page en contient généralement trois ou quatre. Au verso du dernier feuillet est la marque parlante d'Apiarius, (un ours se nourrissant de rayons de miel qu'il tire du creux d'un arbre) qui est extrêmement bien faite.

La reliure n'est pas à mosaïque mais à fond criblé et je n'ai guère vu de Grolier aussi beaux, surtout aussi frais; et, par le fait, on prendrait le livre pour un Grolier si on n'en voyait que le plat supérieur où ne se lisent que ces mots : *Hortus sanitatis* dans le cartouche central.

La marque de Maïoli se trouve dans le cartouche plus petit, formé d'une sorte de rosace oblongue à huit pointes entourée d'un double ovale sur le plat inférieur.

Le volume porte sur le titre imprimé la signature.

J. Bellesdens Ad.

tracée d'une encre qui est restée remarquablement noire.

J. Dukas.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Armorial des cardinaux, archevêques, évêques contemporains de France, avec cent planches gravées sur pierre, par Henri Tausin; *Saint-Quentin*, *Triqueneaux-Devienne*, 1875; un volume in-16, 10 fr.

Le goût prononcé que l'on ressent de nos jours, en fait d'études, pour tout ce qui concerne le passé, prédilection que je partage, du reste, sans être aveuglément *laudator temporis acti*, devait peu presser M. Henri Tausin d'entreprendre la description des sceaux actuels adoptés par les hauts dignitaires de l'Église catholique en France. Mais, inspiré par la vue des nombreux monuments de l'art chrétien sur lesquels se trouve représenté, parfois sans date, le symbole héraldique de l'évêque gouvernant, la pensée, l'espérance que ce travail pourrait acquérir plus tard un intérêt allant toujours croissant, l'aura décidé, l'on n'en peut douter, à enregistrer le plus exactement possible les armoiries épiscopales, de façon à préciser l'époque à laquelle auront été construits ou restaurés certains édifices religieux, au dix-neuvième siècle.

Ainsi qu'il est facile de s'en convaincre, M. Tausin n'a pas entrepris un travail sans précédent.

Les ouvrages qui se rapprochent le plus du sien, qui ne peut être comparé au *Gallia christiana* des frères Scévole et Louis de Sainte-Marthe, formant quatre volumes in-folio imprimés en 1656, sont, l'un : *La France chrétienne ou estat des archevéchez et évêchez de France, leur situation, leur distance de Paris, le nom des cathédralles et de leurs premiers évêques, le nombre de ceux qui les ont possédé et le blason de ceux qui les possèdent à présent. A Paris chez I. Chevillard, généalogiste du Roy et historiographe de France, rue du Four, faubourg Saint-Germain, vis-à-vis le Chariot d'or, et chez C. Gournay, associé, à l'entrée du quay de lor-*

loge du Palais, du côté du pont au Change, au Neptune François(1); l'autre : *la France ecclésiastique* pour l'année 1779.

Le premier, dédié à *Monseigneur l'archevêque de Paris* (François de Harlay-Chamvalon) est une troisième édition in-4° sans date, mais avec un privilége du 19 février 1692, des grands tableaux in-folio plano composés par ledit Chevillard et publiés, d'abord, dans ce format incommode.

Sous chaque écusson, dû au burin de l'habile graveur Claude Gournay, se trouve une note de quelques lignes qui, par exemple, se termine ainsi : *L'on compte quatre-vingt-cinq évêques à Limoges, y compris Louis Lascaris d'Urfé qui en fut nommé évêque én* 1676 *et sacré en* 1677.

Rien de plus simple, n'est-il pas vrai?

Conformément à l'usage, dans cet espèce d'album, qui ne renferme aucune description d'armoiries, les noms des prélats sont classés par église métropolitaine, comme les donnait l'ancien *État de la France* et comme les Annuaires officiels les présentent toujours depuis que l'éditeur de l'Almanach royal a publié pour la première fois, en 1704, une *Liste des Archevêchez et Évêchez de France, avec les noms des personnes qui les possédent.*

M. Tausin, lui, a adopté l'ordre alphabétique, suivant le nom des siéges : commençant par Agen, il finit par Viviers.

Son ouvrage se compose d'un texte et de planches nombreuses; celles-ci représentent, chacune, un écusson accompagné d'accessoires héraldiques; le tout offrant l'image exacte des dessins gravés qui ornent ordinairement les mandements et les lettres pastorales.

Les courtes notices relatives aux titres et fonctions de cardinal, d'archevêque et d'évêque, au chapeau, à la mitre, à la croix, aux couronnes, au pallium, à l'épée et aux devises sont fort bien faites et très-simplement écrites.

A propos des insignes épiscopaux, M. Tausin aurait pu rappeler que l'ancien chapeau à fond bas et à larges bords (*petasus*) que les Romains avaient emprunté aux Grecs, ressemblait beaucoup aux chapeaux des dignitaires ecclésiastiques. Il était aussi attaché

(1) Comme cet armorial n'est pas mentionné dans la *Bibliothèque héraldique* de M. Joannis Guigard, j'en donne; ici, le titre tout entier.

par des cordons que l'on nouait sous le menton ou derrière la tête.

Dire que la crosse se pose en pal, sur l'écu, pourrait faire croire qu'elle le couvre en partie, ce qui n'est pas exact, puisque qu'elle passe dessous.

Ajouter qu'elle est tournée *à dextre* est bien; mais il eût peut-être été mieux d'écrire *en dehors;* la raison qui la fait placer ainsi étant d'indiquer que la juridiction épiscopale s'étend à tout un diocèse, tandis que la crosse des abbés est tournée *en dedans*, pour montrer que leur pouvoir ne dépasse pas l'intérieur d'un monastère.

Quant aux couronnes, il est vrai que, de nos jours, rien n'en motive la présence dans les armes d'un évêque. Bossuet ne timbrait les siennes d'aucun ornement de ce genre.

Ce qu'il y a de certain c'est qu'à peu d'exceptions près, et cela surtout depuis la révolution de 1830, les archevêques et les évêques paraissent avoir donné la préférence à la couronne ducale.

Ce choix peut être attribué au bon goût des graveurs modernes et aussi à l'indifférence de nos premiers pasteurs en matière de blason.

Cependant, leurs armes d'adoption dénotent, assez généralement une intention; celle de rappeler, par un emblème symbolique, ces trois vertus théologales qu'ils savent si bien prêcher d'exemple : la foi, l'espérance et la charité.

Après avoir examiné l'armorial de M. Tausin, on comprend que l'absolue nécessité, imposée par les conciles, seule a contraint plus d'un évêque à se composer un sceau; mais en toute humilité.

Le doute, à cet égard, serait-il permis, quand j'aurai parlé d'un de ces respectables pontifes qui a volontairement substitué le signe de notre rédemption à ses armoiries de famille ?

Plusieurs chapitres sont encore consacrés à d'utiles explications dans le petit volume de M. Tausin; puis arrivent ses *Notices sur tous les prélats français actuels et descriptions de leurs armoiries.*

Les détails qu'elles renferment sont, en effet, très-concis. On y voit de quel département chaque diocèse est formé; les noms des titulaires viennent ensuite, avec la date de leur naissance, celle de leur nomination; enfin, commence la description des écussons.

Cette dernière tâche n'était pas toujours facile à remplir, en raison de la composition fantaisiste de quelques-uns d'entre eux.

Je dois même féliciter M. Tausin d'avoir su si clairement blasonner certains emblèmes pour lesquels, assurément, mon vieil ami le père Ménestrier n'aura pas été consulté.

Seulement, afin d'accomplir le devoir d'un critique, il me faut signaler à M. Tausin quelques légères erreurs; les voici :

— Ajaccio : le phénix, d'après la gravure, doit être *d'argent* et non de *pourpre*, ce qui, à cause du champ d'azur, serait contraire aux règles primordiales du blason.

— Bayeux : sans doute, un dauphin peut rappeler allégoriquement le Dauphiné; mais, comment la croix d'or *tréflée* (jadis on écrivait *fleuronnée*) est-elle de Normandie, plutôt que d'un autre pays?

— Belley : au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine, *qui est de Bretagne*, j'aurais préféré : souvenir de Bretagne.

— Bourges : L'on ne peut pas dire : d'azur semé de fleurs de lys d'or, *qui est de France*, à la tour d'argent, qui est de la Tour, ce qui semblerait diviser un même quartier en y reconnaissant deux maisons au lieu d'une. Il faut écrire tout court : de France à la tour d'argent, qui est de la Tour; ou mieux, selon moi, comme les lys du royaume de France, sont, depuis des siècles, réduits au nombre de trois : d'azur semé de fleurs de lys d'or, sans ajouter *qui est de France*, à la tour d'argent, qui est de la Tour.

Un dernier mot : Pourquoi tous les chapeaux, aussi bien ceux des cardinaux que ceux des évêques, semblent-ils voués au vert par le graveur, dans l'ouvrage qui nous occupe?

Le soin avec lequel les armes ont été copiées sur les pièces originales mêmes, m'empêche de le comprendre, ayant sous les yeux un mandement de S. E. le cardinal-archevêque de Rouen où des hachures perpendiculaires très-visibles ne laissent aucun doute sur la couleur rouge du chapeau.

Ces observations faites, et quoique je paraisse assigner un lointain usage à cet armorial exceptionnel, on me permettra de croire

qu'il aura du moins, dès à présent, l'incontestable mérite de rappeler à beaucoup de fidèles, le nom d'un orateur éloquent, celui d'un zélé pasteur, en même temps qu'une belle et noble existence.

LONGPÉRIER-GRIMOARD.

BLEUET, par G. Haller, avec préface par G. Sand. *Paris, Michel Lévy*, un vol. in-8; prix : 6 fr.; et in-18 jésus, 3 fr. 50 c.

Cette œuvre, que G. Sand recommande comme le « remarquable essai d'un homme excessivement délicat, ou d'une femme fortement douée, » appartient au genre psychologique, dont le principal mérite réside dans l'étude approfondie et la variété des caractères. La plupart des types de *Bleuet* ont de l'originalité et du relief. La physionomie chevaleresque du Polonais Maksinski contraste d'une façon saisissante avec celle du Russe Khatkhoff, positif et froidement calculateur jusque dans la passion ; ils personnifient heureusement les qualités et les défauts des deux peuples. L'un des caractères les plus réussis est celui d'Augusta, nature aussi orgueilleuse que passionnée, qui mourrait volontiers pour son amant, mais ne peut se résoudre à lui sacrifier sa vanité. Dans la scène de rupture, l'une des meilleures du roman, l'auteur s'est visiblement inspiré des dernières explications de Célimène et d'Alceste :

La solitude effraie une âme de vingt ans.
Je ne sens pas la mienne assez grande, assez forte,
Pour me résoudre à prendre un dessein de la sorte.

Nous nous sommes demandé souvent pourquoi cette rusée coquette ne feint pas d'accepter les conditions d'Alceste, sauf à l'y faire renoncer plus tard. On pourra adresser *à fortiori* la même critique à l'auteur de *Bleuet*, dont le héros a soin de consigner dans son journal que la condition posée à Auguste d'aller s'ensevelir dans un désert n'était qu'une épreuve.... Ce personnage tient à la fois de l'Alceste de Molière et du Bénédict de G. Sand dans *Valentine*, mais avec des nuances qui lui donnent une physionomie originale.

Disons enfin que ce livre est imprimé par Claye, avec plus de soin et d'élégance que la plupart des romans modernes, et décoré

d'un joli dessin de Carpeaux. Cette préoccupation de la forme, assez rare chez les littérateurs modernes, semble trahir certaine affinité mystérieuse et lointaine de l'auteur avec le petit monde délicat des bibliophiles. B. E.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — En prenant envers les lecteurs du *Bulletin* l'engagement de les tenir, aussi fidèlement que possible au courant des décès littéraires, nous étions loin de penser que ce genre d'information dût tenir une place si importante dans nos colonnes. Soit que nous traversions une époque particulièrement meurtrière, soit plutôt que le nombre des lettrés qui tiennent une plume se soit formidablement accru, notre obituaire menace de prendre des proportions considérables. Parmi les nouveaux morts illustres ou simplement célèbres, nous enregistrerons aujourd'hui en commençant comme les catalogues par la théologie, et en nous tenant le plus possible dans les limites de la bibliographie, Mgr. Mathieu, cardinal-archevêque de Besançon, auteur de plusieurs ouvrages dogmatiques ou polémiques; le ministre d'État belge, Ad, Déchamps, frère du cardinal de ce nom et qui a publié un certain nombre de brochures politiques, écrites au point de vue catholique; l'abbé Orsini, bien connu dans la librairie religieuse; l'abbé Moreau, membre de la *Société des Études historiques;* le comte Lafond qui a écrit sur Rome et sur les institutions pontificales quelques volumes où l'inexpérience de la forme est amplement rachetée par une conviction communicative; enfin, l'abbé Migne, fondateur de l'*Univers* et éditeur de la grande *Encyclopédie catholique*, pour laquelle il avait établi à Montrouge, à travers mille obstacles financiers, une imprimerie qui fut brûlée en 1868. Déjà presque septuagénaire, l'abbé Migne reçut de ce triste événement un coup dont il ne se releva jamais, Un souvenir était dû à ce lutteur dont les incessantes publications ont

rendu de grands services à la science religieuse, bien que leur exécution matérielle soit faite pour horripiler les bibliophiles.

Dans un ordre d'idées moins relevé, nous *ferons mémoire* du vicomte de Beaumont-Vassy, romancier et historien; d'Albert Blanquet, le *Chrysale* de la *Liberté;* d'Andersen, le romancier danois; du recteur de l'Académie de Besançon, Étienne, auteur d'une *Histoire* estimée *de la Littérature italienne;* de l'archiviste paléographe F. L. Le Proux, connu par de nombreux travaux historiques et par une modestie trop rare parmi les jeunes savants; de l'helléniste Brunet de Presle, et du vénérable conservateur de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, Avenel, décédé dans sa quatre-vingt-treizième année, le *bonhomme* M. Avenel, comme l'on aurait dit au temps de Guy Patin. N'oublions pas un libraire, Edwin Tross, né à Hamm, *en Prusse.* L'on nous parle de ses vastes connaissances et de son érudition; soit! Plus sympathique sera notre souvenir pour un jeune érudit, Léopold Pannier, de la bibliothèque de la rue de Richelieu, enlevé à l'âge de trente-quatre ans. Moins de trois mois avant sa mort, il publiait, mis en langage moderne, un fabliau du quinzième siècle intitulé *le Paté et la Tarte.* Ce petit volume, dédié par L. Pannier à son fils âgé de six ans, devait être le premier d'une collection enfantine (*Bibliothèque de Jacques*) comprenant un choix d'anciens contes mis à la portée des jeunes lecteurs de notre temps. Inanité des espérances humaines! Pauvre Jacques! Nous clorons cette liste funèbre par le nom d'un publiciste catholique, Georges Seigneur, fondateur d'une revue, *le Croisé*, qui n'eut qu'une existence éphémère. Un journal a raconté comment Seigneur, légitimiste jusqu'au 3 septembre 1870, devint subitement impérialiste ce jour-là, en apprenant avec les autres journalistes assemblés au ministère de l'Intérieur, le désastre de Sedan et la captivité de l'Empereur. Nous ne nous étendrons pas, et pour cause, sur cette transformation, mais en se plaçant au point de vue purement philosophique, il y a dans cette évolution morale, dans cette application pratique spontanée de l'axiome : *res sacra miser*, quelque chose qui atteste un grand cœur, avide de dévouement. Seigneur était âgé de quarante-quatre ans.

Beaux-Arts. — On mène bruit dans le monde des curieux de la découverte d'un portrait de Jeanne d'Arc qui offrirait, dit-on, des caractères d'authenticité et pourrait être attribué au peintre

écossais Power qui peignit l'étendard de la Pucelle. En attendant que la question soit tranchée sur la valeur de cette attribution, nous soumettrons à nos lecteurs quelques réflexions qui nous ont été suggérées par la statue érigée en 1874 sur la place des Pyramides.

On n'a pas oublié la défaveur qui a accueilli, dans le principe, cette statue. Bien qu'égarée sur une des œuvres les plus remarquables de la sculpture moderne, cette défaveur ne saurait être contestée. De loin en loin elle se ranime et l'on répand le bruit que l'œuvre de M. Fremiet va prendre sa volée vers un musée quelconque et sera remplacée par une statue plus en rapport avec les habitudes artistiques du public. Nous voulons croire à la fausseté de ce bruit tout récemment encore renouvelé. L'administration des Beaux-Arts a charge d'âmes. Elle ne doit pas suivre le public dans ses antipathies irraisonnées, mais l'éclairer et lui imposer, au besoin, les chefs-d'œuvre qui le révoltent. Elle n'a pas d'ailleurs si souvent occasion de le mettre à ce régime.

Les deux principaux griefs des passants contre l'œuvre de M. Fremiet visent précisément ce qui constitue son originalité et, à nos yeux au moins, son mérite. Ce sont, d'une part, le choix du modèle, son attitude et son expression; d'autre part, le costume adopté, le *décor*. Jusqu'ici l'on avait présenté au public, en fait de Jeannes d'Arc, des types plus ou moins réussis de beauté plastique, réhaussés par une expression inspirée dont les yeux démesurément levés au ciel formaient le principal caractère; et voilà qu'un artiste s'est rencontré pour remonter ce courant. Il s'est dit qu'une pauvre fille de campagne, prise dans les plus humbles conditions de la vie rurale, brûlée de soleil et de grand air, n'était pas pour lutter avec les Vénus de Praxitèle. Il s'est dit encore qu'une pensée ardente, qu'un but héroïque noblement poursuivi, qu'une *mission*, en un mot, se traduisaient sur le visage humain par une expression sérieuse, exclusive de toute grimace théâtrale, et il en est résulté la statue moderne : maisl a foule n'y veut entendre; cette anthithèse si simple et si indispensablement nécessaire, au point de vue littéraire et artistique, de la grandeur de l'idée et de la chétiveté de l'instrument, dérange ses habitudes scéniques. Elle a la nostalgie de la Jeanne d'Arc de la Gaîté, tout au moins de celle de la princesse Marie et du peintre Benouville. Cela est ainsi.

Autre cause de malentendu, le costume. Les premiers portraits de Jeanne d'Arc qui datent de la fin du seizième siècle (nous laissons de côté, jusqu'à plus ample informé, le portrait récemment découvert) avaient adopté un ajustement de fantaisie, chaperon empanaché et robe longue. Plus tard est venu le groupe en pierre du pont d'Orléans qui a été détruit à la Révolution et qui se composait de quatre figures de grandeur naturelle, une Sainte Vierge assise au pied de la croix, avec sur ses genoux le corps de son divin fils et de chaque côté d'elle, les figures agenouillées de Charles VII et de la Pucelle. Ce groupe aurait dû remettre en honneur le costume historique qui fut en réalité celui de Jeanne d'Arc, car elle y était représentée de la tête aux pieds, en *harnois de gendarme;* mais l'on est revenu, après la Révolution à la fiction de la robe. La statue érigée à Orléans, sous le premier Empire, portait, elle aussi, la toque à plumes et l'héroïne était habillée d'une tunique de gaze — *ventus textilis* — ouverte sur le côté. Moins mythologique est la statue de M. Jouffroy qui lui a succédé et où l'on s'est contenté, comme dans celle de la princesse Marie, d'un court jupon. Quant à Ingres il a tenté de concilier la vérité historique avec la fiction en usant d'une longue robe ouverte sur le côté et laissant voir l'armure, mais dans cet ajustement on peut encore retrouver le costume féminin, et c'est l'absence de ce costume, décidément adopté par le public, qui a été son plus grand grief contre la statue de M. Fremiet, bien qu'elle ait pour elle la vérité la plus absolue.

Voilà donc les deux causes de la défaveur de la statue actuelle : le choix du type et son expression, plus le costume employé. Il nous est impossible de suivre le public dans cette voie : nous venons d'en donner les raisons, raisons de vérité morale et historique : ajoutons que, sous ce dernier rapport, le tableau prétendu contemporain paraît nous donner raison car Jeanne y est vêtue, est-il dit, d'un hoqueton, sorte de casaque descendant tout au plus à mi-cuisse; maintenant nous nous sommes demandé d'où provenait ce parti pris de la foule et nous avons constaté, non sans étonnement, que les juges de Jeanne d'Arc, l'évêque Cauchon en tête, avaient fait école. L'on sait qu'un des principaux chefs d'accusation contre la Pucelle fut le port des vêtements d'homme, en contravention aux lois ecclésiastiques. Jeanne s'est lavée de ce reproche en invoquant les *voix* qui lui avaient prescrit ce costume

mais l'accusation n'en est pas moins restée vivante. Les masses sont plus formalistes qu'on ne le croit. L'attirail masculin réellement porté par Jeanne d'Arc leur est antipathique. Que devra-t-on faire pour concilier cette antipathie avec la vérité historique? Ce sera, pensons-nous, de chercher désormais la véritable représentation de l'héroïne en dehors de sa phase militaire. Non pas comme bergère, car elle n'est pas encore la *Pucelle d'Orléans*, et d'ailleurs les tentatives du peintre Benouville et du sculpteur Chapu ne sont pas pour encourager des essais de ce genre. Donnez nous une Jeanne d'Arc martyre, sur le point de consommer son sacrifice et pressant le crucifix sur ses lèvres. Voilà la vraie Jeanne, celle qui s'est *croisée* et qui a douné sa vie « pour la grand pitié qui est au royaume de France, » mais en attendant ce chef-d'œuvre de l'avenir, rendons hommage au talent de M. Fremiet et exprimons le vœu que sa statue nous soit conservée.

Bibliothèques. — Nous annoncions dernièrement la nomination comme sous-bibliothécaire de l'Institut, de M. Lud. Lalanne, connu par plusieurs travaux d'érudition, entre autres par les *Papiers des Tuileries;* nous mentionnerons aujourd'hui de nouvelles promotions à la Bibliothèque de la rue de Richelieu. Par décret du 1er novembre, M. Wescher a été nommé conservateur-sous-directeur-adjoint au département des manuscrits; et par arrêté du 4 du même mois, M. Zotenberg a été nommé bibliothécaire au même département.

Nous ne quitterons pas les Bibliothèques, sans signaler une importante circulaire de M. le ministre de l'instruction publique aux préfets, pour leur rappeler qu'aux termes de l'ordomance de 1839, les conseils municipaux ne peuvent mettre dans le commerce, sans l'autorisation de l'administration, les livres appartenant aux bibliothèques publiques. Ce rappel aux règlements a été rendu nécessaire par un fait, sinon récent, du moins récemment découvert, dont quelques journaux ont parlé : la vente faite par le conseil municipal de la commune de***, d'une bible, laquelle, cédée contre mille francs de livres, a été revendue immédiatement par l'acquéreur, moyennant une somme de quatre mille francs, et est maintenant offerte pour six mille. Des instructions semblables avaient déjà été données, dès l'année dernière, par le

ministre, ainsi qu'il ressort du commencement de la nouvelle circulaire : « Un fait des plus regrettables... m'oblige à vous rappeler les *sages* prescriptions de ma circulaire du 4 mai 1874, etc. » On ne saurait mieux dire.

Périodiques. — Bien que la *Bibliothèque de l'École des chartes* s'adresse plus spécialement aux érudits qu'aux curieux et, partant, ne soit guère de notre ressort, nous ne laissons pas de la feuilleter assidûment pour indiquer à nos lecteurs les travaux qui peuvent, à notre sens, les intéresser. Le temps n'est plus où Cousin, admis par grâce dans ce docte recueil, en rompait la monotonie par des pages enflammées sur les grandes dames (Retif de La Bretonne aurait dit les femmes *grands-hommes*) du dix-septième siècle; mais à défaut de cette veine magistrale, il s'y produit encore, de loin en loin, des études dignes d'une sérieuse attention. A ce point de vue, nous signalerons les 3e et 4e livraisons de l'année courante, qui contiennent, sur Noël du Fail, l'auteur des *Contes d'Eutrapel*, le commencement d'un travail remarquable. Dans cette étude, toute pleine de méthode et de clarté, l'auteur qui n'est rien moins qu'un de nos législateurs les plus en vue, a réuni, sur la vie du vieux conteur breton, un ensemble de documents qui donnent, dès à présent, le dernier mot de sa biographie. La date de sa mort, sa jeunesse, son séjour à Paris, sa campagne en Italie, ses voyages en France, tout est présenté, appuyé, soit par des documents originaux, la plupart inédits, soit par des extraits de ses ouvrages. Chacune de ces différentes époques présente un tableau des mœurs du temps, qui suffirait à mettre le lecteur au courant de la vie bourgeoise, parisienne ou rurale, au seizième siècle. La suite de ce travail nous donnera sans doute également le dernier mot de la bibliographie de Noël du Fail, en quoi M. de La Borderie aura bien mérité des amateurs (dont le nombre s'accroît tous les jours) de notre vieille littérature.

Nous devons également une mention au *Bulletin* publié par la *Société de l'histoire du protestantisme français*. Tout en faisant bon marché du point de vue volontairement circonscrit où se place ce recueil, nous constaterons qu'il y a à glaner pour l'histoire générale, dans les recherches qu'il met en lumière. Cette réflexion nous est suggérée par une série d'articles sur la

veuve de l'amiral Coligny, articles publiés dans le courant de cette année, et qui nous paraissent devoir être lus avec intérêt. Il s'y rencontre sur les mœurs du temps, et particulièrement sur la question des *envoûtements*, des détails qui sont du domaine de la *curiosité*. Dont avis à nos lecteurs.

Du *Bulletin de la Société du protestantisme* à l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, il y a moins loin qu'on serait tenté de le croire, étant donnée la direction imprimée à cette publication Ce n'est pas le seul reproche que nous serions tenté de lui adresser; mais il est nécessaire, pour juger avec impartialité l'*Intermédiaire*, de se rendre compte de ses conditions d'existence. Imaginez un recueil entièrement rédigé (demandes et réponses) par les abonnés, et où, par conséquent, manque trop souvent ce qu'on appelle la *main d'ouvrier*. Pensez ensuite que, dans un intérêt d'abonnement « *Item* ! il faut vivre », il n'est pas loisible au directeur de l'*œuvre* de supprimer toutes les *questions* oiseuses ou risquées, ainsi que les *réponses* qui ne leur cèdent souvent en rien; et c'est merveille qu'avec ces éléments de décomposition littéraire, le recueil dont nous parlons ait pu atteindre, non sans quelques cahots, il est vrai, sa huitième année. Est-ce à dire que cette publication n'est appelée à rendre aux travailleurs aucun service? Telle n'est pas notre pensée. Tout en regrettant que les promesses de son titre soient incomplétement remplies, il suffit de quelques renseignements utiles semés, si clair que ce soit, dans ses colonnes, pour nous faire désirer que l'*Intermédiaire* vive; mais à condition de soigner ses *tables*. C'est notre *ultimatum*.

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE LA COMTESSE DE SABRAN
ET DU CHEVALIER DE BOUFFLERS
1778—1788

Recueillie et publiée par E. DE MAGNIEU et Henri PRAT

Beau volume in-8, enrichi d'un portrait de Sabran, gravé à l'eau-forte par RAJON, d'après une peinture de Mme Vigée-Lebrun. — Prix. . . . 8 fr.

Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau (née Rohan-Chabot), suivis des **Mémoires du maréchal prince de Beauvau**, recueillis et publiés par Mme Standish (née Noailles); 1 vol. grand in-8°, avec 2 portraits gravés à l'eau-forte. 10 fr.
— Tirage à 200 exempl. sur papier vergé des Vosges. 16 fr.
— Sur grand papier jésus (dit de Hollande), portraits avant la lettre. Tiré à 50 exemplaires. 30 fr.

Vie de Claire-Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé (1628-1694), par Charles Asselineau; 1 vol. in-12, de 125 pages. 3 fr.

Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance, avec un choix de ses poésies par MM. Rathery et Boutron; 1 vol. grand in-8° de VIII et 540 pages. Prix. 8 fr.
— Grand papier de Hollande, tiré à 50 exemplaires. Prix. 25 fr.

La disette de 1789 à 1793, jusqu'à la loi du maximum, par M. E. Dramard, juge au tribunal civil de Béthune; brochure in-8° de 108 pages. Prix. 3 fr. 50

Les De Ferry et les d'Escrivan, verriers provençaux, par Robert Reboul; brochure in-8 de 36 pages. Prix. 3 fr. 50

Journal d'un ministre, œuvre posthume du comte de Guernon-Ranville, publié, au nom de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, par son secrétaire M. Julien Travers; Caen, 1 vol. in-8 de XIV et 416 pages. Prix. 7 fr. 50

Un fils de Colbert, étude suivie de la correspondance du marquis d'Ormoy avec son père concernant les bâtiments du palais de Versailles et les travaux faits dans les environs (1668-1704), par Pierre Margry. *Paris, Imprimerie nationale;* brochure gr. in-8 de 70 pages. Prix. 8 fr.
Tiré à QUARANTE EXEMPLAIRES, tous sur papier vélin de choix.

La Catalogne françoise, où il est traité des droits que le roy a sur les comtez de Barcelonne et de Roussillon (par Pierre de Caseneuve), *Tolose*, 1644; in-4 de 6 ff. et 202 pag. rel. 25 fr.

Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des Camisards (par Court, père du célèbre Court de Gebelin). *Villefranche*, 1760; 3 vol. in-12, br., non rognés. 24 fr.

Rare dans cette condition.

Remontrances de la noblesse de Provence au roi, pour la révocation des arrêts du Conseil portant réunion à son domaine des terres aliénées par les comtes de Provence; par Noël Gaillard, avocat et syndic de la noblesse. *Aix*, 1669; in-fol. de 250 pag. vél. 90 fr.

Bibliographie historique et topographique de la ville de Paris, par Girault de Saint-Farjeau, *Paris*, 1847; br. in-8, à 2 colonnes. 2 fr. 50

Histoire queurieuse et terrible doou tems du Monsieur du Malberoug, et qui interesse in brin l'ounour des fenmes doou païs du Poussesse et cti du messieurs leus maris, tous bons champunés. Tirée d'in bouquin écrit in patois doou païs et lingage gothique. Grossoïe et mis in espedition confourme par li Tabellion-Garde-noute du la ville du Poussesse, in Parthois. *A Poussesse in Parthois, chez les maris de ces dames et à Paris*, 1851; gr. in-8, pap. vél., d.-rel. 6 fr.

Opuscule tiré à 120 exempl. et publié par M. Louis Pâris. Très-curieuse facétie sur un épisode peu connu de la guerre de la succession d'Espagne. Il existe peu de monuments imprimés du patois en pays de Champagne.

Bibliothèque russienne; opuscules et livrets historiques rares, tirés à petit nombre et publiés avec soin par le prince Galitzin; 9 vol. pet. in-16, pap. vergé, d.-rel. mar., non rogné. 100 fr.

Savoir : *Discours sur l'origine des Russiens, par Marc Lescarbot. — Rébellion de Stenko-Razin. — Cosmographie moscovite, par André Thevet. — Document relatif au patriarcat moscovite. — Deffaite des Tartares et des Turcs, par Jean Zamoisky. — Description de l'Ukranie, par A. de Beauplan. — Vie admirable de saint Nicolas, par le Père Nicolas de Brallion.*

Bibliothèque russienne; la même collection, 9 volumes in-16, papier vergé, br. 50 fr.

Amusements philologiques, ou Variétés en tous genres; troisième édition, revue, corrigée et augmentée, par G.-P. Philomneste (Gab. Peignot). *Dijon*, 1842; in-8, br. 8 fr.

Édition la plus complète du dernier ouvrage de l'auteur. Ce sont des mélanges curieux et instructifs sur toutes sortes de sujets, un recueil singulier qui contient une foule de notices intéressantes et curieuses, de nombreux renseignements utiles, des détails inconnus sur diverses matières, etc.

Le Propriétaire-Gérant : Léon TECHENER.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Ph. Beaune; Prosper Blanchemain; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, biblioth. de Chaumont; E. Castaigne, bibliothéc. à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse; Émile Deschamps; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, de Blois; Jules Janin, de l'Académie française; P. Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; P. Margry; Fr. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles français; Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale; Rouard, biblioth. d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie française; Sainte-Beuve, de l'Académie française; Éd. Tricotel; Vallet de Viriville; Francis Wey, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.

DÉCEMBRE.

ON SOUSCRIT A PARIS,
CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE,
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.
1875.

LIVRAISON DE DÉCEMBRE.

NOTICE HISTORIQUE SUR LA GALLIA CHRISTIANA, par Alfred Francklin, de la bibliothèque Mazarine.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PALERME, par le baron A. Ernouf.

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE, par W. O.

REVUE CRITIQUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES : Prosper Mérimée. *Bibliographie, par Maurice Tourneux.* Compte rendu par le comte L. Clément de Ris.

Théâtre des demoiselles de Verrières, par A. Ernouf.

NÉCROLOGIE : Albert Jacquemart. — E. J. B. Rathery.

CHRONIQUE, par W. O.

LETTRE A M. TECHENER

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE

GALLIA CHRISTIANA.

I

Le premier ouvrage vraiment sérieux où l'on ait entrepris d'établir la succession chronologique des archevêques et des évêques de France, est dû à Jean Chenu, avocat au parlement de Paris. Il le publia en 1621 sous ce titre : *Archiepiscoporum et episcoporum Galliæ chronologica historia, qua ordo eorumdem a temporibus apostolorum incœptus ad nostra usque, per traducem succedentium servatus, ostenditur* (1). Ce volume, bien supérieur déjà aux informes essais donnés antérieurement par Antoine de Mouchy (2), par Jacques Severt (3) et par Aubert Lemire (4) présentait encore d'immenses lacunes, renfermait de nombreuses inexactitudes, et n'était pas fait pour décourager les historiens qui eussent pu être tentés par ce sujet (5).

(1) *Auctore Joanne Chenu, Biturico, in senatu parisiensi patrono.* Paris, in-4.

(2) *Christianæ religionis, institutionisque domini nostri Jesu Christi et apostolicæ traditionis... catholica et historica propugnatio. Antonio Mouchiaceno Demochare Ressonæo, doctore Sorbonico, auctore.* Paris, 1562, in-folio.

(3) *Chronologia historica successionis hierarchicæ illustrissimorum archiantistitum Lugdunensis archiepiscopatus, galliarum primatus.... Authore Iacobo Severtio, doctore sacræ theologiæ parisiensi.* 1607, in-4.

(4) *De statu religionis christianæ per Europam, Asiam, Africam et orbem novum libri IV. Aubertus Miræus... publicabat.* Cologne, 1619, in-18.

(5) *Nam ut cuilibet legenti facile constabit, non modo in Democharis volumine de sacrificio missæ, qui materiam nostram leviter attigerat, in Chenuti, Severtiique libris pleraque mutila et hiulca, nec non erroribus sunt aspersa.* Gallia christiana, præfatio, p. III.

Claude Robert, archidiacre de Châlon-sur-Saône, se livrait précisément, depuis plusieurs années, au même travail ; le résultat de ses recherches forma un volume in-folio, qui parut en 1626, avec ce titre : *Gallia christiana, in qua regni Franciæ ditionumque vicinarum diœceses et in iis præsules describuntur* (1). Claude Robert ne s'était pas borné à dresser une simple nomenclature des archevêques et des évêques, une notice assez substantielle accompagnait, comme dans le livre de Chenu, le nom de chacun d'eux, et l'on trouvait en outre, à la fin de l'ouvrage, une liste succincte par ordre alphabétique des abbayes et autres bénéfices qui figuraient dans les diocèses. Cet ouvrage eut un grand succès ; l'auteur ne s'en dissimulait cependant pas les imperfections (2), et vers la fin de sa vie, il souhaitait que des érudits plus jeunes et plus actifs en donnassent une nouvelle édition, complète et refondue.

Dans cette pensée, il jeta les yeux sur deux frères jumeaux, Scévole et Louis de Sainte-Marthe (3), déjà connus par leurs travaux historiques, et en possession depuis 1620, du titre d'historiographes de France. Le sujet leur était familier, car ils avaient fourni des notes à Chenu, et Robert, durant la composition de son livre, avait reçu d'eux plus d'une officieuse communication (4). Après la mort de

(1) *Cura et labore Claudii Roberti, Lingonensis presbyteri.*

(2) *In Roberto maxima pars deest aut Ecclesiarum, aut Præsulum omissorum, aut rerum explicandarum, aut veterum monumentorum quæ ad cathedralium, abbatiarum origines, incrementa, privilegia, jura, disciplinam et consuetudines spectabant.* Gallia christiana, præfatio, p. III.

(3) *His adde, quod propter morbosam senectutem Robertus cum huic labori sese imparem intelligeret, datis ad gemellos fratres sæpius epistolis enixe rogavit ut hanc provinciam susciperent.* Gallia christiana, præfatio, p. III.

(4) *Cùm Joannes Chenu, Bituricus, operis hujus umbram aliquam delineasset sub titulo chronologicæ historiæ episcoporum Galliæ, fratres Sammarthani lubenter ei contulere quæ jam digerere cœperant, ut ipse testatur. Quod idem postea Claudio Roberto præstitere, qui majoris operis molem aggressus, non modo plura Chenuto adjecit, sed augustiorem formam et ordinem superinducens, a Sammarthanis etiam non pauca recepit, quibus ejus liber cresceret et illustraretur.* Gallia christiana, præfatio, p. II.

celui-ci, son protecteur dévoué, Jacques de Neufchèze, évêque de Châlon-sur-Saône, qui avait accepté la dédicace du volume, insista de nouveau auprès des deux frères pour qu'ils reprissent une œuvre si bien commencée (1)? Scévole et Louis de Sainte-Marthe hésitaient. La tâche leur semblait immense et difficile ; puis, ils avaient reçu du roi l'ordre d'écrire une *Histoire généalogique de la Maison de France*, et le troisième volume n'était point encore achevé (2). Mais l'Assemblée du clergé en 1646 se montra si favorable à une refonte du *Gallia christiana* qu'ils finirent par accepter les propositions qui leur étaient faites (3).

(1) *Ipse Jacobus de Nuchese, illustrissimus antistes cabilonensis, cui liber Roberti consecratus erat, nos humanitate summa semper prosequutus, fatis functo Roberto vehementer invitavit frequentibus litteris, ut huic open sedulo incumberemus; cui promovendo, multa conquiri et exhiberi nobis documenta diligentissime procuravit. Unde nullus vitio nobis vertet, quod in alienam messem, falcem immittere, et pii, docti, nobisque conjunctissimi viri Roberti gloriam tentaverimus obscurare.* Gallia christiana, præfatio, p. III.

(2) *Nihilominus cum magna rationum momenta revocarent Sammarthanos gemellos, ut id oneris susciperent, nempe provectior ætas, operis moles ardua maxime vero cum sibi tunc proposuissent Historiæ genealogicæ Domus regiæ seriem perficere nobilissimarum Galliæ familiarum.* Gallia christiana, præfatio, p. III.

(3) *Tandem fluctuantes et incertos inclinavit Cleri Gallicani generalis cœtus, habitus Lutetiæ anno* 1646, *qui cum intellexisset per suum promotorem dignissimum... Galliæ christianæ maximam utilitatem.... mandato suo speciali iis significavit, fore sibi rem gratissimam, si quam primum fier posset id Ecclesiæ et Franciæ publico commodo evulgarent.* Gallia christiana, præfatio, p. III et IV. — Les auteurs reçurent d'avance une somme de trois mille livres, « pour les dédommager aucunement des frais de ladite impression », et trois mille livres durent en outre leur être payées après la publication de l'ouvrage. On lit dans les procès-verbaux de l'assemblée du clergé : « Le sieur abbé de la Feüillade, promoteur, a dit que les sieurs de Saincte-Marthe frères, personnages fort sçavants dans l'antiquité, ont composé un ouvrage de considération qui contiendra trois volumes, intitulé *Gallia christiana*, dont ils ont présenté l'Épistre dédicatoire à la Compagnie, et qu'ayans des-jà fait beaucoup de despence pour le faire imprimer, et travaillé utilement pour le bien de la Religion... leur soin et leur zèle méritoient qu'il pleust à la Compagnie leur en tesmoigner la satisfaction qu'elle en a par quelque honneste recognoissance. L'assemblée a arresté : que les sieurs de Saincte-Marthe seront conviez à faire continüer l'impression de leurs livres, et pour mar-

Tous deux moururent avant d'avoir pu mettre la dernière main à ce travail. Scévole décéda le 7 septembre 1650 et Louis le 29 avril 1656. Pierre Abel et Nicolas de Sainte-Marthe, fils de Scévole, qui depuis longtemps aidaient leur père et leur oncle, se chargèrent d'achever l'œuvre ; ils composèrent la préface, la table des matières, l'épître dédicatoire et le titre, fort long et fort détaillé, qui est ainsi conçu :

GALLIA
CHRISTIANA
QUA SERIES OMNIUM
ARCHIEPISCOPORUM
EPISCOPORUM
ET ABBATUM
FRANCIÆ, VICINARUMQUE DITIONUM,
ab origine Ecclesiarum ad nostra usque tempora
per quatuor tomos deducitur.
Et probatur ex antiquæ fidei manuscriptis, Vaticani,
Regum, Principum,
Tabulariis omnium Galliæ cathedralium et abbatiarum.
Opus fratrum gemellorum
SCÆVOLÆ ET LUDOVICI SAMMARTHANORUM
auctum et primo in lucem editum
A PETRO ABELIO ET NICOLAO SAMMARTHANIS,
Scævolæ filiis, Ludovici nepotibus.



LUTETIÆ PARISIORUM
Apud Petrum Menard, Bibliop. Iuratum, viâ Veteris Eno-

que de son estime... a resolu qu'il leur sera fait un présent de six mille livres, dont il leur sera délivré ordonnance sur le receveur, la moitié payable présentement, et l'autre moitié lors que la susdite impression sera achevée.» *Procez-verbal de l'assemblée générale du clergé de France, tenuë en l'année* 1645 ; séance du 7 janvier 1646, p. 518.

dationis iuxta terminum Pontis D. Michaëlis, sub signo Boni Pastoris.

M. DC. LVI.

CUM PRIVILEGIO REGIS ET MANDATO CLERI GALLICANI.

L'ouvrage formait quatre volumes in-folio imprimés sur deux colonnes. Le premier volume renfermait tous les archevêchés rangés par ordre alphabétique; les évêchés classés de la même manière remplissaient le second et le troisième volumes; le quatrième était consacré aux abbayes. Les Pères de Sainte-Marthe soumirent ce travail à l'examen des hommes les plus compétents : c'étaient; Pierre de Marca, archevêque de Toulouse, Pierre de Berthier, évêque de Montauban, Bernard de Marmiesse, évêque de Couserans, A Godeau, évêque de Vence, Fr. Bosquet, évêque de Montpellier, L. H. Faye d'Espeisses, abbé de Saint-Pierre de Vienne, et le savant P. Morin, de l'Oratoire. Tous l'accueillirent avec une extrême faveur, déclarèrent que les auteurs avaient rendu à l'Église et à l'histoire un immense service, et se plurent à leur adresser par écrit le témoignage de leur admiration et de leur reconnaissance. L'abbé d'Espeisses protestait, qu'à ses yeux, l'Église de France, fière à bon droit d'avoir fourni tant de prélats illustres, devait l'être plus encore d'avoir trouvé les deux frères de Sainte-Marthe pour conserver la mémoire de leur zèle et de leurs vertus (1). Suivant le P. de Marca, on ne pouvait mieux remplir les vœux de l'assemblée du clergé (2). J. Morin restait émer-

(1) *Non tam equidem Ecclesiæ Gallicanæ gratulor quod tot viros, et virtute insignes et religione suscipiendos tulerit, quam quod Sammarthani fratres, incredibili quodam erga suos amore incensi, ad eorum memoriam ab interitu vindicandum ingenium artemque omnem contulerint.* Illustrissimorum episcoporum... de Gallia christiana testimonium, en tête du *Gallia christiana.*

(2) *Spem cleri implevit eventus, ut lectori plane constabit, qui quatuor ista Galliæ christianæ volumina, æquo animo et studii sedulitate lustraverit.*

veillé devant un si utile travail et une si vaste érudition (1); enfin A. Godeau ajoutait qu'au milieu de tant de recherches neuves et importantes, il n'avait rencontré aucune appréciation qui ne fût parfaitement conforme aux saines doctrines de l'Église (2).

On songea alors à présenter l'ouvrage à l'assemblée du clergé qui venait de se réunir. Celle-ci désigna pour examinateurs P. de Marca, A. Godeau, Fr. Bosquet, les abbés Berthier et d'Espeisses, et le docteur Lemoine; elle les chargea de soumettre le *Gallia christiana* à un examen approfondi, et de rédiger un rapport dont l'assemblée prendrait connaissance.

Le docteur Lemoine, bien connu par son hostilité contre le jansénisme, étudia surtout le livre à ce point de vue, et il finit par découvrir, dans le quatrième volume (3), une phrase dont les termes semblaient favorables à l'abbé de Saint-Cyran. Il jeta feu et flammes, et, protesta que le clergé ne pouvait accepter la dédicace d'un ouvrage imbu de si dangereux principes. On lui répondit que l'assemblée de 1646 avait en quelque sorte réclamé un éloge de Duvergier de Hauranne par ces belles paroles : *Fac ut aliquis surgat ex ossibus ultor, qui nomen Aurelii, quod omnibus sanctum est, a calumniis vindicet.* Mais, depuis cette époque, Innocent X avait condamné les cinq propositions de Jansénius, ce qui modifiait singulièrement la situation.

L'évêque de Vence fut pris pour arbitre. Il fit son rapport le 22 août, et la séance tout entière se passa à le discuter. Godeau se prononçait pour la modification de quatre lignes seulement ; il voulut donner lecture du passage dont la sup-

(1) *Quis enim tantum opus meditatur, admiratione non moveatur modo, sed etiam non obstupescat, cum in eo viderit....*

(2) *Nos igitur... lubenter testamur utilissimos Ecclesiæ Gallicanæ, imo et universæ, hos libros fore, quippe quos ad Ecclesiasticam præscriptionem adversus hæreticos probandam recte adducere possumus, nihil in illis quod sanæ doctrinæ repugnet reperiri, imo multa nova et scitu dignissima continere.*

(3) Page 831.

pression était demandée, mais l'assemblée s'y opposa, et remit au lendemain pour prononcer définitivement. Ce fut, en effet, le 23 qu'elle rendit son verdict. Elle déclara accepter la dédicace de l'ouvrage, mais à la condition que la feuille contenant l'éloge du Duvergier de Hauranne serait réimprimée, « que l'éloge entier du sieur de S. Cyran seroit osté du livre des sieurs de Sainte-Marthe, et que l'on mettroit à la marge que si, dans les autres exemplaires il y en a quelques-uns (1), ils y ont esté inserez sans connoissance ny approbation de l'Assemblée; ce qui, ajoute le procès-verbal, ne préjudicera aucunement à la réputation et foy historique desdits sieurs de Sainte-Marthe, lesquels ont bien mérité de l'église gallicane (2). »

Les auteurs se soumirent aussitôt à cette décision, et l'article consacré à l'abbé de Saint-Cyran, fut ainsi refait : *Ioannes du Verger de Hauranne, Baionæ natus anno* 1581, *præcedentis episcopi resignatione suffectus abbas, præfuit anno* 1620, *et excessit e seculo die* 11 *octobris* 1643 (3). On lit en marge ces mots qui rendent fidèlement les termes mêmes dont s'était servi le rapporteur du clergé : *Cautum est decreto cleri gallicani quod si in quibusdam exemplaribus elogium huic diversum reperiatur, id censeatur insertum sine ejus cognitione et approbatione; illæsa tamen fama Sammarthanorum et historica fide, qui suis operibus de Ecclesia gallicana bene meriti sunt.*

A la séance du 23 août, les commissaires avaient « esté priez de voir s'il y a quelque autre chose dans ledit livre qui doive être rapporté à la compagnie (4) »; mais ils furent unanimes cette fois à reconnaître le mérite de l'ouvrage, ainsi

(1) Des éloges, sans doute.

(2) *Procez-verbal de l'assemblée générale du clergé de France, tenue à Paris es années* 1655 *et* 1656, p. 654.

(3) Voyez le tome IV, p. 831. Cette notice fut reproduite textuellement, en 1715, dans la nouvelle édition du *Gallia christiana* (tome II, p. 132); on y ajouta seulement ces mots : *In urbe Lutetia, ubi et sepultus est in ecclesia S. Jacobi de Alto passu, in suburbio S. Jacobi.*

(4) *Procez-verbal de l'assemblée du clergé*, p. 655.

que sa parfaite orthodoxie, et l'on arrêta qu'il serait solennellement présenté à l'assemblée du clergé le 13 septembre suivant.

Au début de cette séance, les frères de Sainte-Marthe furent introduits dans la salle, et prirent « place au devant du bureau, sur des chaises sans bras. » Abel-Louis de Sainte-Marthe fit à l'assemblée un long discours latin, auquel le président répondit en fort bons termes (1). Puis, « les dits Sieurs de Sainte-Marthe s'estant retirez, la Compagnie a tesmoigné la satisfaction qu'elle avoit euë du discours du P. de Sainte-Marthe, et par un aplaudissement général, a tesmoigné l'estime qu'elle faisoit de la response que Monseigneur le Président y a faite. Mondit Seigneur le Président a ensuite représenté à la Compagnie les services que lesdits Sieurs de Sainte-Marthe ont rendus au Clergé et ceux qu'il luy peuvent rendre encore, et a dit qu'estant très-juste de les reconnoistre et de leur donner des marques de l'estime que la Compagnie fait de leur mérite et capacité, elle ne pouvoit rien faire de plus honorable, ny de plus conforme à leur sentiment, que de leur accorder une pension. Sur quoi, délibération prise par Provinces, il a esté unanimement résolu qu'il sera donné à chacun desdits sieurs de Sainte-Marthe la somme de cinq cens livres de pension, faisant pour trois celle de quinze cens livres, sur le fonds des Ministres convertis (2). » On leur remit, en outre, trois mille livres, pour compléter la somme de six mille livres qui leur avait été promise en 1646.

II

Malgré les mérites très-réels du *Gallia christiana*, le temps y révéla peu à peu de grandes imperfections. Les travaux publiés depuis 1656 firent reconnaître dans la chrono-

(1) Ces deux discours sont reproduits dans le *Procez-verbal de l'assemblée générale du clergé*, p. 804 à 810.

(2) *Procez-verbal de l'assemblée générale du clergé*, p. 811.

logie des prélats et surtout dans celle des abbés plus d'une lacune. On reprochait encore aux auteurs le plan qu'ils avaient adopté : l'histoire des métropolitains, de leurs suffragants et des abbayes qui en dépendent ayant une intime liaison, il eût mieux valu, disait-on, réunir sous un seul titre l'ensemble de chaque province ecclésiastique. L'assemblée du clergé de 1710 pensa que le moment était venu de refondre et de compléter cet immense ouvrage, et elle chargea de ce soin un bénédictin éminent, qui appartenait par son nom et par sa filiation à la famille des premiers auteurs, le savant Denis de Sainte-Marthe (1).

Il fut convenu que, dans le nouveau travail, l'histoire de chaque archevêché serait immédiatement suivie de celle des évêchés qui en ressortissaient et des abbayes qui y étaient situées. L'assemblée voulait encore : « que dans le rang des Provinces ecclésiastiques, pour ne point donner d'atteinte aux diverses prétentions de plusieurs Métropolitains, l'auteur suivît l'ordre alphabétique ; ce qu'il observera également, ajoutait-on, et pour la même raison dans le rang des Évêchés qui composent une même province (2). »

L'assemblée posait encore à Denis de Sainte-Marthe les conditions suivantes :

« A la tête de chaque Province, il y aura une carte géographique, où l'on marquera non-seulement les Villes épiscopales et les Abbaïes, mais aussi les lieux renommez en chaque Diocèse, principalement par la tenuë des Conciles qui y ont été célébrez.

« L'auteur donnera l'abrégé de l'histoire de la Ville et de l'Église métropolitaine et des Archevêques qui l'ont gouvernée jusqu'à ce jour. Le même ordre sera observé à l'égard des Évêchez et des Évêques, ausquels on joindra, autant

(1) Il était neveu du janséniste Claude de Sainte-Marthe, qui lui-même descendait de Gaucher de Sainte-Marthe, le médecin de François Ier.

(2) *Procez-verbal de l'assemblée générale du clergé de France, tenue à Paris en l'année* 1710, p. 191.

qu'il sera possible, l'histoire de ceux qui ont possédé la première dignité en chaque Église métropolitaine ou cathédrale.

« Enfin le même ordre sera gardé pour les Abbaïes, pour les Abbez et pour les Abbesses qui en ont eu le gouvernement, comme aussi pour les Généraux et Chefs d'Ordre qui demeurent dans l'étenduë de chaque Province (1). »

Le P. de Sainte-Marthe, qui s'était depuis longtemps préparé à cette œuvre, promettait de livrer le premier volume dans quatre années, au plus tard; mais il suppliait l'Assemblée « de lui accorder des lettres de recommandations à la faveur desquelles les Religieux qu'il emploie pour rechercher les titres nécessaires à l'exécution de son dessein, soient introduits dans les archives où ces titres sont conservez. » Il représentait aussi « qu'une entreprise de cette nature ne sçaurait s'accomplir qu'avec des dépenses qui sont au-dessus de ses forces, ainsi qu'il est aisé d'en juger par les frais de voiages, par l'entretien des religieux qui sont associez aux travaux de l'auteur, par le salaire des copistes et les ports de lettres. » L'assemblée vota, en conséquence, que Denis de Sainte-Marthe recevrait une somme de quatre mille livres; mais la congrégation dut s'engager, dans le cas où le P. de Sainte-Marthe viendrait à décéder avant l'achèvement de l'ouvrage, à faire continuer celui-ci par d'autres religieux du même ordre.

Denis de Sainte-Marthe put tenir sa promesse. Le premier volume du nouveau *Gallia christiana* parut en 1715 (2), sous ce titre :

GALLIA

CHRISTIANA,

IN PROVINCIAS ECCLESIASTICAS

DISTRIBUTA;

QUA SERIES ET HISTORIA

(1) *Procez-verbal de l'assemblée générale du clergé de France, tenue à Paris en l'année* 1710, p. 192.

(2) Le privilége est du 19 octobre.

ARCHIEPISCOPORUM

EPISCOPORUM

ET ABBATUM

FRANCIÆ VICINARUMQUE DITIONUM

Ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, et probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis.

Opera et studio Domni DIONYSII SAMMARTHANI, *Presbyteri et Monachi Ordinis Sancti Benedicti, e Congregatione Sancti Mauri.*



TOMUS PRIMUS.

LUTTETIÆ PARISIORUM,

Excudebat JOHANNES-BAPTISTA COIGNARD, *Regis et Academiæ Gallicæ* architypographus.

M. DCCXV.

CUM APPROBATIONE ET PRIVILEGIO REGIS.

L'ouvrage, cette fois, était dédié au Régent (1), à qui l'auteur fut présenté par le cardinal de Noailles.

Dans ce premier volume, Denis de Sainte-Marthe avait scrupuleusement rempli les engagements pris par lui vis-à-vis de l'Assemblée du clergé. On y trouve les provinces d'Albi, d'Aix, d'Arles, d'Avignon et d'Auch, ainsi que les évêchés et les abbayes qui en dépendent, Une carte géographique figure en tête de chaque archevêché, et le volume est terminé par une longue série de preuves ou documents inédits (*instrumenta*), qui avaient été fournis à l'auteur par Claude Étiennot, Étienne du Laura, Edmond Martène,

(1) *Dum te providentissimum æque ac potentissimum Rectorem et Moderatorem Gallia omnis tanto secura patrocinio, sibi a supremo numine datum gratulatur, Serenissime Princeps, quidni audeat nostra Gallia christiana in Tua Regia Celsitudine certissimum ac tutissimum ambire sibique polliceri præsidium?...*

Ursin Durand, Jacques Roger et d'autres religieux de la congrégation de Saint-Maur.

Denis de Sainte-Marthe avait atteint l'âge de soixante ans lorsqu'il entreprit ce grand travail, il n'eut que le temps de faire imprimer deux autres volumes, et mourut en 1725, l'année même de la publication de tome IIIe. Il avait eu pour collaborateurs dans ses dernières années les PP. Thiroux, Joseph Duclou, Claude Bohier et Barthélemy Petit-de-la-Croix, Le tome IIe, qui parut en 1720, contient les archevêchés de Bourges et de Bordeaux, et le troisième trois métropoles fort éloignées les unes des autres, celles de Cambrai, de Cologne et d'Embrun. En tête de ce dernier volume on trouve les changements arrivés dans les Églises depuis l'impression des trois premiers tomes.

La mort de Denis de Sainte-Marthe n'interrompit point la publication du *Gallia*. Les bénédictins qui avaient travaillé sous sa direction, Jean Thiroux, Félix Hodin et Joseph Duclou le continuèrent avec zèle, et mirent au jour, en 1728, le tome IVe, qui s'ouvre par un éloge de leur chef et prédécesseur. Ce volume renferme l'histoire de la seule métropole de Lyon. Trois ans après, les mêmes religieux publièrent le tome V^e^, consacré aux provinces ecclésiastiques de Mayence et de Malines. Jusque-là les volumes s'étaient succédé régulièrement, mais entre le Ve et le VIe, il s'écoula un intervalle de huit années. Cette interruption doit être attribuée aux affaires du Jansénisme, auxquelles plusieurs membres de la congrégation de Saint-Maur prirent une grande part. En 1739, parut enfin le tome VIe, œuvre de Félix Hodin et d'Etienne Brice. On n'y trouve plus ni additions, ni corrections, non plus que les changements survenus dans les diocèses; un avertissement placé en tête annonce que ces suppléments seront insérés à la fin de tout l'ouvrage (1). Ce

(1) *Quod enim præmissæ non fuerint emendationes, haud inde inferas, lector, nullas a nobis de novo fuisse detectas, nullasque factas fuisse ab edito quinto tomo mutationes : sic velim potius existimes tot esse ac tantas,*

volume renferme l'histoire de l'archevêché de Narbonne et des onze évêchés qui en dépendaient.

La rédaction des deux volumes suivants, publiés en 1744, et consacrés entièrement à la métropole de Paris et à ses suffragants, est due également à la collaboration des mêmes religieux, à l'exception du diocèse de Meaux, qui eut pour historien dom Toussaint Duplessis. L'archevêché de Reims fut l'objet du tome IXe, et le Xe offre les documents ou pièces justificatives concernant toutes les églises de cette province, ainsi que les tables tant générales que particulières.

Après la publication de ces deux volumes, qui eut lieu en 1751, l'ouvrage eut à subir une nouvelle interruption, causée par la mort de dom Félix Hodin, par celle de dom Étienne Brice, arrivée en 1755, et par la retraite de Toussaint Duplessis. Cependant les matériaux du volume suivant étaient préparées, et les supérieurs de la congrégation de Saint-Maur, comprenant la nécessité de les mettre en ordre le plus tôt possible, confièrent ce soin à dom Pierre Henri et à dom Jacques Taschereau, qui devinrent les continuateurs du *Gallia*. Ils rédigèrent et publièrent, en 1759, le tome XIe, qui est consacré à la métropole de Rouen, ainsi qu'à l'histoire de ses suffragants. Le tome XIIe ne parut qu'en 1770, et il y eut un plus grand intervalle encore pour le tome XIIIe, qui ne vit le jour qu'en 1785. Ces deux derniers volumes contiennent, toujours suivant la même méthode alphabétique, l'histoire des provinces de Sens et de Tarentaise, de Toulouse et de Trèves.

Il manquait encore quatre métropoles, pour que l'ouvrage fût terminé, quand la Révolution vint faire subir au *Gallia Christiana* le même sort qu'aux autres grandes collections historiques. On croit que beaucoup de matériaux avaient

ut confusionem visi fuissemus parere magis quam perspicuitati consulere. Melioribus usi consiliis, has ad calcem operis reservamus, utpote quæ seriatim dispositæ, toti operi veluti facem, extremamque, ut ita dicam, manum præbituræ sunt. Monitum, p. 3.

été rassemblés pour la composition des derniers volumes, mais ils furent tous égarés, à l'exception de cinq feuilles d'*Instrumenta*, et depuis lors jusqu'à nos jours il ne fut plus question de continuer cet ouvrage.

Le *Gallia Christiana* tel que nous l'ont laissé les Bénédictins avait obtenu l'approbation de tous les érudits. Les services qu'il rendait aux historiens faisaient sentir plus vivement ses lacunes et l'état d'imperfection dans lequel il restait. A plusieurs reprises, sa continuation préoccupa sérieusement le monde savant. Mais les difficultés de l'éxécution semblaient au-dessus des forces de simples particuliers, et on s'étonne à bon droit que l'académie des Inscriptions n'ait pas prêté son concours à une œuvre d'une utilité si généralement reconnue.

Disons un mot d'une tentative, demeurée infructueuse il est vrai, mais qui n'en fait pas moins honneur à celui qui la conçut. Vers 1847, un bibliothécaire de la Sorbonne, l'abbé Giraud, publia un projet de réimpression et de continuation du *Gallia*. Il se proposait de revoir et de corriger l'ouvrage, de combler les lacunes provenant, soit du temps, soit du fait des auteurs successifs, en un mot d'en faire une œuvre parfaite. C'était beaucoup entreprendre, et il eût été certainement plus sage de s'en tenir à une continuation pure et simple. En vain l'abbé Giraud fit un pressant appel aux évêques et aux savants pour obtenir leur adhésion et la communication des documents nécessaires. Son essai avorta dès le début, et il fallut attendre encore près de dix ans avant d'entrevoir la réalisation du complément de l'œuvre commencée par Denis de Sainte-Marthe.

Si l'Académie des Inscriptions n'avait pas pris à sa charge la continuation du *Gallia Christiana*, comme elle l'avait fait pour tant d'autres collections, il est juste toutefois de reconnaître qu'elle se préoccupait de l'inachèvement de ce monument historique. Elle déclara plus d'une fois qu'elle placait cette œuvre au premier rang des travaux auxquels elle conviait les érudits français, et que nulle autre ne lui

semblerait mériter davantage les récompenses dont la distribution a été confiée à ses lumières (1).

Cet appel devait être entendu. Un savant distingué, M. Barthélemy Hauréau entreprit courageusement un travail devant lequel tant d'autres avaient reculé, et bientôt il fut à même d'ajouter trois volumes aux treize qui nous avaient été légués par les Bénédictins. Quelques-unes des pièces justificatives réunies par les religieux pour l'histoire des quatre provinces qui restaient à publier, avaient, nous l'avons dit, échappé à la destruction; elles existaient à l'état d'épreuves non corrigées et tellement incorrectes, que M. Hauréau ne put en employer qu'un très petit nombre (2). Il fut donc livré à ses recherches personnelles; ce fut sur les documents recueillis par lui qu'il rédigea le complément du *Gallia*, auquel il conserva la méthode adoptée par les premiers éditeurs.

Les trois volumes qu'il a publiés déjà, c'est-à-dire les tomes XIV[e], XV[e] et XVI[e] ont paru successivement en 1856, 1860 et 1865. Le premier comprend l'archevêché de Tours et ses suffragants ; le second est consacré à la province de Besançon, et le troisième à la métropole de Vienne. Les listes d'archevêques, d'évêques, d'abbés etc., relativement complètes, s'arrêtent à l'année 1790. On trouve dans ces volumes, comme dans ceux des Bénédictins, les cartes géo-

(1) *De cujus tamen utilitate cum omnes uno ore consentirent, et ut perficeretur summopere exoptarent, Inscriptionum Academia iterum iterumque proscripsit maximas a se persolvendas grates ei qui, Benedictinorum vestigiis ingressus, derelictam rem persequeretur.* Admonitio ad lectorem, en tête du tome XIV.

(2) *Non pauci quidem opinati sunt quartum decimum hoc volumen a Benedictis sodalibus saltem inchoatum fuisse; et curiosius vel apud exteros armaria scrutati sunt, si quas tanti laboris reliquias e naufragio colligere liceret. Eamdem investigationem aggressi operam mox agnovimus perditam, nisi quod instrumenta quædam, ad hoc volumen spectantia, jam vulgata typis ex officina cujusdam librarii depromere datum est. Textus vero eorum tot mendis scatebat, ut, plerisque submotis, pauca tantum, variantibus lectionibus marginata, rursus prælo mandaverimus.* Admonitio ad lectorem, en tête du tome XIV.

graphiques des diocèses, et les nombreux *Instrumenta* qui accompagnent le texte sont choisis avec discernement et soignés sous le rapport de la correction.

Il ne reste plus désormais qu'à mettre au jour l'histoire ecclésiastique de la province d'Utrecht, et ce sera l'objet du tome XVII[e] et dernier. Alors le programme des Bénédictins sera entièrement rempli, le travail d'ensemble sera complet. Mais il y aura encore des lacunes à combler, il faudra continuer l'historique de chaque diocèse, et le conduire jusqu'à nos jours ou, au moins pour les treize premiers volumes, jusqu'à la Révolution ; bien des listes d'évêques et d'abbés devront être complétées. Beaucoup de corrections et d'additions seront nécessaires.

Un supplément de ce genre est actuellement en voie d'exécution. C'est un Bénédictin de l'abbaye de Solesmes, dom Paul Piolin qui l'a entrepris. Il se propose de donner deux volumes d'additions, pour améliorer le *Gallia Christiana* d'après les découvertes qui ont été faites depuis sa publication. Son projet comprend aussi une table générale des matières qui s'étendrait à tout l'ouvrage. En attendant il travaille à la réimpression textuelle, page pour page, ligne pour ligne, des treize volumes publiés par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.

Alfred Franklin.

LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PALERME

Catalogo ragionato, etc. (Catalogue raisonné des incunables, éditions aldines et autres livres rares et précieux qui font partie de cette bibliothèque rédigé par M. Pennino, l'un des employés de cette bibliothèque, et précédé d'une notice historique par M. Phil. Evola, bibliothécaire en chef. *Palermo*, *Stabil. tipog. Las*, 1875; t. Ier, A. — LYRA, in-8° carré de XLIII, 22, XV et 373 pages.)

I

La notice de M. Evola contient des détails intéressants sur l'origine, les vicissitudes et l'organisation actuelle de ce dépôt national, qui compte aujourd'hui près de 110 000 volumes et manuscrits, par suite de l'annexion des livres appartenant aux communautés religieuses supprimées depuis la révolution de 1860, notamment de la bibliothèques des Pères de l'Oratoire. Celle-là était le premier établissement public de ce genre qui eût existé en Sicile. Elle se composait originairement de 6000 volumes provenant d'un savant ecclésiastique nommé Francesco Sclafani, qui avait légué en 1684 sa bibliothèque particulière à l'Oratoire, sous la condition que l'accès en serait permis au public pendant quatre heures chaque jour.

Le premier noyau de la bibliothèque ci-devant royale, aujourd'hui nationale, de Palerme, avait été formé dans la seconde moitié du siècle dernier, lors de la première expulsion des jésuites, par la confiscation de la bibliothèque particulière du principal établissement de ces Pères, le collége *Massimo* de Palerme. La fondation de ce collége remontait à l'an 1580, et un siècle après, sa bibliothèque était déjà de 9000 volumes, dont le catalogue alphabétique in-8°, le premier livre de ce genre qui ait été imprimé en Sicile, fut publié à Palerme en 1682.

Elle n'avait cessé de s'accroître depuis cette époque ; et c'était, lors de la suppression de l'ordre, la plus considérable qui existât dans l'île. On y réunit les livres des autres collèges de jésuites également supprimés, et qui ne coûtèrent que les frais de transport, puis d'autres collections particulières acquises des deniers de l'État, ou léguées par leurs propriétaires. L'une des plus importantes de ces dernières est celle du prince de Torremuzza, qui avait réuni un grand nombre de documents rares précieux, tant manuscrits qu'imprimés, sur l'histoire de la Sicile.

A l'époque de la réintégration des jésuites (1805), ils furent remis en possession de leur collége et de sa bibliothèque, malgré les objections des membres de l'*Academia degli studii* ou Université, qui soutenaient que cette bibliothèque était devenue propriété nationale, ayant été, dans cet intervalle de trente ans, restaurée, embellie et fort augmentée aux frais de la nation. Tout ce qu'on put obtenir, ce fut qu'elle resterait publique. Mais, suivant M. Evola, elle fut loin de prospérer sous la direction des Révérends Pères, soit par suite de l'insuffisance des allocations, soit pour d'autres motifs. Cette bibliothèque, riche d'au moins 30 000 volumes en 1800, n'en comptait pas plus de 40 000 cinquante ans plus tard. Elle était surtout presque totalement dépourvue de livres modernes.

Au mois d'août 1848, les jésuites furent encore chassés, puis réintégrés quelques mois après, lors de la nouvelle réaction bourbonnienne. Enfin, depuis le mois de juin 1860, la bibliothèque de Palerme est redevenue nationale, par la grâce de Garibaldi, qui, avant même de débarquer, « avait décrété la troisième expulsion des jésuites ». C'est aussi depuis cette époque qu'elle s'est enrichie à peu de frais d'une partie des dépouilles des principaux couvents de la province. Tous ces livres provenant des couvents ont été divisés en deux lots, dont l'un a été dévolu à la bibliothèque nationale dont il s'agit ici, l'autre à une deuxième bibliothèque dite *civique*. M. Evola cite une vingtaine de ces collections monastiques annexées ainsi à la bibliothèque nationale, outre les bibliothèques particulières (*librerie domestiche*), appartenant aux divers établissements des jésuites, et confisquées de nouveau sans indemnité. On s'est également emparé, pour le même prix, des armoires ou corps de bibliothèques recueillis dans ces différents monastères, et dont plusieurs sont des ouvrages remarqua-

bles de menuiserie et de sculpture des dix-septième et dix-huitième siècles.

Toutes réserves faites sur la légitimité de ces annexions, il faut louer les dispositions judicieuses prises par le bibliothécaire en chef Evola, pour classer et installer convenablement ces richesses, et en faciliter l'accès aux lettrés et aux curieux. Il connaît et pratique à merveille le précepte évangélique : « employez les richesses injustes à vous faire des amis. » On ne saurait surtout qu'approuver l'organisation d'une salle de lecture pour le soir, dans un pays où la *sieste* absorbe pendant plusieurs mois la meilleure partie des journées. Grâce à cette amélioration, le nombre des lecteurs, qui n'avait été que de 3325 en 1864, s'est élevé à 7635 en 1872.

Les jésuites, qui n'étaient pas tout à fait aussi inertes que veut bien le dire leur successeur, avaient rédigé le catalogue complet de cette bibliothèque, telle qu'elle existait de leur temps. Ce catalogue formait 22 volumes in-folio manuscrits, auxquels la nouvelle administration en a déjà ajouté vingt autres. Elle a également entrepris l'impression d'un catalogue spécial des manuscrits, et de celui dont il s'agit ici, comprenant les incunables, les éditions aldines et autres raretés. Ce dernier formera 3 volumes, dont nous avons sous les yeux le premier qui a paru à la fin de l'année dernière.

Disons encore que, d'après le règlement pour l'organisation de la bibliothèque nationale, édicté en 1862, l'administration se compose d'un bibliothécaire en chef, nommé par le roi, de deux sous-bibliothécaires, cinq assistants et autant de sous-assistants élus au concours, et de trois inspecteurs membres du Sénat. La bibliothèque est ouverte tous les jours pendant *treize heures et demie*; c'est peut-être beaucoup. Les Siciliens veulent sans doute réparer le temps perdu.

II

On devine qu'une bibliothèque formée de pareils éléments doit être surtout riche en ouvrages théologiques, liturgiques et ascétiques.

On y rencontre aussi, en assez grand nombre, d'anciens livres de médecine, des éditions *princeps* des classiques latins, de

beaux exemplaires des éditions aldines les plus rares, etc. Les livres latins et italiens y sont en grande majorité; nous avons cependant aperçu çà et là, dans ce premier volume, du catalogue, quelques précieuses plaquettes françaises du commencement du seizième siècle. Autrefois, cette bibliothèque comptait à peine 300 manuscrits ; ce nombre a été plus que quadruplé par la grande razzia monastique de 1860. En attendant la publication du catalogue complet de ces manuscrits, M. Evola, dans sa notice, signale les plus curieux.

On remarque, parmi les manuscrits grecs, une très-belle copie des épîtres de saint Paul, sur vélin (dix-septième siècle) ; plusieurs ouvrages des Pères, notamment un exemplaire des *Homélies* de saint Basile (treizième siècle), qui contient, dit-on, des variantes fort importantes; les *Vies des saints de Sicile* par le P. Gaétani (man. sur papier, dont les bollandistes n'ont pas eu connaissance) ; les *Homélies* de Théophane, imprimées à Paris en 1642.

Parmi les manuscrits latins, nous citerons d'abord le *Breviarium monasticum sec. ord. S. Ben.* provenant de l'abbaye S. Martino della scala, in-fol. max., sur vélin, du quinzième siècle, remarquable par sa parfaite conservation et la beauté des peintures. Ce manuscrit, fut, dit-on, exécuté en entier par un seul moine de ce couvent, qui y travailla pendant trente ans. Il était connu sous le nom de *Bréviaire de l'abbé*, parce qu'il fut pendant bien des années placé dans le chœur, devant le siége abbatial. M. Evola parle aussi d'un psautier gothique, in-8°, également du quinzième siècle, avec initiales peintes et figures de toute beauté (notamment un David et un Saint Jérôme vêtus de pourpre); d'un autre dont la tranche dorée, gaufrée et ciselée, porte les armoiries d'une noble famille sicilienne à laquelle il a appartenu; de deux *offices de la Vierge* de format minuscule, ornés de charmantes miniatures. Il cite encore une traduction manuscrite en dialecte sicilien des opuscules ascétiques de saint Bernardin de Sienne, intéressante au point de vue philologique; enfin plusieurs manuscrits sur l'histoire de la Sicile au moyen âge, les uns déjà imprimés, les autres encore inédits. Le plus curieux de ces derniers est une relation en dialecte du temps de la célèbre révolte de 1282 (Vêpres siciliennes), écrite peu d'années après l'événement. Voici, d'après M. Evola, l'intitulé exact de ce manuscrit, l'un des plus

beaux ornements de sa bibliothèque, *Quistu esti lu Ribellamentu di Sichilia, lu quali hordinau effichi fari misser Johanni di Prochiia contra re Carlu.*

Parmi les manuscrits en langue vulgaire, le plus précieux est un exemplaire de la *Divina Commedia* du quinzième siècle, in-fol. gothique, dont faisait grand cas le célèbre Angelo Mai, si bon juge en ces matières. M. L. Scarabelli a publié à Bologne en 1871 les variantes de ce manuscrit de Palerme, en regard de celles d'autres anciens manuscrits du Dante.

La bibliothèque de Palerme possède également une trentaine de manuscrits arabes, notamment un *Traité des Palmes*, au commencement du onzième siècle, sur lequel M. Evola donne une notice spéciale rédigée par M. Cusa, professeur de langue arabe. D'après M. Cusa, l'auteur de ce traité serait le nommé *Abu-Hâtem-Sahl-ben-Mohammed-ben-Othmân-ben-said-el-Giosciami-el-Segestâni* (ouf!), demeurant à Basra, et l'un des plus savants hommes de son temps. Suivant *Ibn-Khallikân*, écrivain du treizième siècle, et l'un des prédécesseurs de MM. Feller, Michaud et Didot dans le genre biographique, cet Abu-Hâtem, etc, était une encyclopédie vivante, qui a écrit sur toutes choses comme Salomon. Il a disserté sur le Coran, la manière de le lire et les temps d'arrêt pour reprendre sa respiration en le lisant; sur les fautes de prononciation que commet le vulgaire; sur les mâles et les femelles; sur les pleurs, l'éloquence, les abeilles et leur miel; sur les animaux sauvages, l'usage de l'arc et de la lance, l'herbe des prairies, sur les chameaux et les variantes des manuscrits du Coran, etc, etc. Il était poëte aussi, et son biographe cite de lui des stances d'un goût assez étrange adressées à un beau jeune homme qui aspirait à devenir son disciple. Le *Traité des Palmes* a figuré à la dernière exposition de Vienne, avec tous les honneurs dus à la science, et à la majestueuse série de noms de son auteur.

III

Peu de grandes bibliothèques sont relativement aussi riches que celle-là en éditions du quinzième siècle, et en éditions aldines. Elle possède aujourd'hui plus de mille Incunables, la plupart en superbes exemplaires : plus de 400 volumes des Aldes, et quan-

tité d'autres livres rares et précieux du seizième et du dix-septième siècle. Voici quelques-uns des articles les plus importants, indiqués dans le premier volume du catalogue et dans la notice.

(N° 1 du catalogue). *L'abeco o l'arte della Marchadantia*, rarissime plaquette de 62 feuillets, imprimée à Trévise en 1478, et dont la plupart des bibliographes, même Brunet, n'ont parlé que par ouï-dire. C'est le premier traité d'arithmétique qui ait été imprimé.

N° 92. *Leges, Capitula et Constitutiones Regni Siciliæ*. Imprimé à Messine par André de Bruges, en 1485. Edition rarissime, décrite par Brunet et Dibdin.

164. Bembo *Pietro* card. *Gli Asolani*. (Alde 1505). Avec la fameuse épître à Lucrèce Borgia, qui manque dans la plupart des exemplaires.

194. Un très-bel exemplaire de la *Bible polyglotte* de Ximenez en 6 vol. in-fol. (1514-17).

Dans la notice sur cet exemplaire, le rédacteur du catalogue cite une lettre inédite qui prouve que le savant Antoine de Lebrixa a été l'un des principaux collaborateurs de cette édition, circonstance ignorée jusqu'ici.

198. Un exemplaire de la Bible latine de Froben (1491), la première imprimée dans le format in-8°.

219. (Boëtii) *de Consolatione philosophicâ*, in-4° de 64 ff., imprimé en 1473 à Savone, dans le couvent de Saint-Augustin, par frà Bono Giovanni, religieux de cet ordre, allemand de nation. Ce livre rarissime a été décrit par Graesse et Brunet, qui ne lui attribuent que 63 feuillets au lieu de 64, parce que l'exemplaire auquel leur description se rapporte était incomplet du premier feuillet, qui contient une pièce de vers du prieur Venturini sur la mort de Boëce. Quant au moine frà Bono Agostini, c'était un de ces typographes ambulants, dont il a été souvent question dans le *Bulletin*. Ce livre est le premier qui ait été imprimé à Savone.

229. *Les Meditacions de saint Bonaventure sur le Salve Regina*, trâslates de latin en françois (par Gerson) (fig. en bois, représentant la Vierge assise sur un trône avec l'Enfant-Jesus dans ses bras).— Imprimées à Paris, par Jehan Trepperel, in-4°. Édition antérieure à celle décrite par Brunet (VII, 104), et inconnue jusqu'ici à tous les bibliographes. Ce doit être une des premières

publications de Trepperel, qui fut, comme on sait, libraire à Paris, de 1492 à 1518.

250. Burtius (Nicolaus) parmensis. *Musices opusculum cum defensione Guidonis aretini adversus quemdam hispanum. Bononiæ*, 1487, in-4° (avec figures et notes de musique). C'est la première édition très-rare et recherchée, de cette apologie du nouveau système de notation musicale de Gui d'Arrezo (la gamme), contre les attaques de Bartolomeo Ramis o Ramos di Pareira, un farouche Espagnol, ennemi du progrès.

298. Carolus *V. Pro divo Carolo. Apologetici libri duo*. Bâle, G. H. (Godefroy Hittorp ?), 1527, 2 p. en 1 vol. in-8° dans sa reliure du temps en parchemin. *Recueil de pièces importantes pour l'histoire de la rivalité de Charles-Quint et de François Ier*. Edition rarissime, inconnue aux bibliographes, qui ne citent que celle imprimée la même année par Schœffer, à Mayence.

340-41. Deux exemplaires de la belle et rare édition du Cicéron d'Alde Manuce de 1581, 10 t. en 4 vol. in-fol.

396. *Constitutiones synodales metrop. Eccl. civ. Montis Regalis*. Montréal, Ant. Anay, 1554. Livre important et rare, dans lequel les passages relatifs aux sacrements de baptême, de l'eucharistie et de l'extrême-onction appartiennent encore au plus ancien dialecte sicilien.

402. Copernicus (Nicolaus). *De Revolutionibus orbium terrestrium*, lib. VI. Nuremberg, *J. Petreius*, 1543, in-fol. Édition originale et rarissime de ce traité célèbre, qui a fait *révolution* dans l'astronomie.

410. Cupani (Fr.). *Panphyton siculum* (Histoire naturelle des animaux, des fossiles, etc., de Sicile), recueil de 700 figures gravées sur cuivre. *Palerme*, 1713, 3 vol. in-4°. Ouvrage rare et précieux, dont on ne connaît que trois ou quatre exemplaires. Ce savant naturaliste était un moine franciscain, qui mourut pendant le tirage des planches de son ouvrage. La bibliothèque de Palerme possède en manuscrit les descriptions qui devaient accompagner ces figures ; elles forment 16 volumes in-4°.

419 et suiv. Quatre éditions du Dante du quinzième siècle, dont la belle édition imprimée à Florence en 1481, in-fol. avec initiales et figures peintes en or et en couleurs.

455. Dioscorides. . Venetiis, Aldus, 1499, in-fol. Édition *princeps*, très-rare et recherchée (Brunet, I, 733).

477. Epistolæ Græcæ... Venetis, apud Aldum, 1499, 2 vol. in-4°. Belle édition *princeps* en papier fort.

499. Eustathii... *Commentarii in Homeri Iliadem et Odysseam... Romæ, Ant. Bladus et socii*, 1542-50, 4 vol. in-fol. Superbe exemplaire de l'édition originale.

516. *Fioretti di san Francesco.* (La vie et les miracles de saint François et de sainte Claire), in-4°, de 94 ff. S. L. N. D. Édition inconnue à tous les bibliographes. C'est un de ces recueils de miracles apocryphes dont Fischart, Waldis et autres écrivains satiriques de la Réforme ont tiré si grand parti. On peut en dire autant du trop fameux *Liber conformitatum vitæ B. Fr. ad vitam D. N. J. C.*, dont la bibliothèque de Palerme possède un très-bel exemplaire d'édition originale (*Milan*, 1510).

534. A tous devotz crestiês frère Robert Gaguin.... Le traicte de la conception de la Vierge Marie. Paris, P. Ledru (S. D.), in-4°, goth. de 24 ff. Traduction du fameux traité *De puritate conceptionis.* L'imprimeur Ledru, dont Brunet a donné la marque (II, 1437) a travaillé à Paris, de 1494 à 1509.

538. Galenus, op. omnia, spæce. Ven., *in ædibus aldice A. Asul. soieri*, 1525, 5 vol. in-f. Edition *princeps.*

578. Grisone : *gli ordini di cavalcare. In Napoli, G. P. Suganappo*, 1550, in-4°. Première édition, ignorée de la plupart des bibliographes. Brunet lui-même ne connaissait pas d'édition plus ancienne de ce fameux traité d'équitation que celle de Valgrisi, qui est de 1552. Grisone, le premier écuyer de son temps, eut pour élève J. B. Pignatelli, qui fut le maître de notre célèbre Pluvinel.

604 à 609. Plusieurs livres d'heures imprimés sur *vélin*, dont celles « nouvellement imprimées à Paris, par Gillet Hardouyn, pour Germain Hardouyn, demourant entre les deux parties du Palays » S. D. goth. avec figures et initiales peintes....

618. Jamblicus Chalcidensis... *Vera, Aldus*, 1497, in-fol. Première édition, belle et rare.

625. Catholicon. *Alias vocabularius*, etc. Rothomagi impressus per *Maistre Martin Morin*, 1500, in-fol. goth. de 316 ff. Éd. inconnue à tous les bibliographes. On sait, grâce aux savantes investigations de feu A. Pottier, que l'imprimeur Morin, « homme loyal et inventif en la resserche dudit œuvre, » fut appelé à Rouen, en 1494, pour exercer son industrie, avec un de ses confrères, Pierre Maufer.

631 et 632. Sapientia Sinica, 1662. Sinarum sapientia politico-moralis, 1669, 2 vol. in-fol. (imprimés, l'un en Chine, à Kién C'ham, l'autre à Goa.) C'est le texte original des œuvres de Confucius, avec la traduction latine en regard, par le P. Intorcetta, jésuite sicilien. Collection rarissime, et dont on croyait même qu'il n'existait qu'un exemplaire bien complet, celui de la bibliothèque de Vienne. Une dissertation du rédacteur du présent catalogue tend à prouver que l'exemplaire de Palerme est encore plus complet.

628. Messer Giovanni Gerson. *Utile et devota onerotta della imitatione di Giesu xpo....* Florence, Miscomini, 1494, in-4 de 76 ff., lettres ornées. C'est la reproduction exacte de l'édition originale de cette première traduction, publiée l'année précédente par le même imprimeur, et aussi sous le nom de Gerson. Ainsi la traduction vraie ou fausse qui attribue l'Imitation à Gerson était solidement établie en Italie dès la fin du xve siècle. Sur cette question encore vivement controversée on consultera utilement la savante dissertation de M. Loth, dans l'édition française de l'Imitation récemment publiée par les frères Glady. Suivant M. Loth, ce livre serait d'origine flamande.

Nous finirons par l'indication d'un livre plus rare encore, qui se rapporte également à la Chine. Il est intitulé : *Informatio pro veritates contrà iniquiorem famam sparsam per sinas cum calumnia in P. P. Soc. Jesu*, etc., in-fol., 1717, S. L. (Imprimé *sur papier de Chine*, et seulement au *recto*, ce qui ne permet aucun doute sur la provenance.) C'est une apologie de la conduite des jésuites dans la controverse célèbre qui s'éleva au commencement du dix-septième siècle, à propos des cérémonies chinoises en l'honneur des ancêtres, que les R. P. avaient cru devoir tolérer. Mais, pendant que l'*Informatio* s'imprimait à Pékin, le pape Clément XI donnait définitivement tort aux jésuites par la bulle *Ex illa die*, du 19 mars 1715, et leur dernière apologie fut mise au nombre des livres publiés par un décret de la congrégation de l'*Index* du 24 juin 1720. Aussi elle a été soigneusement supprimée par les jésuites eux-mêmes, et aucun de leurs historiens n'en fait mention. L'exemplaire de la bibliothèque de Palerme (n° 619 du présent catalogue) est peut-être le seul qui ait échappé à la destruction.

Ce catalogue nous paraît digne de toute l'attention du petit

monde délicat et opulent des bibliophiles. Nous ignorons si M. Evola songe ou non à se procurer des ressources pour l'acquisition de bons ouvrages modernes, par la vente des livres de haute curiosité qui se trouvent en double et en triple dans sa bibliothèque, mais nous y songerions certainement à sa place. En Sicile comme ailleurs, bien des lecteurs raisonnent comme le coq, qui préférait aux perles le moindre grain de mil.

B. E.

BIBLIOGRAPHIE RÉTROSPECTIVE.

TRÉSOR DE VERTU, où sont contenues toutes les plus nobles et excellentes sentences et enseignemens de tous les premiers Auteurs Hebreux, Grecz et Latins, pour induire un chacun à bien et honnêtement vivre. — THESORO DI VERTU (*sic*), dove sono tutte le più nobili e excellenti sentenze e documenti di tutti i primi Autori Hebrei, Greci e Latini, che possino indurre al buono e honnesto vivere. *à Paris, par Nicolas Bonfons, rüe Neuve Nostre Dame, à l'enseigne S. Nicolas.* 1581 ; in-16.

Cette compilation de sentences morales en deux langues, inconnue à Barbier, a été citée par le *Manuel du libraire*, qui indique outre l'édition dont nous venons de reproduire le titre, celles de Lyon. *J. Temporal*, 1555 (qui est la première), *Paris*, 1556, *Lyon*, 1560, *Anvers*, 1560, sans la version italienne, *Lyon*, 1583, toutes de format in-16. Brunet fait connaître que La Croix du Maine attribue ce petit volume à Gilles Corrozet, auteur de deux ouvrages du même genre, mais il s'élève contre cette attribution

et propose comme auteur le libraire lyonnais, Jean Temporal qui a signé l'*avis au lecteur* de la première édition.

La Croix du Maine et Brunet ont erré tous deux, faute d'avoir examiné suffisamment le volume en question. Le nom de l'auteur s'y trouve. Le *Trésor de vertu* se termine par quelques pages de vers et entre autres par quatre huitains dont voici le dernier avec son titre :

« Conclusion de ce *Trésor de vertu* par un huitain, auquel le nom de son autheur est prins par les lettres capitales :

« Tout ce trésor cy dedans amassé,
Riche vrayment de dépouilles antiques
Estoit premier ça et la dispersé
Dedans le sein des plus sages Ethniques :
Et maintenant de robbes domestiques
Ha des François si bien esté vestu.
Amis lecteurs, que direz (tous uniques)
N'estre trésor au monde que vertu. »

L'auteur du *Trésor* s'appelle donc TREDEHAN. Ce nom se retrouve, du reste, dans l'ouvrage de M. L. de Veyrières (*monographie du sonnet. Sonnettistes anciens et modernes, suivis de quatre-vingts sonnets*. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1869, 2 vol. gr. in-18). Dans l'article consacré à Pierre Boaistuau (t. I, p. 99) il est dit que le roman de ce dernier, l'*histoire de Chélidonius Tigurinus*, etc., Anvers, 1570, est précédé de quatre sonnets « dont un de Pierre Trédéhan (Angevin), secrétaire du cardinal du Bellay, et traducteur en vers français de *Théages ou de la Sapience, dialogue de Platon*, Lyon, 1564, in-4°. » Brunet, à l'article *Plato* (t. IV, col. 762) fait également mention de cette traduction de Pierre Trédéhan.

W. O.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Prosper Mérimée. *Sa Bibliographie* par Maurice Tourneux. *Paris*, *Baur*, 1876; in-8.

Un bibliographe qui promet, M. Maurice Tourneux, vient de rendre un bien mauvais service aux amateurs qui collectionnaient discrètement les éditions originales de Mérimée. En composant avec un soin remarquable et une exactitude à laquelle je suis désolé de rendre hommage, la bibliographie de ces éditions, et surtout en la livrant au détestable jour de la publicité, M. Tourneux a mis le feu à un auteur dont les volumes passaient encore à des prix raisonnables dans les ventes. Grâce à son idée diabolique, les éditions *princeps* de Mérimée — que de lazzis il en faisait quand il était de ce monde! — vont devenir inabordables pour les amateurs modestes qui sont les véritables. Elles vont figurer sur l'échelle mercuriale des *Romantiques* (puisque dans le jargon contemporain Mérimée est un Romantique), au-dessus des *Roueries de Trialph*, des *Contes immoraux*. des *Contes du froc et de la cagoule*, et de *La Comédie de la mort*, livres d'une bien autre valeur, j'entends comme rareté; mais enfin elles vont y figurer. Là est le mal.

L'intention de M. Tourneux était bonne; j'en suis convaincu. Il a voulu aider les autres de son acquit; rien n'est plus louable. Mais Dieu veuille qu'il ne regrette pas son bon mouvement lorsque dans les ventes le premier venu, la mémoire toute chaude de sa maudite *bibliographie*, fier de la science du quart d'heure, viendra couper l'herbe sous le pied à de vieux amateurs qui avaient consacré de longues années et souvent de pénibles efforts à l'acquérir. Je souhaite, pour ma vengeance, que M. Tourneux soit collectionneur et qu'il se suscite à lui-même des compétiteurs

ignorants mais deux ou trois fois millionnaires. Il regrettera peut-être alors d'avoir *fait la lumière* autour de Mérimée. Ces auteurs sont insupportables; ils tueront la littérature.

Toujours est-il que la petite plaquette de M. Tourneux est un guide malheureusement parfait et grâce auquel il me paraît impossible de se tromper dorénavant. Prenons-en donc gaiement notre parti, et puisque la mèche est éventée, puisque voilà la Bibliographie *Mériméesque* entrée dans le domaine public, faisons contre mauvaise fortune bon cœur et guidons le torrent. Que M. Tourneux me permette donc à ce titre de relever une légère erreur et de lui signaler une imperceptible omission.

A propos du rarissime portrait de Mlle Gazul figurant en tête de quelques exemplaires de la première édition du *théâtre de Clara Gazul*, et qui n'est autre, on le sait, que le portrait de Mérimée lui-même, M. Tourneux assure que « l'auteur hésita à le « mettre en circulation, car jusqu'à ce jour, trois exemplaires « seulement ainsi complétés ont passé en vente publique. » J'ignore si, jusqu'à ce jour, il n'est pas passé en vente publique plus de trois exemplaires; je ne les ai pas comptés; mais je puis affirmer, pour le tenir de M. Mérimée lui-même, que, lors de la mise en vente de cette première édition, cinquante exemplaires au moins étaient ornés du portrait. Au moment du brochage de tous les exemplaires par l'imprimerie Fournier, l'éditeur Sautelet, qui depuis se tua d'un coup de pistolet, oublia d'envoyer le nombre de portraits égal au nombre d'exemplaires mis en vente. Cinquante exemplaires à peu près parurent avec le portrait : c'était tout ce qu'avait envoyé Sautelet. Que sont devenus ces cinquante exemplaires? Les cabinets de lecture pourraient seuls le dire. Mme Cardinal, la fameuse libraire de la rue des Cannettes, en possédait dix à elle seule. Je les ai vus tous les dix alignés dans son magasin en 1835, il y a quarante ans! Quant au surplus — au *stok* comme disent les commis de nouveautés — il resta en ballots chez Sautelet où on le trouva lors de l'inventaire fait après sa mort. Une partie de ce surplus fut, je crois, rendue à Mérimée, l'autre partie vendue. En 1865 M. Mérimée en avait encore un paquet chez lui rue de Lille. Les hommes d'État de la Commune savent peut-être ce qu'il est devenu.

Voilà pour l'erreur. Voici pour l'omission.

L'auteur ne fait pas figurer dans le chapitre II, *Publications*

collectives, un petit travail inséré dans le volume des *Mélanges de littérature et d'histoire publiés par la Société des bibliophiles françois*. (Paris, Crapelet, 1850. Pag. 323.) Ce travail est la traduction faite par un ami de Mérimée, M. Jaubert de Passa, d'une longue inscription en langue catalane qui couvre les deux dernières pages d'un missel déposé à la bibliothèque de Perpignan, missel écrit en 1490 pour la confrérie des maîtres peintres de la Catalogne. Cette inscription explique par combien de mains d'artistes et d'ouvriers passait autrefois un manuscrit avant d'arriver dans celles du public. En tête de la traduction figure une notule signée : *Prosper Mérimée membre de la Societé des bibliophiles françois*.

Si peu importante que soit cette particularité, elle était, je crois, bonne à signaler.

Enfin que l'auteur me permette une dernière observation. Au point de vue de l'artiste le portrait qui précède la plaquette ne mérite que des éloges ; au point de vue de la ressemblance je doute qu'il satisfasse les amis de Mérimée.

Je me résume. Cette bibliographie est remarquablement bien faite : très-exacte, très-claire, très-sobre. Mérimée en eût été satisfait. L'auteur a eu l'esprit de ne la faire tirer qu'à cent exemplaires. Elle pourra devenir rare, et par sa rareté atténuer l'effet de sa publicité. Je crois même que j'ai eu tort d'en parler. Ma foi! tant pis : il est trop tard.

L. Clément de Ris.

Le théâtre des demoiselles de Verrières. — La comédie de société dans le monde galant du siècle dernier, par M. Ad. Jullien *Paris*, *Detaille*; **br. gr. in-8° de 30 pages avec fleurons et culs-de-lampe, tirée à 302 exemplaires, dont 25 sur papier de Hollande, et 2 sur papier Whatman.**

Les deux demoiselles de Verrières étaient d'aimables personnes qui, vers 1760, faissaient gaillardement marcher de front le culte

des Muses et celui des amours. Verrières, bien entendu, n'était qu'un nom euphonique de guerre; — de petite guerre. Le père de ces Dulcinées était un nommé *Rinteau*, auquel le maréchal de Saxe, en considération de ses filles, avait procuré un emploi de garde-magasin. Il s'acquitta de ces fonctions avec un si beau zèle pour ses intérêts particuliers, qu'on eut ensuite quelque peine à le sauver du gibet.

Les filles de cet honnête homme avaient, comme la fourmi de la Fontaine, prudemment amassé *au temps chaud*, qui, pour elles, se prolongea assez loin dans l'arrière-saison. Elles avaient maison de ville dans la Chaussée d'Antin, maison des champs à Auteuil, toutes deux pourvues d'un théâtre, et avaient formé une troupe d'*amateurs*, dont les représentations furent fort à la mode pendant plusieurs années. Les deux sœurs y remplissaient des rôles de grandes coquettes, de soubrettes, au besoin même d'ingénues (!), sous la direction de Colardeau et ensuite sous celle de La Haye, qui cumulaient l'office d'*impresario* avec d'autres plus intimes. Bachaumont était aussi un commensal assidu des demoiselles Verrières. Dans ses mémoires secrets, il les nomme « les aspasies du siècle », et fait souvent l'éloge de leurs aptitudes dramatiques, notamment à propos des représentations d'une des *Surprises de l'amour* de Marivaux, et d'une pièce inspirée de la *Courtisane amoureuse* de la Fontaine, pièce parfaitement convenable.... en pareil lieu.

L'aînée de ces demoiselles avait été, dans sa jeunesse, distinguée particulièrement par le maréchal de Saxe. Il en était résulté la belle Aurore *de Saxe*, mariée d'abord à un comte de Horn qui fut tué à la guerre peu de temps après, sans avoir revu sa femme depuis la célébration du mariage, pour des raisons dont les curieux trouveront le détail dans le poëme latin de Fracastor. La jeune veuve, n'ayant aucun motif d'être inconsolable, se remaria peu de temps après au fermier général Dupin ou du Pin de Francueil. Elle en eut un fils, père d'une nouvelle Aurore, la plus célèbre du dix-neuvième sièle, Aurore Dupin (George Sand).

Cette brochure, pleine de faits piquants et curieux, forme le complément des investigations de M. Jullien sur l'histoire intime du théâtre au siècle dernier.

B. E.

NÉCROLOGIE.

M. ALBERT JACQUEMART

Mort le 16 octobre 1875.

Le *Bulletin* a tenu à se recueillir avant d'annoncer à ses lecteurs la mort de cet homme de bien et de talent. Nous devions une mention spéciale à celui qui fut pendant de longues années l'ami de notre maison, et nous venons acquitter cette pénible dette avec la conviction que nos regrets seront partagés par tous ceux qui ont été en relations avec M. Jacquemart.

Nous dirons tout à l'heure dans quelles circonstances il nous a été donné de le connaître. Que l'on nous permette d'esquisser auparavant, en quelques traits, cette existence modeste uniquement consacrée au travail et aux devoirs de famille et d'amitié, suivant la devise célèbre : *Arti et amicitiæ.*

Albert Jacquemart, né en 1808, se sentit de bonne heure le goût porté vers les arts. On le trouve, dès l'âge de quinze ans, fréquentant, non sans succès, l'école des Beaux-Arts. Les concours de 1824 l'avaient placé dans un bon rang, mais le besoin de se créer des ressources moins aléatoires que celles de la peinture, l'amena à entrer, vers 1828, dans une administration publique. Employé de la direction générale des Douanes, M. Jacquemart rencontra (chose invraisemblable !) dans cette carrière, le succès qui était dû à ses hautes capacités ainsi qu'à son travail consciencieux ; mais nous l'abandonnerons dans cette voie pour nous occuper plus exclusivement de ses travaux artistiques et littéraires.

Tout en vaquant d'une manière irréprochable aux devoirs de sa nouvelle profession, le jeune employé utilisait ses loisirs à des études diverses, mais ayant toutes plus ou moins trait à l'histoire naturelle. L'anatomie, la botanique et l'entomologie le délassaient des questions de tarifs douaniers, et, en 1839, on le voit publier son premier ouvrage : *De la peinture d'histoire naturelle*, in-8°. En 1840, il fait également paraître la *Flore des Dames*, *Botanique à l'usage des Dames et des jeunes personnes*, in-18, avec planches, ouvrage qui eut une seconde édition l'année suivante. Dans cette année 1841 il fait paraître encore le *Nouveau lan-*

gage des fleurs, in-12, avec 12 planches coloriées et l'*Opinion exprimée au nom de la Société libre des Beaux-Arts, à propos de l'exposition de* 1841, dans le *Bulletin* publié par cette société.

A partir de cette date jusqu'à 1856, la bibliographie ne nous fournit aucun renseignement sur les travaux de M. Jacquemart. C'est en cette année 1856 que commencèrent nos relations avec lui. Un de nos amis, M. P.-G.-J. Niel, connu par l'importante publication : *Portraits des personnages français les plus illustres du seizième siècle, reproduits en fac-simile, sur les originaux dessinés aux crayons de couleur par divers artistes contemporains, avec notices*, 24 livraisons in-fol. avec portraits, 1848-1857, M. Niel vint un jour nous proposer de publier une histoire de la porcelaine, composée par M. Jacquemart, avec la collaboration de M. Edmond Le Blant. Ce livre devait être accompagné d'illustrations dans le genre des publications de M. G. Seré, sur le *Moyen âge et la Renaissance*. Bien que ce genre d'éditions s'éloignât de nos travaux ordinaires, la confiance que nous avions dans le jugement de M. Niel, le mérite de l'œuvre qui nous était proposée, et enfin la certitude que les illustrations seraient dignement exécutées par le fils de l'auteur, M. J. Jacquemart, qui nous avait présenté des essais de planches d'un burin merveilleux[1], toutes ces considérations nous déterminèrent à tenter cette publication dont l'impression fut confiée à Perrin, de Lyon, et qui parut en 1861, sous le titre de : *Histoire artistique, industrielle et commerciale de la porcelaine*, 3 parties pet. in-fol. avec 28 planches gravées à l'eau-forte. Le succès répondit à notre attente, tant au point de vue du texte qu'à celui des illustrations ; mais en dehors et au-dessus du résultat matériel, nous comptons pour notre meilleur profit les relations pleines de douceur que nous eûmes alors occasion de nouer avec cet homme digne de toute estime et de toute amitié.

Nos lecteurs nous pardonneront cette courte digression et nous reprenons notre travail bibliographique pour signaler la publication, en 1863, d'une *Notice sur les majoliques de l'ancienne collection Campana*, in-4° avec planches. Dès l'année précédente, M. Jacquemart avait commencé dans la *Gazette des Beaux-Arts*

(1) M. Jules Jacquemart s'est fait connaître depuis par les remarquables eaux-fortes de la publication intitulée : *Les Gemmes et joyaux de la couronne* (avec notices de M. H. Barbet de Jouy), 1865, in-fol. et par de nombreuses planches faites pour les éditions de la maison Techener.

une série de travaux dont les principaux sont (de 1862 à 1873) : *La collection d'art du duc de Morny*; *les poteries du Midi de la France*; *la collection Pourtalès*; *les bronzes chinois et les bronzes japonais au Palais de l'Industrie*. Presque simultanément, c'est-à-dire en 1866, 1868 et 1869, M. Jacquemart avait écrit pour la *Bibliothèque des Merveilles*, éditée par la maison Hachette, plusieurs articles dont la réunion a paru en 1873, avec de notables augmentations, sous le titre de: *Histoire de la céramique*. C'est la dernière grande publication de M. Jacquemart, dont nous mentionnerons encore le *Compte rendu de l'exposition des Alsaciens-Lorrains* (1874). Ce compte rendu, qui fut très-apprécié des connaisseurs, clôt dignement une liste de publications peu nombreuses il est vrai, mais dont chacune est marquée au coin du goût le plus scrupuleux et de la plus consciencieuse exactitude. Les travaux de M. Jacquemart seront toujours consultés utilement et, en quelque genre que ce soit, nous ne connaissons pas de plus bel éloge.

M. RATHERY

est mort le 25 novembre 1875

Le *Bulletin du Bibliophile* vient de perdre un de ses anciens et fidèles collaborateurs, M. Rathery, conservateur et sous-directeur adjoint de la Bibliothèque nationale, vice-président de la Société de l'Histoire de France, etc. Nous ne pouvons rendre un plus digne hommage à la mémoire de cet homme de bien, à la fois érudit, modeste et spirituel (trois qualités qui ne vont pas toujours ensemble), qu'en reproduisant les passages principaux du discours prononcé sur sa tombe par M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale et membre de l'Institut. M. Faugère a aussi donné au journal *le Français*, un excellent article sur la vie et les travaux de ce savant sympathique et si justement regretté.

Né en 1807, M. Rathery, qui s'était d'abord destiné au barreau, se trouva préparé, par de sérieuses études littéraires et juridiques, aux fonctions de bibliothécaire. L'Académie des

sciences morales et politiques avait couronné, en 1843 et 1844, deux Mémoires de lui, l'un sur l'histoire du droit de succession des femmes, l'autre sur celle des États Généraux. Ce dernier ouvrage, fruit de recherches profondes, empreint d'un esprit sagement libéral, a été en quelque sorte le programme du grand et beau travail de M. G. Picot. « Le mérite de ces premiers essais, dit M. Delisle, le désigna au choix du gouvernement, qui l'attacha en 1844 à la bibliothèque du Louvre. Ce fut là que, par une pratique assidue et sous la direction d'un bibliographe consommé (M. Barbier), il apprit les devoirs qui s'imposent à un bon bibliothécaire. Ce fut là qu'il sentit s'allumer en lui le goût passionné des livres.... Bientôt, la bibliothèque du Louvre n'eut plus pour lui de secrets. Il put en exposer l'histoire et la constitution en 1858, dans une notice substantielle qu'on ne peut plus lire sans émotion, depuis que les trésors indiqués par un si digne bibliothécaire sont devenus la proie des flammes....

« En 1859, M. Rathery fut appelé, par voie de permutation, à la Bibliothèque impériale, où on l'a vu s'élever successivement, par son seul mérite, aux grades de conservateur et sous-directeur. Il obtint au département des imprimés une autorité dont il n'usa jamais qu'au profit de l'établissement. Respecté de tous, il se concilia l'amitié de ses collaborateurs, et gagna la confiance absolue du chef du département, qui voyait en lui un frère plutôt qu'un lieutenant. Les lecteurs dont les demandes lui étaient soumises dans les cas difficiles, lui savaient gré de l'insistance qu'il mettait à poursuivre les livres qui s'étaient dérobés aux premières recherches. » Nous pouvons certifier, par notre expérience personnelle, la vérité de cet éloge. Bien des fois, nous avons mis à de rudes épreuves l'obligeance et la sagacité de M. Rathery; jamais l'une ni l'autre ne nous ont fait défaut.

M. Rathery était un travailleur infatigable. Aussi le monde savant lui doit de nombreuses et importantes publications, parmi lesquelles nous signalerons surtout celle du Journal et des Mémoires de d'Argenson, d'autant plus précieuse aujourd'hui, que le manuscrit original a disparu dans l'incendie de 1871; une savante édition de Rabelais (en collaboration avec Burgaud des Marets); la correspondance de Mlle de Scudéry (en collaboration avec M. Boutron). L'excellente notice placée en tête de ce volume, auquel le « petit monde délicat » des bibliophiles a fait un accueil si

favorable, est en entier de M. Rathery. Il a donné aussi des notes nombreuses au *Bulletin* et à la *Revue contemporaine*, plusieurs articles importants, dont un très-curieux sur le *British Museum*. Enfin, il laisse en manuscrit d'immenses matériaux préparés de longue main pour bien d'autres publications (notamment pour le recueil des chants populaires de la France), et un livre entièrement terminé, l'histoire du comte de Plélo, l'héroïque défenseur de Dantzick, qui sera publiée prochainement par les soins de sa famille. C'était son œuvre favorite, dont rien ne pouvait le distraire. Souvent, dans nos dernières agitations politiques, quand il se retrouvait le soir au milieu des siens, qui lui demandaient des nouvelles, il répondait en souriant: « J'arrive du siége de Dantzick. » Pourtant, les événements du second siége de Paris avaient cruellement altéré sa sérénité laborieuse. Lui-même nous a raconté, quelque temps après, les émotions que lui avaient fait éprouver, ainsi qu'à ses collègues, l'attitude et le langage étranges du commissaire de la Commune à la Bibliothèque nationale. Ce personnage, homme de lettres déclassé, leur avait signifié qu'il considérait toutes les richesses confiées à leur garde et à la sienne, comme un legs du passé, inutile, sinon nuisible au progrès social, et qu'il ne se ferait aucun scrupule de les anéantir au premier ordre, « tout en comprenant que les bibliothécaires n'envisageassent par les choses à son point de vue ». Disons enfin que ce savant laborieux était aussi un modèle de toutes les vertus privées, et que ses derniers jours ont été empoisonnés, sa fin hâtée, par une cruelle perte de famille.

Baron Ernouf.

CHRONIQUE.

Périodiques. — Il y a déjà longtemps que nous méditions de signaler à nos lecteurs la *Revue historique, littéraire et archéologique de l'Anjou*. Le moment est venu de nous mettre en règle avec cette intéressante publication qui a pris et conservé un excel-

lent rang dans les périodiques de province. On y remarque, à côté des documents qui ont un caractère purement local, des travaux historiques et archéologiques d'un intérêt général, qui équivalent à des tentatives, mieux que cela, à des actes de décentralisation littéraire. Est-ce un mal? Ces réflexions nous sont surtout inspirées par la série d'articles que M. Th. Pavie a publiée dans le courant de cette année, sous le titre de *Propos de chasse*. Les numéros de juillet et d'août sont consacrés à un historique de l'*arc* et des *flèches*, qui nous fait désirer que l'auteur ne s'arrête pas en chemin et poursuive son étude jusqu'au canon de fusil à percussion centrale inclusivement. M. Th. Pavie est, comme l'on sait, un vétéran des grandes luttes romantiques qui a passé, avec armes et bagage, à l'érudition, mais une érudition accessible. L'étude que nous signalons fait connaître bien des choses curieuses et précise, entre autres, la date du dernier emploi de l'arc et des flèches dans notre vieille Europe. C'est en 1814, au pied des buttes Montmartre, que sont venues tomber les dernières flèches de guerre, lancées par « ces fils des anciennes invasions barbares, ces Tartares dont quelques-uns habitaient des tentes de peaux de brebis, au pied de la grande muraille de la Chine[1]. » M. Pavie invoque le *Moniteur* du temps : il aurait pu également appeler en témoignage les caricatures par lesquelles l'esprit français cherchait à alléger le poids de nos désastres, sans soupçonner que l'avenir pût nous en réserver de plus humiliants encore. Ramenons notre pensée vers un sujet moins pénible, et signalons (toujours d'après M. Pavie) l'exercice de l'arc employé de nos jours, dans un but hygiénique. A l'en croire, la plage de Cannes aurait vu Mérimée vieux et asthmatique se livrer à cette pratique de santé. L'on a peine à se représenter l'auteur de « H. B. » dans l'attitude des tireurs d'arc du casin de Raphaël que l'on voit au palais Borghèse.

Nous dirons également un mot de la *Revue de l'art chrétien*, recueil mensuel d'archéologie religieuse, dirigé par M. l'abbé Corblet et qui est arrivé à son dix-neuvième volume. Bien que ce recueil soit affecté, comme son titre l'indique, à des études spéciales, on y rencontre des renseignements d'un intérêt généra s'adressant à tous ceux qui s'occupent, dans une mesure quelcon-

(1) *Mémoires d'outre-tombe.*

que, des choses de l'esprit et de l'art. Nous placerons dans cette catégorie le *Vocabulaire des symboles et des attributs employés dans l'iconographie chrétienne*, série d'articles dus au savant directeur de la *Revue*. Le numéro de mai-juin 1875 (14[e] article) contient entre autres choses, l'énumération des Saints choisis pour patrons par les corporations du Moyen âge, catalogue précieux pour l'intelligence non-seulement des œuvres d'art, mais même de tous les objets anciens dont on aime maintenant à s'entourer. Les variétés qui, sous le titre de *Chronique*, terminent chaque numéro de cette revue nous ont paru également découpées avec goût. N'est-ce pas un renseignement curieux que l'inscription relevée (numéro cité) sur la cloche du village d'Hirson, dans le Soissonnais, cloche fondue « l'an 1793, deuxième de la République française, » et « *bénite* par le citoyen Jean-François Godard, curé depuis 1781 et officier municipal »? Il n'est que juste, d'ailleurs, de restituer cette découverte au *Bulletin de la Société archéologique de Soissons* qui l'a, le premier, mise en lumière.

Et maintenant au tour d'une autre revue. Qui vive? — France! Voici venir sous ce vocable (*Revue de France*) une publication qui nous arrêtera un peu plus longtemps. Fondée au lendemain de nos malheurs et dans un but, avoué ou non, de réédification sociale et intellectuelle (nous laisserons de côté le mot de *régénération* qui dépasserait sans doute la pensée de ses fondateurs, et celui de *relèvement* qui est du pur jargon de la R. P. R.), la *Revue de France* a-t-elle tenu les promesses de son berceau? Il ne nous coûte pas de rendre hommage à la sagesse de ses vues et à l'orthodoxie relative de ses principes, mais nous n'oserions affirmer qu'elle soit dès à présent parvenue à présenter au public un ensemble de travaux qui défie absolument la critique. La faute en est-elle à ses allures d'universalité? Embrassant à la fois le roman, la critique, l'histoire, les beaux-arts, l'économie politique, etc., etc., lui est-il possible de maintenir toutes ses parties à un niveau également élevé? Ou bien n'est-elle pas encore sortie de la période des tâtonnements? L'avenir nous dira si cette dernière conjecture n'est pas, comme nous serions disposé à le croire, la mieux fondée; mais dès à présent, nous nous refusons à admettre que ses jours soient comptés et qu'il n'y ait place au soleil que pour une seule revue, *la Revue* par excellence (ainsi les Romains disaient *la Ville*), surtout quand cette revue est sujette, comme celle à la-

quelle nous faisons allusion, à des éclipses de bon sens et de bon goût. Il convient de se souvenir, d'ailleurs, que les commencements de la *Revue des Deux-Mondes*, pour l'appeler par son nom, ne semblaient pas promettre un recueil bien au-dessus de la *Revue Britannique*, et cela nous donne bon espoir pour l'avenir de la *Revue de France*.

Nous avons devant nous les quatre derniers numéros (31 juillet à 31 octobre) de cette publication. On y trouve de tout : nous laisserons, bien entendu, de côté les matières interdites au *Bulletin* pour jeter sur le reste un rapide coup d'œil. Sur les romans, d'abord : et quels romans! La *Revue de France* a la gloire d'avoir inauguré le genre préhistorique. Après la poésie lakiste le roman lacustre. De croire que l'on ait trouvé là un filon aurifère, c'est autre chose. Le récit des amours de *Châtaigne-d'eau* avec *Vent-d'Orage* (nous n'inventons rien), amours traversés par *Fleur-de-Fraisier*, *Pied-Léger* et *Orfraie*, la rivalité entre la tribu des *Loups* et celle des *Cormorans*, tout cela, bien qu'ajusté dans un cadre rigoureusement emprunté à l'anthropologie la plus récente, ne nous paraît pas appelé à un vif succès d'intérêt. Même la figure d'un Gavroche préhistorique qui répond au nom de *Brochet-Gourmand*, ne suffit pas à égayer ce drame primitif dont le moindre défaut est de ressembler à une histoire de *Peaux-Rouges*. Peut-être est-ce cela qu'a voulu l'auteur? Mais nous doutons que le public le suive dans cette voie, et il ressort pour nous de cette tentative que la reconstitution de ces époques mystérieuses, au point de vue imaginatif, est du domaine de la peinture, tout au plus. Pour choisir un exemple dans une antiquité moins reculée, nous concevons que le public puisse se laisser prendre à un tableau de l'école de Martyn, mais nous le défions de résister à l'ennui qui se dégage des romans pharoniques de Th. Gautier.

Au-dessus de ces essais, nous placerons les travaux de critique et d'histoire publiés par la même revue. Écartons, toutefois, une longue étude sur Chateaubriand, qui n'est autre chose qu'une analyse de ses *Mémoires* sans addition d'aucun fait nouveau. L'on n'analyse pas les *Mémoires d'outre-tombe*. Il faut les transcrire en tout ou en partie, ou n'y pas toucher. Procéder comme l'a fait l'auteur de ce travail, c'est jouer un opéra sans la musique. Nous nous arrêterons avec plus de sympathie sur un article consacré à Mérimée. L'auteur de cet article, M. Leo Joubert, dédaigneux de la

forme synthétique, prend une à une les productions de cet esprit raffiné et en fait l'historique, en les accompagnant de jugements où peu de choses semblent à reprendre. Nous adhérons sans réserve à son appréciation médiocrement admirative de la *Chronique de Charles IX*. Le vrai cadre de Mérimée était la nouvelle, et le petit côté des événements le préoccupait trop pour lui permettre d'aborder un sujet historique avec quelque ampleur. Oserons-nous faire remarquer à M. L. Joubert que, bibliographiquement, il a commis une erreur en présentant la première édition de ce roman sous le titre de *Chronique du règne de Charles IX?* Le vrai titre de début était : *Chronique du temps*, etc. Comment Mérimée, si nourri de fortes études, avait-il pu commettre ce pléonasme, *chronique* venant du mot grec χρόνος qui veut dire *temps?* Heureusement que, venu promptement à résipiscence, il a, dès la deuxième édition, substitué au mot de *temps* celui de *règne*. Mieux réussies sont les nouvelles, entre autres, *l'Enlèvement de la redoute* qui se trouve avoir fait école. L'exclamation soldatesque qui la termine a peut-être inspiré à l'auteur des *Misérables* son chapitre de Cambronne. On a pu alors mesurer le chemin fait par la chose appelée *réalisme*, en voyant s'étaler, en toutes lettres, ce vocabulaire malsonnant. Le monde marche! Quant à l'autre nouvelle intitulée : *la Vision de Charles XI*, est-il vrai, comme le veut M. Joubert, qu'elle soit originairement l'œuvre du dernier Wasa, le colonel Gustafson, et qu'elle ait paru, au plus tôt, dans une revue anglaise de 1818? Nous avons souvenir d'avoir rencontré, il y a de cela longtemps, ce sujet représenté dans une estampe assez grossièrement gravée qui paraissait remonter à la fin du dernier siècle; mais jusqu'à ce que nous ayons retrouvé cette gravure, nous nous inclinons officiellement devant le renseignement donné par M. Joubert.

Nous noterons pour mémoire un amusant *Voyage électoral en Bavière*, par M. Tissot, et nous terminerons notre exploration de la *Revue de France* par les études qu'y publie M. H. Bonhomme, études intitulées : *Bibliophiles français sous le premier Empire* et *la Restauration*. Nous avons gardé ces études pour la fin, dans la pensée qu'elles devaient intéresser tout particulièrement nos lecteurs, tant en raison de leur sujet qu'à cause du nom de l'auteur, à qui la collection du *Bulletin* est redevable de diverses communications.

Les deux bibliophiles que M. Bonhomme vient de mettre en articles, dans les numéros de juillet et de septembre de la *Revue de France* sont inégalement célèbres. Le premier est Barbier, l'ancien bibliothécaire de Napoléon Ier, et l'auteur éternellement consulté du *Dictionnaire des anonymes*. L'autre est l'abbé Guillon de Montléon, brochurier fécond de l'époque révolutionnaire, décédé en 1835 conservateur à la Bibliothèque Mazarine. Nous aurions bien quelques réserves à faire sur le classement de ces deux individualités dans les *bibliophiles*. Leur véritable étiquette serait celle de *bibliographes*; mais nous ne pèserons pas sur cette critique de détail, et comme, après tout, ce sont deux personnages considérables, Barbier surtout, dans l'ordre d'études où se meut le *Bulletin*, nous examinerons avec intérêt les nouveaux documents produits par le dernier de leurs biographes : nous entendons le dernier venu.

M. Bonhomme, cessionnaire, mieux qu'à la livre sans doute, des papiers-correspondances du bibliographe bourguignon, Amanton, a eu l'ingénieuse idée d'en extraire tout ce qui était de nature à jeter quelque lumière sur les littérateurs avec lesquels Amanton a eu des relations épistolaires. Les articles dont nous nous occupons sont le résultat de ce travail de sélection. Tout d'abord, il faut savoir gré à un possesseur d'autographes quand il veut bien initier le public aux mystères de sa collection, au risque de lui enlever le piquant de l'inédit. L'on doit donc compte à M. Bonhomme de ses révélations, si minime qu'en soit l'importance. Cette dette de reconnaissance, nous l'acquittons sans arrière-pensée et nous abordons le sujet de ces articles, en commençant par le plus important, celui consacré à Barbier. Il y a, du reste, plaisir à prendre passage avec l'auteur de ces études. M. Bonhomme appartient à la bonne et ancienne école des biographes qui mêlent un grain d'enthousiasme à leurs investigations. Soit qu'ils n'aient accepté que des sujets d'études qui leur sont sympathiques, soit qu'une fois possédés par leur sujet, ils y découvrent des beautés destinées à rester inconnues du grand nombre, les biographes dont nous parlons en arrivent le plus souvent à ne rien voir au-dessus du personnage qui pose devant eux. Ainsi en est-il de la majorité des commentateurs. Pour définir cet état d'esprit, il y a force d'emprunter une expression aux choses du Sport. Cela s'appelle s'emballer. Au point de vue de la critique pure, nous passons condamnation

de ce que cette manière de procéder peut avoir d'excessif; mais nous n'en reconnaîtrons pas moins que cette chaleur est un don précieux, aussi bien pour celui qui en est le foyer que pour ceux qui en reçoivent les rayonnements.

Or, M. Bonhomme est essentiellement de cette catégorie de biographes chaleureux, ou simplement échauffés. De quel air de triomphe il agite les inoffensifs petits papiers d'Amanton! Avec quelle verve toute saintongeoise il décrit les commencements de son héros! Et pourtant (il faut bien le dire) les débuts de Barbier dans la vie n'ont rien de très-sympathique. Déserteur des ordres sacrés à une époque où il y aurait eu péril, et par conséquent honneur à y persévérer, on le voit débuter par le serment civique imposé au clergé, pour finir par jeter sa soutane aux orties révolutionnaires. Mais nous ne nous appesantirons pas sur cette phase de la vie du célèbre bibliographe qui est couverte, paraît-il, par une bulle papale, et nous plaisons à reconnaître que la suite de la vie de Barbier est digne de tout éloge. Modèle du travailleur obscur et acharné, on le rencontre, dès le rétablissement de l'ordre, travaillant à la réorganisation des bibliothèques publiques; et mettant au jour des catalogues et des répertoires destinés à devenir le *vade mecum* des bibliophiles et des bibliographes. Son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* restera comme un modèle en ce genre. Clarté, sobriété et sûreté, ce sont les qualités maîtresses de cet ouvrage, qualités devenues moins sensibles, il s'en faut, dans la nouvelle édition en cours de publication. Les éditions de la *Correspondance de l'abbé Galiani* et du *Journal de Collé* se recommandent également par les mêmes dons; mais c'est surtout l'*Examen critique des dictionnaires* que nous prisons dans la série de ses œuvres. Indéfiniment on feuillettera, toujours en y trouvant des choses nouvelles, ce fragment d'ouvrage, avec le regret que l'indifférence du public d'alors n'ait pas permis à l'auteur d'en donner le complément.

L'auteur des articles que nous analysons a fait, en bons termes, l'éloge de tous ces travaux. Il s'est rétrospectivement apitoyé sur la mise à la retraite de Barbier, en 1822. Faut-il faire remarquer que l'âge (57 ans) de la victime de cette rigueur administrative le désignait, dans une certaine mesure, aux douceurs du repos? Cette explication nous paraît préférable à celle qui tendrait à faire de Barbier un homme politique frappé pour sa fidélité à une dynastie

déchue. La catalogographie n'a guère de drapeau, et il devait appartenir seulement à notre époque d'accentuer cette tendance au point de transformer en tribune des Jacobins jusqu'à un recueil grossièrement lithographique de blasons.

Ces légères réserves faites, nous sommes avec M. Bonhomme pour son appréciation générale de la vie et des travaux de Barbier. Cette communauté de vues nous servira d'excuse pour lui signaler quelques taches bibliographiques qui déparent son étude, telles que la note dans laquelle il parle de l'abbé Grégoire cité par Barbier dans une lettre à Amanton. Barbier avait dit, à propos d'un livre oublié, *l'Esclavage en Amérique* (par V. de Comeiras), que Grégoire traitait assez mal cet ouvrage, dans sa *Littérature des nègres*, et M. Bonhomme de croire que Barbier avait eu en vue les brochures où Grégoire prend la défense des esclaves des colonies et appelait « plaisamment » ces brochures : *la Littérature des nègres*. C'est une erreur : il y a bien un livre de l'abbé Grégoire sous ce titre. (*Paris. Maradan*. 1808 ; in-8). Une fois entré dans cette voie d'abandon et de confraternité littéraire, il ne nous coûtera pas davantage de signaler à M. Bonhomme quelques négligences de style qui sont à faire disparaître de l'édition en volume qui ne saurait manquer d'être faite de ses articles, fût-ce à ses frais : « .... des sentiments et une conviction *qui n'étaient pas les siens*.... n'avoir pas démérité *auprès de ses amis* » une phrase (en note, il est vrai) commençant par : « *Fut* avocat, etc. » Mais c'est heureusement le cas de redire le *ubi plura nitent*.... et le reste.

Le second article de M. Bonhomme, consacré à l'abbé Guillon de Montléon, présente beaucoup moins d'intérêt. L'auteur n'est plus porté par son sujet, et l'on s'en aperçoit. Non pas que l'abbé Guillon ne soit par lui-même une curieuse individualité à laquelle les mésaventures n'ont pas manqué pendant la Révolution; mais c'est de quoi l'auteur des articles n'avait pas à se préoccuper, la série d'études qu'il a entreprise devant avoir trait uniquement à des *bibliophiles*. Il ne prend donc, pour ainsi dire, l'abbé Guillon, qu'à partir du moment où il a été fait bibliothécaire à la Mazarine. Tout au plus donne-t-il sur son passé littéraire quelques renseignements qui auraient besoin d'être contrôlés. C'est ainsi qu'à propos de sa brochure intitulée : *Étrennes aux amis du dix-huit*, etc., on nous la présente comme un pamphlet où « il s'agit du coup

d'État du 18 fructidor an V. » Jusqu'ici, l'on avait traduit, en bibliographie, les « amis du dix-huit » par les *partisans de Louis XVIII*, et cette explication s'accorderait mieux avec la date (an VII) des *Étrennes*. Il n'eût peut-être pas été, non plus, hors de propos, du moment qu'on parlait des persécutions infligées à l'abbé Guillon de donner, ne fût-ce qu'en passant, le titre de l'ouvrage (*Histoire du siége de Lyon*) qui en a été la principale cause; mais cela sortait, nous le répétons, du programme de M. Bonhomme qui ne devait avoir souci que du bibliothécaire. Or, une fois casé dans sa bibliothèque, l'abbé Guillon offre, il faut bien le dire, peu de matière à la biographie. M. Bonhomme s'est donc à peu près borné, et en cela il a bien fait, à donner *in extenso* trois lettres de l'abbé à Amanton (toujours!) qui ne manquent pas d'une certaine valeur bibliographique, bien que ne contenant aucun fait nouveau d'une importance capitale. Beaucoup de noms d'auteurs y sont cités qui appelaient des explications, et c'est de quoi M. Bonhomme a fait son affaire dans quelques notes qui projettent la lumière nécessaire et ont, outre cela, le bienfait de donner au lecteur une bibliographie, aussi complète que possible, des publications antérieures de l'auteur des articles, avec l'indication des éditeurs chez lesquels on pourra se les procurer. Notons qu'en ce qui concerne les lecteurs du *Bulletin*, ce soin était sans doute superflu, les trouvailles, disons mieux, les découvertes littéraires de M. Bonhomme étant de celles qui prennent rang, dès leur apparition, dans les sources à consulter par tout ce qui défriche le champ quelquefois ingrat de la bibliographie.

W. O.

Paris, le 17 décembre 1875.

Monsieur le directeur du *Bulletin du Bibliophile*.

Page 538 — en note — dans votre dernier numéro, à propos de *la France chrétienne* de J. Chevillard, je lis : « Comme cet « armorial n'est pas mentionné dans la *Bibliothèque héraldique* « de M. Joannes Guigard, j'en donne le titre complet. »

C'est sans doute un *lapsus calami* de l'auteur de l'article, si exact d'habitude dans ses savantes productions; car, l'ouvrage qu'il cite comme ne figurant pas dans la *Bibliothèque héraldique* s'y trouve au contraire indiqué en double édition, l'une au n° 2072, l'autre au n° 4994.

Comptant sur votre impartialité pour une petite rectification dans votre prochain numéro, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

JOANNES GUIGARD.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉLANGES HISTORIQUES.

Complément de la notice sur Tito Strozzi et sur Hercule son fils, par Jos. Lavallée........... p. 80

— *La loterie de Mlle La Thorillière*, par J. Bonnassies. p. 207

— *Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis II de la Trémoille pendant la guerre de Bretagne* (1438), publiée d'après les originaux par Louis de la Trémoille; par Paulin Paris. p. 273

— Note sur une édition originale d'un ouvrage de Benserade, servant à éclaircir un point de l'histoire galante de Louis XIV: *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux*, édition du Dauphin, 1676 grand in-4°; par E. Meaume.................. p. 285

— *Collection méridionale* (Publication de documents inédits, tome sixième)......... p. 319

— *Deux portraits inédits de la galerie des portraits de Mlle de Montpensier*, par Ed. de Barthélemy................. p. 459

— *Un portrait de Longepierre*: Lettre à M. Charles Bocher, par le comte Clément de Ris. p. 472

— Notice relative à la *Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*............... p. 493

— *La vicomtesse de Noailles et J.-J. Ampère*, par le baron Ernouf................. p. 514

— *Un portrait de Jeanne d'Arc et la statue de la place des Pyramides*.......... pp. 543 et suiv.

— *Notice historique sur la Gallia christiana*, par A. Franklin. p. 549

MÉLANGES BIOGRAPHIQUES.

Les amateurs d'autrefois; Claude Maugis, abbé de St-Ambroise, par le comte Clément de Ris p. 1

— *Jacques-Auguste de Thou*, par le comte Clément de Ris. p. 225

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

Lettre à M. le directeur du Bulletin, sur *Grainville*, par Prosper Blanchemain........... p. 51

— Un pamphlet latin contre Ronsard, par Ed. Tricotel. p. 57

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE. La nouvelle édition d'André Chénier et son examen critique. — *Les patenôtres* de MM. Dumas fils, d'Haussonville et du connétable de Montmorency. — *Paul Foucher*: dialogue inédit d'un classique et d'un romantique; par le baron Ernouf................ p. 90

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE. *La fille de Roland, drame en vers par Henri Bornier*; par Jules Bonnassies............ p. 104

— *Notes bio-bibliographiques* sur un recueil d'opuscules très-rares imprimés par Alde l'ancien en 1497 et, incidemment, sur le manuscrit n° 6508 du fonds latin de la Bibliothèque nationale:

Laurent Maioli. — Élie Del Medigo. — Pic de la Mirandole, par Jules Duckas, p. 161-321-417-527.
— *De l'influence du diable sur les modes*, d'après Éloi d'Amerval; par E. Dramard.... p. 198
— *Deux ressuscités bordelais* : œuvres de Jean Rus, publiées par Ph. Tamizey de Larroque. — *Poésies françaises, latines et grecques* de Martin Despois, par Reinhold-Dezeimeris, par Jules Delpit .... p. 210
— *Prosper Mérimée, bibliophile*, par Maurice Tourneux.. p. 475
— *Tableau de la Littérature du centon chez les anciens et chez les modernes*, par Octave Delepierre.................... p. 487
— Une nouvelle édition de Rabelais, publiée par M. A. L. Sardou.................. p. 490
— Revendication d'attributions fausses, devant les tribunaux, à propos de livres vendus par M. G. Moreau-Chalons à M. Fontaine, libraire, et par M. de Jonage à M. Bachelin-Deflorenne.................... p. 495
Périodiques. Le cabinet historique.................. p. 495
— *Nouvelles lettres de Mme Swetchine*; publiées *par le marquis de La Grange*; par M. Paulin-Paris, de l'Institut........... p. 501
— Bulletin de la société du Protestantisme français..... p. 547
— La Bibliothèque de l'école des chartes............... p. 547
— L'intermédiaire des chercheurs et des curieux.... p 548
— Prosper Mérimée. *Sa bibliographie*, par Maurice Tourneux; par le comte Clément de Ris. p. 576

Mélanges bibliographiques.

Notice bibliographique sur les *Métamorphoses du jour, par Grandville*; par E. Meaume.... p. 41
— *Bibliographie alsacienne*, par Arthur Engel (Dolfus)... p. 55
— *Bibliothèque de M. Dérôme*, par le baron Ernouf.. pp. 213-259-309.
— *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'Afrique et à l'Arabie*.............. pp. 224-491
— Bibliothèque de M. le comte de Lurde.......... pp. 113-380
— *Bibliographie des périodiques français*, par Victor Gebé. p. 317
— *Curiositates eroticæ*... p. 319
— *De quelques livres imprimés au quinzième siècle sur des papiers de différents formats* ; par le docteur Desbarreaux — Bernard p. 349
— Annonce de la *Collection de pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*.......... p. 416
— Vindiciæ bibliographicæ. *Les aventures de Pierre Pignata, échappé des prisons de l'inquisition de Rome*, p. 16. — *La mort de Nadir ou de Thomas Koulikan*, p. 84. — *La vie de Nivet, dit Fanfaron*, p. 243. — A son Excellence Mme la duchesse d'Albe; songe à réaliser pour la décoration de son palais. — Extrait d'un voyage pittoresque en Espagne. — *Description d'une partie des appartements du palais du duc d'Albe*, par Fr. Grognard; par W. O................ p. 467
— *Reproduction de livres xylographiques*, par M. J.-Ph. Berjaud, à Londres............ p. 488
— *La bibliothèque nationale de Palerme*, par le baron Ernouf. p. 565
— *Trésor de Vertu;* Paris, 1581, in-16, par W. O...... p. 574

Revue critique de publications nouvelles.

Léopold Robert, d'après sa cor-

respondance inédite, par Charles Clément; par C. R. (Clément de Ris)................... p. 53
— *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise, par Ambroise-Firmin Didot*; par C. R. (Clément de Ris)................... p. 90
— *Les élévations à Dieu sur les mystères, par Bossuet*, publiées par M. Silvestre de Sacy; par Francis Charmes....... p. 146
— *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère publiées par A. Chéruel*, t. Ier, par Alfred Franklin.................. p. 153
— *La Macette du sieur de l'Espine, poëme satirique publié d'après le nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps, avec une introduction par E. Courbet*; par W. O. p. 157
— *Le Bailliage du Palais-Royal de Paris, par Ch. Desmazes.* — *La fleur des antiquités de la noble et triomphante cité de Paris, par Gille Corrozet, publiée par le bibliophile Janet*.................... p. 160
— *Histoire de l'Opéra, par Georges d'Heylli.* — *Almanach des spectacles, tome Ier, par Paul Milliet et A. Soubies.* — *La comédie à la Cour de Louis XVI, par Ad. Jullien.* — *Bibliographie moliéresque, par P. Lacroix.* — *Précis de l'histoire de la bibliothèque du roi, aujourd'hui bibliothèque nationale, par Alfred Franklin*; par Jules Bonnassies............ p. 256
— *Catalogue raisonné de l'œuvre de Watteau, par Ed. de Goncourt.* — *Les gravures françaises au dix-huitième siècle, Ier fascicule, Nicolas-Lawreince, par Emm. Bocher*; par C. R. (Clément de Ris).. p. 253
— *Histoire du dépôt des archives des affaires étrangères, par A. Baschet*; par C. R. (Clément de Ris).................. p. 413
— *Dictionnaire des noms, surnoms et pseudonymes latins de l'histoire littéraire du moyen âge; par Alfred Franklin*.......... p. 482
— *Armorial des Cardinaux, archevêques, évêques contemporains de France, par H. Tausin*; par le comte de Longpérier-Grimoard............... p. 537
— *Le Bleuet, par G. Haller, avec préface par G. Sand*; par le baron Ernouf............ p. 541
— *Le théâtre des demoiselles de Verrières.* — *La comédie de société dans le monde galant du siècle dernier*, par Ad. Jullien, par le baron Ernouf...... p. 578

Nécrologie.

Jean-Nicolas Raulin, ancien libraire. — Jean-Eugène-Edouard Lélogeais, libraire-bouquiniste. — Louis-Emile Béghin, libraire à Lille.................. p. 55
— M. Labrouste, archit. p. 318
— Avezac, géographe. — Crétineau-Joly, historien, Audiganne, économiste, Deville, archéologue normand, Onésime Leroy, Raymond Brucker, Alph. Royer, Mme Ancelot, Dom Guéranger, Léo Lespès, Mgr Plantier, évêque de Nimes, l'abbé Cochet, M. de Rémusat, Mme Cornu, Larousse, Stadler, l'abbé Alph. Constant.............. p. 492
Mgr. Mathieu, cardinal-archevêque de Besançon, Ad. Decamps, ministre d'état belge, l'abbé Orsini. — l'abbé Moreau. — Le comte Lafond, l'abbé Migne. — Vicomte Beaumont-Vassy. — Albert Blanquet. — Andersen. — Etienne, recteur de l'Académie de Besançon. — Le Proux, archiviste paléographe. Brunet de Presle, helléniste, Avenel, conservateur de la Bibliothèque Ste-Geneviève. Ed-

win Tross, libraire. — Léopold Pannier. — Georges Seigneur. pp. 542 et 543.
— Albert Jacquemart... p. 580
— Rathery, conservateur et sous-directeur adjoint de la Bibliothèque nationale, par le baron Ernouf................. p. 582

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— M. le comte de La Béraudière, membre de la Société des bibliophiles............ p. 55
— Annonce de la publication intitulée ; *La renaissance de l'Hellénisme et Alde Manuce*, par Amb. Firmin Didot........... p. 56
— *Une histoire de savant*, par Z.................... p. 111
— Les mystères de la collaboration.................. p. 112
— Procès de M. Bachelin-Deflorenne contre M. de Jonage p. 223
— *Les pseudonymes anglais*, par B.................... p. 250
— Navigations de Panurge, p. 271
— Bibliothèque du protestantisme................. p. 272
— Chants d'Église du treizième siècle................. p. 318
— Annonce d'une nouvelle édition des *OEuvres de Diderot*.................. p. 320
— Nomination de M. Philippe Berger comme bibliothécaire et de M. Ludovic Lalanne comme sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Institut..... p. 487
— Procès et jugement de l'édition des Contes de Lafontaine publiée par M. Barraud.. p. 489
— Donation faite à la Bibliothèque nationale de deux volumes contenant les Portraits-charges des membres de l'Assemblée nationale, par M. Buisson.. p. 493
CHRONIQUE. *Histoire du chevalier des Grieux*, etc., par M. Harrisse. — Catalogues de livres publiés à l'étranger, etc. — Moréri. — Ovidius Naso, etc .... pp. 498-499
— *Nouvelle société de Bibliophiles français*............ p. 499
— Circulaire du ministre de l'Instruction publique relatives aux Bibliothèques...... p. 546
— Bibliothèque nationale de la rue de Richelieu......... p. 546
— *Revue historique, littéraire et archéologique de l'Anjou*. p. 584
— *Revue de l'art chrétien*, dirigée par l'abbe Corblet. — *Bulletin de la société archéologique de Soissons*. — *Revue de France*, par M. W. O...... p. 585 et suiv.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

13692. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

La Catalogne françoise, où il est traité des droits que le roy a sur les comtez de Barcelonne et de Roussillon (par Pierre de Caseneuve). *Tolose*, 1644; in-4 de 6 ff. et 202 pag. rel. 25 fr.

Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des Camisards (par Court, père du célèbre Court de Gebelin). *Villefranche*, 1760; 3 vol. in-12, br., non rognés. 24 fr.

Rare dans cette condition.

Remontrances de la noblesse de Provence au roi, pour la révocation des arrêts du Conseil portant réunion à son domaine des terres aliénées par les comtes de Provence; par Noël Gaillard, avocat et syndic de la noblesse. *Aix*, 1669; in-fol. de 1250 pag. vél. 90 fr.

Bibliographie historique et topographique de la ville de Paris, par Girault de Saint-Farjeau, *Paris*, 1847; br. in-8, à 2 colonnes. 2 fr. 50

Histoire queurieuse et terrible doou tems du Monsieur du Malberoug, et qui interesse in brin l'ounour des fenmes doou païs du Poussesse et cti du messieurs leus maris, tous bons champunés. Tirée d'in bouquin écrit in patois doou païs et lingage gothique. Grossoïe et mis in espedition confourme par li Tabellion-Garde-noute du la ville du Poussesse, in Parthois. *A Poussesse in Parthois, chez les maris de ces dames et à Paris*, 1851; gr. in-8, pap. vél., d.-rel. 6 fr.

Opuscule tiré à 120 exempl. et publié par M. Louis Pâris. Très-curieuse facétie sur un épisode peu connu de la guerre de la succession d'Espagne. Il existe peu de monuments imprimés du patois en pays de Champagne.

Bibliothèque russienne; opuscules et livrets historiques rares, tirés à petit nombre et publiés avec soin par le prince Galitzin; 9 vol. pet. in-16, pap. vergé, d.-rel. mar., non rogné. 100 fr.

Savoir : *Discours sur l'origine des Russiens, par Marc Lescarbot. — Rébellion de Stenko-Razin. — Cosmographie moscovite, par André Thevet. — Document relatif au patriarcat moscovite. — Deffaite des Tartares et des Turcs, par Jean Zamoisky. — Description de l'Ukranie, par A. de Beauplan. — Vie admirable de saint Nicolas, par le Père Nicolas de Brallion.*

Bibliothèque russienne; la même collection, 9 volumes in-16, papier vergé, br. 50 fr.

Amusements philologiques, ou Variétés en tous genres; troisième édition, revue, corrigée et augmentée, par G.-P. Philomneste (Gab. Peignot). *Dijon*, 1842; in-8, br. 8 fr.

Édition la plus complète du dernier ouvrage de l'auteur. Ce sont des mélanges curieux et instructifs sur toutes sortes de sujets, un recueil singulier qui contient une foule de notices intéressantes et curieuses, de nombreux renseignements utiles, des détails inconnus sur diverses matières, etc.

Le Propriétaire-Gérant : Léon TECHENER.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

